



**Mélanges de philologie offerts à Jean Jacques Salverda de
Grave, professeur de philologie romane à l'Université
d'Amsterdam, à l'occasion de sa soixante-dixième année par
ses amis et ses élèves.**

<https://hdl.handle.net/1874/374208>

man

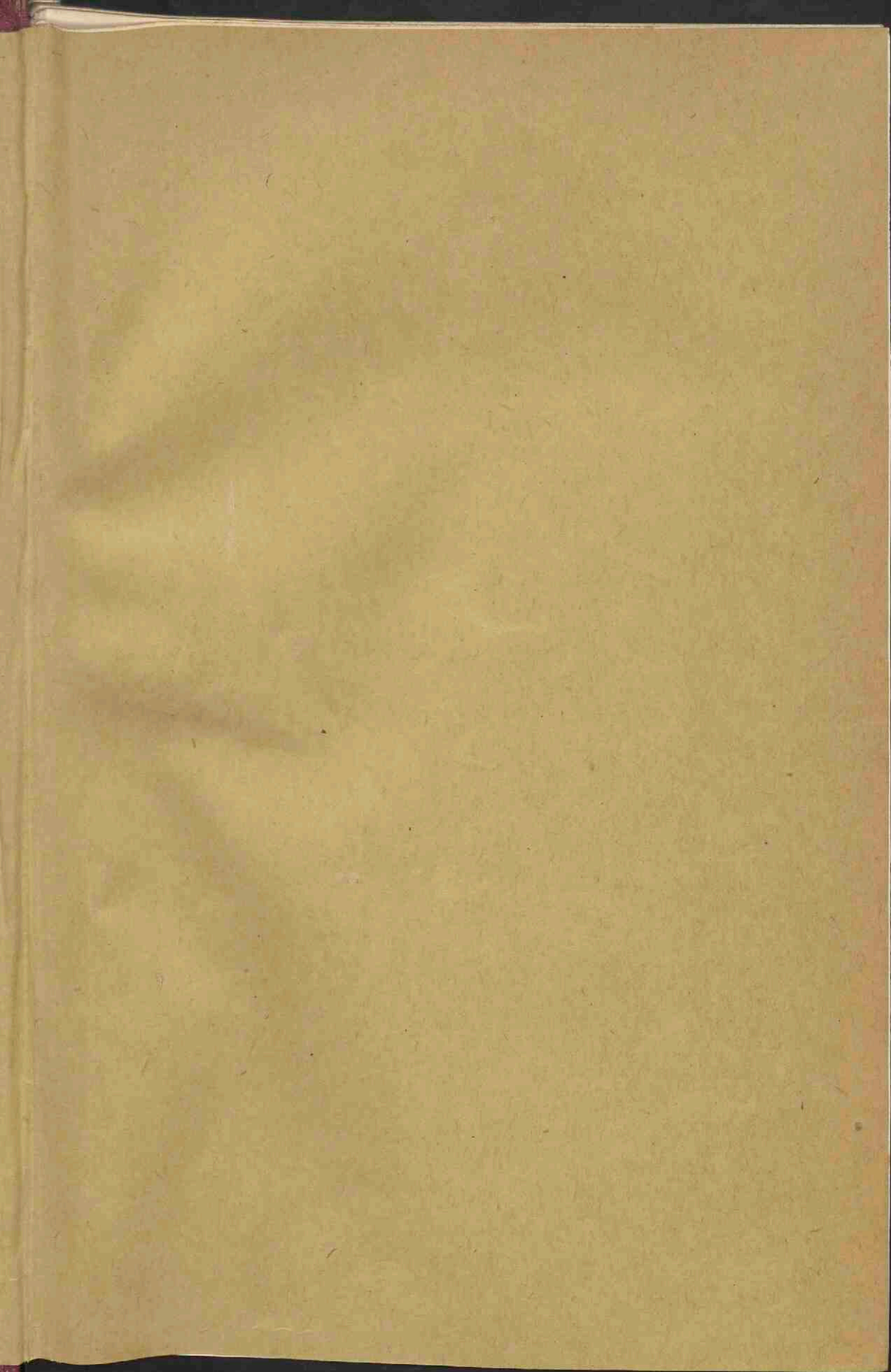
MÉLANGES
DE
PHILOGOLOGIE

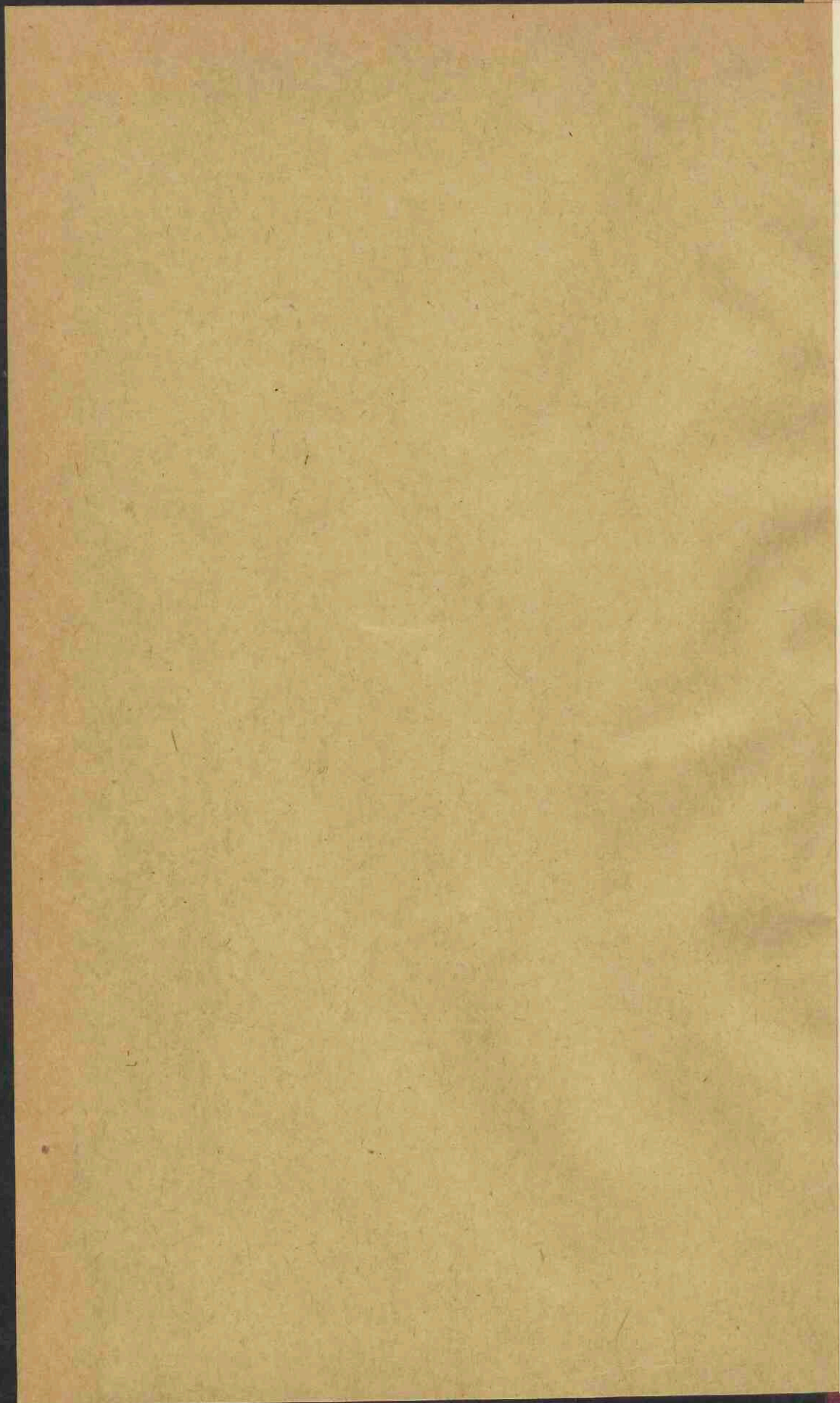
OFFERTS À

J.-J. SALVERDA DE GRAVE

VAN HAMEL
104

E DONATIONE
A. G. van HAMEL
PROFESSORIS
ORDINARII IN
ACADEMIA
RHENO-TRAIECTINA
1923—1946





A M. JEAN-JACQUES SALVERDA DE GRAVE
SES AMIS ET SES ÉLÈVES

RIJKSUNIVERSITEIT UTRECHT



0746 5242

251

Van Hamel

104

MÉLANGES DE PHILOGIE

OFFERTS À

JEAN-JACQUES SALVERDA DE GRAVE
PROFESSEUR DE PHILOGIE ROMANE À L'UNIVERSITÉ D'AMSTERDAM

À L'OCCASION DE SA
SOIXANTE-DIXIÈME
ANNÉE PAR SES
AMIS ET SES ÉLÈVES

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉDITIONS J.-B. WOLTERS
GRONINGUE — LA HAYE — BATAVIA — 1953



BUREAU DU COMITÉ

- ALFRED JEANROY, Paris, *président*.
K. SNEYDERS DE VOGEL, Groningue, *vice-président*.
H. K. WESTENDORP, Amsterdam, *trésorier*.
K. R. GALLAS, Amsterdam }
L. KUKENHEIM, Amsterdam } *secrétaires*.

MEMBRES DU COMITÉ

- E. BOULAN, Groningue.
F. BRUNOT, Paris.
JEAN DAGENS, Nimègue.
LUCIEN DELIBES, La Haye.
Mlle N. DUYS, La Haye.
J. D. M. FORD, Cambridge (Massachusetts), Etats-Unis.
A. W. DE GROOT, Aerdenhout.
ROMANO GUARNIERI, Amsterdam.
ETIENNE GUILHOU, Amsterdam.
D. C. HESSELING, Wassenaar.
H. KJELLMAN, Göteborg.
G. W. KERNKAMP, Utrecht.
Mlle W. G. KERNKAMP, Amsterdam.
A. KLUYVER, Groningue.
S. A. LEOPOLD, Goes.
Mlle TH. MASCHMEYER, Bergen (N.H.).
GUIDO MAZZONI, Florence.
R. MENÉNDEZ PIDAL, Madrid.
W. MEYER-LÜBKE, Bonn.
† KR. NYROP, Copenhague.
H. J. POS, Amsterdam.
J. A. VAN PRAAG, Amsterdam.
Mlle L. RUINEN, Harlem.
Mlle C. SERRURIER, Leyde.
E. SLIJPER, Utrecht.
H. F. STEWART, Cambridge, Angleterre.
A. SUNIER, Lausanne.
ANTOINE THOMAS, Bourg-la-Reine.
P. VALKHOFF, Hilversum.
C. G. N. DE VOOYS, Utrecht.
E. WALBERG, Lund.
A. WALLENSKÖLD, Helsingfors.
P. WERKMAN, Leyde.
M. WILMOTTE, Bruxelles.

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

- | | |
|--|---|
| <p>AA, Mlle C. H. M. SIMON v. D.,
Zwolle.</p> <p>ABBRING HINGST, Mlle A. M.,
Amsterdam.</p> <p>AHSMANN, H., Schalkwijk.</p> <p>AILLY, A. J. D', Amsterdam.</p> <p>AKEN, Mlle L. VAN, Amsterdam.</p> <p>ALLIANCE FRANÇAISE, La Haye.</p> <p>ALMA, L., Amsterdam.</p> <p>ANDRIESEN, Mlle C. G. A.,
Alkmaar.</p> <p>ASSELIN, H. D., La Haye.</p> <p>BAALE, J. J., Gouda.</p> <p>BAALE-UITTENBOSCH, Mme E.,
Harlem.</p> <p>BAARDMAN, G. G., Amsterdam.</p> <p>BARRAU, J. A., Utrecht.</p> <p>BASTIDE, G. C. LA, Utrecht.</p> <p>BAUWENS, JOHS., Bois-le-Duc.</p> <p>BECKER, B., Amsterdam.</p> <p>BEEKOM, W. L. VAN, Arnhem.</p> <p>BELLEN, E. C. VAN, Utrecht.</p> <p>BEKKERS, F. H. H. A., Dordrecht.</p> <p>BERESTEYN, Mlle A. M. J. VAN,
Gouda.</p> <p>BERESTEYN, H. W. J. VAN,
Nimègue.</p> <p>BERDENIS VAN BERLEKOM,
Mlle J., Harlem.</p> <p>BERLAGE, JOHS., Deventer.</p> <p>BERTOLDI, VITTORIO, Cagliari.</p> <p>BESANÇON. J. B., La Haye.</p> | <p>BIEDERLACK, H. J., Amsterdam.</p> <p>BIRNIE, I., La Haye.</p> <p>BITTER, J., Rotterdam.</p> <p>BOELEN, J. TH., Amsterdam.</p> <p>BOER, C. DE, Leyde.</p> <p>BOER, J. DE, Amsterdam.</p> <p>BOER, Tj. DE, La Haye.</p> <p>BOEREBACH, B. M., Naarden.</p> <p>BOISSEVAIN, Mlle W., Harlem.</p> <p>BOLHUIS, H. H., Amsterdam.</p> <p>BORGGREVE, A. J., Harlem.</p> <p>BORGGREVE, R., Harlem.</p> <p>BOSMAN, W. C., Alkmaar.</p> <p>BOULAN, H. R., La Haye.</p> <p>BOUMAN-FRANCHIMONT,
Mme L., Amsterdam.</p> <p>BRAAK, S., Winschoten.</p> <p>BRANDSMA, T., Nimègue.</p> <p>BREST-VAN KEMPEN, C. R.,
Utrecht.</p> <p>BREUKINK-V. D. MANDELE,
Mme H., Utrecht.</p> <p>BROM, G., Nimègue.</p> <p>BROUWER, B., Amsterdam.</p> <p>BROUWER, I. A., Blaricum.</p> <p>BROUWER, J., Amsterdam.</p> <p>BROUWER, P., Leyde.</p> <p>BRUGMANS, H., Amsterdam.</p> <p>BRUGMANS, H. J. F. W.,
Groningue.</p> <p>BRUGMANS, Hk., Terneuzen.</p> <p>BRUINS, G., Dordrecht.</p> <p>BRUYN, F. DE., Amsterdam.</p> |
|--|---|

HENCKE, Mlle B., Bois-le-Duc.
HESSELING, D. C., Wassenaar.
HILDEBRAND, W. F.,
Groningue.
HINLOOPEN LABBERTON,
D. VAN, Naarden.
HOOFD VAN WOUDEBERG
VAN GEERESTEYN, G. W. J.,
Huis ter Heide (U).
HOUTEN, H. C. VAN.,
Rotterdam.
HOVINGH, M., La Haye.
HUCKLENBROICH, Mlle E.,
Bruxelles.
HUDIG, F. W., Aerdenhout.
HUIZINGA, J., Leyde.
HUYSMAN, Mlle H. E.,
Amsterdam.
IMBEEK, G. VAN, Waalwijk.
JANSSEN, H., Nimègue.
JAS, Mlle E., Amsterdam.
JISKOOT-PIERSON, Mme A.,
Amsterdam.
JONG, M. DE, Amsterdam.
JONG, W. F. DE, Middelburg.
KAISER, Mlle L. Amsterdam.
KEEGSTRA, P., La Haye.
KEMPEN, A. VAN, La Haye.
KERN, J. H., Leyde.
KERNKAMP, Mlle W. G.,
Amsterdam.
KESSELS, J. H., Ruremonde.
KEYZER, W. P., Almelo.
KINGMA, J. J. K., Bandoeng.
KLEINTJES, PH., Amsterdam.
KLEIWEG DE ZWAAN, J. P.,
Amsterdam.

KLERKX, H. Nimègue.
KLUYVER, A., Groningue.
KNAPPERT, Mlle E. C.,
Amsterdam.
KOENDERS, A. G., Amsterdam.
KOERBER, Mlle J. B.,
Amsterdam.
KOETS, Mlle M. C. J.,
Amsterdam.
KOHLY, F. A., Utrecht.
KOK, A., Amsterdam.
KOK, Mlle B. L. DE, Arnhem.
KOLLEWIJN, R. A., Helmond.
KOOL, J. H. Groningue.
KORTHALS, ALTES, E. J.,
Amsterdam.
KRAMER, J. P., Amsterdam.
KROM, N. J., Leyde.
KUKENHEIM, EZN, L.,
Amsterdam.
LAAN, G. VAN DER,
Bloemendaal.
† LACOMBLÉ, E., Arnhem.
LAM JR., M., Amsterdam.
LANDMAN J, J., Drachten.
LANGE, F. DE, Rotterdam.
LEEMAN, F. W., Rotterdam.
LEER, W. A. VAN, Amsterdam.
LEMAIRE-DENS, E.,
Schoordijke (Zeeland).
LEOPOLD, S. A., Goes.
LIEFDE, C. L. DE, Zutphen.
LOEFF, JOH. E. C. V. D.,
Winschoten.
LUGT, F., La Haye.
LUTTERVELD-BICKER CAARTEN,
A. M. VAN, Bloemendaal.
LIJFERING, H. J., Heereveen.

MAAS, P. M., Arnhem.
MALSSSEN, P. J. W. VAN,
Zaandam.
MARKUS-POELS, Mme W. A.,
Utrecht.
MARMELSTEIN, J. W.,
Amsterdam.
MARTIN, H. G., Deventer.
MASCHMEYER, Mlle TH.,
Bergen (N.H.).
MEER, Mlle W. S. A. VAN,
Harderwijk.
MENKO-EDERSHEIM, Mme B.,
Enschede.
METTROP, J. A. H., La Haye.
MEULEN, CHR. V. D., Harlem.
MOLEN, W. V. D., Amsterdam.
MULLER JZN., F. Leyde.
MULLER, J. W., Oegstgeest.
MUSSCHE, Mlle H., La Haye.

NES, Mlle M. VAN, Amsterdam.
NIENHUYNS-VERSTEEGH,
Mme A. M., Bloemendaal.
NIEUWKUYK, R. G. VAN,
Dordrecht.
NOO BZN., H. DE, Zierikzee.
NOORDHOF, H., La Haye.
NOYONS, A. K. M., Utrecht.

OLTMANS, Mlle W.,
Amsterdam.
ORNÉE, M. J., Groningue.
ORT, Mlle L., La Haye.
OSSENBRUGGEN, F. D. E. VAN.,
La Haye.

PALACHE, J. L., Amsterdam.
PANNE, M. C. V. D., Rotterdam.
PHAF, C., Harlem.

PIERSON, J. L., Bilthoven.
PLUYM, W. A. V. D.,
Overveen.
POLAK, LEO, Groningue.
PRAAG, J. A. VAN, Amsterdam.
PRINCE, F., La Haye.
PRINSEN J. LZN., J., Amsterdam.
REESINK, Mlle H. J., Zutphen.
RENSSEN-KOPPIUS, MME,
Arnhem.
RIBBERGH, E., Houthem-St-
Gerlach.
RIEMENS, K. J., Amsterdam.
ROMMEL, D. W. F., Veendam.
ROOS, A. G., Groningue.
ROOS, Mme E. DU
PERRON-DE, Bellevue.
ROOY, J. P. M. VAN,
Eindhoven.
ROQUES, M., Paris.
ROSSEM, P. A. VAN, Eindhoven.
ROTHIER, F. C., Leeuwarden.
RIJNBERK, G. VAN, Amsterdam.

SAUVEPLANNE-OPPENHEIM,
Mme A., La Haye.
SCHILPEROORT, G., La Haye.
SCHMIDT, A. H., Utrecht.
SCHOLTE, J. H., Amsterdam.
SCHOLTEN, P., Amsterdam.
SCHRIJNEN, Jos., Nimègue.
SCHÜFFNER, W., Amsterdam.
SCHUIRINGA, Mlle G., Assen.
SCHUILENBURG, C. T. VAN.,
Alphen.
SCHWARTZ, A., Bilthoven.
SERRURIER, Mlle C., Leyde.
SIRKS-JOUSTRA, Mme A. A.,
Wageningen.
SLIM, J., Sneek.

- SLINGERVOET RAMONDT,
Mlle C., Harlem.
- SLIJPER, E., Utrecht.
- SMIDT, J. R. H. DE, Harlem.
- SMIT, A. M. M., Leyde.
- SNEYDERS DE VOGEL, K.,
Groningue.
- SNOUCK HURGRONJE, C.,
Leyde.
- SNIJDER, G. A. S., Amsterdam.
- SOONS, J. J., Utrecht.
- SPANJER, I., Rotterdam.
- SPOON, Mlle M. C., Hilversum.
- STAAFF, E., Stockholm.
- STALS, P. J., Amsterdam.
- STEIN, H., Utrecht.
- STEINMETZ, S. R., Amsterdam.
- STERCK, J. F. M., Aerdenhout.
- STOCKUM, TH. VAN, Groningue.
- STOETT, F. A., Amsterdam.
- STRAUB, H., La Haye.
- STRUYCKEN, Mlle C. J. A.,
Utrecht.
- STUITJE, Mlle C. A., Deventer.
- SUYLING, J. PH., Huis ter Heide
(U).
- SIJMONS, B., La Haye.
- TALSMA, D., Almelo.
- TANJA, Mlle J., Amsterdam.
- TEUTEM, Mlle E. VAN,
Amersfoort.
- THEISSEN, J. S., Amsterdam.
- THEMANS, W. F., Hengelo (O).
- TIELROOY, J., Harlem.
- TIGLER WIJBRANDI, Mlle I.,
Alkmaar.
- TIMMERMANS, B., La Haye.
- TOULON v. D. KOOG, Mlle M.
VAN, Vogelenzang (N.H.)
- TROOSTENBURG DE BRUYN,
Mlle E. VAN, Hilversum.
- TUYLL VAN SEROOSKERKEN,
Mlle M. VAN, Nijkerk.
- UHLENBECK, C. C., Amersfoort.
- VALKHOFF, M., Hilversum.
- VALKHOFF, P., Hilversum.
- VEENSTRA, H. D., Rotterdam.
- VELSINK, Mlle H., Deventer.
- VELTHUIS, Mlle H.,
Middelburg.
- VERMEULEN, W., Alkmaar.
- VERNES, Mlle C. W., Utrecht.
- VERSLUYS, J. C., Velp.
- VINKE, Mlle A., Hilversum.
- VLES, J., Utrecht.
- VOIGT, Mlle I. TH. A.,
Leyde.
- VOLLGRAFF, C. W., Utrecht.
- VOOIJIS, C., Utrecht.
- VREDEVELD, D., Zwolle.
- VRIES, Hk. DE, Amsterdam.
- VRIES, J. DE, Leyde.
- VRIES Feyens, G. L. DE,
Blaricum.
- VRIESE, C. DE, Groningue.
- VRIJMOED, F. J. J., Heerlen.
- VUUREN, L. VAN, Utrecht.
- WAALS, J. D. v. D., Amsterdam.
- WAGENSVELD, Mlle M. E. VAN,
Gorcum.
- WALLE, P. H., BUSSUM.
- WEEDER, Mlle A. K. G.,
Diepenheim.
- WEEL, A. H. v. D., Rotterdam.
- WEERENBECK, B., Nimègue.
- WENT, F., Utrecht.

WENTHOLT, Mlle W.,
Amsterdam.
WEPSTER, Mlle ADRIANE,
Amsterdam.
WERFHORST, Mlle A. v. D.,
Amersfoort.
WERKMAN, P., Leyde.
WERTHEIM, A. H., Amsterdam.
WESSELINGH, Mlle G., Harlem.
WESTENDORP, H. K.,
Amsterdam.
WESTERA, R., Hilversum.
WIARDA, R., BERGEN (N.H.).
WIND, Mlle B. H., La Haye.

WITTMANN—BOLKESTEIN,
Mme J., Paris.
WIJK, N. VAN, Leyde.
WIJK, W. v. D., La Haye.
WIJLER, J. S., Apeldoorn.
WIJMA, L., Amsterdam.
WIJNGAARDEN, N. VAN,
Harlem.
YPERLAAN, J. C., Bussum.
ZANDEN, C. M. v. D., Hilversum.
ZEEMAN, P., Amsterdam.
ZIJLSTRA, W., Wolvega.

LE REBONDISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE AUX ALENTOURS DE 1830

«Au moins, aije dit au duc de Wellington, il y a des conquêtes que l'Europe ne nous a pas enlevées, notre langue et nos modes.»

Chateaubriand à Mme de Duras, 27 avril 1822.

Un fait indiscutable, c'est que la langue française tend de plus en plus à se propager dans le monde et à devenir la langue presque universelle.

Ch. de Foerster. *Quinze Ans à Paris* (1832-48) Paris, 1848, II, 331.

L'alerte avait été chaude. Le français, dénoncé par certains comme l'organe même de toute révolution, médiocrement servi par l'expansion administrative de l'Empire et finissant par susciter au dehors plus de résistances que d'adhésions, se trouvait déchu de sa situation officielle dès les traités de Vienne: il était «reconnu par les puissances qui ont concouru à cet acte que l'emploi de cette langue ne tirera point à conséquence pour l'avenir ...» C'est peu après, le 12 juillet 1817, que la Confédération germanique décidait de ne plus se servir que de l'allemand dans les échanges de documents avec d'autres puissances, alors que dès 1800 lord Grenville avait remplacé le français par l'anglais dans les usages diplomatiques de la Grande-Bretagne¹).

L'ancienne Europe qui tentait de se reformer sur les ruines de la Révolution française entendait signifier sa déchéance à l'idiome de Voltaire et de Jean-Jacques, stigmatisé par les Jahn, les Rühs, comme un dissolvant de l'esprit. Or ce fut l'aristocratie européenne elle-même, en attendant l'action de forces nouvelles, qui, par l'Emigration française et par les nécessités mêmes de la Sainte Alliance, maintint la langue si décriée en fort bonne place. Au cours d'une lecture du terrible *Misogallo* d'Alfieri, le chevalier de Sobiratz écrivait le 15 février 1816 à la comtesse d'Albany elle-même:

«Je vous avouerai que je vois avec quelque regret la langue

¹) H. Roumigièvre. *Le Français dans les relations diplomatiques*. University of California Press, 1926. Pour la crise qui avait mis fin à l'ancienne diffusion de la langue, cf. mon étude *Comment le XVIIIe siècle expliquait l'universalité de la langue française*. (Etudes d'histoire littéraire).

avoir aussi sa part des anathèmes lancés contre la nation française. Quoique toutes les langues d'en delà des monts soient accusées des mêmes griefs et comprises dans la même proscription, je ne veux être, en tant que je le puis, que le champion de la langue française ...»

Suivait une défense en règle de ce «truchement universel», de ce «lien commun de tous les peuples». Les peuples? Ce sont précisément leurs revendications, presque toujours étouffées par le système de Metternich, qui vont donner après 1830 une nouvelle clientèle à un idiome longtemps apprécié par les élites; l'épigramme vénitienne de Goethe, si clairvoyante, se vérifie à fond quelque quarante ans après sa première application:

Lange haben die Grossen der Franzen Sprache gesprochen,
Halb nur geachtet den Mann, dem sie vom Munde nicht floss;
Nun liebt alles Volk, entzückt, die Sprache der Franken.

On s'épuiserait à dénombrer les colonies politiques étrangères qui trouvèrent en France, un peu avant et surtout après la Révolution de Juillet, un abri à peu près assuré: «Refuge» fort différent de celui qui avait dispersé nos huguenots à travers l'Occident, «Emigration» à peu près inverse de celle de nos aristocrates de quatre-vingt neuf, mais, au fond, ensemble de contacts personnels assez analogue à ces grands mouvements. Les colonies qui, à Paris surtout, mais en province aussi, s'installent à l'abri de la «réaction», établissent un lien nouveau entre leurs pays d'origine et la contrée qui les accueille: Heine, «Prussien libéré», Boerne saluant à Kehl la première cocarde tricolore, Laube célébrant en 1839 «la Mecque des libéraux», ont à côté d'eux les Polonais fuyant l'oppression moscovite, la «Jeune Italie» et les rédacteurs de *l'Esule*, les partisans espagnols des Cortes, des Irlandais et des Hongrois, des Roumains et des Levantins.

Pêle-mêle pittoresque dont Balzac nous donne maint croquis dans la «Comédie humaine», pathétique bohème que dénombrera, mais non sans gouaillerie, une publication comme *les Etrangers à Paris* (1843); soudure établie, en tout cas, entre la France de Juillet et les peuples impatients, et qui justifie l'opinion d'un observateur à distance, l'américain Channing:

«L'immense pouvoir moral, écrit-il à Sismondi le 16 juin 1831, que la France exerce en ce moment sur le monde civilisé, elle le doit à sa situation géographique, à ses relations politiques, au fait qu'elle est le centre et le ressort du grand mouvement révolutionnaire de l'Europe, et à l'universalité de sa langue et de sa littérature. Tout cela, en ce moment, fait de la France la nation la plus intéressante qui soit au monde»

Avec un point culminant qu'on peut situer en 1836, ce prestige nouveau agit de la même façon que, jadis, l'attrait de la civilisation française sur les classes distinguées: mais tandis que celles-ci bouderaient plutôt notre embourgeoisement, dénonceraient la vulgarité de nos mœurs et la dépravation de nos lettres, les intellectuels libéraux et les «réactionnaires» clairvoyants tiennent à se donner une vue directe des choses. «L'invasion de la France», comme dit le sarcastique Thackeray, devient pour maint Britannique un rite annuel, dont nos voisins d'outre-Manche se déclarent un peu scandalisés, un peu réjouis aussi et charmés. Les Scandinaves prolongent chez nous leurs séjours et Heiberg fait, en 1833, pousser au cœur de ses *Danois à Paris* un égal hurra pour Copenhague et pour la capitale française. La Jeune-Allemagne fait pendant à la Jeune-Italie: le bavarois Saphir, en 1831, va jusqu'à donner des conférences à Paris, tandis qu'en 1836 le viennois Grillparzer affirme que, dès son arrivée, il tient en français avec lui-même les secrets monologues qui le rendent fameux pour son entourage. Et de bonne heure la Russie s'était plainte «du secours que la France prodigue au Pacha d'Égypte, des soins qu'elle prend de former la jeunesse musulmane au sein de Paris et dans les écoles spéciales» (Nesselrode au Prince de Lieven, 15 septembre 1826).

Si la France de Juillet avait su en effet, comme d'autres gouvernements l'ont fait, rattacher ces curiosités et ces sympathies à des institutions, tout au moins à de durables éléments de la vie française, nul doute que la situation du pays s'en fût trouvée raffermie. Mais Gutzkow n'avait pas tort d'écrire dans la huitième de ses *Lettres de Paris* (26 avril 1842): «La France de Guizot est une France qui sommeille et bâille, épuisée» Entre les dogmatismes doctrinaires et les utopies ou les surenchères, on ne voit pas que le régime de Louis-Philippe se soit

rendu compte de l'extraordinaire appui fourni par l'opinion à la politique — à condition que celle-ci sache donner quelque fixité à des vagues changeantes et mobiles par nature, et convertir des «bonnes volontés» en volontés.

Il faut prendre connaissance des innombrables impressions de voyage de nos hôtes pour se rendre compte de ce paradoxe: la vétusté de Paris, la médiocre politesse de nos petits fonctionnaires, le laisser-aller de nos intellectuels, la somnolence de nos villes de province décevant bien des visiteurs qu'attirait l'agrément proclamé d'une *civilisation démocratique*. Le sens de la liberté serait-il donc, se demandent certains, l'affaire des jours de fête, et seules les inscriptions mises aux monuments nationaux enclosent-elles les grands espoirs affirmés par les enthousiasmes de Juillet? Rares et exceptionnellement clairvoyants sont ceux qui sauront, comme J. Stuart Mill ou Longfellow, apprécier l'humanité vraie de toutes les classes de la nation, découvrir des aspects inédits de la province et, puisqu'un Français hors de Paris se croit au tombeau», réhabiliter une figure plus entière du pays, que ne connaissent guère les chroniqueurs du Boulevard. Mais les «carences» officielles sont pénibles à constater.

La France n'a pas, à vrai dire, d'enseignement supérieur: elle verra donc disparaître, plutôt déçue, une clientèle importante qu'avait assez longtemps attirée l'éclat de certains cours du Museum, de la Sorbonne et du Collège de France. En 1836, en dépit de toutes les sympathies philhellènes, c'est un professeur de Bonn qui est invité par la Grèce à organiser l'instruction publique dans ce pays renaissant. Et malgré la curiosité croissante de *l'intelligenza* pour l'idéologie française, la jeunesse studieuse de Russie ne connaît guère, à l'étranger, que les universités allemandes.

Nos hopitaux n'arrivent pas à se moderniser, ni à rendre accessibles à des étudiants du dehors les fameuses cliniques où des maîtres créeraient des pépinières de disciples préférant l'esprit de finesse à la rigueur dite objective¹⁾. Nos écoles «d'application», héritage des temps révolutionnaires et napoléoniens, préparent d'excellents fonctionnaires mais ne veulent traiter les étrangers

¹⁾ Cf. mon article sur les *Etudiants américains d'autrefois dans les grandes Ecoles françaises*. (*Annales de l'Université de Paris*, mai et juillet 1927).

qu'en «auditeurs» à peine bienvenus. Le débraillé de nos auberges, l'exiguité de certains hôtels, ne manquent pas de pittoresque, mais bien plutôt du confort que de plus en plus exigent les Anglo-Saxons en voyage. Nos classes bourgeoises, au temps des Joseph Prudhomme et des Jérôme Paturot, semblent si effrayées de tout ce qui ne leur ressemble pas, qu'elles élèvent à la hauteur d'une institution le fameux mur de la vie privée: derrière l'imperméable cloison, on a peine à deviner la bonhomie des familles moyennes et la décence des conditions privées, et même la curiosité et le goût généralisés désormais.

Si bien que c'est dans l'ordre littéraire presque seul que se manifestent les avantages acquis à nouveau par le français: succès précaires quand une base étendue leur fait défaut, et ni *l'Europe littéraire*, ni *l'Européen*, ni *la Revue Européenne*, ne sont des périodiques de longue durée; ni le retentissement intellectuel du Romantisme après 1832, desservi d'ailleurs par les excès de la littérature «industrielle», ne ramènerait les lettres occidentales à l'unité de goût qu'avait connue le XVIII^e siècle.

L'étranger, en revanche, accueille à nouveau l'idiome réprouvé parmi les meilleurs instruments éducatifs. C'est de 1832 et de 1843 que datent, en Hongrie, et la réorganisation des méthodes et la publication d'une grammaire, celle de F. Mórosz, expressément faite pour l'expansion de ce «puissant moyen de culture». C'est en 1837 que le directeur de l'Athénée luxembourgeois, Müller, écrit que le français «n'est pas pour nous un objet de luxe, mais de première nécessité». La Roumanie, le Brésil, aux deux pôles de l'Occident, s'ouvrent largement à nos méthodes, et la Rhénanie d'Ems et de Bade, en dépit de la prussianisation systématique, se laisse à nouveau pénétrer de ferments venus de l'Ouest. Hugo et Balzac, médiocres linguistes, voyageront aisément dans ces régions, et l'on peut en croire les lettres à madame Hanska, signalant qu'on «parle français jusqu'à Francfort», ou qu'on peut «aller, en français, jusqu'à Francfort».

Oui, mais un phénomène se produit, assez analogue à celui qui, en 1784, avait fait entonner à Rivarol sa fameuse glorification au moment même où des forces contraires, autant qu'un certain appauvrissement interne, la rendaient contestable. Il est entendu que le français a «rebondi», de par le monde, avec un

succès digne d'une cause excellente, et que des œuvres notables, dont certaines sont des chefs-d'œuvre, se sont ajoutées à un grand patrimoine. Mais convient-il, cette fois encore, de tirer d'un fait historique des conclusions définitives et de dire l'éternité assurée parce que le présent est favorable? Certains le croient et le proclament¹⁾: c'est qu'ils ignorent des objections qui procèdent, soit de la suspicion où la France révolutionnaire continue d'être tenue, soit de la contestable «classicité» incluse dans les productions romantiques, soit encore des imperfections et des limites discernées dans la langue française elle-même, à présent qu'elle est amplement pratiquée et mise en demeure de révéler ses vertus.

Ce procès de la psychologie française attestée par son idiome, nous en connaissons les arguments principaux²⁾. S'il reprend avec virulence à mesure que le XIXe siècle progresse, c'est en raison de la concurrence même entre ces nationalités que 1830 avait mises dans la dépendance intellectuelle de la France; c'est aussi parce que souvent, à l'épreuve, les mérites les plus apparents de notre langue et de notre littérature laissent quelque peu à désirer: le goût éveillé par elles est mis en appétit et réclame une autre provende.

«Langue indigente, prononce Schopenhauer (*Ueber Sprache und Worte*, dans *Parerga und Paralipomena*, Variante du 299bis), le plus misérable jargon latin, le pire galvaudage du vocabulaire latin ... avec son hideux accent sur la dernière syllabe (tandisque toutes les autres possèdent la pénultième longue avec son effet d'adoucissement); langue dépouillée de rythme et réduite à la rime, presque toujours en *é* et *on* (*sic*), pour faire figure de poésie; langue pitoyable ...» Langue dénaturée par l'importance que l'oratoire a prise au détriment de l'instinctif, affirment les partisans de la *Kernsprache*; langue misérablement dépourvue de ce foisonnement verbal rendu possible, ailleurs, par la dériva-

¹⁾ Cf. R. Thomasson. *Unité et universalité moderne de la langue française* (*Revue française et étrangère*, 1837, p. 374). Cf. le prospectus de *l'Europe littéraire*, 22 octobre 1852: «La langue française, que sa clarté concise et le talent de nos écrivains ont imposée à l'univers, comme la langue d'Athènes et de Rome ...»

²⁾ Cf. ma communication au Congrès d'Arlon (1907) sur *Deux Objections psychologiques à la diffusion de la langue française*. Vers ce moment ce sont surtout les Slaves, de Gogol à Mickiewicz, qui reprochent au français, principalement, son insincérité.

tion et la composition: autant d'objections qui sont familières à quiconque n'ignore pas la lutte depuis longtemps déchaînée sur ce terrain linguistique.

Objections qui, d'ailleurs, sont parfaitement inopérantes contre cette vérité constatée: le français de 1836 peut être un truchement imparfait de l'esprit, où se disent parfois à la gêne la rêverie slave et la méthaphysique allemande; il n'en est pas moins lié à une vivante pratique intellectuelle renouvelée par le Romanisme, et surtout à des faits de civilisation, à une intégration humaine des valeurs, qui n'ont guère d'analogues dans les temps modernes. Pour des milieux où l'«homme moyen» tient à peu près la même place que naguère les classes cultivées¹⁾, le français est nettement redevenu une langue de *culture*. C'est la conviction de J. Stuart Mill, à qui ses précoces séjours en province ont révélé la vraie qualité de la France; c'est celle de Th. De Quincey, à la fois si dur pour les lettres françaises du temps, si déférent à l'ensemble «formé par un peuple, une langue, une littérature» d'une manière unique dans ce cas particulier. C'est l'avis d'un témoin particulièrement avisé, Henri Heine, qui aboutit à ce jugement qu'ont précédé maintes hésitations:

«La langue française est pauvre *en soi*, mais les Français savent, dans la conversation, exploiter tout ce qu'elle contient et sont ainsi, de fait, en possession d'une langue riche.»

Cette richesse «de communication» qui multiplie par elles-mêmes les ressources d'une langue, qui associe les valeurs moyennes offertes par un commun passé aux nécessités du présent²⁾, c'est en effet ce qui rendait au français son mérite essentiel. Hebbel à Paris s'en doute bien, qui constate qu'«en France n'importe quel rustre connaît Molière, alors qu'en Allemagne ce n'est point chaque maître d'école qui sait le nom de Goethe». Grillparzer s'en aperçoit, qui écrit en 1838 à la suite de son séjour chez nous:

«Les Français sont la nation la plus cultivée de l'Europe. Non

1) Cf. Salverda de Grave, *Français et livres français dans les Pays-Bas au XVIIIe siècle* dans les *Mélanges Baldensperger*.

2) On pourrait démontrer, semble-t-il, que grâce à l'instruction primaire généralisée, mais surtout au «brassement» des classes sociales sous le régime de Juillet, les innombrables locutions courantes qui sont la menue monnaie de l'esprit, mais de l'esprit orné, trouvent le chemin des classes populaires: il y paraît aux divertissements et satires démocratiques de l'époque. Cf. O. Guerlac, *les Citations françaises*. Paris 1931.

parceque chez eux la culture aurait atteint son point le plus élevé, mais parceque parmi eux le plus grand nombre éprouve des besoins intellectuels»

On le voit, c'est bien un «rebondissement» qui marque, pour les années qu'inaugurait la défaite de Waterloo, les destinées de la langue française dans ses rapports avec le dehors, dans l'estime où la pouvait tenir l'opinion étrangère. M. F. Brunot nous dira quelles nouveautés intrinsèques s'étaient ajoutées à son vocabulaire et à sa syntaxe, de quels assouplissements et de quelles possibilités inédites le Romantisme l'avait enrichie. Non moins importante, pour sa libre expansion, semble l'espèce de «revaluation» qu'on a tenté de signaler ici, puisque, déchue politiquement et socialement de son rang privilégié, elle retrouvait une réputation différente, mais nullement diminuée, sur le plan de la vie nationale.

Paris.

FERNAND BALDENSPERGER.

DOCUMENTI SULLA DIMORA DI CLÉMENT MAROT A FERRARA

Clemente Marot soggiornò a Ferrara durante uno dei periodi più torbidi e burrascosi della vita di Renata di Francia: dal giugno 1535 al giugno 1536¹⁾. Una ispezione, da me compiuta, nei registri di Renata conservati nel R. Archivio di Stato di Torino mi permette di far noti i seguenti documenti²⁾.

Nel Reg. no. 61 (contenente il terzo «conto» di Jean Gueffier per l'anno 1535) a c. 14^v si legge:

«A Maistre Clement Marot vaslet de chambre du Roy et secretaire des Roy et Reine de Navarre la somme de cent cinquante livres tourn. au quel Madame l'a donnée et ordonnée pour s'entretenir en son service durant trois quartiers commençant au premier jour d'avril M^v XXXV et finissant le dernier jour de decembre.»

Quanto il poeta si interessasse alla vita della corte ferrarese, è mostrato dai suoi versi, che sono ben noti; quanto benevolmente fosse accolto da Renata, è documentato dagli uffici che la Duchessa gli affidava. Nel settembre dello stesso anno 1535 (c. 78^r) già lo troviamo fra coloro nei quali Renata riponeva una familiare fiducia: «A ung pauvre pellerin le dit jour (7 settembre) es mains de Maistre Clement Marot ung escu d'or soleil au quel madame en a aussi fait don et ausmone.» Anche non gli mancarono doni, come segno di riconoscimento dei servizi prestati. Ad esempio, il 18 gennaio 1536 Renata gli pagò la stoffa di un vestito: «seize brasses de satin noir du pris de LX d. la brasse livrées a M^e Clement Marot au quel madame en a fait don pour ses estraines.»³⁾

Marot era stato confermato in corte per tutto l'anno 1536, come risulta dal seguente documento:

«A Maistre Clement Marot poete et secretaire la somme de deux cens livres tourn. a luy ordonnée par la dite dame Renata

¹⁾ P. Villey, *Marot et Rabelais*. Paris, 1923, pp. 390—391.

²⁾ Questi documenti sono stati in parte conosciuti dal Rodocanachi, *Renée de France*, Paris, 1896; ma non sono stati ancora pubblicati. Si consulti, su Marot a Ferrara, B. Fontana in *Arch. della Soc. Romana di Storia Patria*, 1893, vol. XV, fasc. 3—4 e C. Zaghi, *Bibliografia di Renata*, Ferrara, 1930, p. 67.

³⁾ Arch. di Stato di Torino. Reg. no. 52 (1536), c. 21^r.

pour ses gaiges et entretien durant la dite année presente fin. le dernier jour de decembre 1536¹⁾.

Ma, proprio in quell' anno, la reazione contro gli elementi calvinisti a Ferrara si era fatta più intensa e acuta. L'Inquisizione sorvegliava, attentissima, i Francesi accolti da Renata. Il Duca, cattolico, infastidito dalle continue pressioni, s'era risolto ad intervenire con decisione e aveva fatto imprigionare un segretario della Duchessa, Jean Cornillau, e un cantore francese, Jannet. Il poeta Leone Jamet, che agiva sotto il nome di Chambrun, era fra quelli più tenuti d'occhio in corte. Marot era da poco giunto a Ferrara, quando il Duca riceveva dal suo ambasciatore a Venezia, Giacomo Tebaldi, questa informazione, in data 30 agosto 1535:

«Il R.^{mo} Legato in Venezia dice che faccia previsto la Exc. V. «ch'uno francese nominato Clemente è venuto novellamente a «stare con l'Exc.^{ma} Signora Duchessa nostra et che questo tale è «stato bannito da tutta la Franza per essere lutherano et homo «de sorte che facilmente con dextreza potria introdurre questa «peste che Dio Nostro Signore non voglia.»²⁾

Gran parte della responsabilità di questo stato di cose si faceva ricadere sulla dama d'onore di Renata, Madame de Soubise, che il Duca, appunto nel 1536, rimandava in Francia, come persona compromettente e sgradita a Ferrara. L'Inquisitore aveva imbastito un processo nel quale figurava, fra i maggiormente indiziati, un francese, in cui si è voluto vedere addirittura Calvino, mentre il documento seguente mostrerà che vi si trattava di Marot:

(Arch. estense di Stato. Ba 60^B del Ramo Ducale)
Die XXVIIJ Aprilis MDXXXVJ.

Ven. Pater frater³⁾ comparuit coram prefato P. Vicario citatus et more religioso iuratus supra pectus suum interrogatus si cognoscit quendam Clementem Marotti respondit quod sic: et interrogatus cuius sit vocis ac fame, respondit quod apud omnes habet famam lutherani et interrogatus quare habuit istam famam lutherani respondit quod omnes fuerunt (sic; corr. sciunt) ipsum Clementem fugisse ex Francia quia lutheranus est et est bannitus a tota Francia propter hanc causam: et quod sit bannitus habetur pro certo a fratribus suis et secularibus venientibus ex Francia et interrogatus an habeat aliam noticiam de eo, respondit quod non, quia nunquam illum est alloquutus.

¹⁾ Arch. di Stato di Torino. Reg. del 1536, c. 9^r.

²⁾ Arch. estense di Stato in Modena. Ambasciatori a Venezia: (G. Tebaldi).

³⁾ Manca il nome.

Et interrogatus an alium cognoscat in hac civitate vel in curia male vocis ac fama (sic; corr. fame), respondit quod cognoscit quendam virum religiosum ordinis heremitarum predicatorem in curia Madame, quem credit virum pesimum et pro certo ex audito quod predicavit non esse orandum quia orationes facte sunt frivole nullius momenti et quod antequam iste vir predicator esset aut predicaret in curia ille mulieres erant devotissime, sed postquam ille predicavit non pene volunt videre religiosos aut existimare res ecclesiasticas et dicunt quod orare est amissio temporis similiter dicere officium Beate Virginis et similia.

Et interrogatus si alium cognoscit in curia suspectum lutheranum respondit quod ibi est quidam nomine Corneliion natione gallus qui in quadragesima preterita dum ipse testis esset in curia in quadam camera et haberet sermonem cum dicto Corneliione audivit ipsum negare lib[er]um arbitrium et omnes potestates ecclesiasticas videlicet confessionem quadragesimam et ad que ecclesia non poterat obligare nec sumus Pontifex et audivit a prefato denunciato quod alium invenit fidei et credulitatis more ipsius deponentis, sed quod ipse deponens laudavit se dicens quod erat unus qui similiter credebat liberum arbitrium sed ipse Corneliion revocavit ipsum de credulitate liberi arbitrii: et interrogatus si ipse deponens credit hec dicta fuisse per disputationem an ex sua male opinione, respondit quod post ulteriora verba ipse Corneliion dixit ipsi deponenti quod ex disputatione dixit et tamen credit ipse deponens quod mentiret sed ista dixerit verba ut cooperiet suos errores: et interrogatus in cuius presentia hec dicta sint, respondit quod suus socius presens erat frater¹⁾. Et interius si ista odio vel etc. dixit, respondit quod zelo fidei.

Acta hec fuerunt in cella Patris Vicarii presentibus ad hec specialiter vocatis et notis: patre fratre Dominico de Dozula et P. fratre Evangelista de Sencino ordinis Pred. De quibus omnibus rogatus sum ego frater Benedictus de Tabia ordinis Pred. sacerdos in seculo Apostolicus.

Marot doveva cercare scampo nella fuga. Nel giugno del '36 s'era già rifugiato a Venezia²⁾. Girolamo Feruffino, oratore estense in Francia, scriveva al Duca il 17 Gennaio 1537:

«Ho poi inteso che Marotto è a Geneva et che non osa venire alla corte.» E il giorno 8 marzo dello stesso anno: «El bon Clemente Marotto hora è in questa corte ove presento ch'esso è ben veduto dal Re.»³⁾

Roma.

GIULIO BERTONI.

(Il Prof. Dr. G. Bertoni, della R. Università di Roma, si onora di presentare all' illustre collega Salverda de Grave i suoi ossequi e auguri più fervidi e cordiali.)

¹⁾ Manca il nome.

²⁾ P. Jourda, *Marguerite d'Angoulême*. Paris, 1930, I, p. 186.

³⁾ Arch. estense di Stato: Oratori in Francia (Feruffino).

SUR QUELQUES NOMS D'ÉLÉMENTS SYNTAXIQUES¹⁾

On ne peut pas parler, dans l'analyse d'une phrase, d'un «passé défini», si la forme du verbe n'est pas un «passé défini». Par contre, il peut arriver qu'on parle, dans une analyse de phrase, d'un «subjonctif», même là où la forme du verbe ne se distingue en rien de la forme correspondante de l'indicatif, par exemple dans une phrase comme: «Je veux que tu parles». En d'autres termes: quand il s'agit d'un *nom* comme «passé défini», l'élément-*forme* a *autant* d'importance que l'élément-*fonction*, tandis que, quand il s'agit d'un *nom* comme «subjonctif», l'élément-*forme* a moins d'importance que l'élément-*fonction*. Quand il s'agit, enfin, de noms comme «préterit» ou «parfait», nous constatons un recul plus grand encore de l'élément-*forme* devant l'élément-*fonction*: en effet, «préterit» et «parfait» ne sont plus des noms de formes, mais des noms de *fonctions*. L'élément-*forme* devient ici tout à fait secondaire; on a pu dire, par exemple, qu'une même forme verbale exprimait à telle époque un «préterit», à telle autre époque un «parfait». Il est clair aussi — pour donner encore un exemple — que le mot «préterit» signifie une *fonction* dans le titre suivant d'une étude de M. Meillet: «Sur la disparition des formes simples du préterit.»

Les différences que nous venons de formuler entre des noms comme «passé défini», «subjonctif», «préterit», «parfait», sont nettes et faciles à constater. Mais il y a, à côté de ces noms facilement déterminables, d'autres appellations syntaxiques, sur l'emploi desquelles les syntacticiens ne sont pas toujours d'accord, et qui, en effet, offrent certaines difficultés. Qu'est-ce qu'il faut entendre par le nom de «gérondif»? Qu'est-ce au fond qu'un «optatif»? Tous les syntacticiens ne donnent pas les mêmes réponses à ces questions. L'infinitif est-il un «substantif», même quand il n'est pas «substantivé»? Comment faut-il appeler *si* dans une phrase du type: «Si je suis venu en retard, c'est que j'ai manqué le train»? Je l'ai entendu nommer un *si* «concessif», et un *si* «exclamatif»; en réalité il ne saurait être ni l'un l'autre. Est-ce qu'on a le droit de parler d'un «génitif» dans: «le chapeau de Pierre»? Et ainsi de suite.

.....
.....
¹⁾ Fragments d'un travail en préparation.

Beaucoup de syntacticiens appellent l'infinitif un «substantif», en appelant une forme comme *li dormits* un «infinitif substantivé». Ce qui ne semble pas très logique. Je lis dans une Syntaxe historique du français, à propos de l'infinitif: «Nous devons donc étudier ce *substantif* verbal. Ce *substantif* se distingue d'autres *substantifs*, etc.» Après quoi, dans le même paragraphe, l'auteur parle d'un infinitif *substantivé*. Et il en est de même dans bien d'autres exposés de l'histoire de la syntaxe française. Il est bien entendu que cette façon illogique de s'exprimer n'implique pas sans plus que ces auteurs se seraient trompés dans l'analyse des faits. Mais il y a pourtant ici quelque chose qui «cloche», et il n'est pas impossible du tout que parmi les auteurs qui s'expriment ainsi, il y en ait qui se soient laissés réellement induire en erreur par deux choses:

a) par le fait que l'infinitif *latin* pouvait se décliner, comme un substantif,

b) par le fait que l'infinitif peut remplir, dans une phrase, les mêmes fonctions que peut y remplir un substantif.

Examinons ces deux faits d'un peu plus près.

Admettons qu'en latin l'infinitif ait été réellement un «substantif», faut-il en conclure que l'infinitif est *donc* aussi un «substantif» en français? Evidemment non. Le français a connu, à certaines époques, un grand nombre d'infinitifs précédés d'un article, ou d'un pronom possessif. Dans ces cas, l'infinitif était donc réellement un «substantif», puisqu'il prenait l'article¹⁾. Mais depuis — pour autant que ces infinitifs n'ont pas perdu jusqu'à leur caractère d'infinitif: *le diner, les vivres*, etc. — l'infinitif a renoncé à ces prétentions: il ne prend plus l'article, il ne prend plus comme qualificatif un adjectif, mais un adverbe. En d'autres termes: l'infinitif s'est résigné depuis longtemps à ne plus pouvoir être un substantif. (On sait qu'en l'italien il continue à pouvoir l'être). Aucun infinitif n'est plus jamais un «substantif» en français.

Reste la seconde question: a-t-on le droit d'appeler l'infinitif un «substantif» parce qu'il peut avoir, dans une phrase, les mêmes fonctions qu'un substantif?

Mais, dans ce cas, la subordonnée d'une proposition comme

1) L'article était devenu peu à peu l'«indice» du substantif.

celle-ci: «Je vois qu'il part», serait aussi un substantif. Et de même: tout accusativus cum infinitivo, et le pronom régime dans: «Je le vois». En un mot: tout ce qui peut être sujet, apposition, complément extrinsèque, etc. M. Secheyne dit quelque part: «L'infinitif tel que nous le rencontrons dans le grec et le latin, dans nos langues romanes ou germaniques, n'est plus substantif que par une certaine parenté logique qui apparaît à la réflexion; c'est une véritable innovation, une forme propre au verbe et présentant dans tout son habitus grammatical un caractère spécifique parfaitement net.» Ailleurs le même savant dit que l'infinitif «est donc beaucoup moins substantif que le participe n'est adjectif». Je cite encore du même auteur la phrase suivante: «l'infinitif est un substantif (et le participe un adjectif), quand il s'agit d'être le complément de quelque chose; ils se retrouvent verbes quand il s'agit de ce qui dépend d'eux». A quoi j'oppose ma formule que l'infinitif français n'est un «substantif» que là où il est précédé de l'article. Comment concilier ces deux points de vue? D'une façon bien simple, à mon avis. Il faut laisser «substantif» ce qui est réellement «substantif» (*le cheval, le dormir*); pour tous les cas où il s'agit d'éléments qui, sans être des «substantifs», peuvent remplir les fonctions syntaxiques qui sont avant tout celles du substantif, on pourrait se servir du terme: «substantival». La subordonnée après un verbe comme *voir*, l'accusativus cum infinitivo, le pronom atone régime, l'infinitif, voilà donc autant de «substantivaux», ayant tous une fonction «substantivale», mais qui ne sont pas, pour cela, des «substantifs». M. Brunot appelle un pronom un «nominal»; ne craignons donc pas d'appeler l'infinitif un «substantival». Appelons «pronom»substantif une forme comme *le mien*, mais «substantival» une forme comme *me* dans: «Il *me* reconnaît».

Dans ce système, qui soulignerait aussi bien les différences que les identités essentielles, on appellerait donc:

le cheval = un «substantif»;

le dormir = un «infinitif substantivé»;

les vivres, le dîner = des «substantifs»;

Je veux parler = un «substantival» (= infinitif);

Je veux qu'il vienne = un «substantival» («phrase substantivale»);

Je ne sais pas s'il viendra = id.;

Credo patrem aegrotare = id.;

Le mien = un «nominal (pronom) substantivé»;

Le qu'en dira-t-on = une «phrase substantivée»;

Je le vois = un «nominal (pronom) substantival».

.....
.....
La question des noms syntaxiques soulève bien des difficultés aussi sur le terrain des «valeurs». En voici une, en guise d'exemple.

On appelle généralement «*si* conditionnel» la conjonction dans une phrase du type: «S'il l'avait su, il l'aurait dit». La même conjonction s'appelle «*si* concessif» dans une phrase comme celle-ci: «S'il est pauvre, il n'en est pas moins content de son sort».

Or, il n'y a pas longtemps, j'ai assisté à une discussion sur le nom à donner à la conjonction *si* dans: «Si je suis en retard, c'est que mon train avait un retard d'une demi-heure». Les uns prétendaient qu'il s'agissait ici d'un *si* «concessif»; les autres l'appelaient un *si* «exclamatif». A mon avis il s'agit ici — si l'on tient absolument à donner un nom à la conjonction en question — d'un *si* «causal». Voici mon raisonnement.

Dans les trois phrases citées, la fonction syntaxique de *si* est évidemment la même; les différences de signification se trouvent exclusivement dans le contexte. Si l'on appelle le premier *si* un «*si* conditionnel», cela veut dire, au fond, que le rapport qui existe entre la phrase principale et la phrase subordonnée est un rapport «conditionnel». Dans la seconde phrase, on parle d'un «*si* concessif», parce que le rapport entre la principale et la subordonnée est un rapport «concessif». Or, en appliquant ce critère à la phrase en question, on arrive à cette conclusion que *si* y est un *si* «causal», puisque le rapport entre la principale et la subordonnée dans: «Si je suis en retard, c'est que ...» est un rapport causal. Je ne sais pourtant pas s'il serait recommandable d'introduire, ou de maintenir, ces noms dans la syntaxe; ils défigurent vraiment un peu trop la réalité syntaxique. En s'engageant trop loin dans cette voie, on finirait peut-être par distinguer un *ne* «négatif» d'un *ne* «prohibitif», le premier dans une phrase comme: «Je ne le fais pas», le second dans une phrase comme: «Ne le faites pas», parce que dans la première phrase il s'agirait d'un fait nié, et dans la seconde d'une interdiction. Ce système mènerait loin! Parlons plutôt dans les trois phrases avec *si*

citées plus haut d'un *si* «conditionnel», pour opposer ainsi cette conjonction *si* à un *si* «dubitatif», tel qu'on le trouve dans une phrase comme: «Je ne sais pas s'il viendra.» Un troisième *si* sera le *si* «affirmatif». Et ainsi de suite, pourvu qu'il s'agisse de différences essentielles. Un *si* «causal» ne me semble pas être de ce nombre; ce n'est qu'une nuance stylistique de *si* «conditionnel». Et il en est de même, au fond, d'un prétendu *si* «concessif» dans: «Si cet homme est pauvre, il n'en est pas moins content de son sort». La langue connaît un *si—que* «concessif», mais c'est tout autre chose!

Leyde.

C. DE BOER.

PASCAL ET SON BIBLIOGRAPHE . . . PASSIONNÉ

M. Duhem, dans la préface de la Bibliographie des *Travaux scientifiques* de Pascal, parue en 1911, a dit toute la reconnaissance que l'on devait avoir pour M. Maire. En 1923, à l'occasion du tricentenaire de Pascal, M. Maire publiait chez Beauchesne, aux Archives de Philosophie, un *Essai bibliographique des Pensées*, et, entre 1925 et 1927 paraissaient à la librairie Giraud-Badin, les cinq volumes de la Bibliographie générale de toutes les œuvres de Pascal, sur le chantier depuis 1884. La dette de reconnaissance des érudits envers M. Maire s'est donc considérablement accrue, car les recherches sont singulièrement facilitées grâce aux 1715 pages de bibliographie réparties sous ces titres: Pascal savant, Pascal pamphlétaire (*Les Provinciales*: I. Les éditions, II. Les documents) Pascal philosophe (*Les Pensées*), et, dans le 5^{ème} volume: Opuscules, Lettres, Biographie et Iconographie de Blaise Pascal.

A ces 1715 pages d'érudition, M. Maire a ajouté des Introductions: 32 pages pour Pascal savant, 101 pour le pamphlétaire, 89 pour le philosophe, et, en tête du 5^{ème} volume, 96 pages dont 62 sur *La vie et la mort de Pascal*. Au total, plus de 300 pages in-octavo. Celles préfaçant le premier volume sont parfaitement objectives, et brèves. Mais au second volume, le ton change. C'est que M. Maire, qui n'avait pas à écrire une histoire des sciences, a cru que «pour bien comprendre le sens et l'esprit des Lettres Provinciales, il importe de résumer ces doctrines dont le développement aurait amené, non seulement en France, mais dans une partie de l'Europe, une perturbation violente dans les idées morales et la conception du catholicisme.» [p. 3]. Et comme, à l'histoire de ces doctrines se rattache intimement celle de la famille Arnauld, M. Maire nous dit comment il voit quelques membres de cette famille, à commencer par le dernier, par Antoine, «le grand Arnauld, comme le désignait son parti...

Il était altier, orgueilleux, avec une humeur intraitable, sous une apparence de douceur ... Son frère aîné, de vingt-trois ans plus âgé que lui, celui qu'on nomme Robert Arnauld d'Andilly, avait à peu près le même caractère, haineux, orgueilleux, vindicatif» [p. 31].

Soit, et tant pis pour les deux frères, mais pourquoi M. Maire prend-il, comme seul garant, Varin, «un commentateur

très érudit, dit Sainte-Beuve, mais avec qui il a le regret de ne pouvoir être d'accord», et dont le livre: *La vérité sur les Arnauld* est «un méchant livre, aussi mal pensé que folâtement écrit»¹⁾ A Varin, M. Maire ajoute, il est vrai, le témoignage d'un contemporain d'Arnauld et il cite complaisamment la page de Jurieu: «Je vous avoue que je suis tenté il y a longtemps de faire connaître au monde ce Tartufe ...»²⁾. M. Maire, qui saura, nous le verrons, se servir de Voltaire, ne parle pas de Jurieu *l'injurieux*. Nous ne l'en blâmerons pas; un bon mot, même de Voltaire, n'est pas souvent une bonne réponse. Mais quoi: Arnauld était injuste pour le protestantisme, et Jurieu, à son tour, «accordait trop aux lumières d'Arnauld et faisait tort à son cœur»³⁾. Tous deux se trompaient et ne pouvaient guère ne pas se tromper, séparés, comme ils l'étaient par la théologie et par la politique⁴⁾. Hélas! Ce n'est point ici le pays de la vérité. Sans doute, M. Maire, qui a tant remué la poussière des livres, le sait, mais pourquoi le bibliographe n'indique-t-il pas au lecteur la lettre du 2 novembre 1685 dans laquelle Arnauld nous dit pourquoi il ne répondra pas au livre de Jurieu?

«Et cependant, continue M. Maire après la page de Jurieu, cet homme entier, orgueilleux, entêté jusqu'à être désavoué (?) par son seul (?) ami Nicole, jusqu'à être abandonné de tous (?), obligé de se cacher, de s'enfuir et de mourir en exil (M. Maire en ferait-il un crime à Arnauld?), cet homme, à côté de ses défauts, avait des qualités remarquables»; ... parfois «il retrouvait sa naïveté naturelle, s'intéressant aux jeux des enfants, s'abandonnant à une joie spontanée et innocente» [p. 34]. Malheureusement pour Arnauld, Freud est venu, et à l'occasion de ces qualités, M. Maire croit que «la psychologie moderne prononcerait peut-être le mot de refoulement».

M. Maire [p. 35] consacre dix-huit lignes à la conférence de Bourgfontaine. Il cite Filleau, Sauvage, Cantù, avec, en note, le

1) *Port-Royal* IV, p. 50 et V, p. 12. Cf. III, p. 576 pour un jugement plus détaillé de Sainte-Beuve sur Varin.

2) *L'Esprit de M. Arnaud*. A Deventer, chez les héritiers de Jean Colombius, 1684. [1^{er} pie p. 7].

3) *Port-Royal* III, p. 95.

4) *ib.* IV, p. 456. Le prince d'Orange, le héros de Jurieu, sera pour Arnauld le *nouvel Absalon*, *nouvel Hérode*, *nouveau Cromwell*, *nouveau Néron*. Voilà qui s'appelle cumuler.

titre de leurs ouvrages. Il ajoute une 4^{ème} note: «Aujourd'hui on n'admet plus la réalité de cette réunion». C'est de l'excellent humour, mais le bibliographe aurait pu se contenter de porter Filleau, Sauvage, Cantù, dans la Bibliographie seule, et l'historien pouvait remplacer ces dix-huit lignes par ces six mots: Calomnie des ennemis de Port-Royal.

Mais M. Maire qui, évidemment, regrette que la réunion de Bourfontaine soit un mythe, et qui doit «se contenter de noter que toute la doctrine janséniste fut exprimée et réalisée conformément aux résolutions qu'on attribue à la conférence de Bourfontaine», ajoute une 5^{ème} note qui renvoie à Mgr. Ricard et à son livre *Les premiers Jansénistes*. Le bibliographe n'a pas le droit d'ignorer cet ouvrage, mais l'historien devrait le tenir pour un tissu de «calomnies, d'invectives et d'outrages», depuis les déclarations de l'abbé Fuzet à M. Gazier, dans une lettre du 31 mars 1884, rendue publique en 1922¹⁾.

Dans le paragraphe suivant, M. Maire porte ce jugement sur le livre d'Arnauld, *La Fréquente Communion*: «Rédigé dans un langage soigné, très serré et très dialectique, il enleva le suffrage de quelques prélats qui se hâtèrent de l'approuver, sans peut-être l'avoir lu et avant même que la préface en fût écrite».

Les quelques prélats sont 20 [4 archevêques et 16 évêques] auxquels se joignent 24 docteurs. Deux ans plus tard, en 1645, toute la province d'Auch, composée d'un Archevêque et de dix évêques, s'ajoutera à ces quelques prélats. Et, pour croire que ces approbateurs ont pu ne pas avoir lu, il faut soi-même ne pas avoir lu leurs approbations. Il y a mieux: M. Maire doute que les prélats approbateurs aient fait leur devoir, mais un archevêque qu'il ne récusera pas, M. de Péréfixe, l'allié des Jésuites, dira du livre d'Arnauld: «Je ne l'ai jamais lu sans en devenir meilleur, et je l'ai lu cinq ou six fois²⁾». M. Maire, champion de l'orthodoxie, devrait parler moins cavalièrement des prélats approbateurs et d'un livre qui n'a jamais été mis à l'Index et dont les Jésuites eux-mêmes ont tiré profit.

Arnauld, après la publication de son livre, reçut d'un anonyme une lettre de félicitations. Cette lettre, signée D. H. est d'un agent

¹⁾ «Signor Ricard est un menteur impudent». Augustin Gazier. *Histoire générale du mouvement Janséniste*. t. II. p. 280. 281.

²⁾ Id. Ibid. t. Ier, p. 50. Cf. *Port Royal* VI, p. 296.

provocateur, très probablement ¹⁾). M. Maire avoue que cette forme de polémique est peu loyale et peu honnête, mais, ajoute-t-il, «il faut reconnaître que la lettre est faite avec une grande habileté et que son auteur ... connaissait admirablement Arnauld et ses écrits». Cela dit, il en imprime quelques extraits [p. 36—40]. Remercions du moins le bibliographe, puisque cet écrit n'existe plus qu'en copie manuscrite à la Mazarine.

«Orgueil, entêtement, presque mauvaise foi, tout cela transparait dans les écrits d'Arnauld et ne laisse pas de révéler un caractère» [p. 54]. Le chapelet est-il complet? Un grain, et inattendu, va l'allonger: Arnauld était flatteur et Pascal s'y laisse prendre. Si cela est, Arnauld, qui avait une naïveté naturelle, nous a dit M. Maire, était en même temps bien habile, en effet. M. Maire s'appuie sur le passage des Mémoires de Marguerite Périer relatant l'incident du projet de défense d'Arnauld que la Sorbonne va condamner, au début de 1656. «Il fit donc un écrit, lequel il lut en présence de tous ces messieurs, qui n'y donnèrent aucun applaudissement. M. Arnauld qui n'était point jaloux de louanges, leur dit: Je vois bien que vous trouvez cet écrit mauvais, et je crois que vous avez raison; puis il dit à M. Pascal: *Mais vous qui êtes jeune, vous devriez faire quelque chose.* M. Pascal fit la première lettre, la leur lut. M. Arnauld s'écria: *Cela est excellent, cela sera goûté, il faut le faire imprimer.*»

Nous voyons dans ces quelques lignes le contraire exactement de l'orgueil et de l'entêtement. Mais la flatterie, l'habile flatterie? Pour M. Maire, elle est dans les mots que nous avons soulignés.

Mais, après tout, pourquoi Pascal n'aurait-il pas été dupe d'Arnauld? «Il se laissait influencer facilement, il se laissait entraîner par qui savait le dominer: après son père, Desargues, après Desargues, Roberval et Mersenne, après Roberval, Méré, après Méré, sa sœur Jacqueline; après sa sœur, Singlin; après Singlin, Arnauld. Toute la psychologie scientifique et théologique de Pascal se trouve dans ces évolutions» [p. 55].

On le voit: c'est très simple. Encore fallait-il y songer. Malheureusement M. Maire oublie que quelques pages plus

¹⁾ «Vous forgez des écrits pour rendre vos ennemis odieux, comme la Lettre d'un Ministre à M. Arnauld, que vous débitâtes dans tout Paris...» Pascal, *Quinzième Provinciale*.

haut il a écrit [p. 46]. «Quelle joie! quel orgueil pour Pascal d'avoir pu persuader son père»; et dans la suite du paragraphe M. Maire nous montre Pascal convertissant «par son exemple, par ses discours pleins de feu, de chaleur, d'entraînement, sa sœur Jacqueline, sa sœur Marguerite [lire: Gilberte] et un beau frère».

Avec ce Pascal aux ordres d'Arnauld, selon M. Maire, et simple arrangeur des documents qui lui seront remis, nous voici arrivés aux Provinciales. «C'est alors [après la 4^{ème} lettre] qu'à l'instigation d'Arnauld surtout il attaqua directement les Jésuites» [p. 66]. Ici, M. Maire transcrit en note le passage du *Siècle de Louis XIV* «... On tâchait, dans ces lettres, de prouver qu'ils [les Jésuites] avaient un dessein formé de corrompre les mœurs des hommes ...». Pascal a formellement déclaré le contraire. Voltaire, sans doute, le savait, mais sans doute aussi, il avait intérêt à ne pas se le rappeler l'année où il écrivait cette contre-vérité. M. Maire sait tout cela mieux que nous. Pourquoi le bibliographe impartial est-il un historien tendancieux?

«La valeur polémique des Provinciales, on le sait aujourd'hui, déclare M. Maire, n'est décidément qu'une valeur littéraire, mais il la faut alors désigner comme exceptionnelle, car c'est elle et elle seule qui, pour des siècles, pour toujours peut-être, a accredité la légende des Jésuites, qui, surtout, l'a implantée d'un coup dans la crédulité générale» [p. 73]. Amère constatation: Pascal, avocat génial d'une mauvaise cause. Et voici la seconde, inverse exactement, mais non moins amère: «Le P. Nouet, en collaboration avec le P. Annat, a ouvert la lutte par une réponse à la première lettre. Homme instruit et bon théologien, ses écrits étaient d'un style lourd et pédant; aussi sa réplique, très juste dans le fond, ne produisit aucun effet, mais il persévéra, sans se décourager, et répondit successivement, lettre par lettre, jusqu'à la quinzième sans obtenir d'ailleurs le moindre succès auprès du public ...; l'éclat des Provinciales submergeait ces écrits et ne les faisait même pas lire» [p. 71]. Si le public ne les a pas lus, il a eu tort, surtout s'ils étaient «très justes dans le fond». Mais quelqu'un au moins les a lus, et y a répondu: Pascal.

Si le public ne les a pas lus, ce n'a pas été faute de pouvoir se

les procurer. La dix-huitième Provinciale, datée du 24 mars 1657, est publiée au commencement de mai. Le 13 août suivant, Liège approuvait les *Réponses aux Lettres Provinciales*, qui paraissaient en 1658 [peut-être en 1657, date que nous lisons sur une fiche de catalogue], et étaient réimprimées en 1659, rivalisant de vitesse avec les éditions collectives des Provinciales.

En 1694, le P. Daniel fit imprimer une réponse aux Provinciales «qui a disparu quasi avant de paraître, écrit Bayle. Elle ne coûtait que cinquante sols et l'on dit qu'on a offert d'en rendre un louis d'or de quatorze francs à tous ceux qui l'avaient achetée, s'ils voulaient la rendre». Et M. Maire de continuer: «Ce procédé était bien dans les usages des Jansénistes qui supprimaient les livres et les papiers qui les gênaient ou qui achetaient les gens à prix d'or» [p. 72]. Ce procédé est, en effet, bien vilain. Mais, il y a des circonstances atténuantes: ces Jansénistes sont des... Jésuites, car ce sont les Jésuites qui ont racheté à prix d'or le livre d'un des leurs dont la publication ne leur paraissait pas opportune. Il fut réimprimé deux ans plus tard, et même traduit en latin, allemand, anglais et italien, écrit complaisamment M. Maire. Pourquoi l'historien ni le bibliographe n'ajoutent-ils pas que la traduction latine fut mise à l'Index? ¹⁾.

En avançant dans la lecture de l'Introduction, on a l'impression que l'historien regarde tantôt par le gros bout, tantôt par le petit bout de la lunette. Comme le bibliographe ajoutera çà et là, à la description des livres, des notes qui veulent être des jugements, il est important de rendre aux mots qu'il emploie leur exacte valeur. Les passages de l'introduction sur l'abbé Maynard et Havet nous y aideront, croyons-nous. C'est dans son chapitre *Les Citations — A quoi se réduit leur véracité*, que M. Maire distribue la louange et le blâme.

«Dans le texte même des lettres, l'abbé Maynard rétablit par des notes souvent fort amples les parties des citations tronquées ou mal données. Tout au plus, pourrait-on dire que l'abbé

¹⁾ *Port-Royal* III, p. 222 et 225.

Maynard dans son désir de justice, déploie-t-il une certaine partialité en faveur des casuistes?» [p. 69]. Au lieu de: certaine partialité, nous proposons de lire: partialité certaine.

Page 100: «... l'abbé Maynard fait une révision sévère, et peut-être partielle, des citations données par Pascal.» L'on comprend qu'ici *peut-être* signifie certainement.

«Après l'abbé Maynard, Havet et surtout Aug. Molinier ont constaté eux aussi des erreurs et des absences de netteté dans les citations.» En ce qui concerne Havet, c'est: *n'a pas constaté*, qu'il faut lire ¹⁾.

Grâce à cette mise au point, l'on donne son coefficient d'importance à la note que M. Maire a ajoutée, dans la partie bibliographique, à la description de l'édition Havet: «*Se tenir sur une grande réserve sur la valeur de cette édition. L'éditeur écrit avec un parti-pris évident et à l'aide des notes de Wendrock dans l'édition latine de 1658, il veut démontrer l'exactitude des citations de Pascal extraites des ouvrages des Casuistes*». [p. 315].

Dans le second volume, *Les documents*, les notes sont moins rares. Elles restent peu nombreuses; M. Maire est un savant discret, et sage, à preuve cette note à l'*Histoire du Jansénisme* du P. Rapin, publiée par l'abbé Domenech: «*Lire avec prudence car la thèse de l'auteur est entièrement contre les Jansénistes*». [p. 20]. Mais, page 12, à l'occasion du livre de l'abbé Fuzet: *Les Jansénistes du XVII^e siècle*, M. Maire nous dit: «*Tout l'ouvrage est écrit dans un esprit nettement anti-janséniste, mais avec assez d'impartialité. Il paraît être fait avec des documents de seconde et troisième main*.» Les mots que nous avons soulignés sont des euphémismes, évidemment, ou bien M. Maire, à défaut de l'article de M. Gazier dans la *Revue historique*, qui n'est pas mentionné, n'a pas lu l'article du même auteur mentionné page 20 sous Ricard (Mgr), et qui a valu à M. Gazier la lettre de l'abbé Fuzet du 31 mars 1884. Par cette lettre et par une autre du 4 décembre 1892, M. Maire aurait su que l'abbé Fuzet, devenu évêque, portait sur son propre livre un jugement beaucoup moins favorable que son bibliographe. Le livre de M. Gazier, *Histoire générale du mouvement janséniste*, renferme,

¹⁾ Havet. *Les Provinciales*. Introduction VI—X.

pages 280 et 281, des fragments de ces lettres qui n'ont pas éclairé M. Maire, car il l'a enrichie d'une note: «*Cette œuvre est écrite avec partialité. Le choix des auteurs cités le démontre abondamment et l'auteur montre bien qu'il a été le chef du jansénisme contemporain*»¹).

Au sujet du *Dictionnaire des hérésies* et du *Dictionnaire du Jansénisme* de l'abbé Pluquet, M. Maire nous avertit: «*Etre très réservé sur la valeur de ces articles.*» Or on sait par l'avertissement de l'éditeur, l'abbé Migne, que le *Dictionnaire* de Pluquet est un remaniement de celui du P. Patouillet, lequel avait refondu la *Bibliothèque Janséniste* du P. Colonia. Le P. Colonia fut mis à l'Index le 20 septembre 1749, et le P. Patouillet le 11 mars 1754. Si donc nous devons être réservés en lisant Pluquet, redoublons de prudence quand nous consulterons ses sources impures. Cependant M. Maire, sous Colonia-édition de 1744 (sic), et sous Patouillet-édition de 1752 (sic), imprime deux pages et quatre pages d'extraits dans lesquels Pascal et consorts sont proprement arrangés. Comme ni la mise à l'index, ni la filiation ne sont indiquées, le lecteur risque de s'égarer, s'il s'en tient aux extraits.

Etre très réservé, comme le conseille M. Maire, ne suffit pas, car voici ce que M. Bremond écrit, au sujet de François de Clugny, un oratorien que l'on ne pouvait cependant pas accuser de pencher vers la rigueur janséniste: «*La notice venimeuse que lui a consacrée la Bibliothèque janséniste n'est pas le chapitre le moins inique de ce méchant livre, si justement condamné par l'Eglise*»²).

Dans la section XVI [Critique littéraire, p. 470] on voit avec surprise Saint-Evremond et le volume de ses *Œuvres mêlées*, dont M. Maire imprime quelques lignes. «... Il y a quelques années qu'il y eut dans la Langue Française une espèce d'inondation générale de certaines manières de parler. On n'osait plus se servir de la première personne ...» Nous soupçonnons

¹) «*Nous étions bien abusés; vous me preniez pour un suppôt de l'Univers; je pensais que vous étiez un janséniste enragé ... Je vous remercie de votre absolution, j'y tenais beaucoup.*» Op. cit. p. 280.

²) *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*. Tome VII, p. 287. Cf. t. IX, p. 48-49.

M. Maire de ne pas avoir été intéressé avant tout par ce passage, mais par la note de l'éditeur, qu'il imprime également: «Les Jansénistes inventèrent cette espèce de Jargon pour se distinguer dans le monde, et s'acquérir une réputation de modestie et d'humilité extraordinaire.» Ce jugement téméraire est au compte de l'éditeur de 1711 [Londres], qui s'appuye sur Bayle. L'éditeur de 1726 [Amsterdam], est à la fois plus bref et plus charitable: «Les Jansénistes de Port Royal affectaient de parler par *On*.» Il est en même temps plus documenté, car il continue ainsi: «Mr. de Saint-Evremond nous apprend que *cette manière de s'exprimer en tierce personne fut introduite à la Cour par Mr. de Turenne* et [nous continuons à notre tour] entretenue après sa mort par ceux de sa Maison» [V. 373].

Ce petit problème du *On* est plus compliqué que ne le croient les grammairiens, les historiens de la littérature et les biographes. En tout état de cause l'on doit dire dès maintenant que les Jansénistes ne sont pas les seuls coupables, si coupables il y a.

A la page 199 on trouve une note qui semble impersonnelle à souhait:

«A partir de la page 13 jusqu'à la fin, l'auteur expose en vers pourquoi les uns et les autres ont signé le formulaire.»

Il s'agit de la *Lettre d'un avocat à un de ses amis, sur la signature du fait contenu dans le Formulaire*. Lisons-la. Les vers — satyriques — nous permettront de clore par un sourire ces quelques remarques en marge de la bibliographie savante et précieuse de M. Maire. A la suite de ces treize pages, que beaucoup d'indices nous feraient attribuer à Nicole, on a réuni trente-six épigrammes. Le tout daté de 1664. La première est attribuée à Racine: c'est dire qu'elle est mordante:

Contre Jansenius, j'ai la plume à la main.
Je suis prêt à signer tout ce qu'on me demande;
Qu'il soit ce qu'on voudra, Calviniste ou Romain,
Je veux conserver ma prébende.

Cette même année, La Fontaine rimait sa jolie ballade sur Escobar. Ces épigrammes, d'auteurs différents, à coup sûr, et de valeur inégale, ne sont pas toutes du Racine ou du La Fontaine. Cependant cette autre se rapproche assez de la naïveté

du *conteur*. Le premier vers de la fable, qui, du reste, ne paraîtra imprimée qu'en 1668 :

Un souriceau tout jeune et qui n'avait rien vu,
semble même faire écho au premier vers de ce petit conte.

Un Novice tout neuf et qui ne fait que naître,
Dit au Révérend Père Maître:
Enfin, Dieu merci, j'ai signé,
Et je tiens pour très infaillible,
Que ce Jansenius horrible
Est un hérétique obstiné.
Ah! Dieu, qu'il est plein de malice!
Je répons qu'il n'y manque rien
Du mensonge et de l'artifice;
Croyez que je le connais bien.
— Vous savez donc, lui dit le Père,
Que cet Evêque était faux frère
— Evêque! reprit à grands cris,
Le petit Novice entrepris,
Evêque! reprit-il encore,
Ah! Père, que je suis surpris!
Je le croyais ou Turc ou Maure!

Ne nous moquons pas du petit Novice. Voltaire, qui n'est en aucune façon novice, à cru, ou voulu croire, que Pascal était fou, Joseph de Maistre trouvait le savant surfait et l'écrivain ennuyeux, et Chateaubriand, jusqu'à 1829, a cru Pascal menteur. Pour M. Maire, il fait siennes [IV. 87] les conclusions de M. Blondel: «Le jansénisme de Pascal est superficiel, emprunté, occasionnel, équivoque.» Le contraire, exactement, de ce que, pour notre compte, nous croyons se rapprocher davantage du vrai. Mais, après tout, — et avant tout —, cette *pensée* de Pascal est plus vraie encore que ce que les uns et les autres peuvent croire: «Ce n'est point ici le pays de la vérité, elle erre inconnue parmi les hommes.»

Groningue.

EMILE BOULAN.

RÉFLEXIONS SUR UN THÈME LITTÉRAIRE (LA DOULEUR)

Le problème de la souffrance se rattache au grand problème de la Vie, et même s'identifie avec elle. Depuis Platon, en passant par l'Écclésiaste, et les grands moralistes du XVII^e siècle jusqu'à Schopenhauer, tous les penseurs qui se sont efforcés de chercher un sens à la vie, ont reconnu que la douleur est la substance même de l'existence humaine. «Vivre, c'est souffrir»: c'est en cette brève maxime que se résume la sagesse des nations, ce qui, transposé sur le plan philosophique, revient à dire que le vouloir-vivre étant immanent à l'homme, il ne peut jamais se satisfaire.

Toute joie, tout bonheur, naissant forcément d'une privation, d'une souffrance préalable, aussitôt le désir comblé, l'ennui, le tourment et la douleur s'installent à sa place. Nous sommes les esclaves de nos désirs, et toute notre vie se passe à changer de prison.

C'était assez l'avis de Socrate, comme Platon nous le dit dans son *Phédon*.

Pourtant, si la douleur est vieille comme le monde, le problème de la souffrance n'existait guère pour les Anciens: La douleur, aussi bien que la joie et le bonheur, étaient présents des dieux.

Dans l'*Hippolyte* d'Euripide la nourrice dit à Phèdre: «souffrir est une nécessité pour les mortels»¹⁾. La nécessité elle-même ne se discutait pas; on la subissait. C'est le Christianisme qui, en posant le problème du péché originel et du mal, a cherché à résoudre toutes les questions morales ou métaphysiques que soulèvent les relations entre l'homme et son Créateur.

S'il est vain de demander à la Phèdre antique du remords au sujet d'une action qu'elle n'était pas libre de ne pas commettre, il n'en est pas de même de la Phèdre de Racine, malgré soi perfide, incestueuse, et qui «regarde la seule pensée du crime avec autant d'horreur que le crime même».

Or, il est évident que pour l'homme responsable de ses actes chaque faute se paye en souffrances, et même chaque pensée coupable. Mais la question devient bien plus intéressante quand l'homme se débat dans l'incertitude et le doute et qu'il cherche

¹⁾ μοχθεῖν δὲ βροτοῖσιν ἀνάγκη (vs. 207).

à approfondir la cause ou le pourquoi de souffrances en apparence imméritées.

À ce propos qu'on nous permette de citer un passage significatif du roman *Les souffrances perdues* de M. André Thérive: «... Mais Mme Plavigneux s'était levée, et lui dit brusquement: Dites-moi, M. Phélieprier, croyez-vous que les douleurs que Dieu nous envoie, servent jamais à quelque chose? ... Eh bien! moi (c'est toujours Mme P. qui parle) je vous dis que vous reconnaîtrez toujours les innocents à ce qu'ils sont couverts de souffrances et de maux!»¹⁾

Il y a donc, comme le titre du roman le fait présumer, des souffrances «perdues», c.à.d. des souffrances inutiles, des souffrances qui ne rachètent rien, qui ne profitent à personne, pas même à la personne qui souffre. Et d'autre part il y a des souffrances utiles. Si l'on pressait un peu l'auteur de dire sa pensée tout entière, il avouerait, croyons-nous, que *les souffrances sont d'autant plus utiles qu'elles sont plus imméritées.*

De là à considérer la douleur comme un signe d'élection auquel on reconnaît les innocents il n'y a qu'un pas. Le Romantisme l'a hardiment franchi en créant ces héros voués à la souffrance, marqués d'un sceau fatal, et qui s'appellent René, Obermann, Didier, Hernani ou Chatterton, autant de variations sur le thème de la fatalité du malheur, puisque tous, tant qu'ils sont, ils se croient «nés pour être du malheur un modèle accompli».

Dans la carrière des poètes romantiques le héros fatal ne marque qu'une phase, une mode littéraire, un état d'âme passager, tel le Werthérisme ou le Byronisme. En prenant contact avec la Vie, avec ce que Maeterlinck appelle si justement le «tragique quotidien», ils ont appris à élargir le thème de la douleur en y réintégrant des considérations d'ordre moral ou métaphysique. A cet égard, la vie de Maurice de Guérin offre un exemple fort curieux. Dès l'âge de 18 ans, il écrivait à l'Abbé Buguet: «Le malheur est héréditaire dans ma famille. Pourquoi le sentiment du malheur ne se communiquerait-il pas avec le sang?»

Plus intime, moins théâtrale que dans la bouche d'Hernani, la protestation du jeune poète contre une destinée inéluctable dont il se croit victime, n'en est que plus émouvante.

¹⁾ Voir p. 256, Ouvr. cité.

Pourtant, qu'on pénètre plus avant dans la pensée du poète du *Centaure*, et l'on verra qu'il a beaucoup réfléchi sur le sens de la douleur. Dans la solitude du Cayla, il apprend que la douleur, en éliminant de notre cœur les vaines protestations, les regrets superflus, les plaintes stériles, y élabore une vie nouvelle; que l'homme ne peut trouver le repos que dans la mesure, la discipline et la sagesse. C'est ce que le passage suivant, emprunté à la *Méditation sur la mort de Marie* prouve clairement:

«Tandis que l'élément pesant et grossier de la douleur s'échappe par les larmes et tous les signes d'affliction qui éclatent d'abord, la partie pure, spirituelle et vraiment de durée se retire dans le fond de l'âme, sans bruit, sans émotions de sens, pour y séjourner jusqu'à la fin, recueillie et vigilante. De cet asile, elle gouverne secrètement la pensée et la vie tout entière. Par une puissance qui agit avec précaution et dans le mystère, elle entreprend la transformation de l'âme.»

Libération, spiritualité, effort de vie ascendante — voilà donc le plus clair du bénéfique qu'on peut tirer de la douleur. Tous ceux qu'une grande douleur a touchés de son aile sombre, reconnaîtront dans les méditations de Maurice de Guérin le secret langage de leur cœur.

D'une manière générale on peut dire que les poètes parnassiens, de par leur foi positiviste et leur conception de l'art, ont dédaigné de chercher un sens à la douleur. Ce n'est pas que Leconte de Lisle méconnaisse l'importance du problème angoissant des fins possibles de la souffrance; seulement le spectacle de la douleur humaine ne lui arrache qu'un cri de révolte désespéré:

Tais-toi. Le ciel est sourd, la terre te dédaigne.
(*Le Vent froid de la nuit*).

Si dans la *Vision de Brahma* le poète demande au Dieu suprême Bhagavat-Hâri pourquoi un Dieu bienfaisant, tout-puissant, peut souffrir le mal, pourquoi le monde est imparfait, il n'obtient pas plus de réponse que «le divin Fils» parlant au «Divin Père» dans le *Mont des Oliviers* de Vigny:

S'il n'est rien, sinon toi, Hâri, suprême Dieu,
Si l'univers vivant en toi vit et respire,
Si rien sur ton essence unique n'a d'empire,
L'action, ni l'état, ni le temps, ni le lieu,

D'où vient qu'aux cieus puissants ta force se déchaîne?
D'où vient qu'elle palpite et hurle avec les flots?
D'où vient que, remplissant la terre de sanglots,
Tu souffres, ô mon maître, au sein de l'âme humaine?

Il est vrai qu'à ces questions passionnées Hâri répond dans les dix strophes suivantes, mais sa réponse n'offre aucune prise à l'âme assoiffée de certitude. Puisque Hâri lui-même n'est qu'un rêve, puisque toute chose n'est que le rêve d'un rêve, la suprême sagesse est de vivre dans un renoncement complet, de prendre son parti de l'irréalité profonde de l'Univers, ce «Néant divin», si cher à Leconte de Lisle.

Et la seule réalité qui lui permette de vivre sera de sculpter de beaux vers, «de sceller son rêve flottant dans le bloc résistant» sur lequel le Temps ne mordra pas.

Chose curieuse: du poète des *Poèmes tragiques* ou du poète des *Fleurs du mal* ce n'est pas le dernier qui s'est vraiment réfugié dans le palais artificiel de l'art: c'est bien plutôt Leconte de Lisle. Il s'y est même retranché pendant la meilleure part de sa vie. C'est pourquoi les sombres anathèmes du grand Parnassien ont je ne sais quoi d'académique, d'étudié, de guindé même, qui prêterait aisément au pastiche. Comme l'expression de la douleur est plus sincère, plus vibrante et poignante chez Baudelaire! Il y a un monde entre le pessimisme opaque de Leconte de Lisle et le pessimisme traversé d'éclairs fulgurants d'espoir, d'élan de confiance mystique, de frissons d'horreur et de volupté du poète des *Fleurs du mal*.

Les *Poèmes barbares* crient la certitude que l'homme est né mauvais, les *Fleurs du mal* la murmurent, la sanglotent sur le ton de la litanie, et le mode de la confession. Leconte de Lisle proteste, déblatère contre l'iniquité de la souffrance, Baudelaire aime et recherche la souffrance en soi, il tire des jouissances subtiles et perverses de la douleur, mais il sait aussi qu'elle est «la noblesse unique», qu'elle est le «divin remède à nos

impuretés», et que, même lorsqu'il a roulé au fond du gouffre, tous les espoirs de rédemption et de purification lui sont permis.

La douleur a-t-elle un accent particulier, un mode d'expression caractéristique dans l'œuvre des romanciers naturalistes? Nous ne le croyons pas. Evidemment le style proprement dit n'est pas en cause, puisqu'une seule page de Maupassant se différencie assez nettement d'une page de Zola, et plus encore d'une page de Daudet. Pourtant, ce qu'on ne saurait guère nier, c'est que la douleur dans le roman naturaliste n'a pas une résonance à elle: dans cette vaste comédie de la bêtise humaine je n'entends que la morne tristesse intellectuelle de l'époque, refrain monotone, espèce de basse continue, obstinée, où les harmoniques font cruellement défaut. —

D'où vient alors qu'en général les romanciers modernes tirent des accords plus profonds du motif de la douleur? cela ne tiendrait-il pas à ce que, sous l'influence des romanciers russes et anglais, l'homme n'est plus, comme chez Balzac et Flaubert, considéré dans ses rapports avec la vie sociale et familiale, mais comme un être particulier, unique, irremplaçable, souvent énigme ou chaos vivant¹⁾ pour lui-même? Dans le roman moderne le tragique quotidien ne jaillit presque jamais de grandes aventures, ni de grands conflits: il se révèle par le seul fait de vivre. Les questions morales que rencontrent les personnages du roman moderne, c'est en fonction d'eux-mêmes et presque jamais en fonction de la société qu'ils cherchent à les résoudre.

Aussi bien leur destinée n'a pour eux qu'un sens intérieur.

Dès lors, pour être plus cachées, les sources de la douleur ne sont pas moins vives, ni moins fécondes. Dans tel roman moderne, on rencontre des personnages qui essaient de la douleur, tant il est vrai que pour eux le mystère de la douleur se confond avec l'énigme de la vie.

C'est ce qui explique que des romans comme *La Bonifas* de Jacques de Lacretelle, *l'Epithalame* de Jacques Chardonne, la *Vie secrète* d'Edouard Estaunié exhalent une sorte d'âcre tristesse et laissent dans la bouche du lecteur un goût de cendre.

¹⁾ Stephan Zweig, *Dostoïevski: „Chez Dostoïevski l'âme est un pur chaos”*, (p. 173).

En outre, les froissements, les malentendus, les chagrins sans cause apparente, entre individus qu'une sorte de fatalité condamne à se heurter, y créent une atmosphère grise, lourde d'orages.

Le thème de la douleur, en s'incorporant celui de la *solitude morale*, y prend une résonance particulière. A ce titre on pourrait dire que toute l'œuvre de M. Mauriac n'est qu'une longue complainte de la solitude. Voici ce que dans ses *Essais critiques* Marcel Arland dit fort à propos au sujet de Mauriac: «Ses personnages semblent en vérité porter en eux leur solitude, ils croient être seuls parce qu'ils ne sont pas aimés ou qu'ils n'aiment pas; vienne l'amour, ils se sentent aussi seuls.»

Peu de romanciers contemporains ont pénétré plus avant dans le désert de la solitude qu'Edouard Estaunié. Rien de plus significatif sous le rapport de la solitude morale que l'aveu, découvert par Revel dans le journal posthume de son ami Pierre Jauffrel, qui s'est donné la mort pour n'avoir pu franchir l'abîme qui le séparait de sa jeune femme: «être seul n'est pas vivre dans le silence et hors de toute présence humaine; c'est écouter des paroles et ne pouvoir les entendre, être possédé par une femme et ne pouvoir l'atteindre; c'est guetter avidement, par delà le sens des mots qui vont et viennent, un autre sens profond que l'on soupçonne, mais qui défie par son mystère la plus audacieuse effraction; c'est surtout, à l'heure où l'on se croit maître d'une âme, découvrir en elle des paysages lointains, inaccessibles et si vastes que ce qu'on croyait connaître ne compte plus . . . »¹⁾.

Dans *l'Appel de la route* une jeune fille, Geneviève Lormier pour avoir été élevée par son père dans une sorte de solitude absolue, n'ose lui faire l'aveu d'un amour qui aurait fait le bonheur de sa vie. «Pour se torturer ces deux êtres déjà avaient commencé de se taire», et le tragique c'est que le père et la fille vivent à leur insu dans le plus affreux malentendu qui se puisse concevoir.

Le problème de la douleur, tel que Mauriac et Estaunié le posent dans leurs romans, évoque souvent le Destin antique, parce que la souffrance y tire son origine le plus souvent de sources irresponsables. Il est curieux de constater que l'un et l'autre romancier se sont graduellement évadés du cercle fatal;

¹⁾ Solitudes: *Les Jauffrel*, p. 237.

Mauriac en faisant appel aux consolations qu'offre aux âmes égarées la religion catholique; Estaunié en acceptant la douleur comme une grâce rédemptrice et en mettant en relief la beauté morale que représente une souffrance noblement supportée.

On a dit de l'œuvre de Gide qu'elle «semble ignorer la douleur»¹⁾. Disons tout d'abord qu'il serait assez curieux que parmi tant de questions morales qui l'ont sollicité, l'auteur de la *Porte Etroite* eût ignoré précisément celle de la douleur, la plus angoissante de toutes.

Ce qui trompe toujours les critiques, c'est que Gide ne s'installe jamais à demeure dans une idée; pour lui une idée ne représente pas une démonstration à faire, ni une cause à gagner; c'est plutôt une expérience sentimentale dans l'évolution de son être, un cap plus ou moins difficile à doubler, mais qui ne l'empêche jamais de cingler vers de nouveaux rivages.

Qu'on revive par le souvenir le drame cruel de l'incompréhension réciproque entre Michel et Marceline dans *l'Immoraliste*, qu'on relise *La Porte Etroite*, la *Symphonie pastorale*, *l'Ecole des Femmes* de la manière dont on lit Montaigne, c'est à dire «en zig-zag», la seule manière qui vaille, et que l'on nous dise après si la douleur n'est pas infuse dans ces récits; si, pour rendre pleinement justice au talent de Gide, il ne faudrait pas corriger le vieil adage «vivre, c'est souffrir» en l'allongeant un peu; si pour Jérôme et Alissa, pour Gertrude et son pasteur, pour Robert et Eveline vivre n'est pas seulement souffrir, mais aussi, et surtout *faire souffrir les autres!*

Cet essaimage de la douleur est même caractéristique des personnages de Gide. Et, pour nous en tenir au seul exemple suggéré par *La Porte Etroite*, quoi de plus poignant que le spectacle de deux êtres faits pour s'entr'aimer et qu'une sorte de fatalité semble empêcher de se rapprocher l'un de l'autre.

Ne dirait-on pas que Jérôme n'aurait qu'à prononcer un seul mot pour qu'Alissa, qui par une sorte d'orgueil à rebours s'entête dans son amour=vertu, se laissât aimer selon son cœur et son instinct de femme?

Seulement, ce mot, cette clef d'or qui n'ouvre que des cœurs

¹⁾ Marcel Arland, *Essais critiques*, p. 100.

comme celui d'Alissa, le timide Jérôme ne le trouve pas, et ne le trouvera jamais, parce que sa façon à lui d'aimer Alissa l'éloigne de lui et la pousse toujours davantage dans la voie du renoncement et du sacrifice.

Non, Gide n'ignore pas la douleur, mais il se refuse à lui chercher un sens. La thèse janséniste d'Estaurié lui répugne autant que la thèse catholique de Mauriac.

* * *

Si le problème de la douleur se rattache comme nous l'avons dit, au problème de la vie, on ne saurait nier qu'il se rattache aussi au problème de Dieu.

Par la souffrance, l'homme acquiert le besoin de l'immortalité, et, brisant les limites d'un présent qui ne compte plus, projette son existence dans les régions de l'infini. A moins d'opposer à la douleur le « froid silence » de Vigny ou le doute haineux de Leconte de Lisle, on est bien forcé de l'accepter comme un principe de purification. Ecouter le secret langage de son cœur, laisser fructifier la semence divine de la souffrance, achever sa pensée en sagesse, en justice, en perfection spirituelle, en amour de Dieu, c'est peut-être poser le fondement de la seule vie qui compte réellement, c.à.d. la vie morale.

M. Bergson¹⁾, en constatant que dans tous les domaines le triomphe de la vie est la création, se demande si la vie humaine n'a pas sa raison d'être dans une sorte de renouvellement, de régénération perpétuelle, s'il ne convient pas de proposer comme but à l'homme « la création de soi par soi, l'agrandissement de la personnalité par un effort qui tire beaucoup de peu, quelque chose de rien, et ajoute sans cesse à ce qu'il y avait de richesse dans le monde ».

A ce titre le dernier mot de la destinée humaine ne serait-il pas la *Joie*? Et quel plus sublime, plus pathétique commentaire lui donner que le chœur final de la neuvième symphonie de Beethoven?

Winschoten.

S. BRAAK.

¹⁾ H. Bergson, *L'Energie spirituelle*, p. 24—25.

DE VERLATEN¹⁾ À FRELATER²⁾

Il paraît étrange, à première vue, que le verbe qui désigne une opération aussi importante dans la fabrication des vins que le soutirage ou le transvasement nous soit venu de la langue d'un pays qui ne produit pas de vin.

Ce n'est qu'au XVI^e siècle qu'on le voit apparaître, généralement sous la forme *fralater* ou *fralatter*. Le premier auteur chez qui nous le trouvons est G. Crétin (± 1525):

«Enfans, dist-il, ne soyez sur ce point
Fort indignez, de vin n'avons nous point,
Car l'an passé Lansquenetz pour dessertes
N'y ont laissé riffle ni raffle certes»
Incontinent la dame Galatée
Qui une piece en avoit *frelatée*
Va faire emplir brocz, pintes, et chopines,
Dont si très bien moullèrent leurs babines,
Que hault et bas par tout en general
Fut esjouy le banquet pastoural.³⁾

Robert Estienne n'a pas fait place à *frelater* dans son *Dictionnaire françois-latin* de 1539⁴⁾.

Le *Bon Mesnaiger* de Pierre de Cressens⁵⁾, renferme (liv. IV, ch. 33) toute une théorie: «Comment on transporte le vin de vaissel en autre». L'auteur y emploie *transporter* ou *muer*, non *frelater*⁶⁾.

¹⁾ *Verlaten*. (cp. K. R. Gallas, *Fransch woordenboek*; 3e éd. Groningen, Wolters, 1919 v. a.

Les différents sens sont

a. Abandonner, délaissé, (fam.: plaquer).

b. Céder (en échange d'un prix).

c. Transvaser.

²⁾ *frelater*. Dans Littré. Sens propre: transvaser; altérer par mélange, parce que généralement ces mélanges ne se font pas sans transvasement.

³⁾ Crétin à Fr. Charbonnier, Ed. Coustelier, 1723, p. 235. Ce texte m'a été obligeamment communiqué par mon collègue E. Huguet.

⁴⁾ Il manque également au *Dictionariolum puerorum* du même (1548). *Elutriare*, qu'on donnera bientôt comme l'équivalent latin de *fralater*, y est traduit par: verser d'un vaisseau dans un autre. *Fralater* est également absent de l'édition de Lyon (Theob. Payen, 1552) qui a une partie française-latine.

⁵⁾ éd. de 1540, en lettres gothiques.

⁶⁾ Et doit on sçavoir que quant on oste le vin hors de sa lye quil en deuiet plus subtil et plus foible. Les tres experts maistres afferment que se environ de Toussaiotz quant le vin aura cesse de bouillir et que la lye sera

Il est plus remarquable que Ch. Estienne, qui était de la famille des célèbres imprimeurs, n'ait pas cru devoir en faire usage ni en latin ni en français. Le *Praedium rusticum* (Paris, 1629, 8^o) parle de cette opération, et se sert d'une forme latine du français *transvaser*: *Vinum diffisum, nos transvasatum dicere possumus... quod Itali vulgo dicunt Travasari*. Ainsi l'auteur cite ou emploie les formes des langues vulgaires, sans aucune allusion à *fralater*¹⁾.

Mais, en 1549, on lit dans la nouvelle édition de Robert Estienne: *Fralater du uin*, c'est à dire le tirer de dessus sa lie, et le mettre dedens ung autre uaisseau ou il n'y a point de lie, ou en ung uaisseau tout neuf, ou en barraux (petits barils). Peult estre qu'il fault dire *Tralater*, ainsi uendroit il du participe *Tralatum* de ce uerbe Latin *Transfero*. Pourroit estre aussi qu'il uient de l'aduerbe *Foras* et du participe *Latum*, quasi *foras latum*. *Elutriare, Transfundere, In alia vasa traicere. Fralatement de uin, Transfusio, in alia vasa traiectio*.

Les hypothèses émises ici sur l'origine de ce verbe, que Robert Estienne ignore visiblement, ne signifient point qu'il y ait des doutes sur la forme véritable. C'est bien *fralater* que le lexicographe a lu ou entendu et qu'il a recueilli. Il n'y a donc pas lieu de tirer une conséquence quelconque de l'absence de *fralater* dans des recueils postérieurs, soit qu'on l'ait écarté, soit qu'on l'ait oublié²⁾.

Dès ce moment il fait partie du lexique français.

descendue au fons, se len oste le vin hors de sa lye grasse, il fera en yuer une mere subtile et deslyee ou il sera mieulx garde et trop mieulx clarifie au printemps que sur sa premiere lye.

1) Dans l'édition de 1554 il était dit: *Caeterum id ubi factum erat, hoc est, ubi primò et secundò conditum apud antiquos, et jam processerat ac efferbuerat, elutriabant, hoc est transfundebant, quod Graeci μεταγίγγειν dicunt, hoc est de vase in vas transfundere, sed minus tamen frequenter*.

On pourra comparer Ch. Estienne et Jean Liébault, *L'Agriculture et Maison rustique* (Rouen, 1613, VI, ch. 16). L'idée s'y trouve, mais non le mot: «L'on cognoistra le vin estre de garde ou non, en ces sortes: Quant le vin sera entonné, quelque temps apres le faut transmuier en autre vaisseau, et laisser la lie en son premier tonneau.»

2) Le verbe manque au *Vocabulaire françois-flameng* de Gabriel Meurier. Anvers, 1566, in 8^o.

Il n'est pas non plus dans le *Dictionarium puerorum*, suivi de *Le petit dictionnaire de mots français*, 1586.

Dans la partie latine, *elutriare* est traduit par: verser d'un vase dans un autre.

On constate dans les textes que *frelater* faisait son chemin chez les auteurs.

Du Pinet l'a employé dans sa traduction de Pline (XIV, 16): Il faut *fralatter* le vin de millet (vin artificiel) après sept mois et le changer en un autre tonneau¹⁾.

Il est dans Amyot: toutefois le tēps cōserue et bonifie le vin, qui est ainsi trāsvasé et *frelatte*²⁾.

On verra plus loin des textes pris à Olivier de Serres.

L'édition du dictionnaire de R. Estienne, revue par J. Thierry, (Paris 1564) répète textuellement l'article de 1549.

D'autres lexicographes ajoutent leur témoignage à celui-là:

Fralater du vin, *elutriare*, *transfundere*, in alia vasa trajicere³⁾.

Fralater du vin, *Elutriare*, *transfundere*, in alia vasa trajicere⁴⁾.

Frelater, *trassegar*; *frelatement* du vin, *Trassegadura*⁵⁾.

Fraleter (sic) du vin, *tramuttare*, *trassegadura*⁶⁾.

Nous voici arrivés à Nicot. Comme on le pense bien, il suit J. Thierry, mais en ajoutant à son texte, de sorte que son article mérite d'être cité tout entier.

Fralater. Est vsité entre vinotiers, et en trauasement de vin sans plus, et signifie tirer le vin de dessus sa lie, et le mettre dans vn autre vaisseau qui n'ait point de lie, ou dans vn vaisseau tout neuf, ou en barraulx. *Elutriare*, *Transuasare*. On pourroit soustenir qu'il faut dire *Translater*, comme venant du participe. *Translatum*, qui vient du verbe *Transferre*, et que l'Italien dit promiscuement *Fra*, pour *Tra*, comme *Fra noi* et *Tra noi*, *Framettere*, et *Tramettere*. On pourroit de memes dire, qu'il vient de ces deux Latins *Foras* aduerbe, et *Latum* participe, comme si vous disiez *forlater* ainsi que *Forbourg*, et que par metathese

¹⁾ Paris, 1562, p. 542.

²⁾ Que l'on ne scauroit vivre ioyeusement selon la doctrine d'Epicurus (*Les œuvres Morales*, Lyon, 1587, in-f., f^o 283c). Amyot avait commencé sa phrase en disant: ne nous semble-il pas qu'en remuant ainsi la volupté du corps en l'ame, ils font ne plus ne moins que ceux qui *frelatēt* et transvasent le vin d'un vaisseau gasté et percé, et qui s'en va par tout, en un autre meilleur et mieux relié, pour l'y conseruer plus longuement.

³⁾ *Dictionariolum latino-gallicum*. Paris 1582.

⁴⁾ *Le Thresor des mots françois*. Paris 1587.

Noter que dans la partie latine-française, *elutrio* est traduit non par *fralater*, mais par verser d'un vaisseau dans un autre.

⁵⁾ Jean Pallet, *Dict. tres-ample de la l. espagnole et françoise*, Paris, 1604.

⁶⁾ Hierosme Victor, *Thresor des trois l. françoise, italienne et espagnole*. Genève. 1606. L'article est textuellement reproduit avec la faute d'impression dans les éditions de 1609, 1614, 1637, 1644.

on dit *Forlater*, Quasi *foras latum* è vase haurire, Inque aliud vas traiecere. Mais le François l'escrit et prononce *Frelater* et a ce mot originaire en son païs¹⁾.

Passons sur les fantaisies étymologiques, mais retenons deux affirmations, c'est que *frelater* est usité entre *vinotiers*, et que le français «l'a originaire en son pays».

Les Dictionnaires de la même époque enregistrent *frelater*, mais sans rien ajouter à ce que nous savons déjà²⁾.

Il semble que personne, parmi les lexicographes n'ait démêlé la provenance du mot, et par conséquent ne se soit posé la question par laquelle nous avons débuté: Pourquoi et comment un mot hollandais s'est-il imposé en France aux «vinotiers» eux-mêmes?

Je n'ai aucune réponse certaine à apporter. Toutefois, en consultant les ouvrages techniques, on aperçoit que le transvasement n'était pas une opération fréquente en France, ou du moins que, seuls, certains vins y étaient soumis. Olivier de Serres le dit expressément:

Le *frallater* n'est indifféremment nécessaire en toutes sortes de Vins: ... Il est ... inventé pour les descharger de leur matiere terrestre, afin de les faire demeurer de meilleure saveur et de plus facile conseruation: non pour les petits vins, lesquels se passent tres bien de remuement. Toutesfois le(s) transvaser de ceux-cy ne sera que profitable estant fait de bonne heure; ... Touchant les vins charriables et de facile transport (comme de tels, Dieu preuoyant à la nourriture de son peuple, s'en treuvent abondamment en diuers endroits de ce Roiaume) toujours le transuaser est à propos, voire à aucuns profitable, s'augmentant en bonté à mesure du tracas ... Au contraire, à d'autres tres dommageable ne souffrans aucun remuement³⁾.

1) Cet article du *Thresor* de 1606 est reproduit dans les éditions in 4^o de 1618 et 1625.

2) Cotgrave (1611):

Frelaté, vin frelaté: That is shifted out of old into new vessels; or drawne off the lees, and kept in bottles; we say, racked (cf. *fralater*).

Frelatement m.: A racking of wine; or as *fralatement*.

Frelater: to racke, or draw wine from the lees, and put it into a new vessell.

Frelateur, m.: A racker of wine.

Ces. Oudin, *Tesoro de las dos l. fr. y esp.* Paris, 1607.

Fralater du vin, *trassegar*;

Fralatement de vin, *trassegadura de vino*.

Cf. *fraleter* (sic) du vin, *tramuttare* ... 1617 et 1645.

3) *Le Theatre d'Agriculture*. Rouen, 1600, p. 218.

Ces considérations et ces distinctions jettent une singulière clarté sur le problème qui nous occupe. Les Hollandais faisaient avec la France un grand commerce de vins. Ils en achetaient, soit pour les consommer chez eux, soit pour les vendre dans les pays du Nord. Or il est évident que ce qu'ils achetaient, c'était non pas de ces petits vins de France qui se gâtent quand on les transporte, mais des vins «charriables», tels que les Bordeaux, dont la qualité augmentait en voyageant. — On sait la réputation qu'eut longtemps le Bordeaux retour des Indes. — Pour l'emporter, ils le transvasaient, ils le *frelataient*, et vigneron et marchands, témoins de cette opération, s'habituaient sans doute à la nommer du mot même que les Hollandais employaient.

Mais arrivés à ce point, nous nous heurtons à une seconde difficulté. Comment se fait-il que le verbe *frelater* ait signifié pour les Français, dès le début du XVII^e siècle: *Mixtionner*, *sophistiquer*, nous dirions dans notre français vulgaire: *truquer*, en langue noble *falsifier*? Il ne suffit pas d'alléguer cette tendance générale, maintes fois constatée en français, qui pousse à la dégradation des mots étrangers.

Etablissons d'abord le fait. Il n'est pas douteux. Dès 1620 on entend *frelater* en ce sens, et on l'applique à divers produits, même à ceux qu'on ne transvase pas. En 1621 les «chastes buveuses de rosée» nous sont montrées par Etienne Binet (René François) comme additionnant leur miel de sucres étrangers: «Elles (les abeilles) le sophistiquent (le miel) avec les autres liqueurs tirées des autres fleurs qu'elles leschent et échresment, le fralattant et broüillant, si on en pouuoit finer du pur et net comme la nature le forme, il n'y auroit rien de plus souuerain au monde¹⁾».

Autour de 1650 le mot, employé avec cette signification, se rencontre un peu partout. Naudé dit dans son *Mascurat*: «Mon humeur est, quand je n'ose dire la vérité, de me taire et de ne point parler, plutôt que de déguiser et de *frelater* mon discours;»²⁾ Sarasin applique *frelaté* aux mœurs: «Il pourra arriver que la foy grecque vous sera suspecte et que vous mespriserez les mœurs d'autrefois qu'un ancien nomme *frelattées*.»³⁾

¹⁾ *Merveilles de Nature*, chap. X. Le Miel. Au chap. XXXVIII il est question de vin mixtionné. Le mot de *frelaté* n'est pas prononcé.

²⁾ P. 506.

³⁾ Œuvres, in 4^o, 1656, t. I, p. 171.

Cette généralisation n'empêche pas *frelater* de s'appliquer surtout au vin. St. Amant qui s'y connaissait, étant grand buveur, dans sa pièce intitulée *Albion*, où il déplore les changements survenus en Angleterre depuis l'hérésie, constate que les orgues se taisent, on n'entend plus la voix des basses:

La Musique rejetée
Ne regne qu'au cabaret,
Ou le blanc ou le claret
Voit sa gloire frelatée¹⁾.

Mais qu'entend-on au juste par ce mot? Je crois qu'il n'a d'abord désigné qu'un mélange, un coupage. Et si cela est vrai, on comprend assez facilement comment cette signification lui est venue. L'opération honnête du transvasement devenait frelatement, dès que dans le tonneau ou le vase quelconque où on versait le vin, se trouvait un autre vin d'un crû ou d'une nature différente. Il semble bien que ç'ait été là la première phase. C'était déjà une falsification. Ensuite on a gardé le même terme, quand l'addition était non plus une addition d'autre vin, mais une addition de substances étrangères: alcool, sucre, etc.

Les lexiques permettent de suivre le mouvement sémantique. C'est d'abord Antoine Oudin qui dit: *frelatter*, conciare ò falsificarò il vino²⁾. Puis vient, dans la série des Dictionnaires français-étrangers, le *Thresor des deux l. fr. et esp.*: *frelatter*, Trassegar el vino, *calabriar*. Or, dans la partie espagnole, *calabriada* est traduit par: mélange qui se fait d'un vin avec un autre, comme du blanc et du rouge, *vinos calabriados*, vins sophistiqués, meslez de blanc et de rouge³⁾; enfin le précieux recueil de Guy Miegge met en tête le sens de *mixtionner*, *sophistiquer*⁴⁾.

La série des dictionnaires purement français donne des définitions d'une netteté décisive.

Commençons par le *Tresor* de Borel⁵⁾: Frelaté, transvasé. Il

¹⁾ Ed. elzév., II, p. 454.

²⁾ *Rech. ital. et fr.*, 1643.

³⁾ Bruxelles. 1660. Cf. Duez: *frelater le vin, le mixtionner, le sophistiquer*. Den Wein vermischen, verfälschen, mit dem Wein schelmelen. Vinum condire, adulterare. Genève, 1695.

⁴⁾ *A new Dictionary, french and english*. London, 1679.

⁵⁾ *Tresor de recherches et antiquitez gauloises et françoises*. Paris, 1655, 4^o.

se prend aussi pour *falsifié*. Mais Richelet ne connaît plus que le sens de falsifier, sophistiquer. *Cabaretier qui frelate son vin*. Furetière, qui a lu Nicot, rapporte qu'originellement *frelater* signifiait seulement tirer le vin de dessus la lie, et le transporter dans un autre vaisseau tout neuf. Mais il n'entend par *frelater* que falsifier et donne pour exemple: *Le vin frelaté est nuisible au corps*. L'Académie, en 1694, explique: *Frelater*: Mesler quelque drogue dans le vin pour le faire paroistre plus agreable à la veuë et au goust, comme font les cabaretiers¹⁾».

Il ne faudrait pas croire pour cela que les lexicographes soient unanimes. A tout seigneur tout honneur. Commençons par les Flamands et les Hollandais.

Je ne trouve chez eux que le sens de tirer, transvaser, clarifier²⁾. Les Hollandais avaient-ils intérêt à ne pas reconnaître le sens nouveau? On pourrait le soupçonner, si des gens d'autres nations ne l'avaient pas ignoré comme eux.

Or je ne trouve que le sens ancien dans le *Dictionnaire français-allemand-latin* de P. Chouet (1637, 8^o); dans le *Dictionnaire fr. ital.* du même éditeur (1635, 1644, 1649).

Monet (*Invant.*, 1636 et *Parallele*, même date) ne soupçonne pas le changement survenu, non plus que Morel (*Dictionariolum lat.-graeco-gall.* Rouen, 1658) et le *Petit Thresor des mots fr.* (Ib. 1648 et 1664). Duez n'est pas plus au courant (*Dict. fr.-all.-lat.* Genève, 1683), ni Pajot, *Dict. nouv. fr.-lat.* (1666).

Il n'y a eu aucune collusion entre marchands de vins et marchands de mots. Les autres dictionnaires français-latins ne s'accordent pas³⁾.

¹⁾ C'est Th. Corneille, qui, chargé de recenser les vieux mots et les vieux sens, rappellera la valeur que le verbe avait autrefois.

²⁾ *Den Schaat der Duytscher Tale*, door Mellema, Rotterdam, Waesberghe, 1618; — de même dans l'édition de 1628, dans celle de 1636. De même encore dans d'Artsy, *Le Grand Dictionnaire François — Flamen*. Rotterdam, Waesbergue, 1643. (cf. éd. de 1697).

De même dans *Gazophylace de la L. Franç. et Flam.* de Van den Ende, Rotterdam, Jean Næran, 1654, cf. 1669).

Thomas La Grue (Amsterdam, 1682) traduit sans plus: *verlaten*, *frelater du vin*.

³⁾ Le *Thesaurus novus* de 1666 rapporte à la fois le sens de soutirer et celui de mixtionner.

Pomey (1670) donne *frelater le vin*, le *mixtionner*, *vinum condire*, et le *transvaser*, *elutriare*, *vel transfundere*.

Chez Gaudin le mot manque.

Danet (1683): *frelater*, *spurcare*.

Tant y a que vers 1660 la pratique de «frelater le vin» fait l'objet de plaintes et qu'on poursuit le frelatement, non pas dans l'intérêt du consommateur, mais dans l'intérêt du commerce, et qu'on en fait une affaire d'Etat.

Certes la pratique n'était pas nouvelle. Pline parlait déjà des «façons» données de son temps aux vins de Languedoc. «On n'en sauroit parler au vray, dit-il, car ils les *brouillent* et sophistiquent ordinairement avec de parfums»¹⁾. Dans le chapitre suivant, il prévient contre les *coupages* dangereux: «toutes sortes de vins, enseigne-t-il, pour doux qu'ils soyent, ne sont jamais bons, meslez les uns parmi les autres». Et au chapitre XIX, il indique la manière de sophistiquer les vins nouveaux.

Dans *Les Secrets de la vraye agriculture* de De Crescens, que nous avons cités plus haut, un des personnages, Augustin Gallo, enseignait à diversifier un seul vin «faisant quelque festin», «tout ainsi que si on mettoit sur table de plusieurs sortes». Et Vincent, l'interlocuteur de Baptiste, répondait «que c'était là pratique courante d'hosteliers».

En effet cabaretiers et marchands de vin sans savoir lire ni latin, ni italien, ni français peut-être, s'entendaient à faire, — sans parler des vins aromatiques — de savants mélanges qui corrigeaient adroitement le goût et la couleur de la précieuse «purée septembrale».

Le danger naquit quand les Hollandais, passés maîtres dans l'opération, commencèrent à menacer la réputation et les intérêts des Bordelais. Il se fit alors contre eux une véritable levée de boucliers.

Alfred Leroux, dans sa belle étude sur la colonie germanique de Bordeaux²⁾ a donné de brèves citations tirées de la correspondance de Colbert avec les négociants de la capitale des vins. Les petits saints se plaignent de ces concurrents qui, connaissant les goûts des clients du Nord, s'arrangeaient pour les satisfaire. On était trop scrupuleux pour les imiter en cela. La vérité était que, par timidité, on répugnait malgré les invites de Colbert, à acheter des bateaux et à aventurer des fonds dans une affaire d'exportation. Comme il est arrivé plusieurs fois en France, on se tournait vers le pouvoir avec l'espoir que quelque

¹⁾ Trad. du Pinet, XIV, VI.

²⁾ Bordeaux, 1918, I, p. 27.

bonne interdiction, fondée sur des raisons de santé publique, mettraient fin à une concurrence difficile. Les lettres de Colbert à ce sujet sont des plus curieuses. Dans la première, adressée à M. de Pomponne (20 mars 1669), il l'informe des façons de faire des commerçants de Hollande, qui viennent acheter le vin à la fin de l'automne et le frelatent l'hiver¹). Dans la seconde, qui répond visiblement à des plaintes venues de Bordeaux, il examine ce qu'il y a à faire contre les «frelateurs». Le premier moyen de lutter est de faire comme eux, le second de vendre des marchandises pures, qui seront préférées²). Ces conseils, surtout le second, n'étaient pas sans ironie et Colbert les renouvela³).

Furent-ils sans effet? On a la preuve au contraire que toute une campagne commença. Les Bordelais perfectionnèrent-ils leur

¹) Les Hollandois viennent tous les ans dans les rivières de Garonne et de Charente avec trois à quatre mille (cents?) vaisseaux enlever les vins pendant les mois d'octobre, novembre et décembre. Ils portent tous ces vins dans leur pays ... Ils en consomment le tiers ou environ. Les deux autres tiers sont conservés, accommodés et *frelatés*, et ensuite, lorsque la mer s'ouvre au mois de mars ou d'avril, rechargés sur les mêmes vaisseaux et portés en Allemagne, mer Baltique et autres pays du Nord où les vins de France se consomment (Colb., *Lettr.*, éd. Clément, II, p. 463).

²) «La première (raison dont se servent les Bordelais) est que les Hollandois, pour porter leurs vins dans le Nord, les *frelatent* et les accommodent pour les mettre en estat de pouvoir souffrir la mer sans diminuer de leur force. — Je leur demanderois volontiers quelle difficulté il y peut avoir de les accommoder de mesme à Bordeaux, et, en cas que ce soit quelque secret qu'ils n'ayent pas, je m'offrirois volontiers de faire venir à Bordeaux les plus entendus en cet art. A quoy j'ajouteray que le *frelatement* des Hollandois ne fait qu'affoiblir nos vins, que toutes les côtes de la mer Baltique s'en plaignent, et si le vin leur estoit porté tel qu'il croist il est certain que sa bonté ruinerait entièrement le commerce desdits Hollandois» (Id., *ib.*, II, p. 549).

Comparez: Aux Directeurs de la Compagnie du Nord, à La Rochelle: «Il est de grande conséquence d'exécuter ponctuellement le traité afin que, votre fidélité étant bien connue, vous conviiez par ce moyen tous les pays situés sur la mer Baltique à se servir de vous préférablement aux Hollandais, qui ont toujours *frelaté* et falsifié les marchandises qu'ils y ont partées.» (Depping, *Corr. Adminis.*, III, 541, dans Colb., *Lettr.*, éd. Clément, II, p. 606, Note 2).

³) «Je suis, ... persuadé que si vous prenez bien garde à l'avenir de ne leur envoyer que de bonnes marchandises et des vins de bonne qualité, comme ils n'en ont jamais eu par les mains des Hollandois que de *frelatés* et par conséquent considérablement diminués de leur bonté, vous parviendrez à en trouver une consommation très grande dans toute l'estendue de ce pays-là.» (Aux sieurs Lagny et Pagès, Directeurs de la Cie du Nord, 25 juill. 1671. Colb., *Lettr.*, II, p. 626).

manière de *frelater*? Ce qui est certain, c'est que l'ambassadeur des Provinces-Unies fit à ce sujet des représentations qui aboutirent le 16 mars 1683 à un arrêt du Parlement interdisant les falsifications¹⁾. Est-ce pour ne pas blesser les Hollandais que le mot de *frelater* n'a pas été prononcé à cette occasion?

Il va sans dire que les «inhibitions» du Parlement n'empêchèrent rien du tout. La bataille recommença au XVIII^e siècle, où on se mit à sucrer, sous prétexte de plaire au goût irlandais. Et *frelater* manque toujours dans les documents, pendant que Savary blâme²⁾ et que Trévoux tonne avec une impétuosité qui sent l'esprit révolutionnaire³⁾ et la colère de Jean des Entommeures.

La chimie qui allait naître, ouvrait à *frelater* un avenir sans limites. Mais la langue hollandaise garda son *verlaten* vierge de tout contact avec ces impuretés!

Paris, Juin 1932.

FERDINAND BRUNOT.

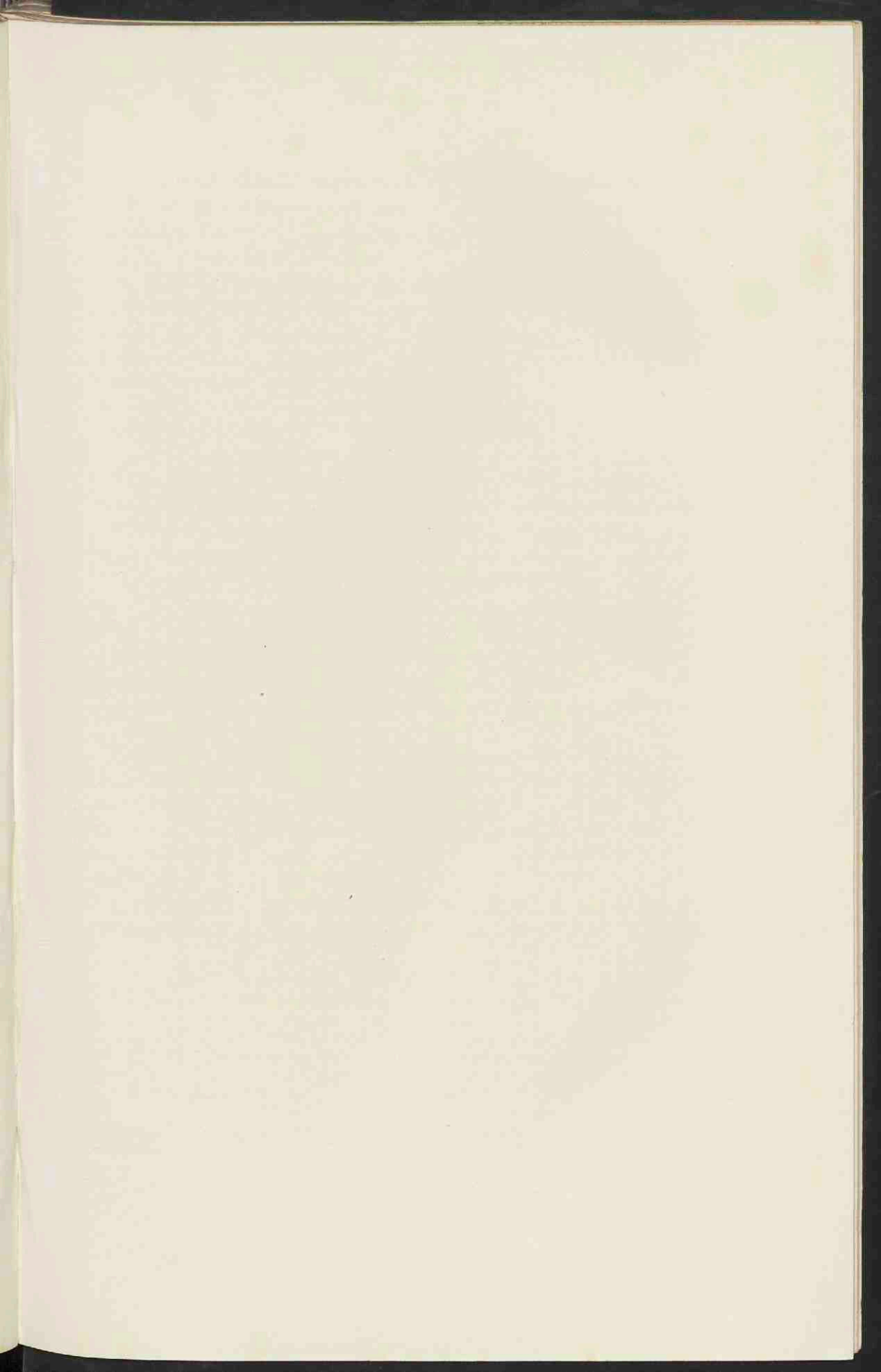
¹⁾ M. Guillaumie a bien voulu rechercher aux Archives les pièces auxquelles fait allusion l'Inventaire des Archives de la Gironde (C. 4374). P. S. l. 10, il y est dit que «les jurats de Bordeaux se sont appliqués à distinguer les différents crus et à empêcher le *meslange* et la *falsification* des vins qui se recueillent dans toute la province». P. 2 et 3, il est fait «inhibitions et deffenses à toutes personnes de *couper*, *mesler*, *transvaser* et *falsifier* les vins en façon quelconque».

²⁾ Du vin *frelaté* est du vin mêlé d'ingrédients presque toujours nuisibles à la santé, pour lui donner de la force.

Quand on ne mêle que du vin avec du vin, on dit *du vin coupé*.

³⁾ *Frelater*. v. a. Mêler et sophistiquer une liqueur, en corrompre la qualité naturelle, en y mêlant quelque drogue, pour la faire paroître plus agréable à la vue et au goût.

Condire, *miscere*. Il se dit particulièrement du vin. Le vin d'Espagne est *frelaté* avant que d'arriver dans les ports. Un cabaretier se pendroit plutôt que de ne pas *frelater* son vin. Il n'est pas moins vrai qu'un marchand, qui, pour rendre son vin potable, le rend mal sain, commet un crime contre la société et devrait être puni comme un empoisonneur public.



laudat et vel ad obitum pompam sacram, seu
ad magnum spectaculum inducere trepidant. Et ego
eram animi imbecillitate, qui me Grotius primus
cecit; Eiusque manu scriptum in Alou meo repo-
nit Grotium sententiam *Tepphata pader* et
* *pa-Su-lava* Efav, cui viro postmodum superuenit
a *Gallendo* Horatiorum illud *Sapere aude*, in liber-
tatem meo efferece cepi; nam fecer me plurimum
ad deperdenda praesidia diuini Duphis ista magis
rum uirum adhortatione; adeo ut si quid in philo-
sophia avaritiam proprio Marte experiri illud
vobisam *Comensi*, quem admodum et per *Raduam*
factum est meo pessulum obirem *Gratie* *Prinice*,
que tandem post pulsant *cordium* *illium*, et cui
nunquam longi *esperitum*; nisi pericacite et pro-
ceptis *epiphonias* prolem eius quora ualeo *exillum*.

Idem Grotius usq; Edmundum Morcerum
cognatum humanum *Ditraci* in *Campania* natum,
qui sacris additus spretis sacerdotio, et aditate ma-
iorum suorum religione lapsus erat in haereticum *Cal-*
idonianum, et eorum *Duxerat*, ex quo cum plures
Lictos suscepisset *calandae* *Familia* *Polosio*, et ceteris
alios bono sua excipiebat et *Callidant* *Linguae* *Recht*
ando in *Societatis* *prae*, per *Armenianismum* *gru-*
time *DeGenerat*. Erat ille *salus* *Gracia* et *Latinus*, se

imprimis versatissimus in scriptis *Armetij* et *Ter-
tulliani*, ad quos auctoritas *explicandas* *miris* *pollerat*
segitate, quae *leuicula* *mutacione* *sterilibus* *facta*
et *obiam* *effemine* *sentus* *elegantissimas* *in* *lois* *ob-*
uissimio *concinnauit*, seu *inmiser* *in* *tenebras* *lucis*
clarissimae. Caeterum homo erat rebus *alij* *omnib;*
inphissimus, ad *inacundiam* *pronus*, et qui ad *modos*
non *mentem* *ex* *superstite* *redire* *uoluit*, *sed* *non*
potuit. Nam *uim* *uim* *stetum* *atque* *ad* *plures*
abij *meo*, et *Militem* *hortatus*, in *Eccliam* *calho-*
licam *post* *luminis* *se* *recepit*, et *obseruationibus* *suis*
criticis *in* *uicium* *fasciculum* *conferendis* *sophia-*
genasio *maior* *se* *se* *paruum* *circinxit*.

Huius opera *fructu* *in* *ita* *damata* *complate*
sanctuaris, et *inter* *alios* *Andreas* *Wibonatus*
fructi *Secini* *et* *Siba* *unica* *nepos*, *Ioannes* *Schlich-*
tingius, *Steinsekius*, *Crellij* *Filius*, *Gabriel*
subinterekius, *Rarus*; Quos *inter* *non* *neglexo*
Poanum *Salabertum* *Aginuemem*, et *Stephanu*
atque *Georgium* *Curcellanos*, *patrem* *et* *Filiu*,
sognatos *meos* *Geneuenses*; *De* *quor* *ab* *ab* *di-*
rum *erit* *ubi* *in* *Hollandiam* *uenero*. *Sed* *illos* *honor*
beneficia *Morceri* *primum* *reui* *quod* *acceptum*
illi *regero*. * *

UNE BIOGRAPHIE INÉDITE DE HUGO GROTIUS

PAR

SAMUEL SORBIÈRE

A mon très cher ami et compagnon de luttes françaises, Salverda de Grave, dont l'œuvre a été en partie consacrée à étudier les relations franco-hollandaises, traduites par les mots d'emprunt, je ne saurais mieux faire que d'offrir cette biographie inédite du fameux juriste néerlandais, Hugo Grotius, par le polygraphe français de XVII^e siècle, Samuel Sorbière.

Voici plus de vingt ans qu'André Morize¹⁾, aujourd'hui le brillant professeur de Harvard, a produit diverses esquisses de ce singulier personnage, dont le portrait en pied reste à faire et dont la correspondance, préparée par son fils en manuscrit pour l'édition, est conservée à la Bibliothèque Nationale. (Ms. latin 10352—3).

Moi-même, j'ai, par deux fois, ramené l'attention sur cette sorte de *reporter* avant la lettre, fort intelligent et fort spirituel, allégé de toute conscience et de toute conviction sérieuse, protestant, puis catholique affiché et libertin déguisé, papillonnant autour des puissants de la fortune ou de la pensée pour leur arracher quelque pépite ou quelque parcelle d'or à monter en prose.

Dans mes *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVII^e siècle*, (Paris, Champion, 1920, in—8^o)²⁾ je l'ai montré agaçant Descartes à Endegeest pour l'exciter à répondre à Gassend, dont lui-même reste un fervent fidèle, ou s'installant à Leyde chez Saumaise, qui se plaît dans la société de ce vif et bavard méridional.

Inscrit à trente ans, en 1642, comme docteur en médecine à l'Université de Leyde, il s'y établit avec sa jeune femme, Judith

¹⁾ Samuel Sorbière (1610—1670) dans la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1908, pp. 214—265; *Samuel Sorbière et son Voyage en Angleterre* (1664), dans *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, avril—juin 1907; *Hobbes et Sorbière*, dans la *Revue germanique*, mars—avril 1908; *La Conversion de Sorbière* dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, déc. 1907.

²⁾ Voir l'index. Depuis, j'ai donné sur Sorbière dans les *Mélanges Baldensperger*, 1930 in—8^o, pp. 148—164: *Le Voyage de Samuel Sorbière en Hollande en 1660*.

Renaud, venant comme lui de la Haye, et il y pratique l'art d'Hippocrate et la religion de Calvin. Un fils Henri naîtra de cette union, et sera baptisé à l'église Wallonne, le 24 avril 1650.

Bien plus que par l'art de guérir ou du moins de soigner, il s'est déjà fait connaître l'année précédente par sa traduction du *De Cive* de Hobbes sous le titre de *Éléments philosophiques du citoyen*, suivis, en 1652, de *Le corps politique ou les éléments de la loi morale et civile* (Bibl. Nat. + E 1565).

Par ces deux ouvrages Sorbière s'affirmait introducteur de la doctrine étatiste de Hobbes en France, et précurseur de Spinoza, dont il ne devait pas connaître le *Tractatus Theologico-politicus* (1670) étant mort trop tôt, le 9 avril, mais qui s'inspire de la même doctrine.

Ainsi orienté vers la théorie politique, il devait se sentir attiré par la puissante figure de Hugo Grotius, honni et banni depuis le Synode de Dordrecht de 1619 par les orthodoxes, mais d'autant plus aimé et admiré des «libertijnen», auteur déjà célèbre du *De jure belli ac pacis* (1625)¹⁾.

Que le manuscrit du fonds Barberini latin 2173 (F^{os}. 66—71)²⁾, que j'ai fait photographier à Rome, soit, bien qu'anonyme, de la plume, mais non autographe³⁾, de Samuel Sorbière, la première ligne suffit à nous le révéler (cf. notre planche). Nous ne savons que trop combien il aimait à se parer, auprès des puissants de la science, chez lesquels il s'introduisait, de sa parenté avec son oncle, l'excellent philologue orientaliste, le pasteur et professeur de grec, Samuel Petit⁴⁾, auteur des *Observationum libri III* (1642), dont il est question à la deuxième

¹⁾ Dont la meilleure édition est celle qu'a procurée récemment en 1919 P. C. Molhuysen en tête des œuvres de Grotius; cf. Ter Meulen, *Liste bibliographique des éditions et traductions de —*, Leyde, Brill, 1925.

²⁾ Sur lequel l'excellent chercheur hollandais C. de Waard a d'abord attiré mon attention.

³⁾ Je dis non-autographe, parce que l'écriture est différente de celle de l'inscription dans l'album de Gronovius (cf. *Écrivains*, pl. XXXIII b.; voyez notamment la différence des majuscules) ou de la lettre de la Haye, 12 mai 1649 (f^o. 244 r^o du Ms. fr. 3930) ou de la lettre de Nantes, 9 août, du Ms. fr. 15209); enfin que les fautes qui déparent notre texte, *Arminianarum* pour *Arminianorum*, *ille* pour *illae*, *nosce* pour *nosse*, *Sueciae* pour *Suesiae*, *seu* pour *ceu*, *Wiszonatus* pour *Wiszovatus*, peuvent difficilement être imputées à Sorbière, qui est sûr de son latin, encore que celui-ci soit parfois plus scolastique que classique.

⁴⁾ Voir sur ce dernier la notice de l'*Encyclopédie des Sciences Religieuses*, t. X, p. 513.

ligne. C'est en effet l'offrande de ce texte, dont Sorbière a procuré l'édition en 1642, qui fut l'origine de sa première visite à l'Hôtel de Cavoye (aujourd'hui 52 Rue des Saints-Pères)¹⁾ chez Hugo Grotius, alors ambassadeur de Suède à Paris, depuis 1635²⁾. Comme on trouve Sorbière en Hollande, dès le mois de juin, l'entrevue, dont il n'y a pas lieu de douter, a eu lieu vers le printemps, sans qu'on puisse préciser davantage.

Mais ces précisions, d'ailleurs suffisantes, valables pour dater le portrait de Grotius, tracé d'une plume alerte, peut-être d'après des notes contemporaines de la première visite, ne valent pas pour la rédaction de la biographie, dont la tendance anti-calviniste trahit déjà le transfuge de l'Église réformée. Elle nous conduit jusqu'au rappel par Christine en 1644 et à la mort à Rostock (28 août 1645).

Il parle de Pierre, fils cadet de Hugo, comme exerçant encore les fonctions d'avocat, c'est-à-dire pensionnaire ou secrétaire de la ville d'Amsterdam, ce qui nous reporte après le 18 mars 1660, date de son entrée en fonctions en cette qualité.

Enfin la dernière phrase «*ubi in Hollandiam venero*», dès que je serai arrivé en Hollande, me permet d'établir que cette notice sur Grotius, qui concerne presque autant le biographe que son héros, a été rédigée peu avant le 17 avril 1660³⁾, dans le dessein sans doute de se faire bien venir et bien recevoir du susnommé secrétaire d'Amsterdam, en dépit de la nouvelle qualité de catholique, affichée par l'encombrant voyageur et ses compagnons. Nous possédons donc pour la rédaction un *terminus a quo*, 18 mars 1660, et un *terminus ad quem*, 17 avril 1660, aussi précis qu'on peut le désirer.

En fait, la biographie éditée, ici, pour la première fois, après environ trois cents ans d'oubli, n'augmentera pas beaucoup notre connaissance de Grotius, seulement elle nous approche de sa personne physique et morale et c'est son vrai mérite. C'est

¹⁾ Cf. Dumolin, *L'Hôtel de Cavoye*, Paris, 1927. J'ai pu le visiter grâce à la complaisance de Madame Lehr, qui l'a restauré.

²⁾ Voir la notice de P. J. Blok, dans *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek*, t. II (1912), coll. 522—528.

³⁾ Le second et dernier séjour de Sorbière en Hollande, consigné dans ses *Relations* et dont j'ai longuement parlé dans les *Mélanges Baldensperger*, Paris, Champion, 1930, t. I, pp. 148—164, se place entre le 17 avril et le 24 juin 1660. Cf. *Relations, Lettres et Discours de M. de Sorbière sur diverses matières curieuses*, à Paris, chez Robert de Ninville, petit in-8° (privilege du 20 oct. 1660) (Bibl. Arsenal B. L. 18939).

moins le juriste qui nous apparaît, encore qu'il soit fait mention de son *De jure belli ac pacis* (1625), de son *Inleidinghe tot de Hollandsche Rechtsgeleertheyt* (1631), que Sorbière appelle une *Isagogè* ou Introduction au droit néerlandais, que le poète latin, le philologue et surtout le théologien.

Avec une dilection particulière le biographe s'appesantit sur les luttes bien connues de Hugo de Groot, aux côtés du vieil Oldenbarnevelt et de ses amis, les bourgeois «arminiens» et «libertins», contre les Gomaristes et les orthodoxes, tenants de la prédestination et du calvinisme pur, auxquels l'indifférent Maurice affecte de se rallier, luttes qui se terminent tragiquement par la décapitation de Barnevelt (la Haye, 13 mai 1619), et par l'incarcération de Grotius, qui ne fut pas toujours très crâne au cours du procès, dans la prison du château de Loevesteyn sur la Meuse (5 juin). L'évasion pittoresque et fameuse du 12 mars 1621, dans un coffre à livres, préparée par son énergique épouse, Maria van Reigersberch, et popularisée par la gravure, est ici l'objet d'un long développement, destiné à amuser le lecteur et dont la source est le poème de Grotius, intitulé *Silva ad Thuanum* (Paris, 1621). Sans s'appesantir sur les difficultés et les misères du séjour d'exil à Paris, il mentionne la qualité d'ambassadeur de Suède à lui conférée par le chancelier Oxenstiern, dès 1634, ce qui le fit retourner à Paris, pour dix ans, alors qu'il l'avait quitté le 29 octobre 1631 pour tenter de rentrer en Hollande, où il faillit être repris, et pour se fixer provisoirement à Hambourg en avril 1632¹).

Il occupe cette fonction officielle jusqu'à 1645²), mais rappelé à Stockholm dès l'année précédente il y retrouve, au lieu de l'hostilité calviniste, l'hostilité luthérienne, qui ne lui est pas plus indulgente, n'y échappe que pour rencontrer sur la mer celle des éléments et termine à Rostock, à 62 ans, le 28 août 1645, son orageuse carrière.

Ce qui intéresse surtout Sorbière en Grotius, c'est le polémiste religieux, l'«arminien», le tenant du libre-arbitre, en conflit violent avec le gomarisme, l'orthodoxie, le calvinisme triomphant. Il s'est produit dans la première moitié du XVII^e siècle un

¹) Cf. la notice de P. J. Blok au t. II du *Nieuw Nederlandsch Biografisch Woordenboek* de P. C. Molhuizen et P. J. Blok, Leyde, Sijthoff, 1912, coll. 523—528.

²) Il quitta Paris, le mercredi 26 avril, y laissant sa femme.

singulier quadrille intellectuel, l'aile gauche du protestantisme avec les arminiens hollandais et les Amyraldistes français, marchant vers les Jésuites, l'aile droite, qu'elle soit représentée par les Hollandais Gomar et Voëtius, ou par les Français Rivet ou du Moulin, restant fidèle à une doctrine à laquelle s'apparente celle des Jansénistes. Cependant les vrais «libertins» de là-bas ou d'ici regardent avec curiosité ou ironie ces pas-volants et je crois que c'est le fond de l'attitude et de la pensée du fourbe Sorbière.

Mais il ment, quand il nous représente Grotius et même Samuel Petit, ce qui est encore plus ridicule, prêts à se convertir au catholicisme, comme il l'a fait lui-même par intérêt. Si Grotius n'est pas un héros, s'il a tremblé devant la mort au procès de la Haye, rejetant toute la responsabilité sur Oldenbarnevelt, il n'en a pas moins gardé, à l'égard de l'Église, un peu des sentiments qui animèrent ses pères en lutte contre l'Espagnol pour la Liberté belge.

Ce qui est vrai cependant, c'est qu'il partage les curiosités et les sympathies de Sorbière pour l'hérésie socinienne, dont le rôle, dans la formation du libertinage français¹⁾, est encore mal établi, qu'il tend vers l'irénisme, l'arianisme, la paix et la réconciliation des Églises et qu'il entretient des relations suivies avec les Frères polonais Wiszowaty et Ruar²⁾.

Si son portrait de l'homme moral, malgré le juste tribut d'éloge accordé au poète latin, au philosophe subtil, au théologien, à l'humaniste, au juriste, est insuffisant et parfois même inexact, son portrait de l'homme physique est meilleur et d'un peintre qui voit et sait faire voir, tel Hals: la haute taille, la forte carrure, les yeux bleus, la coloration vive des joues, le visage enluminé,

¹⁾ Sur lequel mon élève René Pintard prépare une thèse de doctorat ès-lettres en Sorbonne.

²⁾ Voir les importants travaux du professeur St. Kot, sur la Réforme en Pologne, l'Idéologie politique des Frères polonais, dit Sociniens (1932), la première école protestante en Pologne et l'influence française sur la culture polonaise, dans sa Revue *Reformacja w Polsce*, I, 1921, pp. 15—34; Grotius et la Pologne (ibid. t. IV, 1926 no. 13—16, pp. 100—120); l'article de L. Chmaj sur H. Grotius et le Socinianisme dans la revue *Reformacja w Polsce*, t. IV, 1926, pp. 74—99 (en polonais); son livre en polonais sur Martin Ruar, 1921 (Bulletin de l'Académie polonaise de Cracovie, 2^e série, t. XXXVII, pp. 202—356); St. Grabowski, *Literatura arjanska w Polsce*, 1560—1660, Cracovie, 1908, VIII, 64—98 p. (Bibliothèque polonaise à Paris, N 217).

la barbe abondante, retombant sur la fraise blanche qui enserre le cou comme un carcan, à l'ancienne mode. Tel il nous apparaît dans l'adroit croquis de Sorbière en un de ces passages que j'aime à mettre en belle lumière, parce qu'il nous donne le frisson de la vie et comme la présence.

C'est aussi cependant le peintre qui se retrouve dans son modèle, auquel il accorde ses propres traits moraux, ce goût très vif de l'hétérodoxie, cette curiosité universelle du passé et du présent, de l'exotique plus que du national. C'est chez Grotius qu'il affirme avoir rencontré Edmond Mercier ou Mercière, de Vitry en Champagne, dont il est fait mention dans les *Sorberiana* en un passage identique à celui de la présente biographie de Grotius et qui paraît lui être emprunté¹⁾. Cet ancien prêtre était passé au calvinisme, de là à l'arminianisme. Marié, ayant des enfants et voulant nourrir sa famille, il prenait des pensionnaires polonais, à qui il enseigne le français et qui lui apprennent le socinianisme, nom qui vient de Faustus Socin, ou plutôt Fausto Sozzini, l'hérésiarque italien, venu en Pologne vers 1559 et qui est souvent, au XVII^e siècle, l'étiquette visible d'un «libertinage» caché. Ces Polonais, Sorbière²⁾ nous les nomme *in fine* et il n'est pas douteux qu'il s'agisse, non d'une connaissance livresque, mais de contact personnel.

Deux d'entre eux sont de premier plan, André Wiszowaty et Martin Ruar. Wiszowaty, petit-fils dudit Socin et avec qui Sorbière avait fait amitié, l'avait précédé à Leyde en 1632 et l'y suivit dix ans après. Celui-ci devait rester quelque temps encore en correspondance avec l'auteur de la *Religio rationalis* (1665; publié s.l. 1685). Wiszowaty, chassé de Pologne par la persécution, revient en Hollande en 1666, au même moment, chose

1) *Sorberiana ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses et observations curieuses de M. Sorbière*, Paris, chez la veuve Mabre-Cramoisy, 1732, un vol. in-24, p. 148. Il n'a pas été possible, malgré d'actives recherches, secondées par M. Jacques Pannier, de trouver plus que ne contient le dit passage. J'interprète Mercerus par Mercier et L. Chmaj par Mercière. Il est question de ses conjectures sur Tertullien dans une lettre du Cardinal J. Rospigliosi à Sorbière, du 30 avril 1663 (*Illustrium et eruditorum Virorum Epistolae*, 1669, p. 464).

2) Cf. l'article de Louis Chmaj, *Samuel Sorbière et Wiszowaty* dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, avril—juin 1928, pp. 151—155, et sur Wiszowaty dans *Reformacja w Polsce*, t. I, 1921, pp. 189—207; 284—308; t. V, 1928, pp. 103—120.

étrange, que Saint-Évremond¹⁾ et y meurt en 1678, un an après Spinoza. On sait d'ailleurs que les *Collegianten* de Rijnsburg auprès desquels celui-ci, chassé par la Synagogue, s'était lui-même réfugié, entretenaient des relations suivies avec les Frères polonais²⁾.

Quant à Martin Ruar³⁾, c'est lui qui envoie de Dantzig, à Sorbière et à son ami Abraham Duprat, les livres traitant de la Doctrine du séminaire de Rakow, au point que le frère de celui-ci les dénonce auprès des Pasteurs et Anciens de Charenton⁴⁾. Jean Stoinski, petit-fils du réformateur français Petrus Statorius et Jonas Schlichting, qui polémisait contre Grotius, Gabriel Lubieniecki et Christophe Crell, fils de Jean⁵⁾, font aussi partie de ce petit synode socinien, qui siège en 1642 chez Grotius ou chez Edmond Mercier.

Tous Sociniens, tous entachés de libre-pensée, tous impatients des règles et disciplines du dogme et de l'Église, tous affiliés à cette sorte de franc-maçonnerie du «libertinage», dont je commence à apercevoir le réseau et les mailles et dont le nœud central est à la Haye, où Saint-Évremond et Spinoza préparent la venue de Bayle et l'avènement de l'encyclopédisme.

Note additionnelle:

La publication récente du tome CXII du *Catalogue général des Imprimés de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Leroux, 1932, m'a permis par son article Mercier (Edmond) de mettre la main sur quatre opuscules latins, formant en tout 15 pages, écrites par lui de 70 à 78 ans, trois poèmes de circonstances en distiques, le premier sur Grotius, le second sur l'accession à l'archi-épis-

¹⁾ Voir mon *Séjour de Saint-Évremond en Hollande*, Paris, Champion, 1926.

²⁾ Cf. I. C. van Slee, *de Geschiedenis van het Socinianisme in de Nederlanden*, Harlem, 1914, in-8°; W. T. Kuehler, *Het Socinianisme in Nederland*, Leyde, 1912; L. Chmaj, *De Spinoza a Bracia Polscy*, dans *Reformacja w Polsce*, 1924, n° 9-10, pp. 49-89.

³⁾ Cf. L. Chmaj, *Martin Ruar*, Cracovie, 1921, t. XXXVII, pp. 302-356.

⁴⁾ Le Ms. 10353 (p. 55-56) renferme une lettre de Ruar à Sorbière (1643), Jacques Pannier a savamment parlé de *l'Église Réformée de Paris sous Louis XIII de 1621 à 1629 environ*, Paris, Champion, 1932, un vol. in-8°.

⁵⁾ Dont Sorbière s'applique à traduire *Juni Bruti Poloni Vindiciae pro libertate religionis*, qu'il qualifie dans une lettre à Morus de Livre d'or (Ms. latin 10353, f° 38 r°).

copat de Paris de Harduin de Péréfixe, le troisième au pape Clément IX et une préface, écrite à 78 ans, à une édition de Tertullien, réduite en fait à des corrections manuscrites sur une édition du *Pallium*, qui ne fut sans doute jamais imprimée. Puisqu'il se dit âgé de 78 ans en 1670, il est donc né en 1592.

Du point de vue qui nous occupe ici, nous intéressent surtout, *l'Elegia de vita, obitu et scriptis ill. V. Hugonis Grotii etc.* Paris, 1662, où ce nouveau converti le loue d'avoir combattu l'hérésie de Socin et la lettre à Clément IX (1 janvier 1668) (Yc 1562) où l'auteur, qui se dit âgé de 75 ans, rappelle les encouragements de celui qui n'était alors que le cardinal Jules Rospigliosi, dus à l'intervention de Sorbière. Par contre c'est à lui-même, Edmond Mercier, que Sorbière devrait d'avoir connu Grotius :

*Haud secus ac per me fuit olim cognitus illi
Grotius aetatis gloria magna suae.*

Paris.

GUSTAVE COHEN.

HUGO GROTIUS

Occasionem mihi dedere Samuelis Petiti¹⁾ avunculi mei *Observationum Philologicarum Libri* [tres], tunc²⁾ a me in lucem editi, Hugonem Grotium salutandi, et penitus, quod avebam, inspiciendi. Cum enim exemplar obtulissem, et amoenitatibus illis delectaretur, obvium se statim praebuit, multa super Priamo rogitans, super Hectore multa. Nempe de lucubrationibus Avunculi Josephum³⁾ illustrantis et emendantis, percontatus est. De libro Dionysii Perroti manuscripto quem alias Petitus ostenderat, hoc titulo, *de vitandis in reformandâ Ecclesiâ extremis*⁴⁾, de studiis meis, et de aliis bene multis, quorum non memini. Ex illo vero tempore patuit mihi ad virum summum aditus, qui me tanto blandius exceperit, quo alacriorem in me, theologicis studiis incumbentem, visus est cernere animum ad excutiendas Calvinianorum opiniones, quibus ille bellum pridem indicere coeperat, et cum quibus manus rursus conserere parabat; imo et cum aliis Ecclesiae Catholicae adversantibus, ut in viam Haereticos omnis generis revocaret. Itaque fovere voluit juvenem rerum istarum quas tractabat studiosissimum; qui non insubido plane erat ingenio, et ad nomen aliquod grassabatur labore plurimo, et industriâ nonnullâ, tum candore, et simplicitate, quibus in suspicionem jam venerat Carentonianis⁵⁾, ne ad artes

¹⁾ Voir l'Introduction.

²⁾ 1642. Cf. *ibid.*

³⁾ Il s'agit des *Animadversiones in Fr. Josephi Libros* préparés par Samuel Petit, encore inédits, Bibliothèque d'Oxford: Mss. Auct. F inf. I 4—5.

⁴⁾ Je connais ce titre, sans avoir pu, non plus que J. Pannier, trouver le volume, mais sous la forme *De extremis in ecclesia vitandis*, que celui-ci attribue à Charles Perrot, réfugié à Genève en 1567, pasteur, puis professeur en 1598, maître d'Arminius qui accentua sa doctrine (Cf. J. Pannier, *L'Église réformée de Paris sous Henri IV*, Paris, Champion, 1911 (Thèse de Paris) pp. 484—485; L. Chester Jones, *Simon Goulart, ibid.*, 1517, in—8^o passim; H. de Vries, *Genève, pépinière du Calvinisme hollandais*, Fribourg, 1918, in—8^o, pp. 213—5). Il mourut à Genève, le 15 oct. 1608. Son frère Denis, avec qui Sorbière semble le confondre, avait péri à la Saint-Barthélémy.

⁵⁾ L'auteur se représente, à la date de 1642, à la veille de son premier départ pour la Hollande, comme déjà suspect à ceux de Charenton, c'est-à-dire dire aux protestants de Paris, qui y avaient leur temple (Cf. J. Pannier, *L'Église réformée de Paris sous Louis XIII*, Paris, Fischbacher, 1932, in—8^o), à cause de son penchant naturel, incontestable d'ailleurs, pour le pélagianisme, la sophistique et l'hérésie. Il s'agit de l'accusation portée contre lui par le frère d'Abraham du Prat, *vide infra*.

Pelagas, seu Sophistarum gryphos¹⁾, et Haeticam pravitatem minus Naturâ factus esset. Rogavit igitur, ut Perrotti Dissertationem sibi transmitti curarem, tum ut saepius illum adirem, nec vererer, si quis in scripturis sacris nodus vindice dignus occurreret, ejus opem implorare; tunc temporis enim Annotatis suis, et Henoticis scriptis²⁾ incumbibat. Quibus undiquaque Viri Excellentissimi, Reginae Suesiae Legati, sed a virtute praecipui, mandatis obsequutus sum libens, exaratis ad avunculum Epistolis, eliciendo libro, et singulis septimanis dubitatiunculas meas unâ cum Prataeo³⁾ oraculo isti diluendas offerens. Sed reposuit Petitus, se dudum Vulcano⁴⁾ tradidisse librum cognati sui, veritus scilicet nescio quâ ratione, ne quis eo abuteretur ad turbandam pacem Ecclesiae. Quâ de re antequam fusius disseram, Hugonis Grotii iconem rudi penicillo (quemadmodum mihi moris fuit in aliis viris magnis ob oculos apponendis) delineare non detrectabo. Procerâ fuit staturâ, quadratâ in formâ, facie decorâ, flavis capillis, oculis caesiis, vivido genarum colore, renidenti vultu, prolixiore barbâ, Byssino collari stricto, more veteri, collo nescio dicam impedito potius quam ornato, quemadmodum cernere poteris in aere inscultâ viri imagine, cui Daniel Heinsius⁵⁾ versus istos opposuit:

*Depositum coeli quod jure Batavia mater
Horret, et haud credit se peperisse sibi
Talem oculis, talem ore tulit se maximus Hugo.
Instar crede hominis, caetera crede Dei.*

Cujus quidem epigrammatis causâ parum abfuit quin poeta exilio mulctaretur a Republicâ quam ream peragere videbatur.

¹⁾ Il eût fallu écrire *gryphos* (du grec γρῦφος, filet, énigme).

²⁾ Il s'agit des *Annotata ad Consultationem Cassandri*, prêtre catholique iréniste du XVI^e s., scripta anno 1641.

Henoticis (de ἐνότης, unité) *scriptis* désigne l'ensemble des écrits de Grotius en faveur de l'Unité des Églises.

³⁾ Le médecin protestant Abraham du Prat, né en ?, mort à Paris en mars 1660 (Cf. Haag, *La France protestante*, 2^e édition, *in verbo*, V, p. 903), ami de Gassendi, de Sorbière et même du P. Mersenne. Il entreprit avec ces deux derniers des recherches anatomiques, et fit partie de l'Académie de Montmor.

⁴⁾ Petit répliqua qu'il avait jeté au feu le livre de son parent, Perrot; v. plus haut p. précédente, n. 4.

⁵⁾ Sur Daniel Heinsius, ce Gantois (1580—1655), professeur à l'Université de Leyde, voir mes *Écrivains français en Hollande*, pp. 275—291.

Pulsus enim patriâ fuerat Grotius, et perpetuo carceri damnatus, unde in Galliam aufugerat. Nimirum Delphis in Hollandiâ natus¹⁾ Roterodamensis orator²⁾, seu Causidicus ad foederatos ordines Hagam delegatus fuit. Ibi se immiscuit jurgiis quae inter Barnaveldum³⁾, advocatum generalem Ordinum, et Mauricium Principem intervenire; quorum vero historiae praemitti debet status controversiarum Remonstrantium seu Arminianorum*, theologos inter initio hujus saeculi exortarum.

*Jacobus Arminius*⁴⁾ Amstelodamensis adolescens** Genevae⁵⁾ sub Theodoro Bezâ⁶⁾ tyrocinium studii theologici fecerat, et de Praedestinatione nonnullas altercationes habuerat, cum non posset Calvinianae sententiae adhaerere, quae Stoicorum fato proxima, et Deum peccati authorem facere videbatur. In patriam tunc reversus dederat silentium paci, et in concionatorem electus, sedulo vitabat humidi quaestiones frugis, ut aiebat, expertes. Non potuit tamen effugere, quin rogatus privatim mentem suam aliquando aperiret, unde symmystae, qui plerumque lividi (erat autem Arminius facundissimus) ansam coepere virum modestissimum heterodoxeos accusandi, quâ ut se purgaret indita in synodo provincia refutandi Cornerthii⁷⁾, qui in Calvinum quondam de praedestinatione scripserat. Suscepit invitus, sed irritò conatu. Cum non posset enim sibi ipsi satisfacere, calamum abjecit, et ignorantiam suam, tum aegritudinem causatus

Leçons du manuscrit: * Arminianarum.

** Adolecens.

¹⁾ Il était né à Delft, le 10 avril 1583.

²⁾ Grotius devint en effet «pensionnaire», autrement dit secrétaire de l'importante ville de Rotterdam en juin 1613. Il fut en mai 1617 l'un des *Gecommiteerde Raden van Holland*, ou membre de la section permanente des États de Hollande.

³⁾ Le célèbre Oldenbarnevelt, pensionnaire de Hollande depuis le 3 mars 1586, exécuté à la Haye le 13 mai 1619.

⁴⁾ Jacques Arminius (Armijn) d'Amsterdam, professeur à l'Université de Leyde en 1602, mort le 19 oct. 1609. Voir *Nieuw Ned. Biogr. Wdb.*, I, 170.

⁵⁾ Cf. la thèse de H. de Vries sur *Genève, pépinière du calvinisme hollandais*, Fribourg, Suisse, 1918, in—8°, t. I, p. 38 et *passim* (v. l'Index).

⁶⁾ Théodore de Bèze (1519—1605).

⁷⁾ Coornhert (1522—1690) fut en Hollande le précurseur d'Arminius dans le «libertinage», c'est-à-dire dans un calvinisme moins rigoureux sur la question de la grâce et faisant plus de place au libre-arbitre de l'homme. Cf. Dr. Bruno Becker, *Bronnen tot de Kennis van het Leven en de Werken van D. V. Coornhert*, La Haye, Nijhoff, 1928, in—4° (*Rijks-geschiedkundige Publicatiën*, N° 25).

est; habitâ hac de re scriptis cum Franc. Junio ¹⁾ amicâ collatione; donec tandem defuncto Junio in ejus locum suffectus est Lugduni Batavorum anno 1603. Professorio munere theologico functus est placide ad mortem usque, quae contigit anno 1609. Arminio successit Simon Episcopus ²⁾, qui mihi notus infra memorandus veniet, cui vero minus bene convenit cum Gomaro ³⁾ collegâ; et prout mos est discipulorum acrius placita magistrorum ipsis authoribus propugnantium, fiunt jurgia, clamor utrinque, irae truces, et funebre bellum, donec in synodo Dordracenâ ⁴⁾ controversiae anno 1619 consopirentur, non mutatâ quidem Arminianorum sententiâ, sed mulctato capite Barnaveldo, et Grotio, atque Hagebertio ⁵⁾ in carcerem detrusis.

Atque talis erat rerum theologiarum status, et quinque illae * Remonstrantium propositiones circa Gratiam et Praedestinationem non solum per pulpita et suggestus intonuerant, sed ut doctorum, ita plebis, et muliercularum animos persuaserant. Barnaveldius et plerique eruditorum, atque magistratuum ad partes Remonstrantium accedere videbantur, quo tempore factae cum Hispano induciae per octennium anno 1608 ⁶⁾. Has, ut pote conducibiliores patriae suae, promoverat optimus senex,

* ille.

¹⁾ Le Français François du Jon, professeur à l'Université de Leyde de 1592 à 1602, dont j'ai longuement parlé dans mes *Écrivains* (pp. 171—175) et auquel Arminius succéda.

²⁾ Sur le théologien Simon Episcopus, (de son vrai nom Bisschop 1583—1643), professeur à l'Université de Leyde, voir *N. Ned. Biogr. Wdb.* I, col. 829.

³⁾ François Gomaer (en latin Gomarus), né à Bruges, le 30 janvier 1563, mort à Groningue le 11 janvier 1641, professeur à l'Université de Leyde du 25 janvier au 21 avril 1611, où il fut le désagréable collègue d'Arminius. Il enseigne de 1615 à 1618 à l'Académie de Saumur et ensuite à l'Université de Groningue. Il est le type du «fijn» ou calviniste le plus rigide. Cf. *Nieuw Ned. Biogr. Wdb.*, t. VII (1927), col. 483—486.

⁴⁾ Le Synode de Dordrecht de 1619, qui condamne les opinions de la fameuse *Remonstrantie* ou *Remonstrance*, du 14 janvier 1610, charte des Arminiens ou Remonstrants (cf. Heering, Groenewegen, etc., *De Remonstranten*, Leyde, 1919, in—8°), opposant la liberté humaine au principe de la grâce et de la prédestination selon Calvin.

⁵⁾ Il s'agit de Hogerbeets (1561—1625), pensionnaire de Leyde, qui fut jeté en prison en même temps que Grotius, et également à Loevesteyn. Cf. G. Brandt, *Historie van de Rechtspleging omtrent ... Oldenbarnevelt, Hogerbeets en Hugo de Groot*, Rotterdam, I, 1708.

⁶⁾ Il s'agit de la Trêve de Douze ans, conclue en 1609, entre l'Espagne et les Provinces-Unies, révoltées contre sa domination.

qui vel titulum libertatis inde populum adepturum esse sperabat. Adde quod exhaustum aerarium, nec sat munitos adhuc limites, nec mercimonium nuperarum societatum satis adhuc lautum validumve animadverteret. Mauritio haec tanti non erant, quin pluris faceret gloriam quam erat ex continuato bello reportaturus. Quapropter ut Barnaveldio adversaretur, simulat se Gomaristam Calvinianis addictissimum, dum Henricus¹⁾ Frater e contra, veluti anceps animi, ad Arminianos videri vult propensior. Plebem ita et concionatorum faecem totam, nec non magistratuum et nobilium partem in suas partes Mauritius trahit. Spargit in vulgus voces ambiguas de fide Barnavelde; miras esse Hispanorum technas, nullas gentem prudentissimam occasiones negligere serendae inter hostes discordiae, foveri ab Hispanis Arminianos, sub quorum stipendio occulte militant. Tandem palam, quasi corruptus fuerit ipse Lycurgus Reipublicae fundator, Barnaveldus accusatur. Arsenius Sommerdykii²⁾ toparcha, et alii aemuli, Palamedem istum insontem, infando iudicio, quia bella vetabat, demisere neci, et Grotius postquam supplicio adstitisset in arcem Leovestianam ad Mosam³⁾ in perpetuas tenebras truditur. Quâ de re si plura nosse* velis, lege *Apologiam*⁴⁾ quam pro se et aliis qui Hollandiae praefuerunt Latine scripsit, tum Belgice *Vitam Barnaveldii, et Historiam Controversiarum de Praedestinatione* a Joanne Utembogardo⁵⁾ editam, tum *Acta synodi Dordracenae*⁶⁾ utrinque prolata, et *Apologiam Remonstrantium* opus Simonis Episcopi⁷⁾, quamvis ejus nomen non praeferat. Grotius igitur cum menses plures in carcere delituisset, ex

* nosce.

¹⁾ Frédéric-Henri frère de Maurice de Nassau et qui devait lui succéder en 1625 comme Stadhouder.

²⁾ François Aersen, seigneur de Sommeldijk, ambassadeur des États en France de 1598 à 1614. Cf. Nouaillac, *Lettres inédites de François d'Aerssen à Jacques Valcke*, 1599—1603, Paris, Champion, 1908, un vol. in—8°.

³⁾ Le château de Loevesteyn sur la Meuse.

⁴⁾ Le vrai titre est *Apologeticus* (1622).

⁵⁾ Le prédicant J. Wtenbogaert (1557—1644) a écrit *l'Oorspronk ende Voortganck der Nederlandsche Kerkgeschillen*, 1623, cf. H. C. Rogge, *Wtenbogaert en zijn Tijd*, Amsterdam, 1874—6, 3 vol. in—8°.

⁶⁾ Les Actes du Synode de Dordrecht. Cf. H. Raajan, *De Proacta des Dortsche Synode*, Rotterdam, 1914; *id. De groote Synode van Dordrecht*, Amsterdam, 1918, et les ouvrages anciens de Quick et Aymon.

⁷⁾ Voir plus haut p. précédente, note 2. Cette *Apologia pro confessione Remonstrantium* a paru en 1626.

libris solatium quaerens, qui in arcâ satis amplâ cum reliquâ supellectile subinde offerebantur referebanturque, visum est uxori Mariae Reigerbergiae Middelburgensi¹⁾, alti spiritus foeminae, conjugem illâ in arcâ includere, et cymbulâ Dordrechtum, inde Antverpiam transmittere. Maritum igitur consilii conscium, morbum simulantem, invisit maesta cum arcâ suâ, custodibus largâ manu nummos dividit, quo se lautius exciperent, et bihorio post satellites illos advocat, rursusque pecuniam largitur cubiculum intransibus, monens ut suspenso gradu incedant, ne quiescenti aegroto molestiam facessant, et arcam ad fluvium devehant; atque haec omnia in lachrymas erumpens forti peragit animo, in exemplum posteris haud reticendum amoris et prudentiae. Audiendus de toto hoc praeclaro facinore Grotius in *Sylvâ ad Thuanum*²⁾. Antverpiae subsistere noluit vir sibi conscius de non temerata in patriam fide, et quamvis offerretur amplum stipendium, maluit in Galliam secedere, ubi Regis foederati munificentiam expertus est, donec post necem Gustavi a Reginâ³⁾ in Legatum Suesiae* eligeretur. Quo munere functus est ad annum usque 45. Nam evocatus, et in aulâ male exceptus, ob Lutheranos sibi infensos propter tentatam Religionis concordiam, dum per foedam anni tempestatem discedere mavult, quam Stocholmiae diutius manere medios inter hostes, et superba pati fastidia Christinae tanta viri merita insuper habentis, Rostochium post longam et molestissimam jactationem taedio maris appulit, ubi fatis vix appulsus concessit aetatis suae anno LXV⁴⁾; quam si ulterius produxisset, in Ecclesiae⁵⁾ sinum forsâ se recepisset.

* Sueciae.

¹⁾ Son épouse Maria van Reigersberch (1589—1653), qui le fit évader de sa prison en l'enfermant dans un coffre à livres, épisode que la gravure a popularisé.

²⁾ Non pas J. A. de Thou, l'historien, mais François—Auguste, son fils (1607—1642), décapité avec Cinq—Mars. Il s'agit d'un poème: *Silva ad Franciscum Augustum Thuanum, Jac. Augusti f.*, qui se trouve dans H. Grotii *Poemata omnia*, Amsterdam, Ravesteyn, 1670, un vol. in—12, pp. 419—428.

³⁾ Christine, fille de Gustave—Adolphe, le choisit comme ambassadeur de Suède à Paris depuis 1635, — fonction qu'il occupa jusqu'en 1645.

⁴⁾ Il mourut en effet à Rostock, le 28 août 1645, après avoir fait naufrage sur les côtes de Poméranie, venant de Stockholm, où il avait trouvé trop d'ennemis parmi les Luthériens. Il n'avait pas 65 mais 62 ans, étant né le 10 avril 1583.

⁵⁾ L'Église catholique, au giron de laquelle il aurait précédé Sorbière.

Filios reliquit duos, quorum Petrus¹⁾ natu minor, nunc urbis Amstelodamensis Advocatus Reipublicae operam suam feliciter locavit, ad prima autem munera facile suâ in rebus agendis solertiâ perventurus. Et illo et Guilielmo²⁾ Patruo olim usus familiariter Hagae Comititis; quanquam non norim fratrem³⁾, nec sororem⁴⁾, quae Mombasio nobili Gallo nupserat. Sed quidquid in laudem stirpis dicere possum, longe tamen infra Hugonis, viri magni, viri mirandi, viri sine exemplo (prout Baudius⁵⁾ sole isto exoriente cecinit) meritas laudes positum esset. Tantum enim Scaligeri⁶⁾, Lipsii⁷⁾, Casauboni⁸⁾, doctrinam praegravasse videntur viri duo, Hugo Grotius et Gerardus Joannes Vossius⁹⁾,

¹⁾ Pierre, le cadet de Cornelis. Né le 28 mars 1615, Pierre mourut le 2 juin 1678. Au moment où Sorbière écrit (1660), il vient d'être nommé, le 6 février, pensionnaire ou secrétaire de la ville d'Amsterdam, fonctions qu'il exerça, après avoir prêté serment le 18 mars, jusqu'en 1667 (cf. Elias, *De Vroedschap van Amsterdam*, I, 79, 384, 482). Je dois ce renseignement à la complaisance de mon ancien collègue, l'historien Brugmans.

²⁾ Guillaume de Groot, frère de Hugo, né à Delft le 10 février 1587, mort à la Haye le 12 mars 1662, célèbre avocat et poète. Cf. W. de Groot *Broeders gevangnisse*... p.p. H. Vollenhoven, p. 47 et passim, et Vorsterman van Oyen, *Hugo de Groot en zijn geslacht*, Amsterdam, 1883.

³⁾ Cornelis, l'aîné, 1613—1665. Cf. *Nieuw Ned. Biogr. Wdb.*, II, 529.

⁴⁾ Cornelia (1611—1687), qui épousa, en 1647, Jean Barthon, commissaire général de la cavalerie et colonel français au service des États, exécuté en effigie comme traître à la Haye, le mardi 25 juillet 1673 (Cf. G. Cohen, *Le séjour de Saint-Évremond en Hollande et l'entrée de Spinoza dans le champ de la pensée française*, Paris, Champion, 1926, in—8°, p. 66), et qui se réfugia en France, où il reçut d'autres charges militaires. Cf. Vorsterman van Oyen, *op. cit.*, p. 13.

⁵⁾ Dominique Le Baudier, né à Lille en 1561, professeur à l'Université de Leyde, mort le 22 août 1613. Cf. mes *Écrivains*, pp. 219—222, et ses *Poemata*.

⁶⁾ Joseph-Juste Scaliger (1540—1609), lumière de l'Université de Leyde, qui l'appela à elle en 1593. Cf. *Écrivains*, pp. 187—217.

⁷⁾ Juste Lipse, le grand philologue belge (1547—1606). Cf. Nisard (Charles) *Le triumvirat littéraire au XVI^e siècle*, Paris, Amyot (1852) in—8°.

⁸⁾ Casaubon, le célèbre philologue français (1559—1614), gendre de Henri Estienne, et que Scaliger avait surnommé «le phénix des érudits». Cf. *id. ibid.*

⁹⁾ Gérard-Jean Vossius (Voss, de son vrai nom), philologue allemand né à Heidelberg en 1571, successivement professeur à l'Université de Leyde et à l'*Athenaeum illustre* d'Amsterdam qu'il inaugura en 1632. Voir mes articles de l'*Illustration* du 2 juillet 1932 et des *Nouvelles Littéraires* du 9 juillet 1932 sur le *troisième centenaire de l'Université d'Amsterdam*. Il mourut en 1649.

quantum illi eruditorum aevi superioris (si paucos excipias) laudem superasse perhibentur. Nemo certe doctius, nemo tersius, nemo utilius, quae non ultima laus, scripsit, cum inania multa, scabra et inamoena caeteri reliquerint. De Vossio dicitur alias. At Grotii opera haec sunt: *De Veritate Religionis Christianae* ¹⁾ liber vere aureus quem primum tetrastichis Belgicis expresserat in usum nautarum, et dein Latio donavit Hieronymi Bignonii ²⁾ hortatu. In hunc ipse *Annotationes* ³⁾ eruditissimas post innumeratas contextus editiones adornavit ⁴⁾, quemadmodum et in libros suos de *Jure Belli ac Pacis* ⁵⁾ Politicae doctrinae, et Juris prudentiae Armamentarium refertissimum. De Jure quoque Belgio scripsit *Isagogem* ⁶⁾, quam in foro Hagiensi saepius audivi ⁷⁾ auctore superstite citatam. Quae in scripturam sacram multis voluminibus annotavit, humanae et divinae sapientiae thesaurus continent; adeo apposite ex Sanctis Patribus, et aliis scriptoribus gemmas promens, quibus tessellatum opus faciat, ut plerumque uno verbo plus doceat, quam alii longo sermone. Annotata ad Consultationes Cassandri ⁸⁾, et quae exinde velitationes ortae ad sarcendum Ecclesiae schisma, quo argumento quid praestantius. Historica ⁹⁾, Tacitum vel nimis sapiunt, et si

¹⁾ 1627, remaniement latin de son *Bewijs van den waren godsdienst* (1622) qu'il destinait aux marins surtout et où il avait inséré des quatrains, plus faciles à confier à la mémoire. Sorbière n'a probablement pas vu ce texte néerlandais mais le début du Livre I de la version latine (p. 3 de l'édition elzévirienne en 1662).

²⁾ Jérôme Bignon, magistrat et érudit français, précepteur de Louis XIII et avocat général au Parlement de Paris (1589—1656). C'est à lui qu'est dédiée l'édition latine.

³⁾ *Annotationes in libros Evangeliorum*, 1641.

⁴⁾ Voir H. C. Rogge, *Bibliotheca Grotiana. Hugonis Grotii Operum descriptio Bibliographica*, La Haye, 1885 (inachevé).

⁵⁾ Il s'agit du fameux *De Jure Belli ac Pacis libri tres* (1625) fondement du droit des gens.

⁶⁾ *Inleydinge tot de Hollantsche Rechtsgeleertheit* (1631), Introduction à l'étude du Droit Néerlandais.

⁷⁾ Le trait, s'il est vrai, est à noter. Le curieux Sorbière fréquente les tribunaux comme les salons.

⁸⁾ Hugonis Grotii, *Annotata ad consultationem Cassandri, scripta anno 1641*, s.l. n.d. 61 p. in-8° (Bibl. Nat. D 14740). Il s'agit de Cassandre, chapelain de Charles-Quint qui travailla aussi à l'unité des Églises.

⁹⁾ Allusion sans doute à son *Liber de Antiquitate et Statu Reipublicae batavae* (1610) ou à son *Grollae obsidio* (1629), plutôt qu'aux *Annales et Historiae de Rebus belgicis*, qui ne parurent qu'en 1657.

quid peccant in eo est, quod nescio quid torvi et salebrosi in stilo reprehensum a plerisque fuerit. Sed veritas rerum gestarum, et sententiarum gravitas praecipue in hisce spectari debent. Quoties autem versu ludere libuit in nullos non sese poetas effingit¹⁾. Praetereo quae ad Philologiam; quâ parte accessit ad Scaligerum²⁾, ad Salmasium³⁾, ad Avunculum meum⁴⁾, viros criticos, expoliendis authoribus, non cudendis solidioris doctrinae operibus, occupatos, operis summâ plerumque infelices, in naevos autem unice intentos, quos cum aliquando deleant, gratiae sunt bonis illis viris referendae, ceu * mangonibus veteris pallii maculas purgantibus.

Hinc redeo ad Samuelem Petitem⁴⁾, qui timuit ne Grotius abuteretur scripto Perrotti⁵⁾, et aegre tulit aliquatenus meam cum viro Carentonianis⁶⁾ et Genevensibus infenso familiaritatem. Non alienus quidem erat Avunculus meus ab amplectandâ Religione Catholicâ⁷⁾, et dogmatum interiora sciebat convenire cum veteris Ecclesiae fide et patrum scriptis, sed innutritus jejunâ sub disciplinâ Calvinianorum, ritus omnes puerili metu reformidabat. Quod faciunt et alii, strenui et solertes alioquin viri eodem veneno afflati, qui ad candelaë unius lucem micant vel oculos claudunt, et vel ad obviam pompam sacram, ceu * ad magicum spectaculum, indecore trepidant. Eâ ego eram animi imbecillitate, quâ me Grotius primum exuit; ejusque manu scriptam in Albo meo reperies Graecam sententiam *Γράμματα μαθεῖν δεῖ καὶ μαθοῦντα νοῦν ἔχειν*⁸⁾; cui viro postmodum superveniens a

* seu.

¹⁾ Je possède un volume de H. Grotii, *Poemata omnia*, 1670, in—12.

²⁾ Voir la note 6 de l'avant-dernière page.

³⁾ Claude Saumaise, le célèbre philologue bourguignon (1588—1653), professeur à l'Université de Leyde, cf. mes *Écrivains français en Hollande*, pp. 311—333.

⁴⁾ Samuel Petit, dont il a été question au début. Cf. *Encyclopédie des Sciences religieuses*, t. X, p. 513.

⁵⁾ Les *De extremis in Ecclesia vitandis* de Charles Perrot.

⁶⁾ Ceux de Charenton, les protestants parisiens. Cf. Jacques Pannier, *l'Église réformée de Paris sous Louis XIII de 1621 à 1629 environ*. Paris, Champion, 1932, deux vol. in—8° ill.

⁷⁾ Ceci est purement et simplement un mensonge. C'est le néo-converti qui parle et je ne crois pas que Samuel Petit ait jamais songé à précéder son neveu dans la voie de l'apostasie.

⁸⁾ Il faut apprendre les Écritures et tenir l'esprit en éveil.

Gassendo¹⁾ Horatianum illud *Sapere aude*, in libertatem me asserere coepi; nam fateor me plurimum ad depellenda praejudicia adjutum duplici istâ magnorum virorum adhortatione; adeo ut si quid in philosophicis ausus fuerim proprio Marte experiri illud debeam Diniensi, quemadmodum et per Batavum factum est, ne pessulum obderem Gratiae Divinae, quae tandiu post pulsavit cordis mei ostium, et cui nunquam fores aperuissem, nisi pervicaciae et praeconceptis opinionibus pridem ejus operâ vale dixissem.

Apud Grotium vidi Edmondum Mercerum²⁾, Gallum hominem Vitriaci in Campaniâ natum, qui sacris addictus spreto sacerdotio, et abdicatâ majorum suorum religione lapsus erat in haeresim Calvinianam, et uxorem duxerat, ex quâ cum plures liberos suscepisset, alendae familiae Polones et externos alios domo suâ excipiebat et Gallicam linguam edocebat, unde in Socinianismum, per Arminianismum gradatim desciverat. Erat ille doctus Graece et Latine, sed imprimis versatissimus in scriptis Arnobii et Tertulliani, ad quos auctores explanandos mirâ pollebat sagacitate; quae leviculâ mutatione literulae factâ in aliam affinem sensus elegantissimos in locis obscurissimis concinnabat, ceu immissa in tenebras luce clarissimâ. Caeterum homo erat rebus aliis omnibus ineptissimus, ad iracundiam pronus, et qui ad meliorem mentem uxore superstite redire noluit, vel non potuit.

¹⁾ Sorbière devait devenir le fervent disciple de Gassend (1592—1655): car tel est le vrai nom du grand philosophe épicurien, dont il fut le biographe. Il était né près de Digne.

²⁾ Il ne s'agit pas du philologue Josias Mercier, Sr. des Bordes, le beau-père de Saumaise, mais d'un Edmond Mercier de Vitry en Champagne, qui ne figure ni dans *la France protestante* ni dans *l'Allgemeines Gelehrten Lexicon 1750—1751*, ni dans aucun dictionnaire biographique, à ma connaissance. Par contre il est question de lui dans le *Sorberiana ou bons mots, rencontres agréables, pensées judicieuses et observations curieuses de M. Sorbière*, à Paris, chez la veuve Mabre-Cramoisy, 1732, un vol. in-24, p. 148, et, chose curieuse, dans les mêmes termes qu'ici: «Edmundus Mercerus Gallus, homo Vitriaci in Campania natus, cum plures liberos ex uxore suscepisset ... Graece.» Puis, une ligne a été omise et le *Sorberiana* reprend à «Arnobii et ... clarissima». Nouvelle lacune après laquelle le recueil ajoute: «Observationibus ... accinxit». Il est question de ces *Observationes in Tertullianum et alios veteres Patres* dans une lettre du Cardinal D. Rospigliosi (*Illustrium et eruditorum virorum epistolae*, p. 464). Il n'y a pas de doute que l'avocat Graverol ou Henri Sorbière, n'ait ici copié et abrégé notre Vie de Grotius retrouvée dans les papiers de Samuel.

Nam statim atque ad plures abiit, meo et Milleterii¹⁾ hortatu in Ecclesiam Catholicam postliminio se recepit, et observationibus suis criticis in unum fasciculum congerendis septuagenario major sese demum accinxit.

Hujus operâ innotuere mihi Sarmatae complures Samosatensiani²⁾ et inter alios Andreas Vissovatus^{* 3)} Fausti Socini et Filiâ unicâ nepos, Johannes Schlichtingius⁴⁾, Stoinsckius⁵⁾, Crellii Filius⁶⁾, Gabriel Lubiniesckius⁷⁾, Ruarus⁸⁾; quos inter

* Vissovatus.

¹⁾ Théophile Brachet de Milletière, né vers 1596, converti au catholicisme en 1645, mort en 1661 (cf. Jöcher *in verbo*); lui aussi, comme Grotius et plusieurs Sociniens poursuit le réunion des Églises.

²⁾ De Paul de Samosate en Syrie, évêque d'Antioche (vers 269) et de Lucien de Samosate, anti-trinitaires. Sarmatae Samosatensiani est donc une façon de désigner les Frères polonais. Cf. Kot dans *Reformacja w Polsce*, 1921, pp. 105—133.

³⁾ André Wiszowaty, né à Filipow le 26 nov. 1608, petit-fils par sa mère Agnès, du célèbre hérésiarque Faustus Socin (Fausto Sozzini). Voir plus haut mon Introduction. Il mourut à Amsterdam, le 29 juillet 1678. Cf. L. Chmaj, *Propaganda Braci Polskich w Paryżu w wieku XVII* dans *Reformacja w Polsce*, t. V, 1928. Pour ce personnage et les suivants, cf. Sandius, *Bibliotheca Antitrinitariorum*, Freistadt, 1684, in⁸12, et le livre de F. S. Bock, *Historia Antitrinitariorum maxime Socinianismi et Socinianorum*, Leipzig, 1774, 2 vol. in⁸12. Sur Wiszowaty, Sandius, pp. 221—263.

⁴⁾ Jonas Schlichting (1592—1661), curé socinien, persécuté par les autorités polonaises pour avoir écrit la *Confessio fidei*, se retira aux Pays-Bas d'où il fut aussi exilé. Il mourut à Zullichau en Brandebourg, en 1661. Il a écrit des *Notae in Hugonis Grotii Votum pro pace ecclesiastica* et des *Notae in doctissimi cujusdam viri (H. G.) commentationem ad sec. cap. post. ad Thess. ep.* 1643 où il critique Grotius. Voir L. Chmaj dans *Reformacja w Polsce*, IV, 88.

⁵⁾ Jean Stoinski, petit-fils du réformateur français Petrus Statorius du collège de Pinczow; il se rendit en Hollande en 1638, à Paris en 1642 et mourut en 1658.

⁶⁾ Sans doute Christophe, fils de Jean, qui avait eu de grandes polémiques avec Grotius, cf. F. S. Bock, *Historia Antitrinitariorum maxime Socinianismi et Socinianorum*, Leipzig, 1774, t. I, p. 140—144; sur Christophe v. *ibid.*, p. 158.

⁷⁾ Gabriel Lubieniecki, jeune poète, le troisième membre d'une dynastie de Sociniens. Cf. Tad. Grabowski, *Literatura aryanska w Polsce (1510—1660)*, Cracovie, 1908, p. 377 (note de J. Moreau-Reibel).

⁸⁾ Martin Ruar, recteur du collège de Rakow en Pologne (1587—1657). Il visita Grotius à Hambourg, vers mars 1632, avec tout un groupe de jeunes Sociniens polonais se rendant à l'université de Leyde. Cf. L. Chmaj, *Martin Ruar*, Cracovie, 1921, in⁸8° (*Bulletin de l'Académie polonaise de Cracovie*, 2^e série, t. XXXVII, pp. 202—356, et W. Sobieski, *Martin Ruarus* dans *Reformacja w Polsce*, t. I, pp. 134—138.

non recenseo Joannem Salabertum Aginnensem¹⁾, et Stephanum atque Gedeonem Curcellaeos²⁾, patrem et Filium, cognatos meos Genevenses; de quibus abunde dicendum erit ubi in Hollandiam venero. Sed illos tamen beneficio Merceri primum novi, quod acceptum illi refero.

¹⁾ Jean Salabert d'Agen, théologien et philosophe né vers 1600, mort en 1665, auteur de *De Concordia Libertatis et Gratiae*, Paris, 1651, etc. Voir *Bibliographie générale de l'Agenais* ... par Jules Andrieu, t. XI, p. 271, 1887; Tamizey de Laroque et J. Dulac, dans la *Revue de Gascogne*, t. XIV, 1873, pp. 94 et 289.

²⁾ Étienne de Courcelles (1586—1659), professeur du Collège remonstrant d'Amsterdam, traducteur des *Principes de la Philosophie* de Descartes.

Son fils Gédéon, pasteur remonstrant, longtemps persécuté, fut ensuite nommé à Noordwijk-binnen, puis à la Haye en 1666, où il mourut vers la fin de 1672.

DE RITHMIESE PERIODE IN HET NEDERLANDSE VERS

De grondslag van enigerlei rithmiese ontleding is het vaststellen, of ten minste het benaderen van een voordracht, welke zo zuiver mogelijk de bedoeling van de dichter weergeeft. Daar meestal het kontakt tussen hem en de lezer plaats heeft via de gedrukte tekst (slechts weinigen horen de dichter voordragen, en niet iedere dichter draagt zijn werk goed voor), is de voordracht welke men zich tenslotte als de min of meer juiste voorstelt, een persoonlijke herschepping. Soms wordt deze herschepping gevormd met behulp van reminiscenzen aan de voordracht van anderen, maar ook in dit geval blijft de grondslag van de rithmiese ontleding zeer subjektief. Wie alleen verzen zou lezen, zou nagenoeg geen besef van rithmiese gewaarwordingen hebben. Bij de meesten zal echter het visuële beeld van de verzen, versterkt door tipografiese bijzonderheden (verdeling van wit en zwart, aksenten, leestekens) zich omzetten in een auditief, dieper nog, in een motories besef, soms zwak, alleen geuit door een innerlik recitatief, met lichte mimiek, zachte fluistering, bewegingen welke zich bij krachtiger uiting, bij voordracht met volle stem, uitbreiden tot rithmiese aksentuering door het gehele lichaam. Maar, in welke mate ook het rithmiese besef bij de lezer=voordrager wakker wordt geroepen, deze streeft naar een zuiver inleven van de bedoeling van de dichter. En nu mogen wij aannemen, dat er, naast sommige observaties, welke als evident onjuist kunnen worden beschouwd, vele zijn te noemen welke op een juiste voordracht steunen. En tóch lopen de aksentueringen ver uiteen! En als gevolg daarvan worden verschillende theorieën opgebouwd, die wederzijds bestrijding vinden. Heeft dan de een gelijk, de ander ongelijk? Wij treden zèlf, en naar ons beste weten terecht, in het strijdperk, wanneer we daarop een positief antwoord geven, maar „vu d'en haut", moeten we in elke theorie, of deze uitgaat van de klassieke beschouwing of van de linguïstiese, van de muzikale, de fysiologiese of van welke ook ¹⁾ — een deel van de waarheid kunnen ontdekken. Dit is voor hen vooral moeilijk, die het afbreken van de klassieke theorie, met het ál te radikale opruimen van jamba, anapesten,

¹⁾ Cf. A. W. de Groot, *Der Rhythmus*, in *Neophilologus*, XVII, 1931—1932.

enz. heeft meegemaakt, om daarvoor in de plaats met geestdrift alleen „intensiteiten” af te wegen, en alle metra heeft vervangen door vaak te subjektieve skansie, die steunt op min of meer gekonstateerde isochrone afstanden. Is het te verwonderen, dat sommigen alles overboord gooiden, wat uiterlijke verschijning was, en alléén rithme beleven als iets wat aan alle waarneming of definitie ontsnapt, een soort van „rythme pur”, dat door alle beschrijving ontheiligd werd? En ook deze laatsten hadden niet geheel ongelijk, want zij erkenden daarmede het misterie dat het diepste wezen van het kunstwerk omsluit.

En toch is er iets tastbaars, iets dat we mogen en moeten beschrijven, indien we ons daarbij niet laten verleiden tot het stellen van één der gekonstateerde verschijnselen als basis van een sisteem. Het min of meer zuiver „inleven” van een rithmiese keten van klanken wordt gewekt door vele verschijnselen: een zekere stemming of eerbied, of bewogenheid, welke uiting vindt in mimiek, intonatie, aksentuatie, in eigen tempo, waarbij sommige lettergrepen, door biezondere intonatie en klemtoon, steunpunten zijn van de klankenreeks. Het kiezen nu van de aksenten kan zeer uiteenlopen, zonder dat van een redelijke norm van goede voordracht wordt afgeweken. De bekende, en vaak geanalyseerde regel van Vondel's Gijsbrecht:

Het hemelsche gerecht heeft zich ten langen lesten
zou b.v. op vijf of zes manieren zijn voor te dragen:

1. Het hemelsche gerecht heeft zich ten langen lesten
2. e e ee e
3. e e i e
4. e e a e
5. e e ee a e
6. e e

en dan zijn daartussen nog vele varianten te denken.

(1) is de meest klassieke, en men moge met Kossmann¹⁾ deze voordracht, welke zuiver jambies is, afkeuren daar de isochronie het schone rithme vermoordt, toch blijft het de vraag, of ze niet het dichtst komt bij Vondel's eigen ideaal, en dat van vele zeventiende-eeuwers, welke de jambiese beweging in haar kracht

¹⁾ Nederlandsch Versrythme, 1922, blz. 209—210. Zie ook, over deze regel, A. W. de Groot, Naar een nieuwe Versleer. *De Nieuwe Taalgids*, XXVI.

tige gebondenheid als een bevrijding van vroegere ongebondenheid konden gevoelen. Is het zo zeker, dat wij een konventionele (d. w. z. breed uitrollende, zwaar en regelmatig geaksentueerde) reeks van alexandrijnen volgens onze moderne opvatting op de meest juiste wijze voordragen? En toch hebben wij het recht dat te doen, volgens een der wijzen (2) tot (6) — of ook op andere manieren, — hetzij volgens de vurige, bewogen wijze van (6), die grote brokken klanken samenvat in krachtige zwierigheid, hetzij wij, (2) tot (5), in afwisselend tempo meer kernen van de golving vasthouden.

Vormen deze verschillende wijzen van aksentuatie geheel verschillende rithmiese ketenen? Neen: allen hebben een zekere gelijkenis, niet alleen door dezelfde woorden die een zekere sfeer met zich meebrengen, maar ook omdat steeds weer een zelfde golfslag terugkeert. Dit is zeker, dat deze min of meer onregelmatige terugkeer niet tot sterke isochronie behoeft te voeren, en gaarne erken ik hier, bij het schrijven van mijn artikelen in *De Nieuwe Taalgids* (1915) over *Het isochronisme in het Nederlandse vers*, te zeer bekoord te zijn geweest door Maurice Grammont's bekende uitspraak¹⁾: «Le rythme est constitué dans toute versification par le retour à intervalles sensiblement égaux des temps marqués ou accents rythmiques». Hiervan uitgaande, zocht ik, daarbij steunend op Paul Verrier's publikaties, een regelmatige terugkeer van aksenten om de twee of drie lettergrepen, iets als kleine bogen van een brug, dicht naast elkander gesteund door stevige pijlers:



Evenwel nam ik reeds aan, dat de aksenten onderling van zeer verschillende zwaarte konden zijn. Het bezwaar tegen deze ietwat te zware skansie, die echter ruim vijftien jaar geleden reeds een grote voorsprong had op de vroegere stukhakerij in afzonderlike brokjes van een rithmies geheel, was enerzijds het optrekken van zeer zwakke aksenten tot z.g.n. sterke lettergrepen, anderzijds het vasthouden van een vrij konstant tempo zonder krachtige versnellingen en vertragingen. Daardoor was het gemakkelijk, enige grondtiepen vast te stellen: S, Sz, Szz (S = sterk, z = zwak).

¹⁾ Grammont, *Petit Traité de Versification française*.

Toen keken, daar 't zóó prachtig was
werd zó geaksentueerd:

Toen keken, daar 't zóó prachtig was,
waarbij de vetgedrukte klinkers op isochrone afstanden stonden. En

Ik had mijn hart als pand gegeven
werd:

Ik had mijn hart als pand gegeven.

Dit kan wel bij die verzen die werkelijk een zeer regelmatige
afwisseling van nagenoeg even zwaar geaksentueerde sterke en
zwakke lettergrepen heeft:

Waar werd oprechter trouw
dan tusschen man en vrouw
ter wereld ooit gevonden? ¹⁾

Maar in alle poëzie waarin het gevoel sterk uitkomt, en het
tempo vaak wijzigt, komt bij bewogen voordracht weinig terecht
van die prachtige egale klankboogjes, die «intervalles sensiblement
égaux des temps marqués ou accents rythmiques». Maar de hier^s
boven geciteerde versregel

Ik had mijn hart als pand gegeven

ziet er toch uit als een behoorlike reeks van jamberen? Dáár
ligt nu juist de fout. Wie zich indertijd bezig hield met vers-
bouw, moest moeite hebben om zich los te maken van zekere
overleveringen van de klassieke prosodie. Hij *dacht* in jamberen
en anapesten. Het ware toen beter geweest, de wisseling van
zwakke en sterke lettergrepen die elkaar bij tweeën of drieën
opvolgden, te beschouwen als een soort van lager rithme, een
„Unterrhythmus”, om met de Groot te spreken, een regelmatige
rimpeling die op een bredere rithmiese golf van groot belang
is daar ze een zekere consistentie geeft aan het vers. Toentertijd
was ik niet geheel bevredigd door de vaak monotone vloeiing
van sterk-zwak, of sterk-zwak-zwak, die dreigde schone, breed
golvende, hoog opzweepende verzen neer te drukken in een
saaie kadens, en trachtte, met Zittelmann en Paulussen, een
„hoger rithme” daarover heen te bouwen. Dit deel van mijn
versanalyse bevredigt me nu nog vrijwel, *mits* — en met vreugde
vond ik sinds kort in de heldere beschouwingen van de Groot ²⁾

¹⁾ Doch ook hier zijn twee silben (*werd* en *tus*) aanmerkelijk lichter.

²⁾ Zie bovengenoemd artikel.

de verklaring van een zekere tweeslachtigheid welke mijn arbeid van toen kenmerkte — *mits* men het hogere rithme beschouwt als het eigenlike, dat functioneel en estheties bevrediging schenkt. De oorzaak van het plotselinge optreden van hoger rithme, in de verzen van Vondel's *Gijsbrecht van Amstel*, trachtte ik te verklaren door een versneld tempo, dat een zekere samenbinding veroorzaakte van aksenten die ver van elkander liggen; versnagde het tempo, dan werd het rithme weer normaal. Hier moet het oor de hoorder bedrogen hebben. Overal kan, zij het ook niet zonder onderbrekingen, de periode van 0.5 tot 2.0 (dus gemiddeld $\frac{3}{4}$) seconde optreden, welke Ebbinghaus, Bolton, Stetson, Delacroix, de Groot, konstateerden op velerlei klankgebieden, en welke ook ik vond in Mevrouw Mann-Bouwmeester's voordracht van de *Gijsbrecht*. Lagen nu de «intervalles» van Grammont, zoals diens definitie het schijnt te bedoelen, naast elkaar, («le retour à intervalles sensiblement égaux») dan zou een vers aldus in perioden zijn in te delen:

maar dan zou — en dit is het zwakke punt in zijn definitie — dezelfde monotonie optreden als straks, met dit verschil, dat nu een reeks brede golven achter elkander aanrollen, zoals straks de kleine golfjes. Dit strijdt evenzeer met een bevredigende voordracht. Een periode van $\frac{3}{4}$ sec., versterkt door vele factoren welke haar welluidend maken, vormt op zichzelf reeds een estheties element, dat niet onmiddellik behoeft herhaald te worden door een soortgelijke periode, maar ook op afstand met streling kan worden teruggevonden in een soortgelijke periode. De Groot's voorbeelden zijn overtuigend.

The Angel smiled, and from his radiant face toont twee perioden (*a* tot *i*, en *a* tot *a*) welke door woorden van relatief weinig rithmiese waarde, en door een rust, van elkaar gescheiden zijn. Dit verruimde begrip omtrent versrithme strijdt tegen alle à *outrance* doorgevoerde isochronie; kiest alléén die aksenten welke waarlik expressie verlenen; stelt niet het metrum (*jambe*, *anapest*, enz.) terzijde, maar subordineert het aan de ruime periode die een gemiddelde heeft van $\frac{3}{4}$ seconde, en welke tussen twee sterke lettergrepen 0, 1, 2, 3 of zelfs meer lettergrepen kan bevatten. Tempowijzigingen worden hierdoor verklaard. En tevens wordt het duidelijk, dat rithme niet is een

staag weerkerende slag, dat rithme niet datgene is, wat een vers tot vers stempelt, maar dat de periode, die in alle min of meer gebonden taal voorkomt, in gedegen proza zowel als in poëzie, in de laatste één der middelen is (maar geen alléén optredend element), om het gevoel van dichterlike ontroering te wekken. Bovendien, dat een metriese onderschikking in primitieve afwisselingen van sterk en zwak geen integrerend bestanddeel er van uitmaakt, hoewel sommige talen, méér dan andere, deze samenbindende subordinatie van gewoon en lager rithme als gewenst aanvoelen.

Nu neme men nogmaals de verschillende aksentuaties van Gijsbrecht's beginregel voor zich, en beproeve zelf, of er inderdaad een neiging bestaat om de rithmiese periode te doen optreden. Bij (1), die slechts een verzwaring is van (3), leest men dipodies¹⁾; in beide treedt de periode zeer regelmatig op, in (1) laat men het metrum sterker gevoelen. Bij (2) wordt het tempo tussen de eerste twee aksenten versneld; de cesuur gerekt, het tempo tussen de twee laatste aksenten versneld; de afstanden zijn benaderend isochroon; bij (4), waarin de *i* van *zich* min of meer sterk kan worden uitgesproken, wordt *langen lesten* breed gezegd, als weerslag op de voorafgaande periode *hemelsche gerecht*; bij (5) vormen zich vier aaneensluitende perioden. Bij (6) wordt gejaagd door het eerste halfvers tot de rust, door het tweede tot het rijm, daar alleen bij snel tempo eentonigheid is te vermijden.

Behaaglike vrijheid, die veel tegenstrijdigheden in definitie en in voordracht te samen bindt! De uitspraak van Grammont, welke ons straks te beperkend toescheen, en alléén toepasselijk voor zeer regelmatig geaksentueerde verzen, zou van ruimer toepassing zijn indien ze aldus luidde:

«Le rythme est constitué dans toute versification par le retour à intervalles réguliers ou irréguliers de périodes sensiblement égales, comprenant entre deux accents rythmiques une moyenne de 0.75 secondes, et correspondant entre elles.»

Haarlem.

J. VAN DER ELST.

¹⁾ Cf. Vondel's: O onvermoeide molenaar, O stedbouwer, schependrager. J. Geurts, *Nederlandsche Metriek*, 1902, was reeds dicht bij de waarheid, toen hij bij een „natuurlijke beklemtoning” een *onderschikking* van heffingen konstateerde, welke tot dipodiese voordracht leidt (blz. 38). Hij had een voorgevoel van wat later de „rithmiese periode” zou worden genoemd.

L'INFINITIF FRANÇAIS AVEC À ET SES RAPPORTS AVEC LE GÉRONDIF LATIN

Les prépositions latines sont à l'origine des adverbes de lieu ajoutés aux verbes et aux substantifs pour préciser leurs rapports mutuels. Alors que dans l'état primitif de la langue les cas suffisaient pour marquer les rapports de lieu et que *ire monte* pouvait signifier: sortir de la montagne, ou: descendre de la montagne, l'emploi des adverbes *de* et *ex* a permis de distinguer les deux sens. Ces adverbes ont pu se combiner avec les verbes: *abire domo*, *adire insulam*, *transgredi flumen*; ils ont pu s'unir plus ou moins étroitement aux substantifs: Marc. Victor. 23, 12 K: *ingalliam*; Caes. B. Civ. 3, 6: *Saxa inter quietam nactus stationem*.

L'extension des prépositions a été favorisée par la fusion des cas. Dès l'époque italique, l'ablatif et l'instrumental n'avaient jamais qu'une seule forme. Le locatif subsistait à l'époque italique commune. Mais lorsque les prépositions furent ajoutées au nom pour marquer avec plus de précision les rapports de lieu, l'instrumental-ablatif ne servit plus qu'à accompagner la préposition qui rendit inutile la forme casuelle. La distinction entre l'instrumental-ablatif et le locatif devenant par là purement formelle, le latin a perdu les anciennes formes du locatif et les a toutes remplacées par celles de instrumental-ablatif, précédé le plus souvent d'une préposition¹⁾.

Pour exprimer les notions concrètes de lieu, le latin n'a conservé que l'ablatif et l'accusatif. C'est avec ces formes casuelles que les prépositions se combinent exclusivement. Dans les cas où le substantif, accompagné d'une préposition, exprime des notions plus abstraites, les rapports désignés se laissent ramener à des rapports de lieu. L'idée partitive, les relations de cause ou d'appartenance, exprimées par le génitif, supposent la présence d'une chose dans le même lieu qu'une autre, puis l'éloignement de tel objet par rapport à d'autres; les prépositions *in*, *inter* répondent à la première conception, *de*, *ex* à la seconde, et on dit: *Unus militum*, *ex militibus*; *velocissimum omnium animalium*, *inter omnia animalia*; *modicus voluptatis*, *de voluptate*, *ambitus reus*, *reus de ambitu*. Les prépositions *ad*, *apud*, *in* présentent le

¹⁾ A. Meillet, Esquisse d'une Histoire de la Langue latine, Paris, 1928, p. 158—9.

rapport de destination, exprimé par le datif, comme un rapport de direction ou de proximité: Cic. Off. 1, 116: *Ad belli laudem doctrinae et ingenii gloriam adiecit*; Cic. Cato 34: *Legatus sum apud aliquem*; à côté de: Cic. Rep. 2, 67: *Tibi legatus eram*. Il y a des verbes, accompagnés d'un accusatif, d'un datif ou d'un complément prépositionnel, selon le point de vue où l'on se place: *Desesperare salutem, saluti, de salute*; *hoc cogor, cogor ad servitatem*; *multa admonemur, admonemur de brevitae vitae*. Caes. B. Gall. 1, 16, 1: *Caesar Aeduos frumentum flagitabat*. Cic. Tusc. 1, 34: *Mercedem flagitabat ab iis*. Le sens métaphorique suppose un rapport local, qui se fait sentir d'autant mieux que le nom a une signification plus concrète.

C'est ainsi que le sens de la préposition *ad*, qui nous intéresse spécialement en vue du sujet que nous traitons, s'est étendu de plus en plus. A côté des rapports locaux de direction et de proximité, elle peut marquer, devant un nom abstrait, le terme d'une action: *Ad summam senectutem*; le but: Caes. B. Civ. 2, 35: *Ad oppugnationem relictus erat*; la conformité: Cic. Mur. 19: *Vixit ad aliorum arbitrium*; la restriction: Liv. 9, 16: *Invicti ad laborem corporis*; le degré: B. Alex. 1, 19: *Ad summam desperationem nostri perveniunt*. Son emploi devient de plus en plus fréquent en latin postclassique; S. Cyprien¹⁾, S. Jérôme²⁾, S. Filastrius³⁾, S. Augustin⁴⁾, Ennodius⁵⁾, en font l'usage le plus divers. *Ad*, chez ces auteurs, désigne le lieu où se trouve une personne ou une chose: Filastrius, Div. Her. l. 55, 3: *Sedere ad dexteram patris*; le mouvement vers un lieu: Filastr. Praef. 4: *Ad eum pervolare*; — un mouvement métaphorique, impliquant l'idée d'un résultat obtenu ou d'un but à atteindre: S. Jérôme, Ep. 108, 4: *Clausis ad publicum foribus*; S. Augustin, Sermon. 191, 3: *Qui corde credidit ad iustitiam*; 263, 1: *Gaudebat ad mortem*; Ennodius 10, 34: *Ad solacium nostrum*. Il tend à remplacer le datif, auquel il fait concurrence à toutes les époques du latin. On constate le même développement du sens de cette

¹⁾ L. Bayard, Le Latin de S. Cyprien, Paris, 1902.

²⁾ H. Goelzer, Étude lexicographique et grammaticale de la Latinité de S. Jérôme, Paris, 1884.

³⁾ P. C. Juret, Étude gramm. sur le Latin de S. Filastrius, Romanische Forsch., XIX, 1906.

⁴⁾ A. Régnier, De la Latinité des Sermons de S. Augustin, Paris, 1886.

⁵⁾ A. Dubois, La Latinité d'Ennodius, Clermont-Ferrand, 1905.

préposition dans les inscriptions latines, où *ad* introduit des compléments d'adjectifs: C. I. L. XII, 2115: *Ad sedem aptam*; XIII, 2476: *Ad dei officio paratus*; — il s'emploie après des verbes de sentiment: Mommsen, *Inscriptiones Confoederationis helveticæ latinæ* 15lc: *Ad tua templa lubens*; C. I. L. XII, 2301: *At casum matris indoluit*; — il finit par supplanter le datif après les verbes tels que *dare*, *concedere*: Mommsen 241: *Ad cuius templi ornamenta coniunx et filia XC dederunt*; Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* 91: *Rex locum ad istum coenubium concessit*¹⁾. Dans tous ces exemples on entrevoit encore le sens primitif de la préposition: direction vers un lieu, tendance vers un but, modifiées, nuancées par la signification du mot auquel il se joint.

Grâce à l'extension du sens des prépositions, elles ont pu se combiner avec les substantifs exprimant une action verbale: avec le gérondif d'abord, avec l'infinitif ensuite. Le gérondif a un ablatif et un accusatif, seules formes flexionnelles permettant à l'origine l'emploi de la préposition, parce qu'elles sont les seules à désigner des rapports de lieu que la préposition indique plus exactement. Les fonctions diverses que remplit la forme en *ndus* favorise l'emploi de la préposition dans les tournures où entre le gérondif. Cette forme se présente tantôt comme adjectif verbal (*gerundivum*) auprès d'un substantif ou un pronom, tantôt comme complément adverbial équivalant aux adverbes de manière en *o*, tantôt comme substantif marquant une action. Comme *gerundivum* elle sert de prédicat nominal en combinaison avec *esse*: *Multa sunt facienda. Carthago delenda est. Elle est complément attributif dans Cic. Fin. 5, 82: Philoctetes cruciatur non ferendis doloribus. Cic. Planc. 19: Mirandum in modum laetati sunt*; — et on voit que le *gerundivum* n'implique pas nécessairement l'idée d'obligation, qu'il peut exprimer aussi la possibilité. Le *gerundivum* figure comme complément prédicatif près d'un substantif ou un pronom avec les verbes *dare*, *tradere*, *permittere*, *concedere*, *relinquere*, etc.: *Cic. Phil. 8, 15: Consulibus senatus rem publicam defendendam dedit. Cic. Off. 3, 86: Perfugam Fabricius reducendum curavit ad Pyrrhum. Lié à un substantif, le *gerundivum* se présente à tous les cas. Au génitif, la tournure peut devenir le complément d'un substantif:*

¹⁾ J. Person, *La Langue des Inscriptions de la Gaule*, Paris, 1901.

Consuetudo *hominum immolatorum; exercendae memoriae gratia*; — elle peut devenir complément de cause: Tac. Ann. 2, 59: Germanicus Aegyptum proficiscitur *cognoscendae antiquitatis*; — elle peut marquer la tendance, l'effet: Cic. Verr. 3, 132: Cupiditas honorum atque ambitiones *evertendae rei publicae* solent esse; et en cette qualité s'ajouter à un adjectif: Cic. de Or. 1, 89: Demosthenes *Platonis studiosus audiendi* fuit. Le datif du substantif, accompagné du gerundivum, a un sens analogue. Il se présente avec des adjectifs régissant ce cas: Cic. Cato 70: Reliqua tempora *demetendis fructibus* accommodata sunt; — avec les verbes esse, praeesse, praeficere, studere, operam dare, tempus impendere, deesse, où l'idée de tendance se fait également sentir: Cic. S. Rosc. 50: Praeesse *agro colendo* flagitium putas. L'ablatif du substantif, accompagné du gerundivum, exprime la manière, le moyen, la cause: Cic. Epist. 4, 2, 3: Gratiam nos inire a Caesare *defendenda pace* arbitramur. Cic. Fin. 1, 56: Gaudere *omittendis doloribus*.

Comme partout ailleurs, la préposition précise ici le rapport exprimé par le complément, dont le substantif est le terme principal. Pour marquer le but, la tendance, on peut se servir de *ad* ou de *in*: Cic. Mur. 5: Res publica consulem me *ad* communem *salutem defendendam* vocavit. Cic. Phil. 10, 16: Quidquid habuit virium *in libertatem defendendam* contulit. Des tournures comme: Lex *de pecuniis repetundis*. Caes. B. Gall. 7, 30: In spem veniebant *de reliquis adiungendis civitatibus*, font déjà voir la possibilité de substituer au génitif du substantif, déterminé par le gerundivum, une construction prépositionnelle qui sera le complément adjectif d'un autre substantif. Prise dans son ensemble, la tournure se comporte comme un nom abstrait, marquant une action: B. Alex. 74: Quas credebat instrui Caesar vel *ad opus suum tardandum*, vel *ad ostentationem regiae fiduciae*.

L'ablatif du gérondif, employé substantivement (gerundium), et désignant le moyen, la concomitance, peut également être appuyé par une préposition: dès les plus anciens textes on rencontre, à côté de *pugnando*, des tours comme *de pugnando*, *pro pugnando*, *in pugnando*, auxquels d'ailleurs se rattachent des phrases telles que Cic. Leg. 1, 52: *In voluptate spernenda et repudianda* virtus cernitur.

D'autre part le gerundivum s'emploie comme prédicat nominal

d'un verbe impersonnel et comme tel il peut s'ajouter un régime indirect: Cic. Cato 7: *Moriendum* certe est. Cic. de Nat. Deor. 3, 1: *Obliviscendum* est nobis iniuriarum. Comme cette forme prend la place du sujet d'un verbe personnel, et semble remplir, par là, une fonction substantive, on passe facilement à l'emploi substantif du participe en *ndus*, soit au génitif: *Ars vivendi, insuetus navigandi*; soit à l'accusatif, après une préposition: Cic. de Or. 1, 131: In vobis egregiam indolem *ad dicendum* esse cognovi. Suet. Ner. 32, 3: *Inter canendum*; soit enfin à l'ablatif avec ou sans préposition où il s'identifie avec la forme adverbiale. Le gerundium, ainsi employé, peut s'adjoindre un complément direct: *Consilium relinquendi* Italiam; et cette construction est de rigueur en latin classique, lorsque le régime direct n'est pas un substantif, mais un pronom ou un adjectif neutre: *Consilium aliquid faciendi, initium turbandi* omnia. La fonction verbale et substantive apparaît ici à l'exclusion de la fonction adjective, le gerundium se rapproche de l'infinitif qui, lui aussi, est un substantif verbal, quoique dépourvu des terminaisons par lesquelles on distingue les cas obliques.

L'emploi des prépositions est fréquent devant le gerundivum et le gerundium, et leur nombre s'accroît encore si l'on consulte le latin préclassique et postclassique¹⁾. Selon Krause²⁾, Plaute se sert de *pro*, Varron de *sine*: *Nec sine canendo* tibicines dicit. Ott³⁾ constate la présence de *pro* avec le gérondif chez Caton, Plaute et Cicéron: *Pro omnibus gentibus conservandis*; chez Valère Maxime et S. Augustin. On trouve *super* avec l'ablatif du gerundivum chez Horace: *Super iugandis* feminis. L'emploi de *cum*, *prae* se rencontre chez Quintilien: *Cum loquendo*; chez Porphirius: *Prae fascinandis* rebus. S. Cyprien⁴⁾ a des gérondifs avec *in*, *circa*, *propter*, *a*, *de*, *pro*.

Parmi ces prépositions *ad* surtout est fort souvent employé. Herkenrath⁵⁾ constate que les accusatifs du gerundium, chez

¹⁾ M. H. J. Weerenbeck, *Participle et Gérondif*, Nimègue-Paris, 1925, p. 265.

²⁾ De Gerundii et Gerundivi apud antiquissimos Romanos Scriptores Usu, Halle, 1875, p. 42.

³⁾ J. N. Ott, *Zur Lehre vom Ablativus Gerundii*, Festschrift der Gymnasien Württembergs, Stuttgart, 1877, p. 27.

⁴⁾ Bayard, p. 250; Herkenrath, *Gerundii et Gerundivi apud Plautum et Cyprianum usum demonstravit*, Prag, 1894, p. 110.

⁵⁾ Op. cit. p. 76-80.

Plaute, dépendent uniquement de *ad* et de *inter*. Snelleman¹⁾ note la fréquence de *ad* chez Cicéron. Dans le *Satiricon*²⁾ de Pétrone le gerundium (gerundivum) avec *inter* et *in* est très rare: *Inter cenandum* (39); *in eligendo* fratre (80); il n'y a que *ad* qui, le plus souvent, précède le gérondif. S. Cyprien³⁾ fait de *ad* avec le gérondif l'usage le plus fréquent et le plus varié. Les exemples du gérondif avec *ad* sont également nombreux chez S. Filastrius⁴⁾. Chez S. Avit⁵⁾ l'accusatif du gérondif n'est construit qu'avec *ad* et *ob*; *ad* y est plus usité qu'à l'époque classique, surtout dans les cas où l'on attendrait plutôt une proposition finale ou *causa* avec un génitif. La *Mulomedicina*⁶⁾ présente une assez grande variété de gérondifs prépositionnels; il y en a qui se combinent avec *ad*, *a*, *in*, *propter*, *pro*, quoique *ad* soit le plus fréquent. Dans la *Peregrinatio*⁷⁾ nous avons relevé deux exemples du gérondif avec *propter*, pour le reste tous les gérondifs prépositionnels se construisent avec *ad*. Haag⁸⁾ note que chez S. Frédégaire *ad* avec le gerundivum remplace la proposition finale ou *causa* avec le génitif; M^{lle} J. Vielliard⁹⁾ fait la même remarque à propos des diplômes royaux et des chartes privées de l'époque mérovingienne. On peut se convaincre également de la fréquence de cette tournure chez Grégoire de Tours¹⁰⁾ et dans les petits textes ajoutés au *Roman d'Alexandre*¹¹⁾.

La préposition *ad* précise le rapport de but, désigné par le gérondif. La tournure se rencontre avec les verbes marquant un mouvement ou une destination, avec les adjectifs et les substantifs impliquant le même rapport.

1) De Gerundiis Orationum Ciceronis, Helsingfors, 1894, p. 231.

2) Texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, 1922.

3) Bayard, p. 250.

4) Juret, p. 256.

5) H. Goelzer, Le Latin de Saint-Avit, Evêque de Vienne, Paris, 1909, p. 279.

6) Proben aus der sogenannten Mulomedicina Chironis, Buch II, III, herausg. von M. Niedermann, Sammlung Vulgarl. Texte, Heidelberg, 1910.

7) Silvicae vel potius Aetheriae Peregrinatio ad Loca sancta, herausg. von W. Heraeus, Samml. Vulgarl. Texte, Heidelberg, 1908.

8) Die Latinität Fredegars, Romanische Forschungen, X, 1899, p. 907.

9) Le Latin des Diplômes royaux et Chartes privées de l'Époque mérovingienne, Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 251, Paris, 1927, p. 202.

10) Auswahl aus den Werken des Gregor von Tours, herausg. von H. Morf, Heidelberg, 1922.

11) Kleine Texte zum Alexanderroman, herausg. von F. Pfister, Heidelberg, 1910.

a. Verbes de mouvement: Intransitifs: accedo, advenio, curro, eo, exeo, exsilio, intro, navigo, occurro, procurro, proficiscor, propero, venio: Sat. 40: *Ad scindendum* aprum accessit; 97: Scitote *ad occidendum* me venisse. Mulom. p. 14: *Ad manducandum* se proicit; p. 62: Exilit *ad mordendum* homines. Peregr. 7, 8: *Ad quae singula videnda* necesse nobis fuit ibi descendere; 20, 10: *Ad accipiendam* sanctam Rebeccam huc venerit; 46, 4: Qui *ad audiendum* intrat. Auswahl p. 7: Recedent omnes *ad capiendum cibum*; p. 32: Exploratores *ad suscitandum* advenirent; p. 41: Cum sacerdos *ad implenda* ecclesiastica officia ad ecclesiam properasset. Kl. Texte p. 14: Nos *ad negotiandum* non navigamus; p. 26: Coeperunt scorpiones venire *ad bibendum*; p. 28: Finxi me ire in castellum *ad comparandum* vinum et carnem. — Transittifs: adduco, apprehendo viam, compono, moveo, mitto, offero, pono, porrigo, porto, produco, suscipio: Sat. 80: Composui *ad proeliendum* gradum; 115: Oculos *ad arcensendos* sensus mittit. Mulomed. p. 20: Producere *ad deambulandum*. Peregr. 4, 1: Altarium quem posuit Helias *ad offerendum* Deo; 20, 7: Dignati sunt *ad salutandum* me suscipere; 37, 3: Manum nemo mittit *ad tangendum*. Auswahl p. 10: Dilutum mihi porregunt *ad bibendum*; p. 13: Testimonia te *ad credendum* minime movent; p. 17: Portantes parumper pecuniae *ad emendam* victus necessitatem; p. 27: *Ad coemendam* pacem multum pecuniae obtulit; p. 49: Cum equos *ad claudendum* adduxeris. Kl. Texte p. 32: Apprehendi viam *ad eundem* in Fasiacen. — Pour marquer le repos dans un lieu: Peregr. 6, 1: Necesse nobis fuit ibi *ad resumendum* biduo immorari.

b. Verbes marquant le but, la destination: Sat. 23: *Ad bibendum* revocavit. Mulom. p. 15: *Ad continendam* curacionem curabis eum; p. 24: Plus *ad nocendum* habundare; p. 56: Calda *ad curandum* eum fomentabis. Auswahl p. 7: Quem mors mancipaverat *ad perdendum*; p. 48: Quicumque eos *ad custodiendum* accepit; p. 56: At Riculfo clericus *ad interficiendum* deputatur; p. 64: Priscus vero *ad cognoscendam* veritatem nulla potuit ratione deflecti. Kl. Texte p. 10: Sic enim docemur a nostris sapientibus *ad bene vivendum*; p. 13: Quae *ad iocundum* (iocandum) pertinent; p. 17: Dedit arbitrium homini *ad discernendum* de omnibus.

Le gérondif peut se détacher du verbe pour se combiner avec un adjectif: Peregr. 19, 5: Loca sunt grata *ad vivendum*

Christianis. Auswahl p. 4: Segnes es *ad haec scribenda*; p. 18: Oportunus est hic locus *ad pascenda* pecora; p. 26: Nec ei esset locus firmus *ad commorandum*. Kl. Texte p. 22: Ubi stabant homines armati *ad pugnandum*. — Avec un substantif: Auswahl p. 3: Miracula *ad conroborandum* fidem; p. 51: Novaque *ad laedandum* populum ingenia perquaerebat; p. 48: Quod feceris per hoc verbum signum populis *ad me interficiendum*; p. 62: Quod in seditione populo *ad incendendos* libros satellites adfuissent. Kl. Texte p. 11: Tu tempus non habes *ad legendum*; ib.: Nullam aliam annonam *ad manducandum* querimus; p. 24: Fiebant tabulae *ad faciendas* casas; p. 25: Pecora *ad comedendum*.

Le gérondif prépositionnel avec *ad* se substitue donc à l'accusatif du gerundivum, employé comme complément prédicatif auprès des verbes curare, dare, accipere, suscipere; au génitif et au datif du gerundivum ou du gerundium, près d'un substantif, d'un adjectif ou d'un verbe, toutes les fois que le sens de la phrase comporte l'idée de but ou de tendance. Ce que l'accusatif, le génitif et le datif indiquent d'une façon assez vague, la préposition *ad* le marque avec précision. Son emploi, non seulement, rend inutiles les distinctions entre l'accusatif, le génitif et le datif, mais, comme à l'accusatif singulier, masculin ou neutre, il n'y a plus de différence entre le gerundivum et le gerundium, le fréquent usage de la préposition amène une simplification qui permettra de remplacer le gérondif par une forme n'exprimant que l'idée verbale pure et dépourvue de toute flexion: l'infinitif. En cela le latin vulgaire ne fait que continuer une tradition classique, suivant laquelle *ad* avec le gérondif n'exprime pas seulement un rapport final après un grand nombre de verbes, mais s'emploie assez fréquemment avec des adjectifs et des substantifs: Caes. B. Gall. 7, 1: Caesar *ad conventus agendos* proficiscitur. B. Civ. 3, 8: *Ad repellendum* et *prosequendum* hostem percurrebat. B. Civ. 3, 38: Scipio magnam partem *ad explorandum* iter Domitii et *cognoscendum* praemisit. B. Gall. 6, 34: Omnes evocat spe praedae *ad deripiendos* Eburones. B. Gall. 4, 23: Nactus idoneum *ad navigandum* tempestatem. Ib. 4, 34: *Ad lacessendum* hostem et *committendum* proelium alienum esse tempus arbitratus. Ib. 5, 5: Reliquas paratas *ad navigandum* invenit. B. Civ. 1, 78: Corpora insueta *ad onera portanda*. Ib. 2, 37: Infirmi *ad resistendum*; Ib. 3, 100: Laelius tempore anni commodiore usus *ad navigandum*. Cic. Font., 30: Voluntas *ad*

hunc opprimendum; Att. 9, 7: *Argumentum ad scribendum*; Font. 12: *Facultas ad docendum*.

Cette tendance à remplacer les cas obliques du gérondif par des formes prépositionnelles est analogue à celle qui consiste à placer près des substantifs une préposition pour marquer plus exactement le lieu, le temps, la cause, etc. Elle est naturelle aussi avec l'infinitif, lorsqu'il remplit la fonction de régime indirect ou de complément de but. Tandis que le gérondif, comme le substantif verbal, dérive de la forme adjectivale (*gerundivum*) ou de la forme adverbiale (*gerundium* en *o*) l'infinitif avait, en indo-européen déjà, le caractère d'un substantif verbal. L'infinitif actif latin est un ancien locatif en *s*, l'infinitif passif un ancien datif. Grâce à cette origine, l'infinitif a dû exprimer primitivement l'idée verbale en impliquant le lieu où se fait l'action, le but où elle tend. C'est cette dernière signification qui a prévalu: l'idée de but s'est ajoutée originairement au sens de l'infinitif après *ire*, *venire*, *mittere*: Prop. 1, 1, 12: *Ibat videre feras*. Verg. Aen. 1, 527: *Libycos populare penates non venimus*. De même avec *dare*, *ministrare*: Cic. Tusc. 1, 26: *Jovi bibere ministrat*.

L'emploi de la préposition avec cette forme verbale est exclu tant que l'origine de l'infinitif a exercé son influence. On n'a pas eu besoin de compléter la déclinaison de l'infinitif par un accusatif ou un ablatif, les seules formes flexionnelles permettant l'addition d'une préposition, parce que le latin disposait déjà du gérondif et du supin. Cette absence des formes casuelles, cependant, a grandement favorisé l'extension de l'infinitif, qui, grâce à son caractère indéterminé, a pu assumer les fonctions les plus diverses. Il répond à son sens primitif, lorsqu'il devient le complément d'un verbe de volonté: Caes. B. Gall. 5, 33: *Quaeque quisque eorum carissima haberet, ab impedimentis petere et arripere properaret*. B. Civ. 1, 33: *Quae agere destinaverat*. La notion de tendance se laisse également entrevoir dans les tournures: *Satis habeo dicere, necesse habeo progredi, animum induco ire in exilium*. Les adjectifs accompagnés d'un infinitif donnent lieu à la même remarque; on dit: *Prudens moderare*, à côté de: *prudens moderandi, in disserendo, ad concilia*; *assuetus ad laborem, pugnando, tolerare laborem*; *idoneus ad iubendum, dicere, paratus ad bellum gerendum, pericula subire*. L'idée de tendance est encore visible dans les cas où l'infinitif accompagne

le régime des verbes cogere, assuefacere, facere, iubere, docere: Caes. B. Gall. 1, 4: Orgetorigem causam dicere coëgerunt; à côté de: cogere *ad pugnam, ad defectionem*.

L'usage de l'infinitif pour marquer le but devient fréquent chez les poètes, depuis Plaute jusqu'à Commodien et Prudence. Avec venire on le trouve chez Plaute Bacch. 631: *Petere venerat*. Pison et Varron se servent également de venire avec un infinitif. A partir de Valère Maxime tous les verbes de mouvement peuvent être ainsi construits¹⁾; S. Cyprien²⁾ l'emploie avec prosilire, accedere; *Prosiluerat Christi castra turbare* (692, 17); *Qui primi expungi accesserant* (588, 5). On trouve l'infinitif après, venio, accurro, descendo, consurgo chez S. Jérôme³⁾. Chez S. Filastrius⁴⁾ on rencontre: *Ibant prophetare* (101, 2); *ignem veni mittere* (156, 4); *misit me praedicare*; *unxit me evangelizare* (107, 14). La construction *dare bibere* a été usuelle à toutes les époques; les poètes, à partir de Lucrèce, ont étendu cette tournure à des verbes tels que donare, tradere, tribuere, en admettant d'autres infinitifs que bibere. La Vulgate et les auteurs ecclésiastiques usent de la même liberté. Le nombre des verbes de volonté accompagnées d'un infinitif augmente toujours à l'époque postclassique⁵⁾.

La *Mulomedicina*, la *Peregrinatio*, les textes supplémentaires du *Roman d'Alexandre* se conforment à cet usage: *Mulomed.* p. 5: *Anacoluma curato imponere*; p. 21: *Dare bibere pusillum*; p. 53: *Si tenueris eum ad ambulandum ducere*. *Peregr.* 2, 1: *Vallem traversare habemus*; 37, 5: *Unusquisque animosi vadent in Syon orare*; 43, 4: *Revertitur omnis populus unusquisque in domum suam resumere se*. Kl. Texte p. 1: *Mens tua quae semper amat discere*; p. 16: *Deos qui vobis imperant omnia male facere*.

L'infinitif et le gérondif avec *ad* se rencontrent donc dans un certain nombre de cas pour exprimer la notion de but. On les trouve l'un et l'autre avec les verbes de mouvement: *accedo, curro, descendo, eo, venio, propero*; les verbes exprimant

1) H. Rönsch, *Itala und Vulgata*, 2e éd., Marburg, 1875, p. 447; Régnier, p. 75; Juret., p. 239.

2) Bayard, p. 241.

3) Goelzer, p. 370.

4) Juret, p. 239.

5) Bayard, p. 237 sqq.; Goelzer, S. Jérôme, p. 363 sqq.; Dubois, p. 458 sqq.; Goelzer, *Saint-Avit*, p. 231 sqq.; 245 sqq.; Person, p. 214—5.

l'action de donner: do, porrigo¹⁾); les verbes marquant une destination: mitto, destino, curo, pono²⁾); des adjectifs comme idoneus, paratus. L'introduction de *ad* devant l'infinitif comme devant le gérondif a dû paraître d'autant plus naturelle que dès le latin classique on rencontre *inter* devant les deux formes. Tertullien avait déjà remplacé le gérondif par un infinitif dans *in inquirere* au lieu de *in inquirendo*³⁾, et *pro exigere* se rencontre dans l'Itala. L'infinitif avec *ad* est l'aboutissement naturel d'un procédé qui consiste à substituer la préposition aux terminaisons flexionnelles devenues superflues par l'addition même de la préposition. Si tel est le cas, on comprendra que l'infinitif, qui par l'absence des formes flexionnelles exprime mieux que le gérondif l'idée verbale pure, ait fini par remplacer le gérondif. Le premier exemple de cette substitution après *ad* se rencontre dans la Vulgate⁴⁾: Jo. 6, 52: Quomodo potest hic nobis carnem dare *ad manducare*. Sirac. 45, 20: Ipsum elegit ab omni vivente *ad offerre sacrificium Deo*.

Si maintenant on se rapporte au vieux français, on constate, après les verbes dont il a été question, l'emploi de l'infinitif à côté du gérondif. Les verbes de mouvement se construisent avec un gérondif précédé de à: Ger. de Viane: Plus de VII m. le suient a tirant (Godefroi); Henri d'Andeli, Li Lais d'Aristote 452: Et puis a IV piez aler A chatonnant pardessus l'erbe. Meleador 3415: Il s'en venoit a chevaucant; 10738: Mais il vint tout a galopant. Le gérondif marque ici la manière dont s'accomplit l'action. Lorsqu'il s'agit d'un but à atteindre, on trouve un infinitif pur ou précédé de à ou de *por*⁵⁾. L'infinitif pur rappelle celui du latin, l'infinitif avec *por* répond au gérondif latin précédé de *pro*, l'infinitif avec à répond au gérondif latin précédé de *ad*: Comp. 1173: Quant aler i doüssent *al veage garder*. Eneas 9625: Coru sont as portes *fermer*. Ben. Chronique II, 19416: Ainz en vendrunt as chés *couper*. Aymeri 3978: Et

¹⁾ Grégoire, Auswahl p. 50: Porrigensque ei bibere.

²⁾ Greg. Tur. 4, 34: At annonas ad solem siccare ponerent. Cf. Juret, p. 240.

³⁾ Meillet, op. cit. p. 268.

⁴⁾ Rönsch, p. 430.

⁵⁾ Cf. cependant Brandan 556: Quant vint le journ *al declinant*. E. Mönch, Die Verwendung des Gerundiums und des Participiums Praesentis im Französischen, Göttingen, 1912, p. 15, 21.

quand vendront as ruistes cox *doner*¹⁾. Comme en latin c'est d'abord le substantif qui attire la préposition; l'infinitif suit pour marquer l'action qui se rapporte au substantif. Mais on rencontre aussi un infinitif sans substantif ou bien un infinitif ayant un substantif pour régime direct: Cor. Loois 290: L'eve demandent, s'assient *al mangier*; 1370: L'en li ameine a *veoir* la mollier²⁾.

Les trois constructions répondent à celles que présente le latin: gerundivum accompagnant un substantif, gerundium sans régime, gerundium avec un complément.

Il faut rapprocher de ces exemples les constructions impersonnelles où entre un verbe de mouvement: Alex. 17: Quant vint *al faire* molt la font gentement; et celles où il s'agit d'une métaphore: Rol. 16: Ne nus seiuns cunduiz a *mendier*. Pel. Charl. 34: Jo m'esconduirai ja se vos le commandez *A jurer* sairement o juïse a *porter*. Rol. 2377: Sire, dist Guens, mei l'avent a *suffrir*. Charroi de Nîmes 381: Quant ceste honor a *prendre* ne vos siet.

L'infinitif avec *à* remplace le gérondif avec *ad* après les verbes exprimant l'action de donner, aider, mettre:

Alex. 255: Mes as plus povres le donet a *mangier*. Charroi 932: Si li aportent a *mengier* a planté. Chev. au Lion 1052: Si li a a *mangier* ofert; 5426: *A vestir* dessor sa chemise Li a baillié un bel sorcot. Alex. 462: Aidiez m'a *plaindre* le duel de mon ami. Chev. 2034: Et oseriez vos anprendre Por moi ma fontaine a *deffandre*. Cligés 776: Et si metrai tot mon travail *A dire* ce que moi an sanble.

C'est ainsi que l'infinitif avec *à* accompagne toutes sortes de verbes pour marquer le but d'une activité quelconque: Cor. Loois 1751: Et il deit vivre a *lire* son saltier. Charroi 429: *Au* roi servir ai mon temps employé. Cligés 405: Que son cuer eüst esveillié *A bien doner* et a *despandre*; 1259: Ne cel jor ne lor lut antandre *S'a logier* non et as trez *tandre*; 2733: Qu'onques a sa paroille *ovrer* Ne pot Nature recovrer. Le gérondif, plus rare, se rencontre également en vieux français: Meliador 30720: Encores li roi Artus donne *A tous sauf alant* et *venant* Et en leur marce *retournant*.

¹⁾ J. Sörgel, Ueber den Gebrauch des reinen und des präpositionalen Inf. im Altfranzösischen, Halle, 1899, p. 28.

²⁾ Cf. A. Stimming, Verwendung des Gerundiums und des Participiums Praesentis im Altfr., Zeitschr. f. Rom. Phil., X, p. 539; Mönch, p. 27.

³⁾ Cf. Sörgel, p. 31. H. Soltmann, Der Inf. mit der Präposition *à* im Altfr., Franz. Studien, I, p. 373 sqq.

L'emploi de l'infinitif s'étend aux verbes marquant l'activité ou le repos en un lieu: estre, remaneir, faire, avoir: Rol. 2772: Li emperere fut ier as porz *passer*; 3489: Cest bataille est mult a *suffrir*; 3858: Puis que il sunt a bataille *juster*. Cor. Looïs 1508: Al malvais pleit vueil estre a *comencier*. Chev. 402: Del plus fin or qui fust a *vandre*; 2588: Qui ne set qu'est a *avenir*. Rol. 5: Murs ne citez n'i est remes a *fraindre*. Chev. 485: N'au monter demore ne fis; 2522: Et plus se tient an sa valor Con plus se tient a *alumer*; 3220: Mes au *ganchir* petit sejourne; 2901: Au *reconoistre* mout tarda; 2918: Ne sai qu'alasse demorant au *conter* le duel qu'elle fist. Rol. 1516: Encuntre mei fait assez a *preisier*. Cor. Looïs 110: Ce fait a *otreier*. Cligés 2439: Car mout faisoient a *amer*. Charroi 794: Oncle, dist il, qu'avez a *dementer*. Chev. au L. 4301: Car ainz que midis soit passez Avrai aillors a *faire* assez ¹⁾.

Ces verbes peuvent être accompagnés d'un substantif ou d'un adjectif qui attirent l'infinitif avec à: Rol. 937: Les douze per tuit sunt jugiez a *perdre*; 3889: Granz sunt les colps as helmes *destrenchiez*. Cor. Looïs 1313: Tuit seiez prest as lances *abaissier*. Cligés 195: Ne n'est mie grief a *prover*. Chev. 161: Se li cuers n'est si esveilliez Qu'au *prandre* soit appareilliez; 1488: Dont ne fust ce mervoille fine A *esgarder*; 2892: Si veez bien comant je sui Garnie a mon droit *maintenir*. Pel. 379: Molt fait bel a *oir*. — Léger 169: Sed il nen at langue a *parler*. Cor. Looïs 150: Or avras tu mon reiame a *tenir*. Charroi 732: Que ja gloton n'aiez a *conseillier* ²⁾. Cligés 339: Alexandres le roi salue Qui la langue avoit esmolue A *bien parler* et sagement.

On peut faire la même distinction pour avoir employé impersonnellement: Cligés 2288: L'an dit que il n'i a si grief A *trespasser* come le suel. Chev. 5839: Que trop i avroit a *conter*; 5855: Ne il n'i avoit mes qu'un jor De la quarantaine a *venir* ³⁾.

Nous avons vu comment le gérondif avec *ad* a pu remplacer le gerundivum latin avec les verbes *dare*, *tradere*, *permittere*,

¹⁾ Le gérondif se presente avec *faire*: Mönch, p. 17. Cf. aussi Soltmann, p. 383. Stimming, p. 529, donne un gérondif avec *estre*: Rol. 1371: Si l'orrat Carles qui est as porz *passant*.

²⁾ Soltmann, p. 386.

³⁾ Exemple du gérondif: Romanz. und Past. I, 8, 37: Prendre marit est chose a *remanant*, Stimming, p. 527. Le substantif accompagné de l'infinitif avec *à* se détache entièrement du verbe dans Chev. 1886: N'est rien qu'elle ne li acroie. Qui convaigne a lui *acesmer*: Fermail d'or a son col *fermer*.

etc., ainsi que le génitif et le datif du gerundivum ou du gerundium près d'un certain nombre de substantifs et d'adjectifs. Le gérondif avec *ad*, à son tour, fait place à l'infinitif avec *à* auprès des verbes français qui expriment le mouvement vers un lieu, l'activité, l'existence dans un lieu, la tendance, et ces verbes peuvent être déterminés par un substantif ou un adjectif qui attirent l'infinitif. C'est ainsi que, par une extension graduelle des fonctions de l'infinitif avec *à*, celui-ci se substitue également au participe en *ndus* employé prédicativement¹⁾, et qu'au lieu de ce participe on se sert de tournures comme: Du plus fin or qui fust *a vandre*, trop i avroit *a conter*, vostre gentilz pere qui tant fait *a prisier*, chose qui fasse *a escouter*, ne fait mie *a croire*. Il remplace de même le gerundivum employé attributivement: Ben. Chron. I, 1113: *Al terre a pleindre*. Rom. de Troie 17567: *N'est pas damage a oublier*. Et comme en latin le gerundivum accompagne le substantif pour former avec lui le complément adjectif d'un autre substantif, le complément indirect ou adverbial d'un verbe ou d'un adjectif, l'infinitif avec *à* remplit en vieux français une fonction analogue, comme dans Erec. 1222: *Por ce fait buen consoil a prandre*, où *consoil a prandre* est le régime du verbe *faire*, employé impersonnellement²⁾.

De même l'infinitif avec *à* accompagne le substantif où celui-ci est précédé d'une autre préposition pour former le régime indirect ou marquer un rapport adverbial: Aliscans 1683: *Je ne le leroie por la teste a coper*. Erec. 109: *Je ne ving ça por autre afeire Fors por vos compaignie a feite*. Raoul de Cambrai 1837: *Tous les menace de la teste a trenchier*. Ben. Chron. II, 32941: *Que de set ans, senz jor a dire*, *Ne remaindra son dol ne s'ire*³⁾. Dans d'autres cas, plus fréquents, le génitif du gérondif, complément d'un substantif, encore employé en latin vulgaire: Peregr. 10, 1: *Fuit voluntas accedendi usque ad Arabiam*. Kl. Texte p. 8: *Quamvis habeatis potestatem in lingua vestra multa loquendi*; — fait place, à l'infinitif pur d'abord: Kl. Texte p. 18:

¹⁾ Stimming, p. 539.

²⁾ Sur l'origine de cette construction, voir Th. Kalepky, Syntaktisches, IV, Zeitschr. für Spr. und Litt., XLI, p. 41; S. Eringa, La proposition infinitive subjective, Paris, 1924, p. 121.

³⁾ Soltmann, p. 363. Les exemples que donne l'auteur lui-même, prouvent que le „Bewegungsprinzip” n'explique plus ici la présence de *à*. Cf. aussi Sörgel, p. 10; Tobler, G. G. Anz., 1875, p. 1068.

Cui negata est potestas in libertatem vivere¹⁾); ensuite, en français, à l'infinitif avec *de*: Rol. 829: Nen unt pour ne *de murir* dutance.

Restent les cas où l'ablatif du gérondif latin, avec ou sans préposition, s'emploie comme complément adverbial de cause ou de concomitance. Il se conserve en français. Mais à côté de ce gérondif se développe l'infinitif adverbial avec *ainz*, *apres*, *cotre*, *en*, *fors*, *jusqu'a*, *a*, *par*, *por*, *senz*, *sor*. Ici encore l'infinitif avec *à* est d'un usage fréquent. Il marque la simultanéité: Cor. Loois 611: Fiers fust ancui l'estors *al commencier*. Cligés 2262: *Al entrer del nef le salue*. Chev. 2615: S'a molt ploré *au congié prandre*; — la cause: Ben. Chron. II, 5282: Sur les heaumes ont si fers glas Qu'as ruistes cops *prendre* et *duner* Les funt sovent estinceller; 7948: Qu'au suen grant pople *governer* Deserve la haute curone; — la condition: Chev. 6724: Ja *a la verite prover* Ne convient autre raison dire. Ben. Chron. II, 448: Il ne sunt mie *a comperer* N'a *estre* en treis cuntre un de nos.

L'infinitif avec *à* a conquis tout le terrain qu'occupait le gérondif latin, qui subsiste à côté de lui dans certains cas, mais limité, ayant pour compensation, la faculté de s'étendre au dépens du participe présent.

Rotterdam.

S. ERINGA.

¹⁾ Goelzer, S. Jérôme, p. 362; Juret, p. 238.

²⁾ Pour les exemples du gérondif avec *à*: Stimming, p. 530 sqq.; Mönch, p. 21.

³⁾ Stimming, p. 534.

LE POÈME D'ENGELBERT SUR LA BATAILLE
DE FONTENOY

(841)

Le poème latin qui fut composé au IX^e siècle par Engelbert au sujet de la bataille de Fontenoy a déjà été publié bien des fois: en 1738, par l'abbé Lebeuf, dans son *Recueil de divers écrits*, t. I, p. 165; — en 1749, par dom Bouquet, dans son *Recueil des historiens des Gaules*, t. VII, p. 304; — en 1811, par Pasumot, dans les *Annales des voyages* de Maltebrun, t. XIII, p. 209; — en 1839 (puis en 1870) par Pertz, en appendice à son édition de Nithard (*Nithards Historiarum libri IX in usum scholarum*); — en 1843, par Du Méril, dans ses *Poésies latines populaires antérieures au XIII^e siècle*; — en 1850, par Duru, dans sa *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. I, p. 265; — en 1852, par Coussemaker, dans son *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*, p. 86; — en 1877, par Duemmler, dans les *Commentationes philologicae in honorem Theodori Mommseni*, p. 267; — en 1884, par le même, dans les *Monumenta Germaniae historica, Poetae latini aevi carolini*, t. II, p. 137.

A ces éditions s'ajoutent des traductions, notamment celles de Gerold Meyer von Knonau (*Ueber Nithards vier Bücher-Geschichten*, 1866, p. 139) et de J.-J. Salverda de Grave, 1915¹⁾.

Pourtant, malgré les nombreuses études dont elle a été l'objet, la pièce soulève tant de problèmes divers, qu'il ne m'a pas semblé superflu d'en offrir une édition nouvelle à un savant qui s'en est lui-même occupé de façon toute particulière¹⁾.

Le texte nous en a été conservé dans trois manuscrits:
— le ms. No. 124 de la Bibliothèque du château de Kornik (Poznán) qui date du XI^e siècle (= P);
— le ms. No. 1154 du fonds latin de la Bibliothèque nationale, à Paris, qui provient de l'abbaye Saint-Martial de Limoges et qui date du Xe siècle (= L);

¹⁾ J.-J. Salverda de Grave, *Over het ontstaan van het genre der „chansons de geste”* (*Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen. Afdeling Letterkunde, vijfde Reeks, eerste Deel, derde Stuk*, 1915, p. 464). Voir spécialement p. 488 ss.

— un ms. de Saint-Gall, qui provient du couvent bénédictin de Sainte-Marie de Pfäfers et qui date de la fin du IXe siècle (= G).

Le ms. G est le plus défectueux des trois. Il ne contient le texte en sa suite complète que jusqu'à la strophe G inclusivement. De la strophe H il ne donne que deux vers. Il omet la strophe I et il s'achève avec la strophe K. — Les erreurs y abondent, par exemple au vers 1 (*nocta*); au vers 19 (*me cum edit*); etc. Manifestement il a été exécuté par un copiste très ignorant, qui ne comprenait à peu près rien à ce qu'il écrivait et qui a grossièrement déformé le texte. — Il ne saurait être question de le prendre comme base d'une édition.

Le ms. L s'arrête à la strophe N, par laquelle il se termine. — Il a été écrit de mémoire, ou du moins il dépend, directement ou indirectement, d'un autre manuscrit qui a été lui-même écrit de mémoire. La preuve en est que le vers 33 y répète le vers 21, de même que le vers 38 y répète le vers 20. Il s'agit assurément là d'un accident; et cet accident, qui ne saurait provenir d'une erreur de transcription, suppose certainement une erreur de mémoire. Le vers 21, qui ne devait porter que le No. 33, est venu prématurément à l'esprit du scribe, par anticipation sur la suite. En revanche, le vers 38, omis à sa bonne place, qui eût été le No. 20, ne lui est revenu que trop tard, à la fin de sa copie. — Ces accidents ont beaucoup trop déformé le texte pour que le ms. L, lui non plus, puisse servir de base à une édition.

Le troisième manuscrit, le ms. P, n'est pas exempt de défauts. Plusieurs de ses leçons sont manifestement mauvaises, par exemple au vers 17 (*trahens ad ruinam*); au vers 21 (*matri ... fratri*); au vers 22 (*vero*); au vers 25 (*in vallis cacumine*). — Mais il fournit le texte le plus complet, et ses fautes ne dénaturent pas la physionomie générale du poème. Il a paru qu'il se prêtait mieux que les deux autres à fournir la base de la présente édition.

C'est une question de savoir dans quelle mesure le texte de ce ms. P est susceptible d'être amélioré au moyen du texte des deux autres manuscrits.

La comparaison des trois manuscrits entre eux semble indiquer une parenté plus étroite de G avec L qu'avec P: c'est une idée que suggèrent les leçons *concordia* (v. 12) et *et* (v. 19), com-

munes à *G* et à *L*, et qui paraissent fautives. Il serait aventuré, dans ces conditions, de rejeter une leçon de *P* sous prétexte que *G* et *L* sont d'accord pour en fournir une autre. Tout au plus, en ce cas, l'accord de *P* et de *G* dénonce-t-il l'erreur de *L*, de même que l'accord de *P* et de *L* dénonce l'erreur de *G*: mais, du moment qu'on prend *P* comme base, ce contrôle est sans conséquence pratique pour l'établissement du texte.

Ainsi, en raison de la parenté particulière de *G* et de *L* et, en tout cas, parce que le texte de *G* est très lacunaire, on en est réduit, en somme, pour le contrôle du texte de *P*, à la seule autorité de *L*. Il est extrêmement difficile de décider, quand la tradition de *L* diffère de celle de *P*, à laquelle des deux il convient de donner la préférence: une leçon de *L*, logiquement supérieure à la leçon correspondante de *P*, ne s'avère point pour autant comme plus ancienne et mieux autorisée.

C'est pourquoi j'ai reproduit sans y rien changer le texte du ms. *P*. Aux passages où ce texte m'a paru altéré, j'ai usé de caractères italiques et j'ai exprimé en note mon avis sur la possibilité de retrouver la leçon originale¹⁾.

A signaler que le ms. *L* présente le grand intérêt de fournir, en accompagnement du texte, une notation musicale, qui a été reproduite par Coussemaker en appendice à son édition.

La bataille à laquelle se rapporte le poème fut livrée le samedi 25 juin 841 à Fontenoy-en-Puisaye, dans l'Auxerrois. Elle mettait aux prises, d'une part, l'empereur Lothaire et son neveu Pépin II d'Aquitaine, fils de Pépin I et petit-fils de Louis-le-Pieux, d'autre part Louis le Germanique et Charles de Chauve, frères de Lothaire et, comme lui, fils de Louis-le-Pieux. Le 21 juin, les deux armées se trouvaient en présence dans les environs d'Auxerre, à environ trois lieues l'une de l'autre, séparées par des bois et des marécages. Le lendemain, 22 juin, Lothaire se porta vers Fontenoy pour y établir son camp. Ses frères, se mettant en marche à sa suite, le dépassèrent et vinrent poser leur camp dans les environs de Thury. Le 23 juin, Lothaire reçut le renfort des troupes de Pépin. Le 24 juin, Louis et Charles lui annon-

¹⁾ Je dois à la très gracieuse obligeance du Dr. Stanislaus Bodniak une copie du manuscrit de Poznán. Je le prie de vouloir bien trouver ici l'expression de toute ma gratitude.

cèrent qu'il attaqueraient le lendemain 25, à 7 heures du matin. Le 25 juin, au point du jour, ils se mirent effectivement en marche et, avec le tiers de leurs forces environ, occupèrent le sommet d'une colline proche du camp de Lothaire. A l'heure dite, la bataille s'engagea sur le Ruisseau des Bourguignons. On se battit sur trois points: à Briottes, où Lothaire attaqua Louis et dut finalement se retirer; à Fagit, où Charles mit presque aussitôt ses adversaires en fuite; à Solmet, où Alard, partisan des deux frères alliés, demeura victorieux après une lutte ardente. Dès le milieu du jour, l'armée de Louis et de Charles, maîtresse du terrain, interrompit massacre et pillage et regagna son camp. Le lendemain, dimanche, 26 juin, après la messe, Louis et Charles ordonnèrent d'ensevelir les morts, sans distinction de parti, et firent secourir les blessés dans la mesure du possible.

Tels sont les faits dont le récit de l'historien Nithard nous a conservé le souvenir¹⁾.

L'auteur du poème, ainsi qu'il le déclare (v. 23), se nommait Engelbert. La façon favorable dont il parle de Lothaire²⁾ prouve qu'il appartenait au parti de ce prince. Il prit part personnellement à la bataille; mais il s'est exprimé à ce sujet en des termes qui manquent malheureusement de clarté. Voici, traduites littéralement, ses paroles³⁾:

Cette action scélérate, qui est ici décrite en vers, le l'ai vue, moi, Engelbert; et, combattant avec les autres, je suis seul demeuré, parmi beaucoup, de la première ligne du bataille.

J'ai regardé le fond de la vallée, et ... (*texte douteux*), où le courageux roi Lothaire repoussait ses adversaires en fuite hors du ruisseau.

Ce passage présente plusieurs difficultés:

10. Que veut dire le poète quand il écrit qu'«il est seul demeuré de la première ligne de bataille»? Veut-il dire qu'il resta seul à son poste tandis que tous les autres fuyaient? Veut-il dire qu'il survécut seul de tous ses compagnons de combat?
20. Comment l'auteur se trouvait-il placé pour avoir Lothaire en arrière de lui (v. 25: *retrospexi*)? Que signifie au juste

1) *Histoire des fils de Louis le Pieux*, livre II, in fine.

2) Voir les strophes D, E, L.

3) Strophes H et I.

foras rivulum (v. 27) (variante dus ms. *L: forum rivuli*)?

En quelle direction Lothaire rejetait-il ses ennemis?

Mais, indépendamment de ces difficultés d'ordre en quelque sorte physique, le poème en présente d'autres, d'une espèce différente, non moins embarrassantes. Elles sont relatives à la personnalité de l'auteur.

On s'émerveille qu'un guerrier du IXe siècle ait possédé une culture suffisante pour s'essayer et réussir en une composition de cette sorte. Connaître le latin, l'écrire avec une correction relative, manier convenablement le vers, composer une mélodie, orner son poème de traits érudits: c'est le propre d'un lettré. Et si l'auteur n'avait pas déclaré qu'il prit part à la bataille, on n'hésiterait pas à le considérer comme un homme d'Eglise.

Le manuscrit de la Bibliothèque nationale qui contient la pièce, et qui appartenait autrefois à l'abbaye Saint-Martial de Limoges, est uniquement composé de pièces dont le caractère cléricale n'est pas douteux. Dans le poème lui-même, l'invention porte la marque de l'école. L'auteur joue sur la signification du nom de samedi, jour de sabbat, jour de Saturne; il maudit cette bataille entre frères au nom de la loi chrétienne; il sait nommer Cerbère comme le symbole de l'enfer; il rappelle la trahison de Judas; il condamne ce jour d'horreur en souhaitant qu'il disparaisse des mémoires, et il ne saurait revendiquer ce trait comme une invention personnelle; enfin, il termine par une invitation à la prière des morts. L'idée ni le sentiment ne sont d'un homme de guerre; et l'on y reconnaît bien la manière d'un clerc. Cet homme, qui s'est battu, n'était probablement pas un militaire de profession. Il a pu se trouver mêlé à l'affaire par accident, comme il est arrivé souvent, en ce temps-là, à d'autres ecclésiastiques.

Quant à son poème, à quel genre littéraire le faut-il rattacher?

A en juger d'abord extérieurement, c'est un «abécédaire», c'est-à-dire que la série des lettres initiales de chacune de ses strophes reproduit l'ordre des lettres de l'alphabet. Cette disposition, imaginée pour la commodité de la mémoire, est d'emploi fort ancien puisqu'il existe dans la Bible des psaumes dont les versets se succèdent selon l'ordre alphabétique de leur première lettre. Le procédé a été repris bien des fois par la suite. Il a été pratiqué par Saint Augustin dans le poème en vingt strophes qu'il

composa en l'année 393 au sujet de l'affaire des Donatistes¹⁾. Les exemples en foisonnent dans l'hymnologie médiévale²⁾. D'une façon générale l'on peut dire que c'était une des caractéristiques des poèmes destinés à la récitation à haute voix ou au chant et par conséquent de la poésie rythmique³⁾.

C'est au genre rythmique qu'appartient notre poème. Il est composé de tétramètres trochaïques catalectiques groupés trois par trois. Cette forme poétique, du moins en tant qu'elle reposait sur l'observation de la quantité et du mètre, était fort ancienne et, parmi les poètes chrétiens, Prudence l'avait employée dans la pièce IX de son *Cathemerinon* ainsi que dans la pièce I de son *Peristephanon*. Mais c'est sensiblement plus tard que, dans cette forme traditionnelle, la base du système de versification a été modifiée et que l'effet de l'accent et du rythme s'est substitué à celui de la quantité et du mètre.

La forme rythmique du poème se retrouve, identiquement la même, avec emploi du procédé abécédaire, dans une pièce qui fut composée près d'une cinquantaine d'années auparavant, à l'occasion de la victoire de Pépin, fils de Charlemagne, sur les Avars, en 796. On le retrouve également, sans le procédé abécédaire, dans deux autres pièces, d'ailleurs très médiocres, composées, elles aussi, avant le poème sur la bataille de Fontenoy, et qui sont, la première, un éloge de la ville de Milan, versifié

¹⁾ Texte dans Du Méril, *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle*.

²⁾ Ve Siècle: Sedulius, Hymne en l'honneur du Christ (Du Méril, ouvrage cité, p. 142); — VIe siècle: Fortunat, Hymne sur le retour de l'évêque Léontius (*Œuvres*, livre, I, chap. 16); — Hymne anonyme *Apparebit repentina* (Du Méril, ouvrage cité, p. 136); — VIIe siècle: Hymne anonyme de l'antiphonaire de Bangor en l'honneur de Saint Comgill (*Anecdota quae ex Ambrosinae Bibliothecae codicibus nunc primum eruit Muratorius*, t. IV, p. 119); — IXe siècle: voir Duemmler, *Rhythmorum ecclesiasticorum aevi carolini specimen*, 1881. Etc.

³⁾ Pamphlets: contre Aquilée (Du Méril, ouvrage cité, p. 261, et *Monumenta Germaniae historica, Poetae latini aevi carolini*, t. II, p. 150); — contre Bénévent (Du Méril, *ibid.* p. 264, et *Monumenta Germaniae historica, Poetae latini aevi carolini*, t. III, p. 403); — Poèmes moraux: sur l'avarice (Duemmler, ouvrage cité, p. 21, No. 15); — sur la charité et l'avarice (*Monumenta Germaniae historica, Poetae latini aevi carolini*, t. II, p. 255); — Récits: Poème sur Alexandre (Zarncke, *Ueber das Fragment eines lateinischen Alexanderliedes in Verona*, dans les *Berichte der Königl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, Phil.-Hist. Classe, 1877, t. 29, p. 57).

entre les années 721 et 736 ¹⁾, la seconde, sans emploi du procédé abécédaire, un éloge de la ville de Vérone, versifié entre les années 781 et 810 ²⁾. La même forme réapparaîtra, plus tard, entre 844 et 849, dans un poème contre Aquilée et, vers l'année 871, dans un poème contre Bénévent, ainsi qu'un peu plus tard encore dans un poème sur Alexandre ³⁾.

Or, si l'on considère ces divers poèmes, auxquels le nôtre s'apparente, on constate qu'ils reflètent tous les préoccupations et les façons de voir de gens d'Eglise. Le poème sur la bataille de Fontenoy n'est pas un chant de guerre, n'est pas un chant militaire. C'est une complainte qui a été composée par un ecclésiastique et qui était destinée moins à des auditoires profanes qu'à des cercles de clercs instruits.

¹⁾ *Monumenta Germaniae historica, Poetae latini aevi carolini*, t. I, p. 24.

²⁾ *Ibid.*, p. 118.

³⁾ Voir ci-dessus, p. 6, note 3.

Aurora cum primo mane tetra noctis dividet:
 Sabbati non illud fuit, sed Saturni doleo;
 3 De fraterna rupta pace gaudet demon impius.

Bella clamant hinc et inde, pugna gravis oritur;
 Frater frati mortem parat, nepoti avunculus;
 6 Filius nec patri suo exhibet quod meruit.

Le ms. L donne le titre: Versus de bella que fuit acta Fontaneto.

Strophe A (mss. P G L) — 1. mane] mani L — tetra noctis dividet] t. noctis divitens G; tetram noctem dividens L — 2. Sabbati] sabatum G, sabbatum L — non illud] nec illo G — doleo] dolium L.

Strophe B (mss. P G L) — 5. nepoti avunculus] nepotis avunculis G — 6. exhibet] exivit G.

1. *cum primo mane*. La bataille s'engagea à la deuxième heure du jour, c'est-à-dire à 7 heures: voir Nithard, *Histoire des fils de Louis de Pieux*, livre II, *in fine*. — *tetra noctis* = *tetram noctem*. Cet emploi de l'adjectif au pluriel neutre, accompagné d'un nom au génitif, est une figure grammaticale fréquente dans la poésie du IX^e siècle. — *dividet*. Barbarisme. Le leçon originale a peut-être été *dividens*, du ms. L, qui expliquerait l'e de *dividet*. La construction du participe présent avec valeur d'un indicatif est fréquente à cette époque: voir Ermold le Noir, *Poème sur Louis le Pieux*, édit. Edmond Faral (*Les Classiques de l'histoire de France au moyen âge*), p. XXIII, notes 3 et 5.

2. *Sabbati*. Le 25 juin 841, jour où se livra la bataille, était un samedi: samedi, jour de sabbat selon la tradition judéo-chrétienne, jour de Saturne selon la tradition païenne. — *doleo* = *dolium*. L'e est peut-être un lapsus (cf. v. 16 *rustice*, au lieu de *rustici*). La substitution de la désinence o à la désinence régulière -um se rencontre encore deux fois un peu plus bas (v. 10 *lotario*, dans le ms. P; v. 16 *Fontaneto*, dans le ms. L).

3. *fraterna*. La guerre était entre Lothaire et ses deux frères, Louis le Germanique et Charles le Chauve.

4. *hinc et inde*. Dans chacun des deux partis aux prises.

5. *nepoti avunculus*. Lothaire avait comme allié, contre ses frères, son neveu Pépin II d'Aquitaine, également neveu de Louis et de Charles.

6. La discorde des trois frères était une offense à la mémoire de leur père, Louis le Pieux.

Caedes nulla peior fuit campo in quo maxime
 Fracta est lex christianorum sanguis hic profluit;
 9 Unda manans inferorum gaudet gula Cerberi.

Dextera potentis Dei protexit Lotario;
 Victor ille manu suo pugnavitque fortiter:
 12 Ceteri si sic pugnassent, mox foret victoria.

Ecce olim velud Judas Salvatorem tradidit,
 Sic te, rex, tuique duces tradiderunt gladio:
 15 Esto cautus, ne frauderis, agnus lupo previus.

Strophe C (mss. P G L) — 7 Caedes] Cedens G — campo in quo maxime] camponesque mahina G, campo nec in marcio L — 8. sanguis hic profluit] sanginem preluvium G, sanguine proluvi L — 9. Unda manans] inde manens G, unde manus L — inferorum] inferorum.

Strophe D (mss. P G L) — 10. Dextera] Dexteraque G — potentis] potens G, prepotens L — Lotario] Lhudario G, Hlotharium L — 11. manu suo] manus suas G — 12. Ceteri si sic pugnassent] ceteris set si pugnasset G — foret] et sit G — victoria] concordia G L.

Strophe E (mss. P G L) — 13. olim velud] velut olim G — tradidit] tradedit G — 14. rex] res G — duces] ducis G — previus] predius G, previo L.

7. Le texte du ms. *P* n'est pas satisfaisant: 1^o) le second hémistiche du vers 7 est difficilement intelligible; 2^o) le second hémistiche du vers 8 est faux. — La leçon *nec in marcio* du ms. *L* est plus claire que la leçon *in quo maxime* du ms. *P*. D'autre part, la leçon *sanguine proluvi* du même ms. *L*, sans être bonne, fournit un élément utile de correction. Le texte correct paraît être:

Caedes nulla peior fuit campo nec in Marcio;
Fracta est lex christianorum sanguinis proluvie;

Pour la place de *nec*, reliant la phrase à la précédente, cf. vers 43. Les mots *sanguis hic*, du ms. *P*, doivent représenter une mauvaise lecture de *sanguinis*, qui aura entraîné la correction de *proluvie* en *profluit*.

9. *Unda manans inferorum*. Si la leçon est bonne, il faut entendre: «la gueule de Cerbère, dégouttante de l'eau des enfers.»

10—12. Lothaire se trouvait dans celui des trois corps de son armée qui combattit contre Louis près de Briottes et ne fut défait qu'après une honorable résistance. — L'un des deux autres corps fut immédiatement mis en fuite à Fagit. Le troisième se comporta bravement à Solmet. Voir Nithard, *ouvrage cité*, livre II, *in fine*.

Fontanella fontem dicunt villam quoque *rustice*,
 Ubi *trahens ad ruinam* Franchorum de sanguine
 18 Orrent campi, orrent silve orrent ipsi paludes.

Gramen illud ros nec imber nec *umecta* pluvia,
 In quo fortes ceciderunt proelio doctissimi,
 21 Pater *matri* soror *fratri* quos amici fleverant.

Hoc scelus *hinc et inde* quod vero describitur

Strophe F (mss. P G L) — 16. Fontanella] Fontanete G, Fontaneto L — fontem] fonte G — villam] villa G — rustice] rustici G L — 17. Ubi] in qua L — trahens ad ruinam] stravit et ruina G, strages et ruine L — Franchorum de sanguine] de Francorum sanguinem G.

Strophe G (mss. P G L) — 19. nec] et G L — nec *umecta*] me cum edit G, nec humectet L — 20. In quo] ubi G — proelio doctissimi] prelia doctissima G — 21. Pater matri soror fratri] pater frater mater soror G; plangent illos qui fuerunt L — quos amici fleverant (fleverat G)] illo casu mortui L.

Strophe H (mss. P L; G ne donne que le vers 23) — 22. Hoc scelus hinc et inde] hoc autem scelus peractum L — quod vero describitur] quod describi ritmice L.

16. *Fontanella*. Leçon fautive. Il s'agit en réalité de Fontenoy, dont le nom apparaît dans les textes sous des formes diverses, *Fontinata* (*Annales de Fulda*), *Fontanides* (*Annales de Saint-Bertin* et ailleurs), *Fontanedo* (*Annales de Saint-Germain*), *Fontanide* et *Fontanit* (*Annales de Lobbes*), etc., mais toujours avec une dentale finale, et jamais avec une liquide. — *rustice*. La leçon *rustici* de L est probablement la bonne.

17. La leçon *trahens ad ruinam* de P est difficilement intelligible. La leçon *strages et ruina* du ms. L semble meilleure. Dans l'incertitude de ce qui était le bon texte, je n'ai pas ponctué le vers 17.

19. *umecta* est *inintelligible* et doit être corrigé d'après la leçon du ms. L en (*h*)*umectet*.

21. Les leçons *inintelligibles* *matri* et *fratri* doivent être corrigées en *mater* et *frater*. Cf. les variantes du ms. L au vers 39.

22. La première partie du vers est fautive. La leçon du ms. L est satisfaisante; mais on ne saurait dire si c'est la leçon originale. — *vero* doit être probablement corrigé en *versu*.

Engelbertus ego vidi pugnansque cum aliis
24 Solus de multis remansi prima frontis acie.

Ima vallis retrospecti in vallis cacumine
Vidit suos inimicos rex fortis Lotarius
27 Debellabat fugientes usque foras rivulum.

Karoli de parte vero hac Ludovici pariter,
Albesunt campi vestimentis mortuorum lineis,
30 Velud solent in autumnno albescere de avibus.

23 Engelbertus] Angelbertus G L — 24. frontis] fontis L.

Strophe I (mss. P L) — 25. in vallis cacumine] verticemque iuieri L (ajouté après coup dans l'interligne) — 26. Vidit] ubi L — Lotarius] Hlotarius L — 27. foras rivulum] forum rivuli L.

Strophe K (mss. P G L) — 28. Karoli de parte vero] Carlus de vero parte G — hac Ludovici] Ludovicus G, Hludovici L — 39. Albesunt campi vestimentis] a. campis mortuorum G, albescebant campi vestes L — mortuorum lineis] vestimenta lineas G, m. lineas L — 30. Velud solent in autumnno] Hangelbertus non remansit G — albescere de avibus] prima fontes acies; alb. avibus L.

24. Les textes s'accordent pour indiquer que la bataille fut très meurtrière. Mais on ne saurait décider si l'auteur veut ici parler du massacre qui se fit autour de lui ou de la fuite de ses compagnons.

25. Le sens de cette strophe ne se laisse pas saisir précisément. On se rend bien compte que *vidit* est une mauvaise leçon, à corriger, d'après le manuscrit L, en *ubi*. Mais il n'est pas assuré que, pour la leçon *in vallis cacumine*, manifestement fautive, elle aussi, le ms. L fournisse une correction conforme à l'original. D'autre part, on ne saurait dire ce qu'il faut entendre au juste par *foras rivulum*. On sait trop peu de choses des péripéties de la bataille et de la façon dont elle se déroula sur le terrain pour distinguer ici la position d'Engelbert par rapport à Lothaire, ni la position de Lothaire lui-même.

28. Le second hémistiche est faux. Il convient de supprimer *hac*, conformément au texte du ms. L.

29. Le premier hémistiche est faux. Il faut sans doute lire: *Albescunt campi vestibus*.

30. *albescere de avibus* ne se comprend pas. Quels sont ces oiseaux qui blanchissent les champs en automne? Des cigognes? On l'a supposé (Winterfeld). Mais la comparaison est loin de s'imposer. Peut-être la correction de *avibus* en *nivibus* serait-elle raisonnable. On notera que les vêtements de lin blanc étaient considérés à cette époque comme une caractéristique des Francs.

Laude pugna non est digna nec cantus melodię:
 Oriens, Meridianus, Occidens et Aquilo
 33 Plangant illos qui fuerunt tali pena mortui.

Maledictus ille dies nec in annis circulo
 Numeretur, sed radatur ab omni memoria;
 36 Jubar solis nec *illustrat* horrore crepusculum.

Nox et sequens *dies illa* noxque dira nimium;
 Nox illaque planctu mixta et dolore pariter;
 39 Hic obit et ille gemit *cum in* gravi penuria.

Strophe L (mss. P L) — 31. nec cantus melodie] nec canatur melode
 L — 33. plangant] plangent L — tali pena] illic casu L.

Strophe M (mss. P L) — 34. Maledictus ille dies] maledicta dies illa L —
 circulo] circuli L — 36. Le ms. P, où les vers sont toujours écrits bout
 à bout, place les mots *illustrat horrore crepusculum* à la suite du vers 33,
 au début de la strophe M, où ils sont précédés du signe Γ — nec
illustrat] illi desit L — horrore crepusculum] aurora crepusculo L.

Strophe N (mss. P L) — 37. Nox et sequens dies illa] Noxque illa
 nox amara L — dira] dura L — 38-39. in qua fortes ceciderunt proelio
 doctissimi pater mater soror frater quos amici fleverant L.

31. *Cantus*, à corriger en *cantu*. L's finale est probablement, dans le
 manuscrit, une faute analogue à celle qu'on trouve au vers 8 (*sanguis
 hic* au lieu de *sanguinis*) et au vers 34 (*annis* au lieu de *anni*).

34. *annis*. A corriger en *anni*. Voir la note précédente. — L'idée exprimée
 dans les vers 34-35 se retrouve dans d'autres textes sous des formes
 diverses. Bède, le «père de la chronologie», écrit dans son *Historia
 ecclesiastica*, III, 1, que, pour tuer le souvenir de l'année 633-634
 pendant laquelle avaient régné les rois anglais apostats Osric et Eanfred,
 successeurs d'Edwin, l'accord s'était établi de son temps parmi tous les
 computistes pour rayer de cette année-là le règne de ces deux rois et
 pour l'incorporer au règne du roi suivant, Oswald, comme si celui-ci avait
 été le successeur direct et immédiat d'Edwin.

36. *illustrat*. C'est le subjonctif *illustret* qui paraît s'imposer. Le sens
 général du vers n'en est pas moins faible. Moyennant la correction de
crepusculo en *crepusculum*, le texte du ms. L serait meilleur. On lirait:
Jubar solis illi desit, aurora, crepusculum.

37. *dies illa*. Leçon inacceptable. A corriger peut-être en *nox amara*,
 d'après le ms. L.

39. Le second hémistiche est faux. Il faut supprimer *cum* ou *in*. L'un
 des deux représente une variante qui s'est introduite abusivement dans
 le texte.

O luctum atque lamentum! Nudati sunt mortui;
Illorum carnes vultur, corvus, lupus vorant acriter;
42 Orrent, carent sepulturis; vane jacet cadaver.

Ploratum et ululatum nec describo amplius;
Unusquisque quantum potest restringatque lacrimas;
45 Pro illorum animabus deprecemur Dominum.

Strophes O P (seulement dans le ms. P) — 42. Le mot cadaver est écrit après le mot penuria du vers 39, où il est précédé du signe Γ.

41. Le premier hémistiche est faux. *Illorum* peut être corrigé *commodément* en *horum*. — Ce qui est dit ici du sort des cadavres, dévorés par les animaux sauvages et privés de sépulture, est contraire au témoignage de Nithard, selon lequel Louis et Charles firent ensevelir les morts, au lendemain de la bataille, sans distinction de parti.

42. Duemmler a proposé de corriger *vane*, en effet peu intelligible, en *vanum*.

Paris.

EDMOND FARAL.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA VOIX DITE «MOYENNE»

A mon vénéré Maître, qui depuis de longues années d'abord par sa parole et puis par ses écrits m'a fait profiter de sa vaste science,
J. J. Salverda de Grave.

Amsterdam, le 1 mai 1933. A. J. FEHR Jr.

Deux articles de A. Tobler dans les *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*¹⁾ me semblent donner lieu à quelques remarques.

Quoique l'auteur ait bien vu la valeur «médiale»²⁾, de plusieurs verbes «réfléchis», les concepts «voix moyenne», «voix passive» et «voix réfléchie» n'ont pas toujours été assez nettement distingués.

D'abord, quelques observations de nature générale. — Dans la grammaire grecque p. e. on distingue la voix active et la voix moyenne; celle-ci peut avoir à l'occasion une nuance passive et présente alors, pour quelques notions temporelles, une forme à part.

Quoique l'origine des désinences moyennes ainsi que le sens «primitif» de ces formes ne soit pas encore complètement éclaircie³⁾, on constate que la forme moyenne présente plusieurs nuances⁴⁾:

1) celle de l'action ou de l'état se rapportant particulièrement au sujet; d'une action, d'un état qui se déroule dans la sphère du sujet:

ἔπομαι = je suis, *ἰκ volg*; *λούομαι* = je me lave

c. à d. le moyen dynamique: (*παιδεύομαι τὸν παῖδα* = j'éleve mon fils; *λούεται τὰς χεῖρας* = il se lave les mains).⁵⁾

2) la nuance affective:

αἰσθάνομαι = je m'aperçois, je ressens

βούλομαι = je veux.

3) la nuance causative: *λούεται τὸν παῖδα* = il fait prendre un bain à son fils.

¹⁾ Tome II, 1894, no. 8, *Kongruenz der Participia reflexiver Verba et no. 9, Casus des Reflexivpronomens bei sonst intransitiven Verben.*

²⁾ I. l. Page 65.

³⁾ A. H. Hirt, *Indo-germanische Grammatik* IV, § 72. Leipzig, Hirzel.

⁴⁾ K. Brugmann, *Kurze Vergleichende Gramm. der Indo-germ. Sprach.* Hamburg, Trübner.

⁵⁾ Ce sens dynamique se présente clairement en latin p. e. dans: (*mater*) *scissa comam* = (la mère) s'étant arraché les cheveux (*Aen.* IX 478).

4) un état, une action qui a une origine, un auteur plus ou moins mystique; on l'appelle aussi fait psychique¹⁾:

γίγνομαι = je nais.

5) au pluriel, la nuance réciproque:

μάχονται = ils se battent.

6) la nuance passive: *λούομαι* = je suis lavé (on me lave).

Ces sens, on les retrouve en latin dans les verbes dits «déponents» qui pour leur forme rappellent partiellement les désinences du moyen indo-européen, allongées ou non par le suffixe *R* et qu'on pourrait appeler plus exactement «*Media tantum*». Le sixième sens est exprimé par tout verbe «transitif» qui en ce cas prend les mêmes désinences que les «déponents».

En outre la 3^e pers. du sing. à désinence moyenne peut présenter:

7) la nuance du sujet indéterminé: *itur* = on va; *amatur* = on aime.

A côté des verbes simplement actifs et des verbes moyens il existait en grec et en latin des verbes «réfléchis» construits en grec avec les pronoms *ἐμαυτόν* etc., en latin avec les pronoms personnels représentant le complément direct ou le complément indirect ou bien avec *se*, *sibi*.

Or, ces distinctions — d'actif et de moyen — comme tant d'autres dans la grammaire n'ont été faites qu'après coup, de sorte qu'on trouve parfois l'actif simple où l'on s'attendrait à un «moyen» et inversement. Ainsi chez Homère on trouve des centaines de passages où des formes médiales s'emploient sans aucune différence de sens à côté de formes simplement actives²⁾. Et dans toute la Latinité, des verbes «déponents» se présentent aussi à la forme «active» et — mais plus rarement — inversement.

Les désinences moyennes et les formes moyennes + *r* disparaissent dans les langues vivantes, seul le néo-grec a conservé le «moyen» avec la nuance passive³⁾.

¹⁾ A. M. W. Odé, *De uitgangen met R van 't deponens en 't Passivum in de Indo-europ. Talen*. Haarlem, Tjeenk Willink, 1924, p. 65.

²⁾ M. Bréal, *Essai de Sémantique*, Paris, Hachette, 1921, passim, et G. W. T. Margadant, *De Psychologie van 't Grieksche werkwoord*. Den Haag, Kruseman, 1929, p. 17.

³⁾ Parmi les langues germaniques le «moyen» s'est conservé en gotique avec la nuance passive: *nimada* etc. = je suis pris.

Déjà en latin nous voyons se développer à côté de la forme, «déponentielle» une forme verbale qui finira par la remplacer complètement c.à.d. la forme «pronominale». A côté de «moveor» on trouve «me moveo» et cette construction s'étend dans la langue populaire à des verbes qui en latin classique ne se présentent qu'à la forme simplement active, pour exprimer ou pour renforcer la nuance subjective, dynamique. Ainsi «sedete vobis (asseyez-vous), gustavimus nobis (nous goûtâmes), tibi arbitraris (tu es d'avis)¹⁾, vade tibi (va-t'en), fugiet sibi (il s'en fuira), vadent se (ils iront)²⁾».

Ce pronom, que Gessner, cité par Tobler, appelle Casus der reflexiven Verinnerlichung, terme que Tobler rejette, exprime réellement, pourvu qu'on omette l'adjectif «reflexiven», la «Verinnerlichung». Il va sans dire que ce pronom pour exprimer la nuance voulue pouvait s'ajouter à des verbes transitifs et à des verbes intransitifs ou plutôt objectifs et subjectifs. Ainsi à côté des verbes cités on trouve aussi: se putare aliquid³⁾, se sperare, et en français: se penser qch.

C'est cette forme verbale qui se continue dans les langues romanes et qui présente plusieurs des nuances «moyennes» énumérées à la page 1. Mais là encore la même nuance peut parfois être exprimée par le simple actif aussi bien que par la forme pronominale. Ainsi en français moderne: se reculer et reculer, se bouger et bouger, se disparaître et disparaître, se trotter et trotter; en hollandais zich oplossen et oplossen.

M. Meyer-Lübke constate que la forme pronominale, donc moyenne, indique souvent⁵⁾ un état, la modification d'un état, c.à.d. un mouvement et il cite pour le vieux français: soi gésir, soi seoir, soi taire, s'en aller, s'endormir, soi coucher. Nous sentons: coucher, trotter comme des verbes duratifs.

D'accord quant à cela avec Tobler⁶⁾, M. Meyer-Lübke croit

¹⁾ K. Sneyders de Vogel, Syntaxe historique du français, Groningen, Wolters 1927, § 170.

²⁾ l.l., § 160.

³⁾ A. Löfvstedt, Philol. Kommentar zur Peregr. Aetherae Uppsala, Leipzig, Haupt 1911, page 141.

M. Sn. de V., l.l. § 160c, cite la phrase: hic morbus se ad corpora increscens ustione extinguitur. Il me semble qu'il faut combiner de avec increscens et non avec extinguitur. cf. Löfvsted l.l., p. 141.

⁴⁾ Gramm. des Langues Romanes III, trad. par A. et G. Doutrepoint, Paris, Welter, 1900, § 384.

⁵⁾ l.l. 67.

que la construction médiale des «Transitifs» a dû précéder celle des «Intransitifs»; l'histoire de ces formes ne justifie cependant pas cette opinion, qui du reste est née de la confusion — dont je parlais au commencement de cet article — du moyen et de la forme réfléchi. C'est ainsi que Tobler pour s'expliquer des verbes comme s'ennuyer, se réjouir, part des verbes objectifs ennuyer, réjouir, tandis que pourtant, déjà en vieux français, plusieurs verbes de cette catégorie s'employaient comme verbes subjectifs.

La nuance «affective» est souvent exprimée par le médio-pronominal. Pour «regretter» la grammaire actuelle n'admet que la forme simplement active: l'ancien français et la langue familière présentent aussi *se regretter*. Dans le Roland vs. 1566 (Tel as ocis dont al cuer me regrete) M. Bédier¹⁾ explique regreter comme verbe impersonnel. Il me semble qu'il vaudrait mieux y voir le médio-pronominal.

Une construction comme «je m'étouffe» de la langue familière est particulièrement probante quant au sens affectif de cette forme verbale. Du reste en dehors des langues romanes nous trouvons la même valeur de cette forme verbale p. e. en hollandais: *zich begrijpen*, *zich (in weelde) baden*, à côté de „*begrijpen*” et de „*baden*”.

L'allemand présente des constructions telles que: *sich etwas ansehen*, *sich etwas erbitten*, *sich etwas verbitten*, *sich nichts merken lassen*. Puis: *sich ausruhen* à côté de *ausruhen*, ainsi que se reposer à côté de *reposer*.

Quant à la valeur dynamique on rencontre l'un à côté de l'autre: *arrêter* et *s'arrêter*, *dépêcher* et *se dépêcher*, etc. Intéressante à ce point de vue est l'expression: *sauve qui peut*, avec le sens moyen. Il en est de même pour le verbe *désarmer* (poser les armes) et pour des verbes anglais tels que *to dress*, *to undress*, *to wash*.

Tobler, à propos du cas du pronom cite: *je me permets*, *je me pardonne*, en constatant que le pronom personnel ou réfléchi est au datif, — certainement, mais il s'agit ici de verbes réfléchis. Dans: *je me figure*, *je m'imagine*, et il aurait pu ajouter, *je me rappelle*, le pronom *peut* très bien représenter un datif, parce que le datif a un degré plus fort de «*Verinnerlichung*» que

¹⁾ La chanson de Roland II. Commentaire, s. v.

l'accusatif mais ici il s'agit de verbes moyens. On peut dire la même chose de: se penser qch. ou de qch., de laquelle expression Tobler donne maint exemple¹⁾).

Combien on sent plusieurs des verbes pronominaux comme médio-pronominaux, c'est ce qui est bien prouvé par l'accord avec le sujet, du participe des verbes: se rappeler, se demander²⁾).

La nuance du sujet indéterminé qui se retrouve en ancien français dans l'expression bien connue: or se cante (Aucassin et Nicolette) est particulièrement fréquente en espagnol et en italien³⁾. En espagnol on rencontre des phrases telles que: Se invita a los fieles, ... on prie les fidèles, où primitivement los fieles est au datif⁴⁾ et las personas que se ama..., les personnes qu'on aime.

Je me propose de développer en temps utile quelques-uns des points cités et surtout de m'étendre sur la nuance dite «passive», mais ce sur quoi je voudrais insister dès maintenant, c'est qu'il importe de mieux distinguer qu'on ne le fait en général entre la voix réfléchie et la voix médio-pronominale (verbes pronominaux propres, comme dit la grammaire du français moderne), de séparer les médio-pronominaux subjectifs (déponents latins, comme orior) des médio-pronominaux objectifs (comme sequor, blandior en latin et en français: se rappeler, se fier) et de ne pas prendre comme point de départ la nuance passive pour expliquer les différents sens des «déponents» latins ou des formes modernes qui les ont remplacés⁵⁾.

Amsterdam.

A. J. FEHR

¹⁾ l.l. 67.

²⁾ Nouvelles Littéraires, 2 Nov. '29, p. 2.

³⁾ Cf. Sn. de V. § 165. Que le pronom se représente l'acc. ou le datif (éthique) ne change rien à la construction.

⁴⁾ F. Hanssen, Spanische Grammatik. Halle, Niemeyer 1910, § 48.

⁵⁾ A ce point de vue le titre de l'étude du reste très intéressante de M. A. Ernout, Recherches sur l'emploi du Passif latin à l'Epoque républicaine, Paris, Champion 1909, pourrait induire en erreur.

THE ACCENT IN DIPHTHONGS CREATED BY THE "BREAKING" OF A SIMPLE STRESSED VOWEL

This is a subject has long been under consideration. In recent times it has received attention from two notable scholars, Professor J. J. Salverda de Grave in *Sur une double accentuation des diphtongues en français* (*Verhandelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam. Afdeling Letterkunde, nieuwe Reeks, Deel XXVIII, No. 1*), Amsterdam, 1928, and Professor H. D. Learned in *The Cause of the Breaking of Vulgar Latin open e and o* (*The Romanic Review*, vol. XX, No. 4, Oct.—Dec., 1929, pp. 331—339). These writers have cited the important literature dealing with the matter.

Now the assumption has been made that the diphthong evolved by the "breaking" of a simple stressed vowel had at first a double accent. Thus in Schwan-Behrens, *Grammaire de l'ancien français* (*Traduction française par O. Bloch*), 3e éd., 1923, p. 38, this is stated:

«*e, o e o, primitivement longs ou allongés postérieurement en syllabe ouverte, sont, d'après une opinion aujourd'hui répandue, devenus, sous l'influence de l'allongement ultérieur causé par l'accent tonique, êê, ôô, èè, òò avec accent double Mais l'histoire de la diphtongaison tonique n'est pas encore éclaircie.*»

But this idea of a double accent — one rather difficult to realize — does not seem tenable, if we examine the dynamic processes which have produced the diphthongal status. Already, in the *Mélanges Antoine Thomas*, pp. 157 ff., I have indicated a possible course of development which may be briefly restated here. As a Vulgar Latin *e* or *o* is lengthened under the accent (and even in Provençal, in which the presence of a following labial or palatal sound is necessary to produce the "breaking", it is only under the accent that this occurs), its essential quality as open or close is intensified. If it is already close at the beginning, as in *e, o*, it will become closer toward the end of its utterance; if it is open at the beginning, as in *e, o*, it will become more open toward the end. Thus the end of the lengthened vowel is differentiated from its beginning; a difference of utterance has been established which produces, in a single syllable, two separate sounds forming a diphthong, where

originally there was only one sound. So it is that $\acute{e} > \acute{e}\acute{e} >$ Old French $e\grave{i}$; $\acute{e} > e\acute{e} >$ O. Fr. $j\acute{e}$; $\acute{o} > \acute{o}\acute{o} >$ O. Fr. $\acute{o}u$; $\acute{o} > \acute{o}\acute{o} >$ O. Fr. $u\acute{o} > u\acute{e}$.

In what has been said above the real contention is that, at the very moment that the differentiation or "breaking" has produced the two separate sounds, the accent is taken by the truly sonorous or more open (less close) of the Romance sounds, for the simple reason that it alone is a pure vowel, while the other is a semi-consonant, j (y) or u (w), and as such cannot have an accent. That this is true for general Romance seems to be proved by the fact that an arching of the tongue toward the palate occurs at once for the first part of the lengthened open vowel and for the latter part of lengthened close vowel, and this arching is characteristic of the front semi-consonant j (y) and the back semi-consonant u (w). The arching may be considerable, that is, the arched tongue may be raised quite close to the palate, or it may be slight, but, in any event, it is present, and it produces a sound which is not a pure vowel and has so much of the nature of a consonant that it cannot take an accent. It is worthy of note that, in the lengthening of stressed open o , an intensification of the rounding of the lips is clear for the first part of what was the original single vowel, while, in the lengthening of stressed close o , it is clear for the latter part; this intensified rounding is characteristic of the semi-consonant u (w).

Another contention in the present argumentation is that a Romance diphthong has never consisted of two pure vowel sounds, for two adjacent full vowels must be disyllabic; only one of the sounds composing a diphthong has ever been a full vowel and it has alone possessed the accent, while the other, from the very inception of its being, has been only partly a vowel and, because of its partly consonantal quality, it has ever been incapable of supporting an accent.

It is possible, of course, for some one to suppose that a diphthong may contain two adjacent pure vowels forced into a single syllabic utterance through the shortening of the time of their pronunciation, just as in music two eighth notes may be made the equivalent of a quarter note. We await a demonstration of such a process and we doubt it absolutely; any analogy with the conditions in music is probably false.

Harvard University,
Cambridge, Massachusetts, U. S. A.

J. D. M. FORD.

CORRESPONDANCE ENTRE LE MARQUIS D'ARGENS ET PROSPER MARCHAND

La vie et les œuvres de Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, sont l'objet d'un essai biographique et critique publié par M^{lle} Elsie Johnston¹⁾. Après avoir décrit la jeunesse de celui que Voltaire appelle un philosophe gai, sensible et vertueux, son biographe parle dans son deuxième chapitre du séjour du Marquis d'Argens en Hollande. Une correspondance entre J.-B. de Boyer et Prosper Marchand, en 1711 libraire à Amsterdam, plus tard habitant de La Haye, auteur de divers ouvrages — correspondance trouvée à la bibliothèque de l'Université de Leyde — nous permet d'ajouter certains faits à ceux relatés par M^{lle} Johnston, de corriger certaines erreurs, de montrer en même temps quel rôle important M. Prosper — c'est ainsi que Voltaire le désigne dans une lettre²⁾ — a joué pendant quelques années dans la vie de l'auteur des *Lettres Juives*. Malheureusement la correspondance — composée d'une cinquantaine de lettres de la main de M. d'Argens et de 19 autres écrites par Marchand — ne sont pas datées à l'exception de quelques-unes, de sorte qu'un examen minutieux du texte n'a permis d'établir qu'un ordre chronologique vague et incertain. On a le droit de supposer que les lettres comprennent une période d'à peu près trois ans entre 1735 et fin 1738.

Pour la vie du jeune Marquis jusqu'au moment où, par suite d'une chute de cheval au siège de Philipsbourg, il fut obligé de quitter le service militaire, nous renvoyons à l'essai de M^{lle} Johnston.

Infirmes à trente ans, sans ressources, le Marquis d'Argens écrivit à ses parents qu'il voulait se marier et s'établir, s'ils y consentaient. Ils ne s'opposaient pas à son mariage, mais ne pourraient lui donner désormais que la moitié de la pension qu'ils lui avaient faite jusque-là. Monsieur le Marquis d'Argens père fit des efforts pour faire rentrer son fils de Paris en Provence; il obtint même un ordre du Cardinal de Fleury à

¹⁾ Elsie Johnston, *Le Marquis d'Argens, sa vie et ses œuvres. Essai biographique et critique*, Paris, Champion, 1928.

²⁾ Lettre de Voltaire au Marquis d'Argens datée de Cirey, le 10 décembre 1736. Ed. Beuchot, tome 52, no. 512.

cet effet. Le jeune homme cependant aima mieux passer outre et se réfugia en Hollande, où il embrassa la carrière des lettres¹⁾. D'après M^{lle} Johnston, il s'établit à La Haye; il y a vraisemblablement fait la connaissance de Marchand.

Celui-ci, natif de Guise en Picardie, fit ses études à Paris avec beaucoup de succès, et fut placé ensuite chez un libraire pour y apprendre le commerce. Passionné dès son enfance pour les livres, il acquit en peu de temps toutes les connaissances nécessaires, et fut admis en 1698 dans la corporation des libraires. Il ouvrit dans la rue St. Jacques, sous l'enseigne du *Phénix* un magasin qui devint bientôt le lieu de réunion des bibliophiles de la capitale. Avide d'anecdotes littéraires, il les transmettait à Jacques Bernard qui rédigeait alors en Hollande les «Nouvelles de la République des Lettres», et il formait en même temps à son usage des recueils qui lui furent très utiles. Marchand passa en Hollande en 1711 pour y professer plus librement la religion réformée qu'il avait embrassée. Il s'établit à Amsterdam et continua quelque temps le commerce de la librairie²⁾. Il y fit la connaissance de Jean-Baptiste de Bey, marchand, originaire de Paris qui demeurait à Amsterdam sur un des canaux, l'Oude Zijds Achterburgwal.

Dégoûté du peu de bonne foi de la plupart de ses confrères, il renonça tout à fait à la librairie pour se livrer uniquement à l'étude. Les éditions qu'il publia successivement de différents ouvrages devenus rares, le firent connaître avantageusement et il se vit recherché de tous les savants de l'Europe qui partageaient ses goûts. Il ne sortait guère de son cabinet, mais il y recevait tous ceux qui recouraient à ses lumières. Il mourut le 14 juin 1756 et légua, par son testament, le fruit de ses économies, à la société des pauvres à La Haye et sa riche bibliothèque à l'Université de Leyde.

Formey dans l'*Eloge* du Marquis d'Argens dans son «Histoire de l'Académie de Berlin», dit que le jeune noble à son arrivée

1) Cf. E. Johnston, Le Marquis d'Argens, etc. pp. 27—28.

2) Nouvelle Biographie Générale, Didot, 1861. t. 33. Dans les „Poortersboeken” (Registres des bourgeois) d'Amsterdam on voit que Prosper Marchand de Saint-Germain-en-Laye, libraire, a payé ses droits de bourgeoisie le 14 avril 1711, tandis que J. B. de Bey l'a fait le 19 novembre 1732. Celui-ci a épousé Marie la Coste, de Berlin, demeurant à La Haye, le 4 janvier 1732 (Archives Municipales, Amsterdam).

en Hollande n'avait aucun fond de savoir et très peu de disposition à bien écrire. Heureusement il eut «le bonheur de trouver des amis aussi éclairés que zélés pour lui, qui présidèrent à ses premières compositions, qui le mirent au fait des sources, qui limèrent et rabotèrent son style»¹⁾). Il ne s'agissait donc pas seulement de la correction de son orthographe qui était fantastique, mais de l'amélioration aussi de la forme et de l'enrichissement du fond de ses ouvrages. Et si Prosper Marchand n'a été cité nulle part parmi les «amis éclairés du marquis», il est certain que pendant la composition des *Lettres Juives* il en a été, et un des plus zélés. Premièrement il sert d'intermédiaire entre l'auteur et ses éditeurs parmi lesquels il faut particulièrement citer P. Paupie qui publie des *Lettres Juives* en fascicules paraissant deux fois par semaine, qu'on a plus tard réunis en 6 volumes in-12 ou in-8°. Et puis Marchand — avant de faire parvenir à l'éditeur les manuscrits que le Marquis d'Argens, qui veut garder le plus strict incognito, lui envoie — fait des observations, propose des changements dans le texte, indique un sujet de lettre, écrit une préface ou une dédicace, bref, dans la composition et donc dans le succès des *Lettres Juives* l'ancien libraire a sa bonne part. Ayant quitté sa librairie d'Amsterdam, il demeurait au moment de la publication des *Lettres Juives* à La Haye d'où il entretenait des relations avec différents auteurs, où il écrivait et publiait divers ouvrages et collaborait au *Journal Littéraire*.

Il peut être intéressant de jeter un coup d'œil furtif dans la cuisine littéraire où les deux amis s'efforcent de rendre les *Lettres Juives* aussi savoureuses que possible; ils lardent ici une lettre de quelques traits satiriques, en pimentent là une autre d'une petite histoire égrillarde. Ou bien Marchand propose au Marquis d'Argens de retrancher ou d'ajouter certaines choses. C'est ainsi qu'il rapporte qu'une personne de goût a dit qu'elle était surprise que, parlant des Historiens d'Angleterre, et citant Rapin Thoyras et son *Histoire d'Angleterre*, l'auteur des *Lettres Juives* n'eût pas blâmé sans miséricorde les misérables compilateurs étrangers qui osaient se donner pour historiens de cette nation, et surtout la mauvaise continuation publiée chez van Duren à La Haye

¹⁾ Cf. E. Johnston. Le Marquis d'Argens, etc. p. 34.

qui faisait beaucoup de déshonneur aux Anglais et à Rapin. Il conseille au Marquis d'Argens d'introduire dans une des *Lettres* un bon Whig (ce que M. de Boyer fait dans la lettre 187) remontrant à Monceca combien les Anglais détestent les misérables rhapsodies de ce genre. Lui-même, Marchand, a été surpris de voir que l'auteur des *Lettres Juives* ne parlait pas de Gilbert Burnet¹⁾ et en corrigeant la lettre 188, il a ajouté un petit article sur ce savant historien. M. d'Argens doit avouer qu'il ne savait pas qu'il y eût eu un Burnet au monde, il trouve ce que M. Marchand en dit «divin et bien instructif» et en est extrêmement reconnaissant, sur quoi celui-ci assure à son «très cher Marquis» qu'il ne mettra jamais que des additions semblables à ses écrits et qu'il l'estime trop pour lui faire rien dire qui puisse lui être préjudiciable.

A un autre moment Prosper Marchand écrit à son ami qu'une des lettres qu'il lui a envoyées ne sera pas imprimée; c'est celle sur les Bâtards, la Polygamie et le Mariage; les deux premiers sujets pourraient passer, mais «le Mariage ... que je crois le véritable but de l'homme raisonnable quand il en peut fournir la dépense, y est trop maltraité» et regardé en quelque sorte comme une imagination de fous. «Vous demandez même d'où il est ordonné ainsi: avez-vous oublié les passages formels du N. T.?» Le Marquis d'Argens ne fait pas imprimer cette lettre-là. On trouve dans le tome III de l'édition de 1742 une lettre sur la polygamie et les bâtards; la lettre sur le mariage y manque.

Marchand, ayant lu la lettre 132 de Brito sur les Persécutions des hérétiques²⁾ dit qu'elle est admirable; ce serait le chef-d'œuvre des lettres s'il n'y avait pas une queue qui y donne une entorse. Après avoir si bien et si sensément fait raisonner les Anglais sur la Liberté, pourquoi le Marquis d'Argens s'avise-t-il de les désapprouver dans une démarche découlant si naturellement de leurs principes, c. à d. le détronement de Jacques II. «Il sera toujours permis — trouve Marchand — à l'homme qui ne sera point ennemi de lui-même et des siens, d'empêcher le

¹⁾ Gilbert Burnet (1643—1715), auteur de *History of my own times*, etc.

²⁾ Le Marquis d'Argens, écrivant les *Lettres Juives*, suppose trois correspondants qui s'écrivent: Isaac Onis, Aaron Monceca et Jacob Brito. L'article sur les «Persécutions» se lit dans les *Lettres Juives*, éd. de 1742, tome IV, pp. 106—115.

prince d'abuser du pouvoir qu'il lui a confié; et ce prince ne sera jamais légitimement prince qu'autant qu'il observera les conditions auxquelles il se sera engagé.» Et qu'écrivit Jacob Brito à Aaron Monceca sur le détronement du roi Jacques II? ... «Je ne saurais approuver la conduite des protestants d'Angleterre: je suis fermement persuadé qu'il n'est jamais permis aux sujets de se révolter contre leurs souverains.»

Avec amertume Marchand ajoute à sa remontrance: «Il n'est pas étonnant qu'un Français, élevé dans des principes de soumission aveugle ne sente plus cela et détruise ainsi ses propres droits et son propre bonheur, mais pour ceux qui ont repris les lumières naturelles, il leur doit être permis de penser autrement». En revanche M. Prosper s'étonne que son ami, qui veut ôter à tout un peuple, «que dis-je, à toutes les nations de l'Europe», la liberté naturelle, protège et défende le libertinage des jeunes gens qui se livrent en aveugle à leurs passions. C'est ce qu'on peut conclure d'une *Lettre* contre la juste autorité des pères dans leur famille, lettre qui a choqué beaucoup de gens sensés. «Aucune lettre ne vous avait encore porté pareil préjudice. Quoi, dit-on, autoriser de jeunes écervelés à se rebeller, contre tout droit et raison, contre leurs pères, qui ne veulent généralement que leur bien, pendant que l'on interdit et que l'on traite de criminelle une juste et nécessaire défense à l'univers entier contre des tyrans et des persécuteurs qui ne cherchent qu'à s'engraisser du plus pur sang de leurs sujets! Ah, l'auteur ... a oublié les bons principes qu'il avait posés».

Dans une de ses lettres suivantes Marchand rapporte que des personnes de très bon esprit ont été choquées du panégyrique outré de Henry IV. «Ils reconnaissent que c'était un grand prince, mais qui avait des défauts si considérables qu'on ne peut passer votre éloge; lorsqu'on vous voit lui offrir des sacrifices et dresser des autels, en vérité, on ne vous reconnaît plus pour Juif, et l'on dit que vous avez oublié le Décalogue ... Mais vous n'y gagnerez pas plus qu'à votre ménagement trop poussé pour les Jésuites. Pardon, cher Marquis, de la liberté grande! Mais, en vérité, je ne cherche qu'à accroître la juste estime qu'on a pour vos écrits, et il me fâche de vous les voir altérer et gâter par de pareilles pièces disparates. Je vous en ai évité une seule. C'est celle où vous vous déchaînez contre les Presbytériens sans les connaître et où vous admirez les Anglais que vous ne

connaissez pas plus. J'ai remédié à cela, en faisant le portrait de ces derniers qui sont les plus insolents mortels de l'Univers. Peut-être les aimez-vous mieux parce qu'ils ont des évêques. Mais en vérité, on ne pardonnerait point un reste de préjugé à un aussi bon esprit que vous». Marchand était très porté contre les Jésuites et trouvait que le Marquis d'Argens n'était pas assez sévère pour eux dans ses écrits. Un jour celui-ci lui envoie un brouillon de *Lettre Juive*, contenant une aventure comique, mortifiante pour les Jésuites. C'est l'aventure du Père Fouquet¹⁾ que lui avait communiquée Voltaire. «Elle est capable — dit l'auteur — de donner du crédit à l'ouvrage et de ranimer les esprits». Marchand trouve l'aventure abominable. «Après ce trait, aimez les Jésuites», répond-il. «Les Jansénistes sont bien devenus fous avec leurs visions et contorsions miraculeuses mais du moins ne sont-ils point scélérats, et par conséquent ne méritent-ils pas l'indignation dont vous les accablez sans cesse. Je serais tenté de croire que c'est un effet du fouet que vous a fait peut-être donner en classe votre régent de l'Oratoire».

Une autre fois, M. Prosper lui envoie une liste de 12 observations sur la lettre 19. M. d'Argens, d'après lui, en comparant Mr de Cambray à Mr de Meaux, avait trop loué ce dernier, «dont la fourberie et le génie persécuteur sont détestables»; d'Argens ayant nommé Descartes «le restaurateur de la bonne Philosophie», son ami trouve que cet éloge est un peu fort. L'auteur des *Lettres Juives* répond qu'il a changé tous les articles qui déplaisent à son critique à l'exception de ceux sur Mr de Meaux et sur Descartes et deux autres. Pour le premier il s'autorise de M. de la Bruyère qui a dit en pleine Académie: «Parlons d'avance le langage de la postérité; un père de l'église»; au sujet de Descartes, il rappelle qu'on lui doit la manière de raisonner juste.

La 3^{ème} *Lettre Juive* non plus ne plaît pas tout à fait à Marchand. Celui-ci trouve que l'auteur a fait la part trop belle à Voltaire mais le Marquis d'Argens se défend, disant qu'il a cru pouvoir donner à cet écrivain quelque chose de plus qu'une

¹⁾ Cf. *Lettres Juives*, éd. 1742, t. IV, pp. 261—264. Après la publication de l'aventure du P. Fouquet, Marchand écrit à l'auteur: «(La Lettre) sur le Père Fouquet est connue comme les petits *Pater*. C'est à qui en aura et on se l'arrache des mains».

réputation ordinaire aux gens de lettres. «Il est même à Paris au-dessus de ses confrères». L'écrivain permet cependant de corriger la phrase, ce qui se fait. Contrairement à l'opinion de Marchand, qui voit dans quelques vers méchants la cause du bannissement de Voltaire, il dit, au sujet de l'exil de l'auteur des «Lettres philosophiques», qu'il sait l'affaire d'origine et que ces «Lettres» en ont été la seule cause.

M. Prosper n'apporte pas seulement des modifications au fond des *Lettres Juives*; de temps en temps il propose aussi des corrections dans la forme. Ayant trouvé dans la lettre 19 au sujet de Bayle la phrase: «Il eut des ennemis à combattre. Sa réputation, sa sincérité et sa liberté en écrivant, les lui suscita», Marchand observe: «la *Liberté de sa plume* ne serait-il pas plus tolérable?» Mais M. Prosper ne fait pas que de corriger, de retrancher et d'ajouter. Il aide son ami de toutes les façons.

Pour pouvoir composer les lettres qu'Aaron Monceca — «qui depuis plus de 8 lettres est en Angleterre» — écrit sur les Anglais et qui remplissent une grande partie du tome IV, le Marquis d'Argens prie Marchand de lui envoyer les *Lettres sur les Anglais et les Français* (de Béat de Muralt). «Je n'ai jamais été dans ce pays-là. J'ai besoin d'aide pour me donner des idées; j'ai les lettres de Voltaire, ce n'est point assez».

De tous les soins que son ami à La Haye prodigue à ses écrits, le Marquis d'Argens lui est très reconnaissant et il le dit parfois en des termes dithyrambiques. «Taillez, rognez, coupez, brûlez sans miséricorde», s'écrie-t-il un jour. «Vous m'avez conduit sur le Parnasse par la main; vous êtes mon père littéraire», écrit-il une autre fois. Ou bien: «Mes chères filles, les *Lettres Juives*, vous ont plus d'obligation qu'à leur père; plus vous y ajouterez, moins il y aura du mien et plus elles seront bonnes». Ou encore: «Je vous regarde non comme mon ami, mais comme mon père et mon dieu tutélaire». Et il promet: «Je travaillerai pour qui vous voudrez, à quel prix vous voudrez, pour ceux que vous protégerez et gratis pour eux s'ils n'ont pas de quoi». Et parlant de l'éditeur Jean Gallois qui doit imprimer son «Fortuné florentin» il écrit à Marchand: «Il suffit que vous vous intéressiez pour lui et je lui ferais quarante romans gratis». Il offre ses services à la veuve du libraire Levier, à laquelle son ami s'intéresse. Plus tard, lorsque celui-ci a publié chez elle *Inigo M. d'Argens* promet d'en augmenter le débit par un

compte-rendu favorable¹⁾. C'est ainsi, qu'il prouve sa reconnaissance.

M. Marchand ne s'intéresse pas qu'aux *Lettres Juives*, mais à tous les ouvrages de son ami. D'abord, il y a les traductions des *Lettres Juives*. On les traduit en anglais non seulement mais aussi en allemand et en hollandais et naturellement M. Prosper se permet un mot d'esprit sur la langue de la nation qui lui donne l'hospitalité: «Ainsi, après vous être vu siffler comme un serpent en Anglais, — écrit-il — vous vous verrez coasser en Hollandais comme une grenouille et ce sera un plaisir inénarrable pour vous de vous entendre parler du gosier en *croc* et en *couac*». M. d'Argens est tout bouleversé d'apprendre qu'on prête tant d'attention à ses productions littéraires. «Un mot ou deux je vous prie des traductions; depuis cette nouvelle je ne dors plus; je crains toujours d'avoir fait un rêve aimable. Si cela était, je crois que je mourrais de douleur». L'air de la Hollande ne lui fait pas de bien: il souffre beaucoup de migraines. Mais lorsque M. Marchand lui confirme la réalisation de son rêve, il oublie son mal «pendant plus d'une heure».

M. Prosper sert aussi d'intermédiaire entre le Marquis d'Argens, qui veut rester inconnu, et le libraire Moetjens de La Haye qui a résolu de publier sa *Philosophie du Bon Sens*, Parce que l'auteur «aime ce cher enfant à la fureur», il est alarmé de son sort. M. Marchand peut le rassurer: «Votre Philosophie va fort bien, et à la réserve de quelques grimauds qui grimaudent tout seuls, le public en est fort content». De son côté M. d'Argens est très content de son éditeur: «c'est un honnête homme».

A M. Marchand le Marquis soumet aussi son projet de faire après les six volumes des *Lettres Juives* une série de *Lettres Cabalistiques*, trois volumes «d'un goût singulier» ... «Ce sera une correspondance céleste, terrestre et infernale entre un génie élémentaire, un cabaliste et le diable *Asmodée*. Voici par exemple le sujet d'une. Le Cabaliste écrira à *Asmodée* pour s'informer si un certain Calvin, théologien, n'est point dans les enfers. Le

¹⁾ Il le fait dans la douzième *Lettre Chinoise* dans une note. «Inigo» c'était l'Histoire de l'admirable Dom Inigo de Guipuscoa, Chevalier de la Vierge et Fondateur de la Monarchie des Inighistes, avec une Description abrégée de l'Etablissement et du Gouvernement de cette formidable Monarchie, par le Sr. Hercule Kastel de Selva (Prosper Marchand?) La Haye, Vve Levier, 2 vol. in-8. Cf. *Lettres Juives*, éd. 1742, lettre no. 85.

diabla cherchera ce Calvin parmi tous les docteurs théologiens et ecclésiastiques infernaux et ne le trouvera point mais en revanche un nommé Sieur Escobar, un tel pape, un tel évêque, etc.». L'auteur a déjà de la matière toute trouvée pour plus de quarante lettres. M. Prosper l'encourage: le nouvel ouvrage périodique lui paraît très bien imaginé. C'est M. Paupie qui va le publier¹⁾.

Le libraire Moetjens, bien qu'il ne puisse pas encore payer le manuscrit, tient à publier outre la *Philosophie du Bon Sens ou Réflexions philosophiques* un roman de M. d'Argens: le *Philosophe amoureux ou les Mémoires du Comte de Mommejan*. Il paraît en 1737. En 1736, Moetjens avait déjà publié les *Mémoires de la Ctesse de Mirol ou les funestes effets de l'amour et de la jalousie*. M. d'Argens est un écrivain très fécond pendant son séjour en Hollande: ayant rompu avec sa famille, n'ayant pas d'autres ressources, il lui a fallu gagner la vie à coups de plume. Et il réussit. Avec une surprise ingénue il constate dans une lettre à Marchand, non datée mais écrite après le 18 octobre 1736, qu'il devient un petit Crésus. «Depuis cinq mois, j'ai fait des épargnes assez jolis pour un infortuné exilé... Je ris en vous écrivant: qui m'eût dit que je deviendrais rangé, eût passé dans mon esprit pour un grand menteur». — Il ne faut pas oublier que c'est M. Marchand qui règle les affaires financières pour les *Lettres Juives*; l'éditeur paie quatre livres par lettre. Etant économe et sobre lui-même, il exhorte son ami à ne point faire de dépense superflue.

M. Prosper manifeste aussi beaucoup de sollicitude pour la santé de son ami. Celui-ci souffre souvent de maux de tête, de coliques, de rhumatismes, de sorte qu'il se voit quelquefois obligé de rester des jours et des jours sans lire ni écrire.

Sa santé et plus encore sa crainte d'être découvert et d'être renvoyé auprès de ses parents en Provence sont cause qu'à plusieurs reprises le Marquis d'Argens a changé de domicile. Nous avons vu qu'il a demeuré d'abord à La Haye. Il n'est pas étonnant que nous trouvions un écho de son séjour dans la résidence des Pays-Bas dans ses *Mémoires*, ou plutôt dans les

¹⁾ Elles ont paru en 4 vol. in-12°, en 1737, à La Haye chez P. Paupie. Plus tard, en 1738, l'éditeur a publié ces *Lettres* en 6 vol. in-8°, et en 1741 en 6 vol. in-12°.

«Lettres de M. le Marquis d'Argens sur divers sujets», qui en forment la suite. Après avoir loué dans sa Lettre 14, *Sur les Hollandais*, les Pays-Bas comme le pays du bon sens et de la liberté, après avoir vanté le caractère des Hollandais, l'auteur continue en disant: «J'ai été pendant mon séjour à La Haye à un beau concert, que donne le célèbre Francisco Lopez de Liz, Juif Portugais, qui a des richesses immenses. Cette assemblée se tient chez lui tous les mardis, dans une salle superbe par la dorure et les ornements. Tout honnête homme peut y aller. Il est sûr d'être parfaitement bien reçu. Les rafraîchissements et les confitures y sont répandus avec profusion. On dit que la dépense de ce concert va à plus de quatre-vingt mille livres de notre monnaie par an. Je le croirais sans peine. Je n'ai vu chez aucun Prince Souverain rien d'aussi magnifique. J'ai eu une conversation assez plaisante avec ce riche particulier sur les Filles de l'Opéra. Il doit les connaître mieux que personne. Elles lui ont assez coûté. C'est en vérité un fort honnête homme et généralement aimé dans ce pays. Après avoir été deux heures avec lui, il a eu une impatience infinie de me connaître. Quelque fâché que j'aie été de ne pouvoir pas le satisfaire, je n'ai point voulu violer la ferme résolution que j'avais prise de ne point me nommer en Hollande»¹).

Toujours la crainte d'être reconnu hante M. d'Argens; il a peur que son père n'apprenne qu'il est en Hollande et ne le fasse renvoyer en France.

Cette appréhension a été cause probablement de ce qu'il a déménagé de la Haye à Amsterdam où il espérait rencontrer moins de Français.

Dans la capitale de la Hollande il est logé d'abord chez M^{lle} David au Nes. C'est M. de Bey, à qui Marchand l'a présenté comme peintre ou dessinateur, qui lui a indiqué cette maison. «Grâce à vous et à Dieu», écrit le Marquis d'Argens, «je suis enfermé dans une retraite dont je ne sortirai selon toutes les apparences que lorsque les fourmis sortiront de leur trou». Logé au cinquième étage, il s'est aperçu bien vite qu'un autre ami

¹) *Mémoires et Lettres de M. le Marquis d'Argens*, Londres, aux dépens de la Compagnie, 1755, in-12°, pp. 311—312. Cf. sur M. du Liz, ses concerts et l'intérêt qu'il portait aux actrices: J. Fransen, *Les comédiens français en Hollande au XVIIe et au XVIIIe siècles*, Paris, Champion, 1925, pp. 222, 228, 254, 257, 272—276, 284, 290—291.

de M. Marchand demeurait au premier. C'est M. Prévost. Naturellement le nouveau venu a eu nombre de questions à essayer, mais il s'en est tiré heureusement. Ni M. de Bey ni l'Abbé Prévost n'ont le moindre soupçon. Grâce aux nombreux dessins qu'il a montrés, il passe aux yeux de son hôtesse aussi «pour un moderne Raphaël». Marchand n'a pas confiance en l'efficacité du déguisement de son ami: on ne le prendra pas longtemps pour «un seigneur de la palette et du pinceau». On le soupçonnera bien d'être «quelque gibier de Parnasse». En effet, dans une lettre écrite plus tard d'Utrecht, le Marquis raconte que Prévost lui a fait comprendre qu'il devinait la ruse. Il lui a alors avoué la vérité et l'a engagé au silence. M. V. Schroeder dit que Voltaire et Prévost se sont vus à Amsterdam en janvier 1737, mais que «nous ne savons rien de plus de ce séjour de Prévost à Amsterdam»¹⁾. Nous pourrions plus loin en donner quelques détails.

Après quelque temps nous trouvons M. d'Argens à Utrecht, logé «chez de fort honnêtes gens», qui ne le connaissent «non plus que le grand Turc». D'avance M. de Bey s'est soigneusement informé des hôtes du Marquis. Ce sont la veuve d'un médecin, M^{me} Verschoor, et sa fille, qui demeurent rue des Jacobins à Utrecht. Elles ont mille soins pour lui et ne s'étonnent pas qu'il ne sorte pas de sa chambre, le croyant souffrant d'une sciatique. En effet, il ne quitte la pièce que pour aller dans la bibliothèque du défunt médecin dont il a l'entière disposition et où il trouve de fort bons livres à côté de beaucoup de mauvais. Il y fait provision de notes sur toutes sortes de sujets qui pourront lui être utiles plus tard: il remplit deux gros in-quarto qu'il a fait faire à cet effet. Depuis qu'il a quitté Amsterdam, il se porte comme un César, dit-il. Son hôtesse considère lui et sa femme comme ses enfants. Sa femme? Oui, ou plutôt non. Car Barbe Cochois, dont il s'agit probablement ici, ne deviendra Marquise d'Argens que par le mariage qui eut lieu à Berlin le 27 janvier 1749²⁾. Nous trouvons cette femme très distinguée, qu'on a calomniée beaucoup, à Maestricht en 1735³⁾ où elle était comédienne. Elle avait l'intelligence vive et un grand désir de s'in-

¹⁾ V. Schroeder, Un romancier français au XVIIIe siècle. L'Abbé Prévost, Paris, Hachette, 1898, p. 89, n. 1.

²⁾ E. Johnston, Le Marquis d'Argens, etc. p. 44, n. 3.

³⁾ Cf. H. Lyonnet, Dictionnaire des Comédiens Français, art. Cochois.

struire. Le Marquis d'Argens développa son esprit et trouva en elle une élève zélée à qui il enseignait le latin, le grec, l'hébreu; elle collabora avec son maître à des ouvrages philosophiques, publiés plus tard en Prusse¹⁾.

M. Boyer apprécie beaucoup les soins que M^{me} Verschoor prodigue à Barbe Cochois aussi. «C'est dommage», dit-il, en parlant de son hôtesse, «qu'une aussi bonne personne soit janséniste outrée; cela me raccommoderait presque avec Saint Paris». Hélas, ses ennemis ne laissent pas longtemps le Marquis jouir de son tranquille séjour dans la maison de M^{me} veuve Verschoor. Car il a des ennemis acharnés. Il y a d'abord Bruzen de la Martinière²⁾ qui a violemment critiqué dans le tome XXIII de la *Bibliothèque Française* ce que l'auteur des *Lettres Juives* a dit sur l'Espagne et qu'on trouve pour cette raison désigné dans la correspondance des deux amis sous les noms de Chevalier d'Ibérie, ou de Don Quichotte des Don Quichottes, tandis que l'écrivain J. B. Des Roches de Parthenay, un ami de la Martinière et collaborateur à son *Dictionnaire Géographique*, se voit affublé par M. Marchand du titre de Sancho Pança, invention que le Marquis juge «divine». Pour leur dire leurs vérités l'auteur des *Lettres Juives* fait précéder le tome IV de l'édition en volume d'une dédicace à Don Quichotte et d'une violente préface dirigée contre le Chevalier d'Ibérie, il introduit le tome V par une épître «au naïf et inimitable Sancho Pança, le vrai modèle des bons et fidèles écuyers». — Puis, il y a «la Limiers», la veuve de l'historien H. P. de Limiers, mort à Utrecht en 1725³⁾ qui tracasse le Marquis aussi. Ces trois personnages font de leur mieux pour découvrir le domicile de M. d'Argens. Bruzen de la Martinière et Des Roches font même faire une enquête à Utrecht par le libraire Desbordes qui, par l'intermédiaire de M^{me} Limiers, fait prendre des renseignements auprès de M^{me} Verschoor. M. le Marquis en est dans les transes. Son hôtesse lui promet de lui chercher un refuge sûr près d'Utrecht et trouve

1) E. Johnston, Le Marquis d'Argens, etc. pp. 44—45; 207.

2) Bruzen de la Martinière (Antoine Augustin —) né à Dieppe en 1662, mourut à La Haye en 1749, auteur du Grand Dictionnaire géographique, historique et critique (La Haye, 1726—1730, 6 vol. in-folio).

3) H. P. Limiers: historien hollandais né aux Pays-Bas vers la fin du XVIIe siècle, mort à Utrecht en 1725, descendait de parents français. Il se fit recevoir docteur en droit et devint membre de l'Académie de Bologne.

des parents, demeurant à Maarsen (un village à 4 lieues d'Utrecht et à 5 lieues d'Amsterdam), disposés à loger provisoirement M. Boyer et Barbe Cochois. Cependant l'écrivain, qui se cache à Maarsen derrière le nom de M. Mattheo, se promet de chercher au plus vite un endroit où il puisse vivre tranquille pendant cinq ou six ans au besoin. M. de Bey qu'il consulte, opine fort pour l'établir en Frise, qu'il dit être le plus beau pays de monde. Il parle aussi de Horn, que Marchand trouve trop sombre et trop marécageux. Harlingen, d'après M. Prosper, vaudrait mieux pour la santé de son ami mais l'argent n'y augmente pas et ceci forme pour M. d'Argens un important point de considération. C'est pour cette raison que lui pense s'établir à Maestricht où il ne perdrait rien, vu que l'escalin y valait dix sous et demi. M. Marchand lui propose alors Eindhoven entre Maestricht et Bois-le-Duc, où l'on vit «très grandissime marché»: la monnaie n'y monte pas comme à Maestricht, mais le prix des denrées y est bas et on n'y a pas les inconvénients de cette dernière ville où «un gouvernement mi-parti rend les moines et surtout les Jésuites insolents». Auparavant M. Prosper a blâmé son «très cher Marquis» de se livrer trop faiblement à ses terreurs paniques et lui a conseillé de se fixer quelque part sous son propre nom de Boyer et de braver ses ennemis. Il a pensé un moment l'établir à Voorburg¹⁾, mais son ami n'est pas seul et les dépenses pour deux personnes seraient trop fortes. Pris d'une peur subite le Marquis semble avoir tout à coup quitté Maarsen et s'être établi de nouveau à Amsterdam.

Grâce aux soins de M. de Bey il y trouve une excellente retraite; une petite maison à une demi-lieue d'Amsterdam où «tous les magiciens du monde ne le déterreraient pas». On le voit: il est constamment rongé par la crainte qu'on ne découvre son domicile et qu'on ne le signale à son père. M. Marchand est content que son ami ait trouvé une retraite convenable; c'était nécessaire: on s'est déjà informé de lui. On croit avoir reconnu le Marquis, mais M. Prosper, pour dérouter ces personnes, a dépeint son ami comme un petit trapu, ce qu'il n'est pas. Plein d'enthousiasme le Marquis décrit son petit paradis: il a loué pour un an et payé 30 florins d'avance pour cinq mois de loyer; il a dû acheter des meubles pour 55 florins et le voilà «maître

¹⁾ près de La Haye.

d'une fort jolie maison et d'un jardin enchanté, le tout meublé très joliment et voire orné de tableaux et d'estampes». M. d'Argens s'extasie surtout sur son jardin. Il s'y promène quelquefois avec délices. Il lui en a coûté 12 florins pour graines, fumier etc., «mais aussi Versailles n'est rien auprès de ma solitude». Et son ami affectueux répond avec une douce ironie: «Qui l'aurait cru que dix florins de graines et de fumier effaceraient chez vous Trianon, Marly et Versailles? ... Badinage à part, vous êtes le maître de votre repos, si vous le voulez et je vous supplie en bon et sincère ami de la vouloir, afin d'éloigner de vous toute inquiétude». Hélas, on doit croire que le pauvre Marquis a été alerté encore une fois, et qu'il a voulu renouer avec Utrecht. M. Marchand du moins lui écrit une lettre pleine d'amertume où il accuse M^{me} d'Argens de causer beaucoup de désagréments à son mari et de l'avoir obligé par ses imprudents bavardages de quitter Utrecht. L'«Adrienne Lecouvreur d'Utrecht» — c'est ainsi que Voltaire a appelé Barbe Cochois dans une lettre¹⁾ — ne semble pas avoir su se concilier la sympathie de M. Prosper: ou celui-ci garde le silence sur elle, ou bien il la considère comme un obstacle pour son mari. Après la réception de cette lettre, celui-ci est au désespoir d'avoir irrité son ami et causé des embarras à M. de Bey. Il veut quitter ce pays où il n'a guère été heureux, il veut abandonner la littérature où il n'a jamais eu que des chagrins, et passer en Angleterre. Il restera encore douze ou quinze jours en Hollande pour travailler aux *Lettres Juives* dont il doit achever le tome VI. Il enverra les *Mémoires* qu'il est en train d'écrire, de Londres ou de Cambridge, car il ne sait pas encore dans laquelle de ces deux villes il s'établira. Une nouvelle lettre de Marchand remet le calme dans le cœur du Marquis. Son ami lui fait comprendre qu'il a conservé toute son amitié: il ne quittera donc pas le pays et le Marquis lui renouvelle ses témoignages de gratitude et d'affection. Il se promet de faire pour Paupie après l'achèvement des *Lettres*

¹⁾ M^{lle} Johnston se trompe si elle dit dans son essai à la page 45 qu'Utrecht possédait trois théâtres français au commencement du XVIII^e siècle. On y signale vers 1734 une troupe française sous la direction d'un certain J. Jenois(?) et de M^{lle} Anna van Rijndorp. On jouait dans une baraque érigée sur la place appelée «Vreeburg». Cf. J. Fransen, *Les Comédiens français etc.* pp. 286—287. Mais est-ce que M^{lle} Cochois y a joué la comédie?

Juives une nouvelle feuille périodique que l'éditeur lui a demandée; ce sera une feuille plus gaie que les *Lettres*; il parle ici sans doute des *Lettres Cabalistiques* citées plus haut.

Malheureusement la santé de M. d'Argens laisse toujours beaucoup à désirer. Il souffre de fièvres tierces et de la bile. C'est pourquoi il annonce à certain moment qu'il va quitter la Hollande pour aller prendre à Maestricht les eaux qu'il fera venir de Spa. Rétabli, il y restera peut-être ou bien il ira à Utrecht. Il demande à M. Marchand de lui découvrir dans la ville de Maestricht une connaissance quelconque. Il lui faudrait une personne qui en cas de recherche auprès du gouverneur dans cette ville de guerre pût dire qu'il est honnête homme. On lui indique M. Claparède, pasteur, qui devient son ami et avec qui — d'après sa correspondance avec Marchand — il a une longue conversation au sujet de la conversion *in extremis* du Piémontais Passerano. Pendant l'hiver 1738—1739, donc pendant son séjour à Maestricht, la réconciliation du Marquis d'Argens avec sa famille eut lieu. M. Boyer écrit à Marchand de Maestricht, le 24 août 1738, qu'il partira des Pays-Bas pour un pays plus tempéré au mois de mars de l'année suivante. «Tout est calme dans ma famille. Mon père m'a écrit et mon frère est ici actuellement». Et dans une autre lettre il dit que son frère va partir dans trois semaines pour Paris, tandis qu'un autre frère «dont vous verrez quelque chose dans les Nouvelles littéraires» est à Paris où il passe l'hiver. Celui-ci viendra le voir au commencement du printemps¹⁾ et l'emmènera avec lui à Port Mahon à 35 lieues de Marseille, pays chaud, sous la domination anglaise et à deux pas de sa famille: «par la manière dont elle en agit aujourd'hui avec moi, elle mérite bien que je m'approche d'elle. Je serai peut-être quinze ans, peut-être toute ma vie à Port Mahon ... J'y mangerai tranquillement la portion très honnête qu'on me fait²⁾». Voltaire félicite le Marquis d'Argens dans une lettre du 2 janvier 1739 de son raccommodement avec sa famille³⁾. En 1736 déjà Voltaire était en correspondance avec lui. Dans sa lettre du 18 octobre 1736, datée de Cirey le grand écrivain lui offre de faire des démarches auprès de M.M. de Richelieu

¹⁾ E. Johnston, *Le Marquis d'Argens*, etc. p. 61.

²⁾ *Ibidem*, p. 61.

³⁾ Lettre de Voltaire datée de Cirey, le 2 janvier 1739. Ed. Beuchot, t. 53 no. 756.

et de Vaujour ou auprès de sa famille¹⁾. Et un peu plus loin dans la même lettre il raconte au Marquis que J. B. Rousseau a fait contre lui une épigramme sanglante qui commence ainsi:

Cet écrivain plus errant que le juif,
Dont il arbore et le style et le masque...

M. Boyer est ravi des lettres de Voltaire. «Il a pris pour moi une tendresse incroyable» — écrit-il à Marchand. «On n'écrit point plus tendrement. Si je n'étais aussi certain que je le suis, combien ce que je vauz est peu de chose, ses louanges me donneraient de la vanité. Il m'a marqué que les *Lettres Juives* font un bruit du diable en Lorraine, en Alsace et en Champagne, où il se trouve. Il ajoute qu'on les a contrefaites en Allemagne et que dès Strasbourg elles passent en France, mais il ne me dit point dans quelle ville l'on joue ce mauvais tour au sieur Paupie». Ensuite M. Boyer rapporte à M. Marchand l'histoire de l'épigramme qu'il dit commencer ainsi: «Cet *aigrefin*, etc.». Dans une lettre du 10 décembre 1736²⁾ Voltaire annonce au Marquis qu'un de ses amis Revol ira à Leyde et lui fera parvenir des lettres par l'intermédiaire de M. Prosper. Le Marquis parle dans une lettre à Marchand de ce Revol qui lui a écrit une longue épître sur la réputation des *Lettres Juives* et sur les relations de Voltaire. Plus tard, il fait savoir à M. Prosper que Voltaire lui-même est ce Revol. «Voltaire, avoue-t-il à son ami, m'a prié au nom de l'éditeur Ledet de Leyde, de vouloir pendant trois mois écrire les *Mémoires historiques* qu'écrivait Des Roches». Le Marquis a consenti par complaisance pour Voltaire. Il a écrit sous le pseudonyme de «M. de Guiran, gentilhomme lorrain». Dans une autre lettre M. Boyer trace un amusant tableau d'un repas à Amsterdam, où il y avait plus de trente personnes, parmi lesquels «le brave Prévost» et M. de Voltaire, et où, quand on parlait des *Lettres Juives* un petit faquin, De Pré, soutenait que le Marquis d'Argens s'était fait Turc à

¹⁾ Edition Beuchot, t. 52, no. 483.

²⁾ Lettre de Voltaire datée de Cirey, le 10 décembre 1736. Ed. Beuchot, tome 52, no. 512. — Mlle Johnston dit à la page 47 de l'essai: «(Voltaire) s'installa sous le nom de *Révol* ou de *Rénol* à Amsterdam». — Voltaire aura pris le nom de Revol, formé de la première et de la dernière syllabe de son nom. —

Constantinople¹⁾). Voltaire l'avait défendu de son mieux contre cette étrange accusation. Le Marquis raconte en même temps que Voltaire l'a obligé beaucoup par la manière dont il en a usé envers «notre ami Prévost». Un jour l'Abbé Prévost, qui d'après M. d'Argens, est la candeur et la probité mêmes, s'est amèrement plaint des procédés «d'un nommé La Motte avec qui il avait travaillé». La Motte faisait ce qu'il pouvait pour détourner les libraires de lui donner du travail. L'Abbé a fait entendre que si le Marquis pouvait lui laisser disposer de deux manuscrits, il se ferait deux amis. Celui-ci lui a remis le manuscrit du *Faux Rabbin*²⁾, que Prévost a donné à Châtelain, et celui des *Lettres morales sur les différents états des hommes et leurs diverses occupations*³⁾, une espèce de morale dans le goût de la *Philosophie du Bon Sens*⁴⁾, qui a été imprimée par Le Cène. En outre, M. d'Argens pendant son séjour à Utrecht a recommandé l'Abbé, «véritablement digne d'attention et de pitié», à Voltaire qui a parlé à son éditeur Ledet et celui-ci a chargé M. Prévost de l'entière correction de tous les ouvrages du fameux auteur. Les éditeurs d'Amsterdam ont reçu, d'ailleurs, avec plaisir les manuscrits du Marquis que l'Abbé leur a remis. M. Châtelain a été voir «cérémonielement» le sieur Prévost pour le remercier pour le *Faux Rabbin* et lui a demandé s'il ne pourrait lui procurer quelque ouvrage un peu considérable du même auteur: c'est que M. Châtelain a déjà placé neuf cents exemplaires du roman tandis qu'il l'a encore sous la presse. — L'Abbé Prévost, écrit le Marquis à Marchand, s'intéresse beaucoup aux ouvrages de son ami. Il a eu le plaisir de lui dire que les *Mémoires secrets*, qu'il a faits pour Desbordes⁵⁾, ont beaucoup de succès. On en a vendu déjà 1100 exemplaires en Angleterre, en Allemagne et en France, et le livre n'est pas encore imprimé

1) Voir sur ce séjour à Constantinople: Mlle Johnston, Le Marquis d'Argens, etc. p. 21.

2) Mémoires du Comte de Vaxères ou le Faux Rabbin, Amsterdam, 1737, in-12°.

3) Lettres morales et critiques sur les différents états et les diverses occupations des hommes, Amsterdam, Le Cène, 1737, in-8°.

4) La Philosophie du Bon Sens, ou Réflexions philosophiques sur l'Incertitude des connaissances humaines, — à l'usage des Cavaliers et du Beau Sexe, Londres (La Haye, Moetjens) 1737, in-12°.

5) Mémoires secrets de la République des Lettres, ou le Théâtre de la Vérité, Amsterdam (Desbordes) 1737.

même. M. Marchand remercie son ami d'avoir aidé le pauvre Prévost et lui pardonne de lui avoir tu ce secret pendant trois mois. Le bon Abbé «aurait besoin souvent de semblables éperons. Il est un peu cul-de-plomb ... Il faut se présenter quand la nécessité le demande». M. Prosper continue: «On dit que (Voltaire) va traduire et imprimer Newton, faire une histoire de Louis XIV, réimprimer tous ses ouvrages changés et refondus. Que d'ouvrage! et cela en courant. Je doute fort que l'on puisse arriver à l'Immortalité, lorsqu'on y court ainsi à pas de géant et en bottes de sept lieues». La postérité a donné tort à M. Marchand.

Les *Lettres Juives* ont été un grand succès. Fier et amusé en même temps, le Marquis d'Argens peut écrire à son ami Marchand qu'elles vont même en Afrique dans l'île de Malthe. Quelqu'un en a aussi envoyé des exemplaires à Rome et on les réimprime «en terre papale». Et à un certain moment M. Prosper écrit au Marquis qu'il doit être «content, archi-content, archi-péripatéti-content» du succès des *Lettres*. Le débit a obligé Paupie de faire imprimer du tome V le double de ce qu'il imprimait, c'est à dire au delà de deux mille exemplaires. On trouve un témoignage du bon accueil qu'ont trouvé les *Lettres Juives* aussi dans les lettres que Voltaire adresse à leur auteur. Il manifeste à plusieurs reprises dans sa correspondance combien il admire et aime son «cher Isaac» et ses ouvrages. Nous ne répéterons pas ici ce qu'il dit¹⁾, mais nous citerons une preuve de son estime tirée d'une lettre du Marquis à Marchand. L'auteur des *Lettres Juives* en avait envoyé à Voltaire en Lorraine les trois premiers volumes en cadeau. Mais l'ami de la Marquise du Châtelet n'a pas voulu accepter le volume IV. Au contraire, lors de son voyage en Hollande, il a acheté neuf exemplaires complets des *Lettres*, douze exemplaires de la *Philosophie du Bon Sens* qu'il a emportés avec lui en Lorraine (car son voyage en Angleterre dont on avait répandu le bruit — dit M. Boyer — est une imagination ou plutôt un leurre). D'après ses lettres Voltaire aurait beaucoup aimé aller voir le Marquis d'Argens lors de son séjour à Maestricht mais il n'a pas réussi à le rencontrer²⁾.

¹⁾ Cf. les lettres de Voltaire, Edition Beuchot, t. 52 et 53, nos. 483, 498 (dans cette lettre V. parle de la correction de ses ouvrages par l'Abbé Prévost), 512, 516, 526, 530, 531, 566, 756, 873, 882.

²⁾ Cf. Ed. Beuchot, t. 53, lettre no. 873 du 21 juin 1739, de Bruxelles.

Lorsqu'il y arriva en 1740, l'auteur des *Lettres Juives* avait déjà quitté les Pays-Bas.

Est-ce que les relations affectueuses entre Prosper Marchand et M. d'Argens dont nous venons d'examiner la correspondance, ont eu un caractère permanent? Une lettre que l'éditeur Néaulme reçut en 1753 du Marquis, qui était alors à Potsdam auprès du roi de Prusse, prouve que M. d'Argens aimait encore à cette date M. Paupie, «de tout son cœur» et autant que lorsqu'il faisait les *Lettres Juives*¹⁾.

Mais hélas! les relations avec M. Marchand n'étaient pas restées jusqu'au bout aussi amicales qu'elles avaient été pendant le séjour de M. Boyer en Hollande. Dans la lettre que nous venons de citer, M. le Marquis demande à Jean Néaulme: «Que fait le bon Monsieur Marchand? vit-il encore? Est-il toujours fâché contre moi? Il a grand tort, car je vous jure que je n'ai jamais eu la moindre part à toutes les pièces que notre ami Paupie a mises dans le supplément du sixième volume des *Lettres Cabalistiques*; elles ont été imprimées à mon insu. Vous savez bien que j'étais en Allemagne lorsqu'elles parurent et l'amitié qui a toujours été entre Paupie et moi faisait que je le laissais le maître de faire ce qu'il voulait sans m'en instruire». Nous trouvons quelques détails de cette brouille entre les deux amis — dont l'un a écrit un jour: «Adieu le plus tendre, le meilleur et le plus honnête homme d'un siècle qui en produit si peu», — dans une lettre conservée à Leyde. Les *Lettres Cabalistiques* avaient renfermé une critique des ouvrages du Père Hardouin qui avait soutenu la thèse étonnante que les livres anciens, soit grecs, soit latins, étaient des manuscrits faits après coup par des moines qui avaient emprunté les noms des anciens auteurs²⁾ et dans deux lignes à la fin de la *Lettre Cabalistique* on lisait que les Jésuites avaient donné les manuscrits de ce Père à des

¹⁾ M. M. Kleerkooper et W. P. van Stockum Jr., *De Boekhandel te Amsterdam voornamelijk in de 17e eeuw*, 's Gravenhage, Nijhoff, 1914—1916, pp. 473—474. Paupie a même rendu visite au Marquis lorsqu'il demeurait à Maestricht. Le libraire y resta un mois. Il avait apporté des exemplaires de l'*Anti-Cotton*. C'était un ouvrage de la main de Marchand: *Histoire critique de l'Anti-Cotton, satire composée par César de Plaix, avocat* (à la suite de l'*Histoire admirable de dom Inigo de Guipuscoa*) La Haye, 1738, 2 vol. in-12°.

²⁾ Le Marquis d'Argens parle de cette thèse du P. Hardouin aussi dans la *Lettre Juive* no. 80 de l'édition de 1742.

libraires de Hollande. Le libraire Du Sauzet avait protesté contre la critique et contre l'assertion concernant les manuscrits, à quoi M. d'Argens avait répondu que ces deux dernières lignes avaient été ajoutées à son insu. Comme tout le monde savait que Prosper Marchand avait été chargé de la correction des *Cabalistiques*, on a dû croire que c'était lui qui les avait intercalées. C'était une erreur, car Paupie et Marchand étaient brouillés depuis quelque temps et le dernier ne corrigeait plus ni la *Nouvelle Bibliothèque* du libraire ni les *Lettres Cabalistiques*. Lors de son séjour à Maes-tricht Paupie n'avait pas parlé de leur brouille à M. d'Argens. Mais celui-ci n'aurait pas dû décliner la responsabilité pour le contenu de la *Lettre Cabalistique*. Il proteste dans la lettre en question de son amitié pour M. Marchand, mais probablement les anciennes relations n'ont plus été reprises, surtout parce que le Marquis d'Argens avait déjà quitté nos provinces à ce moment-là.

Amsterdam.

J. FRANSEN.

LETTRES INÉDITES DE LAMENNAIS

La collection d'autographes réunie par Alexander baron Schimmelpenninck van der Oye (1839—1918), actuellement aux archives de Zutphen (Hollande), contient quelques inédits de Lamennais qui contribuent à mettre en lumière l'influence qu'il a exercée à l'étranger. Récemment encore on a signalé le rôle qu'il joue dans la formation des idées de Groen van Prinsterer, qui sera un jour le leader des calvinistes néerlandais¹⁾. Nous trouvons ici des lettres qui le montrent dans ses rapports avec l'Allemagne; nous y ajoutons quelques billets et un bref commentaire.

La première se rapporte à l'*Essai*, et à ses relations avec l'ambassadeur et ministre plénipotentiaire d'Autriche, le comte de Senfft de Pilsach (1774—1853), et avec l'attaché d'ambassade, de Kaiserfeld. Le premier devait se montrer en 1824, lors du retour de Rome de Lamennais, un protecteur éclairé au moment où le Prince de Croij, archevêque de Rouen, grand aumônier de France, le prie de quitter l'hôtel de la Grande-Aumônerie où Feli était descendu chez son frère Jean²⁾. Max de Kaiserfeld avait fait une traduction partielle de l'*Essai*³⁾ que l'*Ami de la Religion et du Roi* avait annoncée dans son numéro du 24 juin 1820⁴⁾.

En attendant que le P. F. Dupont, S. J. nous donne la correspondance Lamennais-Senfft, actuellement aux archives du Collège des Jésuites d'Innsbruck, nous reproduisons ici la lettre à von Kaiserfeld; la publication du P. Dupont prévue dès 1923⁵⁾ nous apportera sans aucun doute encore des renseignements importants sur leurs rapports.

¹⁾ J. Versluys, *Lamennais et Groen van Prinsterer* dans *Neophilologus*, XVII, no. 1, p. 8—17.

²⁾ Cp. *Œuvres inédites de Félicité de Lamennais*, p. p. A. Blaize. Paris, E. Dentu, 1866. II, p. 23.

³⁾ Max. v. Kaiserfeld, *Lamennais, Versuch über die Gleichgültigkeit in Religionssachen*. I. Theil des I. Bandes ... Paris, 1820. Titre donné par Dr. Liselotte Ahrens, *Lamennais und Deutschland*. Münster, Helios-Verlag, 1930, p. 129. Cp. F. Duine, *Essai de bibliographie de F. R. de la Mennais*. Paris, Garnier, 1923, p. 101.

⁴⁾ Chr. Maréchal, *La dispute de l'«Essai sur l'Indifférence»*. Paris, Champion, 1925, p. 76.

⁵⁾ v. L. Ahrens, o. c., p. 127 et F. Duine, o. c., p. 112. Pour le moment le livre de Mlle Ahrens, p. 127—172, est la source la plus complète sur leurs rapports.

I.

St. Brieux, 29 Juin 1820.

Agréez, Monsieur, mes remerciemens et de votre souvenir et du beau présent que vous voulez bien me faire. L'un et l'autre me flattent infiniment. En essayant de montrer la vérité aux Français, je n'ai eu d'autre mérite qu'un peu de zèle, heureux de consacrer tous mes momens à la défense des doctrines hors desquelles il n'y a ni paix, ni bonheur, ni même de vie, pour l'homme comme pour les peuples. Puissent mes faibles productions embellies par votre talent, contribuer à affermir et à répandre ces saintes doctrines en Allemagne! Puisse la vérité, *toujours ancienne et toujours nouvelle*, germer dans cette terre antique et qui n'a pas perdu sa vigueur, puisqu'elle produit des hommes tels que vous!

Agréez, Monsieur, l'expression de mon attachement le plus sincère et de mes plus respectueux sentimens

L'abbé f. de la Mennais.

Suscription: A Monsieur
Monsieur de Kaisersfeld
à l'ambassade d'Autriche
à Paris.

La publication de *l'Avenir* (du 16 oct. 1830 au 15 nov. 1831) éveille partout un intérêt considérable: en Belgique les chefs du mouvement anti-hollandais, De Potter et De Mérode, y collaborent; une édition spéciale paraît à Louvain; en Irlande O'Connell y puise des forces¹⁾; en Allemagne le groupe de romantiques qui essaie de faire pénétrer le catholicisme dans la vie politique, parlementaire et sociale, est attiré par la figure de Lamennais. D'est à Munich qu'il lit son *Esquisse d'une Philosophie* le 12 août 1832; c'est là qu'il conçoit le projet de fonder une revue destinée à remplacer *l'Avenir* et qu'il reçoit le 30 août 1832 l'encyclique *Mirari Vos*, à laquelle il se soumet.

Goerres, Doellinger, Clemens Brentano, tout le groupe de la Table-Ronde de Munich, romantique, mystique, et en même temps d'une activité politique, philosophique et «germanique»

¹⁾ R. Valléry-Radot, *Lamennais ou le prêtre malgré lui dans la Revue hebdomadaire* du 10 oct. 1931, p. 173.

considérable¹⁾, comptait parmi ses membres le baron Ernest Moy de Sons (1799—1867) à qui la lettre qui suit est adressée.

Son père s'était établi, lors de l'Emigration, à Munich; devenu marchand, celui-ci avait acquis une certaine fortune et s'était consacré à l'éducation de son fils Ernest qui se convertit à une foi plus profonde après la lecture du philosophe Saint-Martin. Ernest sera professeur à l'Université de Wurzburg, publiera un traité sur la théorie canonique du mariage, *Die Ehe und die Stellung der katholischen Kirche in Deutschland rücksichtlich dieses Punktes ihrer Disziplin* (1830) et fondera l'*Archiv für katholisches Kirchenrecht* (1857). Lamennais se loue de l'accueil que lui fait Moy, qui paraît avoir été spécialement affecté au service de renseignements pour les disciples et partisans français voyageant en Allemagne; c'est lui qui signale à Lamennais la singulière conduite de Dœllinger dans l'affaire du manuscrit de son *Essai d'une Philosophie*²⁾.

Au milieu de l'activité inlassable de Lamennais pour répandre ses idées par la presse — *l'Avenir*, et le *Correspondant* et la *Revue européenne* qui s'en rapprochent —, il songe à faire connaître les idées allemandes en France, comme il projette de fonder une *Œuvre des études allemandes* afin de guider des jeunes Français en Allemagne³⁾. Moy est la personne toute désignée pour ces entreprises.

La lettre que nous publions ici *in extenso* a été résumée dans la *Revue d'Autographes*, et la même indication a été reproduite par Anatole Feugère⁴⁾. Tous deux relèvent les projets de *l'Avenir* sans mentionner le troisième paragraphe de la lettre. Ici le collège de Juilly est sans doute «l'établissement» visé. Lamennais, voyant que sa Congrégation de Saint-Pierre doit se

¹⁾ G. Goyau, *L'Allemagne religieuse*. Paris, Perrin et Cie, 1905—1908. 5 vol. T. II, l. II, ch. V, p. 56—116.

²⁾ v. Goyau, *l.c.*, II, p. 98, n. 3 et 102, n. 2; L. Ahrens, *l.c.*, p. 85—87; Sainte-Foy, *Souvenirs de Jeunesse*. Paris, Perrin, 1911, p. 239 et 254. A. F. Rio, *Epilogue de l'art chrétien*. Paris, V. Retaux, 1892. I, p. 364, lui donne le titre de baron.

³⁾ L. Ahrens, *l.c.*, p. 124, n. 412.

⁴⁾ v. Goyau, *l.c.*, II, p. 104, n. 2.

⁵⁾ *Revue d'Autographes*, déc. 1894, no. 157, p. 12; A. Feugère *l. avant l'Essai sur l'Indifférence*, Paris, Bloud, 1906, p. 329. Je remercie M. Jean Bonnerot de la recherche qu'il a faite pour préciser le numéro de la *Revue d'Autographes*.

charger des hautes études des futurs prêtres et que La Chênaie n'y suffit pas, trouve en l'abbé de Scorbiac et en l'abbé de Salinis des auxiliaires qui relèvent le collège de Juilly de ses ruines et qui s'affilient à sa Congrégation au cours de l'année scolaire 1829—1830. Lamennais et Gerbet y font des conférences et leurs élèves occupent les chaires principales¹⁾.

II.

Paris, le 9 9bre 1830.

Dans l'absence de M. l'abbé Gerbet, je réponds, Monsieur, à la lettre que vous lui avez écrite le 27 8bre. — Je vous remercie en son nom et en celui de tous les rédacteurs de l'Avenir de l'intérêt que vous prenez à leurs travaux. Nous espérons comme vous qu'ils produiront quelque bien, quoiqu'il y ait encore beaucoup de préjugés à vaincre, et de profonde apathie à surmonter.

Nous sommes très flatés de la coopération que vous voulez bien nous promettre, et qui sera extrêmement précieuse sous tous les rapports. Il importe peu que les articles que vous nous enverrez regardent l'Allemagne ou l'Angleterre, pourvu que vous les jugiez utiles — et convenables pour des lecteurs français.

M. Gerbet ne tardera pas, je pense, à revenir à Paris. Ce sera un vrai plaisir pour lui de faire la connaissance personnelle de M. Greulh²⁾. L'établissement dont il nous avait parlé subsiste toujours et continuera de subsister, sa durée ne dépendant d'aucunes circonstances ni d'aucun lieu. Je prends donc la liberté de solliciter de vous de nouveau le genre de concours dont M. Gerbet vous a parlé précédemment.

La difficulté des temps m'oblige à vous prier de suspendre les envois de livres allemands. Nous aurons plus tard recours à votre obligeance à cet égard; mais en ce moment il faut pourvoir à des dépenses plus pressées et plus impérieuses.

Recevez, je vous prie, l'assurance de la haute considération et

¹⁾ Abbé de Ladoue, *Monseigneur Gerbet. Sa Vie, ses Œuvres et l'école menaisienne*. Paris, Librairie Saint-Joseph, I, p. 93, cp. G. Weill, *Histoire du catholicisme libéral en France*. Paris, Alcan, 1909, p. 64—65.

²⁾ Je ne trouve rien sur M. Greulh, dont M. C. Maréchal ignore également l'existence.

des sentimens très affectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,
Monsieur, votre très humble et obéiss^t serviteur

f. de la Mennais.

Suscription: A Monsieur
Monsieur le Ch^{er} Moy, Professeur
à l'Université de Munich
Munich
Bavière

Nous ajoutons à ce qui précède un reçu de la main de Lamennais de la même collection d'autographes¹⁾; il pourra être utile à quelqu'un qui, s'inspirant d'une observation très juste de M. Louis Barthou²⁾, voudra étudier de près les affaires financières de Lamennais.

Celui-ci a toujours voulu répandre ses œuvres parmi le peuple au moyen d'éditions populaires et même de distributions gratuites; le tailleur Dessoliaire est l'homme de confiance qu'il entretient à plusieurs reprises de ses projets³⁾. Dès 1841 on trouve les *Paroles* dans une édition de 75 centimes, une autre de 50 centimes en 1851, d'après la *Bibliographie* de Lorenz; il donne des éditions illustrées des *Paroles*, du *Livre du Peuple*, etc.⁴⁾.

La maison Sagnier et Bray a publié le *Guide de la Jeunesse*; elle donne encore *l'Imitation avec Réflexions* et la *Journée du Chrétien* d'après l'Extrait du Catalogue de cette firme pour 1857⁵⁾. Comme la *Bibliographie* si soigneusement établie par M. Duine n'apporte pas des précisions sur les rapports de L. avec elle, il faut supposer qu'il s'agit ici d'un relevé et d'un solde de compte se rapportant à ses éditions populaires d'opuscules.

¹⁾ Elle contient encore un accusé de réception d'un paquet déposé au nom de M. Pilat le 24 mars 1838. Sur Pilat v. Ahrens, *l. c.*, 172, 189, 212.

²⁾ Louis Barthou, *Lamennais et J.-B. de Saint-Victor* dans *Revue des deux Mondes*, 1er nov. 1923, p. 166. Les embarras financiers pourraient vraiment inspirer un pendant aux *Splendeurs et Misères de M. de Chateaubriand* de M. Maurice Levaillant.

³⁾ A. Blaize, *o. c.*, II, 232, 235, 236, 245, 256.

⁴⁾ A. Feugère, *Revue rétrospective*, 1903, p. 301, 427.

⁵⁾ Je remercie Mlle Emma Dronkers, bibliothécaire de la Vereeniging ter Bevordering van de Belangen des Boekhandels, à Amsterdam, de ce renseignement. Sur le *Guide du premier âge* (1828) et ses avatars qui en font enfin le *Guide de la Jeunesse*, v. Duine, *i. v.*

III.

J'ai reçu de MM. Sagnier et Bray la somme de quatre cent cinquante neuf francs soixante deux centimes, pour solde de la vente faite pour mon compte jusqu'au 31 mars dernier, suivant le compte qu'ils m'en ont remis.

Paris, le 22 mai 1851.

f. Lamennais.

Je n'ai pas réussi à identifier le destinataire du billet suivant, qui date de 1847 d'après la note manuscrite. Les disciples anglais de Lamennais ont été nombreux; dès le début de son installation à Malestroit, nous trouvons la mention d'une conversion d'un jeune Anglais¹⁾.

IV.

Tu peux, mon enfant, venir quand tu voudras! Si je suis sourd, tu en seras quitte pour me parler un peu plus haut.

A bientôt donc; tu sais que je suis toujours heureux de te voir.
mardi, 7 Xbre. f. L.

Suscription: Monsieur Oswald Murray
3 rue Taranne

Sur le billet on a ajouté: from Lamennais 1847.

Amsterdam.

K. R. GALLAS.

¹⁾ C. de Ladoue, o. c., I, p. 86, 87. J'ajoute qu'Oswald Murray n'appartient pas à la famille Murray, éditeurs de la *Quarterly Review*, qui a contenu bien des fois des articles sur Lamennais, entre autres en 1848. Sir John Murray, actuellement un des éditeurs de cette revue, a eu l'obligeance de me confirmer ce détail.

PÍCARO — FLAMENCO — PICHELINGUE

En mi conferencia en el XIV Congreso de Filólogos Neerlandeses (abril 1931), resumida en los „Handelingen” (pág. 43—45), en la cual traté de las relaciones entre el holandés y el español, llegué a la conclusión de que después o al lado del lenguaje marítimo el argot español y hasta el *caló* (la lengua de los gitanos de España) presentan los vestigios holandeses más numerosos. Ahora — julio de 1932 — prefiero expresarme en los siguientes términos: durante las fuertes conmociones económicas, políticas y militares a fines de la Edad Media, los gitanos han suministrado muchas palabras a los idiomas de Europa occidental, a veces después de haberlas tomado de uno de ellos, tratándose no sólo de „Lehnwörter” sino también de „Lehnübersetzungen”. El mismo fenómeno, por lo demás, viene repitiéndose hasta en nuestros días.

Para el estudio de estos intercambios del siglo XVI es de mucha importancia el que podemos observar una fuerte semejanza entre el lenguaje gitano del siglo XVI y el del siglo XX, lo que se evidencia por una comparación del „Glossaire tzigane du seizième siècle” (Journal of the Gypsy Lore Society, Oct. 1910) apuntado en Groninga antes de 1570¹⁾ y del llamado *caló* moderno.

La posición social de los gitanos, antes y ahora, explica bastante que dichas palabras en su mayor parte se limitan a los terrenos de „Wein, Weib und Gesang”, juerga, caza, vagancia, crimen, etc. Como ejemplos doy aquí las siguientes que la mayoría se citaron ya en los susodichos „Handelingen”: esp. *aupa*, neerl. *hop*; *caló bedar*, *bedelar*, neerl. *bedelen*; esp. *brindis*, al. *bring dir 's* o ant. flam. *brinckdis*; *caló casto* (carcel), neerl. delincuente *kast*; *caló cholé* (caza), flam. *tjolée* (en el pueblo de Louwe, véase De Bo); esp. *chula*, flam. *tjoeleke* (René de Clercq); esp. *esturrear*, neerl. *storen*; esp. del. *gao* (pueblo, casa) neerl. *gouw*; *caló golar*, *gole* (gritar, voz), neerl. *golen*; esp. pop. *lapo* (golpe), neerl. del. *lap*; esp. *palmotear*, ant. flam. (Kiliaen) *palmotten*, *plammoten*; esp. pop. *penco* (caballo y puta inferiores), neerl. *bink*; esp. *pimplar*, neerl. *pimpelen*; esp. *piojo*, neerl. del. y mil. *piote(rtje)s*; esp. *poleví*, flam. *pollevy*; esp. *puta*, neerl. dial. *poete* (véase J. v. Ginneken, Handboek der Ned. Taal II, 111); *caló singa*, neerl. *zingen*; esp. pop. *tirar de la veta*

¹⁾ Publicado y anotado por el Dr. A. Kluyver.

(cohabitar), neerl. pop. *van leer trekken*; esp. *trapalear*, neerl. *trappelen*; esp. *velicomen*, ant. neerl. *wellecomen*.

Hay sin embargo tres palabras que merecen un estudio detenido, por cuya razón las elegí como título de este trabajo.

Pícaro como derivado de fr. *picard* (habitante de Picardía) no me satisface a pesar del artículo de A. R. Nykl (*Revue Hisp.* LXXVII, 1929) y la aprobación de algunos lingüistas. El que se citen algunos — muy pocos — ejemplos de tal cambio de acento, no quita que los españoles parecen haber poseído un oído agudo en cuanto a la acentuación y otras particularidades de palabras extranjeras y hasta germánicas. Citaré algunas palabras holandesas que mi amigo el Dr. Joh. Brouwer (La Haya) encontró en Bernardino de Mendoza, Coloma, Alonso Vázquez, Verdugo y otros que en su calidad de militares o históricos escribieron diarios y memorias de las guerras de Flandes: *bailió*, neerl. *baljuw*; *buca*, neerl. *boek(wijt)*; *buter*, neerl. *boter*, *butertmelecar*, neerl. dial. *boterdemelk*; (*fiestas*) *caramesias*, neerl. dial. *kerremis*; *crommesteuens*, neerl. *kromstevens*; *dalard*, neerl. *daalder*; *Dartinavont*, neerl. dial. *dartienavond* (Reyes); *demuir*, neerl. *dunbier*; *estrage*, neerl. *strandje*; *felibote*, neerl. *vlieboot*; *frabute*, neerl. *vrijbouter*; *gritanias*, neerl. *grietenij*; *huma (hume) ganga*, neerl. *ommegang*; *jera* (hacer buena —), neerl. *goede chier maken*; *springstock*, neerl. *springstok*; *waterland*, neerl. *waterland*; *ysvaguén*, neerl. *ijswagen*. Entre los nombres geográficos neerlandeses, numerosísimos también en las obras estudiadas por el Sr. Brouwer, abundan los que dan testimonio de la esmerada reproducción de aquellos autores. Por esta razón opino que *pícaro*, si no viene del árabe, tiene su origen en flam. *pícker* (*píckaert*) con las acepciones de „picapedrero; segador; ladrón, ratero;” ya en el „*Middelnederlandsch Woordenboek*” de Verdam se cita s. v. el esp. *pícaro*. Dadas las íntimas relaciones entre Flandes y España desde fines del siglo XV, ¿por qué no habían de ir a España muchos flamencos, víctimas de los cambios económicos en su tierra, a ganarse la vida de cualquier manera, al principio como ganapanes? No habrán tardado en bajar más la escala social hasta llegar al rango de los parias, andrajosos y gitanos¹).

¹) El Dr. Brouwer me llama la atención sobre esta frase de Alonso Vázquez: „muchachos flamencos y valones que sirven de mochileros a los soldados españoles en Flandes”.

Y la voz de *flamenco* nos enseña el mismo camino. El Dicc. de la Acad. enumera entre las diversas acepciones: „3. dicese de lo andaluz que tiende a hacerse agitanado, cante, arte, tipo flamenco; 4. achulado; 6. Puerto Rico: delgado, flaco; 8. And. y Arg. cuchillo de Flandes”. Habrán sido flamencos de baja estofa los que tan poco se distinguían en España de los gitanos, que su nombre pudo aplicarse también a éstos. Ya en la ordenanza de Medina del Campo (1499) se habla de „Egypcionos y caldereros extranjeros”; según G. Borrow (*The Gypsies of Spain*, pág. 11) eran calabreses, pero en vista de la significación de „cuchillo de Flandes” (en Andalucía y Argentina) y el hecho de que en Santa Marta de los tres flamencos que fueron expulsados (en 1606) uno era espadero, ¿por qué no pueden haber sido flamencos? Se llamó este flamenco de Santa Marta Juan el Pechelín¹⁾ y este nombre nos lleva a la tercera palabra.

O mejor dicho al tercer grupo de palabras. Pues es indudable que las grafías *pechilingue*, *pichelingue*, *pechelingue*, *pichilingue*, *pichilinge*, *pitchilingues* con el significado de „corsario, ladrón, holandés” son variantes de una sola palabra, lo mismo que las formas *pechelín* (1606), *pechelinga* (1622), *picilingue* (1652) que el P. Eeuwens (loc. cit.) encontró en los documentos publicados por Miss Irene A. Wright y que tienen la misma significación. Pero ¿se puede asegurar lo mismo del mejicano *pichilinga* (= chiquita) y de *pichilín* en „un ochabo pichilín” (F. Rodríguez Marín, *Cantos pop. esp.* I, 221)? El mismo Rodríguez Marín escribe: „pichilín, de chico, chiquita; de este chiquitín, chiquilín, chipilín, y de este último por metátesis pichilín” (obr. cit. nota pág. 340). Esta etimología parece bien probada; un solo ejemplo quiero citar por ser de suma importancia como origen posible de apodos insultantes y es que en el lenguaje infantil de Argentina *pichilín* se dice del miembro viril (Victor Borda, *Texte aus den La Plata-Gebieten*, Leipzig 1923). Ciro Bayo en su *Manual del lenguaje criollo de Centro y Sudamérica* (Madrid 1931) dice s. v. *Pichelingue*: „Piche y pichín son voces que desde México hasta Chile significan „poco” „pequeño” „un pitoche”, etc., como se ve en el Vocabulario de Molina y Febres. — Moneda *pe* o *pichelinga* era la de cobre de ínfimo precio; y hubo

¹⁾ Véase P. A. Eeuwens O. P. „Wat zijn Frejelindes en Frechlingas?” (*West-Indische Gids*, Diciembre 1931).

unos corsarios „pichelingues” así llamados porque pirateaban al menudeo, es decir, asaltando de uno en uno los buques que venían descuidados de las Indias”. En efecto se menciona varias veces en documentos de Sevilla de 1640 moneda *pechelingue* en el sentido de moneda inferior o depreciada¹⁾.

No hace mucho mi compatriota el Dr. R. v. d. Meulen se ha ocupado dos veces de esta palabra en „Mededeelingen der Kkl. Akad. v. Wetenschappen, afd. Lettk. Dl. 71, Serie A num. 2 („Over een woord voor Hollanders in Spaansche Archivalia”, Amsterdam 1932), „Mededeelingen etc. Dl. 73, serie A num. 2 („Nogmaals over een woord voor Hollanders in Spaansche Archivalia”, Amsterdam 1932). En su primer trabajo trató de las palabras *Frejelindes* y *Frechlingas* de los documentos españoles en que fueron recogidos los testimonios de marineros españoles en La Habana ante el fiscal de S. M. después de lo sucedido con la llamada „Zilvervloot” en 1628; estos documentos se publicaron en *Piet Heyn en de Zilvervloot. Bescheiden uit Nederlandsche en Spaansche archieven bijeen verzameld en uitgegeven door S. P. l'Honoré Naber en Irene A. Wright* (Utrecht 1928). Por entonces el Dr. v. d. Meulen ignoró por completo la palabra *pechelingue*, etc. (había oído de una forma *perchilingues* sin indicar donde se encontró) y se puso a demostrar que *frejelindes* y *frechlingas* eran derivaciones del flam. *Bruggelingen* (habitantes de Brujas). Este trabajo muy ingenioso fué combatido por varios investigadores y con los nuevos materiales, alegados por éstos, explicó el Sr. v. d. Meulen en su segundo artículo que no *Bruggelingen* sino *Vlissingen* (puerto de Zelanda) fué punto de origen de aquellas dos palabras españolas y también del grupo *pechelingue*, etc. En su conjunto este artículo hace la impresión de ser completo y definitivo, pero en todos los casos donde en textos españoles *Vlissingen* parece ser mencionado, es cierto que se refieren a la ciudad y no a sus habitantes y lo mismo ocurre en el material colegido por el Dr. Brouwer, donde se encuentran al lado de las grafías *Pechelingas* y *Pechilingas* del *Derrotero* de 1588 (Tomo II de „Archivo Histórico Español, Madrid 1930, pág. 168—169): *Vlissingen*, *Flisingue*, *Flesinga*, *Freselinga*. La lista de nombres geográficos en „Tesoro de las dos lenguas española y francesa” (de Oudin) que da: „*Flessingue*,

¹⁾ Véase Ad. Bonilla y San Martín en *Rev. Arch. Bibl. Mus.* (1910).

Ville de Zélande, *Flesingue ou Pecilingas*", data de 1660 y pudiera reproducir la contaminación ya arraigada y en todo caso no da la grafía que por entonces ya estaba generalizada en la literatura (Lope de Vega, Tirso de Molina, Jerónimo Barrionuevo), la con *ch* de *pechilingue*, etc. en el sentido de „holandés, corsario". Es éste el momento de señalar un error algo grotesco que el Sr. v. d. Meulen ha cometido en la explicación de un pasaje de Tirso de Molina *Amazonas en las Indias* (Esc. VII, Jorn. 3):

..... la calle Mayor
(donde son sus mercaderes
escollo de toda bolsa,
sus coches nuestros bajeles,
que en cualquiera tienda encallan,
y sus ninfas holandeses).

Es claro que no hay cuestión de ninfas de Holanda (holandeses), sino de las muchachas en la calle Mayor que se comportan como holandeses, es decir, como corsarios.

En vista de las dificultades ya indicadas no me parece superfluo buscar una etimología del nombre de personas *pichelingue*, etc., aunque no es imposible que éste se haya mezclado con el variante vasco del nombre geográfico español de Vlissingen. En „Handelingen van het XIV Ndl. Philologencongres" propuse la etimología: esp. pichel + sufijo neerl. (l)ing; pichel (Dicc. Acad.) es bajo latín *picarium* y *bicarium* (ingl. *pitcher*, basc. *pitcherra*); „masc. vaso alto y redondo, ordinariamente de estaño, algo más ancho del suelo que de la boca y con su tapa engoznada en el remate del asa", lo que resulta un retrato auténtico del llamado „klep" o neerl. *bierpul* (jarro de cerveza). En las novelas argentinas he encontrado la palabra varias veces en el sentido de vasija de aguardiente. El que los soldados y marineros españoles hayan conocido en los Países Bajos el sufijo *-(l)ing* es tan probable como es cierto que poetas populares de Holanda como Breero (siglo XVII) y Speenhoff (siglo XX) han sabido emplear sufijos y sonidos españoles y el cómico holandés Buziau imita de manera magistral la intonación de los botijeros españoles que con sus borricos han pasado por Holanda estos últimos veranos. Ahora bien, para los españoles una de las parti-

cularidades más prominentes de los flamencos, holandeses, alemanes, etc. era su intemperancia en el beber, de modo que „bebedores, borrachos” era un invectivo muy a propósito. Esta formación capriciosa se habrá olvidado pronto y así la palabra pudo ser nombre para los holandeses y su cualidad más odiosa, la de la piratería; y perdió hasta este sabor desagradable como se ve en pasajes de los „Avisos” de Barrionuevo (1654—’56), quien lo emplea de los holandeses, cuando *junto con* los españoles combaten a los ingleses.¹⁾ La significación desfavorable quedó en portugués, p. ej. el Dicc. contemporaneo da lingua portuguesa de B. del Castelbranco (1881) da: „sust. masc. (pop) amigo do alheio, ratoneiro, larapio, ladrão” y añade „de esp. pichelingue”.

Esta etimología la propuse en abril de 1931; después me ha ocurrido otra. Bonilla y San Martín (loc. cit.) escribió en sus conclusiones *sub C*: „En América y en España se denominaron *pechelingues* o *pitchelingues* a ciertos corsarios europeos (principalmente ingleses) que, desde últimos del siglo XVI, tenían su principal albergue en un puerto de la Bahía de la Paz (en la parte s. de la California baja) puerta que, por esta razón, se llamó más adelante de los Pitchelingues . . .” Y he aquí que G. Borrow²⁾, uno de los más geniales gitanos o conocedores de gitanos, cuenta que un importante tribu de los „gypsies” de Inglaterra se llaman los *petulengres* („the Smiths”), apellido que ocurre también en otros países y a veces como nombre de los gitanos en general. Es de notar que en español delincuente *pechul* significa „hombre”.

Pues, tomando en consideración:

1. que flamenco (habitante de Flandes) tiene a la vez acepción de gitano o agitanado;
2. que pícaro (tipo de ínfima categoría social y de modales traviosos y bribones) probablemente es de origen flamenco;
3. que la voz de *pichilingue* (pechelingue, pechelín, etc.) como nombre de persona o adjetivo realment no ha sido aclarada;
4. que el flamenco Juan el Pechelín, de Santa Marta, fué un herrero;

¹⁾ Citado por M. Herrero García, *Ideas de los españoles en el siglo XVII*, pág. 467—71.

²⁾ *The Bible in Spain I* 297—8; *The Gypsies of Spain* 37—8.

5. que *pechilingua* (moneda de vellón de poco valor) se halla en documentos del siglo XVI, es decir, antes de que *Visingen* como puerto de los rebeldes pudo cobrar fama; estoy dispuesto a ver el origen de la familia *pechelingue* en la palabra gitana *petulingre*. En caló un „herrador” (*blacksmith*) es *petalaró*, caló *petal*, *petul* es „herradura”; por eso es probable que la palabra gitana citada por Borrow haya pasado por bocas germánicas y quizás inglesas (que pronunciaban la *t* con aspiración) antes de llegar a la forma con *ch* de *pechilingue* y *pechul*.¹⁾

Con esta etimología tendría también una explicación nada violenta la moneda *pechilingua*.

La Haya (Holanda).

Dr. G. J. GEERS.

¹⁾ De la antigüedad de *pechul* no sé nada, la encontré en L. Besse, *Dicc. de Argot español*, Barcelona (s. a.).

Cuando estaba corrigiendo las pruebas, se publicó un artículo del Prof. Dr. Jac. van Ginneken sobre „Flandes y flamencos = piratas de la Lex Salica” (*Onze Taaltuin*, febrero 1953, Rotterdam).

HOLANDA

En les dues últimes edicions del REW de Meyer-Lübke no hi trobem registrat el mot *olanda* ,classe de tela' que ha tingut forta vitalitat en el domini de les llengües de la península ibèrica.

Du Cange registra el mot *Holanda* cap a la mitat del segle XIIIè: Aleydis quondam uxor domini Joannis de Avennis, Tutrix Hollandiae et Zelandiae. a. 1261, article Tutor.

És cosa sabuda que les mercaderies han prè, molt sovint, el nom dels països, o de les localitats d'on procedeixen. Aquest fet és singularment frequent amb els noms d'estofes. Les *brusseles* ,puntes de Brusseles' són conegudes par tot arreu: el *domàs* és un testimoni feaent de les fortes relacions que un dia hi hagué entre la ciutat de Damasc i les ciutats del Mediterrani occidental. Les teles provivents de la ciutat d'Arras han donat el nom al català *ras*, que ja compareix al segle XIIè en el domini català, i que també compareix en el domini del castellà: *raso*. El català *piteu* és el nom d'un teixit de llana de color blavosa i molt groixut, que es fabrica en la localitat pirinenca de Sant Llorenç dels Piteus. I aquesta localitat deu el nom a teixidors francesos que, fa alguns segles es trasladaren des de *Poitiers* a la localitat pirinenca de Sant Llorenç dels Morunys, veïna de Berga.

Entre els múltiples mots, amb els mes diversos significats que la paraula *catalanus* ha creat, cal comptat-hi el picard *catalen*, *cateloñ* ,manta de llana', el qual compareix també en els parlars franco-provençals i en els dialectes de la Suïssa francesa (L. Gauchat, *Catalogne*, Miscelánea Alcover). Hi ha també el nom donat a una classe de ceràmica la *majolica* provinent del nom de la major de les illes Balears MAJORICA (REW², 5248).

Entre els diferents noms d'estofes provinents de l'estranger molt coneguts en l'Edat mitja, i fins als nostros temps a Catalunya, hi figure el nom *holanda*, tela fina de lli, blanquejada, i a la pla na, que serveix per a llençols, robes d'us interior. Sembla que el nom li ve de la procedència del fil que s'hi emplea' (Pons, *Vocabulari de les industries textils*, BDC, IV, 111). Al segle XVè aquesta roba era ben coneguda a Catalunya: ,Item un tros de *olanda* grossa, circa una cana' (a. 1447, *Butll. de la Soc. Arque. Lul.*, VII, 448); ,*olanda* lencs. lintheum menapium' (*Dic. Nebrissa*, ed. 1502). També compareix el mot *olanda* sense significat en el *Thesaurus* de P. Torra, ed. de 1633. ,Holanda:

tela d'Holanda; *Holanda*. *Carbassus Hollandicus* (*Dicc. catalan-castellano-latino* de Esteve Bellvitges). Encara avui a Mallorca es empraprada la tela coneguda per *holanda*:

Dintre els llensolets d'*holanda*,
li somreya fa pocs dies
lo fillet de lo seu cor

(*Poes.* de V. de Penya, 46, a. 1909).

El mot *holanda* compareix també en castellà i significa: 'lienzo muy fino de que se hacen camisas, sábanas y otras cosas'. També són conegudes en castellà les *lágrimas de Holanda* 'pedazo de cristal' i la *tierra de Holanda* 'lugar o casa donde hay opulencia y abundancia y se piensa más en regalarse que en otra cosa'.

El portuguès coneix també el mot *holanda* 'tecido de linho, muito fino e fechado que se fabrica en Hollanda (Figueiredo, *Novo Diccionario*).

I fins i tot és possible que el vasc *olana* 'lona' sigui també un provinent d'Holanda.

Capmany en ses *Memorias*, vol. IV, ap. 4, 52, ss. dóna un estat dels noms i de les classes de difents mercaderies estrangeres, tant de llenceria com de merceria i quincalleria, que entraven a Catalunya en els segles XVè, XVIè i XVIIè, estrets de les tarifes que van establir les Corts, des de 148s fins al 1632.

Llenceria:

Ambrunais, Brabante, Bellrepar, Burg blanqueado, Burg angosto, Flansiac, Mornay, *Olanda fina*, *Olanda comun*'. No dubtem que la *bruneta* roba molt usual en l'Edat mitjana, que compareix en tots el inventaris catalana, és un provinent d'Ambrunais. En els capitols X i XI de les corts de Monçó, de l'any 1547, s'estableix la tarifa de les següents classes de teles: Aynaos de Alemania, Aynaos de Flandes, *olandas finas*, *olandas medianas*, *olandas bastas*, *olandas* y lienzos de Gante. I en la tarifa del mateix any i de les mateixes corts, citada un poc mes avall, es fa esment de *cintas de hilo cano de Flandes*, *medias de Ostende*, *bancales de Flandes*, *camelotes de Flandes* i també *xammaxaus*, segurament provinent de Saint Maixent. I en la tarifa de l'any 1576, fol. 172 del susdit volum es citen: *brabantes blancos*, *brabantes crudos*, *olada blanca cruda* para jubones.

La llista de les tarifes per a l'entrada de robes i gèneres estrangers, establerta en 1636, i impresa en casa de Gabriel

Nogués en el mateix any, dóna una sèrie important de mercaderies provinents de Flandes: bayetas de Flandes, buratines de Flandes, rasos de seda é hilo de Venecia, o de Flandes ... saraguilletes negros o de colores de lana y lino de Flandes o de otra parte, bretanetas a modo de olandas llanas (a. 1636), olandas blancas (pag. 1), olandillas crudas oajizas y pardas (pag. 1).

Sembla que, des del començ de l'Edat mitja, l'art textil va desenrotllar-se extraordinariament a Flandes. Sandero en *Flandes Illustr.* (cap. I, 126) diu que Balduin comte de Flandes va introduir els primers teixidors en aquest país en l'any 983.

Les relacions d'aquest país amb Catalunya serien ben primerenques. Els catalans en 1389 ja tenien una llotja a Bruges. I el comerç de Barcelona amb aquesta terra era ja molt anterior, tota vegada que Jaume Vilaseca en 1299 vivia a Dortdrech, on tenia una casa de gir i de canvi (Ib., 129). I en el segle XVè els catalans tenien en les ciutats de Flandes els seus factors i comisaris (Ib., 132).

Capmany, *Memorias*, IV, (164—166) fa esment d'un document de 1389, segons el qual, el rei Joan I concedeix al comerç de Barcelona el privilegi de què, tres mesos abans que les galeres parteixin cap a Flandes fins a un mes després de la seva partida, ningú ni amb galera pròpia, o estranya, pugui trametre a Flandes, a no ser que les naus anessen carregades, sota la pena de pagar nolits aquestes mercaderies: specie grossa e menuda, totes sucres, pols de sucres, safra, brasils, laques, indiç, encens, cotó filat, dàtils, fastucs, màstech, ammela, effor, comí, batús e falua.

Barcelona.

A. GRIERA.

COMMENTO A TRE SONETTI

Sgomberiamo la nostra mente, per quanto possibile, da ogni acquisita cognizione storico-letteraria e poniamoci a considerare i tre sonetti che seguono nelle identiche condizioni d'un osservatore dinanzi ad un quadro, per cui l'armonia costruttrice delle parti e le tonalità dei colori, a prescindere da ogni significato contenutistico, possono suggerire un'impressione d'insieme ed una sintetica visione prive di ogni sopraggiunta impalcatura ed interpolazione dottrinarìa.

Guido, vorrei che tu e Lapo ed io
Fossimo presi per incantamento
E messi ad un vascel, ch'ad ogni vento
Per mare andasse a voler vostro e mio;

Sicchè fortuna od altro tempo rio
non ci potesse dare impedimento,
Anzi, vivendo sempre in un talento,
Di stare insieme crescesse il disio.

E monna Vanna e monna Bice poi
Con quella ch'è sul numero del trenta
Con noi ponesse il buono incantatore:

E quivi ragionar sempre d'amore,
E ciascuna di lor fosse contenta,
Siccome io credo che saremo noi.

Poesia dettata da uno stato di grazia proprio dell'artefice che crea. Distaccati dal mondo ci sentiamo trasportati in un'atmosfera d'incanto. L'immenso, l'infinito spazio è d'intorno a noi e sulle acque dell'azzurro oceano ci lasciamo cullare, spinti dalle ali stesse del nostro desio.

L'armonia che nasce dalla successione delle immagini e le movenze e i ritmi della poesia creano in noi un armonico stato d'animo per cui v'è adesione perfetta della nostra anima con quella del poeta in un nostalgico abbandono, in un acquietamento del nostro essere col mondo esterno.

Come entro breve quadrato di spazio gli antichi alluminatori sapevano contenere tutto l'oceano, così è nel breve sonetto l'immenso mare. Ma se piccolo è il vascello, non lato, non capace,

sminuito non è esso di fronte all'infinito spazio perchè lo sentiamo governato da una volontà che sovrasta le forze stesse della natura. Una sola la volontà dei tre amici perchè è perfetta l'armonia in loro: comunione di vita che si prolunga nel tempo in un' esaltazione dell'amicizia.

La visione acquista in grazia, s'arricchisce di nuovi elementi: ci sorride la serena bellezza di tre donzelle. Al conforto dell'amicizia segue la felicità dell'amore. L'incanto è completo. Va il vascello, spinto da un volere solo, sulle deserte acque dell'oceano; porta fra cielo e mare le tre coppie felici d'una felicità eterna, quale ci viene suggerita dal verso che nel suo ritmo stesso sembra prolungarsi nello spazio e nel tempo: «e quivi ragionar sempre d'amore».

Un sorriso sereno, smalizzato è sulle labbra d'ognuno, a cui piace risponder noi, conquisi, con altro sorriso.

Intorno ad una fonte, in un pratello
Di verdi erbette pieno e di bei fiori,
Sedeano tre angiolette, i loro amori
Forse narrando; ed a ciascuna il bello

Viso adombrava un verde ramoscello
Che i capei d'or cingea, al qual di fuori
E dentro insieme i due vaghi colori
Avvolgeva un soave venticello.

E dopo alquanto l'una alle due disse,
Com'io udii: — Deh! se per avventura
Di ciascuna l'amante or qui venisse,

Fuggiremo noi quinci per paura? —
A cui le due risposer: Chi fuggisse,
Poco savia saria con tal ventura. —

V'è un ritmo di danza, di balletto. Richiama la canzone a ballo. È tutto pervaso il sonetto da un senso di vita, di gioia. Siedono le tre angiolette, è vero, ma non è statica la composizione. Già che quell' «intorno ad una fonte» ci fa sentire e intravedere a guisa di composizione centrale, un movimento circolare. Potremmo immaginare intorno alla fonte ed alle donzelle un rondò di amorini. Il tempo cadenzato, leggermente mosso di tutta la composizione è accentuato dal soave venticello

che accarezza le bionde chiome delle tre angiolette e scherza fra le verdi foglie del ramoscello. In ombra pone esso i visi belli a riparo dal sole, che non ricordato dal poeta è pur lì che indora e infiamma la natura. È poesia meridiana, pervasa di luce, di palpiti di vita. Senso di vita vissuta, senz'ombra di infingimenti e finzioni è nella domanda che l'una fanciulla volge alle altre, delle quali non ignora la risposta. Uno scoppietto di risa maliziosette c'invita a godere la vita, a gioire dell'amore.

Solo e pensoso i più deserti campi
vo mesurando a passi tardi e lenti;
e gli occhi porto, per fuggire, intenti,
ove vestigio uman l'arena stampi.

Altro schermo non trovo che mi scampi
dal manifesto accorger de le genti;
perchè negli atti d'allegrezza spenti
di fuor si legge com'io dentro avvampi:

sì ch'io mi credo omai che monti e piagge
e fiume e selve sappian di che tempore
sia la mia vita, ch'è celata altrui.

Ma pur sì aspre vie nè sì selvagge
cercar non so, ch'Amor non venga sempre
ragionando con meco, et io con lui.

Vasto, immenso il senso della solitudine. Una tristezza infinita avviluppa la nostra anima. Sentiamo la presenza d'un uomo, dell'uomo colla sua tragedia interiore. È il tema d'una fuga, ma lenta, tarda, faticosa. V'è un comandamento imperioso che raffrena la passione traboccante.

La natura è presente come *dramatis persona*. È invocata partecipe al proprio tormento. È rifugio e conforto. Impera in essa natura la signoria d'Amore. È spirito questo che ha preso forma. È sostanza della sua sostanza, del poeta. Il finto colloquio si muta in un soliloquio. È un a solo profondo: un grido dell'anima.

Volutamente ho posto i tre sonetti senza indicazione di nome. Un nome è un orientamento. O lo può essere, lo deve anzi essere per chi faccia opera di storico e di critico. Un nome è

sintesi di vita e perciò d'arte. Sintesi di epoche. Saggeremo l'opera senza richiamo di tempo, che tanto, si dice, il tempo è ricostruzione nostra subbiettiva? Ma non sarà effettivamente una delimitazione alle possibilità costruttive del nostro spirito?

Quale il processo da seguire? Tempo, vita, opere. O non piuttosto: opere, (meglio: opera) vita, tempo? Cercar l'uomo nell'opera; ritrovare nell'espressione estetica tutti gli elementi psicologici che ci permettano di ricostruire la personalità dell'artista. E indugiarsi nel tempo in commistione coll'opera stessa, non perchè aprioristicamente si debba riconoscere nell'opera una naturale derivazione, ma perchè utile apporto culturale, che può rispondere ad una esigenza dello spirito. Chi soprattutto fa opera d'insegnamento da una qualsiasi cattedra deve mirare, è mia convinzione, a questa fusione dei tre indirizzi storico, psicologico, estetico, che tutti effettivamente ebbero ed hanno la loro funzione.

I nomi sono di tre sommi: Dante, Boccaccio, Petrarca, non ricordati apposta nell'ordine cronologico per un intento dimostrativo. Corre quasi un secolo fra la nascita dell'Alighieri e la morte del Boccaccio. Pure quegli era ancora in vita quando ebbe questi i suoi natali. Si avvicinano così nel tempo.

Eppure quale divario è fra il sonetto di Dante e quello del Boccaccio. Son due mondi diversi. Diversa la concezione, l'intima struttura dei due componimenti. È in quello di Dante il senso dell'infinito. V'è l'incantesimo, la magia. La credenza forse nelle virtù divinatorie del Mago Merlino? Il senso dell'infinito è proprio del poeta. Come non ricordare Leopardi? Ma chi mai l'ebbe come Dante nella sua «mirabile visione»? Visione è pure il sonetto d'amicizia e d'amore: «Guido, vorrei ecc.» che dinanzi ci spalanca l'infinita azzurra immensità del mare. In armonia perfetta colla mirabile primavera di Firenze, fervida d'arte e di poesia, ci appare Dante nel fulgore della sua giovinezza fatta di canti e di amori.

Dottrine d'amore occupavan le menti di Dante e dei poeti suoi contemporanei, dottrine che s'immedesimavano colla grazia e la gentilezza dei cuori e degli animi. V'è diffusa nel tempo un'intelligenza d'amore, di cui son giunti e son noti a noi i lineamenti, che ci permettono di intuire tutta la riposta bellezza dei ragionamenti d'amore delle tre coppie d'amanti viste dalla fervida fantasia del poeta e concretate in un gioiello d'arte,

navigare verso mete lontane, indefinite, irraggiungibili in una serena bellezza fatta tutta di grazia e di letizia.

Circoscritto è lo spazio nel sonetto del Boccaccio. Perno è la fonte. In tondo le tre donne. A guisa di corona sta il verde ramoscello. L'aria vi spira d'intorno. Abbiamo il senso dello spazio proprio all'arte del Rinascimento. E nello spazio è il moto. Come deliziosamente scherza quel soave venticello! V'è armonia di colori. Non la presentiamo l'arte del Botticelli? L'evidenza realistica è accresciuta dalle parole del poeta: «com'io udii». Ciancian le tre donzelle, narrano i loro amori, le loro avventure. Quanti e con quale incomparabile arte. Il senso d'una vita piena, vissuta è qui nel sonetto, come nel suo capolavoro. V'è la stessa grazia narrativa e concezione di vita. È lo stesso Boccaccio che alla vita sorride ed eleva un inno, annunziatore d'un 'epoca nuova.

Fusione intima, comunione vera del poeta con la natura è nel sonetto del Petrarca. I tre elementi dominanti nel Canzoniere del poeta: l'io, la natura e l'amore son qui fusi in un'interiore unità ed acquista il sonetto, pur anco nella forma, una struttura compatta e solida. Balza fuori l'uomo moderno colle sue passioni e le sue inquietudini. Non più giovan gli amori di schermo a riparo dell'amore, come in Dante, ma s'impone la fuga dagli uomini. Non più la chiesa con i fedeli testimoni di come si strugga il cuor di Dante, ma il tempio della natura a raccogliere nella sua solitudine i pianti e i sospiri del poeta.

Ragionano d'amore le donzelle e gli amadori di Dante. Di troppa dottrina ci par d'udire intessuti i loro discorsi, è vero, ma quanta grazia e dignità nei loro gesti e nelle loro voci.

Le tre ipotetiche coppie d'amanti che l'arte del Boccaccio evoca alla mente del lettore, non in ragionamenti d'amore si dilettono, ma a coglier della vita e dell'amore, noi lo sappiamo, il frutto sapido in trilli di gioia e suono di baci.

Una realtà vissuta e non mera fantasia è invece nel Petrarca. Ragiona ancor egli, è vero, d'amore e con l'Amore, ma è ragionamento che manca di serenità e di quella qual certa austerità che deriva dalla dottrina; manca dell'impeto di vita che echeggia con senso di gaudio nei canti del quattrocento, ma è soliloquio.

ove palpita e vibra l'anima moderna, che si risolve in puro lirismo.

Ecco come nei tre sonetti dei tre sommi poeti, che un secolo racchiudono di vita e di storia letteraria, ammirate, ed appena sfiorate, le bellezze intrinseche proprie ad ognuno, noi vi potremmo scorgere la natura intima dei singoli poeti ed accostati nelle loro affinità e disparità trarre potremmo derivazioni atte ad illustrare aspetti propri del tempo. Assecondiamo ora il nostro spirito nella innata tendenza a coordinare e sintetizzare e in una maggiore unità armonica ci appariranno i tre sonetti, documento di vita e segnalazione storica.

Amsterdam.

ROMANO GUARNIERI.

NOTE CRITIQUE SUR DEUX VERS DU GETA DE VITAL DE BLOIS

Le GETA est un poème latin de 530 vers, écrit aux environs de 1150—1160 par un clerc nommé Vital, originaire de Blois ou y ayant habité. Ce poème, qui appartient au genre qu'on a appelé les *comoediae elegiacae*, mais qui n'est pas une pièce de théâtre, encore qu'il ne soit pas dénué de qualités scéniques, doit être considéré, semble-t-il, comme une sorte de monologue dramatique, destiné à être récité et mimé par un diseur habile, à l'occasion de quelque fête scolaire. Il reprend, en le déformant beaucoup, le sujet de l'*Amphitryon* de Plaute. Le GETA, extrêmement célèbre pendant tout le moyen âge et même au début du 16^e siècle, comme l'atteste le très grand nombre des manuscrits conservés, est ensuite complètement tombé dans l'oubli et n'en a été exhumé qu'au 19^e siècle, où les érudits s'en sont occupés et en ont donné entre 1830 et 1850 plusieurs éditions sans grande valeur critique. Depuis, ce poème n'avait plus été réimprimé, jusqu'à l'an dernier où nous en avons nous-même procuré une édition avec notice, traduction et notes, dans un *corpus* publié, à l'instigation et sous la direction de M. G. Cohen, professeur à la Sorbonne, par une équipe de professeurs, et qui réunit quinze textes, de même nature, semble-t-il, d'époques voisines, et peut-être aussi nés dans la même région; certains d'entre eux étaient inédits, et la plupart de ceux qui avaient déjà été imprimés avaient été mal édités, dans des recueils qu'il était parfois difficile de trouver; en tout cas, ces poèmes, dont le rapprochement est fort intéressant et suggestif, n'avaient jamais été groupés en un tout¹⁾.

L'effort des éditeurs a porté tout particulièrement, dans ce *corpus*, sur l'établissement d'un texte digne d'une édition critique. Cela n'est pas allé sans difficultés pour ceux de ces poèmes

1) La «comédie» latine en France au XII^e siècle, textes publiés sous la direction et avec une introduction de Gustave Cohen, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Textes établis et traduits par Marcel Abraham, Robert Baschet, André Cordier, Alphonse Dain, Eugène Evesque, Marcel Girard, Etienne Guilhou, Maurice Janets, Edmond Lackenbacher, Henri Laye, Paul Maury, Jean Mouton, Marcel Wintzweiler. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; Paris, Société d'éditions «Les Belles-Lettres», 1931, 2 vol., in-8°. Pour plus de détails sur l'auteur, le sujet, les sources du GETA et sur la nature de ce poème, cf. la Notice en tête de notre édition, op. cit., t. I, pp. 3—32.

connus par de nombreux manuscrits, et notamment pour le GETA, le plus célèbre de tous.

Nous avons pu, en effet, dresser dans notre *Notice* une liste de plus de 45 manuscrits de ce texte, dispersés dans un grand nombre de bibliothèques à travers toute l'Europe et dont quelques-uns n'avaient jamais été signalés jusqu'ici. L'étude détaillée à laquelle nous nous sommes livré de beaucoup de ces manuscrits, que nous avons consultés directement ou sur photographies, et les renseignements descriptifs ou les éléments de datation que nous nous sommes procurés sur les autres, nous ont amené à prendre pour base de notre édition sept d'entre eux, les plus anciens¹⁾, dont nous avons relevé les variantes dans notre appareil critique. Pour établir le texte, nous avons eu à résoudre quelques petits problèmes, mais aucun qui ait paru insoluble, sauf un qui s'est posé à propos d'un passage que nous avons longtemps considéré comme un *locus desperatus*. C'est précisément de cette difficulté que nous voudrions parler ici, en montrant par quelle suite de raisonnements nous sommes arrivé à lui donner une solution, que nous croyons bonne naturellement, mais qui ne s'impose pas de façon irréfutable. Nous n'avons pu nous étendre sur ce sujet dans notre édition, dont ni les notes, ni l'appareil critique ne comportaient un exposé détaillé.

Nous ne prétendons d'ailleurs en aucune façon donner une leçon de méthode critique. Nous n'avons que l'ambition beaucoup plus modeste d'apporter un exemple de plus à l'appui d'une règle de prudence que ne doivent jamais oublier les éditeurs d'un texte ancien: c'est qu'il faut se méfier des corrections qui rendraient plus claire ou plus correcte la leçon obscure ou surprenante des manuscrits; par surcroît, nous aurons fourni, si nous avons raisonné juste, une attestation nouvelle d'un mot latin bien rarement employé.

Au vers 331 de notre poème commence un portrait du personnage principal, Geta. Ce portrait est amené de la façon suivante: Jupiter, qui a pris l'apparence d'Amphitryon absent, est dans la chambre d'Alcmène. Mercure, qui s'appelle ici Archas, surveille la porte pour que personne ne vienne déranger son père au milieu de ses exploits amoureux. Pour ne pas éveiller les

¹⁾ Voir, pour tout ce qui concerne les manuscrits et l'établissement du texte, notre *Notice*, *op. cit.*, pp. 20—27.

soupçons d'Alcmène, le dieu au caducée a emprunté les traits du valet d'Amphitryon, Geta, qui a accompagné son maître au loin. Or, le vrai Geta — envoyé en avant par le véritable Amphitryon pour annoncer que celui-ci est sur le chemin du retour et se hâte vers sa demeure — se présente à la porte. Il y trouve Archas et nous avons ici, entre le faux esclave et le vrai, la scène que n'ont pas manqué de reprendre, depuis Plaute, tous les auteurs qui ont traité le même sujet. Elle se développe ainsi dans notre texte: Geta, abasourdi de rencontrer un homme qui prétend être lui-même et qui effectivement lui ressemble trait pour trait, essaie d'abord de pénétrer dans la maison malgré l'opposition d'Archas; ni ses menaces, ni ses ruses, ni même une tentative pour passer de force, n'aboutissent. Alors, épouvanté autant que stupéfait, il supplie son antagoniste de se décrire lui-même minutieusement, «car je suis terriblement inquiet, ajoute-t-il, de savoir si quelqu'un, hors moi, peut être moi». Et Archas de détailler complaisamment un portrait peu flatteur et peu engageant:

«Je suis affligé partout, dit-il d'abord, d'une noirceur inouïe et dégoûtante et mes membres ont tous la même couleur: je suis pareil aux Ethiopiens, ou aux enfants de l'Inde. Une gale éternelle crevasse ma noire peau ...»¹⁾ Puis il précise les caractéristiques peu attirantes de son physique: il décrit sa tête (front, joues, menton), son cou, ses épaules, son ventre, ses cuisses. Arrivé là, et avant d'en venir à ses pieds (qui ne sont pas plus élégants que le reste), il parle de ses parties sexuelles avec une impudeur grossière qui ne choquait personne au moyen âge. Nous citons le passage entier en latin, car, plus facilement que le français, «le latin, dans les mots, brave l'honnêteté»:

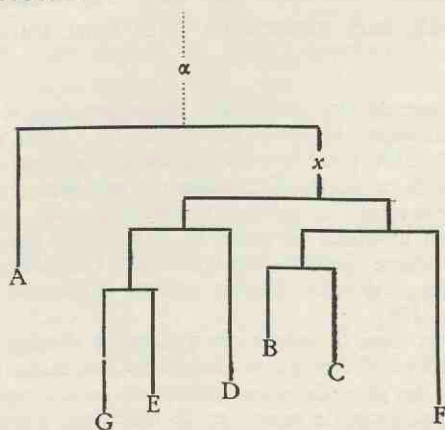
Sic tumeo uentre quod dicor ydropicus esse,
 Et stomachus paruum nescit habere modum;
 Zonaque nulla potest hunc castigare tumorem
 Cum pane absortis dum tumet alius aquis:
 Deest spatium lateri, deest renibus. Hispida crura
 Sunt mihi que scabies ut sua regna tenet,
Sed sic dum crebro singultu colligit iram
Ad curtum muto tenditur usque genu.
 Tibia curta mihi sed grossa pedesque recurui
 Ut pedibus solea nulla sit apta meis²⁾.

¹⁾ vers 333—336.

²⁾ vers 341—350.

Le texte de la plupart de ces vers ne présentait pas de difficultés et a pu être rapidement établi, les leçons des manuscrits étant à peu près concordantes; mais pour les deux vers 347 et 348 au contraire, leur sens général peu satisfaisant et la présence au vers 348 d'un mot singulier et qui inspire la méfiance, nous ont amené à nous demander si nous n'avions pas affaire à un passage corrompu. Et c'est à propos de ce distique (que nous avons souligné ci-dessus) que s'est posé le petit problème d'établissement de texte auquel nous avons fait allusion au début de cet article.

Les sept manuscrits dont nous nous sommes servi pour notre édition sont unis entre eux par des rapports que le *stemma* suivant fait ressortir:



Les leçons de A, qui est d'ailleurs le plus ancien et sans doute le meilleur de nos manuscrits, ont autant de valeur que celles de tout le groupe BCDEFG, et ce sont elles que nous avons en règle générale adoptées¹⁾. Pour les deux vers 347—348 elles nous

¹⁾ M. Edmond Faral, dans un compte rendu de la «Comédie» latine en France au XIII^e siècle, a contesté la légitimité de notre classement des manuscrits utilisés. «Cinq des poèmes publiés ici, dit-il, se trouvent contenus dans des manuscrits assez nombreux. Il serait trop long de discuter les classements que les éditeurs ont proposés de ces manuscrits. Sauf pour un texte..... c'est toujours à deux familles, et deux seulement, que la tradition a été ramenée: phénomène maintenant bien connu, et que M. Joseph Bédier a été le premier à signaler. C'est une circonstance qui rend suspecte l'exactitude des classements. En général, les auteurs des présentes éditions n'ont pas suffisamment justifié leurs conclusions. Ils ont uniquement fondé leur division des manuscrits en familles sur les ressemblances que celles-ci pouvaient présenter. Ils ont perdu de vue que ce

imposaient le texte que nous avons cité plus haut. Mais ce texte est assez difficilement compréhensible et il n'est guère commode d'en faire un mot à mot précis et satisfaisant. Pour que la phrase présente un sens admissible, il faut donner aux mots une signification assez inhabituelle, ce qui n'empêche pas toutefois l'ensemble de rester (on nous permettra de ne pas insister!) assez surprenant. Par ailleurs le mot *muto*, dans le sens de *mentula* qu'il fallait lui donner ici, n'est attesté que par des exemples très rares et sans grande autorité peut-être¹). Devant les difficultés que présentait ce passage, nous fûmes tout naturellement amené à nous demander s'il n'y avait pas là une corruption de la rédaction primitive. Le texte du vers 347 s'établit sans peine. Pour le vers 348, nos manuscrits (qui sont tous de la seconde

qui constitue la parenté des traditions, théoriquement et pratiquement, ce sont les fautes communes et seulement ces fautes. Aussi reste-t-il beaucoup de difficultés à résoudre pour qui s'engagera à son tour dans l'examen des problèmes relatifs à ce sujet. Tel éditeur s'est bien rendu compte des objections que provoquait le «stemma» dressé par ses soins: les critiques fort justes qu'il s'est lui-même adressées (t. I, p. 25—26) auraient dû lui faire abandonner l'idée d'une classification qui, dans l'établissement du texte, ne pouvait qu'engendrer l'erreur.» (*Revue critique d'Histoire et de Littérature*, Décembre 1931, p. 534).

Nous sentons fort bien la valeur des arguments donnés par M. Faral; et nous ne prétendons point que notre classement soit indiscutable. Mais, après l'avoir établi avec le plus de soin qu'il nous a été possible, travail qui nous a demandé beaucoup de temps et de réflexion, nous restons persuadé qu'il est le seul acceptable — étant tout prêt d'ailleurs à y renoncer le jour où on nous en fera voir la fausseté. Nous ajouterons simplement les remarques suivantes: 1^o.: La démonstration bien connue de M. Joseph Bédier à laquelle M. Faral fait allusion prouve, en effet, combien il faut se méfier des classements qui ramènent les manuscrits à deux familles: elle ne prouve pas que jamais un classement en deux familles ne puisse être juste, ni (surtout!) que tout autre classement ait plus de chances d'être vrai; 2^o.: nous sommes parti, pour grouper nos manuscrits, des fautes communes (qui sont des ressemblances, elles aussi); ayant ainsi utilisé la méthode que M. Faral rappelle avec raison être la seule valable, nous ne nous sommes pas cru interdit de signaler en outre les autres ressemblances nettes qui confirment un classement que les fautes communes indiquaient mais étaient trop peu nombreuses pour imposer décidément; 3^o.: les critiques que nous nous sommes nous-même adressées p. 25—26 (car c'est de nous qu'il s'agit) et que M. Faral trouve fort justes, ne pouvaient nous faire abandonner notre classement, puisque précisément nous les avons énoncées pour montrer comment nous pensions pouvoir y répondre de façon satisfaisante. Nous ne croyons donc pas que notre classement engendre forcément l'erreur.

¹) Voir les dictionnaires de Freund, Forcellini, Gesnerus, K. E. Georges et le *dictionnaire étymologique de la langue latine* de MM. A. Ernout et A. Meillet (Paris, Klincksieck, 1932, gr. in 8^o).

moitié du 12e siècle ou du début du 13e et que je cite dans l'ordre approximatif d'ancienneté) donnent:

A	Ad certum muto	} tenditur usque genu,
B	Ac curuum membrum	
C	Ad curtum mentum	
D	Ad curtum uenter	
E	At curtum uenter	
F	Ad curtum priapus.	

ce qui impose pour les deux premiers mots: *Ad curtum* (et non *certum*, car après *ad* nous devons avoir un adjectif et non un adverbe). Quant au troisième mot, quel est-il? *Muto*, nous dit le manuscrit A. Les autres le contredisent-ils? Avec *uenter* le distique offre un sens satisfaisant; mais précisément *uenter* semble à éliminer, car, étant donné l'ordre des vers suivi par tous les manuscrits, une allusion au ventre en général n'est nullement à sa place ici, et se rattache mal à l'ensemble, alors qu'on a déjà parlé du ventre plus haut, puis qu'on est descendu aux cuisses, avant de parler du genou, des jambes et des pieds; ce retour en arrière serait singulier. Il est très probable que *uenter* est un arrangement, ou bien tiré du sens général des vers 341—346 (le mot se trouve déjà au vers 341) par un copiste qui ne comprenait pas bien *muto*, ou bien «pudoris causa»; il est encore possible que *uenter* soit un mot tiré d'une glose marginale indiquant qu'il s'agissait de la région du ventre (ou du bas-ventre) dans ces deux vers obscurs. Restent les autres termes: *priapus* n'a d'autre valeur que de nous confirmer dans l'idée qu'il était ici question des parties sexuelles, le copiste ayant délibérément substitué un mot courant à un mot peu connu; *membrum* n'est sans doute que la *lectio facilior* ou peut-être la glose de *mentum*, et l'on peut admettre que cette dernière leçon dérive de *muto*. Il est donc vraisemblable que l'archétype de tous nos manuscrits étalait, à ce vers 348, quelque énorme grossièreté qui fait songer, par exemple, à ce vase antique dont parle Winkelmann¹⁾, et sur les flancs duquel sont représentés Jupiter portant sur les épaules une échelle à travers les barreaux de laquelle est passée sa tête, et derrière lui Mercure qui a un long priape attaché à sa

¹⁾ *Œuvres complètes*, t. I, Histoire de l'Art chez les Anciens, trad. de l'allemand, Paris, H. J. Jansen, An II de la République, p. 303.

ceinture. Et cette grossièreté, il nous semble bien que c'était le mot *muto* qui l'exprimait dans cet archétype. C'est, en effet, la leçon du meilleur et du plus ancien des manuscrits qui nous restent, et, surtout, s'il est facile d'imaginer que des copistes aient pu substituer un autre mot à ce mot peu courant, on ne comprend guère, par contre, pourquoi on aurait substitué *muto* à un terme parfaitement clair comme, par exemple, *membrum*.

Mais ne pouvait-il pas s'être glissé une erreur dans l'archétype, et *muto* n'aurait-il pas pris la place d'un autre mot qui ferait disparaître, si nous le retrouvions, les difficultés que présente le distique? Nous fûmes confirmé dans cette hypothèse par l'avis de notre collègue, M. Léon Herrmann, professeur à l'Université libre de Bruxelles, qui, consulté par nous, nous proposa une ingénieuse correction, à charge pour nous d'en étudier la vraisemblance. *Muto* étant peu satisfaisant, il s'agissait de savoir quel mot il avait remplacé; ce ne pouvait être, en raison du texte *ad curtum . . . genu*, qu'un verbe au participe, un substantif ou un adverbe; on pouvait songer à *nutans* ou, mieux, à *tuto*, et l'on pouvait dès lors lire l'ensemble d'une façon satisfaisante à condition de transposer les vers 347—348 après le vers 344, transposition que rendait acceptable la correspondance *dum tumet, dum colligit*. On obtenait ainsi le texte suivant:

Sic tumeo uentre quod dicor ydropicus esse,	341
Et stomachus paruum nescit habere modum;	342
Zonaque nulla potest hunc castigare tumorem	343
Cum pane absortis dum tumet aluus aquis;	344
Sed sic dum crebro singultu colligit iram	347
Ad curtum tuto tenditur usque genu:	348
Deest spatium lateri, deest renibus . . .	345

«Mais, lorsque, par de fréquents hoquets il me met en colère, mon ventre se tend, en toute sécurité (cf. *castigare* au vers 343) jusqu'à mes genoux . . .» et le vers 345 exprime bien la conséquence de cette enflure démesurée.

Pendant, quelque séduisante qu'apparût cette correction, nous n'eussions pas été tenté de l'admettre si la paléographie et la critique du texte n'avaient paru fournir des arguments en sa faveur. En effet, le vers «*ad curtum tuto tenditur usque genu*» présente une série frappante d'allitérations; or l'allitération est

un procédé bien connu dont les poètes latins du 12^e siècle (et particulièrement dans les *comoediae elegiacae*) usent avec une fréquence lassante. D'autre part, et c'est là l'important, cette rédaction est une occasion de faute¹⁾; on a pu écrire en effet: *ad curtūto*, abréviation fautive de *ad curtū tuto*, texte exact; plus tard un copiste intelligent, s'apercevant qu'un pied manquait et voulant garder *uto*, a pu rétablir ainsi le texte: *ad curtum muto*, pensant que la faute avait été la confusion des *m*, alors qu'en réalité c'était celle des *t*. On aurait ainsi le texte de l'archétype d'où sortent tous nos manuscrits, tandis qu'avec *tuto* le distique forme une phrase sans sujet exprimé, qui, placée après les vers 343—344, en complèterait fort bien le sens, *aluus* devenant le sujet commun des deux phrases; d'autant que les vers 349—350 semblent mieux placés après 346.

Mais comment expliquer, si l'on admet que tel était l'ordre primitif, que les vers 347—348 aient été déplacés ultérieurement pour être mis là où nous les lisons aujourd'hui? C'est indispensable et c'est là le point sensible. Peut-être le copiste de l'archétype, rétablissant le mot *muto* qui amenait une idée nouvelle, a-t-il été incité à reporter le distique un peu plus loin, le vers 345 lui paraissant alors la suite logique du vers 344. Peut-être aussi ce distique, n'étant plus compris à cause de la faute qu'il contenait, avait-il été passé, rajouté ensuite dans la marge, et fut-il réintroduit plus tard dans le texte par un autre copiste, mais à une place qui n'était pas la sienne.

Telle est la séduisante hypothèse à laquelle nous nous sommes un temps arrêté et qui nous paraissait résoudre d'une façon satisfaisante le petit problème que nous posaient les deux vers de Vital. Et cependant nous avons fini par ne pas l'adopter. C'est qu'il nous a paru que les arguments par lesquels nous justifions et notre correction, et la transposition du distique, ne pouvaient prévaloir contre le témoignage des manuscrits. Aussi logiques qu'elles fussent, nos hypothèses n'étaient que des hypothèses qui n'avaient pour elles que des vraisemblances et aucune certitude, surtout en ce qui concerne le déplacement des deux vers,

¹⁾ De l'avis des paléographes, les fautes avec *tutum*, *tuto*, sont très fréquentes.

dont nous donnions une explication parce qu'il fallait bien l'expliquer, mais une explication qui n'était qu'une pure supposition dont la gratuité ne pouvait se nier.

Le premier scrupule qui nous arrêta fut le suivant: s'il y avait vraiment des chances pour que *muto* fût une corruption d'un autre terme, n'était-il pas nécessaire de consulter tous les manuscrits pour s'assurer si l'un d'eux ne nous mettrait pas sur la trace du mot primitif? Cette révision des *deteriores*, nous ne pouvions, pour des raisons matérielles, l'entreprendre (il faut songer qu'il y a plus de 45 manuscrits connus du poème de Vital); mais nous avons vérifié tous les manuscrits que nous avons pu consulter ou dont nous avons eu des photographies à notre disposition, c'est-à-dire, outre les sept qui nous ont servi à l'établissement du texte, une bonne douzaine: aucun d'entre eux ne met sur la trace d'un autre mot; on y retrouve au contraire soit *muto*, soit des termes qui confirment qu'il y avait là vraisemblablement un vocable désignant les parties sexuelles. Aucun non plus ne permet de soupçonner une transposition.

Par ailleurs, une nouvelle étude du texte nous fournit des arguments auxquels nous n'avions pas d'abord songé en faveur du maintien de la leçon des manuscrits. Il serait étonnant, d'une part, que dans ce portrait d'un grossier réalisme, Vital qui cherchait à faire rire un public peu bégueule et ignorant la pudeur du langage, n'eût fait aucune allusion aux parties sexuelles de son héros: c'était se priver d'un effet facile et sûr; d'autre part cette allusion était une excellente préparation aux vers 359—367 où Archas, ayant terminé le portrait physique de Geta et passant à ses mœurs, insiste lourdement sur les succès que le valet obtient auprès de sa maîtresse par sa vigueur amoureuse et son inapaisable ardeur; enfin, c'est par les mots suivants qu'il explique ces exploits:

..... nunquam placata priapo
Semper inest rabies et modus absque modo¹⁾.

N'entend-on pas là comme un écho du distique qui nous paraissait d'abord si gênant?

C'est ainsi que finalement, après de longues réflexions, de multiples hésitations et des recherches méticuleuses, nous avons

¹⁾ Vers 361—362.

été amené à conserver la leçon que nous proposait notre plus ancien manuscrit.

Il ne nous appartient pas de tirer de cet exemple modeste des conclusions générales; nous nous bornerons à dire, parlant pour nous-même, que nous avons trouvé là d'abord une leçon de prudence en matière de correction de textes anciens, et ensuite une confirmation de cette nécessité pour l'éditeur d'un texte latin du moyen âge, de ne se laisser guider ni par un amour dangereux de la bonne latinité, ni par un souci trop strict de logique et de clarté; ce n'est pas la langue de Cicéron qu'on écrit à cette époque, et le GETA, parmi beaucoup d'autres œuvres, montre très évidemment que les règles de la composition et le souci d'art n'y sont pas les mêmes qu'aujourd'hui¹⁾; on a presque toujours raison de se fier au texte des manuscrits. Et si, comme nous le pensons, nous avons nous-même eu raison de le faire pour les vers 347 et 348 du GETA, nous aurons ainsi apporté une attestation nouvelle assez curieuse à son époque de ce mot *muto* que les lexicographes déclarent très rare.

Amsterdam.

ETIENNE GUILHOU.

¹⁾ Voir à ce sujet E. Faral, *Les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle*, Bibl. de l'École des Hautes-Études, fascicule 238, Paris, 1924, in 8°, p. 60).

LE DICTIONNAIRE LIÉGEOIS ET LES GERMANISTES

La Wallonie a été pendant de longs siècles, entre la France et les pays flamands, néerlandais ou bas-allemands, le principal centre d'échange des choses et des mots. Sur une frontière de plus de 300 Kilomètres, les langues romane et germanique ont exercé l'une sur l'autre une influence profonde et continue. Aussi, la région wallonne et ses dialectes ont sollicité maintes fois l'attention des linguistes, notamment du savant professeur d'Amsterdam, M. Salverda de Grave, à qui ce recueil de *Mélanges* est offert en témoignage de sympathique admiration.

Les parlers de la Wallonie, de souche foncièrement latine, sont imprégnés d'éléments germaniques. En retour, ils ont transmis une foule d'éléments romans à leurs voisins. C'est dire que les dialectes wallons intéressent les germanistes aussi bien que les romanistes.

Pour permettre d'étudier, dans son ensemble et avec quelque sûreté, cette interpénétration de culture et de langage, il faudrait, au préalable, dresser un inventaire rigoureusement scientifique — dans le passé comme dans le présent — des richesses verbales de la Wallonie et des pays germaniques qui l'entourent au nord et à l'est.

Pour la Wallonie, on possède à présent un dictionnaire régional qui peut fournir une base solide de discussions et amorcer des recherches fructueuses¹⁾. Dans le triangle formé par le pays wallon, l'aire du dialecte liégeois représente une sorte de quadrilatère logé dans l'extrémité nord-est. C'est le seul dialecte wallon qui confine *de deux côtés* au monde germanique et cette particularité lui confère une valeur spéciale au point de vue des échanges linguistiques. Il n'était donc pas inutile d'explorer d'abord ce coin de terre romane.

Le *Dictionnaire Liégeois* (D L) est une petite encyclopédie de la vie liégeoise, expliquant en détail les choses désignées par les mots. Grâce à la collaboration de M. J. M. Remouchamps, directeur du Musée de la Vie Wallonne, il s'est enrichi de 735 figures documentaires qui rendront de grands services aux études comparatives. Je n'aurai pas l'impertinence d'imiter le hibou de la fable et de vanter une oeuvre qui, au demeurant, n'est

¹⁾ J. Haust, *Dictionnaire Liégeois* (Liège, 1933); 768 p. in-8.

qu'un essai de répertoire critique. Disons toutefois que l'auteur s'attache, selon ses faibles lumières, à déterminer la provenance des termes wallons. Un index étymologique énumère les sources du lexique régional: comme l'apport germanique mérite une attention particulière, on y relève tous les termes allemands, flamands et néerlandais qui sont allégués, même à titre de simple comparaison. L'auteur a donc servi de son mieux les intérêts de la philologie comparée.

Alors que le D L n'était pas encore achevé, les philologues flamands l'ont accueilli avec faveur. M. Grootaers y voit une source précieuse pour les germanistes et notamment pour les néerlandistes¹⁾. Pour M. J. Grauls «c'est un réel événement dans l'histoire non seulement de la dialectologie wallonne, mais encore de la dialectologie flamande»: telle est la conclusion — trop flatteuse, en vérité — d'une étude de 30 p. sur les lettres A—C²⁾.

Le Limbourg belge a fait partie, durant des siècles, de l'ancienne principauté liégeoise. Aujourd'hui encore, cette province appartient au diocèse de Liège et, aux yeux des Limbourgeois du sud, Liège est la grande ville qu'ils fréquentent de préférence. M. Grauls, natif de Hasselt, a rarement lu, dit-il, un livre où il se sent «chez lui» autant que dans ce dictionnaire wallon; chaque page lui rappelle des souvenirs: jeux d'enfance, fêtes religieuses et réjouissances populaires, traditions enfin et locutions familières, que ne connaissent en général ni le néerlandais ni le français.

Dans son étude, l'auteur choisit une centaine d'articles du D L qu'il examine surtout au point de vue sémantique. Ses commentaires montrent qu'une très curieuse affinité spirituelle relie souvent le liégeois au flamand et au néerlandais. Signalons, à la suite de notre critique: *si lèyî adîre*, zich laten gezeggen; *amèder*, buten; *rîre às andjes*, op de engeltjes lachen; *èlle è-st-è l'ârmâ sainte Ane*, zij zit al in St. Anna's schapraai; *mèsse d'annêye*, jaarmis; *bassener*, bengelen; *fé bastâ*, bastaard maken; *crocale* (toupie) kokerel; *li blanc djûdi*, Witte Donderdag; *brâmint*, braaf; *broyon*, braai; *bèle brâte*, belbruid; *caracole*

¹⁾ Bull. de la Comm. de Top. et de Dial., t. 6, p. 185.

²⁾ Ibid., pp. 121—151: Een Uitstapje naar het Walenland. — P. 149 supprimer cwake (1e liégeois dit cwahe).

(limaçon), karakol; *si casser*, *zich breken*; *claw'çon* (fleur du lilas), *nagelke*; etc. — Pour ma part, les notes critiques de M. Grauls m'ont appris beaucoup de choses intéressantes, et je souhaite qu'il poursuive méthodiquement ses curieuses études comparatives.

M. Grauls me fait deux reproches. A propos d'*aguèce* (cor au pied) il estime que j'ai souvent tort de négliger le néerlandais et surtout le limbourgeois pour m'adresser à l'allemand. Sans doute, pour ce mot j'aurais dû ajouter que le néerlandais *ekster-oog* répond au malmédien *û d'agace*. Si j'ai seulement dit: «Comparez l'all. *Hühnerauge* et le fr. *œil de perdrix*», c'est que, dans ces deux langues, il est question, non d'une *pie*, mais d'une *poule* ou d'une *perdrix*. La différence, plus que la ressemblance, me paraissait remarquable. — A propos d'*ahayi* (plaire, agréer) que le D L dérive de l'all. *hagen*, *behagen*, M. Grauls me demande: «Pourquoi de l'allemand? Et pourquoi pas du néerlandais?» Pour le dialectologue wallon, l'important est de savoir que ce mot est d'origine germanique: vient-il du nord ou de l'est? qui pourrait trancher la question? A mon sens il est venu des deux côtés à la fois. On remarquera d'ailleurs qu'*ahayi* figure au début du D L. Maintenant que tout le lexique m'a passé par les mains, voici comme je rédigerais la formule incriminée: «De la racine germ. *hag* (all.-néerl. *behagen*), qui nous a donné de plus *dihayou*, *kihayou*». Je regrette que M. Grauls n'ait pas remarqué l'article *kihayou*. L'étymologie de ce mot est inédite. J'ai montré que *tot k'hayou* est altéré de *tot d'hayou* «tout incommodé, indisposé, déprimé» (comparez le synonyme *tot k'tal'té* pour *tot d'tal'té* litt. détalenté); *dihayou* lui-même, sous l'influence probable de *hayou* (*haï*), est altéré de *dihayi*, forme namuroise citée par Grandgagnage. Nous y retrouvons ainsi la racine germanique *hag*, laquelle — chose intéressante, n'est-il pas vrai? — a donc donné au liégeois deux dérivés alors que les langues germaniques voisines n'ont tiré de là que le seul *behagen*.

M. A. L. Corin a également étudié les étymologies germaniques du D L.¹⁾

¹⁾ A. L. Corin, *Au delà de Grandgagnage et de Haust*, menus propos d'un „braconnier”. Dans les *Etudes de dialectologie romane dédiées à la mémoire de Grandgagnage* (Paris, Droz, 1932), pp. 97—120.

M. Corin est un maître sévère, méticuleux, rarement satisfait. Les deux lignes d'éloge qu'il glisse dans ses 24 pages, ont d'autant plus de prix à nos yeux. On apprécie sa critique probe et rigoureuse, qui vise à construire plus scientifiquement sur le sol à peine défriché de l'étymologie wallonne. Si, dans le domaine roman, il se qualifie modestement d'outsider et de braconnier, il possède dans sa sphère une maîtrise incontestée. Ses observations, qui nous orientent vers les dialectes de l'est (aixien, colonais, etc.), méritent donc un examen attentif. Ne pouvant ici, faute de place, reprendre toutes ses suggestions, nous signalerons les principales, dans l'ordre où elles sont présentées.

haba (perche ... pour maintenir la charretée de fumier). A travers ce mot M. C. voit transparaître un primitif «*haltband*». Mais sa dissertation tombe devant le namurois *chaba*, qui postule une initiale *sk*.—*stièle* (échelas de haricots); M. C. propose l'all. *Stiel*; mais l'ancien all. *Stil* n'explique pas la diphtongue wallonne. De plus, *stièrler* montre que *stièle* est pour *sterle* (comp. *bièle, bièrler; dièle, dièrlis'*). — *stârer* (épandre), avec *a* long, ne peut s'accommoder de la racine *str*. Quant à *loukî stâré* ou *a stâre* (regarder dans le vague ou d'un air effaré, d'un œil qui ne se fixe sur rien de précis), n'est-ce pas justement le contraire du néerl. *staren*, all. *starr blicken* (regarder fixement)? — *bèzé* (quinaud) ne me paraît nullement en rapport avec l'all. *böse*. J'ai l'impression que c'est une forme altérée du hesbignon *bozé* (attrapé, dupé; décavé, ratiboisé, voy. p. 715), lequel serait litt. «bousé» (enduit de bouse), pris au figuré. — *hâvèstrik* (sous-ventrière du cheval attelé) est sûrement germanique et pourrait être composé de *half* et de *strik* ou *streng* (trait); *-strik* pourrait être aussi altéré de *stik* (néerl. *stuk*) et le sens serait «demi-pièce». M. C., de son côté, nous apprend que le vocabulaire all. du harnachement possède le terme *halfterstrick*, qui désigne proprement la longe. Le champ des conjectures reste ouvert. — *brècelet* (craquelin) ne doit-il pas, demande M. C., être rapproché de l'all. *Bretzel*? Evidemment; mais on fait mieux, on renvoie à l'article où M. Feller a traité longuement de ce mot. — *casmadroye* (ratatouille) inspire à M. C. une note fantaisiste. Il n'a pas vu que, faisant d'une pierre deux coups, je rattache (p. 382) *casmadroye* à *madrouyi* et ce dernier au néerl. *modderen*. — *clédiè* (primevère; à Malmédy *clé d'paradis*) = all. *Himmelschlüssel*, néerl. *hemelsleutel*. M. C. estime qu'au point de vue

sémantique il y aurait d'innombrables rapprochements de ce genre à faire entre le germanique et le wallon. Hé oui! c'est plein d'intérêt. Il faudra donc doubler le volume du D L; car M. C. est insatiable. Pour expliquer *mozète*, j'allègue trois comparaisons et, pour le surplus, je renvoie à Weigand, v^o *Musche*. M. C. me dit d'un ton de reproche: «il aurait fallu compléter ... et rappeler le sanscrit *muska*»! ... Il y a ainsi, dans plusieurs observations de M. C., quelque chose de ... décourageant. Il oublie que le D L n'est pas un dictionnaire étymologique et que l'étymologie ne peut y tenir qu'une place relativement modeste. — *hanète* (nuque). M. C. défend l'opinion de Grandg.; je ne puis que le renvoyer à l'article de Behrens, *Beiträge*, p. 132. — *spiter* (éclabousser, etc.). Grandg. avait déjà proposé une étymologie germanique. Malgré ses efforts, M. C. ne trouve ni en flamand ni en rhénan le correspondant exact de l'angl. *spit*; il préfère toutefois chercher de ce côté, plutôt que d'admettre ma proposition: «Probablement composé de *piter* (frapper du pied) et du préfixe *s* (lat. *ex*), litt. faire jaillir en frappant du pied». Cette conjecture se fonde sur la riche série de verbes du même type: *spater*, épater, d'où aplatir, écraser; *spèter*, composé de *pèter*; *spincî*, épincer; *spiyî* (briser), que je rapproche de *piyî* (1. piler; 2. piller); *spoûsseler*, poudrer; *strûler*, *stwède*, etc. — Pour *brôdî* (bousiller), M. C. et aussi M. Grauls invoquent le néerl. *broddelen*. C'est assurément plus simple pour le sens, mais «ô» s'y oppose. — *climpe*, *diclimpi*. M. C. trouve étrange la confusion sémantique que je signale à propos de ces mots. C'est là pourtant un phénomène bien connu; comp *arèyî*, *pruster*, *trèssèrin*. D'ailleurs les formes *hlimpe* (Stavelot), *sclimpe* (Huy), *hî-bwègue* et *hî-fèsse* ne s'accommodent que du germ. *slimp*.

Dans un chapitre intitulé «Questions de méthode», M. C. émet d'excellentes observations en vue d'aller réellement «au delà» de Grandg. et de ses disciples. Récemment, M. M. Valkhoff, dans une dissertation importante, a traité le même sujet avec plus de développements¹⁾. On ne peut qu'approuver les principes posés par ces deux auteurs. Tout le monde admettra qu'il faut déterminer exactement le dialecte germanique qui présente la forme la plus rapprochée du mot roman, qu'il faut aussi déterminer l'époque de l'emprunt, etc. Ce ne sont pas des souhaits utopiques;

¹⁾ M. Valkhoff, *Etude sur les mots fr. d'origine néerl.* (1931).

c'est la voie logique que les chercheurs de l'avenir devront suivre pour nos dialectes et que suivent déjà ceux qui s'occupent d'étymologie française. Pour en arriver là, il faut évidemment que nos jeunes historiens étudient les relations de tout genre que nos ancêtres ont entretenues avec les pays voisins; il faudra aussi que nos jeunes germanistes nous dotent de glossaires régionaux pour le flamand et le bas-allemand. Pour l'instant et longtemps encore, on en sera réduit à user de formules prudemment générales et à multiplier les tâtonnements qui peuvent mettre sur la bonne voie.

A propos de certaines étymologies du D L, M. C. pose ensuite une série de questions précises. «Il arrive, dit-il, que l'auteur pêche par excès. Ainsi n'est-il pas suffisant de faire remonter le w. *bètsâles* à l'all. *bezahlen*? Pourquoi ajouter le néerl. *betalen*, qui n'en peut mais?» Le reproche de la première phrase me touche; car, si j'ai «pêché» quelquefois, c'est par concision excessive. Mais je respire en voyant que M. C. ne signale qu'un seul cas de ... surabondance, d'autant plus que, même là, il se trompe manifestement: il n'a pas vu que le D L donne *bêtâles* à côté de *bètsâles*. — «Par contre, poursuit M. C., on ne voit pas parfois pourquoi des comparaisons sont faites avec le néerl. et non avec l'allemand.» Assurément j'ai mes raisons ou mes «impressions», mais je ne pouvais chaque fois les faire valoir: *blinkî*, pour moi, est à l'origine un terme d'argot militaire, qui nous vient de Bruxelles et de la caserne; — *clôstrî* (portier de couvent; terme arch. donné par Forir) me paraît venir du néerl. plutôt que de l'all.; ce doit être un souvenir de l'ancienne principauté ecclésiastique de Liège, qui était bilingue. — Le D L dit que *foûtelier* (tricher) est connu au nord de Liège, *frouûtelier* à l'ouest, à Seraing-sur-Meuse; ce mot paraît donc venir du nord. Au surplus Remacle et Lobet le donnant aussi pour Verviers (cf. Grandg., I 225, II 526), il peut également venir de l'est. Après tout, n'est-ce pas d'assez mince importance? Admettons qu'il vient des deux côtés à la fois. L'essentiel (j'ai du moins la naïveté de le croire), n'est-ce pas d'avoir dépisté l'emprunt germanique et corrigé Grandg., qui invoquait le latin *fraudari* ou **fraudulare*? M. C. est tellement tendu vers son «au delà» qu'il ne daigne plus voir le chemin parcouru. — Pour expliquer *risse* (versoir de charrue), «pourquoi citer, demande M. C., le moyen néerl. et non pas l'all. *Riester*?» Voici l'opinion de Valkhoff, p. 217:

«Comme *riestre* se rencontre dans un texte picard et qu'il a subsisté en wallon, il faudra penser plutôt au moyen néerl. *riester* comme mot souche.» Je crois cependant que, le w. *rîsse* existant dans tout l'est de la Wallonie (sauf en gaumais où il est remplacé par *bosse*), on doit aussi admettre une influence allemande: il y aurait emprunt simultanée, comme c'est le cas typique de *bîre* (bière). — A propos de *beûse* (boîte) la critique de M. C. montre qu'il ne m'a pas compris. Le mot w. n'est pas un emprunt germanique, mais l'équivalent exact du fr. *boiste*, *boîte* (comp. *creûh*, *neûh*, *croix*, *noix*). Si j'ajoute en serre-file l'all. *Büchse* et le néerl. *bus*, c'est à titre de comparaison; peu importe dès lors que l'on cite l'un avant l'autre. — Il y a une difficulté phonétique à tirer *guimène* du néerl. *gemeen*. L'ancien w. dit *guemine* et le mot a des dérivés en chestrolais et en gaumais (voy. mes *Etym. w. et fr.*, p. 306). Sans vouloir exclure, ici encore, une influence simultanée, l'origine allemande paraît plutôt indiquée. — Pour *naw*, M. C. confirme pleinement ma conjecture; mais, ici comme ailleurs, il oublie de marquer le progrès accompli depuis Grandg., qui proposait le latin *ignavus*, etc. Il me reproche de choisir pour le néerl. *nauw* le sens de «étroit» plutôt que celui de «strict». C'est proprement de l'hypercritique. — *scriftôr*. M. C. a raison; je devais dire: «moyen néerl. *schriftoor*, latin *scriptorium*». Il m'est arrivé çà et là, par souci de concision, de supprimer l'intermédiaire. Ainsi, pour *spiègue*, qui nous vient du fr. *espiègle* et non directement du germanique.

Dans l'index étymologique du D L, le lecteur trouvera tous les étymons germaniques que l'on cite pour élucider les origines du liégeois. Mais il est d'autres termes qui paraissent bien dériver de la même source et qui n'ont pas de note étymologique: *boubinêre*, *clâve*, *dasse* 1 et 2, *dawîre*, *djivron* (p. 717), *grâle*, *hansinêle*, *hêrike*, *hôtale*, *hurdin*, *hustumus'*, *inglêtin*, *lôdin*, *man'daye*, *mèkin*, *prîme*, *tawe*, *vênin* (t. de batellerie), etc. En terminant, je signale aux germanistes ces termes obscurs, ainsi que d'ailleurs ceux pour lesquels j'ai tâché de fournir une explication, souvent toute provisoire.

Liège.

JEAN HAUST.

P. DE WAKKER VAN ZON EN VOLTAIRE

De betekenis van de Wakker van Zon, die onder verschillende pseudonymen velerlei heeft geschreven, is eerst in 1911 door J. Koopmans goed in het licht gesteld¹⁾. De uitvoerige werken over Nederlandse Letterkunde van Jonckbloet, te Winkel en Kalff konden slechts enkele bladzijden over de schrijver bevatten, van wie zij bijna uitsluitend de vier romans bespreken die, onder de schuilnaam Bruno Daalberg, M. D., het licht zagen. Allen erkennen zijn geest en zijn hekelend vernuft, maar men vindt zijn grappen menigmaal plat en onkies; vooral te Winkel heeft dit bezwaar. Erger is wat Kalff hem verwijt, en daar diens oordeel mij in dit geval onjuist en onbillijk voorkomt, wil ik beproeven de schrijver, wiens werken ik altijd met genoegen heb gelezen, van een m. i. onverdiende blaam te zuiveren.

Kalff verwijt dan aan de Wakker van Zon, dat hij niet trouw is gebleven aan het „patriotisch verlichtingsvaandel”, gelijk Loosjes en Kist, maar een „overlooper” is geworden (blz. 445). Hij moet van mening veranderd zijn tussen het schrijven van de *Steenbergsche Familie* (1806—1809) en de *Overijsselsche Predikantsdochter* (1816), en in zijn laatste roman, *Jan Perfect* (1817), drijft hij de spot met de verlichting.

In zijn eerste geschrift, *De Adel* door Anonymus Belga (1768), valt hij de adel aan, terwijl hij op 't eind van zijn leven de betrekking aanvaardt van sekretaris bij de Hoge Raad van Adel. Nog in de *Steenbergsche Familie* richt hij zich tegen de adel, maar in de *Overijsselsche Predikantsdochter* maakte hij iemand van adel tot de held van het verhaal. Voorts usurpeerde hij de titel van Baron en Mr. in de Rechten.

Wat is van dit alles juist? Het eerste geschrift, *De Adel*, is een aanklacht tegen de adel als wettelijk bevoorrechte stand, die uitsluitend op grond van hoge geboorte zeggingschap had in 's Lands Bestuur. De schrijver gebruikt daarbij soms sterke

¹⁾ Van Kist tot Daalberg, opgenomen in *de Beweging* IV, (1911), blz. 5 vlg., 113 vlg., 268 vlg. en herdrukt in zijn *Letterk. Studiën over de 19e eeuw*, Amsterdam 1931, blz. 47—140.

Jonckbloet, *Gesch. der Nederl. Letterkunde* V, blz. 283 vlg.; te Winkel, *De ontwikkelingsgang der Ned. Letterk.* IV, blz. 280—283; Kalff, *Gesch. der Nederl. Letterk.* VI, blz. 445—511.

uitdrukkingen (blz. 13) — hij was toen 28 jaar —, maar hij wil bij 't afschaffen van de heerlike rechten geen „hardigheden... 't zijn geen kwaaddoeners die gestraft worden ... zij dwaalen meest allen ter goede trouw” (blz. 93); „de edellieden van den tegenwoordigen tijd zijn voor 't land van weinig nut” (blz. 124), maar er zijn talrijke uitzonderingen, waarvan hij er velen met name noemt (blz. 126). In zijn latere werken, toen de heerlike rechten waren afgeschaft, vindt men nog wel ironie en spot met sommige personen van adel — gelijk hij met mensen uit alle kringen spot — maar een aanklacht tegen de adel als stand komt niet voor. Niet slechts in de *Overijsselsche Predikantsdochter* is de held van de roman een edelman, maar ook in de *Twee en dertig woorden of de les van Kotzebue* (1805) is de man die door het leven een edeldenkend, zachtzinnig filosoof is geworden iemand van zeer hoge geboorte, Graaf de Montalbi, al maakt de schrijver ook van hem, gelijk van bijna al zijn personen, somtijds een karikatuur. In de *Steenbergse Familie* zijn de helden van de roman allen van adel: de zeeman Jonker van Steenberg (de jongere broeder van de bekrompen baron) en de jonge Horatio von Morgenthal. De „boerenbaron” Roggebast is dwaas, maar niet slecht; hij is trouw aan wie hem een dienst beweest. Precies dezelfde voorstelling vindt men in de *Overijsselsche Predikantsdochter*: de oude Graaf van Mathenesse is, evenals zijn adellijke buurman, hoogmoedig en bekrompen, maar Maurits van Mathenesse en Jonker van der Hout zijn edelmoedig en trouw. Saint Leger daarentegen, een grote schurk, is een lakei van oorsprong, die een adellijke titel heeft aangenomen. Kalff vergist zich, wanneer hij vermeldt dat deze figuur in de *Steenbergse Familie* als de schurk voorkomt; daar is de schurk de rentmeester Obadja Felinus, die zijn meester vleit en bedriegt; achter diens rug geeft hij heftig af op de adel (II, blz. 89). Geen spoor van veranderd inzicht is bij de schrijver te vinden.

Van de Wakker van Zon's leven zijn ons weinig biezonderheden bekend; zijn uit de romans blijkende veelzijdige kennis heeft hem nooit tot welvaart gebracht¹⁾. Mag men het hem dan euvel duiden, dat hij, die nooit anders dan tegen de politieke

¹⁾ In *De Prullemand van Apollo* enz. (1805) getuigt hij (blz. 1): „Door honger en dorst gedreven, neem ik voor een Weekblad te schrijven.” Ik geloof, dat hij met deze galgenhumor de waarheid zegt.

macht van de adel heeft geschreven, op 't laatst van zijn leven de onschuldige betrekking van sekretaris bij de Hoge Raad van Adel, hem bezorgd door protectie van de familie Falck, heeft aanvaard?

Ik heb geen enkel bewijs gevonden dat hij zich ooit Baron heeft genoemd of Mr. voor zijn naam heeft gezet, titels waarop hij geen recht had. Een Brabands edelman, gelijk Jonckbloet beweert (*Gesch. der Nederl. Letterk.* V, blz. 277)¹⁾, was hij, tenzij van verre oorsprong, zeker niet. Hij was geboren te Amsterdam en sommige eigenaardigheden van zijn taal doen aan die stad denken (b.v. telkens „vengster” voor „venster”, verder „geut” voor „goot”). Op de titels van zijn boeken staat alleen zijn naam of zijn pseudoniem, maar anderen hebben hem een edelman genoemd, b.v. van Kampen en later Jonckbloet. Kalff is misleid door de tussen haakjes geplaatste woorden „Baron de Wakker van Zon”, achter Bruno Daalberg, M. D., op de derde uitgave van Jan Perfect, verschenen ongeveer 13 jaren na zijn dood. Misschien heeft men gedacht, dat een sekretaris van de Raad van Adel wel een edelman was geweest.

Ik zal hier niet herhalen, wat Koopmans zo goed heeft gezegd over de betekenis van de Wakker van Zon als schrijver. Een satyricus zou ik hem niet in de eerste plaats willen noemen, liever een karikaturist; de tekenaar van de platen die sommige van zijn boeken illustreren, heeft dat ook zo begrepen en diens werk wordt dan ook op de titel „karikatuurplaten” genoemd. Mijn bedoeling is zijn verhouding tot Voltaire te bespreken, iets wat tot mijn verbazing geen der door mij geraadpleegde schrijvers, zelfs Koopmans niet, heeft gedaan²⁾.

Men heeft de romans van Bruno Daalberg gerekend tot de school van Smollett en Fielding en ook invloed toegekend aan de

¹⁾ Een geslachtslijst van de Wakker van Zon vindt men in *Bijvoegsels op het Vaderlandsche Woordenboek*, oorspronkelijk verzameld door J. Kok, Amsterdam, 1799, op de naam Zon (van). J. ten Brink, *Gesch. d. Nederl. letterk.* (blz. 599), zegt, misschien op 't voetspoor van Jonckbloet: „uit een aanzienlijk Brabandsch geslacht geboren”.

²⁾ Ik vond alleen bij J. Prinsen, *De Roman in de 18e eeuw in West-Europa*, Groningen-Haag, 1925, blz. 284, de opmerking: „Bij Bruno Daalberg komen wel sporen van Voltaire voor.” Daar de romans van Bruno Daalberg chronologies buiten het kader van zijn boek vielen, kon de Heer Prinsen deze opmerking niet nader toelichten. Doch in zijn *Handboek tot de Nederl. Letterk. Gesch.*, 1928, blz. 521 vlg. bespreekt hij wel die romans, maar maakt geen gewag van Voltaire.

schelmenroman, met name aan de Vermakelijke Avonturier van Heinsius¹⁾, in een der romans genoemd. Iets eigenlijk picaresks kan ik bij Bruno Daalberg niet ontdekken; groter is de verwantschap met de beide Engelse schrijvers, maar dan moet er toch op gewezen worden, dat Bruno Daalberg, als een deugdzaam Hollander, zijn helden even ontoegankelijk maakt voor verleiding als zijn heldinnen, dus heel wat meer hecht aan kuisheid dan Fielding: men denke aan Tom Jones. In elk geval is echter Voltaire veel meer het model geweest voor de Wakker van Zon, dan enig ander auteur.

Dat onze schrijver veel Frans las, blijkt uit sommige Gallicismen die men bij andere Nederlanders zelden of nooit aantreft. Hij spreekt, in de *Overijsselsche predikantsdochter* I, blz. 96 van „gepipeerde” dobbelstenen (fr. „piper”, bedriegen, vervalsen), van „Spaansche kasteelen” voor „luchtkastelen” (I, blz. 164); in de *Steenb. Fam.* leest men II, blz. 271: „in 't bigotte, weet gij, geef ik niet” (vgl. fr. „donner dans la bigotterie, dans la dévotion”) en elders (III, blz. 5) noemt hij het *knopentellen*, de „edele Boutonnomancie”; een knoop die de niet jonge freule Agnes voorstelt, is „wel is waar wat verlept, maar heeft schoone overblijfsels” (cf. Fr. „elle a de beaux restes”).

In *Nog wat lectuur op het ontbijt* enz., blz. 39, gebruikt hij de uitdrukking „het woord van het raadsel” (fr. „le mot de l'énigme”) om te zeggen wat de verklaring is van een lastige kwestie. Ik noem slechts enkele voorbeelden.

Dat de spotter Voltaire een lievelingsauteur was van de Wakker van Zon, getuigen verschillende plaatsen uit zijn werken. Het eerste nummer van de *Prullemand van Apollo* begint met een motto uit *Candide*; in de *Steenb. Fam.* wordt (I, blz. 62) uit Voltaire's *Mérope* (I, sc. 3) de versregel aangehaald: „le premier qui fut roi, fut un soldat heureux” en op blz. 380 en blz. 383 (van deel IV) komen duidelijke toespelingen voor op de filosofie van Pangloss in *Candide* (zie hierachter); in de *Overijss. Predikantsdochter* (II, blz. 34) wordt spottend gewaagd van een hoogleraar die beweerd had, dat „de snoode Voltarius door behulp eener zekere Pucelle d'Orléans de hand aan dit

¹⁾ J. ten Brink, *Gesch. der Nederl. Letterk.*, blz. 600.

J. Prinsen, *Handb. tot de Nederl. Letterk. Gesch.* blz. 522: „Jan Perfect herinnert aan Don Quichotte en de Schelmenromans.”

afgrijsselijk systema (bedoeld wordt het atheïsme) gelegd had". In *Twee en dertig woorden*, enz. vermeldt de schrijver, II, blz. 205, Voltaire's *Candide*.

Het kan ons dan ook niet verwonderen, dat de Wakker van Zon op 't laatst van zijn leven een roman geschreven heeft, die naar geest en strekking, naar opzet en behandeling, een onbetwifelbare navolging van *Candide* genoemd moet worden. Ik bedoel *Jan Perfect of de Weg der Volmaking, vertoond in het leven en de zonderlinge lotgevallen van een Leydsche (sic) apothekers zoon*, kluchtige roman, door Bruno Daalberg, 1817 (3e druk, z. d. ± 1831). Ter inleiding van het bewijs diene het volgende.

De *Candide* verscheen in 1759 en werd, vermoedelijk omstreeks 1768, in het Hollands vertaald onder de titel *De Gevallen van Candide of de ongeveinsde jongeling*¹⁾. Dat de roman, in het oorspronkelijk of in vertaling, in ons land veel gelezen is, komt mij zeer waarschijnlijk voor, maar kan ik niet bewijzen; bekend is 't echter dat de filosofiese stelling die er in wordt bespot ook in Nederland gedurende de achttiende eeuw de aandacht van velen trok. Die stelling is ontleend aan de wijsbegeerte van Leibnitz en door deze aldus geformuleerd: „nisi inter omnes possibiles mundos optimus esset, Deus nullum produxisset”. (*Theodicaea* I, 18, 1710)²⁾. Het geloof aan de spreekwoordelijk geworden „meilleur des mondes possibles”, waarin „tout est pour le mieux”, voert tot het optimisme, tot de „perfectibiliteit” van alles; men meent de verwerkeliking er van in alles te zien wat gebeurt³⁾. De stelling hangt op haar beurt weer samen met Leibnitz' theorie omtrent de „harmonie préétablie”, waardoor de substanties die het geheel vormen, hoewel geheel zelfstandig en niet op elkaar kunnende inwerken, toch voortdurend met elkander in overeenstemming zijn⁴⁾. Een volgeling van Leibnitz,

¹⁾ Ik ontleen dit bericht aan H. J. Minderhoud, *La Henriade dans la littérature hollandaise*, Parijs, 1927, blz. 21. Deze vertaling schijnt zeldzaam te zijn geworden. Over de *Candide* leze men een opstel van J. Tielrooy, *Voltaire als Roman- en Novellenschrijver* (speciaal over *Candide* de §§ 8 en 9), geplaatst in de *Nieuwe Gids* van 1916. Ik heb met veel profijt, even als Dr. Tielrooy, de editie van *Candide* gebruikt, door A. Morize in 1913 te Parijs bij Hachette uitgegeven.

²⁾ Uitvoeriger, in 't Frans, in G. G. Leibnitzii *Opera philosophica omnia*, ed. Erdmann, 1840, II, blz. 623.

³⁾ C. B. Spruyt, *Gesch. der Wijsbegeerte*, Haarlem, 1905, blz. 489 vlg.

⁴⁾ C. B. Spruyt, *Gesch.*, enz. blz. 480 vlg.

Chr. Wolff, heeft een reeds bij Leibnitz aanwezige mening over de „ratio sufficiens” uitgewerkt, door te betogen dat al wat gebeurt, elke verandering, een reden heeft, waardoor het terecht juist zo is geschied¹⁾.

Gelijk het geval is bij elke populair geworden wijsbegeerte, bekommerden de leken zich weinig om de grondslagen van het moeilijk te begrijpen systeem van Leibnitz en Wolff. Zij aanvaardden enkele buiten het verband gebrachte uitspraken als stof voor hun gedachtenwisseling. Zo vertelt Betje Wolff in een van haar brieven (gedateerd 1774) aan D. H. Gallandat Huet, dat zij met Dr. Hollebeek „een hardnekkige Wolfiaan” pleegt te spotten, door hem „eeuwig en altijd (te beduiden) hoe iets b.v. dat hem boos maakt, zo zijn moet. Zo hij klaagd „„dat zijn koetsier den haver verkwist”” of „„dat de knecht niets naar zijn zin doet””, kom ik ... voor den dag met zijne Beste Waereld en soutineer dat, volgens de *Ratio sufficiens* de koetsier zo heeft moeten handelen en dat de knecht naar de *Harmonia prae-stabilita* gehandeld heeft. Schreeuwt hij van kiespijn (daar hij zeer aan lijdt), ik kom met veel bedaardheid en zeg „„alles is goed”” enz.”²⁾.

De Wakker van Zon, die zijn romans een dertig jaren later begon te schrijven, moet na de ontgocheling ten gevolge der gebeurtenissen van 1795 en volgende jaren, de leer van het optimisme en het geloof aan de steeds toenemende volmaking wel als een bittere bespottung van de werkelijkheid gevoeld hebben. Reeds in de *Twee en dertig woorden* enz. wordt (I, blz. 45) gesold met het optimisme van Leibnitz en de hierboven reeds vermelde plaatsen uit de *Steenb. Fam.* tonen duidelijk dat de auteur de ironie van Voltaire op dit punt navolgde. Men leest er, hoe Baron Roggenbast, de sentimentele ongeluksvogel, als gelukkige echtgenoot van Hanna, de kamenier van adellik bloed, filosofeert over de lotgevallen van zijn leven: „Was ik niet door de zanggodinnen bedrogen, door Obadja van de huid gelicht en door den President (van het revolutionair comité) op den dijk gejaagd, ik had nimmermeer met mijn Hanna, die beter is dan ik, het geluk en de kost gevonden” (o.l. IV, blz. 380). En

¹⁾ C. B. Spruyt, *Gesch.*, enz., toont (blz. 497—499) Wolffs fouten tegen de logica aan.

²⁾ *Van en over Betje Wolff geb. Bekker*, uitgegeven door Mr. R. H. J. Gallandat Huet, Haarlem, 1884, blz. 56 vlg.

in hetzelfde deel (blz. 383) zien de Vrouwe van Steenberg en Ds. Felinus in „hoe alles zoo had moeten zijn zooals het was; en dat zij zonder haar ongeluk en de schelmerijen van anderen niet zouden genieten wat hen thans nog, schoon onverdiend, te beurt viel”.

Dat de roman waarvan ik hierboven (blz. 5) de uitvoerige titel heb afgeschreven, een navolging is van *Candide* blijkt reeds uit die titel. Wie de hoofd- en de bijtitel goed begrijpt, ziet in, dat *Jan Perfect of de Weg der Volmaking* niet veel anders aanduidt dan de bijtitel van *Candide ou l'Optimisme*. De Wakker van Zon had een te rijke fantasie om zijn held juist de zelfde voorvallen te laten beleven als de goede *Candide*, maar in de twee romans zijn de avonturen toch soortgelijk. *Jan Perfect*, door zijn Vader opgevoed in de leer der „Perfectibiliteit”, gaat, wees geworden, op reis; hij begaat in zijn onnozelheid allerlei vergissingen, loopt in Engeland gevaar voor zijn leven door in handen te vallen van zielverkopers en rovers, lijdt schipbreuk en belandt in Spanje bij een klooster van Capucijners, die hij, zwetsende „de Perfectionibus”, weet over te halen tot noodlottige proeven met een door hem bedacht middel van zeilen; hij wordt vervolgens overgeleverd aan de Inquisitie, ontsnapt naar Frankrijk en bewondert in Parijs een juffertje van de Opera, dat hem als souvenir aan de weg der volmaking, te zamen betreden, een ziekte bezorgt, waarvan de geneesheren, die een doeltreffender methode niet kennen, hem na drie maanden genezen, doch ten koste van zijn linkeroog¹⁾. *Jan Perfect* steekt dan de Alpen over, komt opnieuw in handen van rovers, wordt bevrijd door de „liefde” van een „doodonschuldig” meisje, dat hij trouwt en dat hem van stonde aan met haar „neef” bedriegt en uitschudt. In Napels wordt hij met smaad uit de stad verbannen, komt als galeiboef op een Turks schip, lijdt weer schipbreuk en bereikt Palestina, waar hij, steeds de zich volstrekkende volmaking der wereld betogende, door de Joden eerst wordt geëerd, maar, als zij de van hem verwachte topazen en diamanten niet ontvangen, door hen verdreven. Hij geraakt daarop in slavernij bij een Arabier en wordt dan „per divinationem van een kudde blatende schapen” koning van de Paralapapappers, een volk even ontbloot

¹⁾ Men herinnert zich dat Pangloss in *Candide* door een dergelijk avontuur zijn ene oog verliest.

van gezond verstand als hij. Hij jaagt door zijn hervormingen van onderwijs¹⁾, landbouw en woonwijze zijn onderdanen voort op de weg der volmaking, tot eindelijk alle welvaart is verdwenen en de koning vluchten moet. Een verstandige ketellapper, die ook iets weet van het boerenbedrijf, redt gelukkig het volk van de ondergang. Ten slotte zal Jan Perfect in Cairo met behulp van de dames uit de harem de volmaaktheid bereiken, maar het einde is, dat hij op last van de Sultan tot een zeer onvolmaakte man wordt gemaakt en in die toestand terugkeert naar zijn apotheek aan de Breestraat te Leiden.

Na elke mislukking, na elk ernstig gevaar, is Jan Perfect, evenals Candide, een ogenblik geschokt in zijn optimisme, dat intussen dadelik herleeft om hem opnieuw in 't ongeluk te storten. Eerst op 't einde komt, zo al niet de theoretiese genezing, dan toch een beter inzicht in de praktijk, zelfs bij Jan Perfect. Candide is niet langer de dupe van Pangloss' geleerdheid en geeft hem geen andere repliek dan „il faut cultiver notre jardin”. Jan Perfect heeft in de trekschuit naar Leiden nog een betoog van de filosoof Habacuc Knaagwurm nodig, voor hij, nu twijfelend „omtrent der menschen algemeene volmaaktheid” (II, blz. 197) weer aan zijn gewone werk gaat.

Behalve uit het verloop van het verhaal blijkt de navolging van Voltaire uit verschillende bijzonderheden.

De overige romans van de Wakker van Zon spelen, gelijk men dat van een Hollandse realist kan verwachten, alle op plaatsen waar de schrijver zich blijkbaar thuis gevoelt: in 't achterland van Overijssel, in de beide Hollandse provincies, in Brabant en in Noord-Frankrijk. Een tocht naar Engeland en een reis heen en terug in korte tijd naar de Oekraïne, worden in een paar bladzijden afgedaan. In Jan Perfect maakt daarentegen het realisme plaats voor wilde fantasie: zijn Paralapapappers zijn even irreëel als Voltaire's Eldorado; we komen in landen, waar noch Voltaire noch zijn Hollandse navolger de weg wisten. Veel duidelijker intussen dan uit de schildering der omgeving en uit de gelijksoortigheid der avonturen, blijkt de navolging uit het

1) Koopmans heeft reeds gewezen op de verstandige denkbeelden over onderwijs die Bruno Daalberg getoond heeft te bezitten. Hij was een vijand van systematiseren en generaliseren, van 't vaststellen van de beste methode, alsof die voor alle leerlingen dezelfde kon zijn. „Tegen de verlichting” (zie Kalff) schreef hij evenmin als Voltaire dat deed.

telkens terugkeerend thema der „volmaaktheid” van de wereld, uit de antipathie tegen de Inquisitie, tegen geesteliken en geneesheren en ’t meest van al uit het karakter van de hoofdpersoon. In Jan Perfect heeft de Wakker van Zon verenigd het onverbeterlik getheoretiseer van Pangloss met de onnozelheid van Candide. De pessimist Martin van Voltaire is in de Hollandse roman de filosoof Habacu Knaagwurm.

Naast de overeenkomst tussen de beide romans die wij opmerkten, dient ook gewezen te worden op het verschil. In de allereerste plaats is dat het zeer groote onderscheid van talent bij de twee auteurs, waardoor Candide een meesterstuk van stijl en compositie is geworden. Men zegt, dat Voltaire de Friso van van Haren gekarakteriseerd heeft door het oordeel: „Style hollandais, cent paroles pour une”. Indien Voltaire de Hollandse navolging van zijn Candide had kunnen kennen, zou hij waarschijnlijk dat vonnis hebben gehandhaafd. Bij meer dan dubbele omvang is Jan Perfect armer aan inhoud. Telkens komt de auteur door redeneringen het verhaal onderbreken; geen oogenblik vergeet men de man die het spel vertoont; zijn ironie is menigmaal zwaar en grof, vergeleken bij die van Voltaire. De Wakker van Zon laat ons soms lachen; Voltaire had bij ’t schrijven een glimlach om de lippen, en in zijn Candide is die lach niet altijd „son hideux sourire”. Door aan Jan Perfect en de eigenschappen van Candide en die van Pangloss toe te kennen, heeft zijn biograaf hem tot een zot en een karikatuur gemaakt, terwijl wij voor Voltaire’s hoofdpersoon, die hulpvaardig is en trouw, en al zijn reizen onderneemt om zijn Cunegonde, hoe deerlijk ook verhavend, terug te winnen, een zeker gevoel van sympathie krijgen, dat de belachelijkheid van zijn persoon tempert. Candide is aan ’t eind van zijn avonturen een wijzer en gelukkiger man, Jan Perfect’s tweeslachtige natuur heeft het niet verder gebracht dan tot twijfel, misschien tot doffe berusting. Zo is de Hollandse roman voor wie ’t niet alleen te doen is om zich met de karikaturen te vermaken, somberder dan de Franse¹⁾.

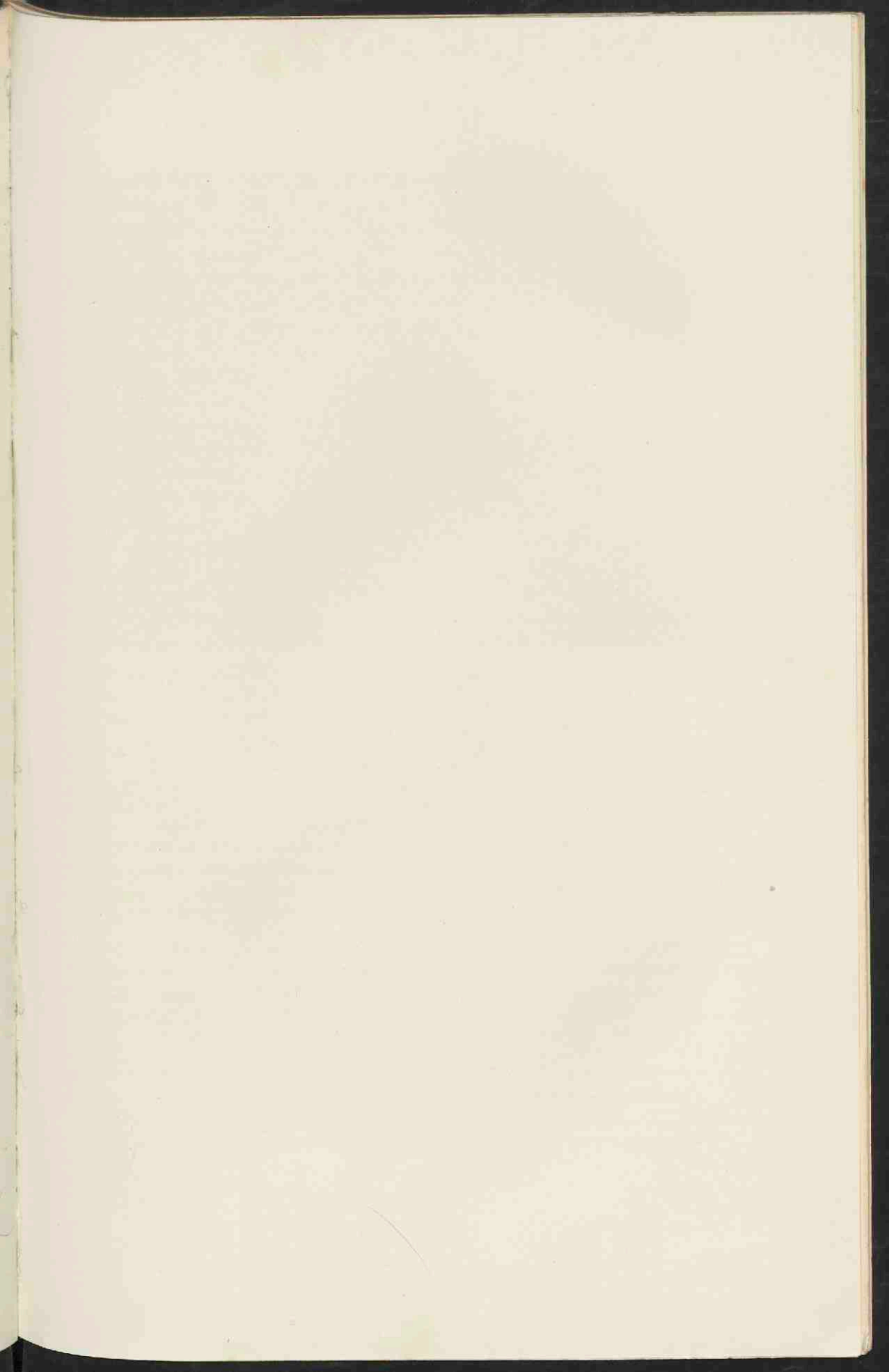
Dit alles neemt niet weg, dat een lezer die over wat geduld beschikt ook nu nog met genoeg Jan Perfect kan lezen, vooral

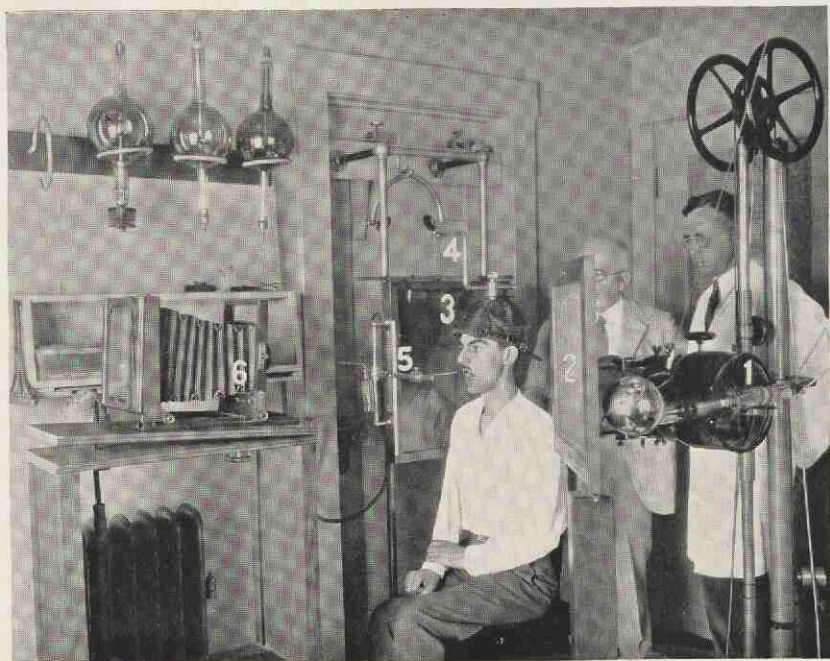
¹⁾ Terecht zegt Morize (o. l. blz. XLVII): „Candide n'est pas une oeuvre désolée et déprimante”, het is: „une oeuvre de clairvoyance et de pessimisme sans désespoir.”

om de denkbeelden van De Wakker van Zon te leren kennen; nog meer verdienen diens andere romans, door de levendiger verhaaltrant en door de tekening van het leven der Nederlanders uit „de Franse tijd”, herlezen te worden. Meesterstukken zijn het niet, maar wie weet uit de eerste twintig jaar der negentiende eeuw een Nederlandse roman te noemen, die in de verte vergeleken kan worden met het beste wat in die tijd geschreven werd in Duitschland, Engeland of Frankrijk?

Wassenaar, Maart 1932.

D. C. HESSELING.





The X-ray tube and some of the auxiliary apparatus used in the operations described in the article on "The Application of X-rays to Speech-Analysis".

1. Target and tube, in position, as described. — 2. Lead screen (not quite in position) to protect camera. — 3. Leather helmet to enable the speaker to hold or to resume a given position. — 4. Adjustable bracket to hold the helmet at a given distance from the cassette and to allow it to be raised or lowered vertically. The adjustable bolt (with set-screw) on the outer shaft passes (always at a right angle) through a metal plate just above the helmet and is firmly fastened inside the helmet to a median metal shank which prevents deformation of the helmet. Thus the speaker may raise or lower his forehead without changing the position of the helmet's grip on his head. A given raising or lowering of the forehead causes a corresponding change in the outline of the neck, therefore also of the outline of the tongue. — 5. Attached to vertical rod on side of cassette: a movable horizontal bracket and on it an accurately adjustable slide with a rod pointing at the middle of the speaker's (closed) lips. — 6. Camera for recording lip-positions simultaneously with X-ray exposure.

Note. The object visible between the speaker's lips is a small rectangular cork block used, in a few cases, to keep a constant distance between the incisors — generally, a needless precaution.

THE APPLICATION OF X-RAYS TO SPEECH-ANALYSIS

I am glad to have been invited to contribute a brief account of one of my own investigations to this volume of *Mélanges*, in which I may thus join many colleagues who in this appropriate way can pay an international tribute to Dr. J. J. Salverda de Grave.

Soon after Röntgen's discovery of the X-rays, now almost forty years ago, a few known attempts were made to apply them to the study of speech-articulations; but for a long while this new kind of phonetic investigation remained unsuccessful as well as dangerous. A summary chronological list of articles published between 1897 and 1929, with a mention of G. O. Russell's book (*The Vowel: its Physiological Mechanism as Shown by X-ray*, 1928), was added by Messrs. Parmenter, Treviño, and Bevans to their article on "A Technique for Radiographing the Organs of Speech", illustrated with seventeen figures and published in the *Zeitschrift für Experimental-Phonetik* of 1 July, 1931, p. 63—84. The latest article that can be mentioned here is that by Parmenter and Treviño on "Vowel Positions as Shown by X-ray", published with twenty-seven figures, in *The Quarterly Journal of Speech*, in June 1932. From this too brief mention of various fellow-pioneers, I pass to a summary account of my own experiments — the first account that I have published.

In December 1927, a generous offer by Dr. R. G. Van Nuys, a röntgenologist of Berkeley, California, enabled me to plan and not long afterward to undertake, at his laboratory and with his personal collaboration, the actual making of various systematic series of X-ray films illustrating speech-articulations. Individuals well adapted by the regularity of their anatomy, as well as by numerous other qualities, to furnish what seems to me the surest basis of an initial study (normal facts) are not numerous; also special auxiliary apparatus had to be devised and made. By July 1929, we had at last discovered how, with reasonable care, to hold our speakers (our *sujets parlants*) in a firm known position, and thenceforward we could rely at least upon this essential (but often neglected) feature of all such operations.

To obtain any homogeneous series of X-ray speech-films,

one must enable the speaker under examination to sit comfortably in a fixed known position which, being known and recorded, may be repeated accurately a minute or a month later. Every distance and every angle should continue to be the same. Any measurable shift of head or neck will make the film which it affects difficult or impossible to compare with other films made as intended. For example, a raising or lowering of the nasal bone, or a shift backward or forward of the speaker on his chair, of course changes the angle formed by his chin and neck, and the resulting photographic image may be markedly altered, though the sound was the same as for the preceding film, made as intended. Tilting of the head to either side will likewise change the *apparent* character of the articulation visible only in two dimensions. Again, if the speaker does not cooperate as instructed, he may twist his head round, more or less, in his leather helmet, which must not be strapped so tightly as to interfere with his circulation or his equanimity. In a word, his position must be verified immediately before every new exposure to the X-rays, synchronised with a photograph of the lips.

Nearly all the published reproductions that I have seen are either a few isolated specimens (usually lacking adequate vividness) or, if numerous, not only fail to compose a metrically homogeneous series but also lack the definiteness of outlines and contrasting shadows required for comparative study, as well as other essential qualities¹⁾.

If the original X-ray films have the clearness and the homogeneity now attainable with good equipment, a definite plan of procedure, and a careful technique in which the radiographer, phonetician, speaking subject, and an assistant must all cooperate, their relevant outlines may be traced — in my case, on bluish tracing-cloth tightly fastened with two spring-clamps over one film on an electrically illuminated and electrically cooled calibrated viewing-box. Satisfactory radiograms can also be accurately reproduced on smaller so-called "ortho" films which can be rapidly duplicated with no change of scale on other films

¹⁾ Both a lack of consistency in his experimental technique and a lack of clarity in his published reproductions, if not in his original films, are illustrated in Dr. G. Oscar Russell's book on *The Vowel* (1928), mentioned again at the end of the present article.

called "process" prints. Either of these smaller films may then be legitimately retouched so as to preserve certain delicate features which are otherwise almost sure to disappear in the processes required by reproduction for publication in a book or printed article. Through unsuccessful technique in the radiographing or later, adequately accurate reproduction in this final form seems to have been extremely rare. Although practice may considerably increase one's skill, mechanical and other vicissitudes are sure to produce a great many films of which only parts are usable, or which must be completely discarded. In the best of my 500 specimens, which can be displayed in series of sixteen in well-illuminated viewing-boxes, the most important features — even the outline of the soft palate and uvula — can be seen clearly at a distance of from six to eight meters. Slides made from the films are useful; slides made from tracings can of course be clearly reflected to a much greater distance. X-ray speech-films, displayed in systematic series, tell a true story of speech-articulations, though this story is far from complete. Introducing no arbitrarily imagined elements into their illustration of typical articulations, they differ from all "sound-charts" made without their help and regularly (for example) showing the same form of laryngeal resonance-chamber, whatever the sound and whatever may be the outline assumed for the upper part of the tongue¹).

Van Nuys and I have carried on our operations at 100 milliamperes; 85—90 kilovolts; target distance 1.5 m.; exposure about 0.05 sec. In these very short exposures, slight variations may be due to the timer. If the simultaneous photograph of the lips, as well as the radiogram, shows no shift or blurring, both must be correct. The radiographic conditions just stated would allow a continuous absolutely safe exposure at least forty times as long as the total time required by a maximum of twenty films made of the same person at a single session. About ten to sixteen are all that we can make advantageously; but each articulation should be X-rayed at least twice. Various uncertainties, due to mechanical causes and to anatomical differences

¹) Additional information, accurately supplementing X-ray speech-analysis and of great value as a whole, is given by Mr. V. E. Negus in his remarkable book on *The Mechanism of the Larynx*, London, 1929.

as one passes from subject to subject, or due to other causes, require the making of a preliminary test-film which must be developed for inspection before the rest are attempted. This simple precaution saves energy, time, and money.

The relevant area that must be shown on our 25×20 film includes the nasal bone and five vertebrae, one ring of the windpipe (trachea), and the profile of the lips as well as that of the neck. The target is on the same level as the approximately horizontal U-shaped curve between the closed teeth and is at a right angle to the molars. The pupils of the eyes, looking straight forward at the lens of the camera, help to establish the best position. The speaker sits with his right shoulder against the bottom of the cassette, the median sagittal plane of his head and neck being parallel to the film. The resulting image is thus about one ninth larger than life-size.

The speaker begins with a very brief spontaneous pronunciation of the first continuant in a systematic series of continuants, transitional and plosive sounds not being possible, at present, in X-ray photography, though possible to study with the help of X-rays. Next, at a spontaneously selected and known pitch and not more loudly than in normal conversation, the speaker prolongs this continuant for two or three seconds, generally twice; if it shows no perceptible change of pitch or quality, the two strings of the X-ray tube and the camera shutter are pulled simultaneously. If the X-ray film thus made is completely successful, the positions of the following parts (and of others) will be revealed clearly enough for tracing and reproduction for publication: (1) the resonance-chamber formed by the nasal cavity and the nasal pharynx; (2) the hard and soft palates, often with a good outline of the uvula; (3) the floor of the mouth when the tongue is drawn back or its blade is raised; (4) the back and curving sides of the whole pharynx (most clearly revealed by nasal sounds), down to the oesophagus; (5) the thyroid, arytenoid, and part of the cricoid cartilages, whose form, however, is clear only after ossification (chiefly affecting the thyroid and cricoid, in the few cases noted); (6) the form of the oral resonance-chamber, that is, of the tongue from its tip to its foramen caecum, or thereabouts, according to the articulation; (7) the lowest (or laryngeal resonance-chamber), showing its maximum capacity, as exhibited sagittally, when the

base of the tongue is curved far forward as for [i], or far forward at the valleculae, but bulging backward over the top of the epiglottis (always clearly visible), as for [u]; (8) the hyoid bone; (9) the approximate position of the "true" and "false" vocal cords, disclosed roughly by the relatively dark area between them.

X-ray films cannot yet include plosives, but their typical articulations can be fairly well revealed by palatograms, and their whole movement, pretty well, by another method not within the scope of this article. In the flow of natural speech, all continuants have an onglide and offglide measurably revealed by a kymograph or oscillating mirror; but their characterising constant components manifest themselves in an individual waveform which may be prolonged for several seconds with fluctuations due only to variations of amplitude or to a possible shifting of phase. The X-ray film must and can be made at any point during the brief prolongation of a given *quality* (say, that of [u], [i], [f], [x] "achlaut", or any other continuant), which is not seriously affected by slight changes of intensity or "loudness", though great changes of pitch change the quality of certain sounds and must be avoided.

Frequent spraying of nose and mouth with a compound of iodised sesame oil will spread a dense but infinitesimally thin film over all exposed surfaces of the soft parts and thus disclose the outlines or areas, or both, indicated above. The rear outline of the tongue, down into the valleculae, is seen through the jawbone; also, generally, the attachment of its plica triangularis. In some cases, the upper outline is partly concealed by the crowns of one or two pairs of lateral teeth, or by metallic fillings; if any segment thus concealed does not exceed about 1.5 cm. on the dorsum, or about 1 cm. at the tip, it can be pretty safely assumed, but in a tracing all assumed lines must of course be indicated as such. In several films the whole dorsal outline made by the markedly flat articulation of [a] is seen through the teeth as well above them.

Not satisfied with sprays (possibly having used the wrong kind, or a good kind wrongly), various experimenters have attempted to outline various soft parts with metallic foil or with tiny metal chains. Elaborate operations with one or the other of these means, or with both, are described by Messrs.

Parmenter, Treviño, and Bevans, as well as by Mr. G. Oscar Russell. Not having witnessed any of these operations, I can judge them, and not too well, only by published results. The reproductions of films thus made seem to me less vivid and less instructive than those made with the spray of iodised oil already mentioned. Though not with equal efficiency, this spray reaches all the soft surfaces, making some of the most important identify themselves vividly; others well enough to justify useful conclusions. A complete covering with any kind of foil seems impossible and, in any case, this method seems to leave numerous important features in their original obscurity. As for gold chains, or any other kind, even though, as alleged, they may not disturb the speaker nor (this is more important) distort his natural articulation, a chain cannot surely hold its intended position along the median line of the tongue from its tip backward through the furrow to foramen or radix, then downward through the supposed middle of the often very humpy lymphoid tissue; still less can any chain stick surely to either base-line of the frenulum linguae, nor to the forward-curving surface of the base of the tongue when it bulges backward, as in the articulation of [u], [o], [x], etc. As is proved by photographic reproductions, adhesion yields to gravity and the chain dangles down vertically, away from the curve which it should help to outline. If the dorsal furrow is or becomes at all deep through possible upward bulging of the sides of the tongue, this furrow is usually revealed by the film of spray (like other cavities); but in any case a two-dimensional picture cannot reveal transverse curvatures nor can it disclose the transverse slopes. If stereoscopic X-ray films ever attain the ideal efficiency thus implied, we shall perhaps be able to estimate the varying cubic capacities of the three resonance-chambers whose varying form and volume determine so largely the many different sounds that combine to constitute the intelligible symbolism of human speech. Two-dimensional X-ray films reveal a highly significant part of the truth that we are seeking.

Of the 500 X-ray speech-films thus far made in my various series, possibly a fifth adequately fulfil the exacting requirements stated above; many others at least supply clear details needed for comparisons. English (American and British of familiar types), "standard" French and "standard" Spanish, illustrated

by ten or more normal adults to each of whom one of these is a mother-tongue, furnish my best records. The sounds successfully X-rayed are limited to about twenty types of those continuants (including a few consonants) which may bear stress in natural speech and can evidently be prolonged for two or three seconds without any perceptible variation of quality. That this is possible is plainly indicated by the fact that two well separated productions by a given individual of what the operator's ear judges to be the same sound (for example, [u] or [i]) result in two essentially identical radiograms. The superposition of film on film is much less likely to make comparison possible than is that of tracing on tracing.

Marked discrepancies are rare and must be attributed, I think, to some error in the coöperation of operator and speaker in maintaining the constant posture intended, rather than to the articulation itself; however, a given individual may, for example, slightly raise one side of the tongue higher than the other in pronouncing the same sound the second time, thus conveying, in a two-dimensional picture, the impression of an apparently higher articulation without essentially changing the acoustical character of the resonance-chamber. Marked increases of loudness are in some cases the evident cause of what may be called a compensatory change of the articulation, for when the incisors are far apart (as for a very loud [a]) the tongue cannot keep the same position as when they are close together (as for an [a] just loud enough to be clearly identified).

At least in certain vowels, a marked raising of pitch causes the whole larynx to rise (two cm. or more), therefore also the base of the tongue, as I have discovered by having a soprano sing a given vowel two octaves higher than her lowest clear *speaking* production of the same vowel. When a given individual repeats the same quality of sound at the same pitch and with no marked change of intensity (loudness), he will also repeat his articulation; his muscles have acquired uniform habits and thus repeat spontaneously, easily, and in most cases, I think, inevitably, the articulations required of him by his mother tongue in normal speech: articulatory divergencies in producing what appears to be the same sound are due, I believe, to changes of pitch, of intensity, or of both. These divergencies require thorough special research (apparently not yet undertaken) in

which the use of recording-reproducing apparatus, of an oscillograph, etc. is essential. Let us hope that our X-ray studies of speech-articulations, at the University of California and elsewhere, may soon be enabled thus to increase their accuracy and their scope.

The X-ray speech-films thus far made here with relatively simple auxiliary apparatus suffice at least, I think, to demonstrate that presumably all the spontaneous articulations of English, French, Spanish, and (I suppose) of all other "natural" languages, occur in every normal individual within markedly characteristic limits or zones which are relatively the same as those of other individuals speaking what a practiced ear (in agreement with others) judges to be the same sounds. By "the same sounds", in one or more individuals, I mean any speech-sound having a constant quality determined by at least one, generally by two, or, in the case of nasals (as yet scantily investigated) presumably three characteristic groupings of partials particularly prominent in the distribution of the energy of that sound. Certain voiceless fricatives (for example, [s] or [f]) are characterised by particular high-frequency groups with no fundamental; oral vowels, by two groups (one for the laryngeal, another for the buccal cavity), etc. Whoever the individual may be, each of the speech-sounds has certain common characteristic distributions of energy in certain indispensable constant partials which compose it and give it identity; it is the variability of the number and relative strength of other partials that enables us to identify the characteristic voices of individuals¹). Had the various speech-sounds no acoustical bases markedly common to many individuals, there could be no generally intelligible language. In their turn, these acoustical bases of speech have definite anatomical and physiological bases, to each of which each speech-sound corresponds, as is also true, *mutatis mutandis*, of "mechanical" musical instruments. The belief that this or that vowel "can be produced with the tongue in almost any position", is not corroborated by any truly scientific investigation with which I am acquainted. In the articulation of certain speech-sounds, some part of the vocal mechanism may vary its behaviour without perceptibly altering the quality of

¹) Cf. D. C. Miller, *The Science of Musical Sounds*, and the somewhat later books by Sir Richard Paget, *Human Speech*, and Harvey Fletcher, *Speech and Hearing*.

the sound: for example, if the lips are properly closed and the soft palate is down, a good [m] does not require much uniformity of the tongue. In general, I find that uniformity of technique in making X-ray speech-films reveals consistency in articulation.

Owing to anatomical and physiological differences between individuals, their respective articulations for the same sound (as already defined) always differ and may differ markedly; but the system of their progressions from one sound to another appears to be the same. For example, every individual decreases



the size of his laryngeal resonance-chamber as he passes from [ú] "food" through [ù] "foot", [o], [o], and [a] to [a] Fr. "patte" (though [o] is differentiated from [a] chiefly by the lips); then a series of increases of that area in passing from [a] through [æ] Engl. "ham", [ɛ], [e], [i] Engl. "hid", to [i] Engl. "heed"; etc. In a word, for like sounds I find like articulations. This finding is in part corroborated by the experiments or tests described by Parmenter and Treviño in their article on "Vowel positions as shown by X-ray" (already mentioned), and neither they nor I discover the anatomical and physiological chaos somewhat self-contradictorily but often emphatically described by G. O. Russell in his book on *The Vowel*. The analysis by Parmenter and Treviño of the causes of that chaos is convincing and adequately expresses my own earlier and present views.

The tracings that accompany this article represent the arti-

culations of [ú] as in "fou", of [o] as in "cor", of [a] as in "pâte", and of [ã] as in "an", pronounced by a young Frenchman whose speech is essentially like that of several million other inhabitants of the Ile-de-France. The roots of the teeth are included to indicate the borders of the hard palate and the floor of the mouth.

Nos. 105 and 106 both represent his [ú], pronounced with the incisors 12 mm. apart and at the pitch of 230 double vibrations. In 105 the tongue is about 3 mm. higher at its top than in 106 when the mandibular rami are made to coincide; when, by twisting the two original tracings, the vertebrae are made exactly to coincide, the tongue-line also coincides pretty well throughout. The difference thus noted seems due, in part, to an undesirable, but not destructive divergence of the two curves of the neck. Note in all eight tracings the changing size of the laryngeal resonance-chamber, the bulge in 105 and 106 of the lymphoid tissue, and the position of the uvula, widely separated from the pharynx in 126 and 127.

Nos. 109 and 110 (of the same individual) represent the very open [o] of "cor". Distance between incisors 7 mm.; pitch 205 d.v. The tip of the tongue, and the vertebra at that level, are about 3 mm. further forward in 109 than in 110 when the mandibular rami are made to coincide; when the vertebrae are made to coincide, the tongue has almost exactly the same outline in each case. The horizontal distance between the back of the tongue and the front of the third vertebra is twice as great in the two tracings of [ú] as in the two of [o], or 24 mm.: 12 mm. (one ninth less in the man's head than in the X-ray film and original tracing).

Nos. 111 and 112 (of the same individual) represent [a] as in "pâte". Distance between incisors 7 mm. (in the film); pitch 183 d.v. With negligible discrepancies, the mandibular rami and neck-lines coincide. Between the back of its blade and its foramen caecum, the tongue is about 3 mm. higher in 111 (film) than in 112; otherwise the two tongue-lines coincide. This line is approximately the same for [a] as for [o], but the lips always show a marked difference whose character is evident laterally in the film and tracing.

Nos. 126 and 127 (of the same individual) represent [ã] as in "an". Distance between the incisors 14 mm. (in the film);

pitch 217.5 d.v. When the mandibular rami are made to coincide, the two tongue-lines coincide except that the blade shows a depression in 127. From its base in the valleculae to the beginning of its blade, the tongue-line is nearly the same for this nasal vowel as for its acoustically closely corresponding oral type [a], but the tip is much further fronted (about 8 mm.) than for the oral vowel, and the nasalisation is revealed graphically by the wide interval between the uvula and the oral pharynx. Transversely, the opening along the lowered border of the soft palate at least quadruples the distance between the uvula and the pharynx. The nasal twang so often heard in American English is commonly due to imperfect closure of this aperture; full opening necessarily brings the three resonance-chambers into action.

University of California,
Berkeley.

RICHARD T. HOLBROOK.

LES FEMMES POÈTES DANS LA LITTÉRATURE PROVENÇALE AUX XII^e ET XIII^e SIÈCLES

Dans la liste des troubadours figurent une vingtaine de noms de femme. Deux questions se posent à ce sujet: ces femmes sont-elles réellement les auteurs des vers qui leur sont attribués? Et, s'il en est ainsi, faut-il les ranger dans la catégorie des professionnels ou dans celle des dilettantes?

Il est quelques-uns de ces noms pour lesquels la première question se pose à peine et qu'il faut, au reste, sûrement éliminer purement et simplement.

Celui de *Na Bieiris de roman* ne se lit, au-dessus de deux banals couplets d'amour, que dans un seul manuscrit, au reste fort incorrect (T, fol. 98 v^o)¹⁾. M. Schultz-Gora a reconnu que les mots *na Bieiris* doivent être corrigés non en *Na Biatris*, mais en *N'Alberis*, et qu'il faut reconnaître dans ce personnage le célèbre Alberico da Romano, connu comme auteur de quelques autres vers²⁾.

Il faut aussi reléguer parmi les ombres vaines les femmes qui nous apparaissent comme partenaires des tensons évidemment fictives: ainsi cette prétendue génoise qui repousse en termes fort grossiers les hommages alambiqués de Raimbaut de Vaqueiras³⁾; ainsi cette anonyme qui, avec plus de finesse et d'esprit, oppose la même résistance au marquis Albert (Malaspina?)⁴⁾; ainsi encore la dame, également anonyme, qui, consultée par Pistoleta, lui conseille la hardiesse⁵⁾. Je n'hésite pas non plus à rayer de la liste des «*trobairitz*», en dépit de la jolie historiette racontée dans une razo, la *donzela Alamanda*, à qui Giraut de Borneil demande de plaider sa cause auprès de sa dame justement courroucée⁶⁾.

Dans d'autres pièces en revanche (tensons, partimens, ou

¹⁾ 95, 1; texte dans Schultz, *Provenz. Dicht.*, p. 28.

²⁾ *Zeitsch. f. rom. Phil.*, XV, 234.

³⁾ 392, 7; Crescini, *Manualetto provenzale*, no. 35.

⁴⁾ 16, 10; Bertoni, *Trovatori*, no. 71.

⁵⁾ 372, 4; éd. Niestroy, no. 10.

⁶⁾ 242, 69; éd. Kolsen, no. 57. Dans la tenson anonyme 461, 56 (Schultz, p. 29) nous voyons une *donzela*, qu'on a proposé d'identifier à Alamanda, jouer précisément ce rôle et se faire l'avocate d'un amant volage, mais repentant.

coblas) la participation de dames est sûrement attestée par les textes mêmes: Gui d'Ussel s'adresse à une *domna na Maria*, en qui il est impossible de ne pas reconnaître Marie de Ventadour¹⁾, Elias Cairel à une *domna Isabelá*²⁾, Lanfranc Cigala à une *Guilhelma*³⁾. Deux dames discutant sur le mariage et le célibat, s'interpellent sous les noms de *Carenza* et *Alaisina Iselda*⁴⁾. Cette participation n'a rien qui puisse nous étonner: les dames qui prenaient plaisir à ces joutes poétiques et acceptaient d'arbitrer la querelle, pouvaient, à l'occasion, se piquer d'y jouer un rôle plus actif.

Il faut, à mon avis, accorder la même confiance aux Biographies, aux razos, et même aux simples rubriques, quand elles contiennent des indications, si maigres soient-elles, qui n'étaient pas fournies par les textes; on a constaté en effet que les biographes n'inventaient pas les renseignements qu'ils nous donnent sur la patrie ou la condition de leurs héros ou héroïnes. Nous pouvons donc sans scrupules admettre l'authenticité des vers attribués à Azalaïs de Porcairagues, à Castellosa, à Clara d'Anduze, à une toulousaine nommée Lombarda, à Tibors, et même à Gormonda de Montpellier, à Almois de Châteauneuf et à Iseut de Chapieu⁵⁾.

Il faudrait au reste se garder d'accorder à ces documents une confiance absolue: il semble bien démontré, par exemple, que le biographe de celle des «*trobairitz*» qui est restée la plus célèbre, la «*comtesse de Die*», ait été mal renseigné ou qu'il se soit embrouillé dans ses souvenirs.

Les difficultés que soulèvent ces quatre lignes ont été mises en relief par M. A. Thomas⁶⁾, et, plus complètement, par le

¹⁾ 295, 1; Schultz, p. 21.

²⁾ 252, 1; *ibid.*, p. 22.

³⁾ 200, 1; *ibid.*, p. 27.

⁴⁾ 12, 1; *ibid.*, p. 28.

⁵⁾ Ces trois dames ne sont nommées que dans des rubriques. En ce qui concerne les deux dernières, les rapports entre elles que suppose la pièce mise sous leur nom (253, 1; Schultz, p. 25) sont rendus vraisemblables par la proximité des lieux qu'elles habitaient, Châteauneuf de Randon et Chapieu, l'un et l'autre voisins de Mende. Les leçons erronées du manuscrit (*Almucs* pour *Almueis*, *Capion* pour *Capieu*) ont été corrigées et les deux localités identifiées par M. C. Brunel, dans l'article cité à la Bibliographie.

⁶⁾ *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie*, 1885, p. 117 ss.

chanoine Jules Chevalier¹⁾). Elles consistent essentiellement en ceci :

D'après le biographe, la comtesse de Die aurait épousé Guillaume de Poitiers²⁾ et aimé Raimbaut d'Orange. Le premier de ces personnages peut être Guillaume Ier, attesté de 1158 à 1189 environ, ou son petit-fils Guillaume II, mort jeune vers 1227. Mais l'un et l'autre étaient comte de Valentinois, non de Die, et cette ville même n'était pas dans leurs domaines. Le premier épousa une Béatrice (de là le nom fréquemment donné à la poétesse), fille de Guigue IV, dauphin de Viennois; mais celui-ci non plus ne pouvait transmettre à sa fille un titre qu'il ne porta jamais; ce titre au reste fut inusité de 1168 à 1307. Quant à Raimbaut d'Orange, il pourrait être, non le poète, mais un neveu de celui-ci, qui vivait dans la première moitié du XIIIe siècle. Il serait naturel, dans ce cas, d'identifier la poétesse à une «comtesse de Die», qui, au témoignage de Francesco da Barberino, avait composé des nouvelles moralisantes; mais cette hypothèse aussi se heurte à des difficultés chronologiques, cette dame ayant vécu à une époque assez rapprochée de Barberino (mort en 1348) pour que celui-ci ait pu connaître un des personnages qu'elle avait mis en scène³⁾.

Des textes rassemblés par la diligente érudition de Léon Gautier⁴⁾ et de M. E. Faral⁵⁾, il résulte que les «jongleresses» étaient nombreuses; ces textes nous les montrent faisant le métier de danseuses, acrobates, chanteuses, musiciennes⁶⁾, mais ne nous disent pas qu'elles se soient adonnées à la composition poétique. Le fait n'est pas néanmoins sans exemple. La Biographie de Miraval nous apprend que sa femme Gaudairenca «savait trouver» et qu'elle «faisait ses danses» (il ne s'agit évidemment pas ici d'exercices chorégraphiques) au sujet d'un chevalier nommé

¹⁾ *La comtesse de Die*, dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, t. XXVII, 1893, p. 183—202.

²⁾ Issu d'une branche cadette des comtes de Poitou établie depuis longtemps en Dauphiné.

³⁾ La seule solution consiste donc à supposer que «Comtesse» était, non un titre, mais un prénom, lequel aurait été porté par deux poétesse vivant dans la même région à un siècle environ d'intervalle.

⁴⁾ *Les Épopées françaises*, 2e éd., II, 95.

⁵⁾ *Les Jongleurs en France*, p. 63.

⁶⁾ C'est aussi dans ces attitudes que nous les montrent les miniatures reproduites par M. Pidal, généralement d'après des manuscrits espagnols (*Poesia juglaresca*, p. 46, 72, 232).

Guillem Bremon¹⁾). Mais il semble bien que nos poétesses n'aient pas fait partie de cette corporation, qui était fort décriée. Le fait est évident pour celles qui portent des titres nobiliaires: quant aux autres, les biographes en parlent avec estime et nous les montrent jouissant d'une certaine considération: Azalais de Porcairagues, Castellosa, Lombarda sont gratifiées du titre de *domna*, rehaussé de flatteuses épithètes (*gentils, enshada*); Clara d'Anduze aurait réussi à nouer des relations avec les *bonas domnas* et les *valens omes* de la région²⁾ et Guillelma de Rosers, *flors de cortesia*, aurait été accueillie et comblée de prévenances par de nobles Génois³⁾. Ce n'est pas en ces termes que l'on parlerait de jongleresses, et ce n'est pas avec ces égards qu'elles auraient été traitées par leurs contemporains. Les «*trobairitz*» dont nous connaissons les noms étaient donc des «*dames*», de naissance plus ou moins relevée, tenant dans la société un rang honorable, et poétisant par goût ou pour se faire une réputation de bel esprit.

La plupart ne se sont exercées que dans les genres inférieurs, n'exigeant qu'un médiocre effort (*tenson, partimen, cobla*). Cinq seulement se sont haussées jusqu'à la chanson; encore trois d'entre elles n'ont laissé qu'un petit nombre de vers, insignifiants par leur forme comme par leur contenu⁴⁾; de deux seulement, la comtesse de Die et Castellosa, le legs poétique est assez considérable pour nous permettre d'apprécier leur talent, où il me paraît, je l'avoue, y avoir plus de gracieuse facilité que d'originalité et de force⁵⁾.

Les chansons de la comtesse et de Castellosa qui ont, dans les temps modernes, recueilli plus d'éloges que leurs auteurs n'en pouvaient raisonnablement ambitionner, sont, il faut bien le dire,

¹⁾ Chabaneau, *Biographies des troubadours*, p. 70.

²⁾ *Razo* d'une chanson de Uc de Saint-Circ (*ibid.*, p. 52).

³⁾ 461, 204, v. 9—10; texte dans Schultz, p. 31.

⁴⁾ De *Na Tibors* nous n'avons qu'un couplet (440, 1; Schultz, p. 25); de Clara d'Anduze, trois couplets et une tornade, les deux premiers mis dans la bouche de l'amant, le reste dans celle de la dame (115, 1; Schultz, p. 26); d'Azalais, une chanson complète, assez banale (43, 1; Schultz, p. 16).

⁵⁾ De la seconde, nous avons trois chansons (Schultz, p. 23); de la première, deux chansons complètes et une fragmentaire (*ibid.*, p. 17). C'est par simple conjecture qu'on lui attribue une part dans la célèbre *tenson Estat ai en greu cossirier*, qui est au reste une des perles de la poésie provençale (*ibid.*, p. 18); cette pièce se lit dans les mss. parmi celles de Raimbaut d'Orange et ne porte en rubrique que son nom.

assez déconcertantes: ce ne sont pas des réponses à des requêtes d'amour, réponses où eussent pu se déployer la finesse et la grâce féminines, mais des requêtes d'amour directes, ardentes, plus sensuelles chez l'une, plus humbles chez l'autre.

La comtesse souhaite de voir son chevalier prendre la place de son mari, et «de le tenir, un soir, nu dans ses bras»; se sentant délaissée, elle fait valoir ses mérites, sa noblesse de sang et de cœur, sa fidélité, qui ne lui valent «ni merci ni courtoisie». Castellosa s'abaisse davantage encore: elle implore «un beau semblant», la faveur d'être «retenue», proteste contre le préjugé qui interdit aux femmes de faire les avances: ne vaut-il pas mieux prier que mourir?

Fauriel s'étonne et se scandalise à ce spectacle: comment ces nobles dames ont-elles pu consentir «à descendre du rang d'idoles à celui d'adoratrices», à «soumettre la beauté à la force», à «jouer si mal leur rôle de déesses», à se rendre coupables «d'une espèce de contresens dans les idées chevaleresques¹⁾».

Il admet en effet, ce qu'ont fait jusqu'ici tous les critiques, que les «trobairitz» ont exprimé des sentiments vrais, que nous avons affaire ici à de la poésie vécue, et il s'extasie, comme Raynouard et tant d'autres, devant l'ardeur de cette passion, la chaleur de ces accents, la simplicité de ce style²⁾.

J'avoue, tout en admirant la simplicité et le naturel du style³⁾, que j'ai bien de la peine à croire à cette sincérité, et que cette singulière attitude me paraît devoir s'expliquer autrement. Je me figure que nos «trobairitz», enclaves de la tradition, incapables d'un effort d'analyse, se sont bornées à exploiter des thèmes connus, à user d'un formulaire courant, en intervertissant sim-

¹⁾ *Histoire de la poésie provençale*, II, p. 75.

²⁾ «Je ne crois pas, écrit Raynouard (à propos de la comtesse, qu'il compare à Sapho), que jamais l'élegie ait mis autant de grâce et d'abandon à exprimer une affection aussi tendre et aussi passionnée. C'est le sentiment le plus vrai, le plus exquis qui a dicté cette pièce.» [*A chantar m'er*] . . . Et, s'excusant de l'imperfection de sa traduction: «Ce sont des fleurs délicates dont il faut respirer le parfum sur l'arbre même.» (*Choix*, II, p. XLII). Même note dans Emeric-*David* (*Hist. litt.*, XVIII, 580), *Azaïs* (*Les troubadours de Béziers*, 2e éd., p. 142) et le duc de la Salle de *Rochemaure* (*Les troubadours cantaliens*, I, p. 414). M. Schultz (*loc. cit.*, p. 7) retrouve dans les chansons de Castellosa «comme un écho de cette vieille conception germanique de la condition inférieure de la femme.»

³⁾ J'excepte de cet éloge la chanson de la comtesse *Ab joi et ab joven*, en rimes dérivatives, qui n'est qu'un tour de force de versification.

plement les rôles. Il n'y aurait là que des exercices littéraires, au reste non dénués de mérite. Hypothèse pour hypothèse, il me paraît plus naturel de prêter à ces femmes «nobles et bien enseignées» une certaine paresse d'esprit, une évidente faute de goût, que ce choquant oubli de toute pudeur et de toute convenance.

Paris.

A. JEANROY.

BIBLIOGRAPHIE.

Fauriel, *Histoire*, etc., t. II, p. 74-6. — O. Schultz, *Die provenzalischen Dichterinnen, Biographien und Texte, nebst Anmerkungen und einer Einleitung*, Leipzig, 1888, in-4°. — C. Brunel, *Almois de Châteauneuf et Iseut de Chapieu*, dans *Annales du Midi*, XXVIII, 1916, 462-71.

ANIMI RELAXATIO

Qualemcumque virum doctum summa diligentia disciplinam suam colentem parumper cotidie animum a labore oportet abducere, ut deinde refectis viribus mentis denuo literis operam dare possit. Sed haec relaxatio non omnibus aequae expedita est, nam est cessandi quaedam ars quam callere non cuius homini contingit. Sunt permulti qui cogitationibus suis tam fortiter tenentur ut nullo tempore, ne somni quidem, negotio plane vacent. In paucissimis illum furorem magnificum esse dicas, plerosque ei impares esse constat. Miserandi sunt et digni qui *κακοδαίμονες* appellentur, nam studio suo serviunt, non imperant. Servitus illa quam sit tristis ipsi sentiunt, et doloris medicinam haberent, si improbe labore efficeretur ut commilitonibus praestarent. Sed labor ille evadit in „strenuam inertiam”. Febris illa vires mentis debilitat et fateantur necesse est eam caligine quadam involvi.

Quam diversa est vitae ratio hominis sani et liberi, justum tempus tribuentis requieti. Mens bonis artibus exculta non torpet dum recreatur, sed inscia concoquit et conficit quae antea percepit. Vir sanus dum ambulat, dum cenat inter domesticos, dum confabulatur cum amicis, dum prorsus nihil agit, repente ante mentis oculos micantem videt scintillam, veritatemque arripit quam diu frustra quaesivit. Saepissime viri docti dixerunt pulcherrima inventa sibi occurrisse dum otiosi essent.

De variis modis animi remittendi non opus est multa dicere; unum nomino, qui scilicet consistit in legendis libris historiarum commenticiarum. Hujusmodi scriptis nostra aetas tantopere abundat ut nunquam non nova quaedam nobis proponantur, modo seria, modo faceta. Quid vero? In prioribus tamquam in tragoediis miserabiles casus vitae narrantur; interesse cogimur discordiis inter parentes et liberos, perfidiis amantium, similitatibus amicorum. Num his legendis animi leniri possunt? Immo concutiuntur. Qui talia legit vix lacrimas tenet et in tristissimas cogitationes de imbecillitate humana incidet, quibus a cultu doctrinae prohibeatur. Posteriora, faceta illa, non ita raro insulsa, interdum risum movent, saepius languorem et taedium afferunt.

Sed est genus tertium, specie quidem serium, non autem re vera. Primas partes hic agit fur, falsarius, raptor, sicarius, vel potius explorator qui mira calliditate nefarios detegit. Explora-

tores dico qui anglice „detectivi” nuncupantur, unde historias in quibus horum virtutes legentium admirationi proponuntur, „fabulas exploratorias” dicere liceat. Exploratores non semper sunt ex iis quibus securitatis publicae cura delata est, sed interdum sunt homines privati qui acumine quasi divino incitati magistratibus opem ferunt, quos sagacitate longe superant et quos saepe contemnunt. Artifices sunt quorum ars est in indagandis sceleribus, et potius artis exercitium spectant quam publicam salutem. Astutia certant cum hominibus scelestis, quos non semper penitus oderunt. In fabulis exploratoriis res gestae positae sunt intra fines quibus nostra vita hodierna continetur, dramatis personae versari putantur Londinii vel Lutetiae vel in alio loco non commenticio; imaginem vitae praebent, licet insolitae. Forsitan credas fieri non posse quin talibus historiis, quippe rebus horrendis plenis, vehementer commoveamur. Ipsa tamen subtilitas exploratorum, admirabilis quidem sed nonnunquam major quam pro viribus humanis, nos monet fabulas illas non pro seriis esse accipiendas, sed scriptores earum nos illusionem quadam decipere. De hac re lucutenter disputavit vir amicissimus Salverda de Grave in commentariolo qui inscribitur „De fabulis exploratoriis”¹⁾. Magna copia doctrinae instructus nos docet originem hujus generis literarum quaerendam esse in illa arte prioris partis undevicesimi saeculi quae vulgo „romantismus” dicitur. Magnopere amicus noster illis fabulis delectatur, ingeniosissimas quasque lectitatas memoria tenet. En prudentissimum consilium. Nam Sherlock Holmes ille et socii ejus tranquillitatem legentium non perturbant, et exploratoris subtilitas habet similitudinem quandem cum sollertia viri docti arcana historiae linguarum eruentis.

Nonnullis tamen locis amicus noster differt a viro notissimo Sherlock Holmes, qui totus in arte sua exercenda et aliorum inventa supercilio judicans multa contemnit quae ceteri mortales magni faciunt. Spectaculum camporum quos flores, arbores, flumina variant et laetificant, eum non delectat. Cubicula Viae Pistoriae, in quibus Londinii habitat, socordiam quandam domini ostendunt. Vestimenta, libri, acta diurna, commentarii, tubuli quibus fumum haurire solet, promiscue et confuse jacent in solo, in sedibus, in mensis. Nihil tale invenias in museo Viae

¹⁾ *Over detective-verhalen (Vragen des Tijds MCMXXX).*

Valeriae, ubi omnia sunt nitidissima, pulcherrimo ordine disposita. Cotidie permultae epistolae amico nostro mittuntur, lectas autem in mensa scriptoria jacere non sinit, sed summa cura suis quasque locis reponit. Non videntur ibi receptacula plena trunculis voluminum fumiferorum. Omnino caret illo vitio quod Galli appellant „morgue”, omnes qui consulendi vel salutandi causa eum adeunt, benigne audire solet. Linguae gallicae peritissimus batavo sermone utitur purissimo nullis vel perpaucis vocabulis gallicis admixtis. Veteres amicitias studiosissime colit, novas, cum hominibus dumtaxat spectatae fidei, minime aspernatur. Auctoritate et gratia plurimum valet apud collegas, discipulos, necessarios; ab omnibus diligentissime observatur. Permulta quae hominibus expetenda videntur consecutus est. Brevi tempore a re publica removebitur; litteras quas tam diu coluit, perget amare, et aliquando valetudine minus commoda defessum pristinae felicitatis recordatio consolabitur. Sed annos septuagenos nati futura prospicere vetamur. Videmus adhuc hujus vitae pulchritudinem, quae per tot annos nos delectavit et qua mox non jam fruemur. De termino vitae non longinquo nobiscum loquentes notissimum illud murmuramus:

Omnem crede diem tibi diluxisse supremum;
Grata superveniet quae non sperabitur hora.

Groninga.

A. KLUYVER.

L'HELLÉNISME DE PAUL-LOUIS COURIER¹⁾

Après la publication du *Génie du Christianisme*, le Classicisme continuait à régner longtemps encore dans la littérature française. Il influençait en premier lieu, et à un très haut degré, Chateaubriand lui-même qui composait ses *Martyrs* rigoureusement conformes aux règles et aux préceptes d'Aristote, d'Horace et de Boileau. Quant à cela, ses lecteurs classiques pouvaient être rassurés: «Jamais ouvrage ne fut plus conforme à la doctrine poétique, plus orthodoxe du Parnasse.»²⁾

Si cependant le classicisme n'a pas produit d'œuvre littéraire digne de la postérité, c'est qu'il s'adaptait mal au nouvel ordre social et que les anciennes sources d'inspiration coulaient toujours plus lentement. Les pseudo-classiques étaient des imitateurs des Maîtres du XVIIe et du XVIIIe siècle, sans beaucoup d'originalité ni de force créatrice, et devenus totalement étrangers à la nature et incapables d'observation personnelle.

Cette détresse spirituelle obligeait Rousseau, Chateaubriand, Mme de Staël, les précurseurs des Romantiques, à chercher leur salut dans les auteurs anglais et allemands modernes qui leur enseignaient par leur exemple à être eux-mêmes dans une littérature originale, nationale et chrétienne, dans laquelle la Bible remplaçait l'épopée d'Homère, et où le Moyen Age prenait la place de l'Antiquité gréco-latine.

D'autres, au contraire, dont les tendances étaient très apparentées à celles des poètes de la Renaissance du XVIe siècle, voulaient rajeunir et revivifier la littérature classique actuelle, qui souffrait de vieillesse et d'anémie, et s'adresser directement aux Grecs et aux Romains.

De ce groupe de néo-classiques André Chénier serait devenu sans doute le porte-parole s'il lui avait été donné de publier lui-même son poème sur *l'Invention*.

Là, il loue Homère et Virgile comme les poètes par excellence, parce qu'ils joignaient la force créatrice au goût et au sens artistique; c'est pourquoi comme modèles ils sont à préférer aux auteurs anglais dont trop souvent l'originalité manque

¹⁾ Chapitre d'un ouvrage projeté sur: «*l'Hellénisme en France à partir de la Renaissance*».

²⁾ *Examen des «Martyrs»*.

d'ordre et de mesure. Cependant il ne faut pas lire ces maîtres immortels pour répéter leurs pensées en français aussi artistement que possible, mais pour être stimulé par leur exemple à les égaler dans des œuvres originales. Il ne faut pas les imiter avec la docilité servile d'un disciple, mais il faut tâcher d'approcher de leur perfection avec l'ambition et la hardiesse d'un émule, car l'imitateur servile est condamné à l'oubli; seul le poète créateur subsistera.

L'auteur de *l'Invention* visait principalement la poésie; il pensait à son épopée de la science, son *Hermès*. Paul-Louis Courier, admirateur de Voltaire et des Grands Classiques, pour qui Rousseau et Chateaubriand ne semblaient pas exister, méditait l'enrichissement et l'embellissement de la prose classique lorsqu'il préconisait en 1823, les mêmes idées que Chénier sur l'originalité d'Homère dans la *Préface* de sa traduction fragmentaire d'Hérodote.

«La littérature grecque est la seule, en effet, qui ne soit pas née d'une autre, mais produite par l'instinct et le sentiment du beau chez un peuple poète. Homère, avec raison, se dit inspiré des dieux, tenant son art des dieux, dit-il, sans être enseigné d'aucun homme. Il n'a point eu d'anciens, fut lui-même son maître, ne passa point dix ans dans le fond d'un collège à recevoir le fouet, pour apprendre quelques mots qu'il eût pu, chez lui, savoir mieux en cinq ou six mois; *il chante ce qu'il a vu, non pas ce qu'il a lu, et il nous le faut lire, non pour l'imiter, mais pour apprendre de lui à lire dans la nature, aujourd'hui lettre close à nous qui ne voyons que des habits, des usages; l'étude de l'antique ramène les arts au simple, hors duquel point de sublime.*»

Son goût pour la simplicité le distinguait, sinon des plus grands des classiques, du moins de leur entourage aristocratique qui se créait d'après sa propre image une antiquité de noblesse com-
passée et formaliste. C'était une erreur grossière des traducteurs du XVIIe siècle qui firent parler aux anciens le langage des courtisans de Louis XIV et des habitués des salons des Précieuses. Ils s'exprimaient plutôt comme le peuple, naturellement et sans contrainte; en cela ils ressemblaient à nos vieux écrivains. Paul-Louis Courier traduisait donc Hérodote dans la naïve langue populaire qu'il enrichissait de nombreuses tournures et expressions archaïques; en effet, Hérodote était un peu le Froissard

grec. Le résultat ne répondait pas à ses vastes espérances. Sa naïveté était trop voulue pour ne pas paraître affectée et artificielle. Là où il avait voulu être simple et naturel, il était devenu souvent trivial et grossier. — Aussi le critique et helléniste Villemain prononçait tout de suite un jugement défavorable sur cette traduction, tandis que plus tard, dans un article en somme bienveillant, Sainte-Beuve la jugeait être une parodie¹⁾.

Si on veut connaître la maîtrise de Courier dans l'art de traduire, il faut prendre de préférence sa traduction du roman pastoral de Longus dans lequel il corrigeait avec talent Amyot, le grand traducteur du XVII^e siècle. Il y trouvait Amyot trop diffus et trop négligent; il dénonçait ses inexactitudes. En outre, plusieurs expressions d'Amyot étaient tellement surannées que la plupart de ses lecteurs modernes ne les comprenaient plus. Souvent aussi ses mots avaient pris dans le cours des temps un ton qui sonnait mal aux oreilles. La connaissance approfondie du grec permettait à Courier de corriger le texte d'Amyot de ses insuffisances. Non seulement il rendait les pensées de l'auteur avec plus de précision et de concision, mais il donnait aussi à son style un caractère poétique par l'emploi fréquent d'archaïsmes choisis avec goût.

Comme il s'était familiarisé avec la langue du XVII^e siècle, il pouvait se permettre cette tentative. Il était un lecteur diligent et attentif des prosateurs du XVII^e siècle: Rabelais, Henry Estienne, Des Périers, la reine de Navarre. A côté d'eux il faut citer avant tout parmi ses auteurs préférés La Fontaine, qui, grand admirateur de Rabelais et de Marot, avait montré dans ses *Fables* et dans ses *Contes* une même préférence pour des mots archaïques; aussi lui doit-il une foule d'expressions.

C'est probablement sous l'influence du grand fabuliste que Courier écrivait sa traduction dans une prose rythmique qui s'approche quelquefois de la poésie. On a pu y signaler plusieurs vers, des alexandrins, assez souvent précédés ou suivis d'un vers court.

C'est ainsi que, guidé par un sentiment délicat de la langue et du rythme, à force de patience et de persévérance, Courier a réussi à transformer sa traduction de *Daphnis et Chloé* en un poème en prose dont Sainte-Beuve a pu attester sans exagération que

¹⁾ Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. VI.

c'était peut-être la seule traduction qui méritât la préférence sur l'original¹). Si le style était affecté et artificiel dans le roman grec, dans l'adaptation française il était presque naïf et naturel grâce au génie du traducteur. Mais ici on regrette doublement que l'auteur ait déparé cette idylle délicate par des descriptions sorties d'une imagination peu chaste; c'était l'œuvre d'un sophiste grec de la décadence et nulle traduction ne pouvait voiler cette tare.

Ce roman nous transporte dans l'île de Lesbos, où, dans un paysage charmant et boiseux, au bord de la mer, près de Mitylène, Daphnis et Chloé gardent ensemble leurs troupeaux de chèvres et de moutons. On sait leur histoire. Abandonnés par leurs parents, ils grandissent comme des enfants de bergers: Daphnis chez le chevrier Damon, Chloé chez le berger Dryas; tout en jouant ils s'éprennent l'un de l'autre. Cet amour, dont l'éclosion insensible forme le véritable sujet du roman, est troublé par toute sorte d'événements. D'abord c'est le bouvier Dorcon qui désire Chloé comme épouse et qui la poursuit de son amour; puis ce sont les pirates qui volent leur troupeau et qui enlèvent Daphnis de force; une autre fois encore ce sont les guerriers de Méthymne qui, pendant la guerre, s'emparent de Chloé comme d'une proie. Mais comme ces enfants se trouvent sous la protection spéciale d'Amour et des Nymphes, ils sont toujours sauvés malgré les difficultés et les dangers qui les menacent. Pan aussi, le dieu des bergers, leur est favorable et leur prête par occasion son aide miraculeuse. Aussi le roman a-t-il un dénouement heureux: Daphnis et Chloé retrouvent à la fin leurs parents, riches habitants de Mitylène qui consentent immédiatement à leur mariage.

L'auteur a décrit, avec beaucoup de soin, le décor; les tableaux de la nature et du paysage à la succession des saisons sont attrayants: la vive activité et la joie de vivre dans la jeunesse et la fraîcheur du printemps; la luxuriance généreuse de l'été; le calme repos de l'automne après le temps plein de rumeurs des récoltes quand une dernière pomme oubliée luit encore à travers les feuilles jaunies; enfin la pesante solitude du long hiver sans fin. Tout cela est intimement lié à l'histoire sentimentale des deux jeunes amoureux qui, comme les plantes et les animaux,

¹) *Nouveaux Lundis*, t. IV, (Article sur *Daphnis et Chloé*).

subissent inconsciemment la silencieuse et mystérieuse influence de la nature dans les différentes saisons.

Ces descriptions de la nature et ces tableaux champêtres comme la fête des vendanges, le traducteur les a visiblement rendus avec amour dans sa langue maternelle. L'expérience lui fit trouver les termes les plus poétiques et les plus pittoresques dont les sons lui rappelaient déjà d'aimables images de son propre passé. N'était-il pas, comme il se désignerait plus tard dans ses redoutables pamphlets: «Paul-Louis Courier, vigneron de Touraine?»

Jeux et danses prennent une large place dans ces fêtes champêtres. Philéas, le vieux berger, se vante de ne le céder à personne, si ce n'est au Dieu Pan, dans l'art de tirer de la flûte des sons harmonieux. C'est pourquoi il envoie Tityre, son fils, chercher son instrument. Sur ces entrefaites Lamon, au milieu d'un groupe attentif, raconte le mythe de Pan et de la nymphe Syrinx qu'il avait appris d'un berger sicilien. Bientôt nous voyons Daphnis et Chloé représenter dans une danse plastique la poursuite de Pan et la fuite de Syrinx.

Une autre fois c'est Daphnis qui raconte à son amie comment la nymphe Echo, élevée par les nymphes et instruite par les Muses dans l'art du chant, de la flûte et de la cithare, excita l'envie de Pan, et comment, pour avoir dédaigné l'amour du dieu, elle fut déchirée par les bergers furieux qui dispersèrent ses membres harmonieux sur la terre:

«... Terre les reçut en faveur des Nymphes, conserva son chant, retient sa musique, et depuis, par le vouloir des Muses imite les voix et les sons, représente, ainsi que faisoit la pucelle de son vivant, hommes, Dieux, bêtes, instruments et Pan, quand il joue de la flûte, lequel entendant contrefaire son jeu, saute et court par les montagnes, non pour autre envie, mais cherchant où est l'écolier qui se cache et répète son jeu, sans qu'il le voie ni connoisse¹⁾».

Ces fables mythologiques, traduites dans la prose mélodieuse de Courier, donnent tout à fait l'impression d'être peintes sur les flancs d'un vase attique ou ciselées dans l'argent d'un cratère artistement travaillé, comme les bergers de Théocrite en reçurent après leurs concours de chant, comme prix de leur victoire. Voici

¹⁾ R. Gaschet, *Les Pastorales de Longus, traduction par M. P.-L. Courier, édition critique*, p. 69.

décrite dans une belle page qui avait déjà frappé André Chénier dans le texte grec et qui même l'avait poussé à l'imiter, l'incident qui fournit à Daphnis un prétexte de raconter la fable de la nymphe Echo :

«Ainci qu'ils mangeoient ensemble, ayant moins de souci de
«manger que de s'entrebaïser, une barque de pêcheurs parut, qui
«voguait au long de la côte. Il ne faisoit vent quelconque, et
«étoit la mer fort calme, au moyen de quoi ils alloient à rames
«et ramoient à la plus grande diligence qu'ils pouvoient, pour
«porter en quelque riche maison de la ville leur poisson tout
«frais pêché; et ce que tous mariniers ont accoutumé de faire
«pour alléger leur travail, ceux-ci le faisoient alors; c'est que
«l'un d'eux chantoit une chanson marine, dont la cadence régloit
«le mouvement des rames et les autres, de même qu'en un chœur
«de musique, unissoient par intervalles leur voix à celle du
«chanteur. Or, tant qu'ils voguèrent en pleine mer, le son dans
«cette étendue se perdoit, et la voix s'évanouissoit en l'air; mais
«quand ils vinrent à passer la pointe d'un écueil et entrer en
«une baie profonde en forme de croissant, on ouït bien plus
«fort le bruit des rames, et bien plus distinctement le refrain de
«leur chanson; pource que le fond de la baie se terminoit en
«un vallon creux, lequel, recevant le son, comme le vent qui
«s'entonne dedans une flûte, rendoit un retentissement qui
«représentoit à part le bruit des rames, et la voix des chanteurs
«à part, chose plaisante à ouïr. Car comme une voix venoit
«d'abord de la mer, celle qui répondoit de terre resonoit d'autant
«plus tard, que plus tard avoit commencé l'autre»¹⁾.

Paul-Louis Courier appartenait à la même génération qu'André Chénier et Chateaubriand; il était né à Paris en 1772. Bien que, dès son enfance il manifesta plus de goût pour l'étude du grec que pour celle des mathématiques, son père le destinoit pourtant à l'armée. Et en effet il est devenu officier, mais un officier qui n'hésite pas à quitter son poste pour se vouer tranquillement à l'étude. Par contre il était un savant helléniste qui, avec son sens de l'art antique, supportait mal le vandalisme des soldats de la République, lorsqu'ils mutilèrent de leurs mains profanes les trésors d'art légués par l'antiquité à l'Italie. Aussi dans une lettre à son savant ami polonais Chlewaski se plaint-il

¹⁾ R. Gaschet, *Les Pastorales de Longus*, op. cit., p. 68.

amèrement de leur furie de destruction qui ne respecte rien. Lui-même s'enfermait de préférence dans les bibliothèques et les musées italiens. C'est ainsi que dans la Bibliothèque Laurentienne de Florence tombait entre ses mains un manuscrit du roman de Longus qui contenait un fragment inconnu. Mais en en copiant le texte, il le maculait tellement d'encre qu'il en devint illisible. Il maculait en même temps sa bonne réputation, car ses ennemis pensaient qu'il l'avait fait à dessein, voulant s'assurer de cette manière honteuse l'honneur exclusif de la découverte.

Mais Courier, même s'il avait tort, n'était pas homme à se laisser accuser impunément par ses adversaires. Il s'engagea une violente polémique entre lui et del Furia, le bibliothécaire indigné, qui lui reprochait en des termes trop violents sa maladresse intentionnelle. Alors pour la première fois, dans un scandale rendu public, se révéla le polémiste ardent jusqu'à la virulence, formé à l'école des logographes grecs, de Pascal et de Voltaire.

Courier acquit une grande célébrité après la Restauration par ses pamphlets politiques : *Pétition aux deux Chambres*, *Pétition pour les villageois qu'on empêche de danser*, *Gazette du village*, *Pamphlet des pamphlets*. Dans ces écrits de quelques pages il s'élevait contre les violences réactionnaires que le gouvernement et le clergé commirent alors contre la paisible population campagnarde, et cela avec l'indignation, l'esprit et l'ironie qui rappellent non seulement Voltaire, mais Pascal, le Pascal des *Provinciales*. Les quelques lignes par lesquelles commence la *Pétition aux deux Chambres* suffisent à nous révéler le ton de ces pamphlets :

«Je suis Tourangeau; j'habite Luynes, sur la rive droite de la Loire, lieu considérable, que la révocation de l'édit de Nantes «a réduit à mille habitants, et que l'on va réduire à rien par de nouvelles persécutions, si votre prudence n'y met ordre.»

Ces brochures ne sont, en effet, pas très inférieures aux immortelles *Provinciales*. Ce sont des chefs d'œuvre d'un format très modeste, écrits dans une prose claire, limpide et teintée çà et là d'archaïsmes, mais privée de tout ornement littéraire. Les courtes phrases, élégamment polies, trahissent dans le style de la prose une maîtrise à laquelle son commerce avec les anciens n'est pas étranger. On l'a comparé, non sans raison, à Isocrate et à Lysias, car de même que les logographes grecs descendaient dans leurs plaidoyers au niveau de leurs clients de la petite

bourgeoisie, de même Courier se fait dans ses pamphlets l'égal des villageois dont il défendait les intérêts. Il n'a pas honte d'être naïf et familier dans ses expressions, il s'est forgé une arme redoutable de la langue du peuple, savoureuse et énergique. Mais cette simplicité, cette grâce, apparemment naturelles, ne sont chez lui que le triomphe du grand styliste, le fruit tardif de sa patience, un raffinement suprême.

Nous reconnaissons dans l'auteur des pamphlets le traducteur de *Daphnis et Chloé*, le styliste, le poète en prose, qui comprenait si bien la beauté de la nature champêtre, parce qu'il vivait de la vie de la campagne et qu'il se sentait lui-même campagnard. Un titre comme *Pétition pour les villageois qu'on empêche de danser*, annonce déjà suffisamment que l'idylle ou quelque petit tableau champêtre y interrompt par moments l'argumentation et fait passer sur ces pamphlets politiques un souffle de suavité.

Ainsi nous arrivons à la conclusion qu'à une époque où, sauf quelques spécialistes, personne ne s'intéressait à l'étude de l'antiquité, Paul-Louis Courier a continué dans sa prose d'une manière modeste, mais digne, l'œuvre de Chénier, jusqu'à ce que, le 10 avril 1825, le traître coup de fusil d'un assassin, son propre garde forestier Frémont, mit fin à sa vie.

Leeuwarden.

C. KRAMER.

ESCALUFRÉ OU ESTALUFRÉ?

Je recopie, sans y rien changer, deux articles figurant au tome III (daté de 1884) du *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Godefroy, p. 351, col. *b* et *c*:

Escalufré, *-ifré*, adj., fougueux, emporté:

Un chevalier avoit i pres
Qui un bouvier gros et espes
Avoit qui avoit non Buesars;
Escalufrez iert et buisnars.
(G. de Coinci, *Mir.*, ms. Soiss., f^o 179b).

Escalifrez ert et musarz.
(*Id.*, *ib.*, ms. Brux., f^o 173c).

Cil estoit viguerous et hardiz et *escalufrez*. (*Renier*, des .IIII. *Aag. d'ome*, Richel. 12581, f^o 390 v^o).

Li riche ne li povre ne doivent estre *escalufré*, car meniere d'*escalufré* est trop perilleuse et mauveise. Et il est bons qui bien se contient, et qui est ententis a faire bontez sanz peresse. (*Id.*, *ib.*, f^o 399 r^o).

Dans les Landes, un *escalufat*, c'est un égaré.

Escalufrement, s.m., fougue, emportement:

Car chascuns et chascune qui tant a vescu qu'il eschape de *l'escalufrement* de jovant se doit on quenoistre et repantir vraiment. (*Renier*, des .IIII. *Aage d'ome*, Richel. 12581, f^o 395 v^o).

Je n'ai pas cherché à savoir à la suite de quelle confusion Godefroy appelle Renier l'auteur *Des quatre tens d'aage d'ome*, qui est Philippe de Novare.¹⁾

Les sources uniques de Godefroy sont, comme on le voit, Philippe de Novare et Gautier de Coinci. Le passage de Gautier fait partie du *Miracle du soulier* et figure dans l'édition de l'abbé Poquet (col. 155), qui est faite sur le même manuscrit de Soissons, dans une teneur identique, sauf que le vers 10 (le dernier cité par Godefroy) s'y lit ainsi:

Estalufrez iert et buisnars.

¹⁾ Mais il est peut-être utile de signaler ici qu'aux manuscrits connus de l'éditeur, M. de Fréville, *Les quatre âges de l'homme, traité moral de Philippe de Navarre (sic)*, publication de la Société des anciens textes français, 1888, s'ajoutent ces deux autres: Paris, Bibl. nat., fr. 17.177 (P. Meyer, *Bulletin de la Société des anciens textes français*, XXI, 1895, p. 112), et Louvain, Bibliothèque de l'Université, G. 53 (A. Långfors, *Notice des manuscrits 535 de la Bibliothèque municipale de Metz et 10.047 des nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale, suivie de cinq poèmes français sur la parabole des Quatre filles de Dieu*, dans *Notices et extraits des manuscrits*, XLII, 1933, p. 160).

Le manuscrit de Leningrad, Ermitage, Fr. F. v. XIV 9, que j'ai vu récemment, donne (fol. 201 v^o) exactement la même leçon que Poquet.

Avant d'examiner le bien fondé de la traduction de Godefroy, signalons seulement que c'est sans doute la variante du ms. de Bruxelles qui, pour le dernier mot, représente la bonne leçon. La rime riche demande en effet *musars* et non pas *buisnars*.

Passons maintenant à Philippe de Novare. Au glossaire de M. de Fréville il y a «*escaluftré*, fougueux, 37, 127, etc.» (cet etc. veut dire qu'il faut ajouter 139) et «*escalufrement*, fougue, 97.» Au paragraphe 37 figure le premier exemple cité par Godefroy d'après le ms. fr. 12.581 (fol. 390 v^o), qui est précisément le manuscrit base de l'édition:

Il est escrit ou livre Lancelot ... que uns prodons et sages et loiaus, qui avoit a nom Farien, avoit .j. sien neveu qui estoit apeleiz Lanbague; cil estoit viguerus et hardis et *estalufrez*. Andui furent a .j. mout grant consoil ou il avoit assez de viaus et de sages. Lambagues ... se hasta et parla devant les autres, et ses diz fu tenuz a mal et a folie. 38. Li oncles l'an reprint mout et li dist: «Biaus niés, je t'enseignerai .j. sens qui mout porra valoir a toi et as autres jones, se il est bien retenuz: garde, se tu te trueves en grant consoil, que ta parole ne soit oïe ne tes consaus, devant que li plus sage et li plus meür de toi et li greigneur avront parlé et dit lor senz: si en porras plus avisiement estre garniz a dire ton avis ... car granz honte et granz pechiez est de fol consoil doner hastivement ...

L'éditeur imprime donc, comme l'abbé Poquet, *estaluftré*. Mais, influencé sans doute par Godefroy, dont il reproduit la traduction, il s'est repenti, car à l'errata il invite le lecteur à corriger *escaluftré*.

Au paragraphe 127 on lit:

... nature doit estre par raison assise et reposee et affermee et estable (var. estable) ou mileu dou moien aage, et en tel estat comme en est adonc, de naturel senz ou de folie, de debonairété et d'umilité ou de felonie, d'orgueil et de largesce ou d'avarice, de hardement ou de coardise, d'estre paisibles ou quereleus, loial ou delloial, sutil ou gros (var. rudes), amesuré ou *escaluftré*, bon ou mauveis en toutes choses.

Retenons de ce passage que le mot qui nous intéresse signifie ici évidemment le contraire de l'*amesuré*.

Le troisième exemple (c'est le second de Godefroy) figure au début du paragraphe 139, le précédent étant entièrement consacré à l'éloge de la *mesure*:

138. Mout se doit on pener d'estre amesurez, car toz jors dit on: *Mesure dure*. Li riche puissant en sont mout honoré, quant il sont amesuré ...

et ce est une vertuz que Dieus et les gens aiment mout, et cil qui sont amesuré ancontre les greignors d'aus, bien lor en puet avenir ... Les povres genz doivent tuit estre amesuré ... Et par mesure puent eschaper de damage et de honte ... 139. Li riche ne li povre ne doivent estre *escalufre*, car meniere d'*escalufre* est trop perilleuse et mauveise; et celui est bons qui bien se contient et qui est ententis de faire bontez sanz peresse.

Un *escalufre* (?) est donc le contraire de celui qui *bien se contient*.

Enfin, le substantif figure au paragraphe 97, dans un contexte qui dit essentiellement ceci :

95. En moien aage doit en estre quenoissanz et amesurez et resnables et soutis, fermes et estables en la veraie creance de Nostre Seignor Jhesucrit, sages et porveanz ... 96. Premièrement doit on quenoistre soi meïsmes, et se doit on amesurer et retraire des folies que l'an a fait en jovant ... 97. Et affermé et estable en la veraie creance est l'an, quant l'an fait les oeuvres qui afierent a la creance de çaus qui bien croient en Dieu. Et l'an les doit faire qui n'est fous et desesperéz; car chascuns ... qui tant a vescu qu'il eschape (*var.* est eschapez) de l'*escalufrement* de jovant se doit quenoistre et repantir vraiment et estre verais confés et faire penitances et orisons et aumosnes et mander avant son tresor en l'isle¹⁾, si le trovera a son besoig, quant il perdra le regne terrien.

L'*escalufrement de jovant* signifie donc à peu près les folies de jeunesse.

J'ai maintenant à m'occuper du *Roman de la Rose*. On chercherait en vain notre mot au glossaire de Langlois. Il ne se trouve qu'aux variantes.

Au second livre (éd. E. Langlois, t. II, p. 267) on lit le passage suivant :

Mais oi vous ai nomer ci, 5700
Si com mei semble, une parole
Si *esbaulevree* et si fole
Que, qui voudrait, ce crei, muser
A vous emprendre a escuser,
L'en n'i pourrait trouver defenses.

Comme variante du v. 5702, on trouve: «C He *estalufree*» (les sigles représentent deux manuscrits de la famille C, Dijon 526 et Amiens, et un manuscrit de Copenhague). Dans l'intention des copistes de ces manuscrits, *estalufree* signifie donc sans doute la même chose qu'*esbaulevree* qui est traduit au glossaire par «effrontée». Ce mot *esbaulevré* n'est pas très fréquent. Parmi les

¹⁾ Expression figurée qui signifie à peu près «se pourvoir, prendre ses dispositions d'avance».

exemples fournis par Godefroy il y a deux passages de la *Somme le roi* de Laurent de Premierfait dont l'un présente la variante *esbaluffré*, forme due sans doute à une contamination.

M. E. Lommatzsch me communique obligeamment que dans les notes de Tobler il n'y a pas d'autres exemples d'*estalufre* (*esc=*), *estalufrement* (*esc=*) que ceux fournis par Gautier de Coinci et Philippe de Novare.

Dans la compilation pieuse qui occupe en entier le ms. fr. 12.483 de la Bibliothèque nationale et due à un frère prêcheur du Soissonnais (il était donc compatriote de Gautier de Coinci, mais postérieur d'une centaine d'années à celui-ci, sa compilation datant des environs de 1330) on trouve quatre nouveaux exemples du mot *estalufree* que je lis toujours sans hésitation avec *t*, et non pas avec *c*:

Fol. 99b—99 v^o:

C'est bons signes en jouvencele
Quant est vergonneuse pucele.
Més quant ele est *estalufree*,
Tot aroit fait male buee.

Fol. 118 v^o:

Quant verras fame *estaluffree*,
C'est signe qu'est mal ordenee.

Fol. 136 v^o:

Simple fu, non *estalufree*,
Si comme est souvent dame Aubree.

Fol. 248 b:

Simple soit, non *estalufree*,
Vierge, s'el vieut estre prisee.

Le mot est toujours au féminin dans ce recueil (ce qui est en effet assez naturel, puisqu'il est destiné à une congrégation de femmes) et le sens ressort du fait que l'*estalufree* est opposée à la *simple* ou à la *vergonneuse*. Le sens d'«effrontée» indiqué par E. Langlois pour *esbaulevree*, convient assez bien ici.

De ce qui précède il faut conclure, quant au sens, que l'acception d'«effronté», de «dévergondé» est assurée pour notre mot chez le frère prêcheur du Soissonnais et dans la variante du *Roman de la Rose*. Ce même sens est probable dans le passage de Gautier de Coinci. Mais Philippe de Novare semble employer

l'adjectif plutôt dans l'acception d'«étourdi» et le substantif correspondant dans celle d'«étourderie, folies de jeunesse».

Quant à la forme, nous avons constaté que l'abbé Poquet (ce qui à vrai dire ne prouve pas grand chose), E. Langlois (ce qui est autrement important) et M. de Fréville, tant qu'il suivait sa première inspiration, ont lu *estalufré* (*estalufrement*), tandis que Godefroy et, probablement à l'instigation de celui-ci, M. de Fréville dans la suite, ont cru devoir lire *escalufré* (*escalufrement*). Je cois, surtout sur la foi du témoignage du ms. 12.483, que la bonne forme est *estalufré*. Si cette manière de voir est juste, il ne peut y avoir aucun rapport entre notre mot et le mot landais *escalufat*, cité par Godefroy.

Helsingfors.

ARTHUR LÅNGFORS

I VERSI BARBARI DEL RE D'OLANDA

Luigi Bonaparte (nato ad Aiaccio nel 1778, morto a Livorno nel 1846), che fu re d'Olanda dal 1806 al 1810, coltivò per tutta la vita gli studii letterarii e storici.

Senza prendere in esame le opere sue, tra cui primeggia per importanza quella intitolata *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, edita nel 1820, mi propongo di richiamare l'attenzione sopra alcuni suoi curiosi tentativi per togliere alla versificazione la rima. La pratica ch'egli ebbe della letteratura latina potè conferire a tale sua idea; ma certamente agirono assai più sopra lui gli esempi italiani, del «verso sciolto», ed altre saltuarie prove consimili dal Quattrocento in poi, che non mancarono di effetti anche in Francia.

Perchè altri ed io stesso, nel trattare della così detta Poesia Barbara (dal Carducci in poi, usiamo chiamare a questo modo la metrica italiana non rimata), non abbiám rammentato tra i precursori del Mablin il Vauvenargues, colgo ora l'occasione di farlo. L'ingegnoso moralista ha, tra i suoi abbozzi, una *Prière à la Trinité* che è tutta scritta in versi irregolari, non rimati:

O Dieu! qu'ai-je fait? quelle offense
Arme votre bras contre moi?
Quelle malheureuse faiblesse
M'attire votre indignation?
Vous versez dans mon cœur malade
Le fiel et l'ennui qui le rongent, etc.

Non so se l'esperimento del Vauvenargues (1715—1747) fu conosciuto dal piemontese Gambattista Mabellini, che, stabilitosi a Parigi nel 1807, e divenuto cancelliere dell'Università e professore di greco nella Scuola Normale, vi fu trasformato, francesizzandolo, in quel Mablin, lodato dal Sainte-Beuve e da altri per un suo dotto lavoro: *Mémoire sur ces deux questions: Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rime? Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rythme des anciens dans la poésie française?* Il qual lavoro uscì a Parigi nel 1815.

Nel concorso medesimo dove la Memoria del Mabellini ebbe una menzione si presentò un altro italiano, l'abate Antonio Scoppa,

siciliano, che parimenti dimorava a Parigi. Confrontando le lingue francese e italiana (*Les vrais principes de la versification*; e, con un ritorno sul tema, *Les beautés poétiques de toutes les langues, considérées sous le rapport de l'accent et du rythme*) egli venne a concludere che i Francesi avrebbero, come gli Italiani, potuto rinunciare alla rima, perché nei versi loro bastano gli accenti a produrre un' altra bellezza che ha il vantaggio d'essere più spontanea.

Fu questa Memoria dello Scoppa che indusse Luigi Bonaparte a presentare, nel 1819, sotto il nome da lui assunto di Conte di Saint-Leu, una scrittura apposita, all'Accademia Francese: *Mémoire sur la versification* (Roma, De Romanis). Movendo appunto dalle osservazioni del siciliano, vi sostenne che i Francesi avrebbero fatto bene a riprendere quei pochi tentativi del De Baïf e di altri, nel Cinquecento, e a svolgerli in componimenti poetici senza rima, seguendo il lungo esperimento italiano del «verso sciolto» e altri esperimenti a più riprese.

In conformità a codeste idee produsse molto di poesia francese (se si possa o si voglia chiamarla così) e anche qualcosa di poesia italiana in versi non rimati. *Poésies du Comte de St. Leu* s'intitolano i due volumi ch'egli pubblicò a Firenze nel 1831, raccogliendovi, con la produzione rimata, tale produzione «rythmique».

La *Dédicace à mes enfants* ha questi notevoli versi al figlio Luigi, destinato a salire come Napoleone III sul trono di Francia:

Louis m'offre, à son tour, une raison précoce,
L'amour de le science, un cœur solide et vrai.

Ed ha questi altri versi, in chiusa, che sono quasi il programma della riforma de lui propugnata:

Acceptez, mes amis, ce mélange de vers,
Avec ou sans la rime, offert à vos regards.
La rime, je le sais, a pour vous ces attraits
Que Racine et Boileau lui prêtèrent jadis;
Mais, sans eux, sans l'appui de nos fameux poètes,
La rime est un pédant armé de la fêrule,
Qui vient, à chaque vers, marteler notre oreille
Et troubler l'harmonie, en voulant la forcer.

Ho detto che i due volumi non meritano d'essere esaminati particolarmente nella loro materia e nella maniera stilistica; nulla v'è che esca in qualche modo da un' umile mediocrità, pur offrendo un documento singolare, per un re, di coltura e di bravura letterarie. Mi contento adunque di riferire, da *Prière*, questa invocazione a Dio in favore della operosa e virtuosa Olanda:

Protège la Hollande et son sol qui chancelle
Sans pouvoir effrayer ses vaillants habitans;
Dis aux flots destructeurs de l'océan terrible,
Qui soulèvent sur lui leurs têtes menaçantes,
Dis aux fleuves du Nord, aux frimas réunis,
De respecter toujours le sol de l'industrie,
Le courage constant, les lumières modestes
D'un peuple vertueux et soumis à tes lois.

L'esercizio fatto da Luigi Bonaparte per giungere a verseggiare senza rima in francese, apparisce da alcune versioni di odi oraziane; tra le quali è anche il *Carmen saeculare* in gloria di Roma. Altrove il poeta contempla di Roma le rovine, e piange su quelle, e le esalta, così da rammentare, assai in peggio, il canto di Corinna sul Campidoglio:

Il faut une âme forte, il faut avoir souffert,
Pour se plaire en ces murs pleins de grands souvenirs:
Ici l'antiquité repose tout entière,
Et ses vieux monuments la racontent encore.

L'esercizio apparisce altresì nella riduzione in versi non rimati, alessandrini, di tutto quanto *L'Avare* di Molière. *Lucrece*, tragedia, è parimenti versificata, ma è originale; come *La suite du Lutrin* del Boileau, dove, per altro, gli alessandrini sono rimati, e, a dir vero, ne appariscono un po' migliori. Così hanno la rima alcuni altri componimenti.

Le date apposte, nell' Indice, a ciascuna poesia riescono d'un certo interesse, facendoci assistere alla vita errante dell'autore, da Parigi a Gratz, da Compiègne a Losanna, da L'Aia a Firenze, da Montpellier a Roma, tra il 1806 e il 1826.

Dal complesso si manifesta una nobile figura, che, se non fu di artista nel senso alto del vocabolo, fu di un uomo superiore anche nel gusto e nella pratica delle lettere umane.

GUIDO MAZZONI.

LA HISTORIA TROYANA POLIMETRICA

De la leyenda de Troya que tan presente estaba en la imaginación de los eruditos españoles ya en el siglo XI, como se ve en los Carmenes y Epitafios latinos que entonces redactaban, no conocemos hasta el siglo XIII manifestaciones en lengua española, y éstas episódicas, incluidas en obras de contenido muy vasto (el *Alexandre*, la *General Estoria*, la *Primera Crónica de España*). Una exposición de la leyenda hecha en obra aparte no se nos conserva sino en dos traducciones del *Roman de Troie* de Benoit de Sainte Maure: una, toda en prosa, hecha por orden de Alfonso XI y acabada de copiar en 1350, y otra, en prosa y verso que solo poseemos fragmentaria.

Este fragmento de *Historia Troyana* fue descubierto por Amador de los Rios, quien calificó sus versos de «peregrinas joyas del parnaso espanol»; pero como este autor prodigaba elogios semejantes, no logró atraer hacia su hallazgo la atención de la crítica. Ni Menéndez Pelayo se fijó en él, y eso que tan ávidamente escudriñó toda la poesia medieval; en sus *Origenes de la Novela* no dedica a la historia Troyana sino tres líneas, para afirmar que estaba escrita a fines del siglo XIV (en lo cual sigue a Rios) y que sus poesías eran a la manera de los lais del *Tristan* y demás novelas bretonas, apreciación inexacta, pues los versos de la Historia Troyana son poesia narrativa y no lírica. Paz y Melia publicó las poesías de que tratamos (*Revue Hispanique*, VI, 62), pero tampoco las apreció más que con el elogio de Rios. En fin, Solalinde que es quien mejor ha estudiado nuestra Historia Troyana en sus manuscritos, fuentes y relaciones, sólo incidentalmente se ocupa del valor de las poesías, notando que no tienen más fuente que el *Roman de Troie*, y que son pesadas amplificaciones del mismo (*Rev. Filol. Esp.* III, 157); en cuanto a la fecha de esta traduccion la fija hacia 1350 o algo antes.

Yo creo que la obra no es tan tardía como se dice ni tan insignificante, y a este propósito voy a hacer algunas observaciones.

Examinando el vocabulario de la Historia Troyana, pensó Paz y Melia que la poesia IV, la descripción de la sexta batalla, era más antigua que las otras. No podemos hallar motivo alguno para creer que las poesías pertenecen a distintas épocas, pero sí observamos en el lenguaje de la obra un arcaísmo superior al

de la fecha de 1350, veinte años antes o cuarenta después, que se le asigna por todos.

El vocabulario nos da una primera impresión de mayor ancianidad. El verbo *desmanchar*, usado en esa poesía IV en el sentido de «desarticular las mallas de una loriga», pertenece al léxico del Poema del Cid (hacia 1140) y al del Alexandre (hacia 1240); más tarde prevalece el verbo *desmaller*, usado también en la prosa de la Historia Troyana; el cuento de Otas (hacia 1300?) emplea igualmente a la vez los dos verbos. El plural *los dios*, usado en el verso y en la prosa de nuestra Historia, se halla en el Alexandre, en la Primera Crónica de España y en el Caballero Plácidas (comienzos del siglo XIV?); ya hacia 1350 es corriente el plural *los dioses*. El verbo *terzer*, «enjuagar» (*tergère*) que sale dos veces en nuestra poesía VII, lo hallo solamente en Berceo y en la parte más vieja de la Primera Crónica (hacia 1270). El adjetivo *descabeñada*, dicho de Briseida «despeinada y sin toca», sólo lo recuerdo en la Crónica General. El galicismo *joya*, varias veces usado en nuestras poesías troyanas con el sentido primitivo de «alegría», me es desconocido bajo tal acepción en todo otro texto, y parece indicar una primera época en el empleo de esa voz. Estos y algún otro vocablo análogo (salvando el poco conocimiento que aun tenemos de la vida de nuestro léxico)¹⁾ nos llevan a pensar que la Historia Troyana se agrupa mejor con los textos del siglo XIII que con los del XIV.

Y la versificación de las poesías nos aclara esa impresión primera. No dispongo en esta contribución, de páginas bastantes para desarrollar el exámen que acabo de hacer de los fragmentos en cuestión, y me limitaré a exponer mis conclusiones.

El metro de las once poesías es regular isosilábico «a sílabas contadas»; los manuscritos de la obra sólo nos ofrecen un 10% de versos mal medidos, y casi una mitad de esos (en 46%) se corrige introduciendo la apócope de alguna *=e* final: *infant(e)*, *por end(e)*, etc., apócope que se desusaba ya bastante en el siglo XIV, pero que estaba en todo su vigor durante el XIII. Y en este punto la apócope del pronombre personal enclítico es muy significativa.

¹⁾ Y salvando también el que yo escribo ahora apartado de mis libros y papeles, obteniendo por correo las informaciones complementarias que más necesito.

La apócope de *le* tras palabra acabada en vocal es obligatoria en la Historia Troyana, lo mismo que en el Poema del Cid, que es el texto donde mayor extensión tiene la pérdida de la *-e*; en el Alexandre, en el Apolonio y en el Fernán González las formas apocopadas están todavía en gran mayoría respecto a las plenas; luego en el Arcipreste de Hita (1330) ya la apócope de *le* está en minoría.

La apócope de *se* en la Historia Troyana viene a situar este texto entre los de mediados del siglo XIII, si bien en último lugar. En el Mio Cid la forma *=s* representa un 55% del total de casos en que el pronombre puede apocoparse; en el Alexandre un 38%; en el Apolonio un 26%; en Hita sólo un 10%; y la Historia Troyana nos da un 27% de formas apocopadas.

La apócope de *me* vuelve a llevar la Historia a época más antigua. En Mio Cid la forma *=m* ocurre en un 46% del total de los casos; en el Alexandre representa un 31%; en el Apolonio un 18%; en la Historia Troyana un 45%; en Hita la apócope *=m* es ya excepcionalísima, pudiendo decirse que no ocurre sino en las cántigas serranas para remedar el lenguaje rústico.

En conclusión, la apócope del pronombre personal nos impide resueltamente colocar la composición de la Historia Troyana en tiempos del Arcipreste de Hita, y nos llevaría a situarla en el primer tercio del siglo XIII. Pero como a la vez la versificación de la Historia admite la sinalefa en mayores proporciones que Berceo y que el Alexandre, debemos hacer descender su fecha hacia 1270, cuando se escribe la parte más vieja de la Crónica General de España, en que la apócope de *le*, *se*, *me*, está aun en gran vigor.

En cuanto a la significación literaria de la Historia Troyana ha de notarse que si bien la prosa es, salvo raras excepciones, mera traducción del Roman de Troie, en cambio los versos son en su mayor parte originales; el traductor se divierte en poetizar largas variaciones sobre los temas que la obra francesa le suministra. En esta tarea propende, como todo parafraseador, a la verbosidad y a las repeticiones, pero ne se puede desconocer que, aunque flojo y desmazalado a veces, muestra un positivo temperamento poético. Por ejemplo, logra una descripción de la sexta batalla donde, mezclando la tradición épica española con representaciones de la vida cortés y de la antigüedad clásica,

nos da un cuadro mas animado que el del poeta francés. No hay allí nada de «les cerveles, les entrailles e les boëles» que Benoit esparce por el campo; en cambio aparecen las mujeres troyanas sobre los muros de la ciudad, tapando sus ojos ante la saña de los combatientes y rogando por sus amantes a los dioses.

Nuestro poeta inventa más que nada discursos, y en ellos tiene trozos retóricos de valor. Además como era devoto lector de Ovidio, gustó explayarse sobre todo en los casos amorosos. La lengua española tomaba entonces por guía las *Heroidas* para expresar la pasión femenina en la traducción prosística de la carta de Dido hecha por la Primera Crónica de España, y el autor de la Historia Troyana intentó también por esa vía algo original, en verso, a nombre de Briseida. La hija de Calcas sale nueva de las manos del poeta castellano, y sale radiante de pasión, de volubilidad, de descoco, entregada a nuestra simpatía, aunque el autor, siguiendo a Benoit, sermonea contra la revezada condición de la mujeres. En suma, las escenas en que se desarrolla la tristeza de Troilo y de Briseida por su separación habrán de ocupar un indisputable puesto en nuestra historia literaria como primer ensayo de novela sentimental, aunque languidezcan a trechos reflejando demasiado fielmente la monotonía de las horas de dolor de los amantes.

También en la historia de nuestra métrica tiene que ocupar un puesto importante el esfuerzo que hace el autor de estos fragmentos por adaptar la versificación a los temas tratados, y hasta a las más fugaces situaciones a veces. Para la descripción de la sexta batalla escoge el poeta la cuaderna vía, que era metro empleado por los clérigos en poemas épicos, en vez de la serie anisósilaba juglaresca, y que ya había producido una obra famosa, el poema de Fernán González. Para la lúgubre profecía de Casandra elige el metro corto, análogo al de las endechas funerarias. Para los amores de Briseida con Troilo y con Diomedes usa la cuarteta heptasílaba y más la octosílaba, muy empleada por la lírica amorosa, gallego-portuguesa. Probablemente fue nuestro poeta iniciador del uso de la cuarteta para largos poemas, uso que después continuaron el rabi Sem Tob en su poema sentencioso y Yáñez en su narración de Alfonso Onceno.

Esta prioridad en el uso de la cuarteta narrativa que para el autor de la Historia Troyana resulta de mi fechación de su obra, parece comprobarse por la gran variedad de las combinaciones

métricas empleadas en el fragmento conservado y por la singularidad de algunas de ellas, que parecen revelar un inventor en tal terreno.

La citada profecía de Casandra está escrita en décimas de versos tetras y octosílabos: $a^4 b^4 a^4 b^4 C^8 d^4 e^4 d^4 e^4 C^8$:

¡Ay troyanos
Cavalleros
Muy loçanos
e guerreros!
¡Commo seredes llorados!
¡Mas ninguno
que vos llore!
ca sol uno
que aqui more
non fincará, por pecados.

Esta décima no recuerdo que se haya usado por ningun otro poeta español. Es sin duda un desarrollo de la estrofa tan frecuente en la poesía latina medieval, religiosa y profana: $a^4 a^4 B^8 c^4 c^4 B^8$

O fortuna
velut una
statu variabilis,
semper crescis
aut decrescis,
vita detestabilis,

estrofa muy conocida de la lirica gallego-portuguesa, la de la cántiga satirica de Alfonso el Sabio:

O genete
pois remete
seu alfaraz corredor
estremece
e esmorece
o coteife con pavor;

basta intercalar a los cuatro versos cortos otros cuatro, formando dos cuartetas gemelas terminada cada una en el octosílabo. Esta es, creo, la originalidad del versificador de la Historia Troyana, a menos que hallase modelo en algun autor provenzal, donde estas combinaciones de versos cortos y largos no son raras. A

lo que yo recuerde cuando otros poetas añaden versos entre los cortos, suelen ser monorrimos:

In hac die
in qua pie
melodie
reddunt laudes debitas,
celebretur
decantetur
sublimetur
Jacobi festivitas.

Lo mismo que en los cancioneros galaicoportugueses:

Ca sei de mi
quanto sofrí
e encobrí
en esta terra de pesar,
como perdi
e despendí
vivend' aqui
meus dias, posso>m'en queixar.

Tambien, aunque no tiene tanta singularidad como esa décima, merece notarse la sextina octosílaba *a a b c c b*, empleada por la Historia Troyana para el duelo de Aquiles por la muerte de Patroclo:

Anquiles esto dezíe
e con gran coita caíe
sobrel lecho amortecido,
e los griegos quel veíen
cuidavan que lo avien
por siempe jamás perdido.

Salvo el ritmo acentual, es la misma combinacion estrófica del «Stabat Mater dolorosa», seguida en la época de nuestro autor por fray Gil de Zamora en un himno a la Virgen:

¡ Quid vigoris, quid amoris,
quid affectus, quid dulçoris
habet nomen Virginis!
Est expertus totus mundus
scit peccator et immundus
quae spes huius nominis.

Esta estrofa se usó en la lírica gallego-portuguesa y en la francesa pero no la recuerdo en la castellana.

El esfuerzo de novedad que nuestro poeta realiza en sus versos se aprecia bien por el hecho de que siguiendo él los pasos del Roman de Troie y estando todo este poema compuesto en pareados de nueve sílabas, sólo uno de los once trozos versificados en el fragmento de la Historia, el último de todos, se halla en pareados, y esos son actosílabos, es decir, adaptados a la índole rítmica de la lengua española; los juglares, tanto castellanos como leoneses, cuando imitaban el pareado francés, lo hacían más servil y menos trabajosamente, usaban un pareado anisósilabo de base eneasilábica (*María Egipciaca, Reyes de Oriente, Elena y María*).

El poema francés en sus 30.300 versos no emplea otra forma métrica que ese pareado de nueve sílabas; el poeta español en sus fragmentos conservados que sólo suman 1.300 versos, ejerce seis combinaciones métricas mezcladas con prosa; y comparado este hecho con la uniformidad del texto francés nos da una nota romántica bien característica, del todo semejante a la que da el teatro español, polimétrico también desde el siglo XII hasta el siglo de Calderón, frente al teatro francés aferrado a sus parados alejandrinos.

Arturo Farinelli, quizá el sabio de hoy que más literaturas europeas ha estudiado y penetrado, lleno de esa fe individualista que ahora priva, cree quimérico el pretender hallar alguna característica nacional a través de los varios siglos de una literatura. Yo, poseído a mi vez por la convicción de que la más poderosa creación individual va arrastrada por mil corrientes colectivas, agrego ahora la polimetría de la Historia Troyana entre aquellos caracteres fundamentales de la Literatura Española que expuse hace años.

San Rafael (Segovia), 9 ag. 1932.

R. MENENDEZ PIDAL.

OVER TAUTOLOGIEËN IN HET NEDERLANDSCH

Een der eersten, zoo niet de eerste, die aan dit onderwerp te onzent aandacht gewijd heeft, is Salverda de Grave geweest. Ik bedoel zijn opstel „Over de middelnederlandse vertaling van de „Pèlerinage de la vie humaine”¹⁾: een der voorstudiën voor zijn groot, te gelijk ontz en afsluitend werk „De Franse woorden in het Nederlands”, waarmede hij de Nederlandsche en de Fransche philologie gelijkelijk aan zich heeft verplicht. Eene hervatting van dit onderwerp, een vluchtig overzicht en nadere beschouwing van dit verschijnsel in onze oudere literatuur schijnt derhalve niet ongepast als bijdrage tot de hulde aan den man, die zooveel heeft gedaan voor het bestudeeren der oude en voor het aanknoopen van nieuwe betrekkingen tusschen zijn vaderland en het land zijner vaderen. Voor 't overige slechts eene proeve, die een ander tot grondiger behandeling moge opwekken.

In De Grave's voetsporen — en in die van zijn voorganger in de Fransch-Nederlandsche studiën²⁾ — tredende, heb ik vroeger onzen Reinaert op dit stuk onderzocht³⁾ en voor de hier allereerst bedoelde, paarsgewijze met *ende*, *ofte*, *no* enz. verbonden, zinverwante (of ook tegengestelde) twee of meer Dietsche woorden of uitdrukkingen de volgende, bloot uiterlijke, maar gemakkelijke indeeling aangenomen, die allicht ook voor andere gevallen dienst kan doen, en tevens door eenige voorbeelden het onderwerp van dit opstel voor oogen moge stellen.

A. Twee of meer z n w., hetzij alleenstaande, als onderw., voorw., gezegde enz., hetzij voorafgegaan door een b n w., v n w., voorz. enz., als bepaling; typen: *bosch ende haghe*, *nichten ende neven*, *hermite ofte clusenare*, *ander bejach no ander ghewin*, *bi nachte ende bi daghe*, *dor u edelheit ende dor u eere*.

¹⁾ *Tijdschrift v. Nederl. taal- en letterkunde* XXIII (1904) 22—7; zie ook zijn *Franse Woorden in het Nederlands* (1906) 30 en zijn *l'Influence de la langue française en Hollande* (1913) 103, 107 e. e.

²⁾ Jonckbloet, *Rein.* XXIII—XXIV; zie ook Martin, *Rein.* XLVI en Buitenrust Hetteema, *Rein.* XXIII, XXIX—XXX, LV—LIX.

³⁾ *Tschr.* XXXI (1912) 231—8; zie ook *N. Taalg.* XLV (1920) 73—4. Tusschen Aernouts en Willems aandeel viel daarbij weinig verschil te bespeuren; zie echter ook Klocke, in *Tschr.* XXXVIII (1919) 39—41 en Willems, in *Versl. v. Vl. Acad.* 1920, 186—7.

B. Twee of meer bn w. of bij w.; typen: *fier ende coene, met valschen woorden ende met scoonen*¹⁾, *spade ende vroe*.

C. Twee of meer werkw.; typen: *stal ende nam, spellen ende lesen beede, no bewachten no bescaermen, vromen ende scaden, sieden ofte braden, dat stelen ende dat rooven*.

D. Twee of meer geheele uitdrukkingen of zinnen, bestaande uit woorden van dezelfde of verschillende soort of in verschillende verbindingen; typen: *verstaet, neemt miere talen goom; hets beter raet Ende het dinct mi bet ghedaen, vroom ende in hoghen, vervaert ende in sorghen van der doot*.

E. Herhaling derzelfde woorden of uitdrukkingen, vooral in den aanhef, aan het begin van versregels (anaphora); typen: *binnen sconinx vrede Ende binnen sconinx gheleede; Hoe es di dese bere ontgaen, Die di te voren was ghevaen . . . Hoe rikelike eens beren huut, Heefstu verloren in desen daghe, Die di ghewonnen was te voren*²⁾.

Een onderzoek, bij wijze van proef, der telkens omstreeks 200 eerste versregels van enkele andere, meest oudere Mnl. epische gedichten schonk mij nu de volgende uitkomsten, gerangschikt in de bovenvermelde groepen A—D of E³⁾.

Veldeke's Servaes: A: 1, 7, 19, 29, 63, 85, 111, 116, 145, 153, 176, 184; B: 101, 112, 169, 185, 187, 188, 208; C: 113, 128; D: 15, 26, 32, 35, 47, 91, 95, 125, 135, 142, 148. Een groot aantal!

Wisselau: geen enkel zeker geval; hetgeen wel schijnt te strooken met de ben., blz. 229, vermelde zeldzaamheid van deze en andere parallelieën in de Overlandsche speelmansgedichten (waartoe toch ook Wisselau, naar zijne herkomst, behoort), doch wel sterk afsteekt bij de groote frequentie in Veldeke's Servaes.

Roelandfragmenten (in Kalff's Mnl. Epische Fragm.): A: 49,

¹⁾ Over de herhaling van het voorz. (maar niet van het znw.) en de woordschikking in deze gevallen zie Stoett, *Mnl. Synt.* § 129.

²⁾ Zie voor deze laatste soort van herhalingen ben., blz. 229—230. De ook allitererende woordenparen zijn in *Tschr.* XXXI 238 afzonderlijk opgesomd, naar de vertaling der diplomatische uitgave van Buitenerust Hettema en mij (1903). Mijne latere, critische ed. haal ik hier met „(M)” aan.

³⁾ Waarbij ik mij, na de hierboven gegeven voorbeelden, ter wille der — juist bij de bespreking dezer „breedvoerigheid” van stijl — vereischte beknoptheid, bepaal tot het opsommen der versregels (telkens slechts den eersten noemende, waarin het eerste lid van een woordenpaar voorkomt) of der bladzijden, zonder aanhaling van den tekst; hetgeen dus alleen van de hoeveelheid, niet van de hoedanigheid eenigen indruk kan geven.

75, 78, 141; B: 9, 24, 65, 69, 71, 73, 116, 148; C: 0; D: 127; E: 39=41.

Lorreinen (t.z.pl.): A: 62, 204; B: 63, 202; C: 104, 148; D: 55, 139; E: 64=66, 79=80, 164=166¹⁾.

Aubri de Borgengoën (t.z.pl.): A: 32, 95, 168; B: 86; C: 196; D: 25, 70.

Geraert van Viane (t.z.pl.): A: 40, 54, 85, 109, 112, 134; B: 12; C: 118, 131; D: 42, 35, 119, 169, 190; E: 125=131. Dus in deze oudere Karelgedichten telkens een groot aantal.

Ferguut levert lang niet zooveel op. A: 116; B: 5, 23, 39, 57, 185; C: 186, 889; D: 9, 65, 93; E: 86=100, 89=96²⁾; doch zie ook Overdiep's *Inl. XVIII—XIX* (epische variatie).

Ook een stellig vrij wat jonger, veertiendeuwsch gedicht als Rein. II (B, het vervolg) levert toch nog vrij wat voorbeelden. A: 3487, 3512, 3575, 3601, 3629, 3649, 3656; B: 3578, 3686; C: 3558; D: 3489. Des te opmerkelijker dat dezelfde dichter in zijne omwerking van Rein. I tot Rein. II A vele tautologieën geschrapt, weg- of omgewerkt heeft. Blijkbaar was hem deze traditioneele stijlform — in R. I trouwens, naar Martin's juiste opmerking, misschien reeds op rekening te stellen eener „ironischen Lust am epischen Pleonasmus” — toch min of meer vreemd geworden, stelde hij „moderner” dan zijne ruim eene eeuw oudere voorgangers, de logische bondigheid boven hunne breedweidende uitvoerigheid³⁾.

¹⁾ Over de vooral uit Theophilus bekende herhaling van enkele woorden uit het slot van den vorigen regel in het begin van den volgenden zie nog steeds Jonckbloet, *Brief aan De Vries*, 12; en verg. Rein. I (M) 2328—9, 2338—9, *Tschr.* XXXI 248—9 en mijn *Crit. Comm. op V. d. v. R.* 296. Iets dergelijks: de herhaling van den regel met omkeering der woordorde, in den *Ofr. Renart* II 868—9 (zie Foulet, *Le Rom. de R.* 214—5), of in dezelfde orde, maar met andere beteekenis der homoniemen, *Ren. II* 13.

²⁾ Iets geheel anders is natuurlijk het (soms op zeer verren afstand) herhaald gebruik van dezelfde (soms ten deele licht gevarieerde) min of meer vaste formules, als in alle oudere epische poëzie gebruikelijk; als b.v. Ferg. 319=367—71, 1178=1232, 1547—8=3475—6, 1877—8=2385—6, 2053—5=2769—71, 2070=2155=2787, 3936—7=4068—9, 4347=4385. Verg. ben., blz. 230, noot 2.

³⁾ Zie mijne dissertatie, *De oude en de jong. bewerking v. d. Rein.* 137—43; waar ik, in jeugdig-onkundigen overmoed, deze oudere tautologieën en herhalingen van modern standpunt kortweg als „lam, langdradig, omslachtig” enz. gegispst heb, in plaats van er een als sieraad bedoeld — zij 't hier wellicht reeds ironisch gebezigten — stijlform in te erkennen.

Verg. dergelijke wijziging in de jongere bewerking van de *Mhd. Wiener Genesis* (ben., blz. 229, noot 1).

Salverda de Grave heeft, *Fr. Woorden* 30, nog enkele andere voorbeelden uit Mnl. dichters aangehaald, als „ghepeins ende ghedachte” (Hildegasberch) en „covent ende voorwaerde, pauwelioene ende ghetelde” (Stoke); welke laatste gevallen echter reeds veeleer behooren tot die andere categorie van tautologieën, die, ook naast de tot dusverre besproken verbinding van twee of meer Dietsche synoniemen enz., alleen of vooral in het (meest jongere) stichtelijke of betoogende proza voorkomen, en die thans nader in 't oog gevat moeten worden.

Daar vinden wij namelijk zeer dikwijls verbindingen van een Dietsch met een gelijkwaardig, of althans synoniem, vreemd (Latijnsch of Walsch) woord.

Bij Ruusbroec en bij zijn leerling Jan van Leeuwen, „den goeden coc van Groenendale”, schijnen echter niet alleen de eerstgenoemde, Dietsche tautologieën minder dikwijls voor te komen dan in de oudere poëzie, maar ook de laatstbedoelde, Romaansche Dietsche zeer schaarsch te zijn. Ruimschoots is bij hen daarentegen te vinden dat andere, beneden blz. 12, te bespreken parallelisme der gedachte, veelal gepaard met dat van den vorm: vergelijkingen en tegenstellingen, verbonden door allitererend beginrijm, maar vooral door eindrijm¹⁾.

In het, thans door Plooy's ontdekking zoo vermaard geworden, *Leven van Jezus* (14de eeuw) vinden wij daarentegen niet zelden de Dietsche tautologieën; b.v. het (trouwens rechtstreeks aan bijbelsche voorbeelden ontleende of herinnerende) „sprac (of: vertrac) ende seide”²⁾, door Frings te recht erkend en gehandhaafd als „eine ganz geläufige mittelniederländische Stilfigur, die sich in der niederländischen Epik allerorts nachweisen lässt”, dus geenszins te wijten aan de „steifleinene Art einer gröberen, zweiten Hand”. Hetzelfde geldt voor de paarsgewijze verbonden, overeenstemmende of tegengestelde begrippen en Dietsche woorden, als „van den wesene ende van den levene, te rapene ende te gederne (*gaderen*), begripen noch verstane,

¹⁾ Zie o. a. Kalf, *Gesch.* I 398—400 en het op blz. 416 aangehaalde; Voorts V. in *De Katholiek* CXLII (1912) 424, noot 1, alsmede *Onze Eeuw* 1917, IV 406—7. De Latijnsche vertalingen van deze en dergelijke werken maken dientengevolge soms den indruk de origineelen van het Mnl. te zijn: de in 't Mnl. aan 't Mlt. ontleende schrijftrant hoort in deze vertalingen geheel thuis, keert a. h. w. tot zijn oorsprong terug.

²⁾ Zie b.v. ed. Bergsma, blz. 93, 95, 135, 181 e. e.

best ende corteleecst, iegen redene ende iegen onse gheloeve, worden vergramt ende vererren" enz. Doch daarnaast vinden wij hier ook reeds wel de andere, Latijnsch- of Walsch-Dietsche verbindingen: „enen process ende ene historileke vertrekkinge, laidingirdense¹⁾ ende doeddense". En eene uitdrukking als „na de costume van harre gewoonte" mag worden vergeleken met — veeleer dan geëmendeerd in — „na de c. e n d e h.g." en andere tautologische verbindingen van het (allicht trouwens nauwelijks meer als zoodanig beseft) uitheemsche costume met de inheemsche *sede, gewoonte, gewone sijn, plegen* enz.²⁾

In de uit het Fransch vertaalde Reis van Jan van Mandeville (14de eeuw) heeft de uitgever Cramer vijf bladzijden (LVII—LXII) zijner Inleiding gevuld met eene opsomming van de in dat werk voorkomende, tweërlei tautologieën. Ik tel daar reeds 120 Romaansch-Germaansche gevallen — waarbij ik trouwens ook zeer oude, „mondgemeene" ontleeningen als *feeste* en *putte* allicht ten onrechte als nog uitheemsch beschouwd heb³⁾ — tegen slechts 56 Dietsche woordenparen (van de boven, blz. 1 en 2, genoemde typen A—D). Van de 89 (der bovengenoemde 120) gevallen, waarin het Romaansche woord vooropstaat, zijn er slechts 9, waar dit gevolgd wordt door een opzettelijk verklarend *dats*; in 31 gevallen gaat daarentegen het Dietsche aan het Walsche woord vooraf. Mogen wij hieruit afleiden 1^o. dat het hier, meestal ten minste, niet zoozeer geldt de verklaring, voor den ondeskundigen hoorder of lezer, van een onbekend uitheemsch woord, als wel de bevrediging eener behoefte of gewoonte om (over)duidelijk te zijn; 2^o. dat ook niet zelden het vreemde woord reeds evengoed als, of zelfs beter dan het als puristische „vertaling" daarnevens gestelde inheemsche, maar misschien nieuwe bekend was; 4) 3^o. dat het gebruik dier vreemde woorden hier reeds mede, of misschien zelfs geheel en al, als een pronken met geleende veeren is te beschouwen?

Dit laatste mag allicht gegist worden ten aanzien van den

¹⁾ In een ander hs.: *slougense*.

²⁾ Zie *Litbl. f. germ. u. rom. Philol.* XLVII (1926) 151, 153, 155 en *Mnl. Wdb.* II 1928—9, III 1984—6.

³⁾ Inderdaad is 't zeer de vraag of ook woordenparen als *arm ende keitijf* niet veeleer tot de Dietsche „tweelingvormen" dan tot de Romaansch-Dietsche gerekend behooren te worden.

⁴⁾ Zie ook S. de Grave, *Fr. W.* 115; en verg. later de marginale Latijnsche „glossen" ter vertaling der door Hooft gesmede „pujrduitsche" woorden.

vertaler der *Pelgrimage van der menscheliker creaturen* (14de of 15de eeuw). Salverda de Grave heeft in zijn bovengenoemd opstel, blz. 22—6, een reeks van zulke woordenparen bijeengesteld: 18 dubbel-Dietsche¹⁾, 12 Walsch-Dietsche, 23 Dietsch-Walsche en 2 dubbel-Walsche. De vertaler blijkt een soort van „Fransquillon avant la lettre” te zijn geweest: hij scheidt kennelijk groot behagen, zwelgt in het gebruik (misbruik) van Fransche woorden. Immers hij heeft niet alleen vaak geenerlei moeite gedaan om de in zijn origineel voorkomende Fransche woorden (veelal „de dérivation savante”) door gelijkwaardige Dietsche weer te geven, ze gewoonweg behouden; maar niet zelden heeft hij voor het gewone Fransche woord, in het origineel gebezigd, een anderen, ongewonen, geleerd-Franschen term in de plaats gesteld: ter „vertaling” van fr. *plenté* gebruikt hij noch het reeds in 't Mnl. voorkomende *overvloet* (=vloedicheit), noch het al vroeg ontleende en welbekende *planteit*, maar het zeer ongewone fr. *multitude*! Het vreemde woord is hier geenszins een behulp, bij gebreke van een gelijkwaardig en gangbaar inheemsch woord, maar een bloot versiersel, eene overdadige franje.

Of Jan van Rode, de vertaler uit het Fransch van *Des Coninx Somme* (1408), op deze gewoonte om Walsch-Dietsche woordenparen te schrijven doelt, wanneer hij in zijne voorrede (ed. Tinbergen, blz. 200) zegt: „Mer wantmen die francsoyse woerde niet al properliken in duitsche en kan ghesetten also si staen, want het een ander maniere van spreken heeft dan dat duitsche doet, ... so hebbe ic onderwilen mere woerde daertoe gheset, onderwilen min enz.”²⁾: dit schijnt twijfelachtig. Doch dat althans de dubbel-Duutsche woordenparen hem geenszins onbekend waren blijkt afdoende uit dezen op één enkele bladzijde (456) gegaarden oogst: „wille ende begheerte, verbergen ende heymelic te bliven, in ynnicheit ende in tranen, in ghebeden ende in tranen, in weelden ende in wellust, simpel ende oetmoedich, hovaerdich of curioes, der screyinghe ende des drucks, der bliscap of ydelre glorien.”

Blijkens de Inleiding tot *Dat Kaetspel ghemoralizeert* (15de eeuw, uit het Fransch?), blz. LXXXII—LXXXVII, heeft de uitgever Roetert Frederikse in het (Vlaamsche?) hs. K. zooz

¹⁾ Hier in anderen zin gebezigd dan eng. *double-dutch*!

²⁾ Verg. dergelijke uiting in *Livre des mestiers*, ed. Gessler, II 6—7.

goed als geen Dietsche tautologieën gevonden¹⁾, doch wel enkele malen één der (talrijke) Fransche woorden vergezeld, verklaard door een Dietsch. Dit laatste is regel in het Hollandsche hs. T, dat bovendien zeer dikwijls, ja zooveel mogelijk, de vreemde woorden door inheemsche vervangt. Van de 11 uit hs. T medegedeelde (doch volgens den uitgever „met tientallen te vermeerderen”) tweetalige tautologieën zijn er 6 Walsch=Dietsch, 5 Dietsch=Walsch.

Ook *Die Hystorie van die seven wijze mannen van Romem* (1479, uit het Latijn) behelst, naar de uitgever Botermans verzekert, eene „overstelpende massa” tautologieën; van de door hem, blz. 50, gegeven 27 voorbeelden zijn er 20 dubbel=Dietsch, 7 Walsch=Dietsch.

Uit Gerijt Potter van der Loo's Hollandsche vertaling van Froissart (15de eeuw) heb ik indertijd, Tschr. VIII (1888) 274, noot 1, slechts enkele voorbeelden van Walsch=Dietsche woordenparen opgeteekend: „onsienlijke invysijbele, verifyeren ende bewairheden, handelijker noch tractabelre. De herlezing van één enkele bladzijde (281) levert mij nu echter aanstonds nog de volgende, meestendeels dubbel=Duutsche, tautologieën op: „toe geseecht ende beloift, hier up dachte of vermoede, te stoten ende te rommelen, verdorven ende ghebroken, grote ende vreselike, verscricket ende vervairt, verslagen of vervairt, wonderlike gevairde ende grote gerufte, vergaderden ... ende quamen te samen, rumoir ende ghevairde, geregneert ende geweest, meerre ende zwairre”. Op blz. 279 tel ik 4 dubbel=Duutsche, 4 Walsch=Duutsche, 1 Duutsch=Walsch en 1 dubbel=Walsch.

Uit de *Gesta Romanorum* (15de eeuw) heeft Kalff, *Gesch.* II 398, 414, opgeteekend: *mediator* vertaald met „middelaer ende paesmaker”, *subjecta* = „onderdanich ende subject”, *consolacio* = „troestinge ende consolacie”, *sculpit* = „liet sculpiëren, graven, maelgieren”; maar ook „decte haer liefmensch oft hemelden (*verborg hem*) in dat bedde”.

En Salverda de Grave heeft, *Fr. W.* 30, uit de *Enqueste* (1494) nog aangehaald: „diminueeren ende verminderen, schattingen ende contributien, violencie ende cracht”.

Dezelfde heeft ter zelfder plaatse (en blz. 116) ook uit de

¹⁾ Wat mij echter, na herlezing van enkele bladzijden, kwalijk juist schijnt.

latere, 16de, 17de en 18de eeuwen, eenige voorbeelden der verbinding van een vreemd met een eigen woord aangehaald: „blamen ende verwijten, overste ende capiteyn, dienaer oft page, antieke oft overoude beelden, complexie oft aengeboren aert” (Coornhert); „gesproken ende gecommuniceert” (M. v. Reigersberch); „vaillandise ende dapperheit” (uit een besluit der V. O. C.); „overtuigd en geconvinceert, goed en honorabel, bewaring en maintien, obligeant en vriendelijk, uiterste plaisir en grootste genoegen, goede en soliede, temerair en ongegrond” (C. v. Lennep).

Aan deze enkele zouden nu zonder eenige moeite, zoowel uit werken van dichters en prozaïsten (ook Vondel, en natuurlijk allereerst Cats) als uit officieele stukken en bescheiden en ambtelijke brieven, voor de latere tijden tal en tal van voorbeelden toegevoegd kunnen worden. Ik bepaal mij tot enkele stalen van beide soorten (Nederlandsche en uit- en inheemsche tweelingvormen): „naersticheyt, moeyte, arbeydt ende coste, gemerct ende gepresen, straffen ende lasteren, in de handen spouwen ende wercx beginnen, afschuymen, wtmonsteren ende wechbannen, vergeten ende versleten, verdervers ende misbruykers” (Coornhert's voorrede zijner vertaling van Cicero, *De Officiis*)¹); „coninghen ende andere Potentaten, Ban oft Proscriptie, ghesonden ende wtghespreidt, gheen ander middel noch wegh, voorstaen noch voldoen, dangier ofte ghevaerlickheit, verweerende ende verontschuldighende, preeminentien ende digniteiten, toevlucht ende bijstandt, begheven ende toe gheeyghent, begheert ende ghewenscht, grooter gheacht ende meer ghesocht, schande ende straffe, doer onsen eyghenen wille ende toedoen, gheschiedt ende voorghenomen, te versekeren ende in sijn wesen te onderhouden” (*Apologie van Pr. Willem I*); „moetwil ende geweld, privilegien, rechten ende gerechtigheden, te berooven ende te spolieren” (Bor, bij Breen, *Hoofst als geschiedschr.* 274, noot 1); ampt ende officy, behulp, recht en Justicy, Robsodi nonpareille sonder weergae” (Bredero, *Sp. Brab.* 1970—1, 188,

¹) Hoewel C. in deze voorrede op taalzuivering uit is, desbewust b.v. *algemeen, verlijckinge en gesellicheyt* reeds wèl, maar *sege, bijspel, grontvest, grootachtbaerheit* nog niet iplv. de toen meer bekende vreemde woorden durft gebruiken, en *nature, conscientie, glorie* nog „qualijck te verduitschen” acht, bezigt hij toch in zijn jongere, althans later gedrukte vertaling van Boccaccio nog enkele Rom.-Germ. tautologieën (zie S. de Grave, t. l. a. p.).

trouwens reeds spottend bedoeld), „lachteteyt oft poltronnerye, rampen ende desastres, genesen ende herstelt, magistraten ende overicheden, gesach oft directie, liber ende vry, ongenegentheydt ende haet, gepermoveert ende geobligeert, dimissie ende ont- slaeginge, gronden ende fundamenten” (uit één, korten — zijn laatsten! — brief van Jan de Witt, *Brieven* IV, 413—4); „een soubaster ofte flickfloyster, clippen ende rudsen, sackpistolen offte poffertjes, gellick (*galig*) ofte ongans, oranghlammen ofte thuysvaerders, ijser^s ofte egelvercken, padij offte rijs, puds of baly, malwe offte kaesjens bladen” (Van Riebeeck, *Dagverhaal*, bij Boshoff, *Volk en Taal van Suid-Afrika*, 261). Voorts moge eene verwijzing volstaan naar *Duyfken ende Willemijnkens Pelgrimage* (Antw. 1627), ed. Ruys, 46, waar de uitgeefster uit de lange lijst van door haar aangeteekende tautologieën een veertiental (Nederlandsche tweelingvormen) aanhaalt; waar^s naast slechts enkele gevallen staan van vreemde of „bastaard”^s woorden, vergezeld van hun Nederlandsch equivalent (zooals „profijt ende voordeel, Bevaert ende Pelgrimage, ghewisse ofte conscientie”); doch waarmede te vergelijken is en overeenstemt de lofrede op de Nederlandsche moedertaal, die „soo rijk ende vloedigh is, dat sij dickwils eenen sin met dry of vier verscheyden woorden kan te kennen gheven”.

Voor de 18de eeuw verwijs ik b.v. naar Elzinga, *Les mots français et les gallicismes* etc., 46, waar uit Van Effen's *Holl. Spectator* een 25^{tal} „geglosseerde” (meerendeels inderdaad toen allicht niet zeer bekende en gewone) Fransche woorden, als b.v. „parenthesis en tusschenzinnen”, bijeengesteld zijn.

En ten slotte herinner ik aan de meerendeels nog heden min of meer algemeen gebruikelijke, vaste tautologische (en soms allit^s tereerende of rijmende) verbindingen van gelijkwaardige vreemde en eigen woorden, als *pais en vree, part noch deel, ampel en breed, los en liber, liber en vrij, vrij en frank, nul en van geener waarde, faliekant verkeerd*; en aan dergelijke Nederlandsche tweelingvormen, als *lang en breed, heinde en verre, wijd en zijd, kort en bondig, buiten en behalve, zonder erg of list* enz.; waarin soms een verouderend woord, als *heinde* of *bondig*, in de gestadige nauwe verbinding met een levend, welbekend woord, a. h. w. door dit woord overschaduwd wordt en zijne eigene beteekenis aan die van dat woord gelijkmaakt.

Meer dan genoeg voorbeelden van deze tautologische uitdrukkingen; waarvan het aantal naar believen uit te breiden ware. Geen der twee soorten is trouwens tot het Nederlandsch beperkt: beide zijn ook elders te vinden. En beide hebben ook, binnen en buiten het Nederlandsch, allerlei verwanten¹⁾.

De hierboven verzamelde gevallen behooren tot twee, veelal naast elkaar voorkomende, maar toch naar aard en doel wél onderscheiden categorieën.

De eerste, de verbinding van twee of meer inheemsche, Nederlandsche, of althans geheel als zoodanig beseftte, zinverwante (zelden volkomen gelijkwaardige) of ook tegengestelde woorden of uitdrukkingen, resp. woordenparen, komt eerst en vooral voor in de Mnl. oudere epische (en zeker ook wel in de lyrische en dramatische) poëzie; ook wel in min of meer poëtisch of plecht-

¹⁾ Korthedshalve wil ik hier slechts terloops wijzen op enkele dergelijke verbindingen elders: op die van een (veelal in vorm vernederduitscht) Hoogduitsch woord met de echte, zuiver Nederduitsche uitdrukking, in Hans Ghetelen's Nd. vertaling (of „omschrift”) der Hd. vertaling van een Italiaansch werk, b.v. *schepeden, vören effte segelden* (Nd. Jahrb. XXXIII (1907) 65—5); die van een Italiaansch met het gelijkwaardige Fransche woord, van een Fransch met het zin- en meestal ook klankverwante, geleerde, Latijnsche woord, of van een Rhaetoromaansch met het gelijkwaardige Duitsche woord: *laver et abluer, fors excepté; par etel* (utile) *e nes* (nützig) (Salv. de Grave in *Tschr.* XXIII 25, *Fr. woorden* 30, *Infl. de la l. fr.* 107); die van een Fransche en een Nederlandsche uitdrukking in Fransch-Vlaanderen: „C'est incroyable ... je zoudt 't niet gelooven” (Hans, *Fr.-Vlaand. en Zeeuwsh-Vl.* (1913) 61); en „vertalingen” van streektaalwoorden in de algemeene spreektaal, ten behoeve van wie alleen deze verstaan. Alles verschijnselen uit streken en tijden, waar en wanneer twee talen naast elkaar gesproken (en geschreven) worden, en herinnerende aan de oude glossen, glossaria en twee- of meertalige „vocabulary”. — Anderszins verwant met het hier besproken verschijnsel zijn de (verduidelijkende) tautologische samenstellingen van een vreemd of wel een verouderend, niet meer algemeen bekend inheemsch met een daarachter gevoegd, wél bekend (hetzij inheemsch, hetzij vreemd) woord: *koetswagen, koppetasse, maelsac, tornoyspel, fretboor, lampetkan, toerbeurt* (Van Ginneken, in *Neophilologus* XIII 252; verg. ook de bekende *porte-brisèe-deur* en derg.); en de pleonastische, zgn. appositioneele samenstellingen van een verouder(en)den dierennaam met de generieke, algemeen bekende benaming (*elen-, mormel-, muil-, rendier; harte-, koebeest; wind-, zee(l)-hond(?)*); *eend-, struisvogel; damhert, tortelduif, ruisvoorn, lintworm* (Schönfeld, *Hist. Gramm.*³, blz. 179—80; Van Lessen, *Samengest. Znw.* 24, 27); waartoe ook behooren plaatsnamen als *Franken-, Gelder-, Griekenland; Kiel-, Mij-, Wiel-, Zwijndrecht; Rijnstroom*, enz. — En over pleonastische of tautologische constructies zie o.a. Verdam, *Uit de gesch. onzer taal*⁴ 115; W. de Vries, *Dysmelie* 198—232; Stoett, *Mnl. Synt.*, 3, § 360.

statisch proza: sermoenen, mystieke vertoogen enz. Deze stijlfiguur der „tweelingvormen”, hetzij bloot traditioneel, hetzij meer desbewust als „stijlmiddel”, als een sieraad aangewend ter verdieping van den indruk¹⁾, ontardt in lateren tijd, vooral bij taalzuiveraars, wel eens tot eene uitstalling van den rijkdom der eigen taal.

De tweede, de verbinding van een vreemd, Latijnsch of Fransch met een daarachter of daarvóór gevoegd gelijkwaardig inheemsch, Nederlandsch woord wordt vooral of alleen gevonden in het meest jongere, dikwijls uit het Latijn of Fransch vertaalde of nagevolgde, Mnl. proza; maar ook, en vooral niet minder, in den lateren, immers met vreemde woorden doorspekten kanselarijstijl van officieele bescheiden: oorkonden, keuren, notarische stukken, ambtelijke brieven enz., kortom in de rechts- en de z.g. „stadhuistaal”. Deze verbindingen zijn vanouds verklarend, verduidelijkend bedoeld: zij vertalen, maar zij willen ook vooral volledig zijn, alle gevallen omvatten, alle exceptiën vooraf weren, uitschakelen. Maar zij ontarden alras, in den tijd der Bourgondische ambtenaarsregeering en der „rhetorijkers — niet het minst, maar toch niet alleen in de allengs „tweetalig” wordende Zuidelijke Nederlanden²⁾ —, in een pronken met ontleende, Latijnsche of Fransche woorden, waartegen de zestien- en zeventiende eeuwse taalzuiveraars een alleszins gerechtvaardigden en gelukkig welgeslaagden strijd hebben gevoerd.

Zoo ontmoeten elkander hier verschillende stroomingen en strevingen: het breed weiden en te gast gaan in de schatten, het versieren en „bouwen” der eigen taal, en het pronken met geleende veeren en geleerde termen, maar daartegenover ook het „schuimen” der moedertaal, het afweren en terugdringen van den overmachtigen invloed eener vreemde, Romaansche cultuur.

Maar dit alles behoort thans tot het verleden. In onzen tijd, wars van wijdloopig- of zelfs breedvoerigheid, tuk en prat op beknoptheid, scherpte, „raakheid” van uitdrukking, wordt geen der beide hier besproken „stijlfiguren” meer als een sieraad,

¹⁾ Ter „vormverzwaring” (Overdiep, *De Vormen v. h. aor. perf. in de Mnl. epische poëzie*, 46; Dez., *Inl. op Ferguut*, XVIII).

²⁾ Slechts ten deele juist schijnt echter Cramer's meening, dat „deze tautologische vertaalwijze in grensstreken ontstaan” zou zijn (*Inl. op Mandeville* LVII).

worden veeleer beide als overdaad en dus als een gebrek beschouwd.

Wat eindelijk den oorsprong en de herkomst dezer tweeërlei Nederlandsche tautologieën betreft, rijst aanstonds de vraag, of de eerstgenoemde, de dubbel-Duitsche tweelingvormen, geheel of ten deele een Oudgermaansch erfstuk zijn.

Zeker zijn ook deze tautologieën, die inderdaad τὰ αὐτὰ περὶ τῶν αὐτῶν zeggen, in zooverre zij berusten op het algemeen beginsel der herhaling en bedoelen door een sterkeren nadruk op het herhaaldelijk gezegde een dieperen indruk te maken, eenigszins verwant met het algemeene, wijd en zijd verbreide verschijnsel van het parallelisme¹⁾; hetzij der gedachte: de herhaling eener zelfde gedachte in verschillende vorm van uitdrukking (een „gedachtenrhythme”), hetzij van het begrip: de herhaalde benoeming van hetzelfde begrip in verschillende bewoording. Dit parallelisme is welbekend uit velerlei oude, gewijde literatuur: uit de Psalmen en de andere poëtische en sommige gedeelten der profetische, ja zelfs der historische boeken van het Oude Testament, uit de poëzie van andere Oostersche volken, uit sommige gelijkenissen, spreuken en toespraken van het Nieuwe Testament, maar ook uit een volksepos als de Finsche *Kalewala*, uit de „carmina” of tooverspreuken, de spreekwoorden, sprookjes en „zagsels” van allerlei volken uit alle streken en tijden. Welbekend is vooral de variatie in de Oudgermaansche epische poëzie: *Beowulf*, *Héliand*, *Hildebrandslied*, maar ook nog wel in *Otfrid* en zelfs in de oudere Middelhoogduitsche poëzie.

Dit parallelisme van gedachte of begrip gaat dikwijls gepaard

¹⁾ Zie over het volgende in 't algemeen: E. Norden, *Die antike Kunstprosa*, 166—8, 810—908; ook b.v. W. Wackernagel, *Poëtik, Rhetorik und Stilistik*² 453—4, 547—50 en in 't bijzonder o. a. S. Colliander, *Der Parallelismus im Heliand* (1912); W. Paetzl, *Die Variationen in der alt-germ. alliterationspoesie* (1913); R. Strümpell, *Der Parallelismus als stilistische Erscheinung in der früh-mhd. Dichtung*, in *Beitr. z. Gesch. der deu. Spr. u. Lit.* XLIX (1925) 163—91, waar ditzelfde onderwerp (doch alleen voor de dubbel-Duitsche tautologieën en verwante verschijnselen in de Ogerm. literatuur) breder behandeld is (zie ook Franck in *AfdA.* XXXVIII, 6—14). Dit parallelisme blijkt in de speelmansgedichten en de opkomende ridderpoëzie zelden, in lyrische en liturgische kerkgedichten, in de ridderlijke kunstpoëzie en in het proza dikwijls voor te komen. Opmerkelijk is het verwijderen van vele parallelieën in de omwerking der Mhd. Genesis.

met een parallelisme van den vorm: de herhaling van dezelfde of althans gelijkvormige (symmetrische) zinnen, zinsdeelen, woorden of klanken; hetzij in den aanvang der zinnen (anaphora) of der woorden (alliteratie, beginrijm, als in de Oudgermaansche poëzie, maar ook velerwegen elders), hetzij aan het (veelal ook rhythmisch gelijke) slot der zinnen of der woorden: het *ῥυμοιοτέλευτον* en de clausula, in het latere Grieksche en Latijnsche „kunstproza” desbewust als stijlfiguur en sieraad gebezigd en ontwikkeld. Uit welke niet alleen rhythmischgelijkvloeiende, maar ook in de slotlettergrepen gelijkkluidende „zinsloten” men ook het in de classieke Grieksche en Latijnsche literatuur (evenals de alliteratie, het beginrijm) reeds hier en daar min of meer opzettelijk voorkomende, maar in de middel-eeuwisch-Latijnsche hymnen, en ook in vele rhythmische gedeelten van sermoenen enz. steviger gevestigde, ten slotte van daaruit in de poëzie der Westeuropeesche volken doorgedrongen eindrijm heeft willen verklaren ¹⁾.

Nog weer andere soorten van dit formeele parallelisme zijn b.v. de soms licht gevarieerde herhaling eener vraag in het volgende antwoord, zooals in de oude volkslyriek gebruikelijk is; de herhaling van één of meer versregels ²⁾, vooral ten besluite van verschillende stropfen (de „stockregel” onzer rederijkers, ons refrein), na de voordracht van een strophe of couplet door priester of zanger, een geestelijk of wereldlijk koor gezongen of gesproken. En ten slotte zijn met al deze literaire parallelismen natuurlijk ook verwant en te vergelijken de „variatiën” van of op eenzelfde muzikaal thema, dat eerst in zijn oorspronkelijken, eenvoudigsten vorm voorgedragen, en daarna in menigvuldige, kunstig uitgebreide, gewijzigde en afgewisselde vormen herhaald wordt.

¹⁾ Zie Norden t. a. p.

²⁾ Vergelijk bijv. het herhaalde, sombere: „Halt sunt li pui e li val tenebrus” (het tweede lid vaak gevarieerd) uit de *Chanson de Roland*. Zie verder over deze en dergelijke verschijnselen, b.v. de herhaling van (min of meer) gelijkkluidende versregels tusschen verschillende Ofr. „laissez”: Salverda de Grave, *Over het ontstaan v. h. genre d. chansons de geste en Strofes in Gormont et Isembart*, in *Versl. en Meded. d. Kon. Akad. v. Wet., Lett.* 5de reeks, I 474, 476, 478; LIII 274—85, 299. En verg. iets dergelijks b.v. in Maerlant, *Troyen-fragm.* 6666—6678 = 6694 = 6704, en in Rein. I (M) 575—6 = 579—80, 744 = 750 = 756, 911—2 = 913—4 = 916—8 (zie boven, blz. 219, E. en mijn *Crit. Comm. op V. d. v. R.* 189, 206).

Met dit alles is echter natuurlijk slechts een overeenkomst in aard en doel, geenszins een historische verwantschap, in oorsprong en herkomst, aangewezen tusschen de eerste soort dezer Nederlandsche tautologieën en de bovengenoemde vormen van parallelisme. Zulke „stijlfiguren” kunnen waarschijnlijk trouwens overal en altijd opnieuw, vanzelf ontstaan. En bij het groote „glop” of „vacuum”, dat er helaas — ondanks de krachtige, maar min of meer overspannen pogingen van Van Mierlo e. a. ter aanvulling — blijft gapen tusschen de Oud-(Hoog- en Neder)duitsche en de Middelnederlandsche literaire overlevering kan de vraag, of wij deze tautologieën in onze taal mogen houden voor een overoude, rechtstreeksche traditie uit de Oudgermaansche poëzie, ook historisch nauw verwant met de epische variatie, dan wel ze, geheel of ten deele, moeten beschouwen als navolgingen der Fransche epische poëzie¹⁾, evenmin met eenige afdoende zekerheid beantwoord worden als die naar de herkomst van andere epische formules in onze oudere Mnl. poëzie²⁾. In allen gevalle zullen wij wel mogen aannemen — vooral wanneer wij bedenken, hoevele onzer Mnl. „dichters”, in rijm en onrijm, waarschijnlijk min of meer geleerde „clerke” geweest zijn — dat deze stijlfiguur althans in het Mnl. en latere proza een sterken steun en invloed ondervonden heeft van den Mlat. kanselarijstijl, die ten slotte van antieke, classieke herkomst, een ent in den boom der Germaansche cultuur is. Of men hier niet van steun en invloed, moet men van oorsprong en herkomst spreken?³⁾

¹⁾ Dergelijke vragen (zelfstandige, evenwijdige ontwikkeling of overneming?) doen zich voor bij de vergelijking van vele in begripsontwikkeling gelijke Mnl. en Ofr. woorden en uitdrukkingen: zie *De nieuwe Taalgids* XIV 1—19, 65—78.

²⁾ Zie M. Bülbring, *Z. Vorgesch. der mnl. Epik. Eine vergl. Untersuchung der Kampfformeln*.

³⁾ Zoo oordeelt K. Burdach, *Zwei- und mehrgliedrige synonymische Ausdrücke der deutschen Prosa* (in *Sitzungsberichte d. Preuss. Akad. d. Wiss.* 1923, XIV): „Die Verbindung sinnähnlicher Worte als stilistische Manier in der Prosa Luthers und vieler Schriftsteller des 14.—18. Jahrhunderts ist nicht volkstümliches Erbgut und ebensowenig wie die gleiche Erscheinung in der mittelalterlichen Predigt und die mehrgliedrigen Tautologien der mittelhochdeutschen Kunstdichter ein unbewusstes Element erregter Rede. Vielmehr stammt alles dies aus dem Schulbetrieb der mittelalterlichen lateinischen Rhetorik. Diese hat sich in Theorie und Praxis des lateinischen und landessprachlichen Kanzleistils („ars dictandi”) seit dem 11. Jahrhundert am vollsten ausgeprägt, die gesamte mittelalterliche Poesie aller Länder beeinflusst und geht zurück auf frühantike, altsophistische Rhetorik (Gorgias), die

Hoe dit zij, zeker zullen wij in dien kanselarijstijl wel voor-
namelijk, zoo niet uitsluitend, den oorsprong mogen zoeken der
tweede soort, der verbindingen van een Romaansch (Latijnsch
of Fransch) woord met een Germaansch (Nederlandsch) woord
of uitdrukking. Hier heeft zich stellig in de latere middeleeuwen
de krachtige invloed doen gelden der talrijke ambtenaren,
kanseliers, „legisten” enz., veelal van Fransch-Bourgondischen
huize en bloede, even gewoon in 't Latijn of 't Fransch te denken,
te spreken en te schrijven als alle denkbare casusposities, excepties
enz. vooraf te overwegen en te behandelen. Al zal vooral in de
noordelijke Nederlanden de plechtstatige, de breedweidende taal
van het Germaansche, van het Oudfriesche recht, waarin de
(inheemsche) tautologieën vanouds gebruikelijk waren¹⁾, mis-
schien ook wel een grondslag achtergelaten hebben, waarop
gemakkelijk voortgebouwd kon worden.

Zoo zouden wij dan voor beide categorieën tot een slotsom
komen, die wel strookt met de overtuigingen, de wenschen en
het streven van hem, wien deze bundel gewijd is: een sterke
inslag der Romaansche in de schering onzer zoowel Noord- als
Zuidnederlandsche cultuur.

Oestgeest, Juni 1932.

J. W. MULLER.

mit bewusster Kunst uralte Stilform und Rhythmik einer primitiven,
poetischen Prosa literarisch gestaltet. Dabei wirkte entscheidend mit das
altrömische Lehrbuch an Herennius, das die asianische und rhodische Kunst
der in Kola und Kommata gegliederten Periode, der Rede-Figuren („colores”),
des wechselnden Satzrhythmus wie der festen Klauseln und des symme-
trischen Satzparallelismus dem Mittelalter und der Renaissance zu ver-
schiedenartiger Anwendung übermittelte und zur mittelalterlichen Reimprosa,
zu den Gebilden der Hrotsvitha und des frühmittelhochdeutschen Denkmals
„Himmel und Hölle” wie zur humanistischen Rhythmik Petrarca's und des
Ackermanns aus Böhmen den Weg wies”.

¹⁾ Zie, behalve Grimm, *Rechtswörterb.* 13—27 en Noordewier, *Nederd.
Regtsoudh.* 4—5, o. a. *De Nederl. Rechtsaal* (1916) I 13—5, 17—8, waar
van beide soorten van tautologieën een reeks voorbeelden gegeven is.

CONJECTURE SUR LES NOMS DE LIEU EN -ACUS

Dans mon petit livre sur *Les Noms de Lieu dans les langues romanes*, examinant ce qu'il a subsisté des cas obliques de la déclinaison latine, je me suis demandé si beaucoup d'ablatifs ne seraient pas cachés à nos regards par la confusion et l'amusement des désinences et j'ai montré par les exemples italiens de *Coppito* (populētum) et de *Pitigliano*, prononcé *pitiānu*, que la voyelle accentuée du premier, la voyelle finale du second excluaient l'ablatif. «Comme ce nom de *Pitigliano*, ajoutais-je, est dérivé par le suffixe *anus* de l'un des gentilices *Petilius* ou *Petinius*, nous constatons ici que les noms de propriétés romaines dérivés de ceux des propriétaires n'ont pas été transmis à la postérité sous la forme de l'ablatif. Les désinences françaises en *-ay*, *-ey*, *-é*, *-y*, correspondantes à des noms gallo-romains en *-acus*, ne sauraient donc être expliquées, comme on l'a tenté à plusieurs reprises, par l'ablatif en *-aco*.»

Dans le compte rendu qu'il a donné à la *Zeitschrift für Ortsnamenforschung* (VII, p. 103), M. Adolphe Zauner contesta ce corollaire. «Je ne comprends pas, dit-il, ce que les noms de lieu italiens allégués aux pages 61 et 62 doivent prouver pour le français; je crois que les noms de lieu français en *-ay*, *-y*, etc. dérivent en fait de l'ablatif de lieu en *-aco*, non de l'accusatif en *-acum*, et j'ai exposé les motifs de cette opinion dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XL, p. 169.»

Ce que doit prouver l'exemple de *Pitigliano* (celui de *Coppito* n'entrant pas ici en ligne de compte), il me semble que c'est assez clair. *Pitigliano* est un exemple typique de ces noms de lieu, si fréquents en Italie, en Espagne et dans le midi de la France, qui sont dérivés au moyen du suffixe *anus* de gentilices romains. Joint à des noms de personnes gaulois ou romains, le suffixe celtique *-acus* tient la même place, joue le même rôle dans la Gaule Cisalpine et Transalpine et le nord-est de l'Espagne. Or, les noms romains de *fundi*, tirés de noms de lieu ou de noms de propriétaires, sont soumis en latin à la règle générale qui exige pour marquer les rapports de lieu l'emploi d'une préposition. On se rappelle les exemples de Cicéron: *in Anagnino*, *in Aquinati*, *in Formiano*, *in Laterio*, *in Solonio*, *e Solonio*, *in Pompeianum*. Comme avec le temps l'ac-

cusatif a pris la place de l'ablatif après toutes les prépositions, il est finalement demeuré seul en usage dans la fonction de cas régime de tous les appellatifs et de la plupart des noms de lieu. L'u dialectal de *Pitigliano* atteste que les noms de *fundi* n'ont pas dévié de la loi commune.

Les seuls noms de lieu qui se soient perpétués dans les langues romanes sous la forme du locatif singulier ou de l'ablatif pluriel sont des noms de villes, employés en latin sans préposition, ou bien, comme les *Aquis*, des noms d'agglomérations de caractère urbain qui pouvaient être assimilées à des villes. Pareillement, Sidoine Apollinaire met au locatif les noms de quelques-unes de ses propriétés: *Auitaci*, *Vorocingi*, *Prusiani*. Cependant, nous ne pouvons reconnaître ni ce locatif, ni l'ablatif pluriel en fonction de locatif, dans aucun des noms de villes françaises en *-acus*, excepté celui de la peuplade et de la cité des *Bello-uaci*, *Beauvais* rimant en *z* chez *Wace* et chez *Chrétien de Troyes*. Les formes plurielles en *-ies* se déceleraient même comme des accusatifs féminins, si nous pouvions être assurés que ce ne sont pas d'anciens singuliers passés à la pluralité. L'ablatif singulier de la 2^e déclinaison est, à la vérité, très fréquent dans les itinéraires. Mais l'absence ordinaire de prépositions (comme sur nos cartes et dans nos indicateurs modernes) et le mélange incohérent des cas rendent l'interprétation des désinences fort incertaine. Est-ce, comme il semble au premier abord, à la question *ubi*, ne serait-ce pas bien plutôt à la question *qua* que répond cet ablatif des noms de stations routières?

Telles sont, en résumé, les raisons pour lesquelles j'ai peine à croire que les noms de lieu gallo-romans en *-ay* et *-y* correspondent à des ablatifs latins. Cependant, si les données fournies par la phonétique nous obligent à y reconnaître un ancien *o* plutôt qu'un ancien *u* final, il serait vain de s'obstiner contre l'évidence. La question ainsi posée n'est qu'un des aspects du problème plus général de la destinée des consonnes vélaires et labiales prononcées en latin avant *o* et *u* des syllabes finales. Ce sujet a été traité il y a quelques années, aux tomes XXXIX et XL de la *Zeitschrift für romanische Philologie*, par feu *Stimming* et *M. Meyer-Lübke*, puis par *M. Zauner* dans l'article rappelé ci-dessus (p. 233). Comme j'y avais auparavant touché dans les *Etudes romanes* dédiées en 1891 à *G. Paris*, il me plaît d'y révenir aujourd'hui, en profitant de ce que m'ont appris les travaux

d'autrui et mes propres réflexions. Je ne ferai que rappeler les faits connus, les interprétations qui semblent pouvoir être admises par tout le monde, et ne m'arrêterai que sur des points négligés ou controversés.

Généralement amuïs après une consonne dans tout le domaine gallo-roman, *o* et *u* finals suivant une voyelle se sont combinés avec elle dans une syllabe unique: fr. *Andrieu, Dieu, ebrieu, juieu, Mahieu, pieux, romieu, tonlieu*, 1. sg. ind. pr. *esto(is), vo(is), meon* dans les *Serments de Strasbourg*. *U* consonne, amuï en latin avant *o* et *u*, n'a pas mis obstacle à la fusion d'un *u* final suivant avec la voyelle précédente: *riu* (cf. it. cast. *rio*), *clou, pavou; ueus* dans *Aucassin et Nicolette* (30) et peut être *eu* au vers 1106 du *Livre des Manières* d'Etienne de Fougères; adjectifs picards en *=iu*; *Anjou, Poitou*. Mais, sous l'influence des formes en *=i* et *=a*, un *v* a été restitué déjà anciennement dans it. *uovo, nuovo*, cast. *huevo, nuevo*, fr. *œuf, neuf*, les adjectifs en *=ivo* et *=if*. Plus tard, *g* dans toute la Gaule, *c, b, p, f* dans les dialectes septentrionaux et orientaux, se sont à leur tour amuïs dans certains mots avant une voyelle vélaire finale, et cette voyelle s'est également combinée avec une voyelle précédente ou fondue avec elle. Mais, dans d'autres mots, c'est au contraire la voyelle finale qui s'est amuïe.

B, p, f amuïs avant une voyelle ou une diphtongue vélaire finale: *sieu, tou, lou(p)*; proparoxytons *évêque* (valaisan *èvékó*), *sarcou* (cf. p. 236).

P changé à la fin du mot en *f*, l'*u* final étant amuï: *nef* (n a p u m) et *chief*, avec la variante *queu* assonant en *ie* au vers 158 de la *Vie de saint Léger*. Le sort différent de l'*a* latin, dans *qufijeu* d'une part, *Anjou* et *Poitou* de l'autre, est apparu à plusieurs comme une anomalie malaisément explicable. Mais la raison de cette différence est très claire. Dans *A n d e c a u s* et *P i c t a u s* l'*u* était d'entrée de jeu contigu à l'*a*: dans *c a p u (t)* le contact n'a été établi qu'après l'amuissement du *p*, c'est à dire au terme d'un long processus de destruction durant lequel s'est accompli le changement d'*a* en *ie*. La résistance prolongée des consonnes sourdes à l'amuissement s'accuse, vis-à-vis des consonnes sonores, par la différence entre le paroxyton *évêque* et l'oxyton *Rouen*.

G, c amuïs avant *o, u* finals:

Prov. *esclau, fau, jo*; fr. *chailou, esclou, fou, jou(g)*, 1. sg. ind. pr. *reu* (r o g o)¹⁾; proparoxytons *Rouen* (R o t o m a o 511, R o t u m o, R o t o m o, R o d o m o à partir du VII^e siècle), *Caen*, etc., *sarcou, vautre*.

Fr. *cieu, grieu, antiu, feu, jeu, lieu, queu(x), fétu, malotru, no, pou, rou, trou, font*, frpr. *dion* (d'où fr. *dient*). La 1. sg. ind. pr. *siu* peut être modelée sur l'analogie de *sius* et *siut*.

G, c changés en *i* ou confondus avec un *i* précédent, la voyelle finale étant amuë:

Fr. *vai*, frpr. *fré* (Val Soana)²⁾, *fri* (Bagnes).

Fr. *brai* (cf. prov. *brac*), avec la variante *brau* dans l'ancienne traduction messine des *Sermons de saint Bernard*; *lai, épi, ami, poi*; noms d'hommes germaniques *Ferri, Henri, Thierry*; noms de lieu en *-ay, -é, -ey, -y*, avec les variantes lyonnaises et dauphinoises en *-ieu*. A ces exemples bien connus viennent s'ajouter les noms de lieu formés de l'appellatif *uicus*, sous les formes *Vy* ou *Vi* (souvent remplacées dans les temps modernes par *Vic* ou *Vicq*)³⁾, *Neuvy, Vieuvy, Blévy, Dennevy, Meuvy*. Il y a un ancien *Viu* (aujourd'hui *Vif*) dans l'Isère, deux *Vieu* dans l'Ain, trois *Viuz* (jadis *Viu*)⁴⁾ dans la Haute-Savoie et un dans la Savoie. Celui-ci est un hameau de la commune de Chindrieu, appartient donc, comme le *Vif* dauphinois, à la région où *a c u s* est représenté par *-ieu*. Les *Viuz* de la Haute-Savoie et les *Vieu* de l'Ain n'en sont pas très éloignés et attestent peut-être la concurrence de deux types dialectaux divergents.

Comme il ressort des mots *ués* et *niés*, *o* et *u* suivis d'*s* finale se sont amuïs plus tôt que la consonne précédente, qui n'a cessé d'être prononcée qu'au contact de l'*s*. Le nominatif singulier et l'accusatif pluriel *chiés* sont donc réguliers. A l'accusatif singulier la forme *chief* peut avoir été substituée à *qu[i]eu* par l'analogie d'un ancien **kiefs* et des dérivés *chevet, chevir, achever*; ou bien, sous leur influence, la consonne précédant *u* final peut avoir résisté à la destruction imminente jusqu'à ce que cette voyelle eût éprouvé le sort commun de la plupart des voyelles

1) Fouché, *Le Verbe français*, p. 113.

2) *Zs. f. rom. Phil.*, XXVIII, p. 525.

3) *Dictionnaire topographique de la France*: Aisne, Cher, Côte d'Or, Eure-et-Loir, Haute-Marne, Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Nièvre, Vienne, Yonne.

4) *Régeste genevois*, index.

finales prononcées après des consonnes. Dans les *Serments de Strasbourg*, le nominatif *lodhuuigs* et l'accusatif *lodhuuuig* nous montrent pareillement le *g* germanique encore intact, ou plus vraisemblablement déjà mué en spirante, avant *s* et à la fin du mot. Mais on peut se demander si l'*u* final était encore prononcé en français, quand ce nom a commencé à être d'un usage familier. Ce point réservé, je constate que les formes postérieures *Looïs* et *Looï* s'accordent très bien avec *amis* et *ami*, *épis* et *épi* et ceux-ci, en tenant compte de la différence des consonnes, avec *chiés* et *chief*. En revanche, quoique *uicus* soit également appellatif, on a plus de peine à admettre l'influence prépondérante des cas en *s* sur les noms de lieu dérivés, qui devaient être principalement usités au cas régime et n'avaient pas de pluriel.

Au jugement de M. Zauner (p. 613), il est surprenant que l'*u* n'ait été amuï qu'avant *s*; mais le seul mot qui se prête à la comparaison, la préposition *od*, me paraît s'expliquer mieux par l'amuissement de l'*u* que par celui du *p* de *a p u d*. Son *d* n'est pas un *d* caduc; il s'est perpétué plus longtemps, si je ne me trompe, que celui de *ad* et *qued* et n'a dû s'amuïr qu'avant des mots commençant par des consonnes. L'*o* ne résulte pas de la fusion de *u* avec *a*, mais, comme celui de *forge*, du contact d'une consonne labiale avec une consonne sonore suivante¹⁾.

Stimming croyait pouvoir rendre compte par l'analogie de tous les cas où l'*u* final est amuï et les consonnes précédentes changées en *i*; mais les noms de lieu en *a c u s*, les mots *brai* et *lai* se sont montrés réfractaires à ses tentatives d'explication. Selon M. Meyer-Lübke, les destinées de *g* et *c* seraient conditionnées par le timbre différent des voyelles ambiantes, selon qu'elles étaient vélaires ou palatales. Mais on a beau lire et relire son article, on n'y trouve pas une justification satisfaisante des divergences entre *brai*, *lai* et *fau*, entre les noms de lieu en *=é*, *=ey*, *=y* et *cieu*, *grieu*, entre *ami* et *antiu*, entre *no*, *pou*, *rou*, *trou* et *poi*. Dans le cas de *lai* et des noms de lieu en *=ay* et *=y*, il suppose que l'influence de l'*a* palatal aurait été

¹⁾ M. A. Wallensköld, *A propos de l'étymologie du fr. chef*, dans les *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Vising* (p. 25), admet aussi que l'*u* de *a p u d* est amuï dans *od*. «Le mot *chef* est » pour lui (p. 30) «le type du développement de — p u après voyelle ». Mais la variante *qu[i]jeu* demeure inexpliquée.

secondée par une métamorphose de l'ancien *u* final, réduit, avant de s'amuïr, à un son intermédiaire entre le timbre primitif et l'*ə* qui l'a remplacé après les groupes de consonnes et dans les proparoxytons. Cette hypothèse lui paraît confirmée par le contraste entre les noms de lieu septentrionaux en *-ay* et *-y* et ceux en *-ieu* du Lyonnais et du Dauphiné, dont la désinence caractéristique coïncide avec la distinction persistante dans cette région entre *e* d'une part, *o* et *u* de l'autre, en syllabe finale atone. Cependant, les patois voisins, suisses et savoyards, dans lesquels ces voyelles sont également distinctes, nous offrent les noms de lieu en *acus* sous les mêmes formes en *-ay* et *-y* que les dialectes de langue d'oui. On se demande, au surplus, pourquoi les effets de la «réduction» de l'*u* seraient limités aux mots en *acus* et ne se feraient pas également sentir dans *cieu*, *grieu*, *antiu*, et si une voyelle de transition entre *u* et *ə* ne serait pas vélaire bien plutôt que palatale.

Une meilleure solution nous serait-elle offerte par la nouvelle doctrine des «doublets phonétiques» formulée avec tant d'autorité par le savant à qui sont dédiées ces pages en témoignage de la haute estime et de l'amitié de ses confrères d'études? Lui-même en a fait une ingénieuse application au cas de *poi* et *pou*, en les rapprochant des couples *bloi* et *blou*, *oie* et *oue*¹⁾. Si persuasives que soient ses raisons, elles ne m'ont point persuadé. La différence des synonymes *pou* et *poi* me paraît toujours s'expliquer de la façon la plus probable en dérivant le premier de l'accusatif *pau cum* et le second de l'ablatif *pau co*. C'est aussi l'opinion de M. Zauner, qui la fonde sur la concordance de *poi* avec les personnes *di* et *dui*; mais la preuve est fragile, parce que ces formes verbales peuvent être modelées sur *dis*, *dit*, *duis*, *duit*, *dient* et le subjonctif *die*. Il y a un plus grave désaccord entre nous, lorsque M. Zauner suppose que le *c*, amuï avant *u* dans *pou*, a pu se changer en *y* avant *o*. Le *c* de *ciconia*, *Sa(u)conna*, le *g* de *fragorem* n'ont pas eu une autre destinée que ceux de *a(u)gustum* ou de *lacusculum* dans les noms de lieu suisses *Locle* et *Loclat*. En règle générale, ces consonnes sont amuïes au contact d'un *o* ou d'un *u* précédent ou suivant. Si l'on considère, en revanche, les adverbes *çai* et *lai*, les impératifs *fai*, *di* et *dui*, on est amené

¹⁾ *Mélanges Jeanroy*, p. 149.

à penser que l'*i* de *poi* résulte de la palatalisation du *c*, devenu final après l'amuïssement de l'*o*, — que la différence entre *poi* (ou sa variante dialectale *poc*) et *pou* n'est pas la conséquence d'un traitement différent de la consonne avant *o* et avant *u*, mais du fait que l'*o* s'est amuï plus anciennement que l'*u*. Ceci posé, on voit que pareillement l'adverbe *iluec*, *aluec*, *luec*, concordant avec *euc* ou *ec*, *avuec*, *poruec*, *senuec*, et discordant par son vocalisme de *illōc* (REW 4270), doit tirer son origine de l'ablatif *illo loco*, comme *lués* (avec *s* adverbiale) et le portugais *lôgo* (ib. 5096) de l'ablatif *loco*.

Quelles objections sont à prévoir? — 1^o) L'*o* caractéristique de la 1. sg. ind. pr. est persistant dans *reu*, dont l'analogie me semble impuissante à fournir une autre explication plausible. Mais le *g* de *rogo* offrait moins de résistance à l'amuïssement que le *c* de *paucō*. — 2^o) L'*o* contrefinal n'est pas amuï dans l'adjectif *dīoré* (*decoratus*); toutefois, à la différence de l'*u* de *pou*, il ne s'est pas non plus uni à la syllabe précédente. Sa conservation anormale serait-elle peut-être due à l'influence de l'*ō* accentué de *decorēm* et *decorus*, quoique ces mots n'aient pas survécu jusque dans les langues romanes? — 3^o) *C* final n'est pas changé en *i* dans *bec*, *bouc*, *coq*, *duc*, *sac*, *sec*, *soc*, etc. Mais *duc* est un latinisme, *coq* une onomatopée et les autres mots avaient un *c* long. Lui aussi, d'ailleurs, ce *c* final persistant trahit une tendance obstinée à la palatalisation dans les anciennes graphies dialectales *coich*, *duch*, *sach*, *sech*, *soich*.

L'*i* de *brai* et de *lai* requiert une autre explication que celui de *poi*, puisque ces deux mots ne sont pas de ceux qui pourraient s'être perpétués sous la forme de l'ablatif. A mon sentiment, le passage de *c* à *i* n'est concevable qu'au nominatif singulier et à l'accusatif pluriel, après la perte des voyelles *u* et *o* d'où résultait la mise en contact de la vélaire, déjà plus ou moins altérée, avec l'*s* finale. Dans cette nouvelle condition la consonne peut avoir été palatalisée moyennant l'assimilation de l'articulation vélaire à l'articulation dentale dans une articulation intermédiaire. Des cas en *s* l'articulation palatale a pu se propager à l'accusatif singulier et y contrarier le développement normal ou déterminer l'abandon des formes du type messin *brau* et dauphinois *lau*¹⁾.

1) Cet article était déjà achevé, lorsqu'a paru, au tome VIII de la *Revue de Linguistique romane*, l'important mémoire de M. A. Duraffour, *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes franco-*

Ainsi se confirme et se précise le rapprochement esquissé plus haut (p. 237) entre *ami*, *épi* et *chief*. Une tendance persistante à assimiler ou même à confondre les articulations vélares et dentales dans la région centrale du palais se manifeste clairement dans plusieurs autres cas, ceux de *n* + *n* (it. *segno*, fr. *daigner*), de *c* + *s* (acast. *lexar*, fr. *laissier*), de *c* + *t* (cast. *hecho*, prov. *fach*, fr. *fait*), et pareillement dans celui des mots *bois*, *dais*, *frais*, *lois*, *tiois*, etc., dont on a cru à tort pouvoir rendre compte par une métathèse et qui paraît à M. Zauner (p. 616) «énigmatique».

Le fr. *vai* et le frpr. *fré* ou *fri* s'expliquent de la même façon que *brai* et *lai*, — et plus aisément encore, en tenant compte du féminin *vaie* et de l'ancien pluriel *fraga* demeuré en usage comme féminin singulier dans plusieurs dialectes romans. Mais ici surgit un doute. Si l'*i* de *brai* et de *lai* a pour condition l'amuissement de la voyelle des désinences *=us* et *=os*, est-ce que l'*a* accentué ne serait pas changé en *e* en français? Car la mutation française de l'*a* est sans aucun doute antérieure à la perte des voyelles finales atones, puisque cet *a*, persistant dans les oxytons *ja*, *esta*, *a*, *va*, les 3. sg. du parfait de la 1^{re} conjugaison, est changé en *e* dans les anciens paroxytons *clef*, *ef*, *lé* et *lez*, *mes*, *nez*, *rez*, *sez*, etc. Mais ce changement ne s'est pas accompli d'un seul coup. Selon l'opinion très bien motivée de M. Zauner (p. 616), l'*e* a dû être précédé par une diphtongue *ae* ou *ai* qui se conservait encore en ancien français avant les consonnes nasales (*maent* ou *maint*, *aime*) et dans laquelle a pu se fondre l'*i* continuateur du *c* latin, tout comme dans *Looï*, *ami*, *épi* la consonne palatalisée a pu être absorbée par l'*i* voyelle.

De ce qui précède il ressort que les désinences en *=ay*, *=ey*, *=é* ou *=y* des noms de lieu en *=acus* doivent correspondre à un *=o* de la syllabe finale latine. Cependant, l'emploi de l'ablatif

provençaux, étudiés d'après le parler de la commune de Vaux (Ain). La concurrence des types *Fay* et *Fau*, *lai* et *lau*, dans les patois de l'Ain, y est expliquée aux pp. 126—7 par la préférence accordée, suivant les lieux, tantôt à la forme du singulier tantôt à celle du pluriel. Cela revient à dire que *g* et *c* auraient été amuïs avant la désinence plurielle *=os*, palatalisés avant *u* final ou à la fin du mot, après l'amuissement de cet *u*. Mes lecteurs comprendront que je ne saurais me rallier à cette explication. Je ne crois pas, d'ailleurs, que les noms de lieu du type *Fay* correspondent ni à *fagum* ni à *fago*: je les dérive de *fageum*.

nous est apparu comme incompatible avec les données de la syntaxe. Ne serait-ce pas l'o des nominatifs et accusatifs gaulois en *so* s et *son* qui se serait obscurément perpétué dans la bouche des Gallo-Romains, demeurés fidèles dans leur usage familier des noms de lieu aux habitudes de la prononciation indigène ? La perte de l'n finale, quoique mal attestée en latin, ne fait pas de doute, si l'on considère la forme gallo-romane des mots en *men*: *airain*, *alevin*, *essaim*, *flun*, *leün*, *nourrain*, *sain*(doux). Je remarque expressément que la conjecture ici proposée ne peut s'appliquer au mot *brai*, parce que son prototype gaulois paraît avoir appartenu à la classe des thèmes en *su* (FEW *bracu*). En revanche, il est impossible, en bonne logique, de ne pas l'étendre à la plupart des autres noms de lieu celtiques en *sus* et *sum* de la Gaule septentrionale et orientale, à l'exception peut être des villes principales. Si cette conjecture mérite quelque considération, il s'en suivrait que beaucoup de noms de lieu de la Gaule devaient se présenter, dans leurs emplois les plus fréquents, après des prépositions, sous une forme identique à celle de l'ablatif latin. Ainsi, contrairement à nos prémisses, la désinence en *so* a pu jouir dans la toponymie gallo-romaine d'une préférence qui fournirait une explication plausible des noms dérivés de l'appellatif *uicus* sous la forme *Vi* ou *Vy*. Il resterait à enquêter si les *Vieu* et *Viu* de l'Ain et de la Savoie et les noms en *-ieu* du Lyonnais et du Dauphiné doivent leur forme particulière à un retard dans l'amuissement de l'o final ou bien au triomphe de l'u latin sur l'o gaulois dans le territoire des métropoles romaines de Lyon et Vienne.

Genève, juillet 1932.

ERNEST MURET.

EL «DIALOGO DOS MONTES» DE REHUEL JESSURUN.

Hooggeachte Professor Salverda de Grave,

Aanvaard mijn innigen dank voor al hetgeen
Gij als leermeester en als mensch voor mij
geweest zijt. Steeds zal mij in mijn verder leven
Uw lichtend voorbeeld voor oogen staan.

J. A. VAN PRAAG.

Aunque en las diversas obras que tratan de la historia de la comunidad sefardí en Amsterdam¹⁾ se encuentran algunos datos sobre la vida de Rehuel Jessurun (que como católico fué llamado Pablo de Pina) y acerca de nu obra más conocida, cuyo título encabeza el presente artículo, las Historias de la literatura portuguesa no se ocupan mayormente de él²⁾. Y si bien el valor literario del Diálogo no es tal que merezca puesto importante en la historia de las letras portuguesas, el hecho de ser el único «auto» portugués representado en una sinagoga amsterdamesa, al menos el único que nos resta³⁾ justifica suficientemente su

¹⁾ De Barrios, *Casa de Jacob*, p. 18 y ss.; idem, *Aumento de Israel*, p. 42; idem, *Rel. de los poetas y escritores esp. de la nación jud. amsteldama* (Amsterdam, 1683) p. 54 y ss. (reimpr. en la *Rev. des ét. juives*, XVIII, p. 281—289); M. Kayserling, *Sephardim, Poesien der Juden in Spanien und Portugal* (Leipzig, 1859), p. 175 y ss., 178, 289; idem, *Bibl. esp.-port. jud.*, (Estrasburgo, 1890), p. 89—90; Grätz, *Geschichte der Juden* (Leipzig, 1897) X, p. 4; S. Dubnow, *Die Gesch. des jüd. Volkes in der Neuzeit* (Berlin, 1927) VI, p. 432; J. S. da Silva Rosa, *Geschied. der Port. Joden van Amsterdam* (Amsterdam, 1925), p. 26.

²⁾ No se le menciona ni en C. Michaelis de Vasconcellos y Th. Braga, *Geschichte der portugiesischen Litteratur* (en Gröber's *Grundriss der romanischen Philologie*) ni en F. de Figueiredo, *Historia de la literatura portuguesa*, ni en Karl von Reinhardtstoettner, *Portugiesische Literaturgeschichte*.

³⁾ Verdad es que la imprenta nos ha conservado algunos autos castellanos de Daniel Levi de Barrios. Uno fué editado aparte: el „Panegirico” *Contra la verdad no ay fuerça* (Amsterdam, en casa de David de Castro Tartaz, sin fecha). Algunos otros se encuentran en los volúmenes de sus opúsculos. Son el „Auto Sacro” *Jonen Dalim* (el protector de los pobres), el „Dialogo harmónico” *Maskil El Dal* (el que atiende a los pobres), el „Auto Mosayco” *Tora Hor* (la Ley es la Luz), el llamado *Meyrat Henayim* (el alumbrador de los ojos), el „Diálogo” *Arbol de las Vidas*. Kayserling en su *Bibl. esp.-port.-jud.* los menciona (p. 19 y ss.), pero de su descripción no se desprenderá fácilmente que eran autos, sino más bien descripciones elogiosas de las diferentes academias cuyos nombres llevan. Pfandl en su *Geschichte der spanischen Nationalliteratur in ihrer Blütezeit* (p. 484) los menciona de paso, sin dar sus nombres, añadiendo que los ejemplares que restan de estos autos se han hecho muy raros. Aconseja a los que quieran ocuparse de ellos estudiarlos en las colecciones que poseen la biblioteca de la Uni-

estudio. Poseyendo un ejemplar de la única y rara edición impresa la Bibliotheca Rosenthaliana de esta capital, se me ha parecido ocasión propicia para encargarme de este trabajo. Al fin y al cabo cumplo con triple obligación, como hispanista (en sentido lato), como judío y como amsterdamés.

Siendo Rehuel Jessurun uno de los primeros parnassim de la Asociación Talmud Torá y su Gabay (tesorero) compuso, para que a ocasión de la fiesta solemne de Sebuoth en el año 5384 (1624) se representara en la Sinagoga de Beth Jahacob (Casa de Jacob) el auto que intitulara: ויכח שבטת הרים (Dialogo dos Montes). Lo ha salvado del olvido en que irremediamente hubiera caído la liberalidad de Aharón de Chaves (o Chavez), «o velho»¹⁾, que lo mandó imprimir a su costa en esta capital «na officina typographica de Gerhard Johan Janson, em caza de Israel Mondovy. Anno 5527 (1767)».

Antes de entrar en la materia de este drama litúrgico y de trazar su filiación, para que se lo pueda encasillar en el inmenso archivo de la literatura dramática ibérica de la Edad de Oro conviene empezar por su descripción somera.

Reza su título:

DIALOGO DOS MONTES, Auto que se reпреzentou com a mayor Aspectação, & solemnidade, na Synagoga Amstelodamum de BETH JAHACOB, na festa celebre de SEBUOTH, Anno 5384. Composto pello Erudito Senhor H. H. R. REHUEL JESSURUN, Anéxo vaõ sete Discursos Academicos, & predicaveis que prégarão os MONTES. Impresso por ordem do Senhor AHARON DE CHAVES, o anciaõ; & por sua despeza. Emendado, & corregido dos errores typographicos por R. ISHAC DE ELIAU HISQUIAU ACOHEN BELINFANTE.» La «Aprobacion» es del «Reverendissimo, y Doctissimo Sr. H. H. Morenu Verabenu SELOMOH SALEM, Ab-Beth-Din, y Ros Jessiba deste K. K. de T. T.» y está escrita en castellano. Califica el Rabino al libro que se le presentó para su examen de

versidad de Amsterdam (Bibliotheca Rosenthaliana) y el British Museum. Posee también ejemplares la Bibliotheca Montezinos del Seminario Ets Haím de esta capital. En otro artículo, que estoy preparando, me ocuparé detenidamente de esta parte tan desconocida de las obras del ilustre montillano.

¹⁾ Del valor numérico de dos letras hebreas מ ו y ו provistas de un asterisco en la poesía hebrea suya que precede al diálogo, se desprende que al publicarlo De Chaves tenía ochenta años.

«antiquissimo», y dice que lo ha «hallado lleno de Doctrinas, y Documentos legales, y Rabinicos, muy utilozos a la Alma, y agradables al divertimento honesto.» A la Aprobación le sigue la Dedicatoria en portugués «A O Magnifico, & Virtuozo SENHOR, DAVID DE AHARON JESSURUN, Parnas Presidente deste K. K. que Déos augmente», firmada por Aharón de Chaves, y una poesía hebrea y otra portuguesa del mismo, ambas sin valor literario, constando la primera de retazos de la Biblia y siendo la segunda una torpe mezcla de versos pareados de doce sílabas unos y otros de trece. En ambas expresa la esperanza de que la acción de salvar del olvido obra tan benemérita le alcance la aprobación de Dios. En las dos poesías suplica al Omnipotente que les sea dado a él y a sus hermanos de raza ver «com alegria» a Jerusalén.

Precede al propio texto del diálogo un prólogo en hebreo, parte en prosa, parte en verso, de mano del corrector Acohén Belinfante. No es más que otro centón de fragmentos incoherentes, tomados de diferentes libros de la S. Escritura. Lo único interesante que contiene es una justificación del haberse compuesto el auto «en lengua extranjera, en lengua de los no judíos. Así lleva la desventaja de no dar fruto en lengua sagrada, pero en cambio será asequible a más lectores y así tendrá mayor utilidad». De esto se desprende que aun a mediados del siglo XVIII el conocimiento del portugués entre los sefarditas amsterdameses era mayor que el del hebreo.

Al prefacio hebreo le siguen los nombres de las figuras y de las personas que las representaron. El primer papel, el de la «Terra», «he o Prologo, ou o exordio que faz o Author.» Interpretan los de los Montes de «Sinay, Siyon, Or, Nebó, Guerizim, Carmélo» y «Olivette» respectivamente «o muy insigne Senhor R. Abraham da Fonseca, primeiro Discipulo do Senhor H. H. R. Saul Levy Morteyra», R. Ishac Cohen Lobatto, «o Hazan» R. Josseph Cohen Faro¹⁾, R. Mosseh Guidhon Obediente, «famozo Poëta, & déstro Gramatico»²⁾, R. David da Fonseca,

¹⁾ Dice de él De Barrios en uno de sus opúsculos (p. 785 del ejemplar que posee la Bibliotheca Montezinos) „que despues provo ser Coen, y fué Jazan”. (Aumento de Israel, p. 42).

²⁾ Dice de él De Barrios, l. c. „que aun vive en este año de 1684, insigne Poeta Hebrayco en Hamburgo”.

«o Doctor» R. David de Háro ¹⁾ y R. David Belmonte. Desempeñó el papel de «Jeossaphat el Rey», que se califica aquí de «Juiz experto para decidir a questaõ», R. Jeossuah Ulhóa.

En el prólogo (p. 1—10) la Tierra explica al público, asombrado de su venida inopinada, por qué ha salido de su centro. Recuerda el día en que Dios en el monte Sinai dió la Ley a Israel, cuando según el Salmista (Salmo 68: 9) temblaba, asustada de los truenos y relámpagos que acompañaban la Palabra Divina. Ahora que le asustan otra vez iguales rumores terroríficos, no teme que sean señales de suceso aciago, sabiendo que es el día de conmemoración de tal feliz acontecimiento, y sin vacilar se aventura afuera. Relata a los fieles reunidos en la Sinagoga como son sus hijos los Montes bíblicos que están en acalorada disputa:

Querendo cada qual levar a palma
de preminencia, honra, & senhorio. (p. 4).

Movida de su amor maternal se pone en medio de ellos y les aconseja fijar día y lugar para resolver la cuestión, que les trae tan revueltos, no sabiendo día más apropiado que el de Sebuoth, ni sitio más propicio que

A CAZA DE JAHACOB, fiel, & digna;
pois aqui com fervor, & zelo sancto,
se procura o juizo verdadeiro
da sancta Ley, guardar cumpridamente. (p. 6).

Se explaya en elogios de la buena disposición y arreglo de la Sinagoga. Expresa su profunda alegría de ver en paz y seguridad a los hijos de Israel tan cruelmente perseguidos y maltratados en los países de donde fueron expulsados, y acaba por suplicar a Dios que salve a Israel

& conçola a os afflictos de seu povo,
cuja redempçaõ certa, & verdadeira,
em nossos dias presto seja,
como esta caza de JAHACOB dezeja. (p. 10).

¹⁾ Registra Da Silva Rosa (*op. cit.* p. 34) que alcanzó el grado de doctor en la Universidad de Leiden.

Los interlocutores del diálogo propiamente dicho son los enumerados siete montes (es comprensible que no figure el monte Ebal, el de las maldiciones, Deut. XI : 29) que disputan sobre cuál de ellos merece la preeminencia, en atención a los favores recibidos de Dios y al papel que desempeñan en la historia del pueblo israelita. Cada uno expone sus méritos con la mayor elocuencia, pero ninguno acierta a convencer a los otros. Propone uno de ellos elegir juez que decida la cuestión, y por más que todos aprueben tal sugestión, no marchan acordes en cuanto a la persona del árbitro. Uno propone a Josué, otro a Moisés, un tercero a Abrahán, otros sugieren la idea de recurrir al patriarca Isaac, a los reyes David y Salomón, a los profetas Elías y Eliseo, a Aharón, primer sumo sacerdote, y al sabio y sufrido Job. Finalmente se resuelven por el Rey Josafat: «Rey sancto, & perfeito/he perfeito Juiz, & sem sospeita». «OS MUZICOS» le saludan al justo rey con una canción. El árbitro juzga que el medio más eficaz para decidir la cuestión será que los contendientes aleguen sus argumentos en forma de sermón, citando los parajes de la Biblia en que sus pretensiones estén fundadas.

Una segunda portada precede ahora para introducir a los «DISCURÇOS ACADEMICOS, & PREDICAVEIS que pré-gárao OS MONTES, na Sinagoga Amstelódama de BET JAHACOB, Ao. 5384. Compostos pello Eminentissimo Senhor H. H. R. SAUL LEVY MORTEYRA, Rab do ditto K. K.» Son estos sermones meras colecciones de citas de la Biblia, enumerando cada monte los lugares en que va mencionado. Entre las diversas prédicas los músicos entonan canciones en que imploran el favor de Dios para que pronto restituya al pueblo de Israel a su gloria pretérita. Ahora le incumbe al rey Josafat fallar el litigio. Como es de suponer le da la palma al monte Sinai:

a Sinay cédem todos, & o venerem,
 & o confecem por Principe;
 entre tanto que se dilata,
 & que não chega o tempo,
 que tanto tarda, & se dezeja tanto,
 que antaõ renunciando o Ceptro, & o Mando,
 succedera na sua dignidade,

O MONTE DE SIYON,
 que agora humilde chorra
 o largo desterro de seus filhos,
 & lutozo lamenta, de seu Templo
 as gastadas ruynas, donde ainda
 resuscitara a fabrica admiravel,
 (qual de cinza o fenix se levanta,
 Espero cédo ver gozoso, & alegre. (p. 95—96).

Los montes todos celebran la decisión; persuadidos de la eficacia de los argumentos del juez le ceden gustosos el puesto de honor al monte Sinai. «Por vós tem o Mundo vida», canta rindiéndole homenaje el monte Carmelo. «Israël Gloria» exclama el Nebó, y juntándose a ellos añade el Zetim (Monte de las Olivas): «A Gente Salvaçãõ». Les agradece a todos el Sinai sus muestras de regocijo y alaba a Dios que hizo que llegara a merecerlas. Suplécalle humilde socorra a su afligido pueblo y:

Vosso claro descendente,
 que com tantos suspiros dezéja vir,
 permite o soberano Juiz,
 pella fadiga que tomasteis prezente,
 elle em breve o Mundo réja,
 tenha a redea do governo antigo,
 & vós descanço etérno, etérnamente. (p. 100).

Acaba dirigiéndose al público de fieles:

E vós Congrega elécta,
 morada de JAHACOB,
 onde a Ley minha,
 com taõ grande fervor se observa.
 E a palma pella gráta colheita,
 restituída azinha sejais,
 a os patrios Montes, livre, & ufana tenhais
 todos os bems gozando, em Paz perfeita. (p. 100).

Por muchas diferencias que se observen entre esta obra devota y la literatura dramático-religiosa de la Península ibérica, de otra parte hay tanta afinidad que no vacilo en incorporarla a este gran conjunto.

En primer lugar su forma es semejante a la de los autos

viejos de la colección de L. Rouanet¹⁾). El largo prólogo que dice la Tierra puede decirse que es la Loa. ¿No es que muchas veces en los autos de Gil Vicente hay Loa, aunque no se la dé tal nombre?²⁾ La música y el canto son elementos comunes del auto viejo³⁾ y casi esenciales en los Autos Sacramentales de Calderón⁴⁾. El que prosa y poesía van mezcladas en el auto amsterdames tampoco fue novedad⁵⁾. La pluralidad de lenguas (algunas veces hay versos hebreos entre los portugueses) no es de admirar. ¿No van entremezclados el español y el portugués en algunas obras de Gil Vicente, como si fuera la cosa más natural?⁶⁾ El que entre los personajes los hay alegóricos e históricos es cosa que nuestro auto tiene en común con casi todos los peninsulares. Verdad es que en éstos las más de las veces personas divinas, ángeles y demonios salen a la escena; prohibiendo la religión judaica que de los tales se haga representación, gran número de las figuras comunes en el drama litúrgico hispano fué inservible para los fines del autor judío. Por otra parte no era desconocido en España que conceptos geográficos se constituyeran en dramatis personae; así v. gr. en la *Farsa Sacramental de las Bodas de España*⁷⁾. Lugar análogo al de los Montes en nuestro drama ocupan las estaciones en el *Auto dos quatro tempos* de Gil Vicente y los árboles en *La Humildad coronada de las plantas* de Calderón. Es también la Tierra personaje harto corriente en los autos católicos.

¹⁾ Colección de Autos, Farsas y Coloquios del siglo XVI, publíe par Léo Rouanet. 3 tomos (Bibliotheca Hispánica, Barcelona—Madrid, 1901).

²⁾ V. gr. el soliloquio del „Seraphim” al principio del *Auto dos Quatro tempos*, el del „Frade” en el *Auto da Mofina Mendes*, el de Vasco Affonso en el *Auto pastoril portuguez* y el de Mercurio en el *Auto da Feira*.

³⁾ Véanse p. e. los villancicos de la *Farsa del Sacramento de las Cortes de la Yglesia* (Rouanet, *op. cit.* III, p. 131 y ss.), los de la *Farsa del Sacramento de Moselina* (*ibid.*, p. 297 y ss.) y los de la *Farsa de los lenguajes* (*ibid.*, p. 329 y ss.).

⁴⁾ Véanse p. e. *El pleito matrimonial del Cuerpo y el Alma*, *Los Encantos de la culpa* y *Tu prójimo como a ti*, publicados por Angel Valbuena Prat en la serie de *Clásicos castellanos* (tomo 74). En el último auto los pasajes cantados son en número tan crecido que a veces da la impresión de un texto de ópera.

⁵⁾ Rouanet (*op. cit.* I, Introd., p. X) dice que tres de los autos publicados en su colección son en prosa y que una escena en prosa se halla mezclada a las quintillas de otro.

⁶⁾ Véase p. e. la *Farça de Quem tem farelos* (*Obras*, III, Lisboa, Bibl. Port. 1852), p. 5 y ss.

⁷⁾ *Bibl. de Autores españoles*, tomo LVIII, p. 71 y ss.

La representación del drama en la Sinagoga corresponde indudablemente con el uso católico como lo conoció Jessurun en su juventud. Era costumbre que los autos se ejecutaban en la Capilla Real de Lisboa o en los conventos e iglesias en los días de fiesta¹⁾. Muchas veces el autor del drama era el director de escena y el principal de los actores. Así Gil Vicente las más de las veces tomó para sí el papel del prólogo y en general sus compañeros eran unos aficionados escogidos entre los cortesanos. Prestaban su concurso en las representaciones ante la familia real los músicos del rey²⁾. Análoga disposición la de la función sinagoga: recitó el prólogo el autor e hicieron los demás papeles los más distinguidos miembros de la comunidad sefardita. Si en Portugal frecuentemente los clérigos colaboraban en las funciones de obras religiosas a ocasión de alguna fiesta litúrgica, aquí también vemos expresamente registrado que prestaba su concurso un discípulo del rabino y el mismo hazán.

La versificación es libre e irregular. En el prólogo alternan estrofas de diez, cuatro, diecisiete y cinco versos con otras de nueve, seis, ocho, etc. Unos versos son de seis sílabas, otros de doce, otros de nueve y otros de siete, todo sin orden ni regla. No hay rima, ni asonancia. En el diálogo propio los versos largos de 11 hasta 14 sílabas son los más frecuentes, pero no es raro que entre ellos se intercale uno de 3 o 4. En la p. 24 se encuentra una octava real que el poeta dice haber tomado de «hum Author moderno», que en las p. 33 a 36 se glosa en otras ocho octavas³⁾. Las canciones que sirven de intermedio entre la disputa de los montes y la venida del rey Josafat y entre los diversos sermones en prosa son estrofas de cuatro versos de

¹⁾ Gröber's *Grundriss der rom. Sprachen*, II, 2, p. 282.

²⁾ *Ibid.*, p. 282.

³⁾ Faltando ediciones de la mayoría de los poetas portugueses en las bibliotecas de aquí no he acertado en hallar el nombre del tal „author moderno“. Para que sean más afortunados los que estén mejor equipados en textos portugueses transcribo la consabida octava:

Quem for para julgar no povo eléito
 convem de altas virtudes ser dotádo
 despido de qual quer humano effeito
 de Juizo, & discurço levantado
 igual a o rico, & povre, sem respeito
 conciderado inteiro, livre, ousado,
 amigo da verdade, & que a naõ torça
 por rogo, ameaço, peita, ou força.

siete sílabas, asonantes el segundo y el cuarto. Resumiendo hay que confesar que la semejanza entre la versificación de este auto y la de la producción peninsular es escasa, abundando los versos octosílabos tanto en los autos viejos ¹⁾ como en los de Gil Vicente, no desviándose de este uso ni Lope, ni Calderón, ni ninguno de los demás dramaturgos de la Edad de Oro. Además es casi imposible señalar entre los autos peninsulares uno cuya versificación sea tan torpe y desmañada como la de la obra de Jessurun.

En cuanto al contenido nuestro diálogo deja encasillarse sin gran dificultad en el conjunto de los autos hispanos. El tema, el de la disputa es antiquísimo. Sólo que aquí no hay nada más que teología dramatizada; entra por poquísima parte la fantasía y el autor se atiene rigurosamente a los textos bíblicos ²⁾. Así es que no logra dar emoción religiosa. Y sólo ésta, como lo observa acertadamente Valbuena Prat ³⁾ es dramática y no la teología. Falta además en este auto el lado cómico. Y es justamente la colaboración de los personajes rústicos que forma el encanto y da vida real a los dramas católicos.

¿Qué fuente le habrá inspirado a Jessurun? Puede ser que la idea de poner en movimiento a los montes sagrados le sugiriera el texto bíblico. A lo menos hay un recuerdo del salmo 114: 4 y ss. en un pasaje del prólogo (p. 7) que sigue a continuación:

E naõ vos espanteis? Se me detenho
contra meu natural, taõ largo espasso?
que assim o Jordaõ, quando assombrado
da tremenda vizaõ da Arca sagrada,
depositaria do concerto etérno,
& Thezouro immortal da Divindade,
emfreou a corrente, & deteve as aguas;
que por gozar avista de tal gloria,
immoveis huas de outras pinduradas,
do costumado curço se esqueceraõ.

Verdad es que aquí no se nombran los montes, pero se trata de ellos en el mismo pasaje bíblico a que alude el autor. Puede

¹⁾ Rouanet, *op. cit.*, I, Introd., p. XII.

²⁾ En esto no difiere de los autos y farsas de la colección Rouanet. Véase Introd., p. XI y XII.

³⁾ Prólogo del tomo 74 de *Clás. cast.*, p. XXV—XXVI; *Literatura dramática española* (edit. Labor, Barcelona, Buenos Aires, 1930) p. 235—236.

ser que aquí también mediaran reminiscencias vagas de los Midrashim (leyendas judías). El caso es que los hay en que los mismos montes disputan sobre la preeminencia entre ellos. Véase la leyenda relatada por L. Ginzberg en su *The legends of the Jews* (Philad. 1911, III, p. 82—85) y también otra análoga recogida por M. J. Bin Gorion en *Die Sagen der Juden* (Frankfort-del-Meno, 1926, IV, p. 218—219). Último retoño de estas leyendas es un fragmento de la imponente poesía *L'Aube du Temple* de Edmond Fleg (Écoute, Israël; París, 1921).

La finalidad del auto también es análoga a la de los peninsulares. A éstos se los ha llamado: sermones en representable idea¹). El objeto de todos fué instruir, dar conocimiento de los dogmas de la fé en forma amena y comprensible. Enseña el consabido drama a los espectadores la importancia de los siete montes en la historia de Israel y los milagros que Dios obró en cada uno de ellos. Y si en los autos sacramentales es el sacramento del altar el eje sobre el que giran los más de ellos y en todo caso forma su apoteosis final, en el auto judaico hubo de descollar necesariamente entre cuantos actos transcendentales de la historia de Israel el del Sinai, donde recibió su Ley de Dios. Querría Jessurun celebrar la fiesta del Sebuoth (a la que de modo característicamente peninsular llama «Pasqua de Sebuoth») como había visto en su juventud celebrar en su país natal la Pascua de Navidad y el Día del Corpus.

Además sentiría Jessurun como judío la necesidad moral de escribir un auto que ensalzara su Fé, tan despreciada y denigrada en la casi totalidad de los autos castellanos y portugueses. Uno no ha de leer más que *La Farsa des Sacramento de Moselina*²), en la que el judaísmo declarado en bancarrota ve infamemente enterrar su Ley, o los escarnios en *La Siega de Lope de Vega*³), en *Los Desposorios de Cristo* de Timoneda⁴) y en el *Auto de la Mesa Redonda* de Vélez de Guevara (en el cual el judaísmo ha de declarar su derrota y se arrodilla ante Cristo)⁵) para

¹) *Bibl. de aut. esp.*, LVIII, Introd., p. LXI.

²) Rouanet, *op. cit.* III, p. 297 y ss.; *Bibl. de aut. esp.* LVIII, p. 11 y ss.

³) *Bibl. de aut. esp.*, LVIII, p. 171 y ss.

⁴) *Ibid.*, p. 104 y ss.

⁵) Ed. Angel Lacalle, *Serie escogida de autores españoles*, IX (Madrid, Hernando, 1931) p. 63 y ss.

comprender el insulto que toda esta literatura constituye para el que cree en la verdad de la religión judía. En todos los autos peninsulares la Ley de Gracia aniquila la Ley Escrita. Y los judíos que se atienen a su Ley o son ciegos o malos pertinaces. Así p. e. en el *Dialogo sobre a Resurreiçãõ* de Gil Vicente¹⁾ los judíos, sabiendo y reconociendo entre sí que están equivocados, por maldad se niegan a abrazar la Fé verdadera. El mismo Vicente trata duramente a los Israelitas en su *Auto da Cananea*. Observa Valbuena Prat²⁾ que el único judío simpático que figura entre tantos que actúan en los autos sacramentales de Calderón es uno de *El Santo Rey Don Fernando, la parte*, pero éste «en vez de obstinarse en sus ideas, abraza el cristianismo»³⁾.

¡ Qué alegría, qué gozo experimentaría Jessurun al poder finalmente confesar sin peligro la fe de sus padres! La alegría de verse libre, adorando con sus hermanos de raza al Dios de sus antepasados, conforme las añejas costumbres y usos en casa propia, después de tanto baldón y afrenta, tras cruel persecución y azarosa travesía de mares y océanos en busca de un refugio, esa alegría, con su tinte melancólico siempre, por el recuerdo de tanto dolor pasado, por la memoria de parientes y amigos muertos en las hogueras de la Inquisición o presos en sus calabozos, es la que a este auto presta su encanto. Entre el fárrago de palabras huera surge de vez en cuando un grito del corazón, que nos transmite dolores y gozos sentidos. Es entonces que llegamos a conocer a Pablo de Pina que de una parte del mundo a otra arrastraba su vida (véase Kayserling, *Sephardim*, p. 175 y ss.), aparentando confesar una religión en que no creía, anhelando la hora en que pudiera ser el que en verdad era, el judío Rehuel Jessurun.

Naõ cauzara notável maravilha
ver que na obscura noute do destérro
dos filhos de JAHACOB, que perseguidos
correm fugindo das tiránicas cruizas,
do malévolo EDOM, & seus sequazes;

¹⁾ *Obras* (Lisboa, 1852) I, p. 342 y ss.

²⁾ *Revue hispanique*, LXI: *Los autos sacramentales de Calderón* (Clasificación y análisis), p. 239.

³⁾ *Ibid.*, p. 240.

hums, a quem os move só o sancto zelo,
outros, de vil temor amedrontados,
quais asperos tormentos padecendo,
em carceres obscuras, & medonhas,
sem ver a luz do dia, a ferrolhados. (p. 8—9).

Es la única vez que el autor alude a sus perseguidores. Ni palabra siquiera de rencor, ni palabra tampoco sobre la fé cristiana. A mi ver en esto se muestra el autor de una tolerancia nada común por aquellos tiempos. Odios e inquinas olvidados están; nada más que la gloria presente le inspira y lágrimas le brotarían de los ojos al exclamar:

Em meyo destas orridas procéllas,
os que para este norte, a próa guiaõ,
tenhaõ remance aqui, dóce, & quieto,
onde de tantos damnos se refaçãõ,
em esta CAZA SANCTA a boca chëa,
em vóz alta, .A. .A.¹) clamem ... (p. 9).

Por de pronto es feliz, pero anhela la redención de su pueblo e implora a Dios:

Que sahidos de tantas estreitezas,
entraõ nesta largueza, & liberdade,
neste refugio de Almas affligidas,
em fim, neste pequeno santuario;
a the que Déos por suas piedades,
o Grande, redefique avez terceira,
& de todos os povos que me (es la Tierra que habla)
abitaõ,
vos redima com milagros nunca vistos,
qual o pastor fiel, a seu rebanho,
guiandovós a pósse verdadeira
de vossa antigua Herdade. (p. 9—10).

Su manera de concebir el judaísmo aun tiene mucho de católica. Habla del «Sancto YIOB» (p. 29), del «rey Sancto JEOSAPHAT» (p. 30). Al describirnos el «Echal» que contiene la ley, usa palabras de adoración que concuerdan exactamente

*) Adonai, Adonai.

con las de los autores peninsulares cuando se referían al Sacramento del Altar. Así v. gr. dice la Tierra:

Tal me élévo pasmada! & me suspendo!
Vendo o sagrado ECHAL, em quem se encerra,
Aque me faz o Céu propinquo; & ajunta
minha baixéza, a os outros mais sublimes,
que reconheço humilde; & aquem venero
desde o tempo, que ouvindo a vos etérna,
me estremecí; & de medo, do meyo corpo,
retumbáraõ as intimas cavernas,
& os sacudidos Montes se abálaraõ. (p. 7—8).

No quiero decir que en sus creencias siguiera católico. Significativa p. e. es la digresión sobre el número uno, que pone en boca del Monte Sinai (p. 15). Aquí pensamos en los numerosos lugares en que en los autos peninsulares se encarece el número tres (la Trinidad). La forma en que da expresión a sus pensamientos es católica, el alma que adivinamos tras ella es judía.

No obstante esto, a los rabinos les habrá parecido poco conforme al espíritu del judaísmo la representación de tales autos en la sinagoga, puesto que en 5399 (1639) el reglamento interno de la nuevamente formada comunidad sefardita reunida la prohíbe. Si tan categóricamente se vedan las tales funciones no es improbable que fuera del auto tratado existieran algunos más que no han quedado conservados para la posteridad, como el de Jessurun¹⁾.

Sumando los resultados de este estudio hemos de confesar que el *Dialogo dos Montes* no ha enriquecido a la literatura dramático-religiosa portuguesa de una obra maestra, pero de otra parte tampoco desmerece mucho poniéndole en parangón los «passos, dialogos, colloquios» y «praticas» que ha producido Portugal después de Gil Vicente²⁾. Comparándolo sin embargo con los autos españoles del Siglo de Oro, resulta harto pobre y primitivo. Empero no hemos de olvidar que éstos eran los frutos de un robusto árbol centenario, arraigado firmemente en el suelo

¹⁾ Así lo supone también Da Silva Rosa (*op. cit.*, p. 35). Los autos de De Barrios son posteriores a esta prohibición y se han representado en las Academias a que los dedicaba.

²⁾ Gröber's *Grundriss der rom. Spr.*, II, 2, p. 287.

peninsular, madurados por los rayos del sol vivificador del catolicismo español en tiempo de su mayor fervor y apogeo, siendo el auto de Jessurun un tierno primer brote que tímidamente nació en suelo infecundo, en clima duro. Esta planta no pudo llegar a desarrollo. Su último tardío retoño fué el teatro religioso castellano (detallado en la nota 3) de D. Miguel (Daniel Levi) de Barrios. Muerto él, feneció también ella «falta de luz, falta de sol»¹⁾.

De Barrios conoció y apreció el auto de Jessurun y le dedicó un soneto muy en el estilo de Góngora, cuyo adepto en poesía era. Reza así:²⁾

Atentos los Judaycos Horizontes
están a los aplausos resonantes
de figurar personas elegantes
en casa de Jacob los siete Montes

Varias Gentes, de yerros duros Bronces,
pisan sus eminencias arrogantes
y del Sol Alto Coches rutilantes
echan de sí sus barbaros Phaetontes.

Ierusalem, es piedra muy pesada
al cuello de los Pueblos que la llevan,
como la Casa de Iacob sagrada

Los siete Montes su esplendor renuevan,
representando en celestial Morada
que bomitan aunos, y a otros pruevan.

¹⁾ Usando palabras de Rubén Darío en su *Canción de otoño en primavera*. Sin embargo no le cito fielmente ya que «falta de fé» no puede decirse de Jessurun ni de De Barrios sin deslustrar inmerecidamente su memoria.

²⁾ *Aumento de Israel*, p. 42 (ejemplar de los *Opúsculos* de la Bibl. Montezinos, p. 785).

LE FLAMBEAU DE LA LANGUE FRANÇAISE DE MONSIEUR ELIE BEAUPUY

La Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam conserve sous la cote 419 F 24 un opuscule d'apparence fort modeste. Deux planchettes lui font une couverture solide mais bien humble, le titre a disparu, de la dédicace la fin seule subsiste. On y lit:

... fallu faire pour te le produire, je te promets de faire un effort sur ma memoire, & de retrancher queque heure de mes occupations ordinaires pour l'aumanter d'un quart ou davantage, s'il plait á Dieu de me continuer la santé.

Cependant je t'avertis que si tu trouves plusieurs lettres capitales qui ne le doyvent pas étre, principalement des L, que cela est survenu par la faute du compositeur, de plus que j'ay eu fort peu de loisir pour corriger exactement les preuves.

L'auteur n'a pas signé cette dédicace, mais le verso du feuillet où elle se termine nous apprend son nom en même temps que le titre de l'ouvrage: on y trouve le début d'une poésie hollandaise qui affirme que l'éclat du français a obscurci le soleil grec et qui a pour titre „Op de Fakkel tot de Fransche Tale van Monsieur Elie Beaupuy” (Sur le Flambeau de la langue française de Monsieur Elie Beaupuy). Comme l'ouvrage qui suit est bilingue — français et hollandais — nous admettons que le titre, selon un usage fort répandu autrefois, l'a été aussi: celui que nous avons choisi pour cette étude doit avoir précédé celui qui amène la poésie liminaire.

L'ouvrage même, de 256 pages in-8^o, est entièrement intact. C'est un vocabulaire réparti en chapitres disposés suivant un ordre logique: «Des parties du Cors humain, Habits d'homme» etc., à peu près comme cela se trouve déjà dans la *Nomenclature* d'Hadrianus Junius qui remonte à 1567 et qui a été souvent réimprimée depuis. Ce qui fait l'intérêt de l'ouvrage de Beaupuy, c'est que chaque chapitre est suivi d'une série de phrases: «Frases sur les parties du cors humain, Frases sur Les habits des hommes, des fames & des utansiles des fames» etc. Ces phrases, forcément banales en partie, ont pourtant souvent une certaine allure et un air de «pris sur le vif» qui les rend intéressantes. La méthode nous rappelle celle que Comenius a appliquée dans sa célèbre *Janua linguarum reserata aurea* avec un tel esprit de système que son livre est devenu une petite encyclopédie.

Certaines phrases contiennent des allusions historiques assez

précises pour nous permettre de fixer la date approximative de l'ouvrage. Voici celles qui nous intéressent à cet égard¹⁾:

- a. La Princesse Royale est morte de la petite verolle (p. 118).
Les actions de la Compagnie des Indes Occidentales, ont haussé depuis la paix faite avec les Portugais (p. 125).
Nous avons renouvelé notre alliance avec le Roy de France (p. 134).
- b. Le Pape tramble de peur, qu'il a que le Roy de France luy declare la guerre (p. 134).
Le Pape fait de grans preparatifs pour resister à l'armee du Roy, il fairait mieus d'implorer la grace de ce genereus & invincible Monarque (p. 186).
Si le Pape ne donne bien tôt au Roy la satisfaction qu'il luy doit, il est à craindre qu'on fera un Patriarche an France pour n'être plus obligé d'aller à Rome chercher les pardons (p. 186).
- c. Il y a grande guerre antre L'Empereur Romain & celuy de Turquie (p. 118).
La peur a fait abandonner la cour à L'Imperatrice (p. 118).
Les Turs menassent d'assieger la ville de Vienne an Austriche (p. 134).
- d. Le Duc de Savoye persecute par le fer & par le feu, ceus de la religion reformee, es vallees de Piemon, sans que ces peuvres gens luy ayent donné le moindre sujet (p. 119).
On veut contraindre les Vaudois d'aller à la messe, mais ces bonnes sont resolus d'andurer les plus cruels suplices, plutôt que de le faire (p. 186).
- e. On espere, que quand le Prince d'Orange, sera parvenu, an aage competant, Messeigneurs les Etats l'employeront à leur service (p. 118).

Les faits rangés sous a ont un caractère fort net: la Princesse royale Marie Stuart est morte de la petite vérole en janvier 1661, la paix conclue avec le Portugal date de la même année, l'alliance avec la France est de 1662. Ceux des rubriques suivantes laissent un peu de latitude, mais ils rentrent très bien dans la même période. Dès 1662, il y eut un conflit violent entre Louis XIV et le pape Alexandre VII, si bien que «Louis XIV n'eût pas reculé devant un schisme»²⁾. En 1661, la Turquie déclara la guerre à l'empereur Léopold Ier; en 1663, les Turcs ravagèrent la Hongrie, la Moravie et la Silésie et emmenèrent 80.000 chrétiens en esclavage³⁾. Les Vaudois se révoltèrent en 1663 à la suite des persécutions que leur faisait subir le duc de Savoie en dépit

¹⁾ Pour donner une idée de l'orthographe, je copie toutes les citations sans y rien changer.

²⁾ Lavissee et Rambaud, *Histoire générale*, VI, p. 106.

³⁾ *idem*, p. 834.

de la paix de 1655; le traité de 1664 leur assura ensuite quelques années de sécurité¹⁾).

Pour toutes ces raisons je crois devoir fixer la rédaction de l'ouvrage en 1663 ou en 1664 au plus tard, date qui s'accorde très bien aussi avec l'allusion au Prince d'Orange, dont les Etats allaient bientôt surveiller l'éducation. Un seul détail semble s'opposer à l'adoption de cette date: sur trois feuilles de garde qui se trouvent au commencement du livre est écrite une poésie pieuse en langue néerlandaise, qui porte après la signature de Hendricus Mattheus Beynen la mention «te Nistelroey, de 26 augustus 1775» (à Nistelroey, le 26 août 1775). Mais le papier de ces feuilles de garde est différent de celui du livre même, elles ont évidemment été ajoutées quand on a relié l'ouvrage, longtemps sans doute après sa publication. (La date récente ne saurait s'expliquer par une réimpression postérieure, vu le passage cité de la dédicace qui justement fait prévoir une nouvelle édition du présent ouvrage.)

D'ailleurs, des données précises fournies par les archives nous rapprochent de la date que nous venons d'admettre. En effet, la Bibliothèque Wallonne de Leyde a bien voulu me communiquer les mentions suivantes dont je donne ici la traduction:

1684 décembre 31. Baptisée dans l'Eglise occidentale à Amsterdam Segerina, fille d'Elyas de Beaupuie et de Nicolasia Coopmans.

1686 septembre 15. Baptisée dans la Nouvelle Eglise à Amsterdam Elias, fils d'Elias Beaupuy et de Nicolasia Coopmans.

1724 juillet 9. Baptisée dans l'Eglise orientale à Amsterdam Sara, fille d'Elias de Beaupuy et de Sara van Vleuten.

Nous voilà évidemment en présence de deux générations: Elie Beaupuy père dès l'an 1684, et Elie Beaupuy fils du précédent et père à son tour en 1724. Mais pour arriver à l'auteur de notre ouvrage il semble falloir remonter encore d'un degré. En effet, l'an 1684 est postérieur de vingt ans à la date où nous avons placé le Flambeau, et à cette date-ci l'auteur avait fait déjà un long séjour en Hollande, puisqu'il parle dans sa dédicace d'un effort qu'il veut faire sur sa mémoire — sans doute pour retrouver d'autres mots français — et que d'autre part il écrit

¹⁾ Hauck, *Realencyklopädie für Prot. Theologie und Kirche*, i. v. Waldenser.

déjà très bien le néerlandais. D'ailleurs, il dit dans une de ses phrases:

Mon filz ainé étudie an draît dans L'Université d'Utrecht (p. 115) et il est assez probable qu'ici comme ailleurs il communique un fait réel.

Ce fils est sans doute l'homme que nous trouvons à Amsterdam en 1684, son père par contre doit avoir habité à Utrecht. Il y a déjà une indication assez claire en faveur de cette hypothèse dans les louanges que l'auteur adresse à cette ville:

Il n'y a point de séjour plus agreable dans ces provinces unies, que dans la ville d'Utrecht, tant pour la beauté de la ville, bonté de lair, que pour la douce & honnête conversation des habitans (p. 124).

Ailleurs il la nomme aussi directement — et c'est à peu près la seule ville néerlandaise qu'il nomme —:

Il se voit á Utréc dans l'Eglise sainte Marie, de vrayes cornes de Licorne (p. 83).

Ou bien ses phrases prouvent du moins qu'il habite une ville universitaire:

Queques yvrongnes d'étudians, ont forcé cette nuit un cors de garde de bourgeois (p. 135).

Les Ecoliers, ou, Les Etudians ont cassé toutes mes vitres, il me faut anvoyer querir le vitrier pour les faire reparer (p. 160).

Mais ce qui est tout à fait convaincant, c'est la phrase:

Qu'on m'aïlle chercher un Crocheteur, pour porter ma valise au chariot de Rhenes¹⁾ (p. 161),

où le mot crocheteur est traduit par *houdtschildt*, mot qui se trouve aussi ailleurs (p. 6) et qui, selon le Dictionnaire de la Langue Néerlandaise, s'est employé justement à Utrecht pour désigner les membres de la corporation des portefaix.

Toutefois il faut ajouter que le témoignage qui pourrait changer la vraisemblance en certitude fait défaut: des recherches faites sur ma demande dans les archives de la ville d'Utrecht n'ont donné aucun résultat.

La langue du *Flambeau* présente quelques traits curieux dont certains s'expliquent par la date de l'ouvrage et d'autres ont

¹⁾ Il ne s'agit pas ici de la ville de Rennes en Bretagne, mais de celle de Rhenen, qui se trouve à mi-chemin d'Utrecht à Arnhem.

dès cette époque un caractère dialectal. L'orthographe est d'autant plus intéressante que l'auteur, sans doute dans le but d'indiquer la prononciation au lecteur, s'y permet certaines libertés. C'est ainsi qu'il écrit *ankore* (p. 74) pour encore, les *dans* (p. 75) pour les dents, *lon tans* (p. 76) pour longtemps, partout l'imparfait par *-et*: *elizet* (p. 35) etc., et *é*, *è* ou *ai* pour *oi* après consonne + r: *je cré* (p. 36) pour je crois, *cretre* (p. 68) pour croître, *dret* (p. 7) pour droit (adj.), *drait* (p. 115) pour droit (subst.), *étret* (p. 28) pour étroit, *le fret* (p. 34 et ailleurs) pour le froid, conformément à une prononciation assez répandue au XVIIe siècle, même dans le beau langage¹⁾; la seule exception est *trois* (p. 31), tandis qu'il faut ajouter *tét* à *pourçeaux* (p. 22), où la consonne n'est pas suivie de r.

C'est encore une prononciation en somme normale que l'auteur indique par *queque* (dédicace et pp. 66, 135) pour quelque²⁾, *preque* (p. 67) pour presque³⁾, *armaire* (p. 29) pour armoire⁴⁾, *treuvé* (p. 18) pour trouvé⁵⁾, *vuyde* (p. 30) pour vide⁶⁾. *Aumanter* (dédicace) et *utansiles* (p. 14) se trouvent aussi dans la vieille langue⁷⁾, mais ont sans doute au XVIIe siècle un caractère archaïque ou dialectal; *courroir* (p. 21) pour couloir est cité encore par Littré, quoique, bien entendu, comme vieilli. *Citre* (p. 50) pour cidre est une forme dialectale encore très répandue de nos jours, surtout dans l'est⁸⁾, *crabate* (p. 19) pour cravate est sans doute également dialectal (la forme s'est employée aussi en néerlandais).

L'influence du dialecte de l'auteur se trahit surtout dans les mots qui ont *u* pour *eu*, provenant soit d'o ouvert libre, soit d'o fermé libre: *buf* (pp. 79, 81, 123) pour bœuf, *kur* (p. 78) pour cœur, *nuf* (p. 32) pour neuf (adj.), *nufve* (p. 151) pour neuve, *flurs* (p. 57) pour fleurs, *pu* (p. 78) pour peu, *courajus*

¹⁾ Voir E. Bourciez, *Phonétique historique*, 7e éd., § 54, Hist. b.

²⁾ *idem*, § 188, Rem. II.

³⁾ *idem*, § 157, Rem. II.

⁴⁾ *idem*, § 38, Rem. IV.

⁵⁾ Brunot, *Histoire de la langue française*, III, 1, p. 310.

⁶⁾ La vieille forme se trouve également dans le *Grand Dictionnaire françois-flamen* de Jean Louis d'Arsy revu par Thomas la Gruë (Amsterdam, 1682).

⁷⁾ Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, en cite des exemples; d'Arsy donne *utensile*, mais *augmenter*.

⁸⁾ Voir l'*Atlas linguistique de la France* de J. Gilliéron et E. Edmont, no. 284.

(p. 84) pour courageux. L'orthographe, du reste, est ici peu constante, puisqu'on trouve aussi *cœur* (p. 3), *neufve* (p. 14), *fleurs* (pp. 58, 59), *peu* (p. 78 et ailleurs), *danjereux* (p. 85), *outrajeux* (*idem*).

Le son *ü* pour *æ* ou *é* s'entend de nos jours encore dans le parler de certaines contrées. La prononciation *büf* est même assez répandue dans l'est et le nord-est¹⁾, *kür* est rare, mais a été noté dans les provinces de Luxembourg et de Hainaut²⁾, *nüf* (nom de nombre) en Luxembourg et dans les Vosges³⁾, *flürs* encore en Luxembourg, en outre dans les départements des Ardennes et du Nord⁴⁾, *pü* dans le Jura, dans l'Ain et en Haute-Savoie⁵⁾. En somme, c'est donc un dialecte de l'est ou du nord-est qui doit avoir influencé la prononciation de notre auteur.

Les rares particularités syntaxiques et sémantiques nous montrent la même direction. *Ce fut été* (p. 89) est dialectal dès le XVIIe siècle, mais comme tel encore assez répandu⁶⁾; *settante*, *huittante* et *nonante* (p. 206) sont devenus dès lors plus rares dans la langue générale⁷⁾, mais subsistent jusqu'à nos jours dans certains dialectes et notamment en Belgique, où l'on remarque aussi certaines tournures impersonnelles inusitées en France; notre texte donne la phrase *Il fume dans notre cuisine* (p. 42). En traduisant *if* par *iep* (p. 65), il prête à ce mot néerlandais un sens qu'il a encore en Flandre, mais que Vondel a connu aussi⁸⁾.

Très curieux enfin est le genre masculin des mots *étable* (p. 22), *étuf* (p. 37) pour étuve, et surtout *paire* (pp. 16, 18, 19) et *paille* (p. 37). On sait que le wallon et surtout le picard ont souvent *le* pour *la*, mais ici il s'agit, du moins pour les trois premiers mots, de l'article indéfini, et comme pour écarter l'explication trop facile que fournissent les fautes d'impression, un *paire* se retrouve à trois reprises⁹⁾.

1) *idem*, no. 141.

2) *idem*, no. 306.

3) *idem*, no. 906.

4) *idem*, no. 582.

5) *idem*, no. 1007.

6) Brunot, *ouvr. cité*, III, 1, p. 345.

7) *idem*, p. 286; d'Arsy donne les vieilles formes à côté des formes modernes.

8) N. van Wijk, *Etym. Woordenboek der Nederlandsche Taal*, i. v. *ijf*.

9) Cf. *un peire de sorlé*, relevé par M. Salverda de Grave dans *Un livre de compte du XVIe siècle* (originaire de Saint-Amand), p. 15. (Mededeelingen der Kon. Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, deel 70, serie B, no. 9, Amsterdam, 1930).

Ces traits dialectaux nous portent à croire qu'Elie Beaupuy était originaire du nord-est de la France. Qu'il fût Français plutôt que Namurois ou Hennuyer, cela semble résulter de sa vive admiration pour le royaume de Louis XIV :

Il n'y a point de plus beau, & de plus fertile pais sous le soleil, que la France (p. 123).

Qui na veu la France na rien veu (idem).

La France est le plus fleurissant Royaume de tout l'univers (idem).

Le Roy de France est le plus puissant & genereus Monarque de tout le monde (p. 118).

La Reine de France est la plus belle & vertueuse princesse de la Chrestienté (idem).

Il est vrai qu'au siècle de Louis XIV de pareils mots pouvaient se rencontrer aussi sous la plume d'un étranger, surtout s'il était maître de français, mais je crois y entendre plutôt l'accent du Français rempli d'une admiration légitime pour son pays et son roi.

Je me suis occupé peut-être un peu longuement d'un opuscule sans beaucoup d'importance. Je voudrais cependant faire valoir deux excuses. D'abord qu'il s'agit ici d'un livre rarissime et peut-être unique, car une enquête faite dans les bibliothèques de la Hollande et de la Belgique n'en a pas fait trouver un autre exemplaire, et la liste dressée par M. Henri Lemaître¹⁾ d'après les recherches qu'il a entreprises dans les bibliothèques parisiennes ne mentionne pas non plus l'ouvrage d'Elie Beaupuy. En outre il m'a paru intéressant de constater qu'un livre destiné à l'enseignement du français et publié par un Français en plein XVII^e siècle pouvait contenir encore plusieurs traits trahissant le dialecte de l'auteur.

Amsterdam.

K. J. RIEMENS.

¹⁾ *Revue des Bibliothèques*, 1924, pp. 309 sv.

SUR DEUX LEÇONS CONTESTÉES DU MANUSCRIT D'AUCASSIN ET NICOLETTE

Aux objurgations de son père, qui lui demande d'aller défendre sa terre à la tête de ses hommes, Aucassin répond¹⁾: «Ja Dix ne me doinst riens que je li demant, quant ere cevaliers, ne monte a ceval, ne que voise a estor ne a bataille, la u je fiere cevalier ni autres mi, se vos ne me donés Nicholette me douce amie que je tant aim» (II, 23—27). Et plus tard (VIII, 20—24), à peu près dans les mêmes termes, il dira encore: «Ja Dix ne me doinst riens que je li demant, quant ere cevaliers, ne monte el ceval, ne voise en estor, la u je fiere cevalier ne autres mi, se vos ne me donés Nicolette me douce amie que je tant aim.»

M. F. J. Tanquerey, dans une intéressante note qu'il a donnée à la *Romania*²⁾ sous le titre de *Imprécations comminatoires en ancien français (à propos d'un passage d'Aucassin et Nicolette)*, a indiqué que, pour cette réplique réitérée, le texte du manuscrit³⁾ (unique, comme on sait) de la chantefable ne lui paraissait pas satisfaisant et appelait une correction au moins implicite.

Je reproduis ci-dessous, en l'abrégeant, la discussion de M. Tanquerey: «Au point de vue grammatical, l'emploi de *ne* (dans: *ne monte a ceval*) avec le sens de *et* n'est guère justifié ici pour coordonner deux propositions temporelles affirmatives... Ensuite l'emploi du subjonctif (*voise*) après *que* signifiant *quand* serait assez extraordinaire, sinon tout à fait irrégulier... Au point de vue du sens la réponse d'Aucassin n'est pas plus satisfaisante. L'auteur vient de nous dire que l'amour a rendu Aucassin oublieux de tous ses devoirs: «Il ne voloit estre cevalers, «ne les armes prendre, n'aler au tornoi, ne fare point de quanque «il deust⁴⁾.» Quand Aucassin refuse la demande de son père, on s'attend donc à ce qu'il déclare qu'il ne fera rien de ce qu'il est de son devoir de faire, qu'il ne montera pas à cheval et qu'il n'ira pas au combat. Or le texte imprimé lui fait dire presque exactement le contraire, en lui faisant demander à Dieu

¹⁾ Je cite d'après mon édition d'*Aucassin et Nicolette* (*Classiques français du moyen âge*, 41; 2ème édition, 1929).

²⁾ LVII (1931), 562—568.

³⁾ Je rappelle qu'il s'agit du ms. franç. 2168 de la Bibliothèque nationale à Paris.

⁴⁾ *Aucassin*, II, 16.

de n'exaucer aucune de ses prières quand il sera chevalier, *quand il montera à cheval et quand il ira au combat.*» M. Tanquerey ajoute: «Un très léger changement pourrait rendre cette phrase inattaquable au point de vue grammatical comme au point de vue logique et restituer ce qui a dû être le texte original. Il suffirait de remplacer le *ne* qui précède *monte* par *se.*»

Correction légère, il est vrai; mais il faudrait la faire en deux endroits et il est difficile d'amettre la répétition d'une faute d'inattention du copiste. D'autre part, M. Tanquerey n'ose pas supposer qu'il y ait dans l'emploi de *ne* pour *se* une malice de l'auteur désireux de nous montrer Aucassin s'embrouillant dans ses phrases, comme je l'ai proposé pour un autre passage ¹⁾ et il se résigne à une solution moyenne plus prudente que nette: on respectera le texte du manuscrit en maintenant *ne*, mais on saura que ce *ne* «doit probablement se lire» ou du moins se comprendre *se.*

Voyons donc quel avantage nous trouverions à cette correction, explicite ou tacite. Ce serait évidemment, pour M. Tanquerey, de restituer sous une forme régulière une de ces constructions qu'il a étudiées, dans la note précitée, sous le nom d'«imprécations comminatoires» et qu'il définit ainsi: «... Cette espèce d'imprécation où le serment est accompagné d'une menace consiste essentiellement en trois membres: une proposition optative, ordinairement au subjonctif, et deux propositions conditionnelles qui se répondent, l'une jouant à peu près le rôle d'antécédent, l'autre de conséquent Une telle imprécation peut se ramener à cette forme: Si tu refuses de faire telle chose (antécédent), que Dieu me punisse (optative) si je fais (ou ne fais pas) telle autre chose (conséquent).» Cette forme type, M. Tanquerey la retrouve dans *Aucassin* même (X, 21—22): «Se or ne me deffent por li, onques Dix ne li aït se ja mais m'aime!», ou, avec déplacement de la première conditionnelle (X, 73—74): «Ja Dix ne m'aït, fait Aucassins, se vos ne le m'afiés, se je ne vous fac ja cele teste voler.»

On sait que le français moderne connaît encore très bien cette construction, au moins dans la langue parlée, p. ex.: «Si vous ne venez pas avec moi, du diable si je fais cette

¹⁾ Avec *que* (X, 47).

visite», ou: «Le diable m'emporte si je reste plus longtemps ici, s'il continue à faire aussi chaud.» Si c'en était le lieu, on pourrait établir toute une série de types suivant que les divers membres de cette construction sont affirmatifs ou négatifs, suivant qu'ils sont placés dans tel ou tel ordre. Il nous suffit ici de constater que la construction était bien vivante au XIII^e siècle, comme de nos jours, et qu'elle est mise par deux fois dans la bouche d'Aucassin, ce qui est un trait tout naturel: il s'agit en effet d'une tournure de la langue parlée, de caractère affectif et presque violent, d'une imprécation, et cela convient parfaitement au rôle et au caractère d'Aucassin, jeune homme bouillant et prompt à s'emporter quand on le détache un moment de la pensée de sa douce amie. M. Tanquerey est donc fondé à rechercher dans les répliques d'Aucassin d'autres exemples de cette construction et je suis d'accord avec lui pour la reconnaître dans la double réplique qu'il s'est proposé d'éclaircir.

Je crois seulement que M. Tanquerey a été trompé par sa propre formule, ou, si l'on préfère, par une analyse imparfaite de la tournure qu'il étudiait. Il ne s'agit pas en effet dans cette construction d'une imprécation sous double condition, mais plutôt d'une imprécation éventuelle sous condition; en d'autres termes les propositions subordonnées ne sont pas toutes deux des *conditionnelles*; une seule a ce caractère, c'est celle que M. Tanquerey désigne comme l'antécédent; l'autre n'est qu'une *éventuelle*, même quand elle commence, elle aussi, par *si*. Dans la phrase: «Si vous ne venez pas avec moi, du diable si je fais cette visite», le premier membre exprime bien une condition, liée au reste de la phrase par un rapport de fait à conséquence, mais le dernier n'exprime qu'une éventualité. Ce genre de distinction, toujours délicat, n'en est pas moins important à établir; comparons cette formule: «S'il fait beau, je sors, sinon je reste», où l'hypothèse alternative *conditionne* vraiment la décision à prendre, et celle-ci: «S'il fait beau ce soir, tant mieux», où l'hypothèse ne conditionne rien¹⁾.

1) Ces distinctions ne sont pas toujours bien comprises et elles sont d'ailleurs souvent incertaines; on trouvera dans *la Pensée et la langue* de M. Ferdinand Brunot (voir à l'*Index*: EVENTUEL, etc.) des observations que je tiens pour essentielles.

Dans ces éventuelles la conjonction hypothétique (qui n'a aucune valeur *conditionnelle*, je le répète) n'est pas nécessairement *si*: elle peut fort bien être une temporelle; mon exemple peut devenir: «Si vous ne venez pas avec moi, le diable m'emporte (ou je veux être pendu, ou il fera chaud, etc.) QUAND (ou LE JOUR OÙ) je ferai (ou SI JAMAIS je fais) cette visite».

Relisons maintenant la réplique d'Aucassin; elle apparaîtra claire si nous cessons de voir dans le membre de phrase avec *quant* une temporelle exprimant un futur certain, comme le croit M. Tanquerey, et si nous y reconnaissons une éventuelle: «Que Dieu ne m'accorde plus rien, le jour où je serai (ou si jamais je suis) chevalier, si vous ne me donnez pas Nicolette» Le sens n'étant pas affirmatif, mais hypothétique, la coordination de la temporelle éventuelle avec les phrases suivantes se fait régulièrement par *ne* et non par *et*. De même la reprise de cette première éventuelle par *que* ou sans conjonction dans les phrases coordonnées se fera avec le subjonctif comme pour toutes les hypothétiques: «Que Dieu ne m'accorde plus rien, si jamais je suis chevalier et que je monte à cheval et que j'aïlle au combat, si vous ne me donnez Nicolette» La grammaire est ainsi satisfaite; le sens ne fait plus difficulté, puisqu'Aucassin continue, sous condition, à refuser la chevalerie; et le copiste du ms. fr. 2168 est sur ce point lavé du reproche de négligence ou d'inintelligence.

Et si nous avons besoin d'apporter un exemple pour bien établir la valeur «éventuelle» de la proposition temporelle avec *quant*, nous n'aurions qu'à relire cette réponse du comte Garin — un violent, lui aussi, tout «vieux et débile» qu'il soit devenu — à la requête d'Aucassin exigeant qu'on lui tienne parole (X, 52—53): «Ja Dix ne m'aït, quant ja covens vos en tenrai». Cette fois, impossible de penser que la temporelle exprime un fait futur présenté comme certain: il s'agit au contraire d'une éventualité que l'on exclut rigoureusement: «Que Dieu m'abandonne, si jamais de la vie je vous tiens cette parole!»

En appendice à sa note M. Tanquerey examine une autre leçon du manuscrit d'*Aucassin*, mais cette fois la contestation n'est pas nouvelle et tous les éditeurs modernes de la chantefable se sont trouvés ici à la devine. Il s'agit du court dialogue

entre Aucassin et son prisonnier, le comte Bougars de Valence (X, 59 sq.); en voici le début:

- «... Quens de Valence, fait Aucassins, je vos ai pris.
— Sire, voire, fait li quens. 60
— Bailiés ça vostre main, fait Aucassins.
— Sire, volentiers.» Il li met se main en la siue.

Ce texte est intelligible¹⁾; c'est celui qu'avait établi H. Suchier, et je l'ai conservé, mais non sans inquiétude, car en fait, à la ligne 60, il mutile la leçon du manuscrit. Je reproduis ci-dessous cette leçon²⁾ dont la disposition a son intérêt³⁾:

hom de urē eage ment. q̄ 11
de ualence fait au. ie uof ai p̄l
fire voire fait. aioire fait li
qnf. bailies ca urē mā fiat au.

Presque tous les éditeurs ont supposé une faute dans la troisième de ces lignes: l'impossibilité d'expliquer *aioire* et la quasi-identité des groupes *voire fait* et *aioire fait* rendaient cette supposition naturelle. Mais comment comprendre la faute?

Pour Suchier⁴⁾, le copiste a voulu écrire *voire fait Aucassins*. Il faudrait donc admettre qu'ayant reconnu son erreur il a repris, par une erreur nouvelle, son texte deux mots trop haut à partir de *voire*, et encore qu'il a abouti à la forme absurde *aioire*: voilà beaucoup de fautes pour quelqu'un qui se corrige. Il y a plus: le copiste n'a pas coutume de séparer par un point, dans les incises, le verbe *fait* de son sujet postposé; la présence du point après le premier *fait* rend peu probable l'hypothèse que nous ayons ici, dès cette première partie de la ligne, une incise, originale ou erronée.

¹⁾ On pourra voir l'interprétation que j'ai donnée dans mon édition, aux *Notes critiques*.

²⁾ Je pensais l'avoir indiquée d'une façon assez claire dans mon édition; il me paraît cependant que M. Tanqueray s'y est trompé; de plus une lettre s'est cassée au tirage; enfin, je n'avais pas reproduit, à tort, la ponctuation du manuscrit.

³⁾ Le passage se trouve au recto du fol. 73, col. b.

⁴⁾ Il écrit dans son texte:

Sire, voire! fait li quens.

et dans la note critique (jusqu'à la 8e édition):

fait Aioire fait li quens (*der Schreiber wollte fait Aucassins schreiben*).

Bourdillon a fait remarquer que le *a* initial de *aioire* n'est pas dans le ms., comme le laisse croire Suchier, un *A* majuscule, et qu'il n'y a aucune trace de rature ou grattage. Il n'en a pas moins adopté, comme moi-même, la leçon de Suchier et l'hypothèse d'un arrêt et d'une reprise erronée.

Gaston Paris, plus conservateur, avait seulement corrigé *aioire* (ou plutôt *auoire*, puisqu'il lisait ainsi avec Méon) en *avez*:

Sire, voire, fait avez, fait li quens

La reprise fautive de la fin d'un mot antérieur n'est pas invraisemblable dans une copie rapide; par ailleurs la leçon de Gaston Paris ne retranchait rien au texte et surtout elle marquait dans celui-ci une affirmation renforcée qui est bien dans le ton du dialogue et de ce passage en particulier.

Méon, lisant *auoire*, n'avait rien corrigé et s'était contenté de couper les mots ainsi:

Sire, voire fait. A! voire, fait li quens¹⁾

La première partie de cette leçon a l'incontestable mérite de conserver le texte du manuscrit en tenant compte de sa ponctuation, et je pense qu'il n'y a pas à chercher mieux ni autre chose: *voire fait* était, pour l'ancien français, une expression naturelle de l'affirmation renforcée, parallèle à l'affirmation et à la négation ordinaires *si fait, non fait*; c'est un *certes oui!* ou *oui vraiment!* à côté de *oui!* et *non!*; le point du manuscrit après *voire fait* donne à croire que c'est bien ainsi que l'a entendu le copiste.

Reste *aioire*. La lecture *auoire* de Méon-Moland est erronée, mais on pourrait admettre que la seule faute du ms. a consisté à supprimer un jambage à un *u* et que *aioire* doit réellement se lire *auoire*, c'est-à-dire *avoire*; la coupe de Méon *A! voire* est alors possible, et si l'interjection *a!* paraissait étrange, on n'aurait qu'à penser à une phrase moderne telle que: «Vraiment oui! Ah! oui . . .» avec une reprise insistante et quelque peu amère d'un aveu après tout désagréable²⁾.

M. Tanqueray propose de corriger *aioire* en *a dire*; on lirait donc:

[Sire, voire,] fait a dire, fait li quens

ce qui se traduit par: «Il faut le reconnaître, dit le comte.» Je

¹⁾ Moland garde cette leçon qu'il gâte en mettant une virgule entre le premier *voire* et *fait*; il traduit en note: «Seigneur, certainement, fait le comte, ah! certainement», ce qui ne traduit pas le premier *fait*.

²⁾ Bourdillon paraît accepter cette idée d'une répétition de *voire*, mais on voit mal comment il comprend la phrase, et la faute du ms.: «... or the *voire* may have been repeated to express eager assent; as *Rom. de la Rose* 12155, *Voire voir, mais j'emple ma pance.*» Cependant il avait constaté, dans Godefroy, l'existence de *aioire* (voir ci-dessous).

ne pense pas que ni le sens, ni le tour impersonnel paraissent très naturels.

Au vrai, il n'y a rien à corriger: je propose, et je me propose, de garder la leçon du manuscrit que je ponctuerais ainsi:

«Sire, voire fait! Aioire?» fait li quens.

et que je traduirais: «Sire, certainement oui! Et maintenant? (ou Et bien?) ...»

Aioire est en effet attesté dans les *Miracles de Saint Eloi*¹⁾ et Godefroy l'a recueilli dans son *Dictionnaire*, t. I, s.v., en proposant, — à la légère et faute, comme toujours, d'avoir lu un fragment suffisant du texte, — d'y voir une exclamation de joie. Voici dans quelles circonstances le mot est employé: saint Eloi se trouve entouré d'une grande foule, il voudrait désaltérer ces fidèles, mais le serviteur qui l'accompagne ne dispose que d'un tonnelet presque vide et mesure chichement le vin²⁾;

Li sains hom l'en blasma et dist
Que plus plentivement mesist
Et que plus eslargist sa main
Et fesist le hanap tout plain.
Chil li monstra la plentité
Et la petite quantité
Du vin qu'il avoit entre mains.
Li sains, qui hui ne mie mains
Que il fist hier en Dieu creï,
Le vin seigna et benci
Et dist au boutellier: «Aioire,
Verse vin, verse, verse encore,
Car mout est grans et s'est plentue
La mains Jhesu qui nous aiue.»

Le sens de *aioire* est vraisemblablement celui d'une reprise d'activité, d'une exhortation: «Allons!», «Va maintenant!», «Et maintenant ...», ou tout simplement «Et bien! ... Or une même exclamation n'est pas nécessairement toujours impérative, elle

1) *Les Miracles de Saint Eloi, poème du XIIIe siècle*, p.p. M. Peigné-Delacourt, Beauvais-Noyon-Paris, [1859]; le passage qui nous intéresse se trouve à la p. 49, col. b.

2) M. A. Ewert, que j'ai plaisir à remercier, a bien voulu vérifier le texte sur le manuscrit unique conservé à Oxford, Bibl. Bodléienne, Douce 94, et il m'a envoyé la copie du verso du f^o 48 où se trouve le passage en question. J'ai constaté ainsi que l'édition de Peigné-Delacourt, dont on a dit beaucoup de mal, était correcte, sauf au vers 8 du passage transcrit où elle lit *lui* pour *hui*. L'écriture du ms., me dit M. Ewert, est très soignée et il n'y a aucun doute possible sur la leçon *aioire*.

peut aussi bien être interrogative; *Et maintenant?*, *Et bien?* peuvent marquer l'attente d'une indication, d'un ordre: c'est précisément le sens que je donne à *aioire* dans la réplique du comte; c'est à cette interrogation qu'Aucassin répond par l'ordre: «Bailiés ça vostre main ...»

Pour ne pas risquer de trop dépasser les limites qui m'ont été fixées, je remets à une autre occasion d'étudier de plus près l'interjection *aioire*; je noterai sommairement les points suivants:

a) la rime *aioire*: encore des *Miracles de S. Eloi*, la fréquence des formes *oir* (= *or*), *oire* (= *ore*), *encoire* (= *encore*)¹⁾ dans le Nord, le Nord-Est, l'Est de la France, la grande extension de la forme *ãkwèr* «encore» dans les parlers français modernes²⁾, peuvent inviter à voir dans *aioire* un composé de *ore* «maintenant», ce qui rendrait compte du sens de l'exclamation; le premier élément peut être l'exclamation *Al*, avec passage (phonétique ou graphique) à *ai*, ou l'exclamation *Ai!* (*Hay!*, *Hé!*);

b) si la prononciation de *aioire* a été *awèr*, *èwèr* (cf. *ãkwèr*), le mot a pu être réduit à *aire* (pron. *aèr*) ou du moins rimer en *-aire*, et dans ce cas il me paraît difficile de ne pas le reconnaître dans ce passage de l'*Escoufle* de Jehan Renart, qui a laissé Paul Meyer dans l'embarras:

Fait li cuens a sa feme aire: 6136
«Dame, en'a ci bele promesse?
— Certes, sire», fait la comtesse,
«Mont m'avés bien a gré servie.»

Paul Meyer, pour compléter le v. 6136, corrigeait³⁾ en *aire* (c. à d., je pense, en *erre*), mais en note il proposait *Caire* «exclamation sur laquelle voy. *Romania*, XIX, 612». Je vois, moi aussi, à cette fin de vers, une exclamation et je lis, en ponctuant comme dans les *Miracles de S. Eloi*:

Fait li cuens a sa feme: «Aaire⁴⁾? (= Et bien?)
Dame, en'a ci bele promesse?»

c) Dans le *Lai de l'Ombre* du même Jehan Renart, aux

¹⁾ Voir E. Wahlgren dans les *Mélanges Vising*, p. 311 sq.

²⁾ Voir la carte ENCORE de l'*Atlas linguistique de la France*.

³⁾ Dans son édition pour la Société des anciens textes français.

⁴⁾ Personne ne s'étonnera de la réduction des deux *a* initiaux à un seul dans le ms.

v. 242 sq., on lit, dans une conversation plaisante entre chevaliers¹⁾:

... Il vous vendroit miex estre prins
Aus Turs et menez en Chaaire?»
Il dist en sozriant: «Hé! caire, 244
Seignor, por Dieu, or belement!
Menez me un poi mains durement . . .»

C'est à propos du vers 244 que Gaston Paris, dans le compte-rendu de la première édition du *Lai de l'Ombre* par Joseph Bédier, avait dit un mot (sans donner d'autre exemple) de l'exclamation *caire* mentionnée par Paul Meyer dans sa note à l'*Escoufle*; or, si pour ce vers les mss. *AB* ont *hé caire* (*B*: *hez c.*), si *D* a la correction indigente *arriere*, si *CG* ont le remaniement lamentable *Il prist en sozriant a daire* (*G*: *a dire*), les mss. *EF* ont une leçon, qui a pu appeler les retouches de *DCG*, mais qui me paraît excellente, sinon originale:

Fait il en sozriant: «Aere! (*F*: Aaire)
Seignor, por Dieu, or belement . . .»

Je pense que nous avons affaire ici encore au *aioire* de *S. Eloi* et d'*Aucassin*, avec une valeur légèrement différente, restrictive cette fois et non exhortative ou interrogative, «Hé! donc», «Hé! là»²⁾.

Je pense que des lecteurs attentifs trouveront d'autres exemples à ajouter à ma liste. Pour l'instant il suffira que, cette fois encore, le copiste d'*Aucassin et Nicolette* nous ait gardé un texte excellent: il n'est que de le bien lire; on m'excusera de ne pas avoir su le faire plus tôt.

Paris.

MARIO ROQUES.

¹⁾ Je cite l'édition de J. Bédier pour la Société des anciens textes français.

²⁾ Voir *Romania*, LVIII, 441, une interprétation sommaire analogue de M. Raphael Levy.

JULIEN SOREL, UNE RÉINCARNATION DU PICARO

La personnalité de Julien Sorel, le héros du roman *Le Rouge et le Noir*, a été l'objet de bien des jugements différents; même les critiques les plus autorisés ne sont pas arrivés à un accord. Les uns partagent l'admiration et la sympathie que Stendhal éprouvait pour ce caractère passionné, dans lequel il a mis tant de choses de lui-même, d'autres ne voient en Julien qu'un aventurier impudent, un profiteur sans vergogne, qui, n'écoulant que son vil égoïsme, brise, sans ménagement, les entraves qui l'empêchent d'atteindre à son but. Tantôt on le considère comme un héros, tantôt comme un fripon. De ces opinions contradictoires découle au moins la certitude que le caractère de Julien Sorel n'est pas facile à sonder. Je crois toutefois qu'il nous deviendra plus compréhensible, si nous reconnaissons en lui une certaine affinité avec le *picaro*, c'est à dire, avec un personnage originaire du roman espagnol, qui, par le fait que sous ses différents travestis il faisait toujours paraître le même ensemble d'instincts et d'appétits profondément humains, a joué dans le cours des siècles d'une popularité remarquable. Ainsi, ceux qui considèrent Julien comme un fripon auraient raison? Oui, si les termes «fripon» et *picaro* sont synonymes, non, si, comme il me semble, le *picaro* porte en lui, malgré ses friponneries, quelques éléments de grandeur.

On sait que Beyle aimait à se vanter de ce qu'il appelait son «espagnolisme» et qu'il se disait redevable de cet ensemble de qualités, à sa grand'tante Elisabeth, une vieille dame sympathique et originale, qui s'enthousiasmait pour les nobles vertus chevaleresques, à la mode espagnole, et qui en rapport avec ceci, avait une profonde admiration pour le théâtre cornélien, dans lequel ces vertus ont trouvé une de leurs plus belles expressions. Dans la *Vie de Henri Brulard*, Beyle raconte à propos de ce qu'il appelle ses «sentiments espagnols» que le glorieux et l'héroïque le «mettaient dans les nues», mais que ceci avait pour revers fâcheux, qu'ébloui par le sublime, il ne voyait plus le bas et le mesquin et que cette tournure d'esprit faisait de lui dans sa jeunesse une proie facile de la fourberie.

Or, Julien Sorel peut être considéré dans un certain sens comme le «moi» idéalisé de Beyle. C'est à dire comme un «moi»

imaginaire qui, ne s'abaissant jamais aux petites concessions auxquelles même le plus fort s'abandonne, entraîné comme il l'est par la quotidienneté de la vie réelle, arrive dans cette existence littéraire à son plein épanouissement. Ne soyons donc pas étonnés si ce personnage est une incarnation de cet espagnolisme, tant admiré par son auteur. Beyle nous fait voir Julien Sorel comme un jeune héros, plein d'ardeur, qui s'enflamme pour tout ce qui est noble et grand, mais qui, plus averti que lui même, est moins facilement dupe. Il le représente comme un être d'élite, en tous points supérieur à la société mesquine qui l'environne. Et certes, il y a une grandeur indéniable dans cet étrange caractère. Mais ceci n'empêche que souvent aussi nous voyions ce personnage, poussé par son farouche désir de parvenir et de profiter d'une occasion qui se présente, commettre sans scrupules, des actions assez indignes, dont d'ailleurs l'auteur n'a pas l'air de se formaliser le moins du monde. Il y a en Julien quelque chose de la noble ardeur du Cid et de l'astuce du *picaro*. Or, malgré cet assemblage de traits contraires, qui à première vue semblent s'exclure, Julien n'est pas du tout un personnage factice, psychologiquement invraisemblable. Bien au contraire, même les critiques qui ne voient en lui qu'un arriviste immoral, admettent que c'est un caractère plein de vie et de vérité.

Il me semble qu'il y a entre la mentalité du héros espagnol et du *picaro* une parenté primordiale, que l'un et l'autre sont animés d'un même «espagnolisme», mais qui se manifeste d'une façon bien différente et que ceci pourrait nous donner la clef du problème Julien.

Le héros à la mode espagnole, l'intrépide combattant pour l'honneur et la gloire, friand de beaux exploits, ne peut faire bonne figure que placé au milieu d'événements grandioses, extraordinaires ou tragiques, comme ceux que racontent les romans de chevalerie, ou qui forment l'intrigue des pièces de Corneille. Dans la prose de la vie quotidienne, il dégénère en Don Quichotte (si l'auteur a le sens de l'humour, ce dont Stendhal était dépourvu) ou bien il est obligé de transiger avec ses idéals et ses désirs, de se régler sur les circonstances et de se contenter d'une existence aussi belle et mouvementée qu'il est réalisable dans une société où règnent l'ordre et l'ennui bourgeois. Sa prouesse devient alors habileté, son amour de la gloire le simple

désir d'avoir sa place au soleil. Ce n'est plus par de francs coups d'épée, mais par l'astuce, qu'il combat ce qu'il méprise, ou ce qui s'oppose à sa volonté. Et c'est ainsi, il me semble — nonobstant les autres théories qui existent à cet égard — que le *picaro* est né dans la vie et dans la littérature.

Ne serait-ce pas une idée approchante que Brunetière a émise dans ces phrases, que j'ose alléguer à l'appui de ma thèse, formulée longtemps avant de les avoir rencontrées: «Ce serait sans doute ... une étude curieuse que celle des rapports de l'esprit chevaleresque avec le genre qu'on appelle picaresque ... Faut-il croire ... que les Cartouche et les Mandrin soient à leur manière des espèces de chevaliers errants? des façons de redresseurs de torts? Ou bien, dirons-nous qu'à mesure qu'une société se compose, s'organise et se règle, ce sont les chevaliers d'autrefois qui deviennent les gueux d'aujourd'hui?»¹⁾

Un rapprochement entre le héros et le *picaro* paraît moins paradoxal si l'on pense que les «sentiments espagnols», même chez les héros, ne vont pas toujours de pair avec ce que nous appellerions les plus hautes vertus. Dans les vieux romans espagnols, de nobles chevaliers, qui nous sont proposés comme des modèles de perfection morale, ne craignent pas de mentir et de tromper même leurs amis, quand leur intérêt est en jeu. Leur adresse à dissimuler y est admirée autant que leur vaillance, et leur point d'honneur, dont ils se font gloire, ne les retient aucunement de manquer parfois à la plus simple loyauté. Les héros du théâtre cornélien, généralement grands dans le bien, le sont parfois aussi dans le mal. Les plus nobles sont prêts à sacrifier leur vie à leur devoir, mais d'autres s'acharnent à satisfaire de viles convoitises, ou une haine aveugle. Et Beyle lui-même n'admirait pas seulement l'héroïsme sublime, mais aussi «les grands talents dans le genre scélérat», les fripouilles de génie: toutes les expressions de vitalité puissante l'attiraient.

L'ensemble de qualités que nous appellerons avec Beyle «sentiments espagnols» est l'apanage des natures fortement individualistes, dont la ligne de conduite a pour point de départ le culte du moi. Elles vivent intensément et leur ressort intérieur fait que jamais elles ne se laissent rebuter par des obstacles:

¹⁾ Brunetière, *Etudes critiques*, 4me Série: *Influence de l'Espagne sur la littérature française*, p. 61.

au contraire, elles les recherchent pour les vaincre, ou bien elles s'amuse^{nt} au jeu de les esquiver. L'espagnolisme a pour base un même excès de vitalité que celui du gamin qui, par pure pétulance, se cramponne à une branche peu solide, pour s'emparer d'un beau fruit; le fait que l'arbre se trouve dans le jardin du voisin, l'attire plutôt qu'il ne le retient, puisqu'il augmente les risques. Un besoin insatiable de trouver un échappement pour une surabondance de vitalité, voilà, ce me semble, le fond même de l'espagnolisme. Ce besoin se manifeste différemment selon le caractère, l'âge et les circonstances: chez un gavroche par des polissonneries, chez le héros par de beaux exploits, ou de sublimes sacrifices, chez le simple bourgeois par la recherche de sensations nouvelles et le goût de l'imprévu. L'explorateur, le maniaque des sports, l'ascensionniste de glaciers, l'intrépide héros, le folâtre *picaro*, ce sont tous des esprits apparentés; ils portent tous en eux quelque chose de cet «espagnolisme», ils ont tous cette vitalité ardente, qui plaisait tant à Beyle et dont l'amour de la gloire et de l'aventure, ou le désir de se distinguer du commun des hommes, sont comme les fleurs.

Le héros — le *picaro*, deux extrêmes qui se touchent et qui se touchent de très près dans la personne de Julien. Son «âme de feu» est celle d'un héros, mais son siècle et sa condition sociale ont fortifié en lui des éléments picaresques. S'il avait vécu aux temps épiques, il aurait été un preux; dans la société bourgeoise où l'auteur l'a fait naître, c'est au *picaro* qu'il devait emprunter des traits. D'abord «fou de l'état militaire», hanté par la grande image de Napoléon, qu'il se proposait comme modèle, Julien ne tarda pas à se rendre compte qu'à l'époque triviale où un mauvais sort l'avait placé, il ne pouvait se faire, comme Bonaparte, le maître du monde avec l'épée. C'est pourquoi il laissa tomber les beaux rêves de gloire; au lieu de conquérir il ne songeait plus qu'à arriver, et pour chercher fortune il se contentait des seules armes dont il voyait se servir les plus intelligents parmi ses contemporains: la finesse et l'hypocrisie. Mais «l'âme de feu» du héros, le sourd désir de subjugu^{er} le monde, ne cessait de le dévorer, et sa mort, à la fois ignominieuse et héroïque, fut comme une conciliation ultime des extrêmes.

Si j'ose appeler Julien Sorel une réincarnation du *picaro*, je ne prétends pas — ai-je besoin de le dire — qu'elle soit intégrale. La profonde sensibilité du héros stendhalien, la complexité si

intéressante — et si humaine — de son caractère, forment un heureux contraste avec les premiers modèles, qui se ressemblent de près et dont la psychologie reste à fleur d'eau. A côté des nombreux traits qu'ils ont en commun, les *picaros* primitifs en ont peu d'individuels. Outre cela, la vague du romantisme a roulé sur Julien et rien de plus contraire à la mentalité picaresque que les ténébreux René et Antony. Ils n'ont de commun avec lui que l'orgueil — qui est plutôt de la vanité chez le *picaro* — et ce qui en découle, le sentiment de leur supériorité. Je veux dire seulement qu'il y a dans le tempérament et dans la carrière de Julien Sorel, ainsi que dans le cadre général du roman, un assez grand nombre d'éléments picaresques, pour prétendre qu'il y survit quelque chose d'un genre qui a connu une si grande faveur en France. Et je crois voir une chaîne ininterrompue, qui rattache chronologiquement (je n'indique que les anneaux les plus importants) *Francion* aux originaux espagnols, *Gil Blas* à *Francion*, *Le Paysan parvenu* à *Gil Blas*, et *Le Rouge et le Noir* au *Paysan parvenu*.

Julien est, comme la plupart des *picaros*, roturier et fils d'un père fort peu tendre. Comme eux, il quitte jeune et pauvre la maison paternelle pour faire sa propre vie, se disant — comme Guzman et Lazarille — que, puisque personne ne se soucie de lui, et de son sort, il faut bien qu'il s'en occupe lui-même et qu'il sache saisir les occasions. Comme eux, il est plein d'entrain juvénile (on a autant de peine à se représenter un vieux *picaro* qu'un Julien Sorel barbon) ne redoutant rien autant qu'une existence obscure et plate. Seulement — notons tout de suite cette grande différence — il n'a pas la gaité insouciant des prototypes espagnols. Pareil au héros romantique, Julien est sombre et pâle; il maudit le sort hostile qui l'a fait naître dans l'obscurité et il hait les riches d'une haine envieuse: le ton majeur de la Renaissance est transposé dans la mineure romantique. Son intelligence, son ambition, son habileté — si apparentée à l'astuce picaresque — le conduisent, d'étape en étape, à la fortune. Son charme, sa «jolie figure» (tous les *picaros* sont jolis garçons et le savent) lui assure du succès auprès des femmes. Elles sont — comme pour Jacob, le héros du *Paysan parvenu* — des conquêtes faciles et comme lui il se rend compte de l'avantage qu'il en peut tirer pour sa réussite dans le monde. En véritable *picaro* Julien s'exerce, sans le moindre scrupule, et avec la pleine

approbation de l'auteur, en l'art de l'hypocrisie, se disant, comme ses prototypes, que si l'on ne veut être dupe dans la vie, il faut savoir duper les autres et apprendre à hurler avec les loups. Il importe de profiter à son heure de la crédulité et de la bêtise du commun des hommes. Parvenir est pour lui, comme pour eux, la grande affaire. Individualistes à l'excès, dépourvus de sentiment social — quoique parfois accessibles à la pitié — ils ne pensent qu'à réaliser leur moi et rapportent tout à eux-mêmes. L'égoïsme inconscient du *picaro* primitif est devenu chez Julien l'égotisme raisonné. Convaincus de leur supériorité, dans un monde peuplé de sots, ils estiment que le commun des hommes ne mérite que d'être exploité à leur profit.

Le sentiment de leur supériorité a développé en eux quelques qualités «héroïques». L'honneur les préoccupe beaucoup. Mais ils en ont un à leur façon, qui n'exclut pas la fourberie. Or, le culte de leur moi ne leur permet pas de commettre certaines actions qui, à leurs propres yeux, seraient infâmes — la trahison d'un ami par exemple — ni de se laisser décourager par des revers de fortune. Dans les mauvais moments ils gardent toute leur verve; leur ressort intérieur leur donne de la force dans l'adversité et jusqu'au bout ils restent fidèles à eux-mêmes. Ils ont l'ambition perpétuelle de se distinguer du vulgaire, de faire admirer leur talent, leur intelligence, leur habileté, leur charme: en ceci Guzman, Jacob et Julien se ressemblent de près. Ils aiment les beaux gestes gratuits, ils sont parfois capables de désintéressement; Lazarille et Guzman affamés partagent leur croûte de pain avec un malheureux qui éveille leur pitié. Gil Blas, Jacob et Julien se montrent compatissants envers des malheureux qu'ils aiment, ou qu'ils plaignent.

Julien a la puissante vitalité des *picaros*, mais il n'a pas leur insouciance frivole: ils ont un entrain endiablé, lui une énergie farouche. Déjà dans le *Paysan parvenu* il y a peu de vraie gaieté, mais pourtant ce roman est animé d'un bout à l'autre par ce fin humour qui, sans doute n'excite pas le franc rire, mais qui fait pourtant «sourire l'esprit». Avec Julien nous entrons en plein drame. Les prototypes espagnols étaient des âmes simples, qui ne souffraient que de besoins matériels: la pauvreté, la faim impitoyable. Ils n'aimaient jamais assez pour que la perte d'une maîtresse les impressionnât beaucoup. Et quant aux injustices sociales, ils n'y arrêtaient pas leurs pensées. Ils suivaient une

morale élémentaire: ce que la société leur refusait, ils essayaient de le lui prendre. Julien Sorel, lui, est un déclassé à la manière romantique. Bien que pauvre, il était à l'abri de la faim. Mais il souffrait amèrement d'être le fils d'un roturier et de sentir son infériorité et sa maladresse lorsqu'il fréquentait le monde. Son cœur était plein de fiel et de haine. Très passionné et très sensible — à l'envers de la frivolité du *picaro* primitif — son aventure amoureuse tourna au tragique: dans *Le Rouge et le Noir* la farce picaresque s'est transformée en drame sanglant.

Une question importante se pose: cette ressemblance entre le héros stendhalien et le *picaro* est-elle consciente ou fortuite? Autrement dit: Beyle était-il initié à la littérature picaresque? S'il ne l'était pas, ce serait la meilleure confirmation de la théorie qu'un caractère héroïque, placé dans une société où la prouesse ne peut s'exercer, prend l'allure du *picaro*. Toutefois nous savons que Beyle avait dévoré dans sa jeunesse *Don Quichotte*, qui le fit «mourir de rire» et dont il appelait la découverte «peut-être la plus grande époque de (sa) vie.» Je serais fort étonnée que ce lecteur avide, qui d'ailleurs avait des connaissances de la littérature espagnole, n'eût poussé sa curiosité jusqu'aux romans picaresques, dont la vogue a été si grande en France et dont les traductions, imitations et adaptations couraient les rues.

Il est vrai que la forme du *Rouge et Noir* diffère sous plusieurs rapports de celle qui caractérise le genre picaresque. Elle n'est pas autobiographique. Le récit a une péripétie bien ordonnée et s'achemine progressivement vers la crise qui en est le dénouement. Les romans picaresques par contre, sont pour la majorité, autobiographiques; leur composition ne suit pas un plan bien déterminé et souvent les auteurs ne se sont pas donnés la peine de les achever.

Toutefois, si nous tenons toujours compte de la différence capitale, qui consiste en ce que les *picaros* espagnols sont des héros burlesques, et l'autre — Julien Sorel — un personnage tragique, certaines analogies dans les cadres des récits sont à remarquer.

En général les romans picaresques se dirigent vers une fin heureuse: le héros renonce à ses fredaines et finit sa carrière

dans une prospérité qui forme contraste avec la misère dans laquelle il s'est si longtemps débattu. Julien lui aussi touche à la réalisation de ses rêves ambitieux : la fortune lui sourit. Mais, arrivé près du sommet, un crime passionnel anéantit tout ce qu'il avait gagné et il est précipité dans l'abîme. Julien, ainsi que ses prototypes, vit dans une société qui d'abord lui est hostile et dont il fait la lente conquête. Le *picaro* se bat en riant, Julien les dents serrées. Les *picaros* finissent par faire la paix avec la société : ils s'y soumettent et y vivent heureux et tranquilles. Julien aussi arrive à la paix : sous l'influence d'une profonde et tout envahissante passion amoureuse, une lente évolution morale s'est accomplie en lui. Mais il termine sa carrière sur l'échafaud : jusqu'à la fin le ton mineur est maintenu.

Ainsi que dans les romans picaresques, bien qu'à un moindre degré, la vie du personnage principal est pour l'auteur l'occasion de peindre un certain nombre de milieux et de types représentatifs de la société de son temps. On sait que le sous-titre du *Rouge et Noir* est *Chronique du 19^{me} siècle*. La seconde partie de *Guzman* porte celui d'*Observatoire de la vie humaine*. Stendhal a dessiné d'habiles croquis de milieux parisiens et provinciaux, ainsi que d'un certain nombre de personnages pris dans ces milieux. La description du séminaire fréquenté par Julien, qui remplit quelques chapitres dans *Le Rouge et le Noir*, nous rappelle les célèbres passages dans *Francion* sur le Collège de Lisieux, ainsi que les peintures de la vie scolaire, ou universitaire, si fréquentes dans les romans picaresques.

Il est vrai que nous chercherions en vain dans *Le Rouge et le Noir* ces longs et fastidieux sermons, ces hommages à la morale conventionnelle, introduits par leurs auteurs — selon toute probabilité — pour se concilier des lecteurs, qui autrement pourraient se scandaliser des coquinerie qu'ils trouvaient étalées avec une complaisance si manifeste, et ceci expliquerait aussi la fin édifiante de la plupart des récits. Stendhal n'avait pas de concession à faire, le «beylisme» (dont l'espagnolisme était un des attributs) étant pour lui l'expression de la plus haute vertu. Et si Julien péchait parfois contre les règles les plus élémentaires de la morale, ses fourberies n'ont pourtant aucun rapport avec la vulgarité picaresque. Quoique ces anciens auteurs se donnassent ainsi souvent l'air de désapprouver la conduite de leur héros, on sent néanmoins que leur sympathie secrète l'entoure et elle

l'entoure au point que le lecteur lui-même se laisse gagner par le charme et l'entrain du jeune fripon: il lui pardonne d'autant plus facilement ces fautes, qu'il a lieu de remarquer aussi en lui — comme nous l'avons vu — quelques grandes qualités. Stendhal va plus loin encore: approuvant même ce que nous considérons comme blâmable, il juge son héros en tout point digne d'admiration et c'est bien l'homme qu'il aurait voulu être, qu'il représente sous ses traits. Il nous a dépeint Julien comme «étant du bois dont on fait les grands hommes», comme «un être supérieur» égaré dans une société médiocre qui est incapable d'apprécier sa grandeur.

Ainsi, pour résumer, les *picaros* et Julien Sorel présentent ce mélange curieux de défauts et de qualités que Stendhal appelait «les sentiments espagnols», et qui ont produit des héros et des *picaros*. Les éléments de grandeur qu'ils portent en eux sont leur culte du moi, le sentiment de leur supériorité, leur besoin de se distinguer, leur amour du beau geste gratuit, leur inlassable entrain, même dans l'adversité, leur soif de liberté et d'aventures, en un mot: leur vitalité intense. Leurs éléments de bassesse: l'amoralité foncière de leur conduite, l'inconscience avec laquelle ils trompent ceux qu'ils méprisent, l'habileté sournoise qu'ils mettent à l'œuvre pour arriver à leurs fins, l'hypocrisie qu'ils exercent comme un art et dont ils se font gloire.

Or, tandis que les *picaros* primitifs sont bien plus vicieux que vertueux, il y a chez Julien comme une sorte d'oscillation entre noblesse et fourberie, et à la fin de l'histoire le héros l'emporte sur le *picaro*. Quand enfin Julien va jouir de ce que, à force de patience, d'habileté et d'énergie, son ambition tenace lui a acquis, «le travail souterrain des passions» a fait son œuvre. Son âme de feu, qui couvait sous l'activité du *picaro*, éclate et consume tout. Incapable de supporter la trahison de la femme qu'il adore — la seule qu'il ait profondément aimée — il tire deux coups de pistolet sur elle, détruisant par ce geste de rage et de désespoir, tout ce qu'il avait gagné et qui, soudainement, n'avait plus la moindre valeur pour lui. En prison, attendant l'échafaud, n'étant plus aux yeux du monde qu'un vil assassin, il fut pour la première fois de sa vie pleinement heureux, car il sut que sa victime vivait et l'aimait. Alors une renaissance morale s'accomplit en lui. Ayant réglé son compte avec la vie

et avec les hommes, rebuté par cette société qui l'avait pétri en *picaro*, seul devant la mort, «l'espagnolisme héroïque» l'emporta en Julien sur «l'espagnolisme picaresque»: il marcha à la mort comme un brave, purifié et heureux.

Une question, pour le moins aussi intéressante que celle comment le *picaro* est né dans la littérature, est celle de savoir pourquoi, une fois né, il a eu une vie si tenace; pourquoi il a tellement plu, non seulement en Espagne et en France, mais dans beaucoup d'autres pays encore. Pourquoi enfin le *picaro* a-t-il conservé dans ses différents travestis, ce type de jeune aventurier, auquel tout réussit, parcequ'il est habile, confiant en lui et plein de charme?

Il me semble que la réponse n'est pas difficile. Né à l'époque de la Renaissance, le *picaro* incarne un des aspects de ce mouvement. Individualiste à outrance, sa morale — si elle peut mériter ce beau nom — consiste à vouloir suivre librement ses penchants instinctifs. S'il a un culte, c'est celui de son moi, et de la beauté physique. Rien de chrétien, ni dans sa conduite, ni dans sa pensée: il ne croit pas au renoncement, l'humilité, la contrition lui sont étrangères. Quand il parle de Dieu, c'est familièrement, comme d'un bon camarade, sage et bienveillant, qui dans les moments critiques le tire d'embarras. Il vit en marge de la société, afin d'échapper à la contrainte des deux institutions qui la protègent et la dominent: le Gouvernement et l'Eglise. Il voit clair dans l'hypocrisie de la morale officielle et il méprise ceux qu'il voit s'y soumettre, ne les jugeant bons qu'à être dupés par lui, être supérieur et libéré des préjugés traditionnels. Son caractère indépendant fait qu'il se passe de tout appui moral et qu'il ne respecte aucune puissance. Les *picaros* espagnols se moquaient volontiers des prêtres: Francion et Figaro traitaient d'en haut les grands et se vantaient de ne pas rechercher leur protection. Ainsi le roman picaresque doit plaire aux esprits païens, a-religieux. Ils y voient réflété l'insouciance hautaine de l'homme qui, ne se sentant pas chrétien, jette loin de lui le masque de la vertu officielle. Les romans picaresques étaient aimés de ceux qui ne s'intéressaient pas beaucoup aux conflits moraux inspirés par le christianisme. Ils voyaient dépeint dans le personnage principal, l'homme naturel, dont l'esprit n'a pas été pétri par une morale de convention:

il a de terribles défauts, mais aussi des qualités qui sont assez grandes pour que de temps en temps il se relève à leurs yeux. Et le *picaro* vit au milieu d'une humanité moyenne, qui ne vaut pas cher et qui accepte la morale chrétienne plutôt en théorie qu'elle ne la pratique. Sans doute, comme contrepoids au héros trop sublime, les vieux conteurs espagnols ont souvent fait du *picaro* un personnage trop vulgaire. Dans le cours des siècles cette figure se raffine et se complique: le *picaro* devient plus instruit, plus raisonneur et philosophe. Mais le fond reste le même et toujours il fait face à la société bien ordonnée, s'en distingue et la combat. Sa morale reste d'un siècle à l'autre, la chasse au bonheur. Les penseurs chrétiens diraient que les picaresques décrivent l'homme sans la grâce, «la misère de l'homme sans Dieu». Les picaresques, s'ils osaient être sincères, répondraient peut-être, en souriant, qu'ils montrent «les plaisirs de l'homme sans Dieu».

Ainsi l'idéal païen continue de se manifester en face de l'idéal chrétien. Je l'ai déjà remarqué: les picaresques ont tous l'air d'aimer et d'admirer un peu leur héros; souvent ils lui donnent quelques traits de ressemblance avec eux-mêmes. Ils l'aiment pour sa vivacité, son exubérance juvénile, pour son courage de vivre aussi intensément la vie. Ils l'admirent parce qu'il suit si franchement ses instincts, parce qu'il n'a jamais préféré le repos à l'aventure hasardeuse, car ce n'est que quand sa jeunesse est passée, que le *picaro* devient un bourgeois rangé et tranquille. Une œuvre d'art est bien souvent pour l'auteur un moyen d'échapper à la vie réelle: son imagination lui crée ce que la vie lui refuse. Les *picaros* sont peut-être bien ce qu'auraient été leurs auteurs, si mille liens différents ne les avaient retenus: la mollesse, qui préfère la paix aux risques, un certain manque de vitalité, des scrupules que, tout en ne se sentant pas chrétiens, une longue tradition a rendu indestructibles. Ils n'avaient pas la vivacité folâtre de leurs héros: bourgeois, dans une société bourgeoise, ils vivaient résignés leur vie quotidienne, fondant une famille, obéissant aux conventions, se soumettant à l'autorité, à la règle. Mais le soir, devant leur bougie, ou leur lampe à l'huile, ils s'entretenaient avec leur héros, ils le paraient des défauts et des qualités qu'ils admiraient et qu'ils auraient cultivés en eux, s'ils avaient eu le courage de se soustraire aux conventions. Quant à Beyle, on n'a qu'à lire ses *souvenirs* et l'histoire de

sa vie, pour se rendre compte des défaillances qui le faisaient souffrir: de toutes ses défaites, petites et grandes, qui l'ont empêché de réaliser par sa vie son idéal d'humanité. C'est pour quoi le *picaro*, une fois né, a continué de vivre. Sous diverses influences sa personnalité s'est renouvelée: chaque auteur y a mis du sien. Mais elle a toujours sauvegardé son vieux fonds, parce que ce vieux fonds a quelque chose d'éternellement humain.

J'espère avoir montré que Julien Sorel, à son tour, continue la lignée. Julien Sorel un *picaro*! Oui, mais un *picaro* à l'âme complexe, sensible et raisonneuse, qui, en déplorant que, dans le siècle où le sort l'a fait naître, le rôle de héros lui soit refusé, a perdu son rire sonore.

Si l'on voulait accepter mes vues, il est évident qu'après la lignée authentique, Julien ne serait ni le seul, ni le dernier survivant du genre. D'autres héros dans les romans de Stendhal, tels personnages dans la littérature qui lui est contemporaine et jusque dans le roman moderne, portent en eux de curieux éléments picaresques et il n'y aurait rien d'étonnant qu'on vît renaître un jour le type intégral, tout comme, un siècle après *Francion* de Sorel — personnage qui avait perdu plusieurs traits de la physionomie originale — Gil Blas, si semblable à ses ancêtres espagnols, est sorti de l'imagination de Lesage. Or l'étude de cette nouvelle floraison dépasserait de beaucoup les pages qui me sont réservées ici et dans lesquelles j'ai dû me borner à un exposé très succinct.

Leyde.

C. SERRURIER.

NOTES D'ETYMOLOGIE ROMANE¹⁾

Lixivus, en latin, est pur adjectif; en roman, il n'arrive que substantivé. Les deux genres sont très bien visibles dans les langues romanes, cf. REW³ 5089, 1, 2. En latin, on n'omettait pas encore le terme général à sous-entendre *cinis*, ainsi que le prouvent les expressions des lavandières *cinis lixivus* ou *cinis lixiva* «lessive»²⁾. La substantivation s'est déjà produite en latin. Sans terme général, on disait au neutre: *lixivum* (Col., Pall.) En roman, ce terme est toujours à sous-entendre, on ne le dit jamais. Pour la substantivation du masculin ou du neutre, les preuves sont les parlers italiens et galloromans et le catalan, pour celle du féminin toutes les langues romanes.

Cet adjectif est dérivé au moyen du suffixe fécond en latin et en latin vulgaire: *-ivus*, *-iva*. La preuve pour cette dérivation est d'abord *lixa* (sc. aqua), adjectif substantivé qui a dû signifier «eau pour le coulage de la lessive», forme désidérative à l'élargissement *-s* de la même racine que *liquidus*, *liquor*, *liqueo*³⁾. **Lixus*, *-a* ne se trouve que dans les composés *elixus*, et *prolixus*. Il fut élargi au moyen de *-yo-* dans *cinis lixius* «lessive» dont on ne trouve qu'une vague trace chez Varron (Plin., 36, 203).

Il faut toutefois ajouter que l'explication que je viens de proposer pour adj. *lixius* n'est pas tout à fait sûre. C'est parce qu'on ne peut être fixé ni sur la place de l'accent, ni sur la quantité de *i* dans l'hiatus de *lixius*. Si l'accent avait frappé *lixíus*, il faudrait considérer cette forme comme preuve pour la disparition de *v* devant *u* final⁴⁾.

Cinis lixius et *cinis lixivus* ayant le même sens de lessive, les deux expressions finirent déjà en latin classique par se croiser en engendrant ainsi le suffixe conglutiné *-ivius* dans l'expression

¹⁾ Cf. Romania, L, p. 195—232, LVII, p. 465—478 et 610; *Archivum romanicum*, VIII, p. 147—160, IX, p. 171—176, XIV, p. 1—10 (Extrait). L'intérêt de ces études, me paraît-il, c'est qu'elles s'appuyent sur les faits balkaniques plus qu'on ne le fait ordinairement dans les recherches étymologiques.

²⁾ Cf. le neutre *mustum lixivum* „von selbst von dem Pressen herabfließender Most" dans la langue des vigneron.

³⁾ Cf. Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, p. 529, au mot *lix*.

⁴⁾ Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft*, 3e édition, § 150; *Romanische Grammatik*, t. II, § 497. C. H. Grandgent, *Introduzione allo studio del latino volgare*, § 324.

de même sens *cinis lixivius* (Pline) ou *cinis lixivia* (Col.) ou bien, avec l'omission du mot général, *lixivia* (Col.) ou *lixivium*¹⁾ (Cael. Aur.).

Le dérivé au suffixe conglutiné *lixivia* ne s'est pas conservé en roman sous forme populaire²⁾. Port. *lixivia* est savant. J'en trouve la trace, ensuite, dans le latin médiéval de Raguse où il s'est croisé avec le mot grec *proikia* «dot», en donnant *perchivia*³⁾, la dot de la jeune fiancée ayant été constituée du linge lessivé. *Perchivia* s'est conservé en serbo-croate *prčija* «dot». Remarquez bien que le suffixe *-ivia* ne s'est pas conservé dans le mot d'emprunt serbo-croate. La désinence *-ija* de *prčija* on la trouvera plus bas dans l'emprunt serbo-croate *liksija*, *lu(k)šija* «lessive».

Ce conglutiné *-ivius* a dû cependant avoir quelque existence en lat. vulg. J'en ai trouvé un vestige dans le nom de lieu assez répandu dans l'île de Krk (ital. Veglia, Yougoslavie) *Prniba* qui provient, suivant moi, de **pronivius*⁴⁾, adj. de *pronus*, élargi de la même façon que *lixivius* de **lixus*. Cet élargissement a été sans doute provoqué par l'existence de l'adj. synonyme *proclivus*.

En roman, les représentants de *lixivus*, *lixīva* accusent des traces très remarquables de l'origine adjectivale. *Cinis*, le terme général de cet adjectif, étant en latin de deux genres, la substantivation romane prend pour le point de départ l'un de deux genres. En roman, *cinis*, ainsi que *pulvis* devenant féminin, on observe la tendance de généraliser *lixīva* au dépens de *lixīvus*.

Ce qui est plus curieux encore, c'est que le roman garde aussi

¹⁾ La fonction des suffixes *-yo-*, *-ivo-*, *-ivyo-* qui ont servi à la dérivation de *lixius*, *lixivus* et *lixivius* de **lixus* était explétive, c'est-à-d. elle ne modifiait en rien le sens primitif de **lixus* qu'on trouve dans *lixa* (aqua). C'est parce que l'adjonction du suffixe avait ici une autre fonction, celle d'empêcher l'homonymie qui s'était produite entre *lixa* „valet d'armée, revendeur, vivandier; huissier (chez Apulée)”. Pour le même but, on faisait de *lixa* un autre dérivé *lixiones* „aquarum portitores”. Ce mot, en outre, était injurieux dans les composé *semilixa* (Tite-Live). La dérivation au moyen de *-ivus* faisait terme à tout malentendu.

²⁾ Les raisons qu'a inférées B. Bianchi pour ital. *lisciva* < lat *lixivia*, *Archivio glott. ital.*, v. XIII, p. 220, ont été infirmées par M. Meyer-Lübke, *Zeitschrift f. r. Ph.*, v. XIX, p. 138.

³⁾ Cf. mon article *Les Origines de Raguse dans Slavia* (Prague), v. X, p. 487, note 8.

⁴⁾ Cf. mon étude *Studi toponomastici sull'isola di Veglia* dans *Archivio glott. ital.* (sez. Bartoli), v. XXIV, § 58 p. 38 et suiv.

la trace phonétique de cet adjectif. Dans le masculin et le neutre, *v* de **ivus* pouvait disparaître régulièrement: **iūs*, **iva*. La preuve la plus éclatante en sont ital. *lissio*, *alsi* (Bologna) à côté de a. fr. berrichon *lessif*. Dans cette dernière forme *-f* disparaît de la même façon que dans *clé* à côté de *clef* ou bien dans a. fr. *jolif*, *jolive*, aujourd'hui *joli*. C'est ainsi qu'on a *lessi*, très répandu d'après ALF no. 760. Mais l'ancien français a aussi *leissu* et cette forme n'est pas, d'après la même carte de ALF, moins répandue que *lessi*. Elle occupe le territoire franco-provençal et le centre de la France: franco-comtois *lešü*, *lesü*, b. manc. *lesü* ou *lsü*. La voyelle finale *ü* ne peut remonter qu'à **i-u*, la finale **u* ne disparaissant jamais dans pareille position, cf. *pagus Pontivus* > le Ponthieu, *piu* > pieux, *deu* > Dieu. Quant **iū* > *ü* dans cette position cf. prov. *beiriu* > fr. *berruyer*¹⁾ «habitant du Berry».

Les raisons d'ordre géographique nous disent qu'il ne faut pas considérer prov. *leissiu* et catal. *llexiu* comme preuves pour la disparition de *v*. C'est parce que la carte No. 760 de ALF nous montre la forme provençale dans la proximité la plus étroite de *lessi* < *lessif*. *u* de *leissiu* et de *llexiu* provient donc de la vocalisation de *v* final, de même que dans prov. *clau* < *clavem*.

Il s'ensuit qu'il a dû exister en latin vulgaire le masculin-neutre **līxiu*, forme qui, à son tour, a engendré le féminin analogique **līxiā*²⁾. Ce féminin est très bien conservé en roman à côté du plus régulier *līxiā*. La preuve en est d'abord dans frioul. *lišia*, vén., mant., bresc. *lissia*, *alisia* (Parme, Reggio, Piacenza, Pavia, Mirandola), *alseja* (Romagna), esp. *lejia*. En toscan même il y a oscillation entre *liscia* et *lisciva*. Dans d'autres dialectes italiens, c'est la forme classique qui semble prédominer: Ostuni (*l'usiva*). Il en est vraisemblablement de même du dialecte d'Abruzzes *lušiga* où *g*, au lieu de *v*, est de la même nature que dans ital. *acciuga* < *aphye* REW³ 520, d'origine méridionale, à côté de *ančova*.

Le rhétoroman, le français littéraire et le catalan conservent eux aussi la forme traditionnelle classique: *alčiva*, *lessive*, *lleixiva*.

Le mot en question est un terme de civilisation. Comme tel

¹⁾ Cf. mon étude *Zu den französischen Ortsnamen* dans la *Zeitschrift f. r. Ph.*, v. XLIX, p. 84.

²⁾ Cf. Meyer-Lübke, *Einführung*³, p. 167.

il peut facilement être emprunté. En effet, nous le trouvons en celtique et dans la péninsule balkanique. Il est indiqué de voir comment se comportent vis-à-vis du suffixe les langues qui l'empruntent.

Breton *lisiu*¹⁾, cymrique *lleisw* s'accordent parfaitement avec a. fr. *leissu* < **līxiu*.

Dans les Balkans, nous avons d'abord la forme serbo-croate *lihsija*, *liksija*²⁾ qui remonte sans doute à l'ancien roman de Raguse et des Bouches de Cattaro **liksia*. Le *v* intervocalique pouvant ici disparaître, de même qu'en roumain ou en albanais, nous ne savons pas, de même que dans roum. *leșie*, si nous sommes en présence de lat. vulg. **līxiā* ou *līxiā*. Plus décisives dans ce sens sont les formes serbo-croates du nord *lūšija* ou *lukšija*³⁾ qui se rattachent sans doute à frioul. ou vén. *lisia*.

Bulg. *lešija*⁴⁾ est, au contraire, emprunté au roumain.

Les formes grecques modernes reflètent toutes les deux formes: a) celle avec *v*: *ἀλοῖβα* (Epire, Melos, Sarakatsans, cf. Hoeg I, p. 118, 175, 197; Cerigo et dans le Péloponnèse), de même *ἀλοῖβα* (Pinde = Zagori), b) en regard de *ἀλοῖά* (Somavera), *ἀλοῖά* (Chios), *ἀλοῖά* (Somavera, Melos, Chios) d'où *ἀλοῖά*, *ἀλοῖά* (Thera).

L'albanais a emprunté au grec épirote *alēsivē* (Godin) et le bulgare au grec de la Thrace *alušiva*.

as est la prothèse grecque moderne de même que dans *ἀχειλί* «lèvre».

Aucune des formes grecques ne présente *ξ* pour lat. *x* comme d'autres mots d'emprunt, tels *κόξα*, *ἄξαμος*, *μάξιλλας*. En s'appuyant sur ce fait, on aurait raison de considérer, avec G. Meyer, Neugriech. Studien, IV, p. 8, *ἀλοῖβα* comme emprunté non pas au latin, mais à un dialecte italien méridional.

Il y a cependant quelques observations à faire au sujet du

1) Pedersen, *Vgl. kelt. Grammatik*, v. I, 218; Jud dans *Zeitschrift f. r. Ph.*, v. XXXVIII, p. 67, note 2.

2) *Rječnik* de l'Académie Yougoslave, v. VI, p. 57, 90; Budmani, *Dubrovački dijalekat* dans *Rad* de la même Académie, v. 65, p. 161, § 40; Bartoli, *Das Dalmatische*, v. II, p. 294 et § 399. L'aire serbo-croate de *liksija* comprend encore les Bouches de Cattaro.

3) D'après le *Rječnik* cité, v. VI, p. 228, *lušija* s'emploie dans le nord du littoral Yougoslave, à Rab (Arbe), p. e. *lukšija*, o. c., p. 215, se parle en Lika et dans mon dialecte natal (Zumberak, Croatie).

4) Un dérivé bulgare de ce mot, *lešiška*, signifie „Hefe, lie”.

développement de *x*, même dans les représentants les plus authentiques en roman de ce mot.

Le roumain n'en accuse aucune trace: *leşie* à côté de *coxa* > *coapsa*, *fraxinus* > *frapsen* (Moldavie, Macedoine). *leşie* s'accorde plutôt avec *măseá* < *maxilla* et *frasen*.

Ragusain *liksija* nous assure, par contre, la prononciation *x* pour le latin balkanique de même que prov. *leissiu*, a. fr. *leissu* etc., ital. *lisciva*, esp. *lejia* le font pour la latinité occidentale.

Ce qui est curieux, c'est qu'on rencontre aujourd'hui très rarement en France =*eiss*=¹⁾ pour =*ix*= dans ce mot. Très répandu est la prononciation *lè= siv'* ou bien *l'siv'*. Avec la dernière prononciation s'accorde merveilleusement roum. *leşie*, ainsi que les formes de l'ancien français. Ces formes peuvent sans doute remonter à une prononciation latine vulgaire **lissīva*, la promiscuité de =*x*= à côté de =*ss*= se rencontrant dès le latin vulgaire des inscriptions²⁾. Dans les langues romanes on trouve, en outre, des traces visibles d'une prononciation hyperclassique, tels ital. *vescica*, esp. *vejiga* qui reflètent **vexica* à côté de *vessica* R E W 9276. Or, *lixīva* comme terme des lavandières appartient à la même catégorie sémantique que **cinisia* R E W³ 1930, au lieu de *cinerea*, où le maintien de *s* intervocalique, au lieu du passage classique *r*, reproduit sans doute une particularité dialectale latine³⁾. La prononciation **lissīva* n'a donc rien d'imaginaire. Elle explique très bien fr. *lessive* ainsi que grec moderne *ἀλοιβα*.

Le mot dont nous nous occupons présente encore un fait phonétique qui attire l'attention toute particulière du linguiste.

¹⁾ A L F, n^o. 760, on a *lwāsi* au point 459 (Vendée) *lwāeū* dans le point 120 (Hte Marne) ainsi que *lōši* aux points 28 et 38 (Hte Marne) où l'on a *ei* > *oi*. Les formes ayant *ix* > *eis* sont un peu plus nombreux, de même celles qui montrent la réduction *i*: *lišio*. On ne comprend pas bien l'explication que donne Meyer-Lübke, *Hist. franz. Gramm.*, v. I, p. 136 d'après laquelle *lessive* remonterait à **lissive* avec la même dissimilation que *vīcīnu* > *vecīnu*.

²⁾ *vissit* pour *vixit* est une forme des plus communes dans les inscriptions de tout l'empire, cf. mon étude *Sur la latinité vulgaire des inscriptions de Dalmatie* (en serbocroate), p. 37, Pirson, *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, 2e éd. p. 70, Schuchardt, *Vokalismus*, v. II, p. 351, I, 33. C'est un trait ombrien et pélignien dans le latin vulgaire. Cf. aussi Lindsay, *Die lateinische Sprache*, p. 117 et 123 § 125. Grandgent, *Introduzione* etc., p. 142.

³⁾ *s* intervocalique est conservé dans le groupe osco-ombrien et sabellique.

C'est que, au lieu de *e i* dans la protonique, on constate *u* dans trois aires qui sont sans unité géographique. On trouve d'abord la voyelle *u* dans l'Italie méridionale, à Ostuni: (*lušiva*), dans les Abruzzes: *lušiga*, en serbocroate septentrional *lùšija*, *lùksija*, en grec moderne: *ἀλουσία* (Chypres, Kreta), *ἀλουσιά* (Somavera, Melos), *ἀλουσιά*, *ἀλουσοῦ* (Thera). Il serait vain d'essayer de réduire ces contrées, très éloignées l'une de l'autre, à un ensemble géographique. Rien ne nous autorise à présumer, par conséquent, que la voyelle *u* de ces formes doit provenir d'une source unique. Je penche à y voir l'effet des accidents particuliers qui se sont produits indépendamment dans les territoires respectifs. G. Meyer l.c. a déjà proposé, pour ce qui est du grec moderne, le croisement du mot latin avec grec ancien *ἀλουσία* „Ungewaschenheit, Schmutz”. Pour ce qui est du serbocroate, j'ai proposé ¹⁾ le croisement avec *lûg* «lessive», mot slave provenant du germanique ²⁾. C'est à cause de ce croisement que *lùksija* (Žumberak, Lika) n'a rien à faire avec *x* de *lûxiva*. Pour ce qui est de (*l*)*ušiga*, *lušiva* de l'Italie méridionale, il faut en faire autant. Le croisement avec *flûxus* RE W³ 3394 est susceptible d'expliquer l'immixtion de *u* dans **luxiva*.

Université Yougoslave de Zagreb.

P. SKOK.

¹⁾ *Arch. für slav. Philologie*, v. XXXI, p. 473, n^o. 10.

²⁾ Cf. Stender-Petersen, *Slavisch-germanische Lehnwortkunde*, § 140.

LES ORIGINES DE LA FABLE D'ENÉE

Gaston Boissier, dans son livre: *Nouvelles Promenades archéologiques*, a étudié les origines de la légende d'Enée telles que les a trouvées Virgile avant de composer son poème.

«Nous savons par Denis d'Halicarnasse que les canctuaires de ce genre, c'est-à-dire de cette divinité que l'on appelle l'Aphrodite Enéenne, étaient très fréquentes sur les côtes de la Méditerranée; il s'en trouvait partout où le commerce maritime avait quelque activité et dans tous ces temples le nom d'Enée était uni à celui d'Aphrodite», p. 139. Or, le nom d'Aphrodite Enéenne a donné beaucoup de difficultés à tous ceux qui se sont occupés de cette matière. Dans une note M. Boissier cite un mémoire de M. Wörner, *Die Sage von den Wanderungen des Aeneas*. (Leipzig, 1882). Je regrette beaucoup que je n'aie pu me procurer ce livre du savant Allemand: à ce qu'en cite M. Boissier, M. Wörner pense qu'il n'est pas impossible que le culte d'Astarté ait précédé celui d'Aphrodite dans les divers pays où Enée est sensé avoir abordé. Les vaisseaux de Tyr étant venus avant ceux de la Grèce, avaient peut-être laissé des chapelles qui furent consacrées plus tard à la déesse grecque, quand les navigateurs grecs étaient les plus forts. Dans ce cas il serait possible qu'Enée eût pris la place de quelque héros phénicien qui était adoré avec Astarté. «Cette hypothèse est ingénieuse; j'aime mieux toutefois, dans cette obscurité, ne pas remonter plus haut que les voyageurs grecs.»

C'est la critique de M. Boissier; or, depuis 1899, nous avons appris que maintes fois, surtout en matière de voyages préhistoriques, il nous faut remonter plus haut pour arriver aux Phéniciens, qui ont découvert les plages de la Méditerranée avant les Grecs.

Et M. Wörner aurait dû remonter plus haut, à ce qu'il me semble, pour trouver la solution de la question, comment la personne d'Enée, en somme un héros d'une importance médiocre dans l'Iliade d'Homère et dont l'Odyssée ne fait aucune mention, est devenu dans la mythologie des Romains le grand personnage, comme nous le connaissons chez Virgile et ses prédécesseurs.

Les Phéniciens, en effet, n'ont pas traversé les mers, ils ont suivi les côtes, étant obligés d'aborder dès que l'eau potable

leur manquait. Ils naviguaient pour ainsi dire de source à source; lorsqu'ils avaient trouvé un lieu, où ils pouvaient éteindre leur soif et remplir leurs vases pour le lendemain, ils érigeaient sur cet endroit une statue de leur déesse pour défendre la source contre les injures de malfaiteurs qui, après eux visiteraient l'endroit. C'est ce qu'on voit, même aujourd'hui, dans les régions montagnardes, où la population a érigé une statue de bois de la Mère Marie ou de Jésus, pour empêcher les gens méchants de salir l'eau coulante qui leur sert d'eau potable. Les Grecs qui après les Phéniciens visitèrent ces endroits, trouvaient partout des sources et des statues d'une déesse. Une source dans les langues sémitiques, en hébreu comme en phénicien, s'appelle *'ain*; ne comprenant pas la signification de ce mot, ou parlant à leur retour d'un nombre considérable d'endroits qui s'appellent ainsi, les marins grecs ont, de bonne heure déjà, donné aux poètes l'idée de créer la fable du voyage d'un héros qu'ils ont identifié avec le nom du héros qui leur était déjà connu par l'Iliade et dont la mère heureusement a été, elle aussi, une déesse. Ils ont profité de l'homonymie, comme ont fait, plusieurs siècles après, les Chrétiens qui en Grèce ont donné aux monastères situés aux sommets des collines, consacrées à Hélios, le dieu du Soleil, le nom de Hagios Elias, non pas parce que la personne de ce prophète joue un rôle si considérable dans le Nouveau Testament ou dans l'histoire de Jésus, mais tout simplement à cause de la prononciation des deux noms qui se ressemblent beaucoup.

Il faut donc chercher l'origine de la fable des voyages d'Enée chez les Phéniciens; les poètes grecs ont créé cette narration en établissant un lien entre les endroits du même nom, qui signifie *source*, par le récit du Troyen Enée, l'illustre fils d'Aphrodite qui l'a pris sous sa protection divine,

Aphrodite Enéenne ne veut dire que la déesse protectrice des sources.

Mon cher maître, j'ai voulu exprimer ma gratitude sincère pour tant de bonnes choses que vous m'avez enseignées et ma reconnaissance respectueuse pour toute l'amitié que vous avez témoignée à moi et aux miens, pendant de longues années.

J'ai choisi le sujet de cette modeste contribution dans la matière qui, sans doute même aujourd'hui, vous sera chère,

parce qu'elle éveille les doux souvenirs du début heureux de vos études si lumineuses.

La loi sévère mettra une fin à votre activité universitaire, mais elle ne pourra jamais vous défendre de rester le chercheur hardi et de travailler, pendant beaucoup d'années encore, au profit des vôtres, de vos élèves et de tous ceux qui se sentent attachés à vous par une amitié cordiale.

Utrecht, Août 1932.

E. SLIJPER.

LES VERS DANS LES FAITS DES ROMAINS

Les Faits des Romains sont une longue compilation d'après Suétone, Salluste, Lucain, César, Isidore de Séville, Flavius Josèphe, d'autres encore. Elle comprend dans le ms. du Vatican, Reg. 893, 243 feuillets à deux colonnes de trente-quatre lignes chacune.

Elle est écrite en prose. Seulement Paul Meyer, qui a consacré une étude à notre texte¹⁾, a relevé dans le ms. 1391 f. fr. de la Bibliothèque Nationale, un passage que le copiste a caractérisé par le mot *Rime*, écrit en marge, et qui en effet présente cinq décasyllabes, suivis de six vers octosyllabiques. Les voici:

Assaracus li dist:

Sire compains, qui vos a fait boichier?
Molt bien savriés un porcel depecier.
Levus s'en rit, si ra feru Disdier:
Si souavet li rest le hanepier
Que la cervelle li fist dou test voidier.

Assaracus, qui tint sa mace,
Aide a descombrer la place,
Cinq en ocist en peu d'espace;
L'un apeloit l'en Cyriace;
Celui frossa et nés et face
Assaracus en cele chace.

Lors fu li estorz granz; cil de la galie ne porent plus endurer...

A propos de ces vers le savant français se demande si l'auteur des *Faits des Romains* n'a pas eu sous les yeux un poème sur César dont il aurait conservé quelques vers, question à laquelle il répond négativement. «Ces vers, dit-il, sont suspects. Ce mélange de décasyllabes et d'octosyllabes est inusité». Et il les attribue à un copiste qui s'est amusé à mettre en vers la prose qu'il avait sous les yeux. «Voici, continue-t-il, d'après deux mss., le texte original».

Fr. 23083, fol. 162 a.

Assaracus li dist: «Sire compains, qui vous fist bouchier?

Fr. 23082, fol. 194 c.

Assamtu li dist: «Sire compainz, qui vos a fet bouchier?

¹⁾ *Romania*, XIV (1885), p. 1—36.

je cuit que vous savriez bien despecier un porc.» Levius s'en rit. Après vait ferir Didier si durement qu'il en abati la cervelle a ses piés. Assaracus, qui une mache tint a deus mains, aide la place a delivrer. Il en a cinq ocis en molt petit de terme. Li uns ot nom Triaches; celui froissa il tout dusqu'es dens. Li estours fu granz et perilleus; cil de la galie nel porent endurer.

Molt savriés bien tuer un porcel et depecier.» Levius s'en rist, si ra feru Didier; si souz avet li rest le hannepier qe il li respondi (*sic*) toute la cervelle. Et Assaratus, qui tint sa mache, aide a descombrer la place et en pou d'espace en ocist cinq. Si en avoit li uns non Tiriace, et a celui froissa il le nés. Lors fu il estors granz et cil de la galie ne les pooient endurer.

Mais qui ne voit que le ms. 23082 nous donne, à peine déguisée, la même rédaction versifiée, que celle du ms. 1391? La question se réduit donc à celle-ci: Des deux manuscrits, 1391 et 23083, lequel a le plus d'autorité? Or, une étude partielle des mss., que je ne peux reproduire ici, m'a prouvé que 23083, suivi par Paul Meyer dans son analyse, change à chaque instant d'une façon tout à fait arbitraire le texte de l'original, tandis que le scribe de 1391 est un homme très consciencieux, qui n'apporte aucune modification à sa source, abstraction faite, bien entendu, de son orthographe. Puis, non seulement le ms. du Vatican 4792 et celui de Bruxelles, Bibl. Roy. 10168—72, offrent exactement la même leçon que 23082, mais les vers se trouvent encore dans Reg. 893 du Vatican. Or, ce ms. forme avec 1391 de Paris un groupe qui nous fournit un texte excellent, bien près de l'original¹⁾.

Faut-il donc attribuer ces vers à notre auteur et en conclure qu'il avait sous les yeux un poème sur César? Ce n'est pas nécessaire. Il semble peu probable que ces cinq décasyllabes et ces six octosyllabes soient des restes d'un poème antérieur à notre texte, poème qui aurait présenté alors un système de versification bien étrange. Ne vaudrait-il pas mieux revenir à l'opinion de Paul Meyer en la modifiant un peu? Ces vers seraient dès lors dus non à l'auteur lui-même, mais au copiste d'un ms. perdu auquel remonteraient tous nos mss. conservés.

¹⁾ M. Flutre est, indépendamment de moi, arrivé au même résultat; (voir L. F. Flutre, *Les manuscrits des Faits des Romains*, p. 116).

Je crois pourtant devoir écarter cette hypothèse. En effet, le passage cité par l'illustre romaniste n'est pas isolé; il y a d'autres traces de vers dans les *Faits des Romains*. Si Paul Meyer ne s'en est pas aperçu, c'est qu'il a étudié surtout le ms. 23083 qui change systématiquement le texte qu'il copie. Une lecture attentive du ms. Reg. 893 du Vatican m'a révélé plusieurs autres passages où des vers se cachent dans les lignes continues du manuscrit. Nous allons les passer en revue.

Gnaeus Pompée, enfermé avec son frère Sextus dans la ville de Munda, a fait une sortie et a tué un nombre considérable des soldats de César. Celui-ci fait armer ses hommes et s'élance lui-même à la poursuite de Gnaeus, qui allait rentrer dans la ville. César, devançant les siens «plus d'un arpent mesuré», crie au jeune homme: «Car me lerez la teste, cuivert fill au viel rasoté!» Gnaeus, entendant César injurier son père mort, se tourne vers lui et lui dit:

Ce n'est pas voiers; mis peres fu pleins de totes bontez, loiax
chevaliers adurez et vasseaux feels vers sa cité et vers son païs.
Mes la vostre malice est assez esprovee;
Ceste cruiex parole vos ert guerredonee
Et la desloiautez qu'il a en vos trovee,
Par cui li fu la teste en Egypte copee.
La lance que je port sera ja tronçonee
Sor cel escu devant a cele aigle doree,
Ou li uns de nos deus versera en la pree (fol. 228 d).

Un peu plus loin les exploits du fils de Pompée sont encore chantés dans six alexandrins, dont le troisième compte une syllabe de trop et dont deux seulement riment ensemble:

Gneus sist sor un destrier de grant pris amorain,
Norriz avoit esté en l'isle de Maroc,
Li chevaux avoit esté au visconte Agaton.
Li vaslet le hurta par andeus les costez,
Il li sailli de terre .XV. piez mesurez.
A sa premiere pointe encontra Thacien... (fol. 230 c).

Le même mélange de vers rimés et non rimés se trouve au fol. 176 d, où est décrite la fin de la bataille de Pharsale:

Lors point le destrier
 Et besse une lance dont il fers fu d'acier.
 Si roidement en feri Ahucein,
 Un connestable hardi et bon guerrier,
 Que il li mist || le fer tranchant parmi te gros dou piz.
 Mort le trebuche devant Cesar ou pré.
 «Outre!» dist il, || «dant glot,
 La mort donee avez vos comparee!»

On le voit, ce passage nous offre un aspect bien bizarre: un hémistiche rimant avec un alexandrin, puis six décasyllabes non rimés, et parmi ces six vers deux (le troisième et le cinquième) dont seul le premier hémistiche est juste. L'auteur continue:

Puis fiert Egellius un damoiseil dou lignage Antoine: cil ot non
 Alisius.

Tel cop li done sor son hiaume gemé
 Que tot le fent || jusqu'enz ou piz.
 Son cop estorst, sel fist aval tumber.
 Puis en feri un autre

Une fois avertis nous découvrons, dispersés dans l'œuvre tout entière, des vers sans rime, tantôt se succédant immédiatement, tantôt séparés les uns des autres par une partie en prose. Ainsi dans le long passage où l'auteur nous raconte la lutte entre César et Drappes:

Et li gita son cop mout aïrie<e>ment
 Se il eüst son cop plus radement gité
 Il li eüst l'espee || enbatue (fol. 105 b).
 Et le feri desoz la bocle de l'escu,
 Les ais et le verniz li parça et malmist,
 Toute pleine sa lance || l'enversa..., (fol. 105 c).
 Puis feri(on)¹⁾ Garion, un senator de Sens,
 Tel li dona dou branc || (fol. 105 cd).

Dans la dernière bataille que les Romains livrent en Gaule, Commius, qui veut se venger de Volusenus, s'écrie:

Seignor, or si parra qui me sera loiax (fol. 110 c).

¹⁾ *feri*, B. N. 1391.

et un peu plus loin:

Qu'il li passa la lance parmi outre la cuisse (fol. 110 d).

A la fin de la bataille navale entre Romains et Marseillais, notre auteur nous décrit un combat entre le meilleur vaisseau des Marseillais et la nef prétorienne, combat dont Lucain ne sait rien. Un certain Ligdamus lance un pommeau d'épée vers Brutus, il tue Galien, qui s'est placé devant le chef romain,

Se cil ne fust, Brutus fust afolez.

Brutus, armé d'une hache, tue plus de quinze ennemis, mais

Que que Brutus entendoit au ferir,

deux Grecs veulent l'accrocher et

Sesissent le par la destre¹⁾ espaule (fol. 138 d).

Les Marseillais sont vaincus; il se jettent dans l'eau.

Or ot grant cri et grant pleor par la cité (fol. 139 a).

Dans la description de l'assaut que César avait à soutenir en Egypte les alexandrins abondent:

Cil merrien et ces cordes commencent a ardoir,

Cele cire, cil suis, (et) cel poiz a degoter (fol. 213 d).

Et li venz forz et roides qui le feu avivoit (fol. 214 a).

Ançois que li naviges se poïst esmouvoir

Por foïr et por trere arriere, en afonda (ibid.).

N'ot pas tant de memoire ne Dieu ne voloit pas (ibid.).

Assez pres de <la> rive, onques nus eschapa (ibid.).

Puis César marcha contre Pharnace; celui-ci

Assembla la bataille, mes mout petit dura.

En effet, il fut vaincu en quatre heures; et pourtant

Furent si home mout ruiste et combatant

ou commencement: les premereins cops de l'estor

Donerent et reçurent mout vertueusement.

Parmi eux se distingue le jeune Jaddus, fiancé d'Ysiphile, la fille du roi Pharnace,

Fu a cele bataille, a l'assambler oïssi

¹⁾ ms. *testre*.

avant tous les autres, monté sur un cheval beau et fort,

Ne de nul plus isnel ne covenoit parler
Ses escuz fu vermelz, peint i ot un gryphon;
Filz fu au viel de Mouse (fol. 217 a).

Malheureusement

Antipater d'Arrabe, qui pere fu Herode,
se lança à sa rencontre et lui perça

Le(s) merveill<os> escu o le gryphon volant
Parmi le gros dou piz li fist le fer (d'acier) couler
(fol. 217 d).

Grande fut la douleur dans l'armée des Arméniens, mais un
cousin du damoiseil, Monequins,

Qui lessa le plorer, (et) entendit au vengier,
voyant s'approcher Ancille,

Besse la lance dou fort espié trenchant,
et frappe Ancile si bien

C'onques escuz ne broigne || ne livalurent une viez chemise
Que li fers de l'espee || ne li colast es entrailles
Et li fendi le foie; jusque outre l'eschine
Li passa la lemele || de l'espee

Ainsi il a vengé la mort

Dou damoiseil gentil qui nos est morz gitez
Puis trest le brant d'acier et feri Cilicien,
Un chevalier de Rome || parmi le chief;
Et li trencha le hiaume atot le hanapier
Ce dona as Hermines un pou de hardement (fol. 218 a).

Et la description continue remplie d'hémistiches et de vers
mutilés:

Li rois Pharnax meïsmes || fu ou front devant
Coverz fu li chevax d'une porpre goutee
A or jusqu'en la rale; beau chevalier i ot.

Antoines

Prist une lance, qui vost a lui joster... (fol. 218 b).
Antoines abati a sa premiere joste
Gardoer un neveu || au roi de Pharce
Antoines en dona tel cop a Monequin
Amont parmi son hiaume

Mais celui-ci

Estreint les denz, roille ambedeus les ieux,
Cort sus Antoine || espee trete;
Tel cop li done parmi son chief amon<t>
Que tot li fent le chapelier dou hiaume.
Ne fust l'espee || qui rompi parmi

Alors il éperonna son cheval et saisit Antoine par les flancs,
Il fu fort et corsuz, si le sacha a soi,
Mout l'eüst tret sor le col (de) son cheval.

Seulement les hommes d'Antoine viennent à la rescousse, ils entourent Monequin;

Tant fu feruz et demailliez de maces et d'espees
Que il fu abatuz et ocis en la presse (fol. 218 c et d).

J'attire l'attention sur le premier vers au beau rythme ternaire et comptant quatorze syllabes. Bien entendu, ce vers n'est pas intentionnel, puisqu'il présente un système de versification que le moyen âge n'a pas connu.

La lutte va s'engager en Afrique. Scipion demande à Juba de frapper le premier coup:

Je voill avoir la premeraine joste (fol. 222 c).

Il monte le plus beau destrier du monde,
Ne de meillor ne convenoit parler.

Lelius, le porte-étendard de César, le vit venir
Et le conut as armes de l'escu ... (fol. 222 d).
Besse l'ensaigne a tote l'aigle d'or
Et cuide Scipion ferir droit en l'escu.

Mais celui-ci lui plante son faussart au cœur et lui crie:

Li aigles
Que tant avez porté vos a feru ou cuer,
Si con je vos promis un jor qui passez est.

Remarquons la construction de dernier vers, due — semble-t-il — au désir de faire un bel alexandrin.

César est douloureusement frappé par la mort de son ami; il le regrette:

Cil qui ocis vos a m'a mis grant ire ou cuer! (fol. 223 a).

Il s'élançe dans la bataille et tue Goob, un duc numidien,

Le chief em prist res a res des espaules,

Scipion, d'autre part,

Scipion sist sor ferrant de Kartage ...

Li boens destriers le portoit en la presse

Et l'en gitoit quant il estoit lassez (fol. 223 c).

Mais Antoine tue un de ses chevaliers,

Après feri Antoinnes Tabari, uns marchis,

Le poign li fist voler ... (fol. 223 d).

Nous avons déjà relevé six alexandrins dans le passage où sont chantés les exploits de Gnaeus Pompée. Il y en a d'autres.

La belle Renceline prie

Et sospira et dist soef entre ses denz:

Ha, Diex! voirs gouvernerres de tote criature,

Gardez moi cest vallet, que jel puisse ancore

Avoir a seignor ... (fol. 231 a).

César, voyant que Gnaeus massacrait ses hommes,

Que il voloit morir ou son pere vengier,

désespéré, veut se suicider,

Quant Augustus si nies, qui l'aidoit a armer,

Le saisi par le poign ...

«Ha! dist-il,

Beaus oncles, estes vos donc si desesperez? (fol. 231 b).

La force de ces genz si est en un sol home

Se cil estoit chaoiz, || vos verriez toz les autres

Foir ...

Gnaeus ne cherche que votre tête,

Ne querez que la soe;

Se vos l'avez, vos avez toz les autres. (fol. 231 c).

Nous constatons donc qu'outre le passage cité par P. Meyer (fol. 162 a), contenant cinq décasyllabes rimés suivis de six octosyllabes rimant également ensemble, notre texte contient encore sept alexandrins rimant en *-ee* (fol. 228 d), deux en *-ez* (fol. 230 c), trois, et si nous changeons *Ahucein* en *Ahucier*, quatre vers en *-ier* (fol. 176 d); en outre une quantité considérable d'alexandrins et de décasyllabes sans rime.

Maintenant il faut nous demander de nouveau si ces vers sont l'œuvre de l'auteur ou d'un copiste. Il n'y a pas de doute, il me semble, qu'il ne faille les attribuer à l'auteur lui-même. Et cela pour deux raisons: D'abord tous ces vers se trouvent dans des passages où l'auteur s'écarte de sa source, Suétone, Salluste, César, Lucain, pour nous raconter quelque beau fait d'armes dont les historiens latins ne nous disent rien; or, il serait bien étonnant qu'un remanieur eût justement choisi ces passages pour les mettre en vers et qu'il eût laissé de côté les autres. Puis, si on comprend qu'un scribe se soit amusé à versifier une partie de son texte, on comprend moins facilement qu'il ait caché partout des vers isolés que seule une lecture attentive nous a fait découvrir.

Mais ces quelques passages versifiés, ces nombreux vers isolés épars dans toute l'œuvre ne sont-ils pas l'indice que notre auteur en écrivant les *Faits des Romains* a eu devant lui un poème sur César, qu'il aura remanié mais dont il aura pourtant conservé quelques traces? Non, ce n'est pas le cas, car dans les passages où l'auteur suit les écrivains latins, son texte serre souvent de si près sa source qu'il est impossible que là il ait eu devant lui un poème français; et qu'il n'ait consulté ce poème que pour les récits et les détails auxquels toute base historique manque, personne ne soutiendra cela, je suppose.

Une autre possibilité se présente: toutes les fois que l'auteur s'écarte du sobre récit de ses sources latines pour s'étendre sur les hauts faits d'armes de César, de Pompée ou de leurs chevaliers, il se sera servi du style épique et aura chanté ces exploits en alexandrins et en vers de dix ou de huit syllabes; un copiste, choqué de ce mélange de prose et de vers, aura fait disparaître les vers. Cette hypothèse doit être également écartée: un prosificateur ne garde pas tant de vers parfaitement corrects mais sans rime; la façon dont tous nos manuscrits (à l'exception de celui de Rome et de Paris, bien entendu) ont traité les laisses nous

prouve que le premier souci d'un prosificateur est de briser le rythme du vers, en changeant l'ordre des mots et en introduisant des verbes, des particules dans le corps de la phrase; changer régulièrement le mot qui se trouve à la rime par un synonyme demande déjà un effort plus grand et plus soutenu, dont en général les prosificateurs ne sont pas capables. Or, la présence dans notre compilation d'alexandrins et d'octosyllabes au rythme bien marqué mais ne présentant pas de rime nous prouve qu'aucun scribe n'a remanié le texte.

La conclusion s'impose: ce mélange de vers et de prose est dû à l'auteur même des *Faits des Romains*, et les mss. Reg. 893 du Vatican et 1391 de la Bibliothèque Nationale de Paris nous fournissent donc pour les passages en question, comme pour toute l'œuvre, un texte très proche de celui de l'original.

Et ce fait, étrange au premier abord, d'un auteur émaillant son œuvre de vers sans rime, s'explique si nous essayons de nous faire une idée de sa personnalité et de sa façon de travailler.

Quelques indications suffiront. Notre auteur a pris comme trame de son récit la vie de César par Suétone. Mais le style sec et concis de l'historien latin ne lui va pas; il a l'esprit trop vif, il aime trop le contact direct des choses pour pouvoir garder cette façon impersonnelle et objective de présenter les personnes et les événements; il sait d'ailleurs que ses lecteurs ne la goûteront pas non plus. Aussi remplace-t-il à plusieurs reprises le discours indirect du latin par le discours direct. Ainsi César, voyant à Cadix une statue d'Alexandre,

l'esgarda et gemi et se tint por perecex. — Ha! fist il a soi meismes, con sui mauves, qui n'ai anquore rien fet dont ge doie lox avoir! et cil dont je voi ci l'ymage ot conquis pres que tot le monde quant il fu de mon aage. (fol. 4 b).

Ce qui correspond à une phrase subordonnée en latin: *in genuit et quasi pertaesus ignaviam suam, quod nihil dum a se memorabile actum esset in aetate, qua iam Alexander orbem terrarum subegisset ...* (Suet., *Vie de César*, 4).

Quand César, après avoir passé le Rubicon, entre de bon matin dans la ville d'Ariminum, le français rend le récit de Lucain plus vif:

Li un crierent: Traï! traï! Li autre: As armes! as armes!

Le même effet est atteint par l'emploi de l'infinitif descriptif précédé de la préposition à :

Tuit s'escrierent et commencerent a apeler Catiline anemi dou commun et parricide (ce est qui son pere ocit). Et Catiline a corrocier: «Mi anemi, dit il, me corent sus ... (fol. 8c)¹).

La vivacité d'esprit de notre auteur se manifeste encore dans les réflexions personnelles qu'il introduit dans son récit: il nous a raconté d'après Suétone, 45, que Sulla appelait parfois César «le vallet mal ceint». Cela me fait penser, ajoute-t-il, au roi Philippe, qu'on pouvait bien appeler «le vallet mal peigné» quand il était jeune. — Lucain nous raconte que César dans le petit bateau d'Amiclas avec lequel il voulait passer en Italie courait grand danger de se noyer; il se voit disparaissant dans les flots: «Mes ennemis pourtant, se dit-il, croiront toujours que je dois revenir». Ce récit suggère à notre auteur une réflexion sur le roi Artur, dont les Bretons attendent toujours le retour (fol. 155a). Et à d'autres endroits encore les mots *Ci me membre* amènent quelque réflexion toujours pleine d'intérêt.

Son style vif, sa prédilection pour les proverbes et les expressions familières s'accordent bien avec le caractère spontané de l'auteur. Les soldats de César reprochent à leur chef sa folle témérité: «Veus tu ainsi joer de la pelote des diex que tu les veus partot essayer?» La construction de la phrase et l'expression *joer de la pelote* sont empruntées au langage parlé. De même au fol. 182b: «Dont li proverbes dist: Li povres pelerins chante seurs devant le laron. Qui riens ne porte, riens ne li chiet.» Et un peu plus loin: «Besoignex n'a loi» (fol. 187c).

Les comparaisons familières se pressent sous sa plume: Li faussart s'en passa outre come parmi *un viez panier* (fol. 223a). — Onques escuz ne broigne ne li valurent *une viez chemise* (218a). — ... s'escrierent Mor et Numidien si hautement que valees et pui retentirent de lor *glatir* (fol. 223a). — D'un homme tombé à la mer et pris entre deux vaisseaux de guerre, il dit qu'il est écrasé *con fesoit une pesanz marteux une puce sor une enclume*

¹) On trouve en vieux français plusieurs exemples de cette construction: Li lét sont fait, si vont dormir. Et les puceles as *couvrir*, Thèbes 1013—14. Vait s'en (sc. Eracles) et celes a *ouurer*. Que maufez le puist devouer. Eracle 2568. Et li paiens a *courecier*, *ibid.* 5781 (cités par Tobler-Lommatsch, I, col. 22).

d'acier (fol. 137 b). Il aime les négations expressives: De si grant dol n'oi onques nus parler *n'en fable n'en chançon* (fol. 192 a). — Quant li chevalier virent que lor sire ne se rendroit *n'ainsi n'ainsi* (fol. 124 c), expression qui se trouve aussi au fol. 241 b. Voici encore quelques tournures populaires: Pompees le sivi *pié chaut* (fol. 223 a). — Tant furent en doute *savoir mon* se ces nes apportoient genz qui fussent des lor (fol. 196 d). Relevons surtout les exclamations et les interjections qui se trouvent au milieu du récit:

Il les (sc. les soldats) honoroit si en robes et en autres aornemenz que il fesoit lor armes peindre d'or et d'argent, et por ce que il fussent plus bel en s'ost et por mielz tenir les, car, *en non Dieu*, cil qui amoient les beles armes et les riches garnemenz s'en tenoient plus volentiers a lui (238 b).

Lors vint Cesar, si envoa letres au senat que, *por Dieu*, ne li tolissent l'amor, l'onor et le benefice dou pueple... (fol. 113 b).

Nous voyons maintenant se dresser devant nous la figure de notre auteur. C'est un homme intelligent et instruit, bon latiniste, qui comprend bien même des auteurs difficiles comme Lucain et Suétone, grâce il est vrai aux scolies et aux annotations dont étaient pourvus les manuscrits qu'il consultait; il s'est penché patiemment sur les textes latins pour en pénétrer le sens et pour les rendre intelligibles à ses contemporains; il a fait une étude comparative de ses sources, très méritoire pour l'époque; il s'est livré à un travail de composition qui lui a demandé un effort soutenu: la façon par exemple dont il a greffé Salluste sur Suétone est remarquable.

Mais ce même savant — je ne crains pas de me servir de ce terme — ce même savant, qui se penche patiemment sur les textes latins, qui en fait la critique, qui les combine intelligemment pour donner un récit clair, logique, bien écrit, reste pourtant un homme du moyen âge. Les descriptions des combats notamment, telles qu'il les trouve dans César ou dans Salluste, il ne les comprend pas ou, tout au moins, il sait que ses contemporains ne les comprendront pas: une armée, composée presque entièrement de fantassins, est inconcevable pour un homme du moyen âge. D'ailleurs, ces descriptions sont trop courtes au goût de ces hommes habitués aux longs récits des beaux exploits, des

grands coups d'épée et de lance tels qu'on les lit dans les chansons de geste et dans les romans d'aventure. Aussi, notre auteur, qui en général suit fidèlement ses sources, s'en est écarté résolument, quand il s'agissait d'un combat, et voulant remédier à l'insuffisance du texte latin, il introduit des passages entiers, un combat singulier entre Pompée et César, un autre entre César et le fils de Pompée, tout un long épisode, celui de Drappes, dont les *Commentaires* de César ne donnent que quelques éléments.

Mais dans ces passages, où il n'est plus retenu par le texte latin, notre auteur, qui savoure visiblement le style populaire des chansons de geste, ne peut se détacher du moule et du style épique. Des expressions entendues mille fois se pressent sous sa plume: *son son hiaume gemmé, plus d'un pié mesuré, tel colp li done, puis trest le brant d'acier, il li tencha la teste, qui tant fist a loer, le sens cuida changier*, d'autres encore. Souvent ces expressions vont former un vers, quelquefois même notre auteur s'amuse à écrire une petite laisse rimée.

Ainsi cette particularité, qui au premier abord nous semblait si étrange, nous permet de nous former une idée plus exacte de notre auteur. Il est, à la fois, savant et peuple; il aime, comme Rabelais, les œuvres latines, mais, comme Rabelais aussi, il se délecte dans les beaux coups d'épée, les hauts faits d'armes; son style est vif, clair, plein d'expressions familières. Tel qu'il est, il a exercé une influence considérable en France, mais surtout en Italie, où, un siècle plus tard se lèvera l'aube de la Renaissance. Son œuvre soulève encore de nombreux problèmes qui méritent d'être étudiés de plus près.

J'ai cru que cet auteur, digne successeur du poète anonyme qui a révélé aux Français l'*Enéide* de Virgile, pourrait peut-être aussi intéresser le savant éditeur de l'*Eneas*. Qu'il veuille accepter cette modeste étude comme l'hommage sincère d'un de ses anciens élèves, fier d'être devenu son collègue et son ami.

Groningue.

K. SNEYDERS DE VOGEL.

ZUM WARUM DER LAUTENTWICKLUNG

Der Gelehrte, den wir feiern, hat in seiner anregenden Schrift «Sur une double accentuation des diphtongues en français» (1928) in Uebereinstimmung mit Rousselot die „psychologischen“ Gründe von lautlicher Doppelentwicklung aufzudecken gesucht. So wird ihm denn die Erörterung einer psychischen Ursache der Lautentwicklung überhaupt nicht ganz ungelegen kommen.

Duraffour, der in seinem Aufsatz in *RLR*, VIII: «Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes franco-provençaux» S. 77 von Salverda de Grave's Aufsatz schreibt: «si obscur que reste, même après l'étude qui en a été faite, le détail des processus, et plus encore, peut-être, le pourquoi de ces faits (ich unterstreiche!), a poursuivi son idée avec une inlassable ténacité», will seine «loi du balancement» als allgemeines Gesetz der Sprachentwicklung rechtfertigen aus einer Art «prévision psychique, ou idéodynamique» (S. 55), einer Vorausberechnung der Anstrengungen, die zur Artikulierung von Folgendem notwendig sind (daher etwa *píə*, „Fuss“, aber *lo pyè=dré*, „der rechte Fuss“) Gewiß, die Schwankungen zwischen fallenden und steigenden Diphthongen mögen sich so rechtfertigen lassen — aber warum überhaupt Diphthongierung? Duraffour spricht, so weit ich sehe, nur von der «force différenciatrice» (S. 95) — womit wir doch bei der Tautologie anlangen: die Diphthongierung entstammt der diphthongierenden Kraft (wie: der Mohn bringt Schlaf, weil er eine schlafbringende Kraft, *virtus soporifera*, in sich hat).

Die „differenzierende Kraft“, die Diphthonge erzeugen soll, ist wohl nur eine Erscheinungsform jener differenzierenden Kraft, die Schuchardt und nach ihm viele andere, so z. B. Schürr in „Sprachwissenschaft und Zeitgeist“, „Spaltung“ genannt und dem „Ausgleich“ gegenübergestellt haben: nunmehr ist die Spaltung innerhalb der Sprachgemeinschaft gemeint, durch die das einzelne sprechende Individuum sich verbesondert. Der erste „Diphthongierer“ (oder besser die ersten D.) hat (haben) nicht nur einen einheitlichen Laut differenziert, sondern sie haben sich differenziert und abgehoben von der Gewohnheit ihrer Sprachgenossen — sie werden ihre Sonderbestrebungen in Ausgleich bringen müssen mit der um sie herrschenden Sprachnorm.

Es liegt nun nahe, „Spaltung“ und „Ausgleich“ mit jenem

anderen Begriffspaar in Zusammenhang zu bringen, das auf Croce und Vossler zurückgeht: „Ausdruck“ und „Mitteilung“. Das Individuum spaltet sich sprachlich von der Gemeinschaftsnorm ab, weil es *sich* ausdrücken will; es ordnet sich ihr unter, weil es sich *mitteilen* will. Ausdruck bringt Spaltung (zentrifugale Tendenzen), Mitteilung Ausgleich (zentripetale Tendenzen) hervor. Die Lautspaltung (Diphthongierung) wäre vielleicht ursprünglich einer individuellen Abspaltung von der Norm zu verdanken?

Die Diphthongierungstheorie, die Menéndez Pidal in seinen „*Orígenes del español*“ vorträgt, scheint mir vor den mir sonst bekannten den Vorteil zu haben, dass sie eine *psychologische* Rechtfertigung dieses Prozesses gibt, während etwa die Zurückführung einer romanischen Lautentwicklung auf ein „Substrat“ doch wieder nur die Umleitung auf ein anderes Geleise bedeutet, nicht zur Kopf- oder Endstation führt (warum überhaupt irgendwo Diphthongierung?) und auch die Schuchardtsche Erklärung (*buonu* — *bona* usw.) die Diphthongierung wieder auf ein anderes, diesmal nicht ethnisches, sondern phonetisches Geleise umleitet (warum also Wirkung des Umlauts?). Menéndez Pidal denkt wirklich, wie A. Castro in seiner *Romania*-Besprechung der „*Orígenes*“ (Rom. 54, 125 ff.) sagt, ohne viel programmatischen Aufhebens zu machen, „idealistisch“, d. h. er sucht einen seelischen Grund für die betr. Lautentwicklung im Sprecher: dieser suche den *o*-Character eines vlt. *o* überstark zu betonen und spreche so *u*, während die Tonstelle in einem zweiten Bestandteil festgehalten werde, dessen Qualität nun nicht mehr so wichtig sei, da sie durch den ersten ja genügend angedeutet sei: daher *uo*, *ue*, *ua* im Altspan. Die Differenzierung des einen *o* in einen Diphthong wird hier verständlich aus einem Spiel der psychologischen Kräfte: der Wunsch, ein *o* zu sprechen, bringt eine individuelle Ueberleistung hervor; es ist also nicht eigentlich so dass der Diphthong nur eine persönliche Ausdruckleistung wäre — er ist dies, aber doch im Dienste der Mitteilung. Um verständliches *o* zu sprechen, bringt der Sprecher gerade nicht *o*, sondern gespaltene Laute hervor!

So paradox diese ihren Zweck verfehlende Ueberbetulichkeit des Sprechers erscheinen mag, so plausibel ist sie mir aus psychologischen Gründen. Nicht nur bei Kindern ist der Kraft

aufwand der zu vollführenden Leistung nicht proportional, ihre „Bärendienste“ sind bekannt: auch erwachsene Sprecher pflegen sich, und nicht nur auf lautlichem Gebiet, in der Dynamik ihrer Mittel zu vergreifen und ihr Ziel so zu verfehlen: ich erinnere an das Ergebnis meines Buches „Die Umschreibungen des Begriffs ‚Hunger‘ im Italienischen“: die in Oesterreich-Ungarn gefangenen Italiener, die die Mitteilung „ich habe Hunger“ mit Umgehung der österreichischen Zensur zu ihren Angehörigen nach Italien gelangen lassen wollten, taten dies nicht „mit Mass und Ziel“, sondern durch eine auffällige Ueberschärftigkeit, durch Häufung der Umschreibungen, durch Ueberschreibung beim Umschreiben selbst, durch Hinweise auf das Geheimnisvolle der Umschreibung machten sie aus der gewollten Geheimmitteilung eine für die Zensur offensichtliche, klare Darstellung der Tatsache „ich habe Hunger“. Aus Geheimnisstreben erreichte klare Mitteilung, das ist zumindest ebenso paradox wie aus Deutlichkeits- und Präzisionsstreben erreichte unpräzise, unkorrekte Aussprache eines Vokals.

Ich habe hier eine semantische Entwicklung in Parallele gesetzt mit einer phonetischen. Und dies mit Absicht. Denn der Mechanismus oder Rhythmus der semantischen Entwicklung ist, wie ich glaube, derselbe wie der der lautlichen: wie wir in der Semantik immer wieder die beiden Stadien finden: affektvolle Neuerung — rationale Einebnung, so auch offenbar in der Lautentwicklung. Wie der Italienische Kriegsgefangene zuerst *ho molta spazzola* („Bürste“, von Ausdrücken aus wie: „du kannst dich getrost abbürsten [es gibt doch nichts]“) sagte, um den inneren Affekt, der aus der Unterdrückung eines Lebensinstinkts entstanden war, loszuwerden, dann aber langsam jene Redensart eine ganz geläufige Lagersprachverwendung wurde; wie man *foutre* (oder *ficher*) für „setzen, legen, stellen“ ursprünglich im Frz. gesagt hat, weil das obscöne Wort dem Ausdrucksbedürfnis viel eher genügte als *mettre*, *bailler*, *bouter*, (die selber urspr. affektvolle Ausdruckswesen waren) — so wird es doch auch im Lautlichen nicht anders sein: eine erreichte Lautstufe ist dem Sprecher zu banal, zu ausdruckslos; ein bloß gesprochenes \varnothing genügt nicht, es muss übersteigert werden, d. h. verändert. Aber immer will der Sprecher dasselbe mitteilen, auch wenn er in seinem Ausdrucksbedürfnis zu weit geht: er will „setzen, legen, stellen“ mitteilen, ob er nun *mettre*, *bailler*

usw. oder *foutre fiche(r)* sagt; er will *ø* mitteilen, ob er dies oder *uø*, *yé*, *yá* sagt. Mit übermäßiger Kraftenfaltung spricht er Laute aus, die er nur einfach „tels quels“ mitteilen möchte — und verändert sie dabei. Er will bewahren und verändert. Er muss verändern, weil das Traditionelle ihm nicht genug ausdrucksvoll scheint. Die Sprache zeigt einen sehr problematischen Menschen, der, mit dem Erreichten nie zufrieden, stets neuen, zerstörerischen Reizungen zustrebt, sich selbst stets überwinden, dabei sich selbst treu bleiben möchte! So kann es zu keiner Ruhe im Sprachleben kommen, — zwischen Neuschöpfung und Abnützung, Affektentladung und Affektentleerung pendelt es hin und her. Daher jene aus der Morphologie so wohlbekannten, im Grunde semantisch bedingten Spiralläufe: Fut *i=bo>ire habeo>je vais aller*, denen entsprechende phonetische an die Seite gestellt werden können: die neufranzösisch=diakalalen Palatalisierung (*qui>k'i*) als Wiederholung der frühromanischen (*ki>k'i*) usw.; nfr. *a>e* in *mèdème* (*madame*) als Wiederholung von vlt. *a>afr. e*, usw. Auch hier ist anzunehmen, dass die affektierte Aussprache *mèdème* ursprünglich nicht anderes bezweckte als ein (offenes) *a* gut auszudrücken, aber *übers Ziel schoss* (man vergleiche bei *Damourette=Pichon*, «*Essai de grammaire française*»). Das Bild das ich eben gebrauchte, ist richtig, wenn wir es ähnlich den früher verwendeten umformen: wir sehen einen Schützen, der mit zu viel Kraft nach einem Ziele schießt und es eben dadurch verfehlt.

Dies „Gesetz der Verschwendung von Energien“ zeigt sich ebenso produktiv in bezug auf die Lautentwicklung wie das „Gesetz der Energieersparnis“, das man für gewisse Lautwandelungen heranziehen kann (etwa die Gestaltung des span. Wortanlauts) und das ja auch in *Duraffour's* «*précision idéodynamique*» waltet. Ähnlich bringt ja die Energieersparnis auch auf semantischen Gebiet Aenderungen hervor: *tire* [sc. *l'arc*]! Wobei allerdings noch zu fragen bliebe, ob die „Einsparungen“ nicht eher affektvoller Konzentration auf Wesentliches zu danken sind (*piə* „*piéd*“, s. v.; *tire* mit Betonung des Verbs), sodaß die Energieersparnis nur ein Sonderfall der Energieverschwendung würde (auch der Sparwille ist ja ein Affekt, oft eine Leidenschaft, mit all dem Verschwenderischen einer solchen: ich erinnere an die „teueren Ersparnisse“ mancher zeitgenössischen Regierung,

oder an jenen Vorkriegswiener, der um das traditionelle „Sperrsechserl“, die Gebühr von 10 Kreuzern, die bei Heimkehr nach 10 Uhr Abends dem Hausmeister gezahlt werden musste, zu vermeiden, sich einen *Wagen* nahm, der einen Gulden kostete!)

Jedenfalls ist der Affekt, das Bedürfnis nach Ausdruckssteigerung, eine Art *perpetuum mobile*, das die Lautentwicklung notwendig macht. Natürlich erhebt sich, wie in der Bedeutungslehre, die Frage: warum *hier* und *jetzt* gerade in *dieser* Richtung? Warum nicht **mãdãm* (wie *cela* > *celã* pik. §10), warum im Gegenteil *mèdèm*? Warum frz. *foutre une gifle*, nicht ebenso it. **fottere uno schiaffo*? Hier müssen natürlich die inner- und aussersprachlichen Verhältnisse in Betracht gezogen werden. Man muss das ganze Geleisesystem eines Bahnhofs, aber auch die in ihm und ausser ihm wirksamen Willensrichtungen des Personals kennen, um die Bewegung eines Bahnzugs gerade auf *diesem* und nicht einem anderen Geleise erklären zu können. Menéndez Pidal ist, wie ich glaube, das Warum des Vordringens gerade der kastilischen Lautung herauszustellen geglückt. Letztlich kommen wir dazu, uns zu fragen, warum jene Ueberbetulichkeit beim Hervorbringen eines *ø*, die zur Diphthongierung führte, grade beim Kastilier des 9.—11. Jhs. zu beobachten war: die allgemeinmenschliche psychologische Grundbedingung für den Lautwandel ist bei einer bestimmten Sprach- und Volksgemeinschaft realisiert worden. Letztlich kommen wir also auf die Volksindividualität — wie bei aller echt philologischen Bemühung. Aber vielleicht heben die vorstehenden Zeilen stärker als sonst üblich das *Vorwärtsstrebende, Neuschöpferische des Affekts*¹⁾ hervor, dem ich nicht

¹⁾ Der von Schneegans verwendete Ausdruck „Affektdiphthongierung“ (siz. *mediku bbuonu*, aber *bonu mmiediku*) ist m. E. richtig gewählt worden, wenn auch Meyer-Lübke (in seinem Aufsatz im Rhein. Mus.) an seiner Stelle die Satzrhythmik hervorhebt: denn schließlich ist doch das am Schluss stehende Glied das „affektbetonte“. Natürlich muss man sich des Grundsatzes „Jedes Wort hat seine eigene Geschichte“ auch bei dem *Zustandekommen* (nicht bloß bei der Durchführung und Verallgemeinerung) eines sog. Lautgesetzes erinnern: zuerst werden einzelne affektbetonten Wörter den Wandel zeigen, also z. B. dem *mèdèm* für „madame“ muss nicht gleich ein *rèm* „rame“ zur Seite stehen, weil ja „madame“ ein Ausdruck der gesellschaftlichen Höflichkeit ist und in dieser Sphäre auf eine verfeinerte Aussprache eher gegeben wird als etwa bei einem Ausdruck der Schiffer. Ein deutsches so hat in dem unwilligen Ausruf *wieso* (gespr. etwa *wi z̄ōu*) deutlich diphthongische Aussprache, was gegen *roh* sie viel seltener bekommt. Wenn mehrere Wörter mit „affekt-

mit Gamillscheg¹⁾ bloß die Funktion der Auswahl unter Bestehendem lassen möchte.

Cöln am Rhein.

LEO SPITZER.

diphthongiertem Laut in einem Sprachsystem zusammentreffen, so kann dann leicht jene „Kategorienbildung“ eintreten, die eine Sprachgemeinschaft dazu treibt, einen Laut durchgehend durch einen anderen zu ersetzen, wie Puşcariu einleuchtend dargelegt hat. Die Affektwörter treiben die Vorposten der Lautentwicklung nach vorn — die übrigen Wörter folgen nach, bis die „grenadierähnlich“ vorrückende Reihe, das Lautgesetz, hergestellt ist. Und dann geht es von neuem los: Affektvorrückung — Frontnivellierung und stets daccapòl — Vossler, dem Lautwandel „lautliche Verkörperung der Seele“ ist („Sprache als Schöpfung und Entwicklung“), lehnt ausdrücklich eine psychologische Erklärung wie die von mir vorgetragene im vorhinein ab (ebda. S. 132: „Die psychologische Erklärung, daß der Diphthong aus gesteigertem Affekt hervorgehe, ist unhaltbar und bewegt sich an der Oberfläche. Die Affekte der Menschheit sind psychologisch dieselben geblieben, aber sie haben sich andere Ausdrucksformen gesucht. Ihre Wandlung ist eine ästhetische“) — gewiß sind die Affekte der Menschheit stets dieselben, aber eben deshalb wandelt sich die Sprache auch in ihrem lautlichen Bestande fortwährend. Die spezielle Richtung der allgemeinemenschlich bedingten Wandlung der Sprache ist gewiß mit Vossler in der Kulturgeschichte zu suchen.

¹⁾ Neuphil. Monatsschrift 1, 14 ff. Merkwürdig, daß er, der das Streben nach Schallfülle und die Gegensätzlichkeit gegenüber der Alltagssprache als kennzeichnend für den Affekt betrachtet, dann doch ausdrücklich erklärt, „daß der Diphthong nicht der letzte Anlaß zur Diphthongierung ist. Schon vlat. muß *ě* und *eo* zweigipflig gesprochen worden sein. Unter dem Druck des Affekts kann nun die Zweigipfligkeit . . . verstärkt hervorgehoben worden sein“ — aber woher diese Zweigipfligkeit selbst wenn nicht aus affektischer Dehnung und Überdeutlichkeit? — Das spanische *ch* im Anlaut ist ein hübsches Beispiel für die Übertragung eines Lautes aus einer ursprünglichen Stellung (im Inlaut) aus Gründen der Ausdrucksfülle (lautmalerische Absicht vermehrt die mit dem Fremdlaut entlehnten Wörter oder hilft sie einbürgern): *chico*, *chaparrón*, *chasco*, *chillar*, usw.

QUELQUES REMARQUES SUR LE FUTUR DU VERBE AVOIR EN FRANÇAIS

Les formes avec *au* (prononcé *o*) du futur et, par conséquent, aussi du conditionnel *d'avoir* n'ont pas encore trouvé d'explication satisfaisante.

Quelques-uns des savants qui en parlent, se contentent de constater cette lacune dans nos connaissances. C'est le cas de Foerster, *Erec* p. 301, de Brunot, *Hist. de la langue fr.* I, p. 445, de Nyrop, *Gram. hist. de la langue fr.* II^o § 208, de Schwans Behrens, *Gram. des Altfranz.* § 406.

Suchier, *Grundriss* I, p. 836, attribue les formes en question à l'influence provençale. Il allègue en faveur de cette hypothèse les formes *aurrez* et *aurront*, trouvées, la première, dans une lettre d'Orange de 1349, publiée par U. Chevalier dans son *Choix de doc.* p. 128, la seconde dans les *Coutumes de Louhans* (XIII^e s.), et il fait observer que, tandis que Bèze (1584) recommande *arai*, *avrai* comme les bonnes prononciations, le Lyonnais Meigret (1550) préfère *aorey*.

Bourciez, *Précis*⁵ § 168, Rem. III et Anglade, *Gram. élém. de l'anc. fr.*, p. 140, partagent l'opinion de Suchier.

D'autres ont tenté une explication phonétique. C'est ainsi que Darmesteter, *Cours de gram. hist. de la langue fr.* II, p. 167, dit qu'à partir du XVI^e siècle, la forme ancienne du futur *avrai* devient *aurai* par suite de la vocalisation de *v* en *u*. Bröhan, *Futurbildung im Altfr.*, p. 42, adhère à cet avis. Clédât, *Gram. raisonnée* § 394, établit en règle que, lorsque «la terminaison *-oir* est précédée de la syllabe *av*, cette syllabe devient *au* au futur: *saurai*, *aurai*».

Dans son *Manuel de phon. et de morph.* p. 208, cet auteur s'exprime ainsi: «Il est probable que les deux formes (*avra* et *aura*) ont coexisté anciennement; pour la consonne labiale placée après *a* semitonique et devant *r*, la langue a pu hésiter entre *w* et *v* (cf. *aurone* et *avril*), d'où d'une part *awra* > *ôra*, écrit *aura*, d'autre part *avra* qui a succombé; *ara*, plus rare, paraît dialectal. *Avra* pourrait être une forme refaite d'après *devra*».

Quelques auteurs attribuent nos formes à différentes influences d'ordre analogique. Fritz Holle, *Avoir und savoir in den altfr. Mundarten*, Diss. Marb. 1900, suppose, p. 82, que *avr-* serait

devenu *awr=* sous l'influence du parfait après quoi *awr=* se serait régulièrement développé en *aur=*, *or=*.

Körting, Formenbau des franz. Verbuns, p. 265, laisse la question ouverte, mais propose „ganz vermuthungsweise” une influence analogique de *serai*, à laquelle se serait ajouté le soin d'éviter l'homonymie *n'avrons*, *n'avrez*: *navrons*, *navrez*. Ou bien, il pourrait y avoir une influence des futurs en *-rai*, si nombreux, sur les futurs relativement rares en *-vrai*. Ainsi serait née la forme *arai* dont l'a serait devenu *o* sous l'influence des formes *oi*, *ot*, *orent* du parfait, ou, ce qui paraît plus probable à l'auteur, sous celle de *voldrai*, *toldrai*. Inutile d'entrer plus en détail sur ces tentatives.

F. Hild, Präsens (Indikativ) und Futur von *avoir* nach 22 Blättern des Atlas Linguistique de la France, Diss. Bonn, 1905, propose, p. 115, une nouvelle solution à notre problème. Selon lui, on serait en présence d'un de ces cas où la prononciation s'est réglée sur la graphie. Dans beaucoup de cas le voyelle *o* était rendu par *au*. Voilà pourquoi on prononça *au* comme *o* aussi dans des cas comme le nôtre, où, en réalité, la vraie prononciation était *av=*; c'est là aussi l'avis de L. Jordan, Altfr. Elementarbuch, p. 288.

Terminons cette revue par rendre compte des paragraphes que M. Meyer-Lübke consacre à nos formes. Dans la Gram. rom. Spr. II, § 314, il regarde *arai* comme une „Kurzform” sur laquelle on a formé un *sarai* à côté de *savrai*. *Arai* s'est maintenu dans la plupart des dialectes, tandis qu'au XVI^e siècle la langue littéraire introduit peu à peu la forme méridionale *aurai*, défendue par le Lyonnais Meigret, mais réprouvée par la plupart des grammairiens français du XVI^e s. — Dans son Hist. Gram. d. fr. Spr. I § 342, M. Meyer-Lübke, après avoir de nouveau constaté l'influence de nos formes sur les formes correspondantes de *savoir*, affirme que l'ancienne langue ne connaissait pas la forme *aurai*, mais seulement *avrai* et *arai*. Il en voit la preuve dans la graphie fréquente *averai*, dans les rimes riches telles qu'*avrai*: *navrai* et dans l'existence même de la forme *arai*, qui ne peut être qu'une réduction d'*avrai*. Au XVII^e siècle la langue littéraire ne paraît connaître que *aurai*, tandis que les dialectes gardent encore aujourd'hui *arai* dans ses différentes nuances. Il s'agit donc d'une irrégularité de la langue de la Cour et de la littérature du XVII^e siècle. L'auteur ne voit pas de raison

pour que la langue eût subi à l'égard de ces seules formes l'influence de la langue du midi. Il n'admet pas non plus l'hypothèse d'une influence de la graphie, d'autant plus inacceptable qu'il s'agit d'un mot appartenant à la tradition orale.

Je crois inutile de faire la critique de toutes les explications dont je viens de rendre compte. Sur celles de Suchier et de Hild, je partage entièrement l'avis sceptique de Meyer-Lübke. Mais à l'encontre de ce maître, je ne crois pas que *avrai* et *arai* furent les seules formes usitées dans l'ancienne langue.

A mon avis, il faut d'abord retenir le fait qu'*avoir* est un auxiliaire et qu'en cette qualité ce verbe est sujet à des réductions qui ne correspondent pas toujours aux lois qui gouvernent le développement des mots ordinaires. C'est à ce caractère du mot qu'il faut attribuer la naissance de la forme *arai*, si fréquente en ancien français et restant seule à titre d'indigène dans les dialectes modernes.

Aussi M. Meyer-Lübke voit-il dans cette forme une „Kurzform” et M. Hild appuie-t-il sur le fait qu'*avoir* „als Hilfszeitwort — Abnutzung in Folge des häufigen Gebrauchs — eine ganz exceptionelle Stellung einnimmt.” Il se peut que ce soit seulement à cette condition qu'il faut attribuer le passage *avrai* > *arai*. Mais il me paraît possible que déjà à l'époque ancienne dont il s'agit, le futur ait commencé à se former sur le présent en se détachant de sa vraie origine. Sur =as, =a(t) du présent on a pu former *aras*, *ara(t)*, d'après *loues-loueras*, *loue(t)=louera(t)*, *finis-finiras* etc. Enfin — et c'est peut-être le plus probable, — cette analogie a pu contribuer à réaliser la réduction, attribuable en premier lieu à l'usage fréquent de l'auxiliaire.

A côté de la forme réduite vivait toujours la forme pleine. L'infinitif et les autres temps avec *v* exerçaient leur influence tendant à conserver au futur la consonne labiale. La forme *avrai* ou plutôt *awrai*, car le *v* < *b* était bilabial, a dû prendre un double développement. Au futur ce *w* a passé comme d'habitude de bilabiale en dentilabiale et ainsi s'est produite la forme normale de l'ancien français *avrai*. Mais au conditionnel certaines circonstances s'opposent au passage du *w* en *v*. C'est que dans la première et la seconde personne du pluriel le groupe *wr* se trouvera devant la terminaison *-ions* et *-iez* où l'*i* prend, dans le langage courant, la valeur d'une consonne. Ainsi naît le groupe *wrj*, dans lequel *w* passe en *u*. Le passage constitue un allègement

indispensable du groupe *wrj* dont l'articulation offre des difficultés d'autant plus sensibles qu'il s'agit d'un verbe qui par sa nature même exige une prononciation facile. Rappelons à ce propos que dans la versification française par exemple *devions* est de deux, mais *devrions* de trois syllabes. Dans les trois personnes du singulier et la troisième du pluriel nous rencontrons des circonstances analogues. La groupe *wr* y est suivi des terminaisons *-oie*, *-oies*, *-oit*. Le premier élément de la diphthongue *oi* passe à l'état de miconsonne et la difficulté de prononciation sera la même que dans les deux personnes du pluriel. Le moyen d'y remédier sera aussi le même: la vocalisation de *w* (*v*).

Il y eut donc au futur et au conditionnel des thèmes différents *av-* et *ao-*, les deux représentés par *au* dans la graphie. Evidemment le thème du conditionnel a étendu son emploi au futur et vice versa. Notons pourtant que, lorsque le thème du futur passe au conditionnel, on pouvait pour alléger la prononciation avoir recours à l'insertion d'un *e* après le *v*: *averoie*, *auerions*. Encore, par conséquent, une source des formes de ce dernier type.

Si, par conséquent le passage *awr* (*avr*) > *aur*, paraît, dans le cas qui nous occupe, admissible et même favorisé par certaines circonstances d'ordre phonétique, il nous reste à voir si ce passage, théoriquement possible, ne se trouve pas en désaccord avec les témoignages fournis par l'histoire de la langue.

Si nous regardons d'abord le traitement du groupe intervocalique *labiale + r* en français, nous trouvons qu'il aboutit à *vr*, sans — en général — changement ultérieur. Bien que ce soit en position prétonique que le sort de ce groupe nous intéresse directement ici, il n'est pas sans intérêt de regarder un mot où il était précédé de la voyelle tonique, le mot *fabrica* qui devient *forge*. Il nous montre un *v* < *b*, qui, par suite de sa position devant *r + consonne*, s'est vocalisé en *u*, après quoi la diphthongue *au* est devenu *ø*. Le mot prouve que *w* (ou peut-être *v*) pouvait, lorsque l'allègement d'un groupe de consonnes auquel appartenait cette labiale devenait nécessaire, passer en *u*. Rappelons aussi la forme *esculurget* < *escolobricat*, citée par Schwan-Behrens, § 109, Anm.

Il paraît à priori probable que ce passage se produira d'autant plus facilement, lorsqu'il s'agit d'une syllabe prétonique et tout particulièrement d'une syllabe prétonique d'un mot qui, étant auxiliaire, figure le plus souvent en position atone dans la phrase.

Pourtant on ne trouve guère de preuves de cette tendance. *Aurone* < *abrotonum* est selon toute probabilité un mot emprunté au provençal. *Sourcil* < *supercelium* ainsi que la préposition *super* < *soure* < *seur* < *sur* sont sans doute des exemples de vocalisation de *v* devant *r* en position atone, mais dans ces mots le passage en question a pu être favorisé par la voyelle labiale précédente.

Comme *v* représente dans les manuscrits du moyen-âge aussi bien la voyelle *u* que la consonne *v*, les textes ne permettent pas de conclusion sur la naissance de la forme moderne du futur et du conditionnel. Les nombreuses graphies avec *e* entre *u* et *r* dans des cas où cet *e* n'avait pas de valeur phonétique, mais servait exclusivement à indiquer la valeur consonantique de l'*u* me paraissent pourtant témoigner de l'existence d'une prononciation *au* (*ao*). Si une prononciation pareille n'avait pas existé et n'avait pas été assez fréquente pour attirer l'attention et provoquer la prudence des copistes, ils n'auraient guère fait un emploi si étendu de cet *e*. Il est vrai qu'un *e* de ce genre apparaît dans d'autres verbes aussi bien après *v* qu'après certaines autres consonnes, mais dans le cas qui nous occupe, la fréquence en est frappante et voilà pourquoi on peut y voir le témoignage d'une prononciation avec *u* vocalique concurrente de l'autre.

Cette prononciation était — nous l'avons déjà dit — *au* ou *ao*, la même que pour l'*au* < *a + l* vocalisé. Les grammairiens le constatent encore au XVI^e s. Voir Turot, I, p. 425—430, Schwan-Behrens § 233.

Bröhan donne, p. 43, une série d'exemples tirés de différents textes du moyen-âge, où le thème des formes en question se présente sous forme d'*o* (*orai*, *orons*). Tous ces exemples sont faux, comme le montre M. Meyer-Lübke, Ltbl. 1892, p. 69. Ceux donnés par Holle, p. 81, ne tiennent pas non plus debout devant la critique: *orai*, Aiot 345, vient sans doute de *oir*. Il en est de même de *orat*, Poème moral 176d et de *oreis*, Raoul de Cambrai 2448. Les autres exemples sont tous pour le moins douteux.

Il est probable que le passage *au* < *o* a commencé de bonne heure. Si l'on n'en trouve pas de traces dans la graphie cela n'est pas plus étonnant que la rareté de ces traces lorsqu'il s'agit de *au* < *a + l* vocalisé.

Les grammairiens du XVI^e et du XVII^e siècles ne nous

renseignent guère sur l'origine de la voyelle *o* du futur et du conditionnel d'*avoir*. Ils se bornent à constater l'existence des prononciations *orai, aorai, avrai, averai, arai* et à se prononcer en faveur de telle ou telle de ces nuances. Voir Thurot I, p. 432, Brunot II, p. 362, Manz, *Das verbum nach den französischen Grammatiken von 1500—1750*, p. 24.

Terminons ces remarques par constater que les formes du futur et du conditionnel de notre verbe, où le rapport étymologique avec l'infinitif a été maintenu, sont devenues celles de la langue littéraire, conservatrice par définition, et des classes cultivées, tandis que les patois, qui se développent librement à l'état naturel, ont presque tous adopté la forme abrégée, caractéristique de la langue parlée du moyen-âge.

Stockholm, en juillet 1932.

E. STAAFF.

NOTICE SUR UNE TRADUCTION ANGLAISE INÉDITE DE LA FRÉQUENTE COMMUNION

Les relations littéraires, diplomatiques, spirituelles, sociales, qui ont existé au XVII^e siècle entre Port Royal et l'Angleterre, entre les Augustiniens ou Jansénistes de France et les chrétiens de la Grande Bretagne, soit catholiques, soit protestants, sont extrêmement intéressantes et extrêmement obscures. On peut dire (je l'ai déjà dit ailleurs, cf. *The French Quarterly Review*, t. 111 No. 3) que les Jansénistes ont toujours eu un attrait particulier pour les Anglais et les Anglicans. Ils sont catholiques, sans être trop romains. Ils sont un peu protestants, sans être le moins du monde calvinistes. Ils sont très puritains, et le puritanisme est profondément enraciné dans les mœurs anglaises. Ils sont de plus de grands chrétiens; ils ont été cruellement persécutés pour leurs opinions; ils ont subi la persécution, je ne dis pas avec patience, mais avec fortitude. Ils ont été de grands lutteurs, et ma race est à la fois combative et tolérante. Enfin ils correspondent merveilleusement aux préventions et aux convictions de mes compatriotes.

Au XVII^e siècle les évènements qui s'accomplissaient de l'autre côté de la Manche ont trouvé un écho retentissant en Angleterre. La persécution que Port-Royal a subi de la hiérarchie et du roi, résultant dans la destruction totale du monastère et dans la profanation même du cimetière de la vallée de Chevreuse, a fortement ému les esprits d'ici. La campagne de Pascal contre la Société de Jésus fut suivie avec intérêt et attention. Les *Provinciales* furent de bonne heure traduites et d'une main de maître, (serait-ce John Evelyn?) en 1657 sous le titre provoquant du *Mystery of Jesuitism*. Port Royal, de sa part, sympathisait avec les infortunes des catholiques anglais, tracassés par une législation intransigeante, et offrait à bon nombre d'exilés, volontaires ou fugitifs, un asile momentané ou permanent.

Tout le monde connaît les figures souvent énigmatiques tracées par Sainte-Beuve dans ses pages immortelles — le père Archange qui était un Herbert de la famille princière de Pembroke; M. François Jenkins, gentilhomme et jardinier; l'abbé Ludovic Stuart d'Aubigny, mort au moment d'être cardinal; Milord Muskry, noble irlandais — sans parler des personnages d'une

célébrité incontestée, Elisabeth Hamilton, comtesse de Grammont; le duc de Monmouth, élève de précepteurs jansénistes sinon des petites Ecoles.

Tout le monde les connaît un peu et voudrait les connaître mieux. On va avoir l'occasion de les mieux connaître lorsque paraîtra le livre que Miss Ruth Clark de Wellesley College est en train de publier à Cambridge sous le titre de *Strangers and Sojourners at Port Royal*. On y trouvera, si je ne me trompe pas, bien des choses curieuses et de l'information nouvelle¹).

En attendant il me semble utile de signaler l'existence d'un document absolument inédit jusqu'ici et qui témoigne d'une manière frappante le rapprochement étroit qui s'était fait entre les catholiques insulaires et les Jansénistes de France.

C'est une traduction en anglais du célèbre livre d'Antoine Arnauld, *De la fréquente Communion*. On sait l'immense vogue dont a joui cet ouvrage — quatre éditions dans le courant de l'année 1643; une traduction latine en 1647 pour satisfaire les vœux des amis de l'auteur, «qui désiraient de voir le livre répandu dans les pays où la langue française n'est pas communément entendue».

(Cf. Arnauld, *Oeuvres*, t. XXVI, p. LXV.)

On sait du reste par une lettre de la mère Angélique à la reine de Pologne qu'un certain Richard Bellings, ci-devant secrétaire de la confédération des irlandais catholiques, a fait une traduction en anglais de la *Fréquente* latine, qui toucha le Lord Muskry, réfugié à Port Royal, au point de faire «un renouvellement» entre les mains de M. Scelio.

(Cf. M. A. Arnauld, *Lettres*, t. II, p. 571 s. a. 1655).

Or, cette traduction de Bellings, faite sur le latin, qui n'a jamais été publiée que je sache, n'est pas assurément celle dont j'ai à parler, faite sur le français, comme on va voir tout à l'heure. Et je conclus que vers 1650—1655 il courait deux traductions en anglais du livre d'Arnauld. Cela montre encore une fois la fascination exercée par la *Fréquente*, fascination difficile à expliquer. On se demande, comment a-t-elle pu émouvoir les esprits à ce point? C'est sans doute qu'elle fournissait une arme contre la casuistique, ou plutôt contre les

¹) Le livre vient de paraître, décembre 1932.

casuistes de la direction — qu'enfin elle était une première *Provinciale*.

(Cf. H. Bremond, *Histoire du Sentiment religieux*, t. IX).

J'ai devant moi à ce moment un exemplaire unique de la seconde de ces traductions, et je commencerai par le décrire, sans omettre la dernière phase de son odyssée, qui est amusante.

Au mois de mai de cette année, 1932, il m'est tombé entre les mains un gros volume in-folio en assez piteux état — veau très fatigué — contenant un texte complet en anglais de la *Fréquente*, d'une très belle écriture du XVII^e siècle. Le dos, fort délabré, porte un titre presque affacé

Arnauld
on
Frequent Communion
Translated
by
J. I. A N.

Le J. se laisse lire assez distinctement, ainsi que le premier trait du nom et les lettres A N qui le terminent; mais le reste a disparu. Je laisse pour le moment la question de la lacune et je continue la description et l'histoire du volume.

Il formait partie d'un lot (No. 596) vendu à l'encan par MM. Sotheby à M. G. David, libraire de Cambridge, dont l'étalage, dressé en plein marché, est une des particularités de notre ville et rappelle les boîtes agréablement exposées le long des quais de Paris. Les jeunes bibliophiles de l'Université viennent souvent chasser sur cette terre giboyeuse, et c'est à un d'eux, M. Anthony Blunt de Trinity College, que je dois la possession d'un objet pas indigne, je crois, d'une petite notice dans le *Festschrift* du savant qu'on honore aujourd'hui.

Ouvrons-le, soigneusement, car la couverture ne tient plus. Le papier en est du format 31 sur 20 cm: 6 pages de garde de papier inférieur sans filigrane + 6 de blanc (bon papier de texte à deux filigranes, l'une de deux L mis dos à dos, surmontés d'une couronne et d'une fleur de lys, l'autre d'un écu d'armoiries, pas facile à déchiffrer) + 447 pp de texte + 3 blancs à filigrane + 5 du papier inférieur. Somme totale, un livre de 447 pages, soit 57 cahiers de bon papier.

Collé au verso de la couverture se trouve un *ex-libris*, du format d'une carte de visite qui porte le nom «Herbert»

imprimé en caractères du XIXe siècle. Jusqu'ici je n'ai pas réussi à fixer la provenance de cette étiquette. Mais voici ce qui est bien autrement curieux.

A la quatrième page des blanches se trouve l'inscription suivante, écrite d'une main qui n'est pas celle du MS, mais qui peut être celle des notes marginales.

«The lines stroaked under — both in this and the Tradition of the church are to be writen (*lisez* printed) in a different Letter from the booke.

And the words marked with points as thus ... whether they be with or without stroakes are to be printed in great letters because there have been some stroakes carried on by me by mistake.

The notes in the margent must be printed according (to) the letter in the french booke».

Plus bas, dans une autre encre et d'une autre plume:

«Aemulamini charismata meliora

Doe yee aemitate better graces».

Cette note et cette citation biblique démontrent

(1^o) que le ms était destiné à être imprimé:

(2^o) que la traduction est faite sur le français, comme du reste est clairement indiqué par le texte lui-même, qui suit le français plutôt que le latin là où il y a quelque différence.

Les renvois marginaux correspondent à l'édition française; les approbations sont celles de l'édition française, non de la latine.

(3^o) que celui qui cite ainsi l'Épître au Corinthiens s'oppose à l'idée des grâces inférieures, suffisantes ou générales, et en cherche une meilleure, c.à.d. une grâce seule et efficace.

Essayons maintenant de combler la lacune en ce qui concerne le nom du traducteur.

Y a-t-il eu au XVIIe siècle un théologien insulaire favorable à la doctrine d'Arnauld et de son école, dont le prénom est J et le nom, de 4 à 5 lettres, commence par un trait vertical pour finir en AN? Bryan, Doran, Nolan? Ce doit être un Irlandais ou un Ecossais, car la terminaison est celtique; de préférence un Irlandais, car un brouillon d'épître cousu dans le volume entre les pages 124, 125 où un évêque anonyme ou

un supérieur ecclésiastique chapitre assez vertement son disciple sur le texte de l'obéissance et de la charité, a un accent hibernique fort prononcé.

En bien oui! il y en a un. Il y a John Nolan, dominicain, docteur en théologie, professeur au couvent de Santa Maria Sopra Minerva, emprisonné par l'Inquisition en 1653 à Rome, où il mourut en 1656, qui a joué un rôle considérable dans les conférences, pour ne pas dire la lutte, entre Jansénistes et Jésuites au sujet de la Bulle «Cum occasione» projeté par Innocent X.

On se rappelle la mission des délégués français à Rome en 1652—53 pour empêcher l'émission de cette bulle, racontée avec une belle profusion de détails par un d'eux, le docteur Gorin de Saint-Amour. Dans son *Journal* s.a. 1653 Saint-Amour parle à plusieurs reprises du père Nolan ou Nolano qui tint tête à M. Hallier le 14 février 1653 en soutenant l'inadmissibilité d'une grâce suffisante (*Journal* pp. 385—393). Plus loin Saint-Amour raconte l'emprisonnement du Père pour avoir disséminé, disait-on, les écrits Jansénistes «sur les trois sens». (*op. cit.* pp. 566—567).

Je n'ai aucun doute que mon MS soit l'ouvrage de Nolan. Ce n'a pu être la cause immédiate de son incarcération, car la *Fréquente*, malgré les efforts des Jésuites, n'a été jamais condamnée à Rome. A quelques expressions près, (notamment celle «des deux chefs de l'Eglise qui ne font qu'un») elle est tout à fait catholique. Et la *Tradition de l'Eglise sur le sujet de la Pénitence et de la Communion* (1645) que notre auteur aurait également traduite en anglais (voir son avis à l'imprimeur) n'est qu'un recueil de pièces justificatives tirées des pères pour étayer la doctrine de la *Fréquente*. Mais ces livres ont sans doute contribué à l'exposer à l'accusation d'un jansénisme plus ou moins développé. Quelques passages dans la correspondance diplomatique du temps (que le dois à l'érudition de Miss Ruth Clark, déjà nommée) parlent un peu vaguement du jansénisme de Nolan. P.e. «Here is a Dominican fryar that taught in the Minerva divinity committed to the Inquisition for being aa favourite of the Jansenists». (*A letter of intelligence* 23 Novembre 1653 Thurloe papers, t. I. p. 586).

«An Irish Dominican, Father Nolan, has been put into the Inquisition at Rome for writing somewhat in favour of

Jansenius». (Hyde à son secrétaire Bellings (non le R. Bellings déjà mentionné) 12 décembre 1653 *Catalogue of the Clarendon Papers*, t. II, p. 282).

Le père Rapin dans ses *Mémoires* donne des indications plus précises, sinon plus exactes :

«Si le Pape ne les (les Jansénistes) avoit pas condamnés, pourquoy fit-il mettre à la prison du Borgo et de là à l'Inquisition le père Nolano, jacobin, professeur de théologie à la Minerve, parce qu'il avoit distribué les papiers des jansénistes à Rome après leur départ?»

«On peut ajouter... qu'en donnant l'ordre pour faire arrêter le père Nolano pour avoir donné cours aux trois sens jansénistes, le Saint-Père, ayant su qu'on dispuoit sur sa bulle et qu'on donnoit des sens différens, dit...» etc.

(Rapin, *Mémoires*, t. II, p. 138—39).

Je conclus donc que ce manuscrit est bien l'ouvrage de John Nolan, O. P., écrit ou contrôlé par lui avant l'an 1653.

La traduction est faite avec soin; le bon père y a fait de son mieux; et si l'impression n'eût pas été empêchée, la gloire d'Arnauld en aurait reçu un grand rehaussement.

Voilà en vérité une bien petite pierre que j'apporte au monument dressé à l'honneur de mon excellent ami, M. Salverda de Grave; mais elle n'a pas servi ailleurs, et il n'est pas de trouvaille littéraire si insignifiante qu'elle soit qui ne mérite d'être signalée au profit du futur historien.

Surtout un manuscrit avant rapport au grand Arnauld aura son intérêt pour la Hollande, pays où les archives de Port Royal sont si fidèlement conservées et où les martyrs du monastère ont trouvé chez les catholiques de là-bas, victimes comme eux d'une persécution ultra-montaine, un accueil empressé.

Mon enquête est loin d'être terminée. Plusieurs problèmes restent à résoudre — la provenance du papier, de *l'ex-libris* etc. Surtout l'histoire de John Nolan avant son arrivée à Rome. Je suppose le manuscrit antérieur à la prison, car on a fait main basse sur tous ses papiers.

(Cf. *Saint-Amour Journal* p. 566).

Mais le temps pour tout cela me manque et je me contente de donner ce que je sais de science certaine.

Cambridge, le 27 septembre 1932.

H. F. STEWART.

LE RENOUVEAU DES ÉTUDES CHATEAUBRIANESQUES

A Monsieur J. SALVERDA DE GRAVE.

Pour qui aime Chateaubriand et veut le connaître profondément, il est indispensable d'étudier les ouvrages assez nombreux qui ont été publiés ces dernières années sur son œuvre et sur sa personnalité. On risquerait, autrement, de s'en tenir aux condamnations plutôt sommaires qui avaient force de loi il y a une dizaine d'années, ou du moins de s'en laisser trop fortement impressionner. On risquerait par exemple de croire, avec M. Lanson (*Histoire illustrée de la littérature française*, Hachette, 1923, t. II), que l'écrivain immense qui ouvre avec éclat une ère encore imprégnée de lui aujourd'hui avait «un grain de sottise»; d'énoncer, à la suite du même savant, que Chateaubriand «eut tous les orgueils [...] jusqu'à l'orgueil sottise»; de lui refuser la connaissance de la femme(!); de trouver sa volonté médiocre et son intelligence «en somme distinguée». On a beau, soit dit en passant, être un savant et un critique de très grand mérite, comme M. Lanson (écrivain que même nous estimons à certains égards méconnu), on n'accuse pas pour cela un Chateaubriand de sottise, on n'évalue pas de cette façon pédagogique une intelligence qui a dû être puissante, puisqu'elle a servi à manifester avec tant de relief une imagination exceptionnellement puissante aussi.

Ce ton était assez courant, mais il est abandonné. Beaucoup d'entre les nouveaux historiens, biographes, critiques et lecteurs de Chateaubriand reviennent à la position d'un Sainte-Beuve: on sait que celui-ci, tout en lui reprochant vanité et inconstance, insincérité et méprises, l'admirait et le respectait (autant qu'il était en lui de respecter quelqu'un); que s'il le blâmait, c'était toujours avec finesse et nuances, et qu'en fin de compte, il l'a trouvé digne de deux ou trois volumes d'études approfondies. Certains, M. Hazard par exemple, dans le magnifique manuel qu'il a publié avec M. Bédier, admettent encore la justesse des doutes émis par ce dernier, il y a une trentaine d'années, concernant l'exactitude des récits de Chateaubriand sur son voyage en Amérique. Mais tous sentent la nécessité, vu la grandeur et la beauté indéniables de cette noble figure, de

l'étudier à nouveau, de tâcher de la comprendre plutôt que de l'inculper. Quelques-uns même vont jusqu'à vouloir la disculper entièrement. A la suite de M. Victor Giraud (*Le Christianisme de Chateaubriand*¹⁾), les uns affirment la foncière sincérité du grand écrivain en matière religieuse; d'autres, pour différentes raisons, excusent sa vanité, d'autres encore montrent la conséquence de sa conduite politique. Apologies préconçues; attitude au contraire plus objective dans diverses études de détail ou d'ensemble; défenses nuancées: tout prouve un assez fort courant en sa faveur. Rappelons aussi qu'une statue, érigée en 1930, honore désormais sa mémoire à Combourg, dans le lieu même où il s'est épanoui à la vie, et que M. le Dr Le Savoureux, propriétaire actuel de son ancienne demeure à la Vallée-aux-Loups, a créé une «Société Chateaubriand» qui s'est déjà avérée fort utile.

Dans les pages qui vont suivre, les plus importants des écrits nouveaux sur Chateaubriand, pour autant qu'ils ont paru en librairie, vont être passés en revue et brièvement discutés quand il y a lieu.

Il est avant tout nécessaire d'avoir à sa disposition, dans le meilleur état que possible, les textes mêmes des auteurs qu'on étudie. Pour Chateaubriand l'essentiel a été fait à cet égard: souhaitons seulement que la publication de la *Correspondance générale*, entreprise par M. Louis Thomas, soit promptement achevée. La correspondance avec Hyde de Neuville a été publiée en 1929 par M^{me} M.-J. Durry; une édition critique d'*Atala* et de *René* par M. Chinard a paru en 1930. Et voici un important petit volume de *Lettres à M^{me} Récamier*, réunies et annotées par M. E. Beau de Loménie (Plon, 1929). Pour la première fois, ces lettres, parfois si belles et presque toujours si significatives, paraissent dans leur intégrité. Certaines avaient été reproduites par leur auteur dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*: il sera intéressant d'étudier au point de vue du style les modifications qu'il y avait apportées à ce moment-là. Quant aux inductions psychologiques et historiques qu'elles permettent, on

1) Ouvrage en deux volumes, dont le premier a paru en 1924, le second en 1928, et que nous supposons trop connu pour le discuter ici. Les études très intéressantes de M. Giraud sur Chateaubriand ne sont d'ailleurs pas caractéristiques pour le renouveau que nous étudions, elles en sont plutôt des signes avant-coureurs.

pourra les trouver dans un ouvrage de M^{me} Durry dont il sera parlé ci-après.

Rien de ce qui concerne la vie d'un grand homme n'est indifférent, à condition, bien entendu, que les notions et les faits réunis sur ce sujet ne servent jamais qu'à approfondir la compréhension de l'œuvre qu'il a laissée, du rôle qu'il a tenu. On sait que les recherches sur la vie des personnages historiques n'ont souvent eu pour but avoué ou secret, conscient ou inconscient, que de satisfaire la curiosité du public: chose inadmissible, selon nous, même lorsque le prétexte psychologique est invoqué.

A cet égard, ces dernières années ont fourni, en ce qui concerne notre auteur, plusieurs contributions remarquables.

Un érudit de province, M. Etienne Aubrée, a réuni plusieurs données ayant trait au séjour de *Lucile et René de Chateaubriand chez leurs sœurs à Fougères* (Champion, 1929; très curieusement illustré). Il y en a d'aussi nouvelles qu'intéressantes, qui nous aident à mieux voir Chateaubriand jeune; le livre en contient d'autres qui étaient déjà connues; et quelques-unes paraissent franchement oiseuses, comme par exemple les indications sur la vie des ecclésiastiques ayant marié des membres de la famille de l'écrivain. Excès de zèle, peut-être? En tout cas, le zèle de M. Aubrée est patent, ses résultats sont souvent heureux et l'amour qu'il ressent pour son sujet ne laisse pas de toucher.

Quel joli petit livre que celui de M^{me} Marie-Louise Pailleron sur *Pauline de Beaumont, l'Hirondelle de Chateaubriand!* (Excelsior, 1930, illustré). Défense d'une femme charmante et infortunée contre celui que les femmes voient comme un égoïste et qu'elles sont cependant forcées d'aimer, si longtemps même après sa mort (M^{me} Pailleron l'avouerait au besoin, elle aussi), ce récit alerte, spirituel, capricieux avec grâce et, vers la fin, ému inspire beaucoup d'estime pour son auteur et une profonde pitié, en même temps qu'une véritable amitié posthume, pour celle qui en est l'héroïne. Le livre est-il tout à fait impartial? Non, heureusement, du moins pour le sentiment et pour le ton: la documentation, par contre, paraît impeccable. Livre utile autant qu'agréable: à nous d'en corriger la conclusion du point de vue opposé s'il y a lieu.

Précisément, plusieurs passages du beau volume de M^{me} Marie-Jeanne Durry, *L'Ambassade romaine de Chateaubriand* (Cham-

pion, 1927), nous le montrent recherché par les femmes, plutôt encore que les recherchant lui-même: ne l'ont-elles pas quelquefois importuné, ne poursuivaient-elles pas autant leur propre satisfaction que la sienne, et son inconstance n'est-elle pas, par là, quelque peu excusable? Voilà un exemple seulement des questions que M^{me} Durry examine avec beaucoup de tact dans la première partie de son livre, consacrée à «L'Homme du monde»: son exposé, ici, est fort vivant et évocateur. Les deux autres parties, traitant du «Diplomate» et de «L'Écrivain», contiennent des discussions historiques, psychologiques et esthétiques qui méritent les plus vifs éloges. Documentation parfaite et neuve (puisée jusque dans les journaux romains de l'époque), intelligence pénétrante, intuition, connaissance approfondie du sujet et de ses alentours, abondance utile dans l'exposé, art de nuancer les conclusions ... tout y est. M^{me} Durry réussit à nous faire sentir, une fois de plus, le charme personnel de Chateaubriand, à mettre en pleine lumière le zèle qu'il a déployé comme ambassadeur, à nous faire apprécier les résultats politiques, très honorables en somme, de son passage à Rome, et à donner comme un goût nouveau aux belles pages de l'écrivain qui y ont traité. M^{me} Durry sait prendre ses libertés avec le grand homme, mais toujours avec esprit, et au fond il est visible qu'elle l'aime, elle aussi ... Son ouvrage a rempli de la façon la plus heureuse une lacune qui s'était fait sentir. Décidément, Chateaubriand inspire bien les femmes.

A sa propre femme il a inspiré beaucoup d'amour, un inlassable dévouement et sans doute aussi un grand nombre des agréables et vivantes pages qu'elle a écrites dans ses deux Cahiers pour l'aider à préparer les *Mémoires d'Outre-Tombe*. M. Joseph Le Gras a bien fait de les faire réimprimer et de publier en même temps pour la première fois le texte intégral des Lettres de M^{me} de Chateaubriand. Le lecteur de ce volume a l'impression d'entendre résonner, à travers les temps abolis, des bribes de conversations familières entre les deux époux, où la femme partageait le ressentiment de son mari contre les ingrats Bourbons et ne pouvait s'empêcher de témoigner à chaque instant de son admiration malgré tout pour Napoléon. Sachons gré à M. Le Gras d'avoir parlé avec tant d'esprit et d'émotion, en une langue si expressive, de l'histoire et du caractère de son héroïne; s'il se montre parfois quelque peu partial, disons-nous

que c'est là, sans doute, la rançon de la chaleur et de la conviction, et mettons-nous en garde ... (*Mémoires et Lettres de M^{me} de Chateaubriand*, Jonquières, 1929, illustré).

Nous mentionnerons en dernier lieu, comme contribution à la biographie de René, le petit volume illustré intitulé *Les Demeures de Chateaubriand* (Les Portiques, 1930). L'auteur, qui est encore M. Beau de Loménie, a sans doute eu tort de vouloir raconter à peu près toute la vie de Chateaubriand à propos de ses demeures: a-t-il été découragé lui-même en exécutant son projet et est-ce à cela qu'il faut imputer le style sans relief de son opuscule? De plus, l'ouvrage n'est pas exempt de légères inexactitudes. Il est utile pourtant, puisqu'il fait mieux suivre en pensée les vicissitudes de Chateaubriand et fournit même, indirectement, quelques indications sur son caractère.

Ce qu'il faudrait maintenant avant tout pour mieux connaître la vie de notre auteur, ce seraient des documents sur son séjour en Amérique et sur son passage à l'armée, dans sa jeunesse. Espérons qu'on les trouvera un jour ... Font défaut aussi des monographies non pas précisément sur la vie «dans le siècle» du grand artiste, mais sur les circonstances extérieures ayant accompagné la publication de chacun de ses livres, *Les Martyrs*, *l'Itinéraire*, *les Mémoires d'Outre-Tombe*; circonstances qui intéressent à la fois la vie de l'homme et celle de son esprit. Un petit ouvrage de M. Yves Le Febvre répond à ce besoin pour ce qui est du premier grand livre de Chateaubriand: *Les grands événements littéraires, Le Génie du Christianisme* (Malfère, 1929). Sur la genèse du *Génie*, sur son succès, sur les différentes éditions, sur l'affaire du prix académique, sur bien d'autres points encore, M. Le Febvre fournit chiffres, noms, dates et citations, avec autant d'abondance que de précision. Son argumentation est chaude et vive, sa critique, ingénieuse, notamment quand il traite de la «conversion» de Chateaubriand.

Mais ce n'est pas là l'essentiel de ce qui doit occuper l'historien, ce n'en est que le côté extérieur. Ce que la mémoire des hommes doit avant tout retenir du passage sur terre de chaque grande personnalité, c'est son œuvre et l'évolution qu'elle a déterminée, c'est le message qu'elle a promulgué. Cet homme qui s'est si fortement distingué de ses semblables, qu'a-t-il pensé et fait penser, qu'a-t-il accompli ou détruit dans la vie de tous, quels sont les sentiments puissants et originaux qui l'ont inspiré et

qu'il a propagés? Pour quelles fonctions, dirait Renan, la Providence l'a-t-elle désigné dans son décret nominatif? Voilà ce qu'il faut se demander surtout.

Ces vérités iraient de soi si la critique et l'histoire ne les négligeaient trop souvent pour les apparences, pour les formes extérieures, pour les côtés des grandes existences et des grandes œuvres. Mais n'insistons pas

Pour ce qui est du message et du rôle de Chateaubriand, les recherches et les études les plus urgentes ont été faites dès longtemps. Mais voici deux ouvrages qui complètent ou corrigent nos vues. M. Beau de Loménie, dans sa volumineuse thèse de doctorat, *La Carrière politique de Chateaubriand de 1814 à 1830* (Plon, 1929), cherche à prouver que Chateaubriand homme politique a toujours, et de façon fort conséquente, défendu l'ensemble des vues peu théoriques, mais éminemment pratiques et lucides, qu'il désignait par sa formule célèbre: «le roi, la Charte et les honnêtes gens». Chateaubriand ministre, diplomate, journaliste a-t-il fait du bien à son pays, a-t-il prouvé, comme il le voulait, que les poètes ne sont pas par définition inaptes aux œuvres de la vie active? Oui, répond M. Beau de Loménie. A-t-il toujours réussi? Evidemment non, reconnaît son panégyriste, mais ne faut-il pas lui tenir compte de son zèle et de son courage, et ne trouve-t-il pas une excuse décisive dans les circonstances, qui ne sont pas connues pour favoriser partout et toujours les hommes d'action, autant que dans son caractère, trop haut, trop noble pour se plier aux humiliations par lesquelles, en politique, on achète si souvent le succès? Plût à Dieu que M. Beau de Loménie n'eût pas adopté cet étrange parti d'éviter le passé défini tout au long de son exposé: cela ne nous vaut-il pas près de 700 pages d'imparfaits de l'indicatif? Nous ne croyons pas que, pour un ouvrage comme le sien, ce procédé de style fût indiqué et c'est à lui principalement que nous attribuons la sombre tristesse où la lecture de *La Carrière politique de Chateaubriand* nous a plongé pour plusieurs jours ... Il n'en faut pas moins reconnaître hautement les qualités de l'ouvrage: il est clair, il est richement documenté, et il est bien près d'emporter la conviction.

Rien de mieux venu que le bel et original ouvrage — également une thèse de doctorat — de M^{lle} Alice Poirier, *Les Idées artistiques de Chateaubriand* (Presses universitaires, 1930).

Affection par delà la tombe pour le grand homme dont elle étudie l'âme et les idées, clairvoyance introspective pourtant, mais aussi respect: une fois de plus nous voyons réunis chez une femme ces trois mouvements qui n'en sont peut-être qu'un. Ce n'est pas M^{lle} Poirier qui, à la façon de tant de savants, trouvera de la volupté à chercher les sources de chacune des paroles de son auteur, à analyser celui-ci, à le décomposer jusqu'à ce qu'il n'en reste que des lambeaux sans vie: à plusieurs reprises, elle exprime l'aversion raisonnée qu'elle ressent pour ce genre de recherches, et une fois, rencontrant une belle remarque de Chateaubriand, elle déclare espérer vivement qu'il sera impossible d'en trouver l'origine chez d'autres! Cependant, quand il le faut, elle indique nettement les dettes de Chateaubriand: ce sera pour marquer avec d'autant plus de force les vues auxquelles il est arrivé par ses propres moyens. Elles concernent principalement, en architecture, la beauté spéciale et l'origine du genre gothique, en archéologie, la portée historique des ruines de Mycènes, en peinture, l'importance tant des valeurs plastiques que de la lumière (Chateaubriand est, en un sens, un précurseur des impressionnistes), en sculpture, la différence entre l'art des Grecs et celui des Romains, et d'une façon générale, la nécessité pour l'artiste de chercher, avant toutes choses, à exprimer un état d'âme ... Et il les doit, toutes ces vues si fertiles et, pour l'époque, parfois si neuves, non à sa science qui était incertaine, ni à son sens critique fort peu exercé, mais à son intuition de grand artiste. M^{lle} Poirier connaît admirablement bien son sujet, c'est-à-dire que, non moins bien que Chateaubriand et son œuvre, elle connaît les sites et les œuvres d'art que Chateaubriand avait vus: en évoquant ceux-ci devant nous, elle n'excite pas seulement notre esprit, elle flatte nos sens.¹⁾

Avons-nous voulu dire que toutes les grandes questions concernant les idées et les sentiments de Chateaubriand aient été suffisamment étudiées? Certes non. MM. Victor Giraud et Julien Benda l'ont dit: une étude d'ensemble sur Chateaubriand historien fait défaut. De plus, il est curieux de constater combien peu on croit encore, malgré tous les plaidoyers, à la sincérité religieuse de

¹⁾ M^{lle} Poirier a aussi traduit le fameux petit livre du docteur Avramiotti sur Chateaubriand en Grèce.

Chateaubriand. Ce n'est pas ici le lieu de traiter à fond cette grave question, mais nous hasarderons pourtant une idée qui, chaque fois que nous y pensons, revient avec insistance dans notre esprit, et qui doit d'ailleurs être venue à bien d'autres lecteurs des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Quand Chateaubriand était jeune, on le sait de reste, le Catholicisme n'était pas à l'honneur, il était attaqué, décrédité, il souffrait — et par là il a dû, aux yeux du jeune homme généreux qu'était Chateaubriand, prendre tout l'éclat d'une vérité nouvelle, toute la fraîcheur d'une chose jeune et qu'il fallait défendre ... Nous avons tous, pour peu que nous ayons l'âme généreuse, connu dans notre jeunesse de ces doctrines auxquelles nous croyions parce qu'elles étaient neuves, belles et décréditées: qu'on songe au socialisme pur des hommes qui étaient jeunes aux environs de 1905. Par la suite, et précisément au moment où elles cessaient d'être à la peine, où elles s'imposaient, triomphaient, nous avons dû nous résigner à comprendre qu'elles ne résistaient pas à une critique serrée. Et pourtant! Nous voulons y rester fidèles, quoi qu'il en coûte à notre intelligence. Jamais nous ne les désavouerons entièrement, nous les faisons bénéficier de l'incertitude de toute opinion humaine, nous y croyons cinq jours par semaine. Et au besoin même, nous les défendrons encore hautement! Cette situation ne présente-t-elle pas quelque analogie avec celle de Chateaubriand vis-à-vis du Catholicisme?

Manquent aussi des études détaillées et techniques sur le style du grand Romantique. Ce n'est pas là, qu'on s'en rende bien compte, un de ces sujets que nous appelions tantôt extérieurs: le style est étroitement uni à l'esprit et aux sentiments qui animent l'œuvre, il fait corps avec eux; et s'il subit leur empreinte, ils subissent le sien à leur tour! M. Pius Servien, dans son très intéressant ouvrage, *Lyrisme et structures sonores* (Boivin, 1930), explique comment, au moyen d'une série de scansion, il a découvert dans les parties lyriques d'*Atala* une certaine régularité de rythme, que Chateaubriand lui-même a dû, soit vouloir, soit sentir après coup, puisque c'est ce rythme seul qui explique la ponctuation souvent anormale de son texte imprimé, corrigé par lui. Le lyrisme s'exprime donc toujours en vers, même lorsqu'un ouvrage a l'apparence de la prose; l'origine du vers romantique remonte, non à Hugo, mais à Chateaubriand; celui-ci a travaillé de façon très consciente: telles sont

les conclusions qui semblent se dégager de l'ingénieuse étude de M. Servien. — Mais son travail reste encore trop isolé.

S'il est vrai que pour arriver à connaître et à comprendre une grande personnalité du passé, des études spéciales comme celles que nous avons nommées sont indispensables, il ne s'ensuit pas qu'à en aligner purement et simplement les résultats, nous voyions aussitôt cette personnalité renaître parmi nous. Elle doit pour cela — chose paradoxale — être d'abord revenue à la vie dans l'âme d'un de nos contemporains, elle doit avoir trouvé son biographe, ou son lecteur créateur. C'est dire qu'il est, pour un grand homme d'autrefois, autant de manières de revivre qu'il y a d'imaginations remplies de lui. C'est dire, en l'espèce, que chacun de nous a son Chateaubriand, et qu'il ne saurait en être autrement. Nous sommes même — l'avouons-nous? — heureux qu'il ne puisse en être autrement, car il n'y a rien de plus délicieux — ni d'ailleurs de plus profondément vrai — que la diversité de la vie.

Le Chateaubriand de M. Marcel Rouff est un anarchiste foncier, un homme d'honneur, un imaginaire, un chercheur d'absolu ... A simplifier ainsi le portrait très poussé qu'a tracé M. Rouff (*Vie de Chateaubriand*, Nouvelle Rev. Fr., 1929, illustrée), on serait pourtant injuste envers lui, car son livre est parmi les plus finement nuancés qui soient. Il est, de plus, amusant, entraînant ... Le ton n'est-il pas, parfois, un peu trop «badin»? Est-il permis d'appeler Chateaubriand un «fumiste», même si l'on ajoute: «gigantesque»? N'y a-t-il pas chez M. Rouff un peu trop de redites et d'inexactitudes? Son œuvre, cela est évident, a été, comme on dit, «vivement troussée»: si elle a quelques-uns des défauts inhérents à cette méthode, elle y a certainement aussi gagné des qualités.

Mais nous arrivons à un des livres les plus importants qui aient paru ces dernières années sur le sujet qui nous occupe: l'essai du Dr H. Le Savoureux, intitulé simplement *Chateaubriand* (Rieder, 1930; richement illustré). Ce n'est pas une «vie», c'est une étude très sympathique, très lucide, très neuve sur les principaux problèmes que soulèvent la vie et l'œuvre du grand écrivain. M. Le Savoureux, sans y être appelé, sans y être amené par ses occupations ordinaires, sans parti-pris religieux ou politique aussi, simplement parce qu'il aimait et admirait Chateaubriand et qu'il le voyait méconnu et injustement attaqué,

a pris la parole en sa faveur et a prononcé un plaidoyer pressant qui force à réfléchir et auquel tout ouvrage ultérieur sur le même sujet devra être au moins une réponse. Non, dit-il, Chateaubriand n'est pas «un épicurien», comme l'a dit Sainte-Beuve, cela est trop court; Chateaubriand est un être d'amour et de volupté en même temps qu'un grand mélancolique, un passionné qui veut se réaliser, un amant de la beauté, qui veut la retenir, la fixer quand elle passe Un artiste, pour tout dire. Et un artiste mécontent, comme c'est la règle, de ses réalisations: de là, en partie, sa mélancolie. Non, ajoute M. Le Savoureux, il n'est pas prouvé que Chateaubriand n'ait jamais vu la partie méridionale de l'Amérique du Nord, le contraire même est vraisemblable. Il n'est pas vrai que cet amant de la nature soit un livresque. Il n'est pas possible de le traiter purement et simplement de plagiaire; il a utilisé des travaux d'autres voyageurs, mais ce qui est vraiment beau dans ses œuvres est toujours très évidemment et exclusivement de lui. Il n'est pas vrai que cet homme d'action fût un aboulique, que cet écrivain éminent ait eu une intelligence médiocre. En politique, en religion il n'a pas varié autant qu'on s'est plu à le dire. On a peut-être exagéré en plaignant tant les femmes qui l'ont aimé. Et son ennui n'est pas chose si simple, ni si puérile ... Tout ce qu'une sympathie profonde pour son héros, une psychologie ingénieuse, sensible et bien informée, une science médicale approfondie — et spécialisée dans l'étude des maladies mentales — ont pu apporter d'aide à l'auteur, elles l'ont fait et il en est résulté un ouvrage qui marquera dans l'histoire littéraire.

Deux biographies encore ont paru après l'étude de M. Le Savoureux. M. le sénateur Henry Bérenger, lui aussi, a fait bénéficier son livre (*Chateaubriand, héros de l'aventure romantique*, Hachette, 1931, illustré) de ses compétences spéciales. Littérateur, homme politique, voyageur, il avait le droit de juger l'auteur de *l'Itinéraire*, de *La Monarchie selon la Charte*, des *Martyrs*. Son ouvrage, qui cherche visiblement à être complet, ne manque cependant ni de précision ni de fermeté; il est solidement documenté, riche de dates, de faits et de citations, clairement composé, éloquent par endroits. Sur les points les plus importants, M. Bérenger se montre d'accord avec M. Le Savoureux, qu'il cite. Détail sans grande importance, mais qui

n'en est pourtant pas tout à fait dépourvu, puisqu'il aiderait, s'il en était encore besoin, à mieux situer l'auteur: le livre contient un certain nombre de mots peu usuels ou même inexistants. Nous citerons *doctriner*, *amertumer*, *s'enlinceuler*, *allural* ... Influence de la vie politique (qui aime les verbes nouvellement créés) ou réminiscences de l'époque symboliste? Peut-être les deux. Le livre n'en est pas moins d'une lecture aussi agréable qu'instructive.

M. Victor Giraud, pour finir, a fait paraître dans la Collection «Hier» une petite *Vie romanesque de Chateaubriand* (Œuvres représentatives, 1932, illustrée). Elle surprend parfois quelque peu, bien qu'on sache depuis longtemps comment M. Giraud voit Chateaubriand. N'exagère-t-il pas ses propres vues en qualifiant René de «malsain», la Sylphide de «maladive»? Le grand Romantique qu'était malgré tout Chateaubriand, sans tout à fait disparaître, passe bien un peu trop au second plan, avec M. Giraud ... Livre évocateur cependant.

Que conclure? Aucune des biographies parues jusqu'ici ne nous satisfait pleinement, pour cette simple raison — nous l'avons indiquée — que chacun a nécessairement son propre Chateaubriand. Ne concluons donc pas encore. Etudions objectivement les faits au moyen des études dont il a été parlé ici et de celles qui paraîtront encore, puis assemblons les matériaux et voyons s'ils tiennent ensemble. Si tel est le cas, si leur assemblage finit par former entre nos mains, ou plus simplement dans notre imagination, un portrait, un buste qui produit sur nous-mêmes l'impression de la vie, tenons-nous pour satisfaits. Nous serons arrivés à la vérité la plus haute qu'il soit possible d'atteindre quand il s'agit de connaître une grande figure du passé: à une vérité garantie par notre satisfaction esthétique. Car la satisfaction esthétique, nous en sommes convaincu, est chose plus significative qu'on n'a coutume de le penser.

Bandoung (Java), juin 1932.

JOHANNES TIELROOY.

ENCORE UNE FOIS SENIOR

1. Dans sa magistrale étude *Senior*, Herr (Wörter und Sachen 8, 1—11) W. Meyer-Lübke avait émis l'opinion que le sens «préposé, prévôt» du mot *senior* provenait de la traduction de *προσβύτερος*.

Dans le développement ultérieur une bifurcation se serait produite: le mot grec aurait été appliqué aux gens de l'Église (*prêtre*, etc.) tandis que sa traduction latine *senior*, mot appartenant à la langue du peuple, aurait été restreint aux maîtres séculiers. Une telle supposition ne convenant qu'à un pays jusqu'à un certain point bilingue, M. L. croyait avoir trouvé une telle région pour l'Italie à Naples où il voudrait voir le point d'irradiation de l'italien *signore*. Pour les pays au Nord des Alpes, M. L. songe à un pays qui au quatrième siècle ait été à la fois gallo-roman et grec, à Trèves et ses environs. Pour l'espagnol *señor* M. L. admettrait l'influence de l'arabe *šeiḥ*.

2. Au même *senior*, c'est E. Richter qui a voué tout récemment un article, W. u. S. 12, 114 ss.

Du côté positif on lui saura gré d'avoir apporté tant d'exemples bas-latins de notre mot.

D'autre part, E. Richter dit au commencement de son article: „Hätten wir nicht im Afr. unzweifelhaft *sire* als Subjectivus zum Objectivus *seignour*, so würden wir nicht wagen, *sire* aus *senior* abzuleiten, so sehr widerspricht diese Zusammenstellung allem, was wir sonst an sprachlicher Gepflogenheit bei der Entwicklung französischer Lautungen beobachten können. Die von *Senior* zu erwartende Afranz. Lautgestalt zeigt sich uns in *seindre*. Die Erklärung „Kurzform“ ist ein Notbehelf: denn auch die Verkürzung der Wörter geht Französischen sonst nicht in der Weise vor sich, wie sie in *sire* vorzuliegen scheint.”

Or, c'est déjà La Curne qui a tâché d'expliquer notre forme au point de vue du développement phonétique: «... *sieur*. Forme parallèle de *seignour*, dans laquelle *n* mouillé s'est affaibli en *i*.»

Max Křepinský, dans son travail *Historická mluvnice francouzská* (Grammaire française historique), cours lithographié 1919¹, 1930², dit § 19: (Vers la fin de la République latine) «*senior*» devant des noms propres et dans les titres d'honneur s'est abrégé comme d'autres mots devant des noms propres

(*dominus* — prov. *En, N'*; esp. *usted* = *vuestra merced*) en **seior* d'où ital. *sor, sora*, furl. *sior, siore*; engad. *sor*; fr. *sire*; port. *seu, seo, so*. Mais à côté de ces formes raccourcies on se servait encore de la forme non abrégée, de là doublets en quelques langues romanes.» La grammaire de Křepinský étant basée sur la chronologie relative, voici comment K. motive la date qu'il met sur le passage de *senior* en **seior*: cela s'est effectué après que l'*i* eut perdu sa valeur syllabique (chez Plaute dans «*nescio*», chez Lucile (180—103 avant J.-C., Křepinský § 15), «*dormio*» et avant que cet yod consonantique eût commencé à altérer la consonne précédante dans les groupes *di, li, ni, si, ssi, ti*. On n'a qu'à comparer *senior* — *sire* avec *vénjat* — *viegne*, dit Křepinský op. cit. 21, 1. —

Il est vraisemblable à mon avis que la forme **seior* a été trop vulgaire pour être admise dans les titres honorifiques des inscriptions, etc.

La forme **seior*, ou bien *seior* (par ex. *seior Jūlus*) a passé naturellement en français *sire*. Cette manière de voir lève tous les obstacles d'ordre phonétique.

3. Il est donc tout à fait inutile de songer à l'influence de *maior*, comme le fait Elise Richter. Il ne nous avance nullement d'apprendre que tel auteur bas-latin ait appelé *maiores* les prêtres. Et je ne me permettrais jamais de dire que *senior urbis* équivaut au *maior*, vu qu'en français la dignité du *maire* ait des temps les plus reculés sensiblement différé de celle du *seigneur*. Tout ce qu'on pourrait dire en lisant les exemples produits par E. Richter, c'est que les auteurs bas-latins du temps mérovingien et carolingien ont été loin de donner des dénominations exactes et strictement observées aux notions d'une vie nouvelle qui les entourait et bouleversait, de la vie féodale, car le mot **seior, seniore(m)* — *sire, neigneur* est devenu avec le temps un terme technique *féodal*.

Je trouve dans les Gloses de Reichenau, édition de J. Stalzer (Die Reichenauer Glossen der Handsch. Karlsruhe 115, Sitzungsber. Wien, Akad. Wissensch. Phil.-Hist. Kl. CLII, VI. Abhandlung (1906) à la page 115, no. 1306 du glossaire alphabétique:

Principes *seniores*, où le texte grec de l'Évangile (Psaumes 2, z) présente ἀρχοντες et Le livre des Psaumes, éd. Francisque

Michel: li prince. Le glossateur aurait donc écrit dans une époque où la féodalité se faisait valoir puissamment et le rang des seigneurs a été déjà fixé. Viollet, Histoire des institutions administratives de la France, I 423 dit à ce sujet: «Le patron des vassaux ou vassi n'a peut-être pas de nom technique avant le VIIIe siècle; à partir de cette époque il s'appelle *senior*, v. notamment le capitulaire de 787, art. 5 etc.»

Prague.

KAREL TITZ.

LA THEORIE D'UNE DOUBLE ACCENTUATION DES DIPHTONGUES ET L'ANCIEN WALLON

Il existe en français un certain nombre de mots qui, dans le développement de leur voyelle accentuée, se sont dérobés aux «lois» phonologiques en vigueur; en ancien et en moyen français de pareils écarts de la règle étaient encore beaucoup plus nombreux. Souvent il s'agit de doublets, dont l'un ne s'est pas conformé à l'évolution régulière du son en question. On a essayé d'expliquer ces exceptions par une origine savante, par l'analogie ou par un emprunt fait à un autre dialecte, explications qui, ordinairement, manquaient d'évidence. M. Salverda de Grave, dans une série d'études¹⁾, a réussi à donner une explication d'ensemble et a montré qu'il est plus logique de voir dans la voyelle des doublets et des mots exceptionnels l'aboutissement d'une diphtongue qui, pour le mot ordinaire, a été ascendante et, pour son doublet, descendante. L'auteur a même pu fixer certaines règles pour l'apparition de l'accentuation descendante.

A la lumière de ces nouvelles données nous voudrions examiner aujourd'hui le vocalisme de ce qu'on est convenu d'appeler l'ancien wallon.

Avant d'aborder l'étude proprement dite des diphtongues et des voyelles en gallo-roman et en ancien wallon, il sera bon de poser deux principes sans lesquels nous ne pourrions nous faire une idée claire du processus de la diphtongaison.

D'abord, diphtongaison présuppose allongement de la voyelle primitive²⁾. «Le ralentissement de la tension ou de la détente, dit prudemment Roudet³⁾, se produit plus facilement dans une voyelle longue que dans une voyelle brève. C'est pourquoi toutes les causes qui peuvent déterminer l'allongement des voyelles peuvent déterminer leur diphtongaison». Mais M. Salverda de Grave fait remarquer avec raison que, dans tous les cas, ce «ralentissement» amène forcément un allonge-

¹⁾ *La diphtongaison des voyelles libres accentuées en français*, Neophilologus, III. *Over de beklemtoonde klinker in amour en enkele andere woorden*, MKAW, LIII. *Le double développement de e ouvert dans lat. Bene*, Neophilologus, XI, et surtout *Sur une double accentuation des diphtongues en français*, VKAW, XXVIII.

²⁾ Ce qui ne veut pas dire que toute diphtongue provienne d'une voyelle allongée, cf. *guaine* et *fait* ancien français.

³⁾ *Éléments de phonétique générale*, p. 294, 295.

ment de la voyelle. «Il semble, en effet, que, si la diphtongue n'est autre chose que la combinaison de la voyelle avec une autre qui est le développement d'un de ses deux éléments accessoires, soit la tension, soit la détente, cette extension de la valeur d'un de ces deux éléments n'est explicable que dans une voyelle dont la durée est assez prolongée pour permettre que, soit la tension, soit la détente, puisse être perçue séparément de la voyelle à laquelle elles appartiennent»¹⁾.

En second lieu, lors du procès de la dissimilation des éléments d'une voyelle longue primitive, ce sera plutôt l'élément non accentué qui se différencie, car son articulation est celle «dont la représentation est la moins intense». Partant de ce principe, M. Bouman²⁾ a reconstruit les étapes successives de la transformation des voyelles libres; il exclut tout changement d'un élément accentué. Même dans la série $\bar{e} > e\bar{e} > \bar{e}i > \bar{e}i > \bar{o}i$, il laisse changer l'accent entre $\bar{e}i$ et $\bar{e}i$ et introduit une étape $\bar{e}i$. C'est possible, mais ce n'est pas nécessaire. Nous préfererions introduire une étape $\bar{o}i$ entre $\bar{e}i$ et $\bar{e}i$ et garder l'accentuation descendante jusqu'à $\bar{o}e$. A notre avis, il faut distinguer ici entre les diphtongues composées de deux voyelles et celles composées d'une voyelle et d'une semi-voyelle. La première catégorie peut avoir facilement une accentuation flottante, pour la seconde catégorie cela est impossible, à moins que la semi-voyelle ne redevienne voyelle.

Les matériaux dont nous disposons pour la connaissance de la phonologie du wallon des XIII^e et XIV^e siècles, ne sont pas à faciliter notre tâche. Farcis souvent de francismes à tel point qu'on se demande parfois s'il est encore permis de parler de «wallon»³⁾, ils offrent en outre une orthographe d'une inconséquence désespérante. Pourtant, quelques-uns des francismes pourraient se trouver être de simples développements divergents indigènes, tout comme les prétendus picardismes et provençalismes en francien, dont M. Salverda de Grave a fait justice. Quant au chaos des graphies étranges, certains savants, comme M. Wilmotte⁴⁾, sont parvenus à y voir clair.

¹⁾ Sur une double accentuation des diphtongues en français, p. 11, n. 1.

²⁾ La diphtongaison des voyelles accentuées libres en vieux français, Neophilologus, III.

³⁾ Voir sur cette question: J. Feller, Français et dialectes chez les auteurs belges du moyen-âge, BCRTD, V.

⁴⁾ Nous pensons plus spécialement à ses *Etudes de dialectologie wallonne*, réunies maintenant dans les *Etudes de philologie wallonne*, Paris, 1932.

M. Wilmotte aussi a été le premier à appliquer, si ce n'est qu'une fois, à l'ancien wallon la théorie d'une double accentuation des diphtongues. Dans son compte-rendu de l'édition Cloëtta du *Poème Moral*, il écrit: «L'Est a connu deux traitements de ces voyelles (\bar{e} et \bar{o} latins populaires), selon que l'accent se maintient sur le premier élément de la diphtongue qui en est sortie (*ie; uo, ue*), ou qu'il passe au second. Dans le premier cas, on a *i* et *u*, *ie* et *ue* = \bar{e} , \bar{o} + *e*, la diphtongue étant réduite à son principal élément; dans le deuxième, \bar{e} : *ié*, \bar{e} + *e*: *ié*; \bar{o} : *ué*; \bar{o} + *e*: *ué*. Reste à savoir l'étendue de chacun de ces domaines phonétiques, et s'il n'en existe pas d'autres dans l'Est ... »¹⁾.

En ancien et en moyen français la réduction de *ie* (< \bar{e} latin populaire ou *y* + *a*) à *i* et de *ue* (< \bar{o}) à *u* dans des mots comme *mesnie* (pour *mesniee*), *manire* (pour *maniere*), *puent* (pour *puent*) n'est pas due, comme l'a montré M. Salverda de Grave²⁾ à l'aide des textes franciens où il l'a étudiée, à une influence dialectale, mais constitue un développement exceptionnel propre à l'Île de France. Or, tandis que, en français, l'accentuation descendante ne se présente, généralement, que devant un *e* féminin ou une nasale, elle est de règle en ancien wallon. Les rimes du *Poème Moral* sont là pour le prouver; par exemple dans la strophe 9 nous avons: *amie, druerie, est apparillie, enguie*³⁾. Aussi les diphtongues réduites en *i* sont-elles légion: *chins, dangir, escolirs, tirs*, etc. chez Jacques de Hemricourt⁴⁾. D'ailleurs, dans les parlers modernes c'est là l'aboutissement normal, c'est-à-dire réduction complète avec allongement compensatoire (*magnî, Lidjwès, pî, serwî* «serrurier» en liégeois)⁵⁾. Il en est

¹⁾ *op. cit.*, p. 223.

²⁾ *Sur une double accentuation ...*, p. 56 ss.

³⁾ Cf. la belle introduction linguistique de l'édition de M. Alphonse Bayot (Liège, 1929).

⁴⁾ Georges Doutrepoint, *Etude linguistique sur Jacques de Hemricourt et son époque*, Mémoires couronnés et autres mémoires de l'Académie Royale de Belgique, XLVI (1892).

⁵⁾ Sur le liégeois nous avons consulté surtout: A. Horning, *Zur Kunde des Neuwallonischen*, ZRPh, IX, la critique qu'en a faite M. Wilmotte (RPhGR I, p. 226 ss.), G. Doutrepoint et J. Haust, *Les parlers du Nord et du Sud-Est de la province de Liège*, Mélanges Wallons, Liège, 1892, et la petite phonologie de l'excellent *Dictionnaire Liégeois* de M. Jean Haust. Nous avons adopté, pour le wallon, l'orthographe de la Société de Littérature wallonne (d'après: J. Feller, *Règles d'orthographe wallonne*, Liège, 1905); à noter que la finale n'est prononcée que si elle est suivie de la minute: *lès*, mais *lès'* «lacs»; *e* est muet.

de même de *ue*, qui, dans le *Poème Moral*, est orthographié aussi simplement *u*. L'*u* a dû avoir le son *ou* qu'elle a conservé encore en liégeois (*coûr*, *noû*, *boûf*¹⁾).

Les diphtongues de *ē* et *ō* entravés sont nées trop tard pour avoir pu participer à la réduction.

Comme nous avons vu plus haut, M. Wilmotte admet également, à côté de ce développement spécifiquement wallon, le traitement francien comme typique pour une certaine partie du territoire wallon.

La même réduction s'est produite dans les triphthongues *iei* et *uoi* (*uei*), issues de *ē + y* et de *ō + y* latins populaires, à savoir *iei* > *i* et *úei* > *ui*, par exemple *dime*, *egliese* (où l'élément médial de la triphthongue s'est conservé encore), *siez* et *huit*, *ui*, *muis* à Liège¹⁾. Toutefois, l'*i* (*ie*) n'était pas régulier à Liège et à Huy; on y rencontrait *demei*, *mei* (< *mēi*, pron. poss.), *sei* (< *sēi*) et, actuellement, on dit à Liège, entre autres: *lét*, *pé* (< *pectus*), *dimèy* et à Huy: *lèy* (< *illēi*), *d'méy*²⁾. A Namur, au contraire, *i* s'est généralisé: *pri*, *ègliche*, bien qu'on trouve rarement *é*³⁾. A côté de *ui* plus usuel, les chartes liégeoises et namuroises nous offrent également *oi*. Selon M. Meyer-Lübke⁴⁾, ces *ei* et *oi* seraient dus à une non-diphtongaison; c'est aussi l'avis de M. Horning⁵⁾. Mais quoi de plus simple que de supposer, également pour les triphthongues, la même accentuation flottante, constatée déjà pour les diphtongues *ie* et *ue*. Dans *ei* et *oi* nous aurions alors le résultat de la réduction de *iei* et de *uoi*, phase plus ancienne de *uei*.

Devant nasale, *ē* et *ō* n'ont pas abouti à une diphtongue en wallon moderne. M. Marichal reconstruit, il est vrai, pour expliquer l'*ō* en wêmerais (*bón*, *són*, *ón*), une filiation *ūon* > *úen* > *ün* > *ũ* > *ō*⁵⁾, mais *uon*, *uen* est exceptionnel en ancien wallon. Il est possible qu'en position libre tout *ē* et tout *ō* se soit dédoublé; en tout cas, çà et là, ils se sont diphtongués devant une nasale, comme nous venons de le dire (*buon* et même *suonges* dans le

1) M. Wilmotte, *op. cit.*, p. 56 et 60.

2) A. Horning, *Zur wallonischen Lautlehre*, ZRPh, XII.

3) J. Niederländer, *Die Mundart von Namur*, ZRPh, XXIV, p. 17.

4) *Grammaire des langues romanes*, Tome I, § 160.

5) J. J. Marichal, *Die Mundart von Guezaine-Weismes (phonetisch behandelt)*, Diss. Bonn, 1911, p. 38.

Gloses wallonnes du Ms. 2640 de Darmstadt¹⁾). Ce dédoublement aurait pu, souvent, ne pas en arriver à la diphtongaison ordinaire (ié, uó), à cause d'une accentuation décroissante des deux éléments (éé, óó), après quoi ce début de diphtongue se serait monophthongué²⁾.

ē et ō ont pris, dès leur dédoublement, une accentuation descendante (éi, óu) et se présentent ordinairement en ancien wallon, le premier comme oi, le second comme o, u et ou. Nous relevons ainsi, par exemple dans les *Dialogues du Pape Grégoire: soir, boriois, voie* et *paor, lur, oisous*³⁾. Au Nord-Est, oi, par çei, devient œ: *creûre, meûs, veûs* à Liège, tandis que l'Ouest⁴⁾ et le Sud⁵⁾ ont le développement français en wɛ: *crwè, mwè, strwèt'* dans le Nord du domaine ardennais⁶⁾. En ce qui concerne ō, dans les graphies o et u il faut voir probablement des réductions de la diphtongue ou, qui, à partir du milieu du XIIIe siècle, deviendra eu (chez Hemricourt de temps en temps: *Charneur, gueles*, etc.), de sorte qu'en liégeois nous avons à peu près le même résultat qu'en français (*fleûr, seû(le), deûs*).

Si nous comparons maintenant les groupes ē[:ō [et ē[:ō[, nous constatons que les premiers, par une accentuation ascendante ié et uó, sont devenus des diphtongues descendantes en ancien wallon (ie, ue) et des monophthongues en wallon moderne (i, ou). Les seconds, une fois diphtongués, ont gardé probablement leur accentuation descendante jusqu'en ancien wallon et peut-être même jusqu'à l'époque moderne, comme nous allons voir tout de suite. oi, à côté duquel on trouve encore çà et là ei plus ancien, aurait pu avoir encore, en plusieurs cas, la prononciation çei, pour laquelle on manquait de signe adéquat et dont on ne se rendait vraisemblablement pas clairement compte. Quant à óu,

¹⁾ M. Wilmotte, *op. cit.*, p. 154.

²⁾ Cf. J. J. Salverda de Grave, *Sur une double accentuation ...*, p. 30 ss. et p. 63, point 3.

³⁾ L. Wiese, *Die Sprache der Dialoge des Papstes Gregor. Mit einem Anhang: Sermo de Sapientia und Moraliu in Job fragmenta*, Halle sur S. 1900, p. 13 et 19.

⁴⁾ Cf. A. Grignard, *Phonétique et Morphologie des dialectes de l'Ouest wallon*, Liège 1908.

⁵⁾ Cf. J. Feller, *Phonétique du gaumet et du wallon comparés*, BSLW, XXXVII.

⁶⁾ Ch. Bruneau, *Etude phonétique sur le patois d'Ardenne*, Paris, 1913, p. 140.

si son second élément était la semi-voyelle *w*, il faudrait supposer que l'*o*, bien qu'accentué, se fût dissimilé pour aboutir à *œ* et que le *w* fût tombé ensuite. Nous n'excluons point, cependant, la possibilité d'une voyelle pleine *-u* et, par conséquent, d'une accentuation flottante¹⁾. Dans ce dernier cas, le wallon aurait connu le même traitement que le français, à savoir: *ou* > *ou* > *œu* > *œu* > *œ*.

La séquence d'une palatale n'a pas changé beaucoup à cette évolution, sauf en hiatus, où la diphtongue provenant de *ē* a conservé son *o*, tout en l'allongeant (en malmédien: *crôy*, *manôy* «monnaie», *vôye*²⁾) et en namurois, *u*: *èvôuy*, *clôuy* «claire», *dji sôuy* «je sois»³⁾).

ē + *u* donne, en ancien wallon, *iu* (*riule*, *diut*, *biut* dans les *Dialogues*⁴⁾), probablement par une accentuation croissante de la triphthongue *oiu* ou *oiú*, et, dans le wallon septentrional et oriental d'aujourd'hui, *u* (à Weismes: *djunu* < *iuniperus*, *su*, *rûle*⁵⁾), tandis que, dès Huy, nous avons des formes comme *tîle*, qui postulent l'accentuation *iu* au lieu de *iú*.

Devant nasale, nous rencontrons pour *ē*[: *ai*, qui est assez remarquable, et *ei* (*veines*, *paines*, *chaaines* dans *Li Ver del Juise*⁶⁾), et, après labiale, le plus souvent *oi* (*poine*, *moins*, *foin* dans les *Dialogues*⁷⁾), pour *ō*: *o* et *u* (*raison*, *com*, *sumes*). Aurait-on confondu, à un certain moment, *a*[+ nasale et *ē*[+ nasale? *a*] et *e*], *e*] devant nasale sont restés séparés jusqu'à nos jours (*grand*, *vinde*, *vint*). Quoi qu'il en soit, les exemples *ei*, *ai* et *oi* semblent indiquer une accentuation descendante, comme en ancien français⁸⁾.

ī et *ū* qui, d'ordinaire, gardent leur prononciation latine — *ū* au Nord-Est du domaine wallon seulement: *nou*, *crou*, *pierdou* en liégeois —, se sont diphtongués, toutefois, dans certaines

1) Cf. J. J. Salverda de Grave, *Sur une double accentuation ...*, p. 53.

2) L. Zéligzon, *Die französische Mundart in der preussischen Wallonie und in Belgien längs der preussischen Grenze*, ZRPh, XVII, p. 424.

3) J. Niederländer, *op. cit.*, p. 20, 21. Pour rendre l'*u* nous nous servons du signe *ou* de Pirsoul.

4) L. Wiese, *op. cit.*, p. 13.

5) J. J. Marichal, *op. cit.*, p. 31.

6) *Li Ver del Juise*, édition Hugo von Feilitzen, Upsala, 1883, p. XLII.

7) L. Wiese, *op. cit.*, p. 13.

8) Cf. J. J. Salverda de Grave, *Sur une double accentuation ...*, p. 40, 41 et 63.

positions. Ainsi les chartes liégeoises et hutoises présentent, pour *i*: *ee* et *ei*, surtout dans le voisinage d'une voyelle ou de *l*, spécialement de *l* mouillée: *Maree*, *Luseie*, *corteil*, *deit*¹⁾. *ū* se diphtongue surtout dans la terminaison *-ura*, qui donne *-eur*, *-eure* (*aventureur*, *nateur*, *resdeure*²⁾) en ancien wallon et *œûre* dans les patois modernes (*deûr(e)*, *mèzeûre*, *magneûre*).

Devant une nasale, on trouve *ien* et *on*, à côté des formes restées intactes *in* et *un* — *in* et *on* sont réguliers —, tels *matien*, *voisiens*, *alcon*, *common*, etc. en ancien-liégeois et *molins*, *affin*, *unc*, *cascuns*³⁾. Actuellement on a (à Liège) *ē* (*bin*) et *ō* (*on* «un»), à l'entrave, et *ę* (*spène* «épine») et *ø* (*plome*) ou *œ* (*leune*), en position libre, de sorte qu'il faut bien y voir davantage qu'«une intéressante graphie»⁴⁾. Au lieu de s'ouvrir, *i* et *u* se sont probablement diphtongués devant une nasale, tout comme les autres voyelles.

Nous avons donc eu vraisemblablement deux évolutions de *ii* et de *uu*; pour *ii*: *ii* > *ēi* > *ęi* > *ēi* (*ei* ancien wallon) et *ū* > *ié* (*ie* ancien wallon) > *ię* > *ię* > *ę*, pour *uu*: *uú* > *ou*, d'où d'un côté > *ou* > *ø* (*on* ancien wallon), de l'autre > *œú* > *œu* > *œ* (*eu* ancien wallon).

En combinaison avec *y*, *u* s'est palatalisé et a formé, au contraire, une diphtongue décroissante *ui* (*cui*, *lui*), qui se réduit déjà à *u* chez Jean de Stavelot: *frus*, *destrure*, *june* «juin»⁵⁾. Le liégeois moderne dit: *constrûre*, *frut*, *lu*. Il existe des dialectes français qui, comme le francien, sont partis d'une accentuation contraire et ont créé des formes comme *li*, *fri*, *bri*⁶⁾.

aa (< *ā*) a eu une accentuation descendante jusqu'à l'étape *ae* (*sesmaene*, *laene*, *laes*, etc., en ancien liégeois, surtout dans le voisinage de nasales et de liquides⁷⁾); là l'accent a changé et l'a s'est assimilé à l'*e*. *ee* est devenu décroissant dans l'Île de France comme en Wallonie; preuve en est, dans cette dernière région, la

¹⁾ M. Wilmotte, *op. cit.*, p. 58 et 135.

²⁾ G. Doutrepoint, *op. cit.*, p. 53.

³⁾ *ibidem*, p. 44 et 54.

⁴⁾ M. Wilmotte, *op. cit.*, p. 58.

⁵⁾ G. Doutrepoint, *op. cit.*, p. 54.

⁶⁾ E. Herzog, *Neufranzösische Dialekttexte*, § 181.

⁷⁾ M. Wilmotte, *op. cit.*, p. 54, 55. C'est probablement une graphie archaïsante.

forme régulière *ei* (*neif, meir, cleir* dans les *Dialogues*¹⁾), qui, bientôt s'est réduite à *e*.

Alors qu'en français *a* libre devant nasale, à travers *ae, ãi, ãi, ã, ã*, devient *ē* (*laine*) ou *ẽ* (*main*) et *a* entravé > *ã* (*an* < *annus*), il s'est transformé en wallon, libre, en *ẽ* (*linne, min*) et, entravé, en *ã* (*an*). On rencontre, en ancien wallon, la phase intermédiaire *ei* et *e* (*dozeine, dierene, foymen* < *fideimanus*²⁾).

Les considérations précédentes ne forment qu'une simple ébauche. Nous avons laissé de côté intentionnellement plusieurs formes dignes d'être relevées et nous nous en sommes tenu à celles qui représentaient plus ou moins la norme dans les anciens textes wallons. Cela n'empêche pas, cependant, que dès maintenant, nous pouvons déjà tirer quelques conclusions importantes³⁾.

Tout d'abord des traits comme *i* (< *e* + *y*) et *ui* (< *o* + *y*) ou *-un* (< *-unus*) que d'aucuns ont réputés littéraires et français⁴⁾, pourraient s'expliquer comme des développements indigènes.

Ensuite, il y a un parallèle intéressant à faire entre l'évolution des diphtongues françaises et des diphtongues wallonnes. Tandis qu'en galloroman il est permis de supposer partout une même accentuation pour *ié, uó, éi, óu, áe*, l'ancien français et l'ancien wallon commencent à diverger à partir de l'apparition de la littérature écrite. L'*ae* et l'*ou* ont reçu probablement la même accentuation ascendante dans les deux régions, de même que toutes les diphtongues nasales sont devenues descendantes. Même *ien* (< *e* [+ nasale]) qui, en français, fait exception, semble être décroissant en ancien wallon, comme on peut le déduire de contractions comme *vinent, nint, bin* à côté des formes pleines avec *ie*, à moins qu'on ne doive considérer les variantes avec *i* comme des *ẽ* non-diphtongués. Là où le wallon se sépare nettement du français, c'est dans le développement de *íe, úe* et *éi, ói, (óí)*,

1) L. Wiese, *op. cit.*, p. 5.

2) G. Doutrepoint, *op. cit.*, p. 25.

3) En ce qui concerne les comparaisons que nous avons faites avec les patois modernes, nous avons dû nous fier à nos sources. Jusqu'ici nous n'avons pas eu l'occasion de les contrôler sur place.

4) Ainsi M. Bayot pour *i* et *ui* (*op. cit.*, p. LXXVII, LXXVIII) et G. Doutrepoint pour *-un* (*op. cit.*, p. 54). M. Wilmotte, dans la réédition de ses critiques de l'édition Cloëtta (*op. cit.*, p. 213 ss.), est devenu beaucoup moins affirmatif.

qui restent décroissants en wallon, et dans la diphtongaison conditionnée de \bar{i} et de \bar{u} .

Enfin, nous constatons, en ancien wallon, la même accentuation flottante qu'a établie M. Salverda de Grave pour l'ancien et le moyen français. Tantôt l'accentuation anormale dépendra, dans les cas de e et de o suivis ou non de e , de facteurs géographiques encore à définir, tantôt, avec ei et oi pour i et ui à Liège, de facteurs sociaux — M. Wilmotte observe que cette formation «est trahie par des vocables du dialecte populaire»¹⁾ —, phonologiques ou autres²⁾. L'accent flottant de iu (et de $ui < \bar{u} + y$) est déterminé de nouveau par une cause géographique, celui de ii pré-wallon par une cause phonologique.

Hilversum.

MARIUS VALKHOFF.

¹⁾ M. Wilmotte, *op. cit.*, p. 220.

²⁾ Cf. A. Zauner, *Freie und gedeckte Vokale im Französischen*, ZRPh, XLVII, p. 607.

LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE À CONSTANT D'HERMENCHES

David-Louis, baron de Constant-Rebecque-Hermenches, (1723—1785) était un des quatre fils de Marc-Rodolphe-Samuel Constant (1676—1756), qui servit dans l'armée des Provinces-Unies et y parvint au grade de lieutenant-général.

Comme son père et ses trois frères, David-Louis, nommé d'Hermenches d'après sa propriété près de Lausanne, choisit la carrière militaire et servit la République jusqu'à 1761, année où il entra dans l'armée française. En 1768, il se distingua pendant l'expédition de Corse contre Paoli. Il mourut à Paris en 1785, avec le grade de maréchal de camp.

Les jugements portés sur le caractère de Constant d'Hermenches sont loin d'être favorables. Rosalie Constant, dans ses *Cahiers verts*, dit qu'«il avait une grande ambition et un grand amour-propre», qu'«il voulait allier ensemble tous les plaisirs et toutes les affaires, la philosophie et la volupté, la plus extrême économie et le faste et la magnificence, sa femme et ses maîtresses.»

A ce curieux mélange on pourrait ajouter la foi chrétienne, car une lettre ironique de Voltaire à Constant d'Hermenches (de 1773) nous apprend que celui-ci, un beau jour, eut l'idée d'envoyer au patriarche de Ferney une défense des dogmes religieux, tandis que, parmi les manuscrits laissés par d'Hermenches se trouve une *Prière d'un Suisse*, qui est une ardente profession de foi.

M. Gustave Rudler fit de lui ce portrait sévère¹⁾: «L'aîné, d'Hermenches, reproduisit ou exagéra son père, et tourna à la dureté: tête claire, volonté inflexible, cœur froid de libertin systématique», tandis que Godet²⁾ parla de «l'arrière-fond égoïste et sec de sa nature».

En effet, à lire les lettres qu'il écrivit à Belle de Zuylen, et que Godet reproduit, bien incomplètement, on a la forte impression que ce qui manquait surtout à ce beau cavalier qui tourna la tête à tant de femmes, dont Belle de Zuylen, c'étaient

¹⁾ *La Jeunesse de Benjamin Constant*, p. 44.

²⁾ *Avant-propos des Lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermenches*, p. XII.

la bonté et l'indulgence. C'est ainsi qu'il accable de sarcasmes les nobles hollandais sans vouloir reconnaître le moins du monde les bonnes qualités que Belle leur trouve. Du reste, il n'est pas moins féroce en jugeant ses compatriotes lausannois.

Même dans les lettres qu'il envoie de France et de Suisse à son fils, resté à La Haye, et où il prodigue d'excellents conseils¹⁾, la note tendre fait presque toujours défaut.

Refusons donc à d'Hermenches le doux lait de l'humaine tendresse, mais reconnaissons qu'il a su gagner dans sa vie au moins deux grandes affections, celle de Belle de Zuylen, qui l'aima plus qu'en amie, et celle de Voltaire, qui l'admira comme acteur, lui voua la plus cordiale amitié et lui adressa de nombreuses lettres²⁾.

C'est probablement en 1755 que Voltaire a fait la connaissance d'Hermenches. La première lettre de Voltaire date du 19 novembre de cette année, des Délices; la dernière en date est du premier janvier 1777. Leur amitié a donc duré plus de vingt années.

Inutile de raconter longuement les débuts du séjour de Voltaire à Lausanne et à Genève, après sa fuite d'Allemagne, et son arrivée, d'étape en étape, en Suisse, où il espère trouver la sécurité dont il a besoin. Il loue Monrion, maison de campagne entre Lausanne et le lac Léman, qui n'était pas très confortable et assez froide, mais qui se trouvait tout près de la demeure de ses amis, monsieur et madame de Brenles. Ensuite, pour avoir un jardin d'été, il acheta, au bord du lac de Genève, la maison Saint-Jean, qu'il baptisera les Délices. Plus tard encore, enchanté de l'accueil affectueux que lui font les familles de Lausanne, comme les Constant, les Gentil, les d'Aubonne, il achètera dans cette ville une maison où il fera jouer des pièces de théâtre avec tant de ferveur, comme du reste aux Délices, que l'aristocratie genevoise et lausannoise sera saisie d'une véritable passion pour la comédie, et que le marquis de Gentil de Langallerie, mari de la sœur d'Hermenches, fera installer, sur sa terre de Monrepos, une scène très agréable où l'on jouera avec enthousiasme des

¹⁾ Lettres inédites aux Archives de l'Etat à La Haye.

²⁾ Ces lettres de Voltaire appartiennent aux descendantes directes de d'Hermenches, la comtesse de Puckler de Constant de Rebecque et la baronne de Constant de Rebecque, que je tiens à remercier ici pour l'extrême bienveillance avec laquelle elles m'ont ouvert leurs archives.

pièces de Voltaire. Puis, en 1758, c'est le bail à vie de Tournay et l'achat de Ferney, tous les deux en France, mais près de la frontière suisse, et voilà désormais Voltaire, avec ses refuges en Suisse, suffisamment protégé contre les dangers qui pourraient le menacer du côté de Versailles, tandis que, en France, il sera à l'abri du Consistoire et du Petit Conseil de Genève. Comme disait le spirituel président de Brosses, il voulait, tel l'Ange de l'Apocalypse, qui avait un pied sur la terre et l'autre sur la mer, avoir un pied en république et l'autre en monarchie. Et comme lui-même écrit à d'Hermenches (dans une lettre du 26 janvier 1759): «Me voicy velours à trois couleurs, français, genevois et suisse. On en est infiniment plus libre et c'est à quoi j'ai toujours visé.»

D'Hermenches était avec sa femme, la belle Louise de Seigneux, l'âme des fêtes théâtrales. Voltaire était enchanté de leur jeu. Lorsque d'Hermenches eut joué le rôle d'Orosmane et sa femme celui de Zaïre, «le Bonhomme Lusignan» lui écrivit de Monrion (le 6 mars 1757): «Je ne suis pas à portée de juger des belles passions d'Orosmane pour le vin, les Dames et le jeu, vertus considérables dont un très grand connaisseur fait un sublime éloge dans sa très jolie lettre. Mais je certifie à tous ceux qu'il apartiendra qu'Orosmane a joué tout son rôle avec une vérité et une passion qui m'ont arraché des larmes aussi bien qu'à tous les spectateurs. J'atteste que Zayre a été mieux jouée que par Mlle Gaussin, qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre Nerestan et le plat acteur qui manque ce rôle à Paris. Guillaume Tell serait bien étonné s'il avait vu tout cela.»¹⁾

Ce billet ne peint pas moins éloquemment l'extase de Voltaire qu'un des panneaux qu'Huber fit pour Hermenches — c'est-à-dire le château de ce nom — et qui ornent à présent la salle à manger du château de Mézery. On y voit Voltaire, tellement entraîné par le jeu de d'Hermenches et de sa femme, que, s'approchant de plus en plus d'eux, il finit par se trouver au milieu de la scène entre Zaïre et Orosmane, auquel il fait manquer son fameux coup de poignard.

À une autre occasion, il envoya à d'Hermenches ces vers louangeurs:

¹⁾ Nous reproduisons ici une copie de la lettre de Voltaire, dont l'original semble être perdu.

De nos Hameaux vous êtes l'enchanteur;
de mes écrits vous voilés la faiblesse;
vous y mettés par un art séducteur,
ce qu'ils n'ont point: la grace et la noblesse.
C'est bien raison qu'un sorcier si flatteur,
pour son Epouse ait une enchanteresse.

Il recommande d'Hermenches à Richelieu et à Choiseul; il lui offre de l'argent et un cheval; il le félicite de sa traduction du tableau de la Corse par Sénèque; il lui donne, à plusieurs reprises, des conseils littéraires.

Ainsi nous voyons Voltaire préoccupé de la représentation des *Scythes* qui vont être joués à Paris au début de 1768, et, à la même époque, au théâtre de Monrepos, après l'avoir été, l'année précédente, à Ferney. Il envoie sans cesse à d'Hermenches des recommandations, des conseils, et s'effraie des vers que son acteur propose d'introduire dans la pièce. Nous reproduisons plus loin la lettre où se montre le scrupuleux auteur, anxieux de voir gâtés l'esprit et le style de sa tragédie.

La passion pour le théâtre, qui continuait d'animer Voltaire dans cette dernière période de sa vie, se révèle dans les lettres et les billets adressés à d'Hermenches, et même dans de simples phrases se rapportant toutes à des représentations et jetées rapidement au verso de cartes de jeu. Le manuscrit de *Fanime*,¹⁾ que nous avons trouvé dans les papiers d'Hermenches, s'accompagne d'une liste d'acteurs où se reconnaît l'écriture de Voltaire, et d'indications sur les costumes et le jeu qui sont toutes de sa main.

Voici cette liste et ces indications:

Fanime.

Tragédie par Mr. de Voltaire représentée pour la première fois au théâtre de Monrepos.²⁾

Acteurs

Fanime Me Denis, *fille de Mohador.*
Tamire Mr. D'Hermenches, *Roi de Chypre, prisonnier de Mohador.*

¹⁾ *Fanime* a été imprimée dans le 5e volume du *Théâtre de M. de Voltaire*, Amsterdam, François-Canut-Richoff, 1763; ce n'est autre chose que la *Zulime* de 1740, considérablement retouchée.

²⁾ *Fanime* fut représentée en 1757 au théâtre de Monrepos, et en 1760 aux Délices.

Enide Me D'Aulbonne, *femme de Tamire.*
 Mohador Mr. De Crouzaz, *et Mr. de Voltaire Emir arabe.*
 Albacid Mr. De St. Cierge, *ami de Mohador.*
 Idamore Mr. Le Marquis de Gentil, *ami de Tamire.*
 Serame Me La Marq. de Gentil, *confidente de Fanime.*

La Scène est à Sayde, port de mer dont fanime s'est rendue maîtresse.¹⁾

nous attendions les ordres des maitres des jeux. fanime en consequence arborera le grand panier, cela meme est nécessaire pour arranger les positions du teatre, attendu que deux juppes tiennent plus de places que vingt hauts de chausse.

fanime prétend qu'au cinquième acte elle doit etre aupres de son pere, et il est incontestable que tamire doit etre a la droite d'Enide parce que c'est luy qui doit la désarmer, et quil paraît convenable qu'il soit aupres de ce qu'il aime, et non aupres de ce qu'il n'aime pas. nous soumettons aux idées du genereux tamire ces convenances qui l'emportent sur les inconvenients. ces inconvenients sont que tamire ne pourra parler a droite et a gauche. mais il sauvera aisément cette difficulté par un geste et nous nous reposons sur luy de toute la bienveillance teatrale. la piece nest rien. il ne sagit que des acteurs et de leur plaisir. fanime paraît attachée a cette position. elle ne sait pas trop bien son role, et serait embarrassée s'il fallait changer les arrangements dont on convint hier. elle prie le genereux tamire d'avoir cette condescendance pour sa faiblesse. elle sera a trois heures et demie précise au teatre de monrepos. nous nous flattons que le mal de gorge de madame d'Hermanges est dissipé. je presente mes respects aux turcs et aux cretiens.

Si, comme il va de soi, Voltaire, dans ses lettres à d'Hermences, dont six seulement ont été recueillies dans sa Correspondance, s'entretient surtout des choses du théâtre, il touche aussi parfois à d'autres sujets: questions personnelles ou d'intérêt général, ses démêlés avec l'éditeur Grasset ou les pasteurs de Genève, le

¹⁾ Nous imprimons en italique les additions de Voltaire, en en conservant l'orthographe, comme nous le faisons partout ailleurs.

mariage de Mademoiselle Corneille, l'affaire Calas, les succès et les revers de Frédéric.

Ces lettres n'ouvrent pas de nouvelles perspectives, mais, pour l'esprit qui y étincelle, elles comptent certainement parmi les meilleures pages de Voltaire.

C'est pourquoi nous croyons intéressant de faire suivre cette introduction de cinq échantillons, qui traitent de sujets différents. aux Délices.

Je¹⁾ vois Monsieur par votre lettre que Monsieur le duc Daremberg²⁾ et la ville de paris partageront vos faveurs une partie de l'hiver mais enfin vous nous reviendrez. Je n'aurais pas sans cela conclu mon marché avec Mr. de monron³⁾. J'ay garanti l'intérieur de sa maison des injures de la bize. J'ay fait des antichambres des fournaux des cheminées mais je fais bien plus de cas des decorations du teatre Gentil⁴⁾. Et vous savez quel besoin ce teatre a de vous. Celuy que nous avons eu cet été aux portes de Geneve n'a servi qua redoubler notre goust pour celuy de lausanne. Vous serez peutetre bien fâché de ne vous pas faire estropier pendant ce temps la sur les bords du danube de l'elbe ou du Rhin. Je conviens quil est triste de ne pas revenir dans sa patrie avec une jambe de bois. Mais tachez de vous consoler cette année. Il est bien difficile que vous n'ayez tot ou tard des occasions de contenter votre goust. Pour moy j'acorderai volontiers tous les plaisirs a votre gloire pourvu que vous nous reveniez les hivers avec tous vos membres.

L'affaire du 5 novembre⁵⁾ n'est pas à l'honneur des francais et des cercles.

Le roy de prusse qui fait toujours des vers en perdant des villes, et en gagnant des batailles m'avait écrit quelque temps avant cette journée

1) Nous changeons les minuscules en majuscules au commencement des phrases.

2) Charles-Léopold, prince d'Areberg, feld-maréchal au service de l'Autriche, joua un rôle assez important dans la guerre de Sept ans. Il fut un ami intime de d'Hermenches.

3) Monron, c.à.d. Monrion.

4) Le théâtre du marquis Gentil de Langallerie dans sa terre de Monrepos.

5) La bataille de Rossbach où Frédéric remporta une victoire éclatante sur les armées unies des Autrichiens et des Français. La cavalerie française était sous les ordres du prince de Soubise, grand favori de Louis XV et de Madame de Pompadour, des «cercles» de la cour.

quand je suis voisin du naufrage
je dois en affrontant l'orage
penser vivre, et mourir en roy¹⁾.

Il s'est assurément conduit en roy et n'en est pas mort. Ceux qu'il a eus en tete ne se sont mis en devoir de tuer personne. Il faudra voir si ce qui fait sa gloire pourra contribuer au retablissement de ses affaires. Il a tant d'ennemis qu'il peut en se faisant une grande réputation perdre tous ses états. Mais il ne m'appartient pas de faire le politique. Je ne vois les choses du fonds de ma retraite qu'avec de mauvaises lunettes. Je me borne a etre témoin du bonheur paisible de Mr. votre frere²⁾. Il est chez moy avec madame sa femme a l'heure que je vous écris. Je les suivrai bientôt a lausanne ou je vous attendray avec toute l'impatience d'un homme qui ne comptera pour ses beaux jours que ceux qu'il aura l'honneur de passer avec vous et qui vous attaché par tous les sentiments que vous inspirez

ma niece vous en dit autant

V.

le lendemain du sabbat

auguste Sultan³⁾

Votre hauteesse veut donc être en lambrequins et en tonnelet? Nous nous prosternons a votre sublime porte. Nous dépêchons les ordres de votre hauteesse au typographe Crammer⁴⁾ (que dieu perpetue son commerce) et nous luy recommandons d'envoyer sans délai toutes les guenilles tragiques qui peuvent avoir échappé aux saintes fureurs du consistoire. Si les haillons romains n'arrivent point, nous representons en toute humilité qu'un habit a l'hongroise, a la polonoise, sierait fort bien a la bonne mine de Tamire. Nous nous prosternons aux pieds de

¹⁾ Dans une lettre du 9 octobre, Frédéric envoya à Voltaire un poème qui se termine par ces vers: Pour moi, menacé du naufrage, Je dois, en affrontant l'orage, Penser, vivre et mourir en roi.

²⁾ C'est Samuel de Constant, auteur du *Mari sentimental*, et que Voltaire avait marié à Charlotte Pictet. Rosalie Constant fut sa fille.

³⁾ *Sultan*, parce que d'Hermenches joue le rôle d'Orosmane dans *Zaïre*.

⁴⁾ Les frères Cramer, Gabriel, l'aîné, dit le *Marquis*, et Philibert, le cadet, dit le *Prince*, étaient propriétaires d'une imprimerie célèbre à Genève. Voltaire vante à plusieurs reprises leur savoir et leur désintéressement. En outre, ils jouaient à ravir la comédie.

votre trone, et nous prions le dieu miséricordieux qu'il vous conserve les sublimes talents dont le bacha buzanval¹⁾ fait un si bel eloge.

V.

Au chateau de Ferney 4 avril 1762

Un homme de poids monsieur a qui j'avais écrit une lettre lamentable au sujet de l'abominable aventure de Calas m'a répondu que nous importe qu'on ait roué un homme quand nous perdons la Martinique²⁾. De minimis non curat pretor. Fort bien messieurs, mais il fallait savoir deffendre vos possessions et ne pas faire expirer un innocent sur la roue. Plus je réfléchis sur ma pauvre patrie, et plus je regrette Lausane. Il est vray Monsieur que je le regretterai moins a la fin d'avril, puis que vous serez en Hollande.

Nous avons icy le Kain³⁾ qui nous dit que le tripot de la comedie francaise a Paris va tout comme le grand tripot de la France. Tout est délabré. Vive le petit teatre de Ferney que vous et madame d'Hermanche vous avez tant embelli. Je me flatte que nous aurons encor lhonneur de vous y voir tous deux avant votre départ. Nous apprenons nos roles. Je rapetasse toujours quelque tragédie. Nous faisons un repertoire. Nous formons un magasin. Cela vaut mieux que d'équiper des vaisaux que les anglais prendraient; pour moy, j'ay fait mon traité avec eux. C'est un Anglais qui jouera chez moy Jaques Rostbeef⁴⁾. Nous voyla d'accord comme les Russes et les Prussiens. Je voudrais voir les rois qui sont en guerre jouer la comédie ensemble. Le roy de Prusse ne jouerait pas le role d'amoureux. Adieu monsieur, je vous prie d'agrèer, vous et madame D'hermanche, et toutte votre famille mes tres tendres respects.

Nos actrices vous aiment et vous attendent.

1) Pierre-Victor, baron de Besenval, général suisse au service de la France (1722—1791).

2) Les Anglais prirent la Martinique pour la première fois en 1762.

3) Lekain, qui avait déjà été aux Délices en 1755, revint à Ferney en 1762.

4) Dans *Le Français à Londres* de Boissy, il y a trois Anglais: le lord Craff, le lord Houzey et Jacques Rosbif, négociant anglais. «Nous devons jouer aujourd'hui *Cassandre-Olympie* et *le Français à Londres*. Figurez-vous que milord Craff était joué par un Anglais qui s'appelle Craff; mais comme je vous l'ai dit, un mauvais oncle nous dérange» (A d'Argental, 18 avril 1762).

14e Juin 1766 à Ferney ¹⁾

Le bon veillard Siméon, Monsieur, dira son cantique d'actions de grâces quand il aura vu Germanicus. Et s'il daigne en effet honorer de sa présence les tracassiers génevois, je vous serai très obligé de vouloir bien m'avertir du jour de son départ.

J'ai fort connu ce pauvre Lally ²⁾ dont vous me parlez. J'ai eu même avec lui une correspondance très singulière. Je le connaissais pour un homme violent, chimérique, et un peu intéressé; mais je suis très sur qu'il n'a ni trahi, ni pu trahir le roy. Il était d'un caractère à se faire détester de tous ceux qui avaient affaire à lui. Ce n'est pas la raison pour couper le cou d'un homme. Les factums pour et contre que j'ai lus attentivement, ne contiennent que des injures, et pas la moindre preuve. L'arrêt ne dit rien que de vague; il aurait dû spécifier au moins une concussion, et on ne se sert que du mot de vexation qui ne signifie rien. Mr. d'Aché et lui ne se sont reprochés que de mauvaises opérations militaires, et il est bien étrange que la conduite militaire ait été jugée par des bonnets quarrés. La France d'ailleurs est le seul païs de l'Europe où les arrêts ne sont point motivés. C'est insulter le genre humain que de faire mourir par la main d'un boureau un general, sans lui dire précisément pourquoi on le fait mourir.

Vous voilà français, Monsieur, j'espère qu'ayant retrouvé vos titres, vous retrouverez aussi la fortune. Elle sera toujours au-dessous de votre mérite.

Tout le petit hermitage vous fait les plus tendres compliments.

V.

24 fevr. 1767 à Ferney ³⁾

Mon amitié est hardie, mon cher Colonel, mais la vôtre est indulgente. Si l'esprit suffisait pour faire des vers tragiques

¹⁾ Ecriture de Wagnière.

²⁾ En 1761, le général Thomas-Arthur, comte de Lally, baron de Tollendal, dut rendre Pondichéry aux Anglais. En 1766, le parlement le déclara coupable d'avoir trahi les intérêts du roi et le condamna à mort. Le comte d'Aché, vice-amiral, laissa les Anglais ruiner la domination française sur les côtes de Malabar et de Coromandel.

³⁾ Ecriture de Wagnière.

vous en feriez comme Racine. Mais la poésie est un art comme la musique: il a ses modes et ses clefs.

Semble à tous les humains prescrire un même sort.

Il faudrait

Semblent à tous les humains prescrire un même sort et le vers n'y serait pas, c'est une faute à la fois contre la syntaxe et contre la versification, et *des forces qui prescrivent un sort*, sont une plus grande faute contre l'art d'écrire. *Ressort*, qui est au singulier ne peut rimer avec *corps* qui finit par un s. *Génie* rime mal avec *patrie*, *travaux* avec *héros*; et ces licences ne sont jamais permises que dans des cas extraordinaires. *Indatire* ne peut rimer avec *vivre* ni *famille* avec *docile* ... Mais ce qu'il y a de plus répréhensible, c'est qu'Athamare après avoir parlé de sa maîtresse avec la plus grande chaleur, après avoir redemandé Obéide avec emportement, reprenne son sang-froid pour examiner la préférence qu'on doit donner au gouvernement monarchique sur le républicain. Cette dissertation est à sa place dans la tragédie de Brutus entre l'ambassadeur Arons et le jeune Titus; mais icy, elle est intolérable, elle ferait tomber la pièce. Je vous demande en grace de ne faire ce tort ni à vous, ni à moi.

J'ai encore quelque chose de plus sérieux à vous dire. On saurait bientôt que ces vers sont de vous. Messrs de Berne en seraient très mécontents, il semble que vous aiez voulu désigner leur gouvernement. Comptez que vous ne manquez pas de gens à Lausanne qui en feraient une application maligne. Je vous parle avec une franchise que ma tendresse pour vous justifie. Je vous dis vrai. Qui aimera la vérité si ce n'est vous? Si vous ne l'aimiez pas, je vous conjurerais du moins de la pardonner, et de supprimer par bonté pour moi cette édition qui me ferait une peine extrême. Je vous embrasse avec la confiance d'un homme qui vous sera attaché toute sa vie.

N.B. Si vous voulez absolument quelques vers qui reviennent à votre idée, il faut sans doute les placer avant le moment où Athamare a parlé d'Obéide; car après avoir prononcé son nom il ne doit plus parler d'autre chose. Mais ces vers doivent être en fort petit nombre, ce n'est pas icy le lieu d'une dissertation. En voicy quatre qui me paraissent assez à propos, et qu'on ne peut reprocher à un français qui les avoue. C'est qu'après Indatire a répondu à Athamare

A servir sous un maître on me verrait descendre?
Athamare

Va, l'honneur de servir un maître généreux
Qui met un digne prix aux exploits belliqueux,
Vaut mieux que de ramper dans une république
Insensible au mérite et souvent tyrannique.
Tu peux prétendre à tout en marchant sous ma loi.
J'ai parmi etc.

Je trouve ces quatre vers fort convenables pour le théâtre de Paris, je les lui envoie. Si vous trouvez qu'ils puissent passer à Lausanne comme étant d'un français vous ne risquez rien. Je songe à vous plus qu'à moi.

Présentez je vous prie mes respects à votre aimable troupe.

V.

Hilversum.

P. VALKHOFF.

DE RECHTSTERM „PREROGATIEF”

Al bij de Romeinen komt men het woord „praerogativus” bijvoeglijk tegen (misschien is dit zelfs zijn oudste zin), en in het Fransch der middeleeuwen keert dit bijvoeglijk gebruik terug. Doch later kent men het woord eigenlijk alleen nog als zelfstandig naamwoord. In 1609 zal André Duchesne in zijn *Les antiquitez et recherches de la grandeur et maiesté des roys de France* (blz. 519 aldaar) over de drie gouden of hermelijnen schouderbanden der Fransche koningen — en, vandaar, der Fransche parlamentspresidenten — schrijven: «ils ont toutefois voulu avoir quelque marque particulière, par laquelle ils eussent quelque prérogative sur les autres ... pour estre reconnus pour rois ...». Men leest bij Bossuet van een *prérogative* der armen, bij John Dryden (1685) van vrijheid als *an English subjects sole prerogative*, bij een modern Engelsch schrijver (1875) zelfs van *the prerogative of making soup, and putting in anything that we like*. Doch naast al zulk populair gebruik van het woord heeft „prerogatief” tot op onzen dag een soort technische betekenis bezeten; gefungeerd als een soort rechtsterm, met name voor het staatsrecht. Het kan zijn nut hebben dien rechtsterm te bezien van wat naderbij.

Van haar historischen wortel — het recht van een centurie te Rome om in de comitia centuriata te stemmen (rogare) vóór (prae) de overige centuries — is de uitdrukking natuurlijk losgeraakt. Te gelijk met de centuries en de comitiën zelf is deze beteekenis verdwenen, om niet te herleven. Al in het *Corpus Juris* zelf komt het woord voor in de vage, ontechnische beteekenis van recht (bevoegdheid), voorrecht of voorrang: *praerogativa deductionis, praerogativa minoris aetatis, praerogativa temporum, praerogativa usucapionis*.

Het schijnt niet makkelijk te bepalen, wanneer en waardoor de term in het publieke leven terugkeert; men zal voor de middeleeuwen wel allereerst hebben te denken aan internationale en nationale oorkonden. Een gezet onderzoek is niet volbracht, en in oude tractaten schijnt het gebruik zeldzaam; toch spreekt, bijvoorbeeld, het verdrag van Atrecht van 1435 tusschen koning Karel VII van Frankrijk en Filips van Boergondië van de *franchises, droiz et prérogatives* der onderscheiden «pers de France» (Cosneau, 1889, blz. 131). Noch in de Nederlanden,

noch in Duitsch gebied echter schijnt de term in zwang in die eeuwen, al komt men hem vermoedelijk nu en dan tegen onder keizer Karel V.

Zou men wellicht verwachten, dat de middeleeuwsche rechts-term „prerogatief”, op een koning toegepast, synoniem moest wezen hetzij (in binnenlandsche verhoudingen) met „regaal”, hetzij (in buitenlandsche verhoudingen) met „bijzonder recht van één bijzonderen staat”, zeg van Spanje, van Zweden, van Turkije, — tot nog toe is eenerzijds een gebruik van „prerogatief” en „regaal” als erkende synoniemen of tautologieën (in de *Encyclopaedia Britannica* ondersteld) niet ontdekt, zelfs niet voor 's konings recht van de munt, en anderzijds is een kennelijk gebruik van „prerogatief” voor één bijzonder internationaal recht, eigen aan één bijzonder land, niet opgevallen.

Ook na de middeleeuwen ontmoet men aanvankelijk in het Engelsch en het Fransch den term „prerogatief” niet als technische term. Van sir Walter Raleigh verschijnt in 1628, tien jaar na zijn onthoofding, een in 1615 geschreven en nog aan Jacobus I opgedragen werkje: *The prerogative of Parliaments in England: proved in a dialogue betweene a Councillor and a Justice of peace*. In 1666 geeft de veelschrijver Charles Sorel in Parijs een boek uit: *Divers traitez sur les droits et les prerogatives des rois de France*. In zijn *Traité des donations* van 1764 zal Ricard bij herhaling (b.v. I, 634; II, 554, 555) over *la prerogative* of *la prerogative* van bepaalde erfgenamen spreken; Pothier bezigt bij het erfrecht de uitdrukking *la prerogative du double lien*. Toch is in deze eeuwen het gebruik veel minder verbreid dan men uit werken van jongere Fransche auteurs zou gelooven: als Picot in zijn *Histoire des Etats généraux* van 1872 (1888) rept van de «*prerogatives des Etats généraux*», of Viollet in zijn *Histoire du droit civil français* van 1905 van «*les prerogatives d'aïnesse et de masculinité*» (blz. 914), dan zijn dat uitdrukkingen die, naar het schijnt, noch in de oude bronnen, noch bij schrijvers als Denis Le Brun (1734), Claude Serres (1753), Pothier en anderen worden teruggevonden. Het Latijnsche rechtslexicon van Barbosa (1737) paraphraseert *prae-rogativa* met het kleurlooze *praecedentia*, en zelfs met (voorrang wegens) *ancienniteit*.

Met een rechtsterm „prerogatief” schijnt het dan ook uitzonderlijk te zijn geloopt. Er is geen sprake van, dat ook hier,

als zoo dikwijls — en vaak zoo kostbaar —, de rechtstaal van thans heugenis zou bevatten en voortzetten van gestorven toestanden. Integendeel, die rechtsterm lijkt een jonge nieuwigheid, speciaal voor Angelsaksisch gebied.

In 1689 toch wijdt John Locke — uitgeweken nog onder Karel II, en eerst op het eind van 1688 teruggekeerd — in zijn *Two treatises of Government* het bekende hoofdstuk *Of prerogative* (II, hoofdstuk XIV) aan een ondersteld koninklijk recht om zonder wetsvoorschrift, en misschien mede zonder verantwoordingsplicht, te handelen; in welk hoofdstuk Locke de uitspraak doet (§ 160): “This power to act according to discretion ... is what is called prerogative”. Hier schijnt voor Engeland de aanvang te liggen van een technisch gebruik. In 1765 zal sir William Blackstone op onderscheiden plaatsen van zijn *Commentaries on the Laws of England* deze theorie op en overnemen, en haar aldus weten in te lijven in de Britsche rechtstaal tot op onzen dag. Zelfs voor dezen Britschen term “prerogatief” intusschen hoeft men geen overgrooten eerbied te hebben; hij kenteekent zich door niets zoozeer als door zijn wazigheid. “We find”, zegt Maitland in *The constitutional history of England*, 1926 (blz. 418, 421, vergelijk 260), “that there is often great uncertainty as to the exact limits of the royal prerogative ... Thus our course is set about with difficulties, with prerogatives disused, with prerogatives of doubtful existence, with prerogatives which exist by sufferance, merely because no one has thought it worth while to abolish them”; op een andere plaats spreekt hij van wat hem toeschijnt te zijn “a prerogative of extorting money”. De geschriften van den juridisch-dogmatischen Austin (1832, 1863) schijnen dan ook den term te mijden. Bij Amerikaansche schrijvers — b.v. Woodrow Wilson in zijn *Congressional Government* (1884) of Malcolm over de Philippijnen (1926) — heeten de rechten van den Amerikaanschen senaat en het kiesrecht „prerogatieven”; de Philippijnsche grondwet van Malolos, 1899, sprak van een „prerogatief” om de vertegenwoordiging bijeen te roepen.

Frankrijk gaat met dit woordgebruik van Locke en Blackstone niet mee. Noch bij Montesquieu, noch bij andere schrijvers uit die dagen, is „prerogatief” een gangbare uitdrukking, al rept Esmein in zijn *Cours élémentaire d'histoire du droit français* (1925, blz. 277) van de «droits de régle» en «les autres préro-

gatives du pouvoir royal» en al gebruikt de Fransche constitutie van 1791 het woord in haar aanhef. Ongetwijfeld zou het volkenrecht van het eind der achttiende en van de negentiende eeuw aanleiding hebben gehad om te opereeren met vage, internationale „prerogatieven” der onderscheiden souvereinen. Toch blijft geruimen tijd de term zelfs daar ontbreken. Vattel (1758), wiens woordkeus voor een eeuw of langer beslissend zou zijn, spreekt wel van *Droits de Majesté, Droits Régaliens* (boek I, § 45), maar wil niet weten van „prerogatieven”; hetgeen niet enkel samenhangt met het feit, dat bij Grotius, Pufendorf en Wolf de term niet voorkwam, maar mede met Vattels eigen theorie over een gelijkheid aller mogendheden: «Aucune par conséquent ne peut naturellement prétendre de Prérogative» (boek II, § 36). En zoo vindt men, naar het schijnt, ook in het latere internationale recht — gelukkig maar — den term „prerogatief” niet gebruikt ter aanduiding van het bijzonder recht van een of anderen bepaalden staat; ook niet in Engelsche en Amerikaanse staatsstukken en werken. Wel plegen Angelsaksische schrijvers de diplomatieke voorrechten (in groeiende mate het deel ook van niet-diplomaten) te omschrijven als „diplomatic prerogatives”; maar in het Fransch — gelijk meermalen in het Engelsch zelf — zegt men eenvoudig: diplomatieke voorrechten, *privilèges diplomatiques*. En wel gebruiken ook internationale verdragen den term voor het voorrecht eener dynastie: artikel 65 der congresakte van Weenen van 9 Juni 1815 in verband met ons eigen vorstenhuis: „Le titre et les prérogatives de la dignité Royale sont reconnus par toutes les Puissances dans la Maison d’Orange-Nassau”; artikel 67 dier akte in verband met Duitsche vorsten; het verdrag van 18 December 1923, statuut der zone van Tanger, in verband met den sultan van Marokko: «L’autonomie de la zone ne pouvant porter atteinte aux droits de souveraineté de Sa Majesté le Sultan, ni à son prestige et à ses prérogatives de Chef de la communauté musulmane de l’Empire et de Chef de la famille chérifienne en résidence à Tanger . . .».

Evenmin als Frankrijk schijnt Duitschland, met zijn dikwijls antieke opvattingen over vorst en vorstengezag, aan het Britsche woord „prerogatief” als rechtsterm te hebben meegedaan. Vroeger niet, en later niet; in verband noch met vorstenrechten, noch met rechten van anderen; zelfs niet in een geschrift als *Das Monarchische Princip* van Stahl (1845).

Daarentegen is het weinig moderne en in zijn rechtstaal zelden origineele Nederland zich op een goed oogenblik, hals over kop, gaan storten in de mystieke Britsche bewoording der „prerogatieven”. Men is geneigd allereerst aan invloed te denken van den Franschen tekst der grondwet van 1815, waar „Van de magt des Konings” voor of door de Belgen vertaald was als «De la Prérrogative Royale». In Hogendorps geschriften daarentegen — de zaak was niets voor Gijsbert Karel — schijnt de term te ontbreken. Weliswaar vermelden de notulen van Van Maanen op 8 Mei 1815 uit de, ter wille van de Belgen in het Fransch gehouden, discussie: „De President” — d.i. Hogendorp — „proponeert art. 32, 33 en 34 te adjourneren, tot na de artikelen over de koninklijke praerogativen in art. 35 en volgende” (Colenbrander, II, 1909, blz. 105); maar noch in de officieele notulen, noch bij Raepsaet, vindt men te dezer plaatse den term, die aan Van Maanen lief is (Colenbrander, II, 1909, blz. 112, 145, 249, 256, 421) en die dus ook hier wel van den redactor, niet van den spreker, zal zijn geweest. Met het genoemde opschrift uit de grondwet hangt mogelijk samen de titel van een in 1829, denkelijk van Gentsche zijde, in Noord-Nederland verschenen opzienbarende brochure tot verdediging van de onderwijspolitiek van Willem I: *De la Direction exclusive de l'Instruction Publique dans les Pays-Bas, considérée comme une des prérogatives de la Couronne*. Doch eerst met de jaren '30 schijnt de term gebruikelijk te worden in geschriften van mr. D. Donker Curtius. In een geschrift uit 1843 van mr. G. W. Vreede over de goedkeuring van verbonden en verdragen heeft de schrijver het gedurig (blz. 2, 10, 13, 22 aldaar) over „het Koninklijk praerogatief” of „het praerogatief der Kroon” om tractaten tot stand te brengen. Als dan op 2 December 1851 mr. Groen van Prinsterer in de kamer, ter zake van de halveering der akademie van wetenschappen, 's konings „prerogatief” aanroert, merkt dien zelfden dag minister Thorbecke aan: „De geachte spreker heeft gewaagd van praerogatief van de Kroon. Ik ken geen praerogatief van de Kroon; ik ken alleen het Koninklijke Regeringsregt, de regten, die door de Grondwet als Regeringsregten der Kroon zijn aangewezen”. Bij de behandeling, in 1854, van het Indisch regeeringselement komt een „prerogatief” van oorlogsverklaring om den hoek kijken op 26 Juli 1854, geopperd door den liberaal mr. Sloet tot Oldhuis. Bij de befaamde ont-

binding van najaar 1866 wordt — niet of nauwelijks door de regering zelf — het mystische woord „prerogatief” openlijk in de hoogte geheven, om allen den volke te toonen, hoe snood de motie-Keuchenius is geweest: de kamer zou op het terrein der uitvoerende macht zijn getreden, het koninklijk „prerogatief” hebben aangetast; waarop het advies der tien juridische hoogleeraren van 8 October 1866 reageert, helaas niet met een verloocheining van den on-Nederlandschen term, doch met ontkenning dat 's konings bevoegdheden of „prerogatieven” zich aan contrôle der staten-generaal onttrekken (Buys, *Studiën over Staatskunde en Staatsrecht*, II, 1894, blz. 113, vergelijk 131, 136); gelijk op 23 April 1867, van „den niet-constitutionelen geest van het ministerie” sprekende, Thorbecke schertsend de vraag opwerpt: „Is dan het beginsel, dat de Koning regeert zonder als mede-pligtig in de handelingen of de schuld van het ministerie voorgesteld te kunnen worden, niet het ware praerogatief van den Constitutionelen Koning?”. Alleen in België nog werkt de vermeende rechtsterm na, vermoedelijk wegens den reeds genoemden grondwetstekst van 1815; zoekt men in de *Œuvres complètes* van den conservatieven snuffelaar Raepsaet (1750—1832) den term naar het schijnt vergeefs, zoowel Orban (II, 1908, blz. 221, 236) als Errera (1918, blz. 119, 202) geven aan de bevoegdheden van den Koning der Belgen den bijnaam „prérogatives royales” of „prérogatives constitutionnelles du Roi”. Het woord heeft hier echter niets kenmerkends meer; is simpele parallel van een uitdrukking als bevoegdheid, attribueert.

Ook het canonieke recht, althans de codex van 1917, schijnt een rechtsterm „prerogatief” niet te kennen.

Van dezen vermeenden rechtsterm „prerogatief” dan, voor Engeland uitgedacht met een geheel eigen beteekenis die zich tot export niet leent, door Frankrijk niet aanvaard, in de Deutsche landen en België zoogoed als onbekend gebleven, in het internationale en het canonieke recht zonder beteekenis gelaten, schijnt het Nederlandsche staatsrecht zich maar niet te kunnen ontdoen¹⁾,

¹⁾ Struycken, *Grondwetsherziening*, 1913, blz. 22; *Verslag commissie West-Indië*, 1923, blz. 5; Huart, *Grondwetsherziening 1917 en 1922*, 1925, blz. 44; Kranenburg, *Het Nederlandsch staatsrecht*, I^o, 1928, blz. 325, 326, 380, en II^o, 1930, blz. 110. Niet, naar het schijnt, bij Heemskerk, Buys, Oppenheim, Van Idsinga, De Savornin Lohman, Krabbe; Lohman, *Onze Constitutie*⁴, 1926, blz. 296, citeert slechts de Britsche zegswijze.

al past hij daar in geenen deele, en al is hij er vroeger en later haast altijd gebruikt als term van kwade zaken, als vreesaanjager, om de goêgemeente te doen gelooven aan een staatsrechtelijk onderscheid „tusschen heilige en minder heilige regeringsregten” — zooals Buys in 1866 het noemde (*Studiën*, I, 1894, blz. 136, vergelijk 137) —, of om aan ware of vermeende bevoegdheden hetzij van de persoon des konings, hetzij van den koning der constitutie, „meer wijding ... te geven” — gelijk het in 1918 heet bij Struycken (*Het Bestuur der Buitenlandsche Betrekkingen*, 1918, blz. 22) —. Nog in December 1932 zal zoowaar in een tot de eerste kamer gerichte memorie een minister van justitie het naturaliseeren tot Nederlander bij de wet betitelen als een „prerogatief” der kamers.

Litré schijnt dan ook, evenzeer voor Frankrijk en Waalsch België als voor Nederland, ongelijk te hebben, als hij, door onprecies ontleenen aan de groote *Encyclopédie* van d'Alembert en de zijnen, tusschen „prérogative” en „privilège” een soort rechtskundig verschil tracht te phantaseeren: «Prérogative signifie un titre à certains hommages, une préférence, une distinction, une dignité; privilège, un avantage réel et positif qui met en dehors de la loi commune. La prérogative est un honneur, et se rapporte au rang...; le privilège a plutôt rapport à l'intérêt...». De spijker lijkt daarentegen op den kop geraakt juist in de genoemde *Encyclopédie*, waar (1765) eenerzijds prerogatief en privilege als synoniemen worden genoemd, doch waar anderzijds de rechts-term „prérogative royale” bepaaldelijk wordt beperkt tot het staatsrecht van Groot-Britannië («le pouvoir de procurer le bien public sans réglemens et sans lois»). Op het continent is het woord „prerogatief” slechts in schijn een rechtsterm; zijn gebruik brengt er duisternis in plaats van licht; het kan er in de taal des gemeenen levens overal worden vervangen door het eenvoudiger en duidelijker „recht” (bevoegdheid), „voorrecht” of „voorrang”; het dient er, hoe eer hoe beter, te worden uitgebannen voorgoed.

Leiden.

C. VAN VOLLENHOVEN.

DE FRANSE WOORDEN IN DE BRIEVEN VAN WOLFF EN DEKEN

Salverda de Grave heeft in zijn meesterlijk werk „De Franse woorden in het Nederlands”¹⁾ de grondslag gelegd voor elk verder onderzoek op dit gebied. Zijn werk levert niet alleen een waardevolle bijdrage tot de Nederlandse lexicografie, maar zoekt steeds het nauwe verband met de sociale structuur, met de historische ontwikkeling van land en volk. Aard en chronologie van de ontlening worden voortdurend in het oog gehouden, al levert de laatste grote, soms onoverkomelijke moeilijkheden. Dat ligt deels in de aard van het onderwerp: aanraking met de Franse beschaving heeft in alle tijdperken van onze geschiedenis plaats gehad; doorlopende of herhaalde ontlening van hetzelfde woord is dus mogelijk en in vele gevallen waarschijnlijk; de grenzen tussen nog geheel vreemde en reeds geheel ingeburgerde, ontleende woorden zijn vervloeiend, zodat de juiste datum van inburgering — laat staan van eerste ontlening — niet vast te stellen is.

Daarbij komt, dat de hulpmiddelen de onderzoeker vaak in de steek laten. Het voortreffelijke „Middelnederlandsch Woordenboek” komt, wat de overgeleverde woordvoorraad betreft, de volledigheid nabij, maar heeft uiteraard niet alles geboekt, wat eens bestaan heeft. Een groot voordeel is, dat Verdam de ontleende woorden met evenveel zorg verzameld en behandeld heeft als de inheemse.

Als grens tussen de derde en de vierde periode, omstreeks 1600, koos Salverda de Grave het *Etymologicon* van Kiliaen, eveneens een kostbare hulpbron, al zijn de gegevens, bij gebreke van aangehaalde plaatsen, moeilijk te controleren. Maar na 1600, dus in het vierde tijdperk, heeft de schrijver geen grenslijnen durven trekken. Als hulpmiddel voor de zeventiende en achttiende eeuw zouden alleen de opeenvolgende drukken van Meyer's *Woordenschat* in aanmerking komen. Een vergelijkende

¹⁾ Verhandelingen der Kon. Acad. van Wetenschappen te Amsterdam, afd. Letterkunde N. R. VII (Amsterdam, Des. 1906). Een *Alfabetisch register* werd bewerkt door J. J. B. Elzinga (id. Amsterdam Febr. 1920); vlg. de voordracht: *Taalbetrekkingen van Nederland tot Frankrijk* (Handel. en Meded. van de Maatschappij der Ned. Lett. 1911—1912).

studie daarvan zou ongetwijfeld leerzaam zijn, maar men zou de uitkomsten niet moeten overschatten¹⁾. Er is geen waarborg dat elke druk volledig is: opneming van een woord in een latere druk behoeft niet te betekenen, dat het te voren onbekend was. Een uitvoerig Frans-Nederlands woordenboek als dat van Halma of van Marin zal achter het Franse woord eerder een purisme of een omschrijving plaatsen dan het bijna gelijkkluidende bastaardwoord.

Ons klassieke „Woordenboek der Nederlandsche taal”, dat ieder beoefenaar van de taalgeschiedenis dankbaar leert gebruiken en waarden, en dat tot in de zestiende eeuw teruggaat, heeft voor het onderzoek van de ontleende woorden niet dezelfde betekenis als het Middelnederlandsch Woordenboek. De betrekkelijke volledigheid van het laatste is voor het eerste uiteraard onbereikbaar. Daarbij komt, dat in de eerste delen, krachtens het beginsel van de geestelike vader, M. de Vries, de vreemde woorden bijna geheel uitgesloten werden. De latere redacteurs, minder puristies gestemd, hebben zich op ruimer standpunt geplaatst, maar ook bij hen bestaat begripelikerwijze aarzeling om vreemde woorden op te nemen, als niet duidelijk blijkt, dat ze in brede kringen als eigen aanvaard zijn.

Deze omstandigheden maken dus een afzonderlijk en gedetailleerd onderzoek naar de ontleende woorden in bepaalde perioden of bij bepaalde auteurs verre van overbodig. Om nu binnen de grenzen van Salverda de Grave's vierde periode, die zich over meer dan drie eeuwen uitstrekt, enige ontwikkeling na te gaan, zal men biezondere aandacht moeten wijden aan de middelperiode, de achttiende eeuw, die steeds gegolden heeft als een tijd van sterke en diepgaande verfransing van het maatschappelijk leven. Enerzijds kan men dan nagaan, wat reeds uit zeventiende-eeuws taalgebruik afkomstig was; anderzijds, welke ontleende woorden in de negentiende eeuw gehandhaafd bleven, en welke spoorloos te loor gingen.

Voor de eerste helft van deze eeuw deed Dr. J. J. B. Elzinga

¹⁾ Het doel van Meyer is niet, het gebruik van vreemde woorden vast te stellen, maar ze te verklaren. De eigenlike gebruiksfteer zal dus zelden blijken. Over het algemeen zal hij, als purist, een woord niet te spoedig opnemen. Een kleine aanwijzing voor inburgering is b.v. de schrijfwijze *modern*, waar in een oudere druk nog *moderne* staat.

een gelukkige greep, toen hij in zijn proefschrift de Franse woorden in de „Hollandsche Spectator” van Justus van Effen grondig onderzocht¹⁾. Deze kosmopolitische geest, die in zijn gedegen, maar vlotte stijl Nederlander bleef, zonder tot een enghartig purisme te vervallen, doet ons een blik slaan in de werkelijk levende omgangstaal van zijn dagen, in de kringen van de meest ontwikkelde.

Zoekt men een pendant voor de tweede helft van de achttiende eeuw, dan zal men zonder aarzeling de geschriften van Wolff en Deken kiezen. Salverda de Grave begreep dit reeds, toen hij voor zijn doel de *Sara Burgerhart* onderzocht. In verschillende opzichten belooft dit onderwerp nog een rijker oogst dan Justus van Effen: het taalmateriaal is veel omvangrijker en strekt zich over een veel langere periode uit; in de romans is, dank zij de briefvorm, een grote verscheidenheid van personen, van verschillende sexe, leeftijd en stand, zelf aan het woord. Vandaar ook dat de brieven, meer dan de gedichten, verhandelingen en vertalingen — die meer traditionele letterkundige of geschreven taal bevatten — voor ons doel in aanmerking komen. Ook de brief bevat ten slotte geschreven taal, die min of meer letterkundig van aard kan zijn, maar juist bij deze schrijfsters hebben de brieven de echte, natuurlijke conversatietoon, terwijl bovendien vaak gesprekken ingelast zijn: de taal staat dus zeer dicht bij die van de beschaafde omgang.

Onder mijn leiding belastten zich een zeventiental kandidaten met het onderzoek naar de Franse woorden in de eigen brieven van Wolff en Deken, door Dr. Joh. Dyserinck volledig uitgegeven²⁾, de twee delen van *Sara Burgerhart*, de acht delen van *Willem Leevend* en de drie delen van *Abraham Blankaart*. Het omvangrijke materiaal bevat genoeg stof voor een monografie; in de volgende bladzijden, die dus op het onderzoek van mijn leerlingen berusten, kan ik slechts door een enkele greep op het belang van het onderwerp wijzen.

Betje Wolff heeft van jongs af veel Frans gelezen, en zal die

¹⁾ *Les mots français et les gallicismes dans le Hollandsche Spectator de Justus van Effen*. Amsterdams proefschrift (Leiden, firma P. W. M. Trap — 1923).

²⁾ *Brieven van Betje Wolff en Aagje Deken*, met aantekeningen van Dr. Joh. Dyserinck (s-Gravenhage — Gebr. Van Cleef — 1904).

taal met gemak verstaan hebben. Aanraking met Franssprekende kringen heeft ze niet gehad; in het spreken en schrijven van Frans heeft ze zich waarschijnlijk niet of zelden geoefend. De invloed van de vreemde taal blijft dus veel oppervlakkiger dan bij Van Effen, die blijkens zijn vele gallicismen vaak in het Frans denkt. Wanneer Betje Wolff gallicismen gebruikt, als *belang nemen in, een visite geven, gezelschap zien, door Amsterdam passeeren*, e. d., dan is er veel kans dat dit gallicismen uit de tweede hand zijn. Veel van de Franse woorden en uitdrukkingen die zij gebruikt, zijn vermoedelijk in de uitgaande wereld van die dagen al gemeengoed geworden, als *bienséance* en *beau-monde*, *bizarrierie* en *bon sens*, *bel esprit* en *genie*, *romanesq* en *sentimenteel*, *honnet* en *frivole*, *charmant* en *frappant*. Het aantal Franse woorden, dat Betje in haar eigen brieven gebruikt, ten minste in de eerste periode, is vrijwat groter. Niet vrij van ijdelheid, wil ze haar kennis van het Frans wel eens luchten, als ze spreekt van *but*, *chagrin*, *complaisance*, *délassement*, van *bruyant*, *digne*, *méprisant*, *vile*, e. d.¹⁾. Minder vertrouwdheid met het Frans toont ze door zonderlinge formaties, als *admirateur*, *ambassadriese*, *composure*, *dishoneur*, *disaccordeeren*, *displaisir* *divertitie*, *devenseeren*. Biezondere voorliefde toont ze voor verba op *seren*, b. v. *chagrineeren*, *jouisseeren*, *loueeren*, *cacheeren*, *trembleeren*, die deels wel van eigen maaksel kunnen zijn²⁾. Opmerkelijk is, dat dit overmatig gebruik van Franse en bastaardwoorden geleidelik slijt. Op rijpere leeftijd heeft ze daarin onnatuur en aanstellerij gezien; mogelijk is ook de omgang met haar vriendin Aagje Deken van invloed geweest.

Aagje, van eenvoudige afkomst en aanvankelijk geringe ontwikkeling, kent weinig of geen Frans. Dat blijkt al uit de onbeholpen spelling, wanneer zij vreemde woorden wil schrijven,

¹⁾ Betje meende waarschijnlijk ook, dat Franse woorden „comme il faut” waren in vormeliksdeftig schrijven aan een voornaam heer als Mr. Noordkerk. Zij schrijft b. v. „Zeer leet is het mij, dat ik de onbeschaaftheid gehad hebbe van zoo maar *improviest* te komen; doch ik vreesde *refus* (blz. 11). Of: Ik neeme de vrijheid Uweled. Gestr. ons behouden *arrivement* te *communiceeren* (blz. 70).

²⁾ Rechtstreekse aanraking met Franse lectuur blijkt ook uit de neiging om in de ontleende woorden de Franse spelling te behouden: *group*, *tour*, *douzijn*, *kouleur*, *plaisir*, *familiair*, *paquet*, *frange*, e. d. Of daarbij soms de Franse klank bewaard bleef, zal moeilijk uit te maken zijn. Soms staat naast elkaar de spelling *romanesq* en *romanesk*.

als *temprament, repiteren, genureus, dieverteren, converzaatie*. Als zij iemand bedankt voor zijn „vriendelijk onthaal” laat zij volgen: „het Fransche modewoord kan ik niet spelden”. Eerst na 1787, in Bourgogne, leert ze een Franse roman lezen, „iets, dat ik mij nooit had durven belooven”. Haar persoonlijke brieven zijn dan ook vrijwel zonder nieuwe Franse woorden, tot wie zij zich ook richt. In Betje's vroege brieven is dat alleen het geval, als haar gemoed spreekt, b.v. in een troostbrief aan haar zuster¹⁾, of als ze harteliks-gemoedelijk is, als in haar brieven aan Coosje Busken of aan Hein Vollenhoven.

Belangrijker dan de slechts ten dele bewaarde persoonlijke korrespondentie zijn de gefingeerde brieven in hun beider romans, die interessante spiegels van het gehele achttiende-eeuwse leven in Holland. De waarde van een authentieke brievenverzameling hebben ze niet: de schrijfsters zijn soms achter hun persoon zichtbaar, spreken of preken door hun mond, maar hun groot talent van uitbeelding, hun treffend realisme staat ons borg, dat ook in het taalgebruik de werkelijkheid dicht benaderd is.

Het zou een weinig bevredigende uitkomst leveren, als men uit deze romans slechts lijsten of statistieken van Franse woorden samenstelde. Het belangrijke van deze bronnen is juist, dat men hier, beter dan elders, kan nagaan hoe het gesteld is met het gebruik bij de afzonderlijke briefschrijvers en schrijfsters, in verband met hun leeftijd, karakter en stand; hoe dit gebruik afhangt van het onderwerp waarover ze schrijven, van de stemming waarin ze verkeren, van de geadresseerde persoon. De Franse woorden liggen dientengevolge op verschillend gebied. In brieven van Abraham Blankaart, van Gerrit van Oldenburg zal men handelstermen vinden; Hendrik Veldenaar, als officier, gebruikt militaire termen. Als Willem Leevend schrijft aan een predikant, zullen we woorden tegenkomen op kerkelijk of filosofies terrein. Jonge meisjes, die zich in de uitgaande wereld bewegen, als Sara Burgerhart, de geestige en guitige Alida Leevend met haar vriendin Pietje Renard, schrijven over omgang in de „salets”, over de komedie, over hun toilet. Zij spreken van *gout*, van een *beauté*, een *belle*, van een *petit-*

¹⁾ Zie de 3e brief in Dyserinck's verzameling en vlg. No. 7 (2de helft), No. 9 en 29.

maitre en een *chevalier*, van een *billet doux*, *passie*, *conquêtes* maken, *caprices*, *avances* doen, zich van iets een *fête* maken, *vapeurs* krijgen, enz. Op onze hoede moeten we zijn, als Betje Wolff gaat chargeren, bijv. wanneer zij de «*petit-maitre*» Kootje Brunier, ook in zijn taalgebruik, belachelijk maakt, of de draak steekt met de «*savante*» Cornelia Hartog.

Hoe groter maatschappelijk terrein de roman bestrijkt, des te vruchtbaarder zal het onderzoek zijn. In *Sara Burgerhart* is de verscheidenheid van korrespondenten al veel groter dan in de *Romans* van Richardson, die de schrijfsters tot voorbeeld strekten: de vrouwenkarakters, jong en oud, zijn naar het leven getekend; te midden van minder geslaagde mannelijke hoofdpersonen vinden we toch een uitstekend geslaagd type als Abraham Blankaart, ook door zijn stijl goed gekarakteriseerd.

Op breder terrein beweegt zich Willem Leevend: door Willem's studie komen we in aanraking met het kerkelijk leven en de theologie. De karakteristiek wordt verdiept; de tijdgeest wordt in nieuwe typen vertegenwoordigd, als de gevoelige Lotje Roulin en de wijze Christina de Vrij. Kostelijk is het echtpaar de Harde getekend, als klein-burgerlike typen. De taal van Tante Martha is leerzaam voor de kennis van Franse woorden en uitdrukkingen die reeds vroeg in volkskringen gebruikelijk werden door nabootsing van hogere kultuur. Zij spreekt van *koete ki koete*, *simonplé spelen*, *geafgronteerd*, *schokkeeren*, *kerjeus*, *kappetaal* (versterkend adv.), *occasie*, *confertiefje*, *antipetie*, *dienstpresentatie*, *veraltereerd*, *verordineeren*, *spikkeleeren*, enz. Dit alles is geen charge, maar berust op nauwkeurige waarneming; daarmee kan men Betjes brieven aan Vollenhove vergelijken, waar zij de rol speelt van de oude baker¹⁾.

Van de drie onderzochte romans is Abraham Blankaart voor dit doel het minst belangrijk. Hier is telkens één persoon aan het woord, zich richtend tot verschillende korrespondenten over onderwerpen, die met de eerste roman in verband staan. Soms worden het verhandelingen van de schrijfsters, al hanteren ze daarbij de pen van hun lievelingsfiguur, de degelijk-nuchtere

¹⁾ Het minst op eigen waarneming zal de taal berusten, die zij de adellijke jongelui laat schrijven, als de student Hendrik Lindenberg, de getuige bij Willem's duel (deel V) of Frans toe Valkenhof, al laten de schrijfsters deze een betrekkelijk groot aantal Franse woorden bezigen.

Abraham Blankaart¹⁾). Tot aanvulling van de gegevens uit de beide vorige romans kan toch ook dit werk goede diensten bewijzen. Vergelijken we het fiches-materiaal, dat mijn leerlingen uit al deze brieven bijeenbrachten, dan blijkt dat daaruit de woordenvoorraad, door Salverda de Grave verzameld, op verschillende punten aangevuld kan worden. Deels vallen deze woorden samen met wat Elzinga uit Van Effen's *Spectator* op tekende, terwijl er rekening mee te houden is, dat Sara Burgerhart reeds door Salverda de Grave geëxcerpeerd werd. In de eerste plaats ontbreken nog verschillende achttiende-eeuwse modetermen, die nu wel verdwenen zijn, maar die in een histories overzicht niet mogen ontbreken, als: *allongepruik, boucles, toupet, pelise, soubise, juste, dormeuse, levite, polonaise, kabret*, (een leer-soort), *taille*, een *puce* lint, *grisdelin*; als huisraad de *portemanteau*, als voertuig de *fargon*. Dan volgen, in bonte rij, nog de volgende keuze: *cachot, chapitre, delicatessen, extase, compagnie* (deelgenootschap), *harmonie* (nl. tussen personen), *passage* (in een toneelstuk), *sujet, syntôme, touren* (rondrijden), *trein* (gevolg), *tresoor* (schatkist), *vapeurs*, de *sex* (de vrouwelijke sexe), en als adjectieven: *caduc, sinseer, romanesq, satiricq, sententius, bourgeois, cordiaal, illustre, origineel* (ook als subst. = zonderling), *quitte, medicinaal, gouteus*. Opmerkelijk is het grote aantal woorden op *eren*, bij Salverda reeds zeer talrijk vertegenwoordigd, door Elzinga aanzienlijk vermeerderd, maar uit deze gegevens nog aan te vullen. Wij noemden reeds voorbeelden uit Betjes brieven; uit de romans zijn daaraan o. a. nog toe te voegen: *adoniseren, affigeren*, ergens bij *assisteren, brilleren, disputeren, dialogiseren, excuseren, calculeren, confideren, permitteren, prepareren, rebelleren, spionneren, transformeren, transportereren, triomferen*, en als deelwoorden: *geblesseerd, gechausseerd, geraffineerd*.

Daaronder zijn er die teruggaan op oudere „stadhuistaal” en dus op Latijnse voorbeelden, in Salverda de Grave's bekend

¹⁾ Als Abraham Blankaart dus weinig Franse woorden gebruikt, dan vloeit dat voort uit zijn, goed volgehouden, karakter. Hij vindt immers, „dat er te veel gelezen en te weinig gedacht wordt” (I, blz. 173) en erkent, dat hij niet op de hoogte is van het „conversatie-Frans” (I, blz. 231). Van stadhuiswoorden heeft hij een afkeer: „En weet gij, wat er mij zoo schoon in bevat? Er is geen een enig stadhuiswoord in; en het is in onze eigen taal opgesteld” (I, blz. 36).

Essai¹⁾ uitvoerig en grondig behandeld. Bij woorden als *com-municeren, introduceren*, e. d. is dat stellig het geval, maar toch zal bij woorden als *assisteren, excuseren, transporteren* het bekende Franse woord de factor geweest zijn, die het voortbestaan voornamelijk in de hand werkte. Dat is ook toepasselijk bij woorden op *-ment, -tie, -abel, -ibel* enz. Ook al werd het suffix *ment* geheel vernederlandst in *applaudissement, medicament, temperament, sentiment*, ze verdienen m.i. even goed opgenomen te worden in de lijsten van Franse woorden. Als analoge vormingen, onder Franse invloed, kunnen dus ook de volgende woorden op *-tie* beschouwd worden, die in Salverda Grave's *Essai* niet genoemd worden: *absentie, affectie, dispositie, distinctie, executie, explicatie, incisie, indignatie, inclinatie, insolentie, intentie, conditie, notitie* (nemen), *occasie, permissie*. In haar eigen brieven geeft Betje Wolff vaak de voorkeur aan het Franse woord op *-ence* of *-ice* boven de stadhuiswoorden op *entie* en *itie*, b.v. *conscience, correspondance, defence, destance, opulence, préjudice, sacrifice*, en zelfs: uit de *grace!*²⁾

Als wij nu het verzamelde materiaal overzien, dan doet zich de vraag voor: zal het mogelijk blijken bij benadering een splitsing te maken tusschen het gebruik in de eerste en in de tweede helft van de achttiende eeuw? Zal men kunnen nagaan, welke woorden na \pm 1750 voor het eerst in gebruik kwamen, welke verdwenen, welke sedert de vorige periode in ruimer kring gebruikelijk werden, en dus als minder vreemd gevoeld werden? Elzinga heeft opgemerkt, dat Van Effen de woorden, die hij nog als geheel-Frans voelt, kursief laat drukken, en maakt daaruit zijn gevolgtrekkingen. Ook in de teksten van Wolff en Deken worden Franse woorden en uitdrukkingen kursief gedrukt: onderzocht zou dus moeten worden, of dit konsekwent geschiedt. Dat bijv. *homme du ton, au désespoir, air gauche, en dépit de*, zuiver Frans zijn, spreekt vanzelf. Ook *volage, mesquin, divin*, e. d. zullen daarmee op één lijn staan. Maar geldt dat ook nog voor *elegant, equipage, ridicul*? Een woord

¹⁾ *Essai sur quelques groupes de mots empruntés par le Néerlandais au Latin écrit* (Verhandelingen der Kon. Acad. van Wetenschappen te Amsterdam Afd. Letterk. N. R. III No 1) (Amsterdam — 1900).

²⁾ Andere voorbeelden van dergelijke navormingen zijn: *sensibel, redevabel, vaniteit*.

als *verpetitmaitret*, dat ook kursief gedrukt staat, mag toch wel als vernederlandst beschouwd worden. Intussen, wanneer Van Effen een woord kursief laat zetten, en Wolff en Deken het regelmatig in gewoon type opnemen, dan blijkt daaruit toch wel een zekere opschuiving naar het algemeen taalgebruik.

Te voorbarig zou de gevolgtrekking zijn, dat een woord, noch door Salverda de Grave, noch door Elzinga vermeld, eerst na 1750 in gebruik kwam. Het ontbreken van oudere plaatsen kan een toeval zijn. Toch kan het nuttig zijn, zulke woorden te verzamelen, want dan kan geleidelik uitgeschift worden, wat men later in oudere bronnen mocht aantreffen. Raadpleegt men het Nederlandsch Woordenboek ten opzichte van ontleende woorden, dan zal men herhaaldelijk als oudste bewijsplaats een aanhaling uit Wolff en Deken vinden, o. a. bij *assurant*, *attent*, *attentie*, *brillant*, *bureau*, *contrast*, *conserveren*, *correspondentie*, *dejeuneren*, *figurant*, *intressant*, *kabinet*, *luxe*, *meubileren*, *meublement*, *naif*, *négligé*, *satiricq*, *secretaire*, *sentiment*, *sentimenteel*, *sublimeeren*, *sujet*, *sympathiseren*, *tante*, terwijl het toch volstrekt niet zeker is, dat al deze woorden eerst in de tweede helft van de achttiende eeuw in gebruik kwamen. Bij Van Effen vindt men bijv. reeds *assurant* (*astrant*), *brillant* en *sujet*; de achtste druk van Meyer's „Woordenschat” (1720) kent al: *attent*, *attentie*, *conserveren*, *kabinet*, *sentiment*, *sublimeren* en *sujet*. Goede diensten kan het Nederlandsch Woordenboek bewijzen, als men wil vaststellen, of een achttiende-eeuws ontleend woord reeds in de zeventiende eeuw in gebruik was¹⁾. Daarbij dient men rekening te houden met herhaalde ontlening. Salverda de Grave vond *diskreet* in de derde periode, maar het Ned. Wdb. kent geen oudere plaats dan bij Wolff en Deken. Het kan dus evenals *excellent*, dat reeds in de Middeleeuwen voorkomt, opnieuw ontleend zijn. Van Effen drukt *frequenteren* en *melodie* kursief, en toch komt het eerste al in de derde periode en het tweede zelfs in de oudste periode van het Nederlands voor. Nieuwe ontlening staat vast, wanneer het in een nieuwe betekenis voorkomt, b.v. *gouverneur* als huisonderwijzer, naast het oudere *gouverneur*: bestuurder. Zo gebruiken Wolff en Deken *lecture*,

¹⁾ Soms blijkt ook uit de plaatsen van het Ndl. Wdb. dat de ontlening vroeger plaats had dan Salverda de Grave meende: zich *informer* en *fameus* komen al in de 16de eeuw, dus in de derde periode voor.

fataal, infaam, souteneren, getoucheerd, met gewijzigde betekenissen, en dus waarschijnlijk als nieuwe ontleningen.

De deelnemers aan dit onderzoek hebben ook een poging gedaan om statisties het gebruik van Franse woorden enigszins te bepalen bij de verschillende personen die in deze romans ten tonele gevoerd worden. Niet allen legden daarbij dezelfde maatstaf aan: uiteraard is het vrijwel onmogelijk, scherpe grenslijnen te trekken tussen geheel vreemde, ten dele en geheel ingeburgerde Franse woorden. De cijfers stegen dus, naarmate ook woorden, in vroegere en zelfs in de vroegste tijden ontleend, meegeteld werden. Neemt men dat in acht, dan is er uit die getallen, die in deze beknopte bijdrage achterwege moeten blijven, toch wel iets te leren, ten opzichte van het karakter en de positie van de personen, de behandelde onderwerpen, de bedoeling en de stemming der schrijvers. Wanneer nòch in de aard van de persoon, nòch in het onderwerp aanleiding gevonden werd voor een ruim gebruik van Franse woorden, bleek als gemiddelde één woord per bladzijde voor de meeste brieven nog ruim berekend te zijn. Bij de behandeling van wereldse onderwerpen, vooral bij jonge meisjes of jonge vrouwen die het mondaine leven kenden, steeg dit gemiddelde tot twee à drie woorden per bladzijde. Een hoger gemiddelde dan drie werd zelden bereikt, o. a. wanneer de geaffecteerde stijl van een *petit-maitre* bespottelijk gemaakt werd. Opmerkelijk is nu, dat Betje Wolff in haar eigen brieven, geschreven tussen 1764 en 1774, dus lang vóór haar romans, veel meer Franse woorden gebruikt, gemiddeld zelfs het dubbele aantal¹⁾, veel meer dus dan bij haar romantiese dubbelgangster Alida Leevend. Hoe is het afnemend gebruik van Franse woorden te verklaren? Waarschijnlijk ten dele als gevolg van haar rijper ontwikkeling, die haar van onnatuur en aanstellerij afkerig maakte; andersdeels door de samenwerking met haar eenvoudiger vriendin Aagje, in wier aandeel de Franse invloed begrijpelijkerwijze minder aan het licht komt. Ook de neiging tot

¹⁾ In de uitgave van Dyserinck bedraagt dit aantal gemiddeld 8 à 9 per bladzijde, maar daar de grootte van de bladzijden tot die van de oorspronkelijke Wolff en Deken-uitgaven — waarop de telling berust — zich verhouden als 5:3, komt dat neer op een gemiddelde van ruim 5, vergeleken met de romans. In latere brieven van Betje Wolff daalt dit getal van 8 à 9 tot 2 à 3. Dat komt dus weer overeen met het gemiddelde in de romanbrieven.

taalzuivering, die in de tweede helft van de achttiende eeuw aan kracht wint, kan meegewerkt hebben. Een aanwijzing in die richting geeft het feit, dat meermalen het Nederlandse woord — weliswaar ter afwisseling en zonder bepaalde voorkeur — naast het Franse een plaats vindt, b.v. *franc-maçon*: vrijmetselaar, *portefeuille*: brieven tas, *melancholie*: zwaarmoedigheid, *comédie*: schouwburg, *machinaal*: werktuiglijk, *capricieus*: grillig, *caprice*: luim, en zelfs *beau-monde*: fraaije wereld! Waar het Nederlandse woord hun niet te binnen schiet, maken ze soms zelf een vertaling, b.v. *wijze vrouw* voor *vroedvrouw* (*sage-femme*), of: iemand onderscheiden (*distinguer*).

Wie in de taal der romans van Wolff en Deken een afspiegeling zou zoeken van ver gaande verfransing onder de achttiende eeuwse Hollandse burgerij, komt bedrogen uit. Men zal toenmalige omgangswaarden aantreffen, die nu in onbruik zijn, als *zich diverteren*, *superbe*, *sinceer*, *desperaat*, *idolaat*, maar een aanvullingslijst van woorden die in de negentiende en twintigste eeuw in de mode kwamen, weeg daar stellig tegen op. De hedendaagse omgangstaal bevat gemiddeld niet meer of minder Franse elementen dan die der achttiende eeuw.

Uit deze voorlopige beschouwingen kan blijken dat een monografie over de Franse woorden bij Wolff en Deken een waardevolle pendant zou zijn naast de studie van Elzinga over Van Effen's taal. Rondom deze centrale figuren kan zich dan het onderzoek uitbreiden over de gehele achttiende eeuw.

Utrecht.

C. G. N. DE VOOYS.

L'ANC. FRANÇ. ESTOVOIR S'EMPLOIE-T-IL QUELQUEFOIS AVEC UN SUJET PERSONNEL?

Il y a une vingtaine d'années, j'ai publié dans la *Romania* un article dans lequel j'appuyais de quelques arguments nouveaux l'étymologie *estovoir* < *stupere*¹⁾, mise en avant d'abord par Hermann Suchier²⁾. Je n'ai pas l'intention de revenir ici sur cette étymologie³⁾. Si j'en parle aujourd'hui, c'est uniquement pour rappeler que, dans l'article en question, je mentionnais le fait qu'en haut-engadinois *stuvair* (pron. *štuair*, *štuær*), qui étymologiquement est le frère de l'anc. franç. *estovoir*, est personnel. Il se conjugue, en effet, au présent de l'indicatif de la manière suivante: *eau stu*, *tü stust*, *el stu*, *nus stuvains*, *vus stuvais*, *els staun*. Cette dernière forme est analogique d'après *haun* < **h a u n t* (it. *hanno*, fr. *ont*), *faun* (it. *fanno*, fr. *font*), *vaun* (it. *vanno*, fr. *vont*), *staun* (it. *stanno*, anc. fr. *estont*), *daun* (it. *danno*), qui ont également donné naissance à *saun* (it. *sanno*) et à *paun* (de *pudair* < **p o t e r e*). À côté des formes citées des 1^{re} et 2^e pers. du singulier et de la 3^e pers. du pluriel, se rencontrent *eau stögl*, *tü stoust*, *els stöglan*, formes modelées sur *vögl*, *voust*, *vöglan*, de *vulair* < **v o l e r e*. Ceci se comprend facilement, étant donné le parallélisme, ou, si l'on veut, le rapport de contraste, qui existe, au point de vue du sens, entre les deux verbes.

Dans *stuvair* le développement sémantique suivant paraît avoir eu lieu: «quelque chose me manque, me fait besoin», puis, — l'idée de manque passant de la chose qui fait défaut à la personne qui a besoin⁴⁾, — «j'ai besoin de qqche» et enfin «j'ai besoin de faire qqche, je dois faire qqche».

¹⁾ *Romania*, XL (1911), p. 610—617.

²⁾ Dans le *Grundriss* de Gröber, I (1888), 636, et *Miscellanea G. Ascoli* (Turin, 1901), p. 67—9. Cf. aussi E. Walberg, *Étude sur la langue du ms. Ancien fonds royal 3466 de la Bibliothèque royale de Copenhague* (tiré à part de *Från Filologiska Föreningen i Lund. Språkliga uppsatser*, II, 1902), p. 11—13.

³⁾ Elle a été admise par A. Tobler, — qui avait lui-même, on le sait, proposé l'étymologie *estuet* < *est opus*, — et plus tard par MM. Meyer-Lübke (*Roman. Et. Wb.*) et Voretzsch (*Einführ. i. d. Stud. der altfrz. Sprache*, 6e éd., p. 256, 369); elle a été repoussée par H. Kjellman, *La construction de l'infinitif dépendant d'une locution impersonnelle* (Upsal, 1913), p. 655 ss., et M. Regula, dans *Zeitschr. f. roman. Philol.*, 44 (1924), p. 655 s. («mit unzureichenden Gründen», selon M. Voretzsch).

⁴⁾ Cf. «qqche lui manque» — «il manque de qqche».

La même construction se rencontre-t-elle quelquefois pour l'anc. franç. *estouvoir*? C'est ce que se demande feu Pio Rajna dans l'un de ses derniers travaux, l'important mémoire intitulé *Un nuovo testo parziale del «Saint Alexis» primitivo*, publié dans *Archivum Romanicum*, XIII (1929), p. 1—86. On sait que le regretté maître y a reproduit, avec un ample et pénétrant commentaire, le nouveau manuscrit, découvert récemment dans la Bibliothèque Vaticane, de la vénérable Vie de saint Alexis du onzième siècle. Ce qui a induit Rajna à se poser¹⁾ la question qui se lit en tête du présent article, ce sont les variantes du dernier vers de la strophe 86 de ce poème. Dans l'édition de Gaston Paris, le vers se lit ainsi: [*Qui donc li vit son grant duel demener ...*] *N'i out si dur ne l'estoüst plorer*²⁾. Or, aucun des manuscrits n'offre cette ligne exactement telle que la donne G. Paris. Voici ce que portent les manuscrits³⁾:

L mult fust il dur ki nestoust plurer
 V ni ot si dur cui nestuust ploreir
 A ni out si dur nel estust plurer
 P ni out si dur kil nesteust plorer
 S not si dur cuer ne lestuece plourer.

On voit que le premier hémistiche ne présente aucune difficulté. V A P ont la même leçon; S⁴⁾ introduit le mot *cuer* et remplace *n'i ot* par *n'ot*; L offre une modification individuelle. Dans le second hémistiche, tous les manuscrits contiennent une forme du verbe *estouvoir*: L V A P, l'imparfait du subjonctif, S, le présent du même mode. Mais, dit Rajna, le raccord des deux hémistiches entre eux est plus embarrassant, en ce que, dans L P, *estouvoir* paraît s'employer comme personnel. Le verbe signifierait donc quelquefois «deber», non pas toujours «opus esse»⁵⁾. Un peu plus loin⁶⁾ Rajna, en discutant la valeur des

¹⁾ O. c., p. 37—39.

²⁾ Ainsi dans la petite édition de 1885. Celle de 1872 portait *N'i out si dur cui n'estoust plorer*.

³⁾ V désigne le ms. du Vatican.

⁴⁾ Manuscrit français du XIII^e siècle, renfermant la rédaction interpolée publiée par G. Paris, pp. 199—260 de la grande édition.

⁵⁾ Rajna, o. c., p. 37.

⁶⁾ P. 38.

différentes leçons pour la restitution du texte original, écarte celles de L P, l'emploi personnel de *estovoir* qu'elles paraissent impliquer n'étant admissible qu'avec de grandes réserves, et il incline à croire que l'original a eu *ne l'estoüst*¹⁾ (A; cf. S).

Que faut-il penser des leçons offertes par les mss. L et P? Quelle importance doit-on leur attribuer? Rappelons-nous d'abord que les deux copistes sont anglo-normands et que, si le ms. L a été exécuté déjà au XII^e siècle, P ne date que de la fin du XIII^e, au plus tôt. Le premier de ces copistes, tout en s'efforçant de reproduire avec fidélité le texte qu'il avait sous les yeux, n'est arrivé, comme le constate G. Paris, en ce qui concerne les formes des mots, qu'à une hésitation perpétuelle entre celles de son modèle et celles qui avaient prévalu de son temps et dans son pays. Le copiste de P, dit G. Paris, écrivait avec rapidité et négligence; son texte est déparé de fautes sans nombre contre le rythme, d'hésitations orthographiques et de rajeunisse-

¹⁾ Ou plutôt, selon Rajna, *nel estoüst*, avec enclise du pronom atone. Je crois que, si Rajna avait lu la remarquable *Etude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes* de J. Melander (Upsal, 1928), il aurait opté pour l'éliision. Voir Melander, p. 7 ss. — Dans la phrase en question, Rajna (p. 39) voit avec raison, dans *l'*, l'accusatif *le*, tout en ajoutant qu'au v. 39d (*Mais ne puet estre; ailours l'estuet aler*), *l'estuet* représente certainement *li + estuet*. J'avoue ne pas comprendre pourquoi dans ce dernier cas, qui me paraît exactement analogue à l'autre, on aurait affaire à une éliision de *li*, qui généralement ne perd sa voyelle que devant l'adverbe *en*. La construction *estuet + acc. + inf.* est fréquente en ancien français. Rajna renvoie à Tobler, *Verm. Beiträge*, I, 74, où cependant celui-ci ne cite pas d'exemples. En voici quelques-uns: *Or est le jur qu'els estuvrat murir*, Roland 1242; *Toz les i estoveit morir*, Troie 28219; *Mais nes estuet douter noient*, *Car c'est li leus qui nes oublie*, Guill. de Palerne 4344; *Avant les estovrat venir*, Vie de s. Gilles 200; *Trois foiz le restut donc paumer*, Floire et Blancheflor 707 (ms. B, fol. 5 v^o, col. a); *Einz les estut a plaît venir*, Ambroise 1976; *En mer les estut periller*, Gaimar 3104; *Par nuit lo stuet voilier, par bons sen voie aleir, L'une foiz at trop chaut, l'autre lo stuet trembler*, Poème moral 1899—1900; *Es tenebres oscure[s] les estovrat manoir*, *ibid.* 3598; *Car il ne se puënt deffendre, Ainz les estuet par force rendre [= soi r.]*, Comte d'Anjou 7218; (de même *Par nos les covendra passer*, Troie 2336; *Parmi ces portes les covendra paser*, Aym. de Narb. 201; *Dont les convient totes droites ester, Jusqu'as mameles les i convient floter*, Mort Aymeri 2956—7; *Car sachiez que mout la covient Estre iriee quant biens avient*, Rose 251—2; *Lors ne pot plus Dangiers durer, Il le covint amesurer*, *ibid.* 3317—18; *Laiens le covient iestre tout par fin estovoir*, G. de Coinci, Vie de ste Christ. 234; *U salir u voler les covendra de mue*, *ibid.* 900; et *Qui plus fera de maus, plus le faura boulit*, Bast. de Buillon 509). Je ne vois rien qui défende d'admettre que, dans le vers cité de Saint Alexis (39 d), le pronom pers. régime est à l'accusatif.

ments très fréquents¹⁾. Dans L, le cas sujet du pronom relatif s'écrit tantôt *qui*, tantôt *ki*; ainsi *ki* str. 4 b, 5 e, 7 b, 14 b, 18 d, e, 33 d, 40 a, 46 b, c, d, 51 a, etc. (*chi* 86 a, 101 c, 109 e); le régime *cui* y figure assez souvent écrit *qui*: 2 b, 25 c, 62 e, 66 e. Dans le *ki* (*n'estoüst*) du v. 86e, je n'hésite pas à voir une simple graphie pour *cui*. Peut-être le copiste trouvait-il dans son modèle *qui*, qu'il prononçait sans aucun doute déjà comme on le fait de nos jours, et l'a-t-il transcrit *ki*, sans réfléchir. En fait, le graphie *ki*, pour *cui*, n'est nullement rare dans les manuscrits anglo-normands. Voici d'abord quelques exemples empruntés à la Vie de saint Thomas le Martyr de Guernes de Pont-Sainte-Maxence: *Les justises le rei, ki il ot comandé Ke ...* 526 (ms. P); *A l'apostolie ... Par ki conseil voldra del tut en tut errer* 2110 (BPC); *... E as baruns ki pere establirent l'iglise* 2502 (BH); *... Pur ki sis anz e plus fu eissuz del país, E pur ki maltalent si humme l'unt ocis* 5912—13 (B; D 5912). De même on lit, par exemple, dans Gaimar, *a ki* 220, *de ço ki chald* 3892; dans Horn, *en ki* 68 (ms. O), *ki amur* 817 (CO), *a ki* 1420 (CO); dans Jpomedon, *Ki chaut* 2137, *Asez ert ki ren n'en chaudra* 5274, *ki en peist* 5836. La construction qu'offre le ms. L est donc régulière.

La leçon de P (*ni out si dur kil nesteust plorer*) n'est guère plus probante. On sait que de nos jours *il* se réduit souvent à *i* dans la prononciation courante²⁾, et il est hors de doute que, déjà en ancien français, la consonne finale de ce mot, le plus souvent proclitique, s'articulait très faiblement. Des traces de ce phénomène se rencontrent aussi bien sur le continent qu'en Angleterre; voy. mon édition de *Deux versions inédites de la légende de l'Antéchrist*, pp. XLIV, LXXII, ainsi que les exemples suivants: *Et si me mande [impér.] d'Arras le sor Guerri Qu'i vaingne as noces sa fille Biautris*, Raoul de Cambrai 7586—7; *Par tel couvant qu'i me face pardon*, *ibid.* 8245; *Ce senefie qu'i doit estre escouté*, Narbonnais 68; *I voit ses fiulz, durement lor escrie*, *ibid.* 107; *... Dom i se face servir et anorer*, *ibid.* 352³⁾; *A Deu pri ge qu'i ne me laist Morir*, Folie Tristan de Berne 75; *Dont ne se puet estre tenu Li chastelainz qu'i ne lermoie*, Comte

1) Voy. G. Paris, p. 3 et 5. Cf. aussi p. 137, où G. Paris, en parlant du ms. P, «exécuté par un Anglais», signale de nouveau le peu de soin du scribe.

2) Cf. par exemple Nyrop, *Manuel phonétique du français parlé*, § 47, Rem.

3) Cf. Suchier, o. c., t. II, p. LXXXV.

d'Anjou 4774—5; *Qu'i n'a si large jusqu'a Romme*, *ibid.* 6408; *Qu'i nous connut a pou d'aloigne*, *ibid.* 6630; ... son conestable *Qu'i tint a preu e a estable*, Ambroise 982 (ms.); «Boefs», dit li rois, «i te covent aler A roi de Damascle iceo bref porter», Boeve de Hauttone 803; *Y pensa d'hel*, Ipomedon 1052; *Adonque i comencea a feindre*, *ibid.* 1354. La graphie inverse il pour i se rencontre également; cf. (*Charles de France ... Tint cort mout riche a Paris par vigor*) .VII. roi puissant il men-gierent le jor, Narbonnais 13; *De l'ordre Dieu il furent li plusor*, *ibid.* 16; *Vos il vandroiz richement conveé*, *ibid.* 1257; *Et la contesse il vient tot a anvi*, R. de Cambrai 8487; *Pleurent il dames, serjant et chevalier*, *ibid.* 8523; *Remis il sunt tuit li barun*, Ipomedon 6868; de même *sil* pour *si*: *Sil veolt deus kil metent ces a cunfusiun, Puis irrum vers ices ...*, Horn 1396 (ms. O). On serait donc en droit d'interpréter *kil* n'esteust comme une graphie inverse pour *ki* (= *cui*) n'esteust.

D'un autre côté, en examinant de près les habitudes orthographiques du copiste de P, on remarque qu'il écrit presque toujours, au cas sujet du pronom relatif, *qui*; je n'ai trouvé *ki* qu'aux vv. 59 d et 86 a. De même, le cas régime est noté *qui*: 35 e, 36 b, 62 e, 76 a, 81 a, 101 c. En revanche le manuscrit présente souvent *kil* = *qu'il*¹⁾; ainsi 12 c, 19 a, 37 e, 54 d, e (*ainz prie deu kil lor parduinst | par sa merci kil ne seuent kil funt*), 59 a, 61 d, 67 d, 68 e, 69 c, 74 d, 94 b, 102 c, 121 b. Admettons donc qu'il faut interpréter de même le *kil* du v. 86 e. Néanmoins, je ne crois pas qu'il s'agisse d'autre chose que d'un simple lapsus du scribe, qui, nous le savons déjà, était négligent et savait imparfaitement le français. D'ailleurs, lui-même voyait-il dans [*k'*]il [*n'esteust plorer*] le pronom masculin ou le pronom neutre, qui oserait le dire?²⁾

Il est vrai que Rajna allègue à l'appui quelques passages où *estovoir* paraît au premier abord s'employer personnellement. Cependant il en écarte lui-même deux³⁾; et il a bien raison. Il est indubitable aussi que dans le proverbe, emprunté à Le Roux de

¹⁾ Cf. *ke* (conj.) 60b; partout ailleurs *que*.

²⁾ Pour l'absence du régime auprès de *estuet*, cf. *Li autre fuint, le champ convint laisser*, R. de Cambrai 7897; (*Maiur reisun fut il, ço crei, D'aler a vus ke vus a mei*, Vie de s. Gilles 2637—8).

³⁾ *Qui qu'en mengast, Y. l'estut laisser*, R. de Cambrai; *Li reis Marsillie de nos ad fait marchet, Mais as espees l'estuvrat esleger*, Roland 1150—1.

Lincy, *Ou vente ou pleut, si vet qui esteut, qui est* une simple graphie pour *cui*; la construction de la phrase est donc normale¹⁾ Le quatrième et dernier exemple cité par Rajna pourrait sembler plus probant. Il s'agit des vv. 309—310 de la «version aristocratique» de Floire et Blancheflor. Le manuscrit publié par I. Bekker²⁾ (A; Paris, Bibl. nat. fr. 375) offre la leçon suivante (vv. 315—316): *Mais qui li porroit si tolr Qu'il ne l'en esteust morir ...*, leçon qui se retrouve, avec de légères variantes, dans le ms. Bibl. nat. fr. 12562 (C; fol. 70 v^o, col. b): *Qu'i³⁾ ne l'en estuet m.*, tandis que la copie que reproduit ici Édélestand du Ménil⁴⁾ (B; Bibl. nat. fr. 1447) porte *Qu'ele n'en esteust morir*. Le manuscrit de Rome (Pal. lat. 1971), découvert il y a quelques années par P. Christ et inconnu de P. Rajna, écrit (fol. 85 v^o, col. b) *Q̃ ne (ou ue) li n'estust pas murir*. Cette dernière leçon, qui provient peut-être d'une «correction» de *Que li n'est[e]just pas m.*, rend à tout le moins très vraisemblable qu'il faut lire, dans le ms. B, *Que le n'en esteust morir*⁵⁾. Dans ce cas, le pourrait être une simple faute du copiste, qui en commet bien d'autres⁶⁾; mais en fait la forme tonique *lé* < *i11æi se rencontre, à côté de *li* (et de *lei*), notamment dans des textes de l'Ouest et du Sud-Ouest, quelquefois aussi dans l'Est. Cf. G. Rydberg, dans *Bausteine zur roman. Philologie*⁷⁾, p. 379.

Aucun des passages signalés par P. Rajna ne prouve donc l'existence d'un emploi personnel de *estouvoir*. Peut-être serait-on tenté de reconnaître cet emploi dans des phrases comme celles-ci: *Hom ki vodrad dire veir Dire estoet par estuveir Ke richesce ne vaut rien*, S. de Freine, Rom. de philos. 359—361; *Ki un bon ami perdre estot E ausi bon recovrir pot N'est mie del tut senz ami*, Ipomedon 5947—9. Il n'en est rien, pourtant. Dans la première, *Hom*, au lieu de *Home*, est mis au cas sujet par attraction au pronom relatif qui suit. C'est là un phénomène

¹⁾ Cf. ci-dessous, p. 7.

²⁾ Berlin, 1844.

³⁾ Cf. plus haut, p. 4 s.

⁴⁾ Paris, 1856.

⁵⁾ En réalité c'est là ce qu'a écrit le scribe (*Q̃ le*). Mais comme il sépare régulièrement la première lettre du reste de la ligne, ce détail graphique n'a, en soi, pas de force probante.

⁶⁾ A remarquer celli-ci: (*Mout puet aprendre d'escriture Qui velt entendre a la peinture*;) *Le fet i sont des ancesors* (pour *Li f.*), fol. 11 v^o a.

⁷⁾ *Festgabe für A. Mussafia*, Halle, 1905.

connu; cf. Tobler, *Vermischte Beiträge*, I, n^o. 35 („Causus des Beziehungswortes bestimmt durch den des Relativpronomens”).¹⁾ Dans le second passage, *ki* équivaut à *cui*²⁾, et le pronom est régime du premier verbe, sujet du second (et du troisième), tout comme dans les suivants: «*Ce ne set ele par nului, Ce sai je bien, fors par celui Cui j'amoie et trahie m'a*», Chastelaine de Vergi 737—9³⁾; *N'i a nul d'aus cui mult n'anuit Et n'en ait pesance et contraire*, Guill. de Palerne 4698—9. Quant à celui-ci: *Ki l'at n'estot guerre duter*, Ipomedon 5754, *ki* y est également pour *cui*, ici = (a) *cel qui*, l'antécédent étant omis comme très souvent dans la vieille langue; cf. *Richeise dune [l'émeraude] mult granment Ki [= à celui qui] la porte bien chastement*, Lapidaire I, 250⁴⁾; *Qui emprunte en la fin fault rendre*, Mist. du Viel Test. 36957; ... *et si prestoit Ses dantees qui les vouloit*, Pathelin 172—3. D'un autre côté, *cui* (*qui*) peut naturellement représenter *cil cui*; cf. *A Diu foi, bien ait cui on crient*, Jeu de la Feuillée 292; *Qui il ataint mout a corte duree*, Narbonnais 6197; *Qui il consuist ne puet eschaper vis*, Mort Aymeri 3597. Voilà ce qui explique la forme de l'ancien proverbe, mentionné plus haut, *Ou vente ou pleut, si vet qui esteut*.

Ce n'est pas sur la foi d'un seul passage, d'interprétation douteuse et tiré d'un médiocre manuscrit anglo-normand, qu'on voudra admettre, pour l'un des verbes les plus fréquents de l'ancien français, un emploi personnel jusqu'à présent complètement ignoré — pas plus qu'on n'admettra que *convenir* ait pu signifier «devoir», en s'appuyant sur un exemple isolé tel que *Ja nuls de vos ne convient remuer*, Mort Aymeri 106.

D'autre part, il y a peut-être lieu de mentionner, pour finir, une construction dont Rajna ne parle pas et dont Godefroy ne donne qu'un exemple, qu'il ne distingue d'ailleurs en aucune façon des autres; je veux parler des cas où la chose qu'il faut

¹⁾ Tobler y cite entre autres les exemples suivants: *Et cil qui diront bien lor est, Isnelement soiez tot prest De maintenant la teste prendre*, Claris 23107; *Si jure (Renarz) cil qui l'engendra Que Roonel ilec pendra*, Renart, br. XI, 368.

²⁾ Cf. plus haut, p. 4.

³⁾ Cité par L. Foulet, *Petite syntaxe de l'ancien français* (3e éd.), p. 180.

⁴⁾ Cité par K. Sneyders de Vogel, *Syntaxe histor. du français*, § 112. Cf. le proverbe «Tout vient à point (à) qui sait attendre».

n'est pas exprimé par un infinitif, — ni par une proposition¹⁾, — mais par un nom (ou pronom). En voici des exemples: *Quant est armez, cheval li stot*, Rob. de Blois²⁾ (God.); *Respondent Franc: «Sire, ço nus estoet»*, Roland 3630³⁾; *Por quant bon mire li estuet*, Troie 9788; *Bones utanges out el tref, Meillurs n'estot a nule nef*, Vie de s. Gilles 897—8; *Dont li estuet il couverture*, L'Arbre d'Amors (Rom., LVI) 343; *Lors i estuet autre mesure*, ibid. 102; *Mais il i estuet dous samblant*, ibid. 127; *N'i estuet ja altre respit*, Gaimar 4968; *Mes engin i estot e art*, Ipomedon 7746; *Un jor d'esté i esteüst Por veoir assés la çainture*, L'Escoufle 5680—1; *Quant ... on li fait au mix c'on puet N'en a on pas ce qu'en estuet*, Guill. de Palerne 7179—80; *La con-corde i ert grans, gregnor n'i estavra*, Antéchrist de Berengier 639; *La nueme painne est griés, gregnor n'i estavra*, ibid. 760. Cf., en outre, Chr. Gebhardt, dans *Zeitschr. f. roman. Philol.*, XX (1896), p. 34. Comme l'ont déjà vu A. Tobler⁴⁾ et Gebhardt, le nom est au cas régime⁴⁾. C'est la même syntaxe qu'on rencontre avec (*il*) convient; cf. par exemple *Dient Franceis: «Il nus i cuvent garde»*, Roland 192; *N'i covint pas saint Julien As roiaus por avoir hostel*, Guill. de Dole 3627; ... *si li fist aporter Encre, parchemin et l'afere Que il convient a lettres fere*, ibid. 869—871; *Il i convendra grant sejour*, L'Escoufle 6643; et avec (*il*) faut; cf. *Por quoi li faut donc tote France*, L'Arbre d'Amors 362, ainsi que les exemples cités par Tobler, l. c., et Gebhardt, p. 35 s. Pour l'explication de ce régime (de mesure), cf. Gebhardt, p. 42⁵⁾.

¹⁾ Ceci est assez rare en ancien français; cf. pourtant *Se je veisse iluec plovoir ... S'esteüst il que j'i alasse*, Rose 1789; *Si m'estuet que je die tout*, Violette 426; (*Mais il convient que prochains rois Soit pris par tans de ceste voie*, L'Escoufle 3540—1).

²⁾ Dans une note insérée dans *A Miscellany of Studies in Romance Languages and Literatures presented to L. E. Kastner* (Cambridge, 1932, p. 568—570), M. M. Wilmette suspecte à tort ces deux exemples, les seuls qu'il connaisse de la construction dont il s'agit ici.

³⁾ *Verm. Beitr.*, I, 178.

⁴⁾ Dans *Sin ai un filz, ja plus bels n'en estoet*, Roland 315, il s'agit sans doute d'une bévue du copiste anglo-normand, à laquelle on peut comparer le nul(s) du vers cité ci-dessus (p. 7): *Ja nuls de vos ne convient remuer*, Mort Aymeri 106.

⁵⁾ Dans le glossaire de la Chanson de Roland (éd. Bédier), à l'article *Estoveir*, M. L. Foulet explique le régime en question comme dépendant d'un infinitif sous-entendu.

Mon cher Collègue et Ami, vous avez connu et aimé Pio Rajna — vous rappelez-vous que c'est chez lui que nous nous sommes vus pour la première fois, il y a près de trente ans? Vous savez, comme moi, qu'il aimait trop la vérité pour prendre en mauvaise part une critique objective. C'est pourquoi j'espère qu'il ne vous déplaira pas que je vous dédie ces pages, où je contredis notre défunt ami sur un point d'ailleurs peu important.

Bien cordialement à vous

E. W.

Lund.

E. WALBERG.

LETTRE A M. J. SALVERDA DE GRAVE

Helsingfors (Finlande), juillet 1932.

Mon cher ami,

Notre connaissance personnelle est d'ancienne date. C'est aux inoubliables «dimanches» de Gaston Paris, en 1887—1888, que nous nous sommes rencontrés pour la première fois et que nous nous sommes liés d'amitié. Depuis ce temps, nos études romanistiques et des voyages à l'étranger nous ont quelquefois (mais combien rarement!) mis en rapport direct. J'ai même eu, en 1931, le très grand plaisir d'être reçu dans votre *home* hospitalier à Amsterdam. Mais durant toutes ces années nous avons régulièrement échangé nos publications romanistiques, — et c'est alors toujours moi qui ai eu la meilleure part.

Mon cher ami, j'ai toujours admiré votre grand savoir, votre activité infatigable et la vivacité étonnante de votre esprit scientifique. Je pense avant tout à vos excellentes éditions de l'*Eneas*, à vos recherches pénétrantes sur l'influence du français sur le néerlandais et à vos essais plus récents d'expliquer certaines anomalies dans l'évolution des voyelles françaises, lesquelles ont donné aux romanistes beaucoup de fil à retordre.

Ce n'est pas en général l'habitude, dans des *Mémoires* offerts à un savant, d'analyser — et peut-être critiquer — les œuvres de celui qui est l'objet de l'hommage. Si j'ose cependant consacrer ici quelques lignes à votre mémoire intitulé *Sur une double accentuation des diphtongues en français*, qui a fait sensation dans le monde des romanistes à cause de ses idées révolutionnantes, je vous prie de les considérer comme un simple témoignage du grand intérêt avec lequel j'ai lu votre ouvrage.

D'abord, je dois dire que je partage votre opinion selon laquelle la diphtongaison spontanée d'une voyelle française est difficile à interpréter, si l'on n'admet pas la longueur préalable de cette voyelle. Cette longueur de la voyelle peut alors, ou bien dater de l'époque ancienne où toute voyelle tonique libre devenait *eo ipso* longue, ou bien être le résultat d'un allongement postérieur, dû au relâchement dans l'articulation d'une consonne (*lectum—lieit—lit*, *bellus—beaus*). Il est naturellement impossible de dire à quel moment précis ce dernier allongement de la voyelle brève primitive a commencé à se manifester. En

tout cas, il a dû être en connexion intime avec la vocalisation ou la semi-vocalisation de la consonne suivante. Le provençal ancien, qui ne présente pas, en règle générale, de diphtongaison d'une voyelle libre primitive, mais bien la diphtongaison secondaire d'une voyelle primitivement entravée (*lectum—liech*), appuie parfaitement cette théorie. Comme vous voyez, je ne partage pas votre opinion sur la limite syllabique primitive dans des cas comme *lectum* (= *le=ctum*), opinion qui me paraît être phonétiquement inadmissible. Pour ce qui concerne la diphtongaison d'une voyelle tonique entravée restée entravée, comme p. ex. dans le dialecte wallon, ainsi qu'en espagnol et en roumain, elle présume également, selon moi, un allongement spontané de la voyelle, car, phonétiquement parlant, rien n'empêche la combinaison de voyelle longue et de syllabe fermée, comme le montre, entre autres, le finnois dans les cas comme *maalla* (à la campagne) où la désinence *-lla* (avec un *l* long, donc réparti sur deux syllabes) est ajoutée au substantif *maa* (avec un *a* long). Je m'abstiens d'essayer d'expliquer ici des cas comme fr. *tiers*, *cierge*, *vierge*, etc., qui sont des formations exceptionnelles, pour lesquelles on n'a pas encore trouvé d'explications satisfaisantes.

En second lieu, je suis arrivé, après bien des hésitations, à la conclusion que vous avez raison en admettant une diphtongaison primitive de *a* latin accentué en position libre. Je ne tiens pas tant compte de quelques graphies anciennes avec voyelle double, énumérées par vous à la p. 19, lesquelles (même celles avec *ae*) ont pu tout simplement indiquer une voyelle *longue* (un *ā* ou un *ē* ou une voyelle longue intermédiaire entre eux), que du fait que l'*a* libre devant nasale a donné *ai*. Une «palatalisation» ou un «avancement» simple devant consonne orale, donnant comme résultat un *e* long, et une diphtongaison en *ai* devant une consonne nasale me semblent être des évolutions phonétiques trop disparates pour ne pas devoir être expliquées par l'admission d'une diphtongue-source commune (p. ex. *ae*) d'où seraient sortis aussi bien l'*e* de *mer* (<*mare*) que l'*ai* de *main* (<*manum*), tandis que la diphtongue *ie* de *chien* (<*anem*) pourrait être expliquée comme issue de la combinaison d'un *i* transitoire (après la consonne palatale) avec *ae*.

Aussi la diphtongaison primitive d'un *o* fermé libre en *ou* et sa monophthongaison postérieure dans certaines conditions

phonétiques me semblent très probables, vu l'évolution analogue de l'e fermé libre.

Mais je viens maintenant au point essentiel de votre mémoire: *la question de la double accentuation des diphtongues en ancien français*. Je trouve votre hypothèse de l'accentuation «mobile» très ingénieuse. Elle suffit à expliquer beaucoup de cas obscurs dans l'évolution des voyelles et diphtongues françaises. Mais—et il y a un *mais* très sérieux! — peut-on vraiment dire, comme vous le faites à la p. 5, que les sons peuvent, dans les mêmes conditions phonétiques, se développer de différentes manières dans le même parler et parfois chez la même personne? D'après mon avis il ne s'agit pas là des «mêmes conditions phonétiques». Je sais bien que par «les mêmes conditions phonétiques» vous voulez dire que les mêmes phonèmes, non-influencés par d'autres phonèmes troublants (palatales, nasales, etc.) et soumis à la même catégorie d'accentuation (tonique, protonique, contrefinale, posttonique, etc.), se présentent à vos yeux. Mais, selon moi, les phonèmes en question ne se *prononcent* pourtant pas absolument de la même façon dans les différentes parties d'une phrase. Il y a toujours à prendre en considération l'accentuation syntaxique, qui varie infiniment. L'exemple que vous avez emprunté à Rousselot (les phrases «je m'en vais» et «je m'en vais laver» dans le patois de Cellefrouin) me semble illustrer d'une façon éclatante la théorie que je voudrais soumettre à votre jugement, savoir que la double accentuation des diphtongues de l'ancien français, s'il ne s'agit pas d'influences analogiques ou d'emprunts dialectaux ou sociaux, dépend de ce que ces diphtongues, dont les deux éléments ont dû, en effet, être d'abord très également accentués, devenaient ascendantes ou descendantes *sous l'influence de l'accentuation syntaxique de la phrase*. Et puisque l'accent syntaxique français est en général, comme vous le dites vous-même, poussé vers la fin de la phrase, il faut regarder les diphtongues finales d'une énonciation comme destinées à être ascendantes et les diphtongues des syllabes de la partie antérieure de la phrase comme plus ou moins descendantes. D'après le groupement des mots de la phrase, lié à cette accentuation syntaxique flottante, l'accentuation mobile des diphtongues françaises a pu varier à l'infini. Peu à peu un certain ordre s'est établi, à mesure que l'accentuation de chaque diphtongue s'est fixée dans les différents parlars.

Pour conclure, je dirai donc que je considère votre théorie comme très plausible, pourvu qu'on admette que l'accentuation syntaxique ait joué un rôle prépondérant dans l'évolution des diphtongues françaises. Quant à la question de savoir comment mettre en accord avec cette théorie tous les cas où la double accentuation des diphtongues françaises s'est présentée spontanément, je n'ai pas l'intention — ni la compétence nécessaire — de l'aborder à cet endroit. Peut-être, si vous jugez ces remarques dignes d'attention, trouverez-vous quelque jour le loisir de lui consacrer quelques lignes—toujours très bienvenues.

Croyez-moi, mon cher ami,
votre fidèlement dévoué

A. WALLENSKÖLD.

L'INFINITIF PRÉPOSITIONNEL SANS SUJET

Il n'est encore venu à l'idée de personne, que je sache, de prétendre qu'en français, la forme verbale qu'on appelle l'infinitif ait, dans la phrase, besoin d'un sujet. Je ne vois pas de grammairien, si avide qu'il soit de nouveautés, qui ait inventé un sujet d'infinitif à des tournures comme *il est utile de travailler, travailler est utile, j'entends crier*. Il ne s'agit pas, bien entendu, de circonstances spéciales où ces façons de parler peuvent s'employer pour dire à quelqu'un ou pour affirmer à propos de quelqu'un que le travail est utile pour lui, par exemple dans «mais oui, mon ami, travailler est utile», avec le sens de «il est utile pour vous que vous travailliez».

Ce sont là des cas où il est superflu d'exprimer grammaticalement le sujet, étant donné que les circonstances suffisent à suggérer la notion du sujet, sans qu'il soit grammaticalement exprimé. Dans des phrases pareilles, on comprend, malgré l'absence d'un sujet grammatical, que l'infinitif se dit pourtant d'une action qui, dans la réalité et dans la pensée de celui qui parle comme pour l'esprit de celui qui écoute, a vraiment un sujet. Et c'est alors que l'on parle à juste titre d'un sujet sous-entendu. En voici un autre exemple: «que faites-vous là ? réparer ma montre». Il est clair que le sujet sous-entendu de réparer est *je*, bien qu'il ne soit pas exprimé.

En négligeant ces emplois particuliers d'un infinitif dans la phrase, j'ai l'intention de parler ici un instant des infinitifs dont on se sert dans la langue, sans tenir compte d'une application extra-grammaticale, qui, d'ailleurs, n'est que fortuite. J'ai en vue les infinitifs qui ne marquent que l'activité du verbe toute pure, prise dans un sens général, sans aucun rapport nécessaire avec une personne ou quoi que ce soit qui, au point de vue linguistique, doit être considéré comme le sujet de l'activité, telle qu'elle est exprimée par l'infinitif.

Certains «logiciens» pourraient affirmer, il est vrai, que tout infinitif exprimant une action, et toute activité ayant nécessairement un sujet, tout infinitif doit avoir un sujet, soit exprimé soit sous-entendu. Sans entrer dans des discussions appelées philosophiques, on pourrait se contenter de faire remarquer que la langue n'est pas souvent logique, et que même l'esprit humain ne l'est pas toujours. Mais il est, en outre, bien évident que,

dans la langue aussi, on peut faire abstraction de tout ce qui détermine une activité, pour la considérer, soit dans l'ordre des choses concrètes autour de nous, soit dans celui de la pensée, comme complètement autonome sans aucun rapport ni avec un sujet, ni avec un complément, ni avec une notion d'aspect ou de temps, par exemple: *il faut être avant de pouvoir penser.*

Cependant, quand un infinitif, ne marquant que l'activité considérée en elle-même, figure dans une phrase, par exemple dans *travailler est utile, j'entends crier*, un grammairien, sans le vouloir et même sans le savoir, dupe de la «logique», pourrait s'ingénier à trouver un «sujet» à ces infinitifs. Oubliant que *j'entends crier* est une formule, qui, au point de vue grammatical et syntaxique, est exactement pareille à *j'entends tonner*, il pourrait traduire *j'entends crier* en mettant *j'entends qu'on crie* à la place. S'il traduisait en même temps *j'entends tonner* en disant *j'entends qu'il tonne* (en hollandais la forme impersonnelle *het* apparaît toujours avec l'infinitif: *ik hoor het donderen*), il pourrait voir qu'il n'a ajouté qu'un sujet purement grammatical, mais en n'y pensant pas, il pourrait inventer de même un «sujet» *on* pour *il faut faire attention avant de traverser la rue* en mettant à la place *il faut qu'on fasse attention, avant qu'on traverse la rue*. Il aurait peut-être plus de mal à trouver une formule avec *on* pour des infinitifs comme *écrire, penser, sentir* et *rendre* dans *bien écrire, c'est à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre*, mais une fois donné la volonté de trouver à tout prix un «sujet», il ne serait pas impossible qu'il y arrivât. Je ne pense pas toutefois que ce danger soit très grand pour les infinitifs de ce genre. Je ne crois pas même que des infinitifs personnels comme *j'espère arriver à l'heure; je crois vous faire un plaisir; me taire? jamais de la vie*, puissent facilement amener un beau jour les grammairiens à chercher coûte que coûte un «sujet» *on* à des infinitifs du genre de ceux que nous venons de citer.

Mais l'infinitif français sert aussi à former, avec l'aide d'une préposition, une expression adverbiale pour marquer une circonstance de but, de manière, de conséquence, de condition etc., qui détermine le verbe principal ou la phrase entière. Ce ne sont pas les infinitifs qui dépendent grammaticalement de la préposition *de* ou d'une autre préposition et qui ne servent qu'à déterminer un substantif ou un adjectif, par exemple: *la peur de mourir, content de vivre, un mot pour rire, une invitation à*

dîner. Je ne vise pas non plus les infinitifs précédés de *de* dans des phrases comme *il est utile de travailler*, car, dans la langue actuelle, ces infinitifs prépositionnels n'ont que la valeur de l'infinitif sans préposition, puisque, du moins à mon avis, la préposition *de* est vide de sens dans ces tournures, ce qui est également le cas, lorsque l'infinitif précédé de *de* fonctionne comme complément du verbe, par exemple dans *je crains de vous offenser*. Ces infinitifs-là, tout comme des infinitifs purs, dépendent comme détermination grammaticale du verbe, mais ils ne sont pas de la même espèce que les infinitifs que j'ai ici en vue, et qui, formant avec la préposition qui les précède, un tout, ajoutent au verbe ou au sens général de la proposition un circonstanciel, comme par exemple dans *il chante à ravir*, où à *ravir* marque la conséquence de l'action de chanter. De même dans la phrase suivante de Paul Bourget: «*A écouter cette femme, de cette voix profonde, comme brisée, comme meurtrie par l'accès de la joie, une langueur passionnée s'insinuait dans ses veines*», à *écouter* marque un circonstanciel de simultanéité et même une légère notion de cause à effet; c'est l'équivalent de *pendant qu'il écoutait, en écoutant*.

Il est clair que, dans la dernière proposition, le sujet de l'infinitif est grammaticalement indiqué, bien que de façon indirecte, demandant de la réflexion, par le pronom *ses*. On pourrait, il me semble, dans des cas pareils, parler d'un sujet syntaxique plutôt que d'un sujet grammatical, puisque la phrase ne nous présente pas de terme comme sujet sous une forme normalement appropriée à cette fonction, et que ce n'est que l'ensemble de la phrase qui nous montre par un autre terme quel est le sujet. Il y a en effet une différence entre les cas où un terme grammatical fonctionne comme sujet et ceux où le sujet n'est connu que par un terme de la phrase qui a une autre fonction, mais il nous semble inutile de faire ici des distinctions de ce genre pour le problème qui nous occupe pour le moment. Nous parlerons ainsi d'une forme grammaticale avec la valeur d'un sujet grammatical toutes les fois qu'un terme grammatical, quel qu'il soit, exprime directement ou indirectement le sujet de l'activité verbale.

Il peut se faire, comme nous l'avons déjà signalé, qu'il y ait un sujet pour la pensée, sans qu'il soit exprimé grammaticalement. Rien n'empêche dans ces cas-là, d'ajouter le sujet sous une

forme grammaticale, puisqu'il est réellement sous-entendu. Mais il ne faut pas introduire d'une façon arbitraire et dogmatique des «sujets sous-entendus», quand il n'y en a pas, et quand, pour en trouver un, il faut ajouter à la phrase une chose ou une idée qu'elle n'exprime ni ne suggère. Ainsi, dans la phrase suivante, que j'ai lue chez le même auteur, Paul Bourget: «Ce premier salon, de dimensions moyennes, communiquait par une baie largement ouverte avec un autre salon, beaucoup plus grand celui-là et où devaient s'être ramassés déjà tous les invités, à *en juger* par le brouhaha des conversations», l'infinitif prépositionnel à *en juger* n'a pas de sujet. Il est aussi dépourvu de sujet que *d'avoir* et *s'enfermer* dans: «C'est si doux, le secret, le mystère que personne ne sache, *d'avoir* dans son existence un asile, un sanctuaire à *s'enfermer*.»

Il n'est pourtant pas difficile de traduire à *en juger* en mettant *si l'on en jugeait* à la place. Aussi, avant de citer d'autres exemples, examinons à présent ces sortes de traductions d'un peu plus près. On ne peut nier que le terme *on* ne soit un sujet grammatical, et personne ne s'imagine, je suppose, qu'on peut lui enlever la valeur d'un terme grammatical. Mais il s'agit de se rendre compte d'une chose très importante. Le pronom *il* dans *il pleut*, par exemple, est également un sujet grammatical, mais personne ne se figure, je pense, que la langue présente *il* au point de vue linguistique comme le sujet qui est censé faire l'action de pleuvoir. *Il pleut* est aussi impersonnel que *pluit* latin ou *llueve* espagnol. Les termes n'indiquent que la présence de l'activité atmosphérique.

C'est que, comme Ferdinand de Saussure l'a enseigné, les termes qui forment une langue, se composent de deux parties au point de vue linguistique, c'est-à-dire de l'image matérielle phonique (ou écrite pour la langue écrite, je voudrais ajouter) et d'une image psychique. L'image phonique est le signifiant et l'image psychique est le signifié. Si donc, dans la parole, un terme grammatical se présente, il faut pour être de la langue aussi, que ce terme soit le signifiant d'un signifié. S'il n'y a pas de signifié, la seule forme grammaticale n'a pas de valeur linguistique. Ainsi *il* dans *il pleut* n'est qu'une forme matérielle vide de sens et ne peut pas être considéré comme sujet au point de vue linguistique.

Quoique le pronom *on* puisse avoir, bien souvent, une valeur

linguistique, il ne l'a pas toujours. Tout en étant sujet grammatical dans *on juge*, *on* ne représente pas nécessairement dans un cas pareil, sous une forme matérielle, la notion psychique d'un sujet qui fait l'action. *On juge* peut très bien signifier et signifie en effet bien souvent que l'action de juger a lieu sans plus, de même que *il pleut* signifie que l'action de pleuvoir a lieu. Quand on demande à quelqu'un: «qu'est-ce qui se passe dans la pièce à côté?» et quand on obtient comme réponse l'expression *on se querelle*, cela peut signifier uniquement qu'il y a querelle, que l'action de quereller a lieu, sans qu'il soit nécessaire de voir dans *on* le signifiant d'un signifié. C'est ce qui explique que plusieurs linguistes ont déjà affirmé qu'en elle-même l'expression *on juge* ne dit pas plus que *judicatur* impersonnel. Dans *pour être heureux il faut qu'on travaille*, il n'y a pas plus de sujet linguistique que dans *pour être heureux il faut travailler*. *On a dit* ne signifie pas autre chose que *il a été dit*; *on disait* n'a pas plus de sujet linguistique que *il semble*. Je ne nie pas que le pronom *on* ne puisse avoir une valeur linguistique, par exemple dans *on frappe à la porte* = il y a quelqu'un (d'indéterminé) qui frappe à la porte. Comme on sait, le pronom *on* peut même avoir la valeur d'un sujet déterminé, mais tout cela ne nous autorise pas à voir un sujet linguistique dans *on juge*. D'ailleurs le fait que l'on peut traduire *travailler est utile* en mettant à la place *il est utile qu'on travaille* prouve que l'expression *on travaille* peut être considéré comme complètement impersonnel, puisqu'il est présenté comme l'équivalent de *travailler* impersonnel, c'est-à-dire sans sujet linguistique. Celui qui, par cette traduction, pense pouvoir prouver le contraire, en conférant à *on* la valeur d'un sujet linguistique, ajoute au terme impersonnel qu'est l'infinitif *travailler* quelque chose de nouveau. Il ne distingue pas bien les faits, raisonne, se trompe. Au fond, le problème est assez simple. Ou bien *on travaille* n'a pas de sujet linguistique, et dans ce cas, il ne prouve rien en faveur d'un sujet sous-entendu de *travailler*, ou bien *on travaille* a un sujet linguistique dans n'importe quel cas, mais alors, avant de mettre *on travaille* à la place de *travailler*, il faut expliquer et démontrer que *travailler* a, lui aussi, un sujet linguistique. De quelque façon que l'on considère la chose, la substitution d'un verbe ayant comme sujet grammatical le pronom *on* à une forme verbale qui n'a pas de sujet

grammatical est nulle comme preuve dans les questions qui nous intéressent ici.

Il ne faut donc pas être dupe d'une forme grammaticale qui est aussi vide de sens linguistique qu'une poupée ou une statue sont dépourvues de vie. Il ne faut pas se laisser impressionner non plus par une fréquence plus ou moins grande d'un emploi personnel pour croire que tous les emplois sont personnels. Il est entendu que les infinitifs prépositionnels, tout en servant à marquer une circonstance adverbiale, ne passent pas au rang d'un simple adverbe comme *bien* dans *bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir, bien rendre*. C'est que l'infinitif, dans ces emplois-là, ne cesse d'être un verbe. Et comme la plupart des verbes peuvent être personnels, il est naturel de rencontrer bien fréquemment des infinitifs prépositionnels ayant un sujet grammatical et linguistique. Voici quelques exemples que je ne cite qu'à titre d'illustration, puisqu'il s'agit d'un phénomène connu :

Dieu *nous a créés pour travailler* (l'infinitif se rapporte au complément *nous*); suis-je un de *tes* sujets *pour me traiter* ainsi? (l'infinitif se rapporte à *tes*); *je* le verrai *avant de partir* (l'infinitif aurait pu se rapporter, grammaticalement, tout aussi bien à *le* qu'à *je*, mais la syntaxe a été réglementée); vengeons-nous *par en médire*; *il* vit heureux comme un prince *sans être riche*; partons *sans attendre* plus longtemps (la désinence *-ons* suffit comme morphème à marquer le sujet linguistique); *per sévérez afin de réussir* (la désinence *-ez* suffit à marquer le sujet linguistique); peut-être alors, et rien qu'à *prononcer* le nom de Mme Moraines, René aurait compris quelle place avait prise subitement dans sa pensée cette beauté fine et rare; s'il avait pu se faire illusion jusque-là sur le genre d'intérêt qui l'entraînait du côté de Mme Moraines, *il* devait comprendre, à *constater* le trouble nerveux où le jetait l'approche de cette femme, que cet intérêt n'avait rien de commun avec la simple curiosité; *il* trouva, rien qu'à *la regarder*, qu'elle n'était pas la même femme que la veille; il n'y avait pas une de ces peintures à laquelle ne se rattachât le souvenir de quelque rêverie de sa jeunesse, tout entière passée à *parer* d'images de beauté la chapelle intime que nous portons tous en nous avant vingt ans; *j'étais* là, juste à la même place que vous, à *compter* les heures, indéfiniment...; le journal de René *lui* plaisait à *relire*, quand il n'était pas là,

comme un souvenir...; René, René, que ne suis-je assis simplement dans mon fauteuil d'orchestre aux Français, à la voir jouer la Camille d'on ne badine pas avec l'amour...; hélas, mon pauvre ami, à salir ainsi l'image de celle que j'ai tant aimée, à traîner dans la fange l'idole parée autrefois des plus fraîches roses, à déshonorer mon plus cher passé de toute la force de mon cœur, si j'avais du moins gagné la paix; aime-moi bien fort pour le temps où tu ne seras pas là à m'aimer; comme il débouchait dans le théâtre, il eut un moment de vive émotion à croiser un des élégants rencontrés chez Mme Komof; elle allait plus loin jusqu'à en vouloir à la redoutable inconnue des douleurs de Rosalie; elle y trouvait cette sorte de ragoût singulier que les débauchés de l'ancienne époque éprouvaient à séduire des dévotes; Suzanne se tenait seule à songer dans le petit salon qui l'avait vue envelopper le jeune homme de ses premiers fils...; tout se réunissait pour l'affoler: l'indignation de rencontrer tant de grâces... enfin une espèce d'impuissante humiliation à retrouver cette perfide maîtresse, heureuse, admirée dans l'éclat de sa royauté mondaine, tandis qu'il était là, lui, sa victime, à mourir de douleur, sans l'avoir châtiée; il avait cessé de pratiquer, depuis qu'il avait cessé d'être pur; et il s'était laissé gagner par cette atmosphère de doute que tout artiste moderne traverse, avant d'en revenir au christianisme, comme à la seule source de vie spirituelle; je suis resté cinq minutes à me tâter, je ne devais peut-être pas le laisser seul.

Il serait facile de citer une foule d'autres exemples, mais ceux qui précèdent suffiront sans doute à faire voir que les infinitifs prépositionnels marquant toutes sortes de rapports adverbiaux ont fréquemment dans la langue un véritable sujet linguistique qui, grammaticalement, est exprimé. Mais tous ces infinitifs prépositionnels marquant un circonstanciel et ayant un sujet personnel, quelque fréquents qu'ils soient, ne prouvent pas le moins du monde que tous les infinitifs prépositionnels aient besoin d'un sujet. Lorsque la langue ne présente pas de sujet grammatical et lorsque la pensée, même avec un sujet grammatical, ne réclame pas de sujet linguistique comme image psychique ou signifié, aucun grammairien n'a le droit de forger un tel sujet, s'il ne veut pas fausser la langue.

En rappelant ici l'exemple cité ci-dessus de à en juger, je fais

suivre encore quelques phrases dans lesquelles se présente un infinitif prépositionnel exprimant un circonstanciel sans sujet grammatical et sans sujet linguistique :

Et elle, ma Camille, elle avait été souillée à *ne l'en pouvoir laver*, par tant de hontes; pour n'être pas à *proprement parler* un poète catholique, Jean Suberville n'en est pas moins un véritable poète et un excellent catholique; à *supposer* qu'un ministère ou plusieurs ministères n'en usent qu'avec bienveillance, ou même cessent d'en user contre les catholiques, il dépendra d'un nouveau gouvernement de les tirer (sc. les lois) de l'oubli, de leur rendre leur vigueur et leur efficacité; à *l'entendre* (sc. le Président du Conseil des ministres) la déclaration ministérielle n'avait rien pour les inquiéter; à *l'en croire*, pareille foi commune n'a existé ni au IIe, ni au IIIe, ni au IVe, ni au Ve, ni au VIe siècle; il n'y a pas de paradoxe à *dire* qu'aujourd'hui elle est communément inconnue de ceux qui la combattent, et souvent même de ceux qui la pratiquent; à *vrai dire* cet homme n'est pas méchant; à *le voir* de dos, il a l'air d'un mendiant; *pour tout dire*, c'est un personnage prétentieux; *pour faire beau*, je vous assure qu'il fait beau; *avant de traverser* la rue, il s'agit de faire attention aux autos; l'exposé exact d'une chose n'est possible qu'*après avoir bien réfléchi*.

Il me semble inutile de citer d'autres exemples pour prouver que l'infinitif prépositionnel exprimant un circonstanciel de l'action principale n'a pas besoin de sujet.

Il existe, en outre, en dehors des cas où le pronom *on* peut être considéré comme un véritable sujet linguistique, de très nombreuses phrases pour lesquelles il est assez difficile de décider si le sujet *on* est purement grammatical ou réellement un sujet linguistique. Voici quelques exemples où je serais d'avis qu'il ne s'agit que d'un sujet purement grammatical: Il paraît que c'est un crime abominable: à *y bien réfléchir*, *on* s'étonne qu'une chose si simple puisse provoquer tant de clameurs (*on* s'étonne = il est étonnant); *on* sent tout cela à *l'entendre* parler, discuter, juger (*on* sent tout cela = tout cela est senti); *on* s'imaginerait à *lire* la plainte d'un héritier (*on* s'imaginerait = il viendrait à l'imagination); à *le suivre* au cours de ses pérégrinations, *on* pourrait supposer qu'il y passa toute sa vie (*on* pourrait supposer = la supposition serait possible); *on* éprouve un scrupule à *juger*

en quelques lignes ce qui fut la préoccupation constante et ce qui est aujourd'hui le fruit de quarante années de labeur, *on* en éprouve un autre, plus délicat encore, à *constater* que ... (*on* éprouve un scrupule = un scrupule se produit); à *visiter* les morts, écrivait-il, *on* trouve des impressions graves et douces et aussi féroces (*on* trouve des impressions = des impressions se produisent); certes, *on* pourrait remplir toute une page à *conter* des anecdotes, à *donner* des chiffres, à *relever* des projets (*on* pourrait remplir toute une page = toute une page pourrait être remplie); à *lire* leurs biographies, *on* dirait qu'ils ont tout absorbé (*on* dirait = il semble); *on* ne gagne rien à *disloquer* l'Entente (*on* ne gagne rien = rien ne serait gagné, il n'y a aucun avantage).

Dans une phrase comme «A bien réfléchir, quand *on* connaît Zirnheld, cette inquiétude se conçoit», *on* pourrait voir dans *on* de *on* connaît également le sujet de réfléchir, mais à *bien réfléchir* ne détermine, à mon avis, que de façon tout impersonnelle la pensée *cette inquiétude se conçoit*. Dans «Et l'*on* ressent de la sérénité à penser que nous autres, nous les avons vus» il n'est pas impossible de voir dans *on* un sujet linguistique qui représente le même signifié que *nous*, mais l'image psychique de *on ressent de la sérénité à penser* peut très bien n'être que pendant l'action de penser ou par l'action de penser le sentiment de sérénité se produit. Dans «A contempler sa lueur qui scintille, là-bas, dans le Nord, une méditation s'allume aussi en nous, de laquelle des pensées tristes et pieuses ... jaillissent en étincelles qu'on voudrait, qu'on ne peut pas, hélas, fixer», l'infinitif prépositionnel à *contempler* n'a pas nécessairement de sujet; il peut très bien être pris dans un sens général.

Dans tous les cas, ni les exemples douteux ni la fréquence des constructions où l'infinitif a clairement un sujet, ne nous obligent ni même ne nous autorisent à forger des sujets de toutes pièces dans des cas où il n'y en a pas. Et la seule traduction par une tournure avec *on* n'est qu'un artifice. Pour que le terme grammatical *on* puisse être pris pour un sujet réel et linguistique, sa seule forme matérielle dans la phrase ne suffit pas. Pour qu'un terme grammatical puisse être de la langue et pour qu'il puisse fonctionner comme sujet linguistique, il faut qu'il soit l'image phonique ou écrite d'un signifié. S'il n'y a qu'un signifié, *on* peut parler d'un sujet sous-entendu, mais s'il n'y a qu'un

«signifiant» sans signifié, le «signifiant» ne mérite pas son nom et n'est qu'une forme sans valeur linguistique.

Je crois pouvoir conclure de ce qui précède que le français connaît l'emploi d'infinitifs prépositionnels servant à exprimer un circonstanciel et n'ayant ni sujet grammatical ni sujet linguistique, et que d'autres infinitifs prépositionnels ont un sujet grammatical qui n'a pas de valeur linguistique.

Monsieur Salverda de Grave,

Vous avez été, il y a quelques années, mon Président de thèse. C'est vous dire que je vous dois beaucoup. Vous n'avez pas été sans remarquer, je suppose, que mes idées — qui sont, je crois, dans une large mesure, également les vôtres — sur le Participe présent et le Gérondif ont porté quelques fruits. C'est ce qui m'a encouragé à continuer mon travail sur un second chapitre de la syntaxe du gérondif, et où il s'agit de mettre cette forme verbale en face d'un autre concurrent, c'est-à-dire de l'infinitif. Le Comité qui s'est constitué pour fêter le 70^e anniversaire de votre naissance, sans que j'aie eu l'honneur d'en faire partie, m'a invité à vous offrir quelques pages. Je lui en suis reconnaissant, et il va presque sans dire que je vous devais, à cette occasion, une partie — assez importante, je crois — du nouveau travail que j'ai entrepris.

Si le peu de place dont je puis disposer ne me permet que de vous présenter un fragment, j'ose espérer que votre perspicacité y saura reconnaître du premier coup d'œil un problème qui ne regarde pas que l'infinitif. Je vous le présente en hommage pour tout ce que vous avez fait, non seulement pour moi, mais d'une façon générale, pour les études françaises et pour la connaissance de la France en Hollande. Permettez-moi de joindre à cet hommage mes plus sincères félicitations, que je vous prie de bien vouloir transmettre, avec tout le respect que je lui dois, à Madame Salverda de Grave.

Nimègue, 1932.

B. H. J. WEERENBECK.

WALEIS(E) = GALLOIS DANS PARZIVAL

Parmi les innombrables petits problèmes que soulève la comparaison entre le *Parzival* de Wolfram d'Eschenbach et ses sources françaises, il en est un qui n'a pu laisser la critique totalement indifférente. A partir de la strophe 121, vers 5 et 8, le mot *wâleis* (ou *wâleise*) désigne dans le texte, comme dans sa source française bien connue, soit le pays de Galles, soit un habitant de cette contrée, tandis que l'opinion courante veut qu'il s'applique, dans les deux premiers livres¹⁾ du poème, à une terre bien éloignée de là, à ce Valois, qui a donné une dynastie à la France, et où il aurait plu — pour quelle raison, on l'ignore, — à l'imagination de Wolfram de localiser les origines de son héros²⁾. Le père de celui-ci, Gahmuret, est en effet conduit là par son humeur aventureuse, après une courte étape à Tolède, où il s'est ravitaillé de lances (str. 59, 5—15) et préparé à de nouveaux exploits, sans qu'on prenne la peine de nous dire par quels chemins et en combien de temps il aurait accompli cette formidable randonnée.

Bien que — j'en parlerai plus loin — la géographie de Wolfram soit singulièrement fantaisiste, il faut confesser que nulle part dans son œuvre, il n'a aussi délibérément fait litière des vraisemblances. Il en a eu, semble-t-il, conscience, car il s'exprime ainsi (str. 59, 21—23):

1) Cette subdivision du poème est bien connue; elle a été notamment adoptée par les éditeurs K. Bartsch (4^e édition par Marta Marti que j'utilise de préférence, 1927) et Ernst Martin. Elle est étrangère à Lachmann. Le Livre I va de strophe 1 à 58, 26; le Livre II, de 58, 27 à 116, 4.

2) Les traducteurs allemands que j'ai consultés sont d'accord là-dessus. Simrock seul, sans s'expliquer d'avantage, n'a attribué à Herzeloide que deux royaumes, „Wals und Norgals” dans le bref résumé placé en tête de sa version du Livre II; son texte porte *Waleis* (*Parzival* und *Titurel*, übersetzt und erläutert, I, p. 65, 1849). Bötticher est précis: „Waleis, d. i. Valois in Frankreich” (*Parzival* von Wolfram von Eschenbach in neuer uebertragung etc. etc. (1885), p. 9; comp. p. XLVI); l'édition Reclam (p. 91) donne la même interprétation: „Waleis = Valois” (I, p. 91). Enfin le plus sagace et le plus érudit des traducteurs, W. Herz, est plus explicite: „Waleis ist eigentlich die französische Grafschaft Valois” (478) et il croit à une confusion de Wolfram avec Wales (Galles) (*Parzival*, neu bearbeitet, 7te Auflage, 1927); l'auteur de la traduction en langue française, M. A. Grandmont, traduit Valois (Perceval, traduit par A. G. Liège s. d., p. 39, 59).

*er streich, ine weiz wie lange nâch,
unz er geste herberge ersach,
ime lande ze Waleis*

vers qu'on peut rapprocher de ceux-ci, inscrits dans la strophe précédente (58, 14—16):

*hie mugt ir grôz Wunder losen,
Daz im der Kocke¹⁾ widerfuor
als mir diu äventiure swuor.*

Peut-être la critique n'est-elle pas été rendue suffisamment attentive à des deux passages, qui dissimulent mal un certain embarras. J'ajoute que les strophes 58 et 59 constituent un raccord assez maladroit entre les aventures de Gahmuret en Orient et celles qui vont lui coûter la vie. Plus maladroit peut-être est un autre raccord, à l'endroit où, vainqueur généreux dans le tournoi de Kanvoleis et devenu l'époux de Herzeloïde, Gahmuret quitte brusquement et sa femme et son fief, pour voler au secours de son premier seigneur, le Baruc.

Wolfram semble n'avoir éprouvé nul désir de nous narrer cette nouvelle et fatale expédition, dont il s'est affligé²⁾; mais il prend soin de nous dire qu'il en trouve les développements dans sa source (str. 101, 30). Ou, du moins, c'est elle qui lui a révélé les noms des chefs babyloniens, dont les armées menacent de nouveau le Baruc. Il nous est difficile de ne pas sourire, lorsque le poète allemand nous confie qu'ils se nommaient Ipomidon (sic) et Pompeius, et que le second était le neveu de Nabuchodonosor. La fantaisie a des limites; elle en avait même au XIIIe siècle. Avouons qu'elles sont dépassées ici.

Elles le seraient assurément, si la sincérité ingénue de Wolfram ne lui procurait une excellente excuse. Visiblement il s'est embrouillé dans ses souvenirs ou ses lectures. Les nouvelles

¹⁾ Kocke = la coque du bateau. C'est un des innombrables mots français familiers à l'auteur parmi ceux qui concernent l'équipement d'un héros, le matériel de guerre, etc. (pour ne rien dire du vêtement et de la table). Ce bateau porte un message de Vridebrant à la reine Pélagane, dont Gahmuret accepte de se charger. Il n'en est plus mention dans la suite, mais seulement des armes offertes en présent à cette reine.

²⁾ *mich jâmert sîner verte*
(str. 101, 24).

aventures de Gahmuret le laissent indifférent¹⁾; au lieu de les narrer, lui si prolix de l'ordinaire, il se tire d'affaire dans ces termes, d'une déplorable banalité (str. 102, 16—18):

des wart gewonnen und verlorn
genuoc ze bêden sîten:
man sach tâ helde strîten.

Il est vrai que dans les strophes suivantes, il nous fait le récit indirect des suites fatales que devait avoir la dernière prouesse de l'époux de Herzeloïde. Mais c'est simplement parcequ'il ne pouvait agir autrement. La comparaison la plus superficielle des textes nous prouve qu'à partir d'ici il va prendre pour guide Chrétien de Troyes, qui a ignoré (ou supprimé) les antécédents généalogiques de son héros. Il est donc contraint de chercher la soudure entre les premiers vers de son modèle français et les derniers que son long prologue lui avait fait écrire. Gahmuret n'est pas seulement la victime de sa bouillante ardeur. Il disparaît de la scène épique, où sa veuve va tenir toute la place (str. 102, 23—39):

waz tâ geschæche, wîez dort ergê
gewin und flust, wîe daz gestê,
des enweiz frou Herzeloïde niht.

Elle ne le saura que trop tôt, comme l'héroïne du poète français, à qui, avec tous les ménagements possibles on devra bien finir par apprendre son malheur²⁾. Mais cette Herzeloïde, il a plu à Wolfram d'en faire une reine (à Wolfram ou à sa

¹⁾ A-t-il inventé les premières? On l'a soutenu au mépris de toute vraisemblance. La lecture des cent premières strophes nous montre, par l'abondance des vocables empruntés au français (voyez str. 87, 24, *fil lu conte Schiolarz*) que Wolfram n'a guère moins d'obligations à ses sources françaises dans cette partie de l'œuvre que dans les autres. On lira dans le *Bulletin de l'Académie de Belgique*, 1932, p. 382, sq. ce que j'ai observé sur ce point d'importance.

²⁾ Str. 103, 29 et 59. On sait que s'est la version conservée dans le prologue de Mons et de Londres (Bliocadran). Je n'entends pas discuter ici l'authenticité de ce prologue et ferai seulement observer que Chrétien, s'il lui est étranger, ne l'a pas ignoré, en tout cas qu'il est antérieur à Wolfram. La version de la vulgate mentionne un *Ban de Gomeret* (var. Gomoret) au vers 467 (éd. Hilka), à rapprocher naturellement de notre Gahmuret, et le père de Perceval est aussi victime de sa passion chevaleresque, s'il n'en meurt pas d'un seul coup. (vers 435—37).

source autre que Chrétien) et voici ce qu'aussitôt après le passage déjà allégué, il en dira (str. 103, 6—10):

*Küneginne über driu lant,
Wâleys und Anschouwe,
Darüber was sie frouwe,
Sie truog auch Krône ze Norgâls
in der houbestat ze Kingrivâls*

Il y a tout d'abord ici une erreur grossière. L'Anjou a pour prince, au début du poème, un personnage, Galoès, qui n'est nommé que plus tard¹⁾ mais qui est le frère aîné de Gahmuret et fils comme lui du roi Gandin²⁾. Ce Galoès meurt avant les événements racontés dans le Livre II, donc avant les derniers exploits de son cadet et celui-ci en a eu connaissance; car, combattant au tournoi un seigneur de l'Anjou, qui porte, renversées en signe de deuil, les armes gravées sur son écu, il apprend de la sorte le deuil qui l'atteignait

daz lêrt im jâmers witze³⁾

mais, ajoute le poète, il ignore comment est mort ce frère en combattant pour une «puissante reine» qui mourut elle-même de chagrin pour l'avoir méconnu⁴⁾.

Tout cela est d'un romanesque délicieux et fantaisiste; mais tout cela exclut déjà l'identification de Herzeloïde avec une reine d'Anjou. Car nulle part il n'est dit qu'elle règne là où régnait Galoès, et surtout en vertu de quel droit, alors qu'il y a héritier naturel de celui-ci; au surplus, à quelques vers de distance l'auteur désigne ainsi un serviteur de la future mère de Perceval:

der Wâleisinne garzûn (sic)

et il est invraisemblable qu'il n'eût pas employé une autre désignation, si cette princesse avait remplacé — assez indûment, du reste — Galoès sur le trône.

Il faut donc rayer des papiers de cette noble dame le titre

¹⁾ str. 80, 14; 91, 18; 92, 17; etc.

²⁾ str. 8, 19; 10, 15 et 19, etc.

³⁾ str. 80, 10.

⁴⁾ str. 81, 16.

de reine d'Anjou, en raison du contexte lui-même¹⁾). Est-elle plus de droits au titre de reine de Valois? Outre que le Valois n'a jamais eu de rois — il a pu donner une dynastie à la France sans cela — il resterait à établir que *Wâleys* n'a pas ici la même valeur que dans la suite du poème.

L'embaras des commentateurs n'est pas sur ce point, moins évident que celui des traducteurs. Il est commode comme le fait Ernst Martin, de traduire *Wâleys* par «Valois» à la strophe 59 et plus loin d'y voir le correspondant du français «gallois». Mais cela ne nous tire pas d'affaire. Le plus récent exégète de *Parzival* déclare ingénûment ceci: „*Wâleys*, womit geographisch Valois gemeint ist (str. 59, 23) zeigt durch die Verbindung mit Norgâls (str. 103, 9, ebenso 128, 7; 140, 26; 494, 23; 803, 53) Nordwales, dass Valois mit Wales verquickt worden ist, was auch den Anfangsbuchstaben W erklärt”²⁾.

C'est bien vite dit! Mais que fait cet exégète des innombrables passages où Perceval, d'après Chrétien, est ici appelé *der Wâleis*, c'est-à-dire indubitablement «le Gallois»³⁾. Est-ce qu'autant de de fois Wolfram aurait fait une confusion aussi grossière? Ou bien serait-il simplement resté fidèle à sa source?

La vérité, c'est qu'il y a nulle difficulté d'interprétation pour tous ces passages, tandis qu'il y en a une pour ceux du début, si l'on s'obstine à entendre, selon la tradition, *Wâleys* comme «habitant du Valois». Le Valois n'a rien à voir avec les origines du héros. Son père est angevin⁴⁾, et l'Anjou n'est pas tout proche de Senlis ou de Crépy. C'est donc par sa mère qu'il se rattacherait à l'Île de France. Mais on a vu que cette mère

¹⁾ Au surplus, 128 3—7, dans un passage essentiel pour la suite de l'action, qu'on a eu le tort de négliger, Herzeloïde dit à son fils:

*du solt och wizzen, sun mîn,
der stolze Kuene Lâhelîn
dinen fürsten ab ervaht zwei lant,
dîn sollen dienen dîner hant,
Wâleis und Norgâls.*

Il n'est pas question ici de l'Anjou, et pour cause.

²⁾ I, p. 122 (note de str. 103, 7) La table (t. III, à la fin) maintient cette confusion s. v. *Wâleise*.

³⁾ Voyez 281, 11; 293, 29; 294, 9; 295, 3 et 15, etc.

⁴⁾ cf. str. 6, 26 *Gahmuret Anschevin*; 11, 1, *der junge Anschevin*; 17, 9, *der junge Anschevin*; 38, 11, *ich bin Gahmuret Anschevin*; 56, 1, *er ist born von Anschouwe*.

régnaît sur le pays de Galles, et je ne sache pas qu'il ait existé une dynastie dont un prince exerçât son autorité en Grande-Bretagne et au Nord-Est de Paris. Certes les Plantagenet ont pris le titre de rois de France, mais quand donc ont-ils spécifié que le Valois était un de leurs fiefs?

La capitale de ce soi-disant état d'Herzeloïde s'appelle Kanvoleis. On a essayé d'interpréter assez diversement ce nom, qui n'est pas, s'il est inventé, le seul sur lequel se soit exercé la fantaisie de Wolfram ¹⁾. Le tournoi où cette princesse s'éprend de Gahmuret, groupe autour d'elle des Bretons ²⁾, des Provençaux ³⁾, mais aussi des insulaires; les principaux champions, mentionnés là, lorsqu'ils ne sont pas des sujets d'Uterpandragon, le père d'Arthur ⁴⁾, viennent d'Irlande ou même de régions plus septentrionales ⁵⁾. La présence d'Allemands et celle du duc de Brabant ⁶⁾ ne nous apprennent rien non plus, sur la topographie de Kanvoleis; il faut donc renoncer à identifier cette ville.

Mais si le père de Perceval est un Angevin, et sa mère, du pays de Galles, nous voilà ramenés sur un terrain moins mouvant. Les données historiques reprennent peu à peu leur droit. Un passage auquel on semble ne pas avoir attaché toute l'importance qu'il mérite, trahit, chez Wolfram, la préoccupation moins fantaisiste de traiter des faits réels, en tout cas, une mémoire plus sûre. C'est celui-ci (str. 70, vers 1—8):

*Nu was ouch rois de Franze tôt
Des wip in⁷⁾ dick in grôze nô
brâhte mit ir minne:
Diu werde Küneginne
hete aldar nâch im gesant
ob er noch wider in daz lant
waer komen von der heidenschaft.
des twanc sie grôzer liebe Kraft.*

¹⁾ La ville où règne Pélégane s'appelle ici *Pâtelamont* (17, 6; 64, 17, etc.) d'une interprétation aussi malaisée et, en tout cas, d'un orientalisme suspect.

²⁾ str. 68, 1, sq.

³⁾ str. 66, 29; comp. 68, 21: *von Poytouwe Schyolarz*.

⁴⁾ str. 63, 30.

⁵⁾ Il y a même ici une réminiscence assez imprévue de la légende de Tristan et d'Yseut, un Morholt d'Irlande, qui ressuscite pour venir se battre (str. 67, 19) et le royaume de Logres n'est pas omis (ibid. 15); comp. (66, 1) Lot de Norvège.

⁶⁾ str. 67, 23.

⁷⁾ Il s'agit de Gahmuret, prince angevin.

Ce passage a terriblement embarrassé Lachmann et tous les éditeurs et les critiques qui sont venus après lui. Il interrompt la très curieuse description du fastueux équipement de chevalier, dont le héros est redevable à l'Écossais Vridebrand, par l'entremise de sa femme, comme on l'a dit plus haut. Ou bien il ne rime à rien, ou bien il se rapporte au décès de Louis VII, dont la femme, en épousant le roi d'Angleterre (de souche angevine) après son divorce, ne contribua pas peu à aigrir les relations entre les deux nations.

Or Louis VII mourut en 1180, et si les derniers vers ne s'expliquent pas aussi naturellement que les premiers, c'est qu'ils constituent, si j'ose ainsi m'exprimer, une soudure commode entre l'histoire et la fiction. De toute façon, c'est — contrairement à la tradition invoquée par Chrétien, et qui, selon moi, lui a fait modifier tout le début de son ouvrage¹⁾ — l'Anglonormandie qui devient ici manifestement le théâtre des événements dont le récit emplit les strophes 59 etc. (tournoi de Kanvoleis, amours et mariage de Gahmuret avec Herzeloïde, mort de ce prince, naissance de Perceval). Ce tournoi, ce mariage correspondent même, dans une certaine mesure, à des réalités, plus ou moins librement interprétées. Il n'y a donc en dépit de l'apparence, aucune bonne raison de traduire nulle part *Wâleys* autrement que par «Gallois»; nulle part il n'est précisé, en effet, que la reine Herzeloïde habitait le centre de la France, ni que sa capitale, Kanvoleis, (que je soupçonne, s'il n'est de pure fantaisie, être l'altération d'un nom brittonique; pensez à Carléon, Cardueil et même Carnant²⁾ pour Caer-Nantes) portait effectivement un nom français.

Bruxelles.

M. WILMOTTE.

¹⁾ Voyez mon livre, *Le poème du Gral*, etc. (Paris, Droz), p. 23.

²⁾ *Erec*, 2315. *Karnant* est ici mentionné trois fois, et pas du tout à l'aventure: str. 134, 15; 253, 30; 279, 14. Il y est, en effet, fait mention du roi Lac et d'Erec, dont il a plu à Wolfram de faire le frère de Jeschute, l'épouse d'Orilus (= l'Orgueilleux de la Lande). Est-ce par Chrétien, l'auteur d'un *Erec*, ou par sa version allemande que Wolfram a été informé? De même *Karidoel* (str. 280, 2) est ici résidence d'Arthur, ce qui est en contradiction avec la mention de Nantes et de la forêt de Brocéliande dans la partie antérieure du poème.

BIBLIOGRAPHIE

DES TRAVAUX DE M. J.-J. SALVERDA DE GRAVE

LIVRES ET ARTICLES

1888

Introduction à une édition critique du Roman d'Eneas, Den Haag, Mouton en Co, 1888. Dissertatie.

1889

De la nonain qui manga la fleur du chol. Feestbundel M. de Vries, Utrecht, J. C. Beyers, 1889, p. 107—121.

1890

On the french prose "Eneydes" and the old verse "Roman d'Eneas", in Caxton's *Eneydos*, London, N. Trübner & Co, 1890.

1891

Eneas, texte critique, *Bibliotheca normannica*, Halle, Max Niemeyer, 1891.

1895

De Romaansche Philologie en hare zusterwetenschappen (Openbare les te Leiden), Leiden, E. J. Brill, 1895.

1896

Bijdragen tot de kennis der uit het Fransch overgenomen woorden in het Nederlandsch, I: *De Fransche e in het Nederlandsch*, *Tijdschr. voor Nederl. Taal- en Letterk.*, XV, p. 172—219.

1897

Over de Fransche tweeklanken ai, oi, ui in oude uit het Fransch overgenomen woorden, *Taal en Letteren*, VII, p. 97—106; p. 129—144.

Bijdragen tot de kennis der uit het Fransch overgenomen woorden in het Nederlandsch, II: *De uit Latijnsche c ontstane Fransche klanken in het Nederlandsch*, *Tijdschr. voor Nederl. Taal- en Letterk.*, XVI, p. 81—104.

1898

Victor Henry, *Tegenstrijdigheden in de Taalkunde*, vertaald door D. C. Hesseling en J. J. Salverda de Grave, Leiden, S. C. v. Doesburgh, 1898.

1899

Précis de phonétique française à l'usage des Néerlandais (in samenwerking met A. Bourquin), Leiden, J. M. N. Kapteyn, 1899.

1900

Over de taal van Graubunderland, *Taal en Letteren*, X, p. 391—406.

Essai sur quelques groupes de mots empruntés par le néerlandais au latin écrit, *Verhandelingen der Kon. Ak. v. Wetenschappen*, Afd. Letterk., Nieuwe Reeks, Deel III, Afl. 1.

1901

- Les mots français dialectaux en néerlandais, Romania*, XXX, p. 65—112.
Twee bestrijders der vereenvoudiging van het onderwijs in de Fransche Syntaxis, De Nederlandsche Spectator, 1901, No. 4.
Eenige woordafleidingen, Tijdschr. voor Nederl. Taal- en Letterk., XIX, p. 85—102.
Grammaire française à l'usage des Néerlandais (in samenwerking met A. Bourquin), Leiden, J. M. N. Kapteyn, 1901.

1902

- Le troubadour Bertran d'Alamanon, Bibliothèque méridionale, 1ère Série, t. VII*, Toulouse, Imprimerie et librairie Privat, 1902.
Bijdragen tot de kennis der uit het Fransch overgenomen woorden in het Nederlandsch, III: De Fransche i in het Nederlandsch, Tijdschr. voor Nederl. Taal- en Letterk., XXI, p. 38—65.
Bijdragen tot de kennis der uit het Frans overgenomen woorden in het Nederlands, IV: Over afgeleide werkwoorden, Tijdschr. voor Nederl. Taal- en Letterk., XXI, p. 297—315.

1903

- Gaston Paris, De Nederlandsche Spectator*, 1903, p. 115—116.
Meester Pathelin, De Nederl. Spectator, 1903, p. 308—309.
Sur un préfixe français, Album Kern, Leiden, E. J. Brill, 1903, p. 123—126.
Nederlandse Woordenlijst volgens de beginselen van de „Vereniging tot vereenvoudiging van onze schrijftaal” (in samenwerking met dr. R. A. Kollewijn en dr. F. Buitenrust Hetteema), Zwolle, W. E. J. Tjeenk Willink, 1903.

1904

- Spreektaal en Schrijftaal in Frankrijk, Taal en Letteren*, XIV, p. 1—27.
De nasaal in Pampier, Taal en Letteren, XIV, p. 363—365.
Over de Middelnederlandse vertaling van de «Pèlerinage de la vie humaine», Tijdschr. voor Nederl. Taal- en Letterk., XXIII, p. 1—40.

1905

- Enige woordafleidingen, Taal en Letteren*, XV, p. 25—29; p. 128—132.

1906

- Franse spreektaal buiten Frankrijk, Taal en Letteren*, XVI, p. 273—282.
Spellingskwesties in Frankrijk en Italië, Taal en Letteren, XVI, p. 299—313.
Dante en Wij, de Gids, 1906, IV, p. 79—105.
De Franse woorden in het Nederlands, Verhandelingen van de Kon. Ak. van Wetenschappen, Afd. Letterkunde, Nieuwe Reeks, Deel VII. (Alphabeties register bewerkt door J. J. B. Elzinga, Verh. der Kon. Ak. v. Wet., Afd. Letterk., Nieuwe Reeks, Deel XX, aflevering 1, 1920).

1907

- Quelques observations sur l'évolution de la philologie romane depuis 1884, (inaugureele rede te Groningen), Leiden, v. d. Hoek frères*, 1907.
Quelques observations sur les mots d'emprunt. Mélanges Chabaneau, Erlangen, Fr. Lange, 1907, p. 145—153.
A. G. van Hamel als romanist, de Gids, 1907, II, p. 385—400.

1908

De graven van Gelre en de Oudfranse lyriese poëzie, Bijdr. en Meded. der Vereeniging „Gelre”, XI, p. 1—5.

Een „kleine zuiveraar”, Nieuwe Taalgids, II, p. 113—125.

A. G. van Hamel, Levensberichten van de Maatschappij der Nederl. Letterk. te Leiden, 1908, p. 1—58.

1909

Over geschiedenis en legende in het oudfranse heldendicht, Groot-Nederland, 1909, I, p. 328—350.

Het lager onderwijs van de moedertaal in Frankrijk, Nieuwe Taalgids, III, p. 306—310.

1910

Le Bréviaire Grimani, vertaald uit het Italiaans van G. Coggiola, Leiden, A. W. Sythoff, 1910.

Recherches sur les sources du «Roman d'Eneas». Mélanges Wilmotte, Paris, Champion, 1910, p. 595—618.

Chantecler, De Amsterdammer, 3 April 1910.

Carducci, Groot-Nederland, 1910, II, p. 153—177.

Frans spreken en schrijven, de Gids, 1909, III, p. 265—285.

1911

Quatre chansons d'Uc de Saint-Circ (in samenwerking met A. Jeanroy), Studi letterari e linguistici dedicati a Pio Rajna, Firenze, Ariani, 1911.

Inleiding tot de uitgave der gedichten van Uc de Saint-Circ, Versl. en Meded. der Kon. Akad. v. Wetenschappen, afd. Letterk., vierde Reeks, XI.

Taalstudie en taalonderwijs volgens de methode van Bally, Nieuwe Taalgids, V, p. 209—224.

1912

A propos de Bertran d'Alamanon, Annales du Midi, XXIV, p. 561—568.

Taalbetrekkingen van Nederland tot Frankrijk, Handelingen en Meded. v. d. Maatsch. der Nederl. Letterk., 1911—1912, p. 23—57.

Theoretiese Taalbegrippen in het Spellingsrapport (in samenwerking met Dr. D. C. Hesseling), in Kritiek op het Verslag van de Staatskommissie, Zwolle, La Rivière en Voorhoeve, 1912, p. 7—14.

Fogazzaro, Groot-Nederland, 1912, I, p. 48—75.

Over een Frans gedicht van Vondel, Nieuwe Taalgids, VI, p. 240—247.

De heer Bolland en het Frans, de Gids, 1912, II, p. 389—395.

1913

Poésies du troubadour Uc de Saint-Circ (in samenwerking met A. Jeanroy), Bibliothèque Méridionale, Toulouse, Privat, 1913.

Lessen aan de Sorbonne, N. Rott. Crt., 26 Febr. 1913.

L'influence de la langue française en Hollande d'après les mots empruntés — Leçons —, Paris, Champion, 1913.

De gramfoon in de Sorbonne, de Gids, 1913, II, p. 143—152.

Het onderwijs der Franse spraakkunst, Nieuwe Taalgids, VII, p. 177—194.

1914

- Bernardin de Saint-Pierre* (1737—1814), de *Amsterdammer*, 25 Januari 1914.
De meervoudsvorm op -s in het Nederlands, *Nieuwe Taalgids*, VIII, p. 15—23.
Het Roelandslied en de theorie van prof. Bédier, de *Gids*, 1914, II, p. 432—464.

1915

- Het Franse huisgezin — Het Franse karakter — De Franse cultuur — Het Franse woord*, *De Telegraaf*, Maart—April 1915.
Influences linguistiques, *Revue de Hollande*, 1915, I, p. 149—159.
Over het ontstaan van het genre der «chansons de geste», *Verslagen en Meded. der Kon. Akad. v. Wetenschappen*, Afd. Letterk., vijfde reeks, I.

1916

- Hollandais et Français*, *Revue de Hollande*, 1916, II, p. 829—853.
L'esprit français en Hollande, *Revue de Hollande*, 1916, III, p. 560—561.
Observations sur le texte de la «Chanson de Guillaume», *Neophilologus*, I, p. 1—18; p. 181—192.
Over Kollèwijn's Opstellen, *Nieuwe Taalgids*, X, p. 90—92.

1917

- Le français aux Pays-Bas* (in samenwerking met F. Brunot), in F. Brunot, *Histoire de la langue française*, V, Paris, Colin, 1917, p. 195—274.
Over de oudste poëzie der troubadours, *Onze Eeuw*, XVII, 4, p. 35—65.
De Troubadours, in de serie *Fransche Kunst*, No. 2, Leiden, A. W. Sythoff's Uitgevers-Mij, 1917.
Waarom het Genootschap „Nederland-Frankrijk” is opgericht, de *Gids*, 1917, I, p. 354—364.
L'origine des chansons de geste, *Neophilologus*, II, p. 66—67.
Sur l'évolution de c prépalatal latin en français, *Neophilologus*, II, p. 145—146.
A propos de galimatias, *Neophilologus*, II, p. 146—147.

1918

- Over een oud-spaanse romance*, *Versl. en Meded. der Kon. Akad. v. Wetensch.*, afd. Letterk., vijfde reeks, IV.
Twee inventarissen van het huis Brederode, *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap*, deel XXXIX.
La diphtongaison des voyelles libres accentuées en français, *Neophilologus*, III, p. 161—167.
Quelques observations sur les origines de la poésie des troubadours, *Neophilologus*, III, p. 247—252.

1919

- Poésies religieuses inédites du XV^e siècle*, *Neophilologus*, IV, p. 1—10.
Dante en de Islam, de *Gids*, 1919, III, p. 256—276.
Het taalonderwijs in de Franse taal in ons land in vroegere tijd, *Nieuwe Taalgids*, XIII, p. 297—303.

1920

- Dante en de Vrijmetselarij, de Amsterdammer*, 17 April, 1920.
Evolution de certains groupes intervocaliques de consonnes en français,
Neophilologus, V, p. 1—11.
Italië's Letterkunde, in de Volksuniversiteits-Bibliotheek, No. 2, Haarlem, De
 Erven F. Bohn, 1920.
Klank en gedachte in Frankrijk's en in Italië's Letterkunde, (Inaugureele
 rede te Amsterdam). Groningen, J. B. Wolters, 1920.
Over Nederlandse en Franse verskunst, Nieuwe Taalgids, XIV, p. 204—211.

1921

- Napoléon, «homme de lettres»*, *De Telegraaf*, 5 Mei 1921.
Dante en de vreemde vorsten van zijn tijd, *Tijdschr. voor Geschiedenis*,
 XXXVI, p. 145—158.
Henry Asselin over Nederland, de Amsterdammer, 4 Juni 1921.
Dante, Amsterdam, Meulenhoff, 1921.
De historie van Jan van Parijs, vertaald uit het Frans, in *Fransche Kunst*,
 No. 16, Leiden, A. W. Sythoff's Uitgevers-Mij, 1921.
Influenza di Dante sulle odierne rappresentazioni della Vita oltretterrana,
Jubelboek Dante, 1921, p. 35—44.
Over het verband tusschen «Vita nuova» en «Divina Commedia», *de Gids*,
 1921, III, p. 368—381.

1922

- Een nieuw werk over de geschiedenis der Franse litteratuur in de Middel-
 eeuwen*, *Tijdschr. voor Geschiedenis*, 37, p. 41—49.
Over de beklemtoonde klinker in amour en enkele andere woorden,
Meded. der Kon. Ak. v. Wetensch., afd. Letterk., Deel LIII, Afl. 3.
Sur deux vers de Guido Guinizelli, *Neophilologus*, VII, p. 258—260.
Taal en Gedachte, *Nieuwe Taalgids*, XVI, p. 236—246.
Strofen in «Gormand et Isembart», *Meded. der Kon. Ak. van Weten-
 schappen*, Afd. Letterk., Deel LIII, Afl. 11.

1923

- Manzoni's verhaalkunst, Een herdenking, de Gids*, 1923, II, p. 476—489.
Ancien français godel, *Neophilologus*, VIII, p. 220—221.

1924

- Réponse à M. Charlier à l'occasion de sa réception à l'Académie royale de
 langue et littérature françaises de Belgique*, *Bulletins de l'Académie royale
 de langue et de littérature françaises*, t. III, No. 3.
La grammaire française en Hollande, *Feestbundel van De Drie Talen*,
 Groningen, P. Noordhoff, p. 3—7.
Introduction à une histoire de la nation et de la civilisation hollandaises,
Revue des Cours et Conférences, XXVI, p. 67—84.
Spraakkunst-onderwijs langs wegen van fluweel, *De Witte Mier*, 1924,
 p. 108—113.

Ronsard en Wij, *Vragen des Tijds*, 1924, I, p. 358—375.

Manzoni et la langue italienne, *Neophilologus*, IX, p. 88—94.

Turolodus, *Meded. der Kon. Ak. van Wetenschappen*, afd. Letterk., LVII, Afl. 1.

1925

Syllabes ouvertes et syllabes fermées en roman, Homenaje a Menéndez Pidal, Madrid, Hernando, t. I, p. 641—657.

Eneas, I, in de *Collection des Classiques français du moyen âge*, Paris, Champion, 1925.

Litteraire kunst en wetenschap, *Vragen des Tijds*, 1925, I, p. 153—164.

De moderne talen en de Universiteit, *Vragen des Tijds*, 1925, II, p. 233—251.

Marie de France et Eneas, *Neophilologus*, X, p. 56—58.

1926

Wat kunnen wij van de Fransen leren?, *De Telegraaf* van 3 en 6 Jan. 1926.

La chanson de geste et la ballade, *Mélanges Thomas*, Paris, Champion, 1926, p. 389—394.

L'enseignement du français en Hollande et en Suède (in samenwerking met E. Staaff) Paris, éd. Les Belles Lettres, 1926.

Waarom juist het Frans?, *Haagsch Maandblad*, 1926, II, p. 595—602.

Frans toneelspelers in Holland in de XVIIe en XVIIIe eeuw, *Vragen des Tijds*, 1926, I, p. 255—269.

De heilige Franciscus en de letterkunde, *Vragen des Tijds*, 1926, II, p. 382—411.

De Nederlandse meervoudsvorm op -s, *Nieuwe Taalgids*, XX, p. 24—26.

Sur un préfixe français «réel», *Meded. der Kon. Ak. van Wetenschappen*, Afd. Letterk., LXI, Afl. 4.

Le double développement de e ouvert dans le latin bene, *Neophilologus*, XI, p. 179—186.

1927

Taal en compositie bij Busken Huet, *Nieuwe Taalgids*, XXI, p. 1—18.

Indirecte rede in onafhankelijke zinnen, *Neophilologus*, XII, p. 161—166.

1928

Cambridge, *Vragen des Tijds*, 1928, I, p. 1—22; p. 67—89.

Un manuscrit inconnu des «Vœux du paon», *Studi medievali*, I, p. 422—437.

Inleiding tot de gedichten van Louise Labé, Maastricht, A. A. M. Stols, 1928.

Sur une double accentuation des diphtongues en français, *Verhandelingen der Kon. Ak. van Wetenschappen*, Afd. Letterk., Nieuwe Reeks, XXVIII, Afl. 1.

Sur une forme française de paucum, *Mélanges Jeanroy*, Paris, Droz, 1928, p. 149—152.

Uit het gebied der Romaansche letteren, Haarlem, H. D. Tjeenk Willink en Zoon, 1928.

Over de diftongering van i en u, *Nieuwe Taalgids*, XXII, p. 65—79.

1929

- Eneas*, II, in de *Collection des Classiques français du moyen âge*, Paris, Champion, 1929.
- Een Frans doublet*, *Donum Schrijnen*, p. 453—456.
- Vreemdelingen in de taal*, *Vragen des Tijds*, 1929, I, p. 116—131.
- Pontigny*, *Vragen des Tijds*, 1929, II, p. 165—176.
- Vereenvoudigingsargumenten van vóór honderdzigstig jaar*, *Nieuwe Taalgids*, XXIII, p. 140—141.
- Jean le Gois*, *Neophilologus*, XIV, p. 64.
- Grammatica van vroeger tijd*, *Neophilologus*, XIV, p. 245—253.

1930

- Over detective-verhalen*, *Vragen des Tijds*, 1930, I, p. 253—257.
- Sur l'évolution des consonnes en italien*, *Romania*, LVI, p. 321—330.
- Français et livres français dans les Pays-Bas au XVIIIe siècle*, *Mélanges Baldensperger*, Paris, Champion, 1930, p. 227—243.
- Taalgeleerdheid en Spelling*, *de Gids*, 1930, IV, p. 347—367.
- Franse woorden uit de achttiende eeuw*, *Nieuwe Taalgids*, XXIV, p. 237—244.
- Un livre de comptes du XVIe siècle*, *Meded. der Kon. Ak. van Wetenschappen*, Afd. Letterk., LXX, Afl. 9.

1932

- Sur la langue des Coutumes de Saint-Amand*, *Mélanges Grandgagnage*, *Bulletin du Dictionnaire Wallon*, 1932, I—IV, p. 269—281.
- De spelling van vreemde woorden*, *Vereenvoudiging*, 1 Januarië 1932.
- La «Comédie» latine en France au XIIe siècle*, *Neophilologus*, XVII, p. 205—210.
- La Hollande*, Paris, Les Editions Rieder, 1932 (Collection «Les Etats Contemporains»).
- Het Collège de France*, *de Gids*, 1932, III, p. 186—204.
- Geschiedenis van de Franse Taal*, *Nieuwe Taalgids*, XXVI, p. 296—302.
- Over de verhouding van gesproken en geschreven taal in verband met de vereenvoudiging onzer spelling*, Rede uitgesproken op de Algemene Vergadering van „Volksonderwijs” op 6 November 1932 te Haarlem.

1933

- Het onderwijs in de moedertaal in Frankrijk*, *Levende Talen*, Februarië, 1933, p. 6—18.
- Sur quelques composés français formés au moyen de préfixes*, *Meded. der Kon. Ak. v. Wetensch.*, afd. Letterk., Deel 75, Afl. 1.
- Une étude sur le franco-provençal*, *Neophilologus*, XVIII, p. 7—12.

CRITIQUES

1889

VICTOR HUGO, *Amy Robsart en Les Jumeaux*. De *Nederl. Spectator*, 1889, p. 318—320.

A. JEANROY, *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge*. De *Nederl. Spectator*, 1889, p. 227—279.

1890

F. BRUNETIÈRE, *L'évolution des genres dans l'histoire de la littérature*. De *Nederl. Spectator*, 1890, p. 274—277.

1893

JEHAN LE FÈVRE, *Les Lamentations de Matheolus et le Livre de Leesse*, éd. critique par A. G. v. Hamel. De *Nederl. Spectator*, 1893, p. 52—53.

1894

A. DARMESTETER, *Grammaire historique de la langue française*, I. *Museum*, I, p. 109.

C. M. ROBERT, *Grammaire française*. — *Fransche Spreekoefeningen*. *Museum*, I, p. 193.

L. SUDRE, *P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon quomodo nostrates medii aevi poetae imitati interpretatique sint*. *Museum*, I, p. 282.

1895

A. DARMESTETER, *Grammaire historique de la langue française*, II. *Museum*, II, p. 329.

LAURENT et RICHARDOT, *Petit dictionnaire étymologique*. *Museum*, II, p. 137.

1896

G. PARIS, *La poésie du moyen âge*, 2ième série. *Museum*, III, p. 171.

1898

A. VAN BERKUM, *De Middelnederlandsche bewerking van den Parthonopeus-roman*. *Museum*, V, p. 218.

E. KOSCHWITZ, *Anleitung zum Studium der französischen Philologie*. *Museum*, V, p. 297.

1899

FRANZ BEYER, *Französische Phonetik für Lehrer und Studierende*. *Museum*, VI, p. 15.

A. JEANROY et H. GUI, *Chansons et Dits artésiens du XIIIe siècle*. *Museum*, VI, p. 156.

1900

K. O. ERDMANN, *Die Bedeutung des Wortes*. *Taal en Letteren*, X, p. 351—354.

Nieuwe publicaties over Oudfransche letterkunde. *Museum*, VII, p. 53 sq.

Nieuwe publicaties over Romaansche philologie. *Museum*, VII, p. 231 sq.

1901

- A. JEANROY, L. BRANDIN et P. AUBRY, *Lais et Descorts français du XIIIe siècle. De Nederl. Spectator*, 1901, p. 401—403.
 D. C. TINBERGEN, *Des Coninx Summe. Museum*, VIII, p. 287.
 H. SCHUCHART, *Romanische Etymologieen, I—II, Museum*, VIII, p. 219.
 N. WELTER, *Frederi Mistral, Museum*, VIII, p. 47.

1902

- E. BOURCIEZ, *Précis historique de phonétique française. Museum*, IX, p. 79.
 C. VORETZSCH, *Einführung in das Studium der altfranzösischen Sprache. Museum*, IX, p. 218.

1903

- JOSEPH BÉDIER, *De roman van Tristan en Isolde, vertaald door Marie Loke. De Gulden Winckel*, 1903, p. 73—79.
 Dr. G. A. NAUTA, *Lustighe Historien oft Nieuwigheden Joannis Boccatii van nieus overgheset deur D. Coornhert. Taal en Letteren*, XIII, p. 475—476.

Nieuwe publikaties over Franse letterkunde. *Museum*, X, p. 86 sq.
 Nieuwe publikaties over Oudfranse en Provençaalse taal- en letterkunde. *Museum*, X, p. 295.

1904

- R. A. KOLLEWIJN, *Opstellen over spelling en verbuiging. Revue critique*, 1904, p. 443—446.
 Nieuwe publikaties over Franse taal- en letterkunde. *Museum*, XI, p. 141.
 KR. NYROP, *Grammaire historique de la langue française, II. Museum*, XI, p. 302.
 C. VORETZSCH, *Die Anfänge der romanischen Philologie. Museum*, XI, p. 262.
 K. VOSSLER, *Die philosophischen Grundlagen zum „süszen neuen Stil“.* *Museum*, XI, p. 340.
 N. WELTER, *Theodor Aubanel. Museum*, XI, p. 59.

1905

- FLORENCE E. J. M. BAUDET, *De maaltijd en de keuken in de Middeleeuwen. Museum*, XII, p. 227.
 G. BERTONI, *Nuovi studi su M. M. Boiardo. Museum*, XII, p. 427.
 K. LATER, *De Latijnsche woorden in het Oud- en Middelnederlandsch. Museum*, XII, p. 96.
 A. D. LEEMAN, *Practische Handleiding ter Beoefening van de Spaansche Taal. I. Museum*, XII, p. 142.
 HUGO SCHUCHART an *Adolf Mussafia. Museum*, XII, p. 372.
Tableaux auxiliaires Delmas. Museum, XII, p. 70.
 J. TRÉNEL, *L'Ancien Testament et la langue française du moyen âge. Museum*, XII, p. 18.

1906

- Dr. R. BRANDSTETTER, *Rätoromanische Forschungen, I. Museum*, XIII, p. 336.

- G. COHEN, *Histoire de la mise en scène dans le théâtre religieux du moyen âge. Taal en Letteren*, XVI, p. 380—382.
- A. COUNSON, *Dante en France. Museum*, XIII, p. 430.
- J. DEROCQUIGNY, *A contribution to the study of the French element in English. Museum*, XIII, p. 96.
- C. H. GRANDGENT, *An outline of the Phonology and Morphology of Old Provençal. Museum*, XIII, p. 173.
- L. E. MENGER, *The Anglo-norman dialect. Museum*, XIII, p. 14.
- W. MEYER, *Abhandlungen zur mittellat. Rythmik. Museum*, XIII, p. 244.
- MIRA DE AMESCUA, *El Esclavo del Dominio*, ed. by M. A. Buchanan. *Museum*, XIII, p. 337.
- H. SUCHIER, *Les voyelles toniques du vieux français. Museum*, XIII, p. 430.

1907

- K. BERGMANN, *Die sprachliche Anschauung und Ausdrucksweise der Franzosen. Museum*, XIV, p. 179.
- Z. BOSIO, *Il teatro dialettale veneziano e l'opera di Luigi Sugana. Museum*, XIV, p. 217.
- DOUTREPONT et BÉTHUNE, *Bulletin d'histoire linguistique et littéraire française des Pays-Bas. Museum*, XIV, p. 53.
- A. D. LEEMAN, *Praktische handleiding ter beoefening van de Spaansche Taal, II. Museum*, XIV, p. 57.
- G. MAZZONI, *Avviamento allo studio critico delle lettere italiane. Museum*, XIV, p. 428.
- F. MISTRAL, *Mes Origines. Museum*, XIV, p. 336.
- FR. D'OVIDIO, *Il Purgatorio e il suo Preludio. Museum*, XIV, p. 258.
- PH. PLATTNER, *Ausführliche Grammatik der französischen Sprache, II—III—IV. Museum*, XIV, p. 179; p. 336.
- H. REMUS, *Die kirchlichen und speziellwissenschaftlichen romanischen Lehnworte Chaucers. Museum*, XIV, p. 292.
- O. SCHULTZ—GORA, *Altprovenzalisches Elementarbuch. Museum*, XIV, p. 101.
- L. WOLTMAN, *Die Germanen in Frankreich. Museum*, XIV, p. 379.

1908

- P. J. v. D. BERG, *Per istrade aperte. Museum*, XV, p. 421.
- G. COHEN, *Inszenierung im geistlichen Schauspiele des Mittelalters in Frankreich*, ins Deutsche übertragen von Dr. C. Bauer. *Museum*, XV, p. 100.
- M. DIEULAFOY, *Le théâtre édifiant, Cervantes, Tirso de Molina, Calderon. Museum*, XV, p. 177.
- Dr. K. GRASS, *Das Adamspiel. Museum*, XV, p. 293.
- J. Z. RENSBURG, *De Goddelijke Komedie van Dante Alighieri, I en II. de Gids*, 1908, I, p. 528—531.
- Dr. D. SPADA, *L'Amore del Petrarca. Museum*, XV, p. 100.
- Dr. F. STROHMEYER, *Der Artikel beim Prädikatsnomen im Neuf Französischen. Museum*, XV, p. 135.

- A. C. THORN, *Etude sur les verbes dénominatifs en français*. Museum, XV, p. 420.
- Dr. H. WENDEL, *Die Entwicklung der Nachtonvokale aus dem Lateinischen ins Altprovenzalische*. Museum, XV, p. 12.
- J. DE ZANGRONIZ, *Montaigne, Amyot et Saliat*. Museum, XV, p. 60.

1909

- BORLÉ en NOLEN, *Dictionnaire pratique illustré*. Museum, XVI, p. 152.
- G. BROCKSTEDT, *Floevent-Studien*. Museum, XVI, p. 298.
- H. COCHIN, *Dante Alighieri, Vita Nova*. Museum, XVI, p. 335.
- A. DAUZAT, *La langue française d'aujourd'hui*. Museum, XVI, p. 425.
- LUCY E. FARRER, *La vie et les œuvres de Claude de Sainliens*. Museum, XVI, p. 96.
- A. G. VAN HAMEL, *Het letterkundig leven in Frankrijk — De vierde bundel van Van Hamel's letterkundige studiën*. de Gids, 1909, I, p. 147—151.
- G. MAZZONI e G. PICCIOLA, *Antologia Carducciana*. Museum, XVI, p. 140.
- FR. D'OVIDIO, *Nuovi Studii manzoniani*. Museum, XVI, p. 252.
- J. K. RENSBURG, *De Goddelijke Komedie van Dante Alighieri*, III. de Gids, 1909, III, p. 127—136.
- B. SCHAEDEL, *Manual de fonética catalana*. Annales du Midi, XXI, p. 524—526.
- T. en W. SÖDERHJELM, *De Italiaansche Renaissance, Litteratuur- en Kulturstudies — Uit het Zweedsch vertaald door D. Logeman-van der Willigen*. de Gids, 1909, IV, p. 336—340.
- Dr. B. STUMFALL, *Das Märchen von Amor und Psyche*. Museum, XVI, p. 298.
- H. ZIMMER, K. MEYER, L. CHR. STERN, H. MORF, M. MEYER—LÜBKE, *Die romanischen Literaturen und Sprachen mit Einschluss des Keltischen*. Museum, XVI, p. 333.

1910

- C. DE BOER, *Chrétien de Troyes, Philomena*. Museum, XVII, p. 176.
- E. BOURCIEZ, *Eléments de linguistique romane*. Museum, XVII, p. 425.
- H. CHATELAIN, *Le Mistère de Saint-Quentin*. Museum, XVII, p. 57.
- E. LEVY, *Petit Dictionnaire Provençal-Français*. Museum, XVII, p. 15.
- W. MEYER—LÜBKE, *Historische Grammatik der französischen Sprache*. Museum, XVII, p. 15.
- G. OOSTERHOF, *La vie littéraire de Marnix de Sainte-Aldegonde*. Museum, XVII, p. 176.
- C. P. H. PRICK VAN WELY, *Kanttekeningen bij de grammaire van Robert*. Museum, XVII, p. 259.
- L. F. W. STAËL VON HOLSTEIN, *Le roman d'Athis et Prophilias*. Museum, XVII, p. 334.
- A. DE STEFANO, *La noble leçon des Vaudois du Piémont*. Museum, XVII, p. 335.

1911

- K. BARTSCH, *Chrestomathie de l'ancien français*. *Museum*, XVIII, p. 377.
- K. BASLER, Konrad von Würzburg, „Trojanischer Krieg“ und Benoits de Sainte-Maure, „Roman de Troie“ (Dissertation Berlin, 1910). *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, CXXVI, p. 465—468.
- D. BEHRENS, Beiträge zur französischen Wortgeschichte und Grammatik. *Museum*, XVIII, p. 139.
- A. J. BUTLER, *The Forerunners of Dante*. *Museum*, XVIII, p. 255.
- J. P. JACOBSEN, *Essai sur les origines de la comédie en France du moyen âge*. *Museum*, XVIII, p. 425.
- A. JEANROY, Giosuè Carducci. *Museum*, XVIII, p. 300.
- ST. STRONSKI, *Le Troubadour Folquet de Marseille*. *Annales du Midi*, XXIII, p. 498—504.

1912

- G. CHINARD, *L'exotisme américain dans la littérature française au XVI^e siècle*. *Museum*, XIX, p. 423.
- A. COUNSON, *La Pensée romane*, I. *Museum*, XIX, p. 376.
- BOURGIN, CROISSET, CROUZET, LACABE-PLASTEIG, LANSON, MAQUET, PRETTRE, RUDLER, WEIL, *L'Enseignement du français*. *Museum*, XIX, p. 211.
- H. J. MOLINIER, *Essai biographique et littéraire de Saint-Gelays*. *Museum*, XIX, p. 20.
- CH. OULMONT, *Les débats du Clerc et du Chevalier dans la littérature poétique du moyen âge*. *Museum*, XIX, p. 295.

1913

- A. BEEKMAN, *Influence de Du Bartas sur la littérature française*. *Museum*, XX, p. 211.
- A. LONGNON, *Origines et Formation de la Nationalité française*. *Museum*, XX, p. 434.
- S. PRINS JZN., *Nieuwe Fransche Spraakkunst voor Nederland*. *Museum*, XX, p. 307.
- REUM—CRAMER, *Dictionnaire de style à l'usage des Néerlandais*. *Museum*, XX, p. 296.
- A. TOBLER, *Vermischte Beiträge*. *Museum*, XX, p. 135.

1914

- CH. BALLY, *Le langage et la vie*. *Museum*, XXI, p. 42.
- CH. BRUNEAU, *Etude phonétique des patois d'Ardenne*. *Museum*, XXI, p. 297.
- CH. BRUNEAU, *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*. *Museum*, XXI, p. 297.
- G. CHINARD, *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII^e et au XVIII^e siècles*. *Museum*, XXI, p. 263.

- E. FARAL, *Recherches sur les sources latines des contes et des romans courtois du moyen âge*. *Museum*, XXI, p. 422.
- J. GILLIÉRON et M. ROQUES, *Etudes de géographie linguistique*. *Museum*, XXI, p. 178.
- A. JEANROY, *Les Chansons de Guillaume IX*. *Museum*, XXI, p. 15.
- M. LAIGLE, *Le livre des Trois Vertus de Christine de Pisan*. *Museum*, XXI, p. 14.
- SCHWAN-BEHRENS, *Grammaire de l'ancien français*. *Museum*, XXI, p. 96.
- A. CHR. THORN, *Sartre-Tailleur*. *Museum*, XXI, p. 178.

1916

- C. DE BOER, *Ovide moralisé*. *Museum*, XXIII, p. 16.
- L. FOULET, *Le Roman de Renard*. *Neophilologus*, I, p. 153—155.
- J. GILLIÉRON, *Pathologie et thérapeutique verbales, Etude de géographie linguistique*. *Neophilologus*, I, p. 306—308.
- A. JEANROY, *Les Joies du gai savoir*. *Neophilologus*, I, p. 72.
- J. Æ. WARTENA, *De geminatione*. *Neophilologus*, I, p. 72.

1917

- A. KOLSEN, *Dichtungen der Trobadors*. *Museum*, XXIV, p. 66.

1918

- C. APPEL, *Bernart von Ventadorn*. *Neophilologus*, III, p. 64—69.
- FERD. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Tome V. *Neophilologus*, III, p. 302—303.
- L. CLÉDAT, *Manuel de phonétique et de morphologie*. *Museum*, XXV, p. 65.
- L. J. CORBEAU, *Cours de grammaire et d'exercices*. *Museum*, XXV, p. 91.
- VAN DUYL — BITTER — HOVINGH, *Grammaire française*. *Museum*, XXV, p. 203.
- A. JEANROY, *Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux*. *Neophilologus*, III, p. 232.
- A. LÅNGFORS, *Notice du manuscrit français 12483*. *Neophilologus*, III, p. 158—159.
- Mémoires de la Société néophilologique de Helsingfors*, VI. *Museum*, XXV, p. 32.
- FR. PALMGREN, *Studier och Utkast till Fransk Ljud- och Uttalslära*. *Museum*, XXV, p. 134.
- A. STREMPPEL, *Geraut de Salignac, ein provenzalischer Trobador*. *Neophilologus*, III, p. 306—307.
- GERTRUD WACKER, *Ueber das Verhältnis von Dialekt und Schriftsprache im Altfranzösischen*. *Neophilologus*, III, p. 69—74.

1919

- L. BERTALOT, *Dantis Alagherii De Vulgari Eloquentia*. *Museum*, XXVI, p. 63.
- E. BRALL, *Lat. foris, foras im Galloromanischen*. *Museum*, XXVI, p. 173.

- A. ECKHARDT, *Remy Belleau*. *Neophilologus*, IV, p. 171—172.
- A. JEANROY, *Bibliographie sommaire des chansonniers français du moyen âge*. *Neophilologus*, IV, p. 169—170.
- A. LANGFORS, *Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e siècle*. *Neophilologus*, IV, p. 171.
- E. LOMMATZSCH, *Provenzalisches Liederbuch*. *Neophilologus*, IV, p. 170—171.
- KR. NYROP, *Histoire étymologique de deux mots français*. *Museum*, XXVI, p. 246.

1920

- L. BRANDIN, *La Chanson d'Aspremont*, I. *Museum*, XXVII, p. 157.
- C. S. R. COLLIN, *Etude sur le développement de sens du suffixe «ata»*. *Neophilologus*, V, p. 83—85.
- I. VAN DIJK, *Dante's Vita Nova*. de Amsterdammer, 10 Juli 1920.
- E. FARAL, *Gautier d'Aupais*. *Museum*, XXVII, p. 157.
- J. MURRAY, *Le Château d'amour par Robert Grosseteste*. *Neophilologus*, V, p. 278—279.
- E. ÖHMANN, *Studien über die französischen Worte im Deutschen im 12. und 13. Jht.* *Museum*, XXVII, p. 56.
- I. PAULI, «Enfant», «Garçon», «Fille» dans les langues romanes. *Museum*, XXVII, p. 108.

1921

- J. B. BESANÇON et W. STRUIK, *Précis historique et Anthologie de la littérature française*. *Neophilologus*, VI, p. 139—140.
- GUSTAVE COHEN, *Mystères et Moralités du manuscrit 617 de Chantilly*. *Neophilologus*, VI, p. 274—280.
- S. ERINGA, *La Renaissance et les rhétoriciens néerlandais*. *Nieuwe Taalgids*, XV, p. 53—58.
- R. TH. HOLBROOK, *Etude sur Pathelin*. *Neophilologus*, VI, p. 93.
- KR. NYROP, *Etudes de grammaire française*. *Museum*, XXVIII, p. 259.
- L. SPITZER, *Die Umschreibungen des Begriffes „Hunger“ im Italienischen*. *Neophilologus*, VI, p. 272—274.

1922

- M. ASÍN PALACIOS, *Los precedentes musulmanes del pari de Pascal*. *Museum*, XXIX, p. 34.
- W. GOTTSCHALK, *Lat. «audire» im Französischen*. *Neophilologus*, VII, p. 70—71.
- A. H. KRAPPE, *Alliteration in the Chanson de Roland and in the Carmen de prodicione Guenonis*. *Neophilologus*, VII, p. 294—295.
- HERMANN SUCHIER, *Aucassin und Nicolette*. *Neophilologus*, VII, p. 295—296.

1923

- EZIO LEVI, *Illais bretoni e la leggenda di Tristan*. *Neophilologus*, VIII, p. 76—78.

1924

- H. ALBERT, *Mittelalterlicher englisch-französischer Jargon*. *Neophilologus*, IX, p. 295—296.
- G. BROCKSTEDT, *Benoit de Sainte-Maure und seine Quellen*. *Museum*, XXXI, p. 177.
- F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, Deel IV, 2de stuk. *Nieuwe Taalgids*, XVIII, p. 262—265.
- Hauptfragen der Romanistik*. *Festschrift für Philipp August Becker*. *Neophilologus*, IX, p. 62—64.
- H. HAUVETTE, *Etudes sur la Divine Comédie*. *Museum*, XXXI, p. 14.
- ABEL HERMANT, *Xavier ou les entretiens sur la grammaire*. *De Witte Mier*, 1924, p. 108—113.
- Le Lai de Guinamor und Le Lai de Tydorel*. *Museum*, XXXI, p. 177.
- E. SEIFFERT, *Die Proparoxytona im Galloromanischen*. *Neophilologus*, IX, p. 141—142.
- M. ZWEIFEL, *Untersuchung über die Bedeutungsentwicklung von Longobardus=Lombardus*. *Neophilologus*, IX, p. 296—297.

1925

- V. BERTOLDI, *Vocabolari e Atlanti dialettali*. *Neophilologus*, X, p. 293.
- P. R. BEZZOLA, *Abbozzo di una storia dei Gallicismi italiani nei primi secoli (750—1300)*. *Neophilologus*, X, p. 66—68.
- P. CHAMPION, *Histoire poétique du quinzième siècle*. *Museum*, XXXII, p. 185.
- GUSTAVE COHEN, *Ronsard, sa vie et son œuvre*. *Neophilologus*, X, p. 225.
- L. GAUCHAT, J. JEANJAQUET, E. TAPPOLET, E. MURET, *Glossaire des patois de la Suisse romande*. *Neophilologus*, X, p. 140—142.
- A. JEANROY, *Jongleurs et troubadours gascons des XIIIe et XIIIe siècles*. *Neophilologus*, X, p. 68.
- EZIO LEVI, *Maria di Francia, Eliduc, con versione, introduzione e commento*. *Neophilologus*, X, p. 63—64.
- C. M. LUTTA, *Der Dialekt von Bergün*. *Museum*, XXXII, p. 211.
- Nuovi Studi medievali*. *Rivista di filologia e di storia*. *Neophilologus*, X, p. 64.
- F. P. H. PRICK VAN WELY, *Fransch Woordenboek*, I. *Museum*, XXXII, p. 48.
- E. WALBERG, *Guernes de Pont-Sainte-Maxence, La vie de Saint Thomas le Martyr*. *Museum*, XXXII, p. 99.

1926

- A. BRUN, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*. *Museum*, XXXIII, p. 39.
- A. BRUN, *L'introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon*. *Museum*, XXXIII, p. 39.
- F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*, deel VII. *Nieuwe Taalgids*, XX, p. 153—155.
- THÉRÈSE LABANDE—JEANROY, *La Question de la langue en Italie*. *Neophilologus*, XI, p. 287—288.

Revue de linguistique romane. Neophilologus, XI, p. 285—286.

P. RONZY, *Bibliographie critique des œuvres de Papire Masson. Museum*, XXXIII, p. 237.

P. RONZY, *Un humaniste italianisant. Papire Masson. Museum*, XXXIII, p. 237.

1927

F. BRUNOT, *Histoire de la langue française des origines à 1900, Tome IX. Nieuwe Taalgids*, XXI, p. 309—314.

L. CLÉDAT, *Manuel de phonétique et de morphologie romanes. Museum*, XXXIV, p. 186.

GUSTAVE COHEN, *Le livre de conduite du régisseur et le compte des dépenses pour le Mystère de la Passion joué à Mons en 1501. Neophilologus*, XII, p. 295—296.

THÉRÈSE LABANDE—JEANROY, *La question de la langue en Italie. Museum*, XXXIV, p. 239.

F. SCHÜRR, *Das altfranzösische Epos. Neophilologus*, XII, p. 223—226.

K. VORETZSCH, *Einführung in das Studium der altfranzösischen Literatur. Museum*, XXXIV, p. 14.

1928

L. CONS, *L'auteur de la farce de Pathelin. Neophilologus*, XIII, p. 65—66.

Deutsches Dante-Jahrbuch, IX. *Neophilologus*, XIII, p. 222—223.

W. FOERSTER, *Kristian von Troyes, Yvain. Museum*, XXXV, p. 66.

TH. GARTNER, *Ladinische Wörter aus den Dolomitentälern. Neophilologus*, XIII, p. 137.

1929

C. APPEL, *Raimbaut von Orange. Museum*, XXXVI, p. 211.

MIGUEL ASÍN PALACIOS, *Islam and the Divine Comedy. Neophilologus*, p. 140.

G. COHEN, *Le théâtre au moyen âge, I, Le théâtre religieux. Neophilologus*, XIV, p. 216.

E. JÄRNSTRÖM et A. LÅNGFORS, *Recueil de chansons pieuses du XIIIe siècle. Museum*, XXXVI, p. 48.

A. JEANROY, *Anthologie des Troubadours, XII—XIIIe siècles. Neophilologus*, XIV, p. 216.

H. R. LANG, *Contributions to the restoration of the Poema del Cid. Neophilologus*, XIV, p. 53—54.

Philologische Studien aus dem Romanisch-Germanischen Kulturkreise. Karl Voretzsch zum 60. Geburtstag dargebracht. Museum, XXXVI, p. 156.

M. J. PINET, *Christine de Pisan. Museum*, XXXVI, p. 213.

J. R. REINHARD, *The Old French romance of Adamas et Ydoine, an historical study. Neophilologus*, XIV, p. 217—218.

Studi medievali. Neophilologus, XIV, p. 57.

J. TIELROOY, *Fransche Litteratuur van onze dagen. Museum*, XXXVI, p. 274.

1930

J. O. ASÍN, *Origen árabe de rebato, arrobdá, y sus homónimos. Neophilologus*, XV, p. 58—59.

- A. BLINKENBERG, *L'ordre des mots en français moderne*. *Museum*, XXXVII, p. 148.
- E. M. GRIMES, *The Lays of Desiré, Graelent and Melion*. *Museum*, XXXVII, p. 40.
- F. H. LOWE, *Gérard de Nevers*. — B. EDWARDS, *Le vengement Alixandre by Gui de Cambrai*. *Neophilologus*, XV, p. 284.
- J. MELANDER, *Etude sur l'ancienne abréviation des pronoms personnels régimes dans les langues romanes*. *Museum*, XXXVII, p. 70.
- J. E. SHAW, *Essays on the „Vita nuova“*. *Neophilologus*, XV, p. 283—284.
- L. SPITZER, *Stilstudien, I Sprachstile. — II Stilsprache*. *Neophilologus*, p. 142.

1931

- P. JOURDA, *Marguerite d'Angoulême*. *Museum*, XXXVIII, p. 185.
- J. STOROST, *Ursprung und Entwicklung des altprovenzalischen sirventés bis auf Bertran de Born*. *Museum*, XXXVIII, p. 215.
- W. STOROST, *Geschichte der altfranzösischen und altprovenzalischen Romanzenstrophe*. *Museum*, XXXVIII, p. 264.
- A. THOMAS, *Jean de Gerson et l'éducation des dauphins de France*. — CH. GRIMM, *Etude sur le roman de «Flamenca»*. *Neophilologus*, XVI, p. 215.

1932

- G. PEDROTTI, V. BERTOLDI, *Nomi dialettali delle piante indigene del Trentino e della Ladinia Dolomitica*. *Neophilologus*, XVII, p. 299—300.

1933

- L. SPITZER, *Romanische Stil- und Literaturstudien, II*. *Museum*, XL, p. 18.

Amsterdam.

L. KUKENHEIM Ezn.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Bureau du Comité	v
Membres du Comité	v
Liste des souscripteurs	vii
FERNAND BALDENSPERGER Le rebondissement de la langue française aux alentours de 1830	1
GIULIO BERTONI Documenti sulla dimora di Clément Marot a Ferrara	9
C. DE BOER Sur quelques noms d'éléments syntaxiques	12
EMILE BOULAN Pascal et son bibliographe passionné	17
S. BRAAK Réflexions sur un thème littéraire (la douleur)	27
FERDINAND BRUNOT De <i>verlaten</i> à <i>frelater</i>	35
GUSTAVE COHEN Une biographie inédite de Hugo Grotius par Samuel Sorbière (avec facsimilé)	45
✓ J. VAN DER ELST De rithmiese periode in het Nederlandse vers	65
S. ERINGA L'infinitif français avec <i>á</i> et ses rapports avec le gérondif latin	71
EDMOND FARAL Le poème d'Engelbert sur la bataille de Fontenoy (841)	86
A. J. FEHR..... Quelques considérations sur la voix dite „moyenne”	99
J. D. M. FORD The accent in diphthongs created by the „breaking” of a simple stressed vowel	104
J. FRANSEN..... Correspondance entre le Marquis d'Argens et Prosper Marchand	106
K. R. GALLAS Lettres inédites de Lamennais	126
G. J. GEERS <i>Picaro</i> — <i>Flamenco</i> — <i>Pichelingue</i> ..	132
A. GRIERA..... <i>Holanda</i>	139
ROMANO GUARNIERI ... <i>Commento a tre sonetti</i>	142
ETIENNE GUILHOU..... Note critique sur deux vers du <i>Geta</i> de Vital de Blois	148
JEAN HAUST Le dictionnaire liégeois et les germanistes	158
✓ D. C. HESSELING P. de Wakker van Zon en Voltaire ..	165
RICHARD T. HOLBROOK The application of X-rays to speech-analysis (avec une planche)	175
A. JEANROY Les femmes poètes dans la littérature provençale aux XIIe et XIIIe siècles	186

A. KLUYVER	Animi relaxatio.....	192
C. KRAMER	L'hellénisme de Paul-Louis Courier ..	195
ARTHUR LÅNGFORS	<i>Escalufre</i> ou <i>Estalufre?</i>	207
GUIDO MAZZONI	I versi barbari del re d'Olanda	208
R. MENENDEZ PIDAL ..	La historia Troyana polimetrica.....	211
J. W. MULLER	Over tautologieën in het Nederlandsch	218
ERNEST MURET	Conjecture sur les noms de lieu en =acus	233
J. A. VAN PRAAG	El „Dialogo dos montes” de Rehuel Jessurun	242
K. J. RIEMENS	Le flambeau de la langue française de Monsieur Elie Beupuy	256
MARIO ROQUES	Sur deux leçons contestées du manus- crit d' <i>Aucassin et Nicolette</i>	263
C. SERRURIER.....	Julien Sorel, une réincarnation du Picaro	272
P. SKOK	Notes d'étymologie romane	284
E. SLIJPER	Les origines de la fable d'Enée.....	290
K. SNEIJERS DE VOGEL	Les vers dans <i>Les Faits des Romains</i>	293
LEO SPITZER	Zum Warum der Lautentwicklung....	306
E. STAAFF	Quelques remarques sur le futur du verbe <i>avoir</i> en français	312
H. F. STEWART	Notice sur une traduction anglaise inédite de <i>La fréquente communion</i>	318
JOHANNES TIELROOY	Le renouveau des études chateaubriennes brianesques	324
KAREL TITZ.....	Encore une fois <i>senjor</i>	335
MARIUS VALKHOFF	La théorie d'une double accentuation des diphtongues et l'ancien wallon ..	338
P. VALKHOFF	Lettres inédites de Voltaire à Constant d'Hermenches	347
C. VAN VOLLENHOVEN ..	De rechtsterm „Prerogatief”	358
C. G. N. DE VOOYS....	De Franse woorden in de brieven van Wolff en Deken	365
E. WALBERG	L'anc. franç. <i>estouvoir</i> s'emploie-t-il quel- quefois avec un sujet personnel?	376
A. WALLENSKÖLD	Lettre à M. J. J. Salverda de Grave..	385
B. H. J. WEERENBECK ..	L'infinitif prépositionnel sans sujet....	389
M. WILMOTTE.....	<i>Waleis(e)</i> = <i>Gallois</i> dans <i>Parzival</i>	399
BIBLIOGRAPHIE des travaux de M. J. J. Salverda de Grave, dressée par L. Kuckenheim Ezn.....		406

0.5805

SGU



